

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

39.

1031.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

**HISTOIRE**  
DE  
**SAINTE LOUIS, ROI DE FRANCE.**

---

**TOME I.**

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

---

NANCY, IMPRIMERIE DE THOMAS ET C<sup>ie</sup>.

HISTOIRE  
www.libtool.com.cn



DE

# SAINT LOUIS,

ROI DE FRANCE,

PAR M. LE MARQUIS DE VILLENEUVE-TRANS,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT,

AUTEUR DE L'HISTOIRE DE RENE D'ANJOU, DES MONUMENTS DES GRANDS MAITRES  
DE L'ORDRE DE SAINT-JEAN DE JERUSALEM, ETC., ETC.

« Maison de France, réjouis-toi d'avoir donné au  
monde un si grand prince!

» Réjouis-toi, peuple de France, d'avoir eu un si  
bon roi! »

*Bulle de Canonisation, 18 août 1297.*

« Il n'est guère donné à l'homme de pousser plus  
loin la vertu! »

VOLTAIRE. — *Essai sur l'histoire générale.*

TOME PREMIER.



PARIS.

PAULIN, ÉDITEUR, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 33.

NANCY.

GRIMBLLOT, THOMAS ET RAYBOIS, IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

1839.

1031.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

1031

## INTRODUCTION.

---

Ce Louis qui fut le modèle  
Et des héros et des chrétiens !  
.....  
Ses lois sont celles d'un grand homme...  
Pieux, il sut contenir Rome...  
L'Anglais, par lui fut abattu...  
Memphis l'admira dans les chaînes,  
Et les ombrages de Vincennes  
Parlent encor de sa vertu !...  
(M. DE FONTAINE.)

Parmi les noms « qui font pâlir la louange » (1), et sur lesquels la postérité semble veiller avec une sorte de prédilection, il en est un en France qui domine tous les autres, et qui ne se prononce qu'avec un religieux respect, tant il réveille de nobles, de glorieux, de touchants souvenirs !

Louis IX, le juste couronné, « l'aimé de Dieu et des hommes,

---

(1) Bossuet.

» **l'un des plus grands rois** que le soleil ait vus (1), » réunit en lui tout ce qui intéresse, attache, et excite l'admiration ; il est l'homme modèle du moyen âge. « C'est un législateur, un héros, » un saint ! (2) »

C'est sous ce triple rapport qu'on doit envisager Louis IX, en prenant pour point de départ son berceau entouré des lauriers de Bouvines, et pour dernier terme, les ruines de Carthage, où la mort ne fut pour lui qu'un heureux échange de couronne !

Et cependant cette histoire véritablement nationale, si digne d'exercer un talent élevé, était encore attendue.... une importante lacune dans nos annales était à combler... En exprimant ce regret, nous sommes loin de prétendre que quelques tentatives n'aient déjà eu lieu ; qu'une foule d'écrits n'aient contribué à faire mieux connaître le grand roi. Un coup d'œil rapide sur quelques-unes des nombreuses productions qui concernent spécialement le règne de Louis IX fournira la preuve qu'on ne l'avait point considéré sous son véritable jour, ni dans son ensemble.

On ne peut en être surpris quand il s'agit d'ouvrages surannés appelés « vies ou histoires de saint Louis », par Mathieu, par le père Jean-Marie de Vernon, par le père Baltazard de Riez ; abrégés tronqués, renfermant néanmoins des particularités intéressantes à conserver.

---

(1) Saint François de Sales.

(2) M. le vicomte de Châteaubriand.

Deux écrivains du siècle de Louis XIV, les seuls qui aient laissé une histoire de quelque étendue sur le saint monarque, ont-ils mieux compris leur mission ?

- Le premier, Filleau de la Chaise, un des favoris de l'héroïne de la Fronde, la brillante sœur du grand Condé, travailla sur de nombreux matériaux rassemblés pour un savant de Port-Royal (de Saci), par un autre savant, laborieux autant que modeste (Jenain de Tillemont). Celui-ci, après la mort de son ami, les mit à la disposition de Filleau de la Chaise, en exigeant seulement qu'il supprimât de son livre tout témoignage de reconnaissance envers lui; clause peut-être trop scrupuleusement observée.

Madame de Sévigné mandait à sa fille : « Ce pauvre la Chaise, qui vous aimait tant, et qui avait mis tant d'esprit dans la vie de saint Louis, est mort à la campagne d'une petite fièvre. »

Malgré le jugement de la spirituelle bourguignonne, ce n'est pas précisément l'esprit qui frappera dans l'ouvrage cité; écrit avec méthode, érudition, exactitude, il ne renferme qu'une faible partie des détails qu'on désire trouver dans la vie de saint Louis. Filleau de la Chaise avoue d'ailleurs « qu'il a mieux aimé retracer l'histoire politique de ce règne que la vie du monarque; c'est, ajoute-t-il, la matière d'une seconde histoire, qu'on laisse à ceux qui ont dessein de l'entreprendre. »

Cependant, l'ardeur du public parisien pour posséder cet ouvrage devint telle, que le premier jour de la mise en vente, le libraire fut obligé d'avoir des gardes à sa porte... Cet empressement, on est tenté de le croire, tenait au moins autant à l'in-

teret inspiré par le nom du héros qu'au talent présumé de l'auteur.

Un des contemporains de Filleau, l'abbé de Choisy, dut sans doute penser de même ; et loin de le décourager, ce succès prodigieux lui inspira l'idée de refaire l'ouvrage de son devancier. Ce fut toutefois, sur un autre plan ; il convient « qu'il n'a pas eu » le projet d'écrire l'histoire complète de Louis ; » Son intention paraît avoir été plutôt de composer la biographie du saint roi.

Ce bizarre personnage, d'ailleurs homme aimable, instruit, de mœurs douces, voyageur intéressant, possédait un style naturel, facile, et qui ne manque pas de mouvement. Mais sa véracité a plus d'une fois été mise en doute, et l'on n'en sera pas étonné, s'il est vrai que venant d'achever le dernier volume de l'histoire de l'Église, il se soit écrié : « Grâce à Dieu, la » voilà terminée !... je puis maintenant me mettre à l'étudier. »

Ainsi, les deux historiens spéciaux du saint monarque, les seuls dont les ouvrages aient été cités jusqu'ici comme autorité, n'ont ni l'un ni l'autre rempli leur tâche.

S'il fallait se contenter d'abrégés instructifs, écrits avec goût et élégance, l'histoire de saint Louis par feu M. le comte de Ségur se présenterait naturellement à la mémoire ; mais le plan de l'auteur ne comportait point le tableau général du siècle, du règne, ni de la vie du monarque. Il serait également injuste de ne pas mentionner avec éloges les résumés de M. de Bury et de quelques autres qui, comme lui, ont eu l'honneur de plusieurs éditions. « Le Coup d'œil philosophique sur le règne de saint » Louis », par Manuel, le trop fameux procureur de la com-

munne de Paris, n'est pas non plus dépourvu d'intérêt. Cependant la plupart de ces productions excitent la curiosité sans la satisfaire, et ne font qu'effleurer le grand règne sans l'approfondir.

Si nous arrivons aux chroniqueurs, notre tâche devient plus douce : il en est un surtout, dont le nom et la physionomie, de même que ceux d'un vieil ami de jeunesse, se présentent spontanément à la pensée : « Jehan, sire de Joinville, le noble sénéchal de Champagne », type des chevaliers et des loyaux serviteurs de tous les temps, demeurera, « à tousjours-mais », comme un témoignage vivant des mœurs du moyen âge, de la franchise, de la bonne foi, de l'enjouement, de l'honneur français. Une sorte de sympathie indéfinissable s'attache à ses récits comme à sa personne aventureuse ; sans lui, on admirerait autant, peut-être ; mais on connaîtrait, on aimerait moins son auguste ami, son saint maître, tant il nous a profondément initiés aux secrets intimes de sa vie, identifiés à ses royales pensées. Une couleur locale et contemporaine, une piquante naïveté, une teinte pittoresque, la crédulité superstitieuse du baron champenois, ses aveux candides, les détails précieux qu'il fournit sur les connaissances du temps, son vieux langage expressif, sorte de reflet du siècle, tout enfin, jusqu'à sa gaité piquante au sein des périls, rendra constamment la lecture des mémoires du bon sénéchal une des plus attachantes comme une des plus curieuses de notre histoire.

Mais Joinville n'a vu ou décrit qu'une partie du grand drame de l'héroïque vie ; plus jeune que Louis, il n'assistait point à ses premiers exploits, à l'orageuse régence de sa mère ; il

ne se trouve pas non plus témoin de la triomphale agonie du vainqueur de Carthage ; il n'entendit point ses dernières paroles : on ne peut donc le consulter que sur le milieu de la royale carrière.

D'ailleurs, est-il beaucoup de lecteurs qui connaissent à fond le labeur du sire de Joinville ? qui comprennent couramment son piquant mais obscur langage ? n'existe-t-il pas une foule de personnes, même parmi les plus instruites, qui demeurent insensibles à ce style original, à « cette parole délicate » qu'on croirait découlée du cœur, tant elle est empreinte de vérité et de simplicité..... Et toutefois, comment moderniser Joinville ? Sa phrase hardie, serrée, née de « prime saut » peut être plus ou moins heureusement imitée ; elle demeure intraduisible.

D'ailleurs encore, le sénéchal de Champagne, ni ses contemporains (l'auteur anonyme de la précieuse Chronique de Rains, Jean-Pierre-le-Sarrasin, Geoffroy de Beaulieu, Guillaume de Chartres, Guillaume de Nangis, saint Patur le confesseur de la reine Marguerite, Pierre de Condé, etc., etc.), n'ont point cherché à écrire l'histoire du prince dont ils admirèrent les vertus ; ils ne peuvent servir qu'à la compléter. Il en est de même des fragments qu'on retrouve dans les annalistes espagnols, anglais, italiens, allemands et orientaux.

Il devient sans doute inutile de passer en revue d'autres histoires demeurées manuscrites, ou des opuscules connus seulement par les recherches opiniâtres de quelques infatigables bibliophiles.

Cette explication était nécessaire pour repousser à l'avance tout reproche de tentative superflue. Mais alors même que notre jugement sur nos devanciers serait contestable, on ne peut nier que chaque époque n'amène des changements réels dans la manière d'étudier, d'envisager, d'écrire l'histoire ; que les livres n'aient une destinée particulière ; que leur apparition, leur durée, comme leur influence morale, ne paraissent tracées, en quelque sorte, comme celles des êtres organisés, et qu'ils ne semblent comme eux devoir faire leur temps et accomplir leur mission.

Or, dans le moment actuel, les investigations se portent particulièrement vers la littérature du moyen âge : Comme si les écrivains avaient compris qu'il faut à la société, rebutée de tant d'inutilités qui l'inondent, dégoûtée des événements contemporains, qui seront un jour l'histoire, une nourriture plus substantielle, des tableaux d'une nature plus forte, plus dignes d'elle, où l'on puisse largement puiser des études, des souvenirs, recueillir surtout de nobles exemples : sorte de cours de morale et de philosophie, particulièrement quand on arrive au siècle où parut Louis IX.

L'histoire et l'art ont donc à la fois fait irruption dans les ténébreux domaines des siècles passés ; et de nouveaux Magellans, de nouveaux Vascos de Gama, doublant un autre cap des tempêtes, se sont enrichis de découvertes inattendues dans un monde non exploré. On pouvait, à la vérité, s'en croire séparé par un océan tout entier ; car, jusqu'ici, comme l'a dit un de nos plus spirituels savants, dont l'obligeance est aussi connue que ses intéressantes productions, « si le moyen âge et tout ce

» qui s'y rattache est devenu tout à coup un objet de mode, » on n'y avait consacré que des études singulièrement superficielles ; il est certain que si l'on en parlait beaucoup, on le » connaissait fort peu. Vous croiriez que c'est un fantôme dont » on n'a pu approcher, soit par un religieux effroi, soit pour » ne pas lui enlever le charme qui l'entoure (1).»

Et cependant, pleine de sève, de jeunesse, de verveur, sol vierge pour une moderne civilisation, l'histoire de cette portion du moyen âge, « le temps héroïque chrétien », offre au plus haut degré ce qui éveille la curiosité et exalte l'imagination. On dirait que, s'il est des êtres supérieurs destinés à exercer une influence salubre ou funeste, à donner un nouvel essor à l'univers moral, il est aussi des siècles qui, à l'instar du XIII<sup>e</sup>, brillent à leur tour entre les autres, et deviennent l'aurore merveilleuse d'une foule de découvertes, de nouveautés intellectuelles, de monuments littéraires ou artistiques. On croirait que les hommes qui y préludaient ainsi appartenaient à une race plus forte, plus vigoureuse, animée qu'elle était par la foi.

Époque grave et brillante, frivole et profonde, pieuse et chevaleresque, guerrière et politique, on y vit la langue romane se former par degrés, la législation se mûrir, s'étendre, et toutes les connaissances chercher à briser leurs séculaires entraves.

Liée au passé et à l'avenir, elle fut toutefois orageuse comme le génie : la foudre s'élançait tour à tour de Rome à l'empire,

---

(1) M. Paulin Paris, de l'institut,

du trône aux grands vassaux, du palais épiscopal aux manoirs, des tours féodales aux communes... Mais elle n'arrêta point le mouvement intellectuel qui entraînait les esprits privilégiés vers les lettres, vers les sciences, vers les arts surtout.

Tuée par la barbarie, la civilisation reparut vivante d'une vie nouvelle, et sa première lueur vint éclairer la littérature chevaleresque, cette source inépuisable d'inspiration et de poésie. Comment n'en eût-il pas été ainsi en France, où les dames, « ce nœud de toute chevalerie », ont toujours joué un rôle à part dans l'histoire ? Où leurs figures poétiques, y jetant tantôt du charme, tantôt de l'effroi, ont constamment concouru à y verser un immense intérêt, depuis la compagne de Clovis et la fille de Charlemagne, Ymma ; depuis la vierge de Dom-Remy, jusqu'à sœur Louise de la Miséricorde ! Tableau varié, où se détachent diversement Brunehaut, Clotilde, Berthe, Blanche de Castille, Marguerite de Provence, Marie de Brabant, Isabelle de Bavière, Marie d'Anjou, Anne de Bretagne, Jeanne d'Albret, les deux Médicis... puis Marie Antoinette !...

L'art, ce fils de l'inspiration, ne demeura point en arrière dans le grand élan des intelligences. L'architecture chrétienne, prenant ce vol hardi qui marquera à jamais le XIII<sup>e</sup> siècle comme une des plus mémorables époques du développement artistique, couvrit le sol de l'Europe de ces monuments qui nous frappent encore par ce type de grandiose ou d'élégance empreint dans la plupart des édifices religieux depuis l'humble monastère jusqu'à la vénérable basilique.

Ce prestige s'étendit également aux donjons féodaux, aux

palais des suzerains, même aux demeures ducalcs des fières républiques de l'Italie, encore couvertes de vieux blasons, « hiéroglyphes de la féodalité qui conduisent à reconnaître l'origine de ces constructions à travers les routes désertes du moyen âge. »

La musique aussi préluda dignement à la haute mission que lui destinait la foi du siècle. L'orgue, avec sa voix sonore et majestueuse, plana en souverain au milieu des vastes nefs; enfin, tout, jusqu'à la satire, qui se retrouve aux diverses époques de notre histoire, prépara les esprits à des idées plus hardies, ainsi qu'aux rêves d'une future liberté.

On a reproché à nos premiers annalistes de n'avoir eu de mémoire que pour les princes, pour la noblesse et pour le clergé. Mais la vie sociale proprement dite était alors restreinte dans les remparts des manoirs suzerains et des monastères, et les chroniqueurs ne pouvaient élargir leurs tableaux, étendre leurs narrations jusqu'aux masses; là où était l'intelligence, là devait être concentré le pouvoir; et hors de là aussi, on le comprend, ne pouvait exister l'histoire. Plus tard, la diffusion des lumières, la tendance de la royauté à s'affranchir du joug féodal, les progrès de la civilisation, firent apparaître les communes, naître la bourgeoisie, et la nation entière prit son rang au milieu des hiérarchies reconnues par elle. Dès lors, elle inscrivit sa place dans les pages historiques, et malgré son attitude longtemps incertaine, il était facile de prévoir qu'elle s'émanciperait au jour venu.

Malgré les scènes variées qu'offre le moyen âge, l'histoire

d'un royaume, d'une contrée, on le voit, n'a pu être que celle des rois ou de leurs grands vassaux suzerains dans leurs fiefs. En effet, les masses populaires, la bourgeoisie même, disparaissent devant les hautes figures féodales qui les faisaient mouvoir, qui les conduisaient presque aveuglément, bien que l'état des communes fût fixé, et que l'affranchissement fût œuvre accomplie.

Il s'ensuit donc que les annales d'une nation soumise à l'empire de la féodalité peuvent, à la rigueur, se résumer par la monographie du souverain et des puissants feudataires ; tandis que, de nos jours, le trône représentatif demeure rapetissé, insignifiant en cette même histoire, et qu'à peu d'exceptions près, elle ne mentionne plus que des masses et un petit nombre d'individus plus ou moins subalternes, jaloux de jouer un rôle à leur tour pour la prétendue conquête de nos libertés... Liberté! mot magique et décevant, jamais bien défini ni interprété, qu'on a constamment cherché avec perfidie à séparer de la monarchie, comme si, sous Louis-le-Gros, sous saint Louis, sous Henri IV, des institutions consacrées par l'expérience des siècles n'avaient pas toujours marché franchement et avec hardiesse vers le noble but de la dignité de l'homme, des progrès de la raison et de l'intelligence? Comme si ce n'était pas de ces mêmes trônes que sont descendues les lois les plus formelles pour le bonheur, la gloire, la véritable liberté!

N'est-ce pas Sully, organe de son maître, qui disait : — « La première loi des dominations légitimes est l'obéissance volontaire des sujets à leurs rois, et celle de l'absolue défé-

» ~~reance des rois aux statuts~~ et ordonnances des estats qu'ils ont  
» jurée en prenant possession d'iceux! »

Aurons-nous besoin de nommer, comme ayant cherché à continuer l'œuvre de la civilisation progressive, trois frères rois si diversement éprouvés par la destinée? L'aîné, le plus vertueux des princes, qui périt en cédant à l'orage des révolutions... le sage de Hartwel, qui mourut en paix croyant avoir fermé l'abîme menaçant; et le troisième qui, chassé trois fois du palais de Louis XIV, repose à quatre cents lieues de Saint-Denis pour avoir voulu refouler les exigences anti-monarchiques qui avaient conduit son frère à l'échafaud!

Rien n'est donc mieux démontré que le mot célèbre d'une femme de génie : « En France, le despotisme est nouveau, la liberté seule est ancienne!... » Et néanmoins, plus que jamais, il est urgent de proclamer cette vérité, qu'on voudrait étouffer comme un vain sophisme; plus que jamais, il y a opportunité à l'opposer aux doctrines anti-sociales qui égarerent, leviers formidables occupés sans relâche à saper les fondements de la vieille monarchie, à arrêter toute tendance aux loyales institutions, en calomniant leur essence, en dénaturant l'histoire, en répudiant le passé.

Ah! si tout ce que la France possède d'hommes de courage et de cœur élevé, de talent et de conviction, de fermeté et de persévérance, s'entendait pour agir sur les masses indécises ou tièdes, que de conversions inattendues, que de sincères abjurations seraient son triomphe! Alors on pourrait avoir la confiance que l'œuvre réparatrice s'accomplirait par la génération qui

s'élève... Cette part de gloire est immense ; mais, il faut le dire, la saine partie de la jeunesse paraît disposée à la conquérir, à entrer généreusement dans la lice. Les idées désorganisatrices du XVIII<sup>e</sup> siècle, « cette halte dans l'impiété », la frappent de stupeur. Elle a vu, le sourire sur les lèvres, les idoles de ce siècle tomber de leurs autels vermoulus, bien qu'on ait tenté de les remonter au fronton du temple de la patronne de Paris!... Elle a cru rêver en songeant quels grands hommes la patrie reconnaissante, notre patrie, si riche en hautes et pures renommées, offrait à son admiration, en les accolant à Fénelon, à Malesherbes!...

« Le siècle est mûr pour comprendre que l'ordre social se meut d'après les lois et dans les limites tracées par une main toute-puissante. Reconnaitre cette vérité éternelle, revenir aux principes de la nature des choses, est le progrès qui doit marquer notre époque, et que nous ne cesserons d'invoquer pour le bonheur de l'humanité ! (1) »

A la jeunesse chrétienne et monarchique donc l'honneur de replacer l'édifice sur ses bases ! à elle l'honneur de raffermir l'antique France sans lui arracher une seule de ses illustrations. A elle sans doute encore l'honneur de lui donner un véritable historien national qui sache nous montrer les temps présents comme le passé.

Mais, dira-t-on, nous voyons, nous jugeons l'histoire con-

---

(1) M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont (du Paupérisme).

temporaire, nous la palpons, pour ainsi dire : partout de l'exagération, de l'obscurité, de l'inexactitude, si ce n'est du mensonge... l'histoire des âges antérieurs, du XIII<sup>e</sup> siècle entre autres, sera-t-elle exempte de ces reproches ?

A ceci nous répondrons : Si la plupart des chroniqueurs du moyen âge furent superstitieux, s'ils furent ignorants à les juger d'après les connaissances acquises depuis, ils étaient de bonne foi, on ne saurait en disconvenir, quand « ils narroient par le menu » les faits et gestes de leur temps ». Pleins de modestie, l'un publie son œuvre selon « ce qu'il en a peu voir et sçavoir en son » petit entendement »; l'autre, « ce qui est parvenu à sa notice » et à son petit cognoistre ». Christine de Pisan « gesmit d'estre » femme sous les ténèbres d'ignorance au regard de cler entendement ». Monstrelet convient que « la matière de son labeur » requiert plus hault et subtil engin que le sien ». Le bon chanoine Froissart « ne prestend qu'à encouraiger nobles cueurs » et montrer exemple en matière d'honneur ». Nul d'entre eux n'a brigué la célébrité; presque tous, comme la plupart de leurs héros, « se baignoient en toute sorte d'honesteté et de » franchise ». Telle est du moins la conviction qui résulte de la lecture de leurs ouvrages.

Montaigne était de cet avis, tout en avouant « que, de son » temps, on trouve ung grand deschet en la franchise et liberté » d'escrire qui reluict aux anciens de leur sorte comme ez » chroniques de Joinville ».

Ce n'est donc point un paradoxe d'avancer que l'histoire du moyen âge porte avec elle un cachet de vérité qu'elle perd plus

tard, si le caractère de l'historien n'atteste qu'il aurait tout sacrifié pour la conserver. S'il faut donc choisir, ce sera l'homme qui inspirera la confiance, non le talent.

Cette précieuse bonne foi qui règne dans les récits de nos chevaliers des temps féodaux se retrouve chez les vénérables cénobites pleins de candeur, incapables de feindre, même pour jeter un voile sur les vices du clergé de leur temps. Certes, il existait des abus intolérables dans quelques-unes de ses classes ; « ceux qui tenaient la place des apôtres n'étaient malheureusement pas toujours héritiers de leurs vertus ». On accusait surtout le sacerdoce de convoiter les richesses... mais étaient-elles pour lui seul ? les pauvres n'y avaient-ils pas la plus large part ? le flambeau des sciences n'était-il pas incessamment allumé au sein de ces opulentes abbayes qui, sans leurs immenses ressources, n'eussent pu sauver à prix d'or les chefs-d'œuvre de l'antiquité, élever les monuments de la foi, fonder à chaque pas des collèges, des hospices, tracer des routes, défricher des forêts inabordables, jeter des ponts sur les fleuves et avancer à la fois la civilisation et les sciences, en même temps qu'elles soulaçaient toutes les infortunes !

Nous sommes loin cependant de nous ériger en champions absolus de ces époques glorieuses sans doute, mais trop souvent ensanglantées par le fanatisme ou par d'ambitieux intérêts ; en apologistes exclusifs d'un passé dont, autant que personne, nous reconnaissons les taches, les côtés faibles, les vices même. Le prisme historique n'a pas eu constamment à réfracter des vertus, de nobles actions, des jours de prospérité et de

gloire. ~~Encore faudrait-il bien s'entendre sur le progrès, non du bien-être matériel, il est immense, nous en convenons ; mais sur le perfectionnement moral du siècle, si orgueilleusement proclamé.~~

A tout prendre, chaque époque a eu ses calamités, son obscurantisme, comme ses phases de bonheur et de développement d'intelligence. Celle qui se dit la plus civilisée n'a-t-elle pas déshonoré à jamais son nom par des saturnales inouïes dans les temps les plus empreints de barbarie ?

Si l'étranger a envahi plusieurs fois la France au moyen âge, Paris n'a-t-il pas vu à deux reprises, dans l'espace d'un an, les hordes du Don camper à ses portes et dans les cours des palais mêmes de nos rois ?

Faut-il choisir, entre la foi naïve du croisé et le matérialisme ? la simplicité chrétienne et l'erreur savante ; la rude franchise et la bassesse ; la sainteté du serment et le cynisme des apostasies ; la bonne foi et la duplicité ; la probité sévère et la corruption ; l'absolutisme et l'anarchie ; l'union et la discorde ; les abus anciens et ceux qui éclosent sous nos yeux ; l'administration provinciale et le monopole organisé?... Faut-il subir l'aristocratie des souvenirs ou celle [de l'intrigue et du coffre-fort surtout, qui entasse « métal » sur métal », au rebours de toute règle héraldique ?... Faut-il mettre en parallèle une royauté haute, puissante, pleine de dignité, respectée du monde entier, à laquelle toutes les maisons souveraines tenaient à honneur de s'allier, et une royauté sans cesse battue en brèche et comme isolée en Europe ? Faut-

il en fin adopter pour religion de l'État celle qui fit le bonheur de nos pères, ou toutes les religions nées et à naître.

Jusqu'à une entière solution, espérons le perfectionnement, mais ne le regardons point comme complet; car, malgré sa prétendue science, le peuple demeure stationnaire et plus stupidement crédule peut-être qu'au moyen âge encore, s'il lui manque la sagesse et la foi du chrétien.

Il serait superflu aux yeux des hommes vraiment éclairés et de bonne foi de combattre les préjugés routiniers qui présentent sans cesse la féodalité comme une époque d'oppression absolue, de tyrannie et d'obscurantisme, et de rappeler tout ce qu'elle a répandu d'intelligence, de gloire, de charme même! Nous boraant à faire ressortir son influence salutaire sur la royauté, nous demanderons si ce n'était pas un imposant, un admirable spectacle, que ces parlements féodaux, tribunaux suprêmes, assises universelles de la nation représentée par la vieille noblesse d'épée, par le clergé et la haute bourgeoisie, et présidés en personne par le roi de France?

Loin d'arrêter l'élan universel, la féodalité le devança plus d'une fois; et il fallait bien que son système eût jeté de profondes racines en France; puisque trois siècles, un Louis XI, un Richelieu aux mains de fer trempées dans le sang, furent nécessaires pour l'abattre sans retour! Conservateur par essence, il avait été la transition nécessaire entre la barbarie et notre moderne civilisation qui, sans lui, eût été peut-être indéfiniment retardée.

Ces développements, dans lesquels il nous a paru nécessaire

d'entrer, nous conduisent sur le terrain des écoles historiques, vaste arène où, cuirassés de leurs doctrines, armés de leurs succès ou de leur amour-propre, les champions sont toujours en présence sans vouloir changer de bannière. Partie intéressée dans la question, il ne nous appartient pas de la trancher : nous nous bornerons à quelques réflexions sur la manière de traiter l'histoire destinée à reproduire nos vieilles annales.

En désirant des publications graves, consciencieuses, étendues, en rapport avec la richesse des documents, on veut aujourd'hui que l'historien ne laisse rien échapper de ce qui peut attacher plus intimement à la patrie, et rendre ses fils plus glorieux d'elle ; qu'ils puissent suivre pas à pas la marche incessante des esprits, des mœurs, des habitudes, du bien-être, des arts ; et éprouver une reconnaissance de conviction envers les hommes supérieurs de tous les siècles qui contribuèrent, soit à l'illustration, soit à la prospérité du pays. On doit donc exiger que l'œil de l'historien pénétre dans le passé ; que, comme les érudits des cloîtres, l'annaliste moderne ait pâli sur les chartes, les diplômes, les traités, ait fouillé dans les archives publiques, exhumé, remué, déchiffré les manuscrits ; qu'il ait exploré les chroniques des provinces, des cités ; qu'il ne dédaigne pas les généalogies des familles qui soutinrent le vieux trône de Clovis, et dont si peu existent encore ; qu'il ait fait une halte au milieu des monuments en ruines ; qu'enfin, il n'ait rien négligé, pas même les traditions, les légendes populaires, ces échos quelquefois fidèles des âges anciens. Une stérile curiosité ne pousse pas seule à ces investigations ; un plus noble but anime les nombreux évocateurs des siècles antérieurs ; ils veulent avant

tout enrichir l'histoire nationale de tout ce qui peut la rendre plus profitable et plus chère; car si l'intelligence sociale sent plus que jamais le besoin de l'expérience du passé, elle comprend aussi qu'il est digne de la France de réunir en faisceau toutes ses illustrations.

Des hommes d'un esprit supérieur ont plus d'une fois manifesté le désir que l'historien fit, pour l'étude de l'histoire, ce que Descartes avait tenté pour l'étude de soi-même : « Table rase » de ses opinions antérieures. »

Sans contester d'une manière absolue cette théorie de haute moralité, et déclarant comme Montaigne « que la bonne foy de » l'auteur doit reluire évidemment », l'historien, tout en demeurant impartial et tolérant, ne pourra-t-il jamais tirer une conséquence des événements qu'il retrace? établir une comparaison avec ceux qu'il a vus?... doit-il demeurer impassible comme la justice? sans protestation contre les attentats moraux qui désenchantent la patrie? sans entrailles pour d'augustes infortunes? fataliste comme le musulman? sans enthousiasme pour la vertu? sans répulsion pour le vice? L'honneur, la conscience surtout, ces nobles cris de l'âme élevée, lui sera-t-il interdit de leur obéir! ses opinions personnelles ne sauraient-elles percer sans qu'on l'accuse de partialité!.... Nous ne le pensons pas.... Au surplus, Français jusqu'au fond du cœur; incapable de trahir la vérité; élevé par une mère tendre et vénérée, dans une pieuse admiration pour le patron de la France et le nôtre, nous avons cru remplir un double devoir en cherchant à faire reluire de tout son éclat ce nom si grand, si populaire

encore de saint Louis. Aussi, en commençant cette œuvre, redisons-nous avec un noble poète breton (1) :

« Au culte de sa mère il faut qu'un fils réponde ! »

Nous devons cependant l'avouer en toute sincérité, nous avons plus consulté notre vénération pour le saint couronné, l'éternel honneur de la France, que mesuré l'étendue de nos forces. Soutenu par une admiration toujours croissante, par le désir de la faire partager, nous avons marché avec confiance dans ce pèlerinage studieux d'outre-siècle, qui, s'il est sans péril, n'aura été ni sans obstacles ni sans fatigues.

Encore un mot sur ce travail.

L'histoire d'un règne, vaste biographie, admet, exige même des détails intimes qu'écarterait l'histoire générale d'un royaume ; et, comme peu de souverains peuvent être comparés à Louis IX, on se formerait une idée trop incomplète de ce prince, s'il fallait s'interdire de le suivre dans sa vie privée. Il était doué d'une de ces âmes ardentes, de ces imaginations vives, qui se trouvent comme exilées dans un monde tout positif où la vie matérielle domine l'intelligence, absorbe les heures, et entraîne le tourbillon universel ; elles doivent donc, ces âmes, recourir à la religion comme à la source de toutes les inspirations élevées, de toutes les espérances infinies... Ainsi s'expliquent une foule de pratiques religieuses qui se partagèrent les journées de

---

(1) M. A. de Beauchesne.

Louis; elles sont d'ailleurs un des traits distinctifs de l'époque autant que du prince. Le lecteur chrétien n'admira-t-il pas davantage le roi qui sut aller ces humbles et austères actes de piété, à une aussi rare grandeur d'âme ? La foi, si touchante chez le pauvre, prend un caractère presque sublime sur le trône.... Le malheureux, déshérité de tout ici-bas, place naturellement son refuge auprès de la croix d'espérance, y puise toute sa consolation... Le véritable héroïsme réside dans l'homme qui se dépouille volontairement de tout ce que la terre encense et qui, redevenu frère roseau par sa volonté, s'attache aux branches de la foi, qu'il reconnaît plus fortes que les sceptres et les trônes!

Devons-nous clore cette introduction, peut-être déjà trop longue, sans aborder quelques-unes de ces questions ardentes qui se pressent dans les cœurs au nom de saint Louis et de ses descendants? Mais est-ce à dire qu'il faille se taire de peur d'éveiller des passions irritantes? — Dieu merci, nous n'en sommes plus là : l'intelligence française a marché à grands pas depuis neuf ans, et elle ne saurait rétrograder.... D'ailleurs, il est des circonstances impérieuses, où, ne pas exprimer sa pensée, c'est approuver; où, s'arrêter, c'est reculer; où le silence renie les doctrines; où la prudence dégénère en pusillanimité : tranchons le mot, « en couardise ! »

A Dieu ne plaise de nous ériger en accusateurs... loin de nous la pensée d'avoir voulu écrire un livre de parti.... Et cependant, comment se défendre de jeter un coup d'œil contristé sur cette lignée de Louis et de Marguerite de Provence,

alliée à toutes les maisons souveraines, depuis les Plantagenet, les Othon de Bavière, les Albert de Saxe, les Amé de Savoie, jusqu'aux descendants de Rodolphe de Habsbourg, et de Gérard d'Alsace? que d'expiations, que de vicissitudes, d'adversités, d'épreuves, parmi les rejetons de cette noble race, désignés par la vieille épithète de « bons », rarement démentie!... par l'antique devise de leur bannière : « Espérance! » si souvent, si cruellement déçue! dont un si grand nombre périrent au champ d'honneur, en combattant les ennemis de la France, « le royaume le plus beau après celui du ciel! »

De nos jours, le chef sort d'une sombre tour, jadis le manoir des Templiers, comparait devant des juges d'argile, et, en échange d'un sceptre brisé, reçoit d'eux la palme du martyr!... Sa compagne, Marie-Antoinette, la fille des Césars... sa sœur, la fille de France, l'Isabelle du second saint Louis, Élisabeth, monte sur l'échafaud teint de son sang!... son fils, l'orphelin royal, Louis-Charles, plus à plaindre encore, livré à d'infâmes geoliers, expire dans un cachot infect!... Ferdinand de Berry tombe, comme le grand Henri, sous le couteau d'un Ravail-lac... et s'écrie : « Grâce pour l'homme »!... d'Enghien est criblé de balles dans les fossés de Vincennes!... Qui nous apprendra la mort de son père, le dernier des Condé?...

Un trône, trois générations, disparaissent dans l'espace de trois soleils... Presque à la fois, il se fait dans le royaume de saint Louis et des deux Castilles une violente transmission du bandeau royal parmi de proches parents; un descendant de

Philippe V défend royalement ses droits sur la montagne de Pélage ; un autre, né dans l'exil, règne paisiblement au pied d'un volcan.... Le vénérable chef de toutes ces branches exhale, avec son dernier soupir, son dernier vœu pour la France en un obscur manoir d'Allemagne, après avoir reposé ses cheveux blancs dans Holyrood, le palais désert des Stuart, et au Hradschin des Ottocare et des Wenceslas !

Et tout cela, à l'heure où les fils de Louis IX dotaient de l'Algérie, prélude d'autres conquêtes, cette France qui dut tant d'accroissement au saint monarque, à Henri de Navarre, à Louis XIV!...

Serait-il permis d'oublier la noble pléiade de l'exil ?

La nouvelle Marie-Thérèse, que domine son siècle de toute la majesté du malheur!... dont le courage semble se retremper sur la brèche de douleurs que le destin lui a faite!... dont les larmes et les bienfaits se partagent la vie!... fille des deux saints Louis, elle sait à leur exemple que le privilège du bonheur n'est plus celui des races royales!..... Et son époux, le généreux pacificateur de l'Espagne... le plus soumis des fils et des dauphins!..... et Henri-Dieudonné!... et Louise!... ces lys adoptifs de la Germanie, orphelins de la patrie, après avoir été salués du doux nom d'enfants de France!... Et Marie-Caroline, au cœur si français, si grande, si courageuse à l'heure des douleurs et des dangers!...

Ah! oui, le poète a mille fois raison de s'écrier, le cœur serré, les yeux humides : *Sunt lacrymæ rerum!*

Quant aux heureux, aux puissants selon le siècle, détournons nos regards attristés du fleuve d'or et d'ambition dont les vapeurs enivrent... Une admirable page était comme entr'ouverte dans le livre d'immortalité;.. une mission sublime, mille fois au-dessus d'un trône, y semblait tracée de la main même du saint roi!... Mais à quel autre qu'au Dieu de saint Louis appartient-il de sonder les reins, de scruter les consciences, de descendre dans les replis des cœurs!... Laissons à la justice des siècles le soin d'arracher les voiles, d'évoquer les révélations... Fille de la vérité, cette justice, comme la foudre, se fait jour à travers les orages... Ne sait-on pas que celle qui échappe aux hommes, Dieu se la réserve!...

Si du moins une auréole de gloire pouvait produire une illusion toujours chère aux Français! si, comme « l'homme du destin » enseveli sous les rochers de l'Atlantique, dont les vagues semblent sans cesse murmurer et grandir le nom, si, comme lui, disons-nous, on n'avait détrôné que l'anarchie! si l'on savait réédifier quand on a tout sapé!...

Mais encore quelques années de ruines, d'indifférence, de cupidité, et la chaîne qui unissait les mœurs et les souvenirs de la vieille et de la nouvelle France sera peut-être entièrement rompue... « Sans sortir de l'ornière! » telle paraît être la devise adoptée. Il faudrait du moins l'ennoblir comme les La Trémouille du moyen âge. Chez eux, « l'ornière », c'était la voie de l'honneur, de la fidélité, de la foi... et « l'on n'en soulaît » gauchir. »

Que n'a-t-on pas tenté?...

Ce nom même de saint Louis, ne semble-t-il pas avoir reçu un arrêt de proscription, parce qu'il pèse comme un reproche!

Naguère encore, emblème de la bravoure, l'image du héros, ceinte de l'aurole céleste, réunissait les illustrations de tous les âges; elle brillait sur la poitrine des vainqueurs d'Alger, « la » bien gardée, comme sur celle des héros des Pyramides, de la Vendée et d'Austerlitz: sur le cœur d'un Bellune, d'un Valmy, d'un Pérignon, d'un Cathelineau, de tant d'autres dignes guerriers, comme sur le cœur d'un Condé ou d'un Montmorency!

Cette noble effigie, on l'interdit!... on la mutile!... comme si les fleurs de lys et la gloire de la nation n'étaient pas inséparables! et, en quelque sorte, « attachées par le saint roi au » trône de Dieu! »

» Nous avons vécu au milieu des vagues, nous ne mourrons » pas au port, » disait un ancien (1). La même destinée nous attend-elle?... Toutefois, nous savons aussi que la durée de celui « dont les années n'auront pas de fin, s'étend de l'éternité » à l'éternité: que le globe de la terre est devant lui comme le » grain qui incline à peine la balance! » que son souffle le plus léger peut la faire pencher... Pourquoi ne l'attendrions-nous pas ce souffle rénovateur? L'action qui porte à détruire ne peut être de durée dans un royaume où l'on ne marche que sur des

---

(1) Sénèque,

décombres, et un mouvement à la fois religieux et conservateur ne peut se méconnaître au sein de la société ébranlée.

Sans doute, il faudrait être doué de la seconde vue pour arracher le voile qui nous dérobe des destinées mystérieuses... Cependant les merveilles des « voyants » ne sauraient-elles se reproduire par la plénitude des observations historiques ?

Or, ne retrouve-t-on pas dans toutes les annales la vocation providentielle de certains siècles, de certains peuples, de quelques hommes, de quelques familles surtout, « condamnées au » servage des nations »; car « gouverner c'est servir », a dit Bossuet dans son énergique parole. Ces familles « dévouées à » une royale servitude », sorties du sol dont elles portent le nom, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, ne s'appartenaient plus : elles devenaient le patrimoine de tous; elles représentaient seules la force d'un principe sans lequel on ne saurait prévoir le terme des oscillations et des tempêtes...

Aussi, est-ce comme renfermant en soi le fondement universel des sociétés, l'ancre de salut des empires, que la légitimité était devenue, surtout en France, l'objet d'une sorte de culte aussi éloigné de l'adulation dégradante que de l'égoïsme ou du sordide intérêt. Existait-il jadis dans le royaume (Paris et nos grandes villes exceptés) un français sur mille qui connût la famille de ses rois, qui en approchât, qui pût espérer de voir un de ses membres, encore moins d'en recevoir un bienfait personnel? Qui nierait néanmoins que cet amour instinctif, traditionnel de la royauté, ne fût un des traits les plus saillants du caractère national, alors même que le souverain n'était plus

regardé, ainsi qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, « comme le lieutenant de l'éternel Seigneur ! »

Ceci était encore tellement vrai, il y a neuf ans, que l'ombre de la légitimité a pu faire pencher la balance, où d'un côté étaient jetées pêle-mêle toutes les ambitions déchaînées et l'anarchie victorieuse !

Serait-on fondé à prédire, comme on le fait sans cesse, la fin irrévocable d'une auguste descendance, quand on la voit porter encore l'empreinte d'un caractère que le temps n'efface pas ! quand, à peu d'exceptions près, on la retrouve la même de siècle en siècle, et réalisant le mot du Psalmiste : « Comme le lys au milieu des épines ! » c'est-à-dire droit et ferme dans le malheur ! odorant au sein de la corruption !...

Il est vrai qu'on a vu de ces lignées royales, types, incarnation pour ainsi dire, d'un ordre de choses, disparaître inévitablement et sans retour, quand la phase historique à laquelle elles répondaient a été accomplie... ces temps seraient-ils arrivés pour nous ? . Aurions-nous vu rompre à jamais le pacte qui liait les générations entre elles depuis tant de siècles ?... Les événements prodigieux dont nous avons été les témoins ne sauraient-ils se renouveler ?... Un principe faussé dans son essence et adopté par la nécessité du moment survivrait-il seul au grand naufrage ?...

L'avenir seul peut répondre !

Que l'adolescent royal dont la naissance parut miraculeuse, dont le diadème a effleuré la blonde chevelure, place sa con-

fiance dans les deux martyrs de son nom qui veillent sur lui !... qu'il médite sans cesse, qu'il sache par cœur les immortels enseignements du roi saint.... qu'il relise surtout l'immortel testament du juste supplicié « qui pardonnait de tout son cœur » à ceux qui se firent ses ennemis... qui priaït ses enfants de » ne regarder les grandeurs de ce monde (s'ils étaient condamnés à les éprouver), que comme des biens dangereux et périssables, et de tourner leurs regards vers la seule gloire solide et durable, l'éternité !... qui recommandait à son fils » *s'il avait le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens !* » (1)

Paroles sublimes qui semblent descendues du ciel !... où tout se retrouve, résignation, courage, foi, oubli, pardon !... où l'âme d'un noble fils de France doit se retremper, soit pour un exil éternel, soit pour un orageux avenir !

Pour nous, fidèles à nos vieilles croyances, fidèles à nos vieilles affections héréditaires, nous ne voulons pas, comme l'a dit un poète de l'antiquité (2), « avoir des espérances aussi courtes » que celles de cette vie ». Nous nous inclinons donc avec confiance devant l'ombre majestueuse de celui « qui semble être » pour la France un monarque éternel (3) ». Puisse notre si belle patrie redevenir digne de ce glorieux patronage !... Puisse nous, à notre tour, n'être pas demeuré trop au-dessous

(1) Testament de Louis XVI.

(2) Lucien.

(3) M. de Châteaubriand.

de la mission que nous nous étions donnée !... Combien le salaire serait au-dessus de l'œuvre, s'il nous était permis de penser que ce consciencieux travail pourrait concourir pour sa part, « à fondre quelques glaces des cœurs »; à faire évanouir quelques passions haineuses, quelques préventions injustes; à mieux faire comprendre qu'on peut être roi et saint, en faisant marcher de front la liberté et la tolérance! à rendre plus nationale, plus populaire enfin, la vie si pure, si dévouée à la France, de ce roi qui « aima son pauvre peuple comme la » prunelle de ses yeux »; cette noble vie, toute de vertu, de foi et d'héroïsme, qui semble résumer en elle la grande devise française:

APRÈS DIEU, L'HONNEUR!

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

## NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

### DE L'INTRODUCTION.

---

*Page 1<sup>re</sup>, ligne 1<sup>re</sup>.* « Parmi les noms qui font pâlir la  
» louange. »

Nos lecteurs nous sauront gré sans doute de leur présenter quelques-uns des portraits de saint Louis qui nous ont frappés dans le cours de nos recherches, et qui justifient le mot de Bossuet en parlant du grand Condé : « la louange pâlit devant les grands noms. » Réunis comme sous un même cadre, ces esquisses si dissemblables devront paraître piquantes, et leur variété pourra même faire naître de curieuses remarques ; nous les prenons au hasard, sans nous permettre aucune réflexion ni observation critique. C'est au lecteur à juger des ressemblances, et de la bonne foi. ( Nous réservons au troisième volume l'admirable relation de la mort du saint roi par M. le vicomte de Châteaubriand. )

« O grand et admirable monarque (s'écriait le cardinal de Retz  
» devant Louis XIV et la reine régente) qui avez brillé sur la  
» terre, moins par l'éclat de votre couronne que par la splendeur  
» de vos belles actions ! de quels éloges, de quelles louanges peut-on  
» former votre panégyrique ? qu'est-ce qui peut répondre à vos  
» vertus ! je m'éblouis à la vue de tant de lumières : je me  
» perds dans ce rare mélange de la fortune et de la vertu... et si  
» je me laissais emporter à la juste crainte qui saisit mon esprit  
» de ne pouvoir parler assez dignement de ces merveilles, au lieu  
» d'élever un trophée à la mémoire glorieuse du grand saint Louis,  
» je me contenterais présentement de dresser en ce lieu un tribunal  
» sacré, où j'appellerais de la part de Dieu tous ceux qui vivent

» aujourd'hui dans ce royaume, pour reconnaître le crime qu'ils  
 » commettent de ne pas se soumettre à Dieu dans leur bassesse, après  
 » l'exemple d'un grand monarque qui lui a soumis si généreusement  
 » sa grandeur!....

» On peut exagérer la mort des hommes ordinaires parce qu'assez  
 » souvent on n'en est pas ému après de longues réflexions ; mais  
 » celle des grands rois touche par la seule vue de leurs tombeaux.  
 » Saint Louis étendu sans sentiment, dans un pays ennemi, sur  
 » une terre étrangère, marque plus fortement la vanité du monde  
 » que tous les discours qu'on pourrait faire sur ce sujet... et à ce  
 » triste spectacle, je me contente de m'écrier avec le prophète : *Ubi*  
 » *gloria Israël?* où est la gloire d'Israël? où est la grandeur de la  
 » France? où est cette florissante noblesse? où est cette puissante  
 » armée? où est le grand monarque qui commandait à tant de légions?  
 » et au même moment où je me fais ces demandes, il me semble que  
 » j'entends les voix confuses et ramassées de tous les hommes qui  
 » ont vécu dans les quatre siècles écoulés depuis sa mort qui me ré-  
 » pondent : Il règne dans les cieux ! »

Sermon sur saint Louis prononcé l'an 1648, le 25 août, dans l'église des pères jésuites, par le cardinal de Retz, archevêque de Corinthe et coadjuteur de Paris. Collection des mémoires historiques, par M. Petitot, tome XLVI, p. 466, 476.

« Quel est donc cet homme extraordinaire, qui, depuis cinq  
 » siècles, n'a pu épuiser notre admiration ni nos éloges ! dont la  
 » gloire survit à toutes les opinions, le culte à toutes les censures, à  
 » qui l'irrégion a pardonné sa sainteté, parce qu'il sut l'attacher à  
 » la grandeur de son empire. Soutenant la religion par sa puissance,  
 » et sa puissance par la religion ; ne devant qu'à la piété l'éclat de  
 » ses vertus, qu'à ses vertus la gloire de son règne, et se montrant  
 » supérieur à la fois, aux dangers de son rang et aux préjugés de son  
 » siècle ? »

L'abbé de Boulogne.

Il n'a pas été moins singulier, nous dirions même miraculeux, dans

la vie du saint roi, que le chef avoué de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle eût, peu d'années auparavant, répondu d'avance à l'orateur chrétien :

« Louis IX paraissait destiné à réformer l'Europe, si elle avait  
 » pu l'être. Il a rendu la France triomphante et policée, et il  
 » a été en tout le modèle des hommes. Sa piété, qui était celle  
 » d'un anachorète, ne lui ôta point ses vertus royales. Sa libé-  
 » ralité ne déroba rien à une sage économie ; il sut accorder une  
 » politique profonde à une justice exacte, et, peut-être, est-il le seul  
 » souverain qui mérite cette louange. Prudent et ferme dans le  
 » conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compatia-  
 » sant comme s'il n'eût jamais été que malheureux, il n'est guère  
 » donné à l'homme de pousser plus loin la vertu ! »

Voltaire.

« Louis IX était le prince du caractère le plus singulier qu'on  
 » puisse trouver dans les annales de l'histoire. Ce monarque unissait  
 » à la piété humble et minutieuse du cénobite tout le courage et  
 » la magnanimité du plus grand héros : et, ce qui peut paraître  
 » encore plus extraordinaire, la justice et l'intégrité du patriote le  
 » plus désintéressé à la douceur et à l'humanité du philosophe le plus  
 » accompli. »

Hume, Hist. d'Angleterre, tome IV, p. 93, 94.

« Saint Louis, destiné par le sort à réformer les mœurs de la  
 » France, à triompher du système féodal, à ressusciter le règne  
 » des lois, à trouver la gloire même dans l'infortune, à faire chérir  
 » la sévérité et respecter la bonté, fut le père de ses sujets, l'ami  
 » de ses voisins, la terreur des infidèles. Son nom reste à jamais  
 » gravé dans nos annales militaires, par la gloire ; dans nos fastes  
 » civils, par la justice ; dans la légende romaine, par la piété ; et  
 » dans le cœur des Français, par la reconnaissance. »

Le comte de Ségur, tome X, p. 318.

« Il n'était ardent, fort, courageux, qu'excité par de grands

» intérêts; hors de là, on le voyait faible, timide; terrible au  
 » combat contre les rebelles et les ennemis de l'État; fier, quand  
 » il fallait réprimer les usurpations de Rome et des évêques; dans  
 » son intérieur, il était dominé par sa mère, et souvent même il  
 » semblait gouverné par ses domestiques. Cependant, ajoute le pré-  
 » sident Hénault, il n'eut jamais de favoris connus. »

Anquetil.

« Sous des formes pieuses, homme vertueux, doué d'un esprit  
 » simple, il possédait les principes de la vraie philosophie; il fut  
 » un des plus grands princes et des plus singuliers qui aient paru. »

Le père Daniel.

« Enfant de saint Louis, écrivait Fénelon au duc de Bourgogne,  
 » imitez votre père; soyez comme lui doux, humain, accessible,  
 » affable, compatissant, libéral; étudiez sans cesse les hommes;  
 » apprenez à vous en servir sans vous livrer à eux; allez cher-  
 » cher le vrai mérite jusqu'au bout du monde; d'ordinaire il  
 » demeure modeste et reculé. Saint Louis à votre âge était déjà  
 » les délices des bons et la terreur des méchants; il était intré-  
 » pide à la guerre, décisif dans les conseils, supérieur aux  
 » autres hommes par la noblesse de ses sentiments; sans hauteur,  
 » sans présomption, sans dureté, il suivait en tout les véritables  
 » intérêts de sa nation, dont il était autant le père que le roi; il  
 » voyait tout de ses propres yeux; dans les affaires principales, il  
 » était appliqué, prévoyant, modéré, droit et ferme dans les négo-  
 » ciations, en sorte que les étrangers ne se fiaient pas moins à lui  
 » qu'à ses propres sujets; longtemps après sa mort, on se souvenait  
 » encore avec attendrissement de son règne, comme de celui qui  
 » devait servir de modèle aux autres pour tous les siècles à venir! »

Fénelon, lettre III, p. 15.

« Saint Louis influa sur son siècle par ses armes, par ses lois,  
 » et par ses vertus, plus fortes encore que ses lois et ses armes. »

Manuel.

« Louis IX avait pour conserver son ascendant des moyens bien  
 » différents de la force des armes. De tout ceux qui ont porté le  
 » sceptre dans aucun pays, cet excellent prince fut peut-être le plus  
 » parfait modèle d'une probité irréprochable, et d'une pureté de  
 » conscience vraiment chrétienne. Le règne de saint Louis offre un  
 » charme tout particulier en ce qu'il montre les avantages inestimables  
 » qu'un roi vertueux peut procurer à ses peuples, sans avoir besoin  
 » d'un génie extraordinaire. Pendant un demi-siècle, qu'il gouverna  
 » la France, on ne trouve pas dans sa conduite le moindre oubli des  
 » principes de modération et de désintéressement, et cependant il  
 » étendit l'influence de la couronne bien plus que n'avait fait le  
 » plus ambitieux de ses prédécesseurs. »

Hallam, l'Europe au moyen-âge.

Après avoir retracé l'imperfection de la législation au moyen  
 âge, l'auteur profond et lumineux de la Restauration de la société  
 française s'exprime ainsi : « Telle était la situation des institutions  
 » françaises, quand saint Louis entreprit de remettre la royauté en  
 » possession de ses principaux attributs, et l'on ne sait ce qu'on  
 » doit le plus admirer de la supériorité d'esprit qu'exigeait une si  
 » grande résolution, ou de la sagesse des moyens qu'il employa  
 » pour l'accomplir.

» Ainsi saint Louis remplit son objet; ses règlements faits pour  
 » ses domaines réformèrent la justice dans l'état, par la force de  
 » l'exemple; inviter, quand il ne faut pas contraindre, conduire,  
 » quand il ne faut pas commander, c'est l'habileté suprême. »

Montesquieu, Esprit des lois, liv. 28, chap. 38.

« Celui qui entreprend d'écrire l'histoire de Louis IX se sent,  
 » en prenant la plume, pénétré d'un saint respect. C'est un ca-  
 » ractère si beau et si parfait, que l'historien semble dépouiller  
 » son office de juge et de censeur, pour se renfermer dans une  
 » admiration enthousiaste; il réunit à toute la mâle énergie et à  
 » toute la mâle fierté des vertus de l'antiquité, toute la mansue-  
 » tude, toute la sublime et active résignation qu'il avait apprise

» dans l'Évangile; et, en effet, personne avant lui n'avait mieux fait  
 » comprendre aux autres le livre de l'homme-Dieu. Il explique la  
 » doctrine par les actions, le symbole par la sublime application qu'il  
 » en fait; c'est un apôtre qui sème l'Évangile dans le monde par ses  
 » vertus, par son dévouement perpétuel à l'humanité et au bien pu-  
 » blic; que dire à un homme, que reprocher à un roi, dont toute l'am-  
 » bition fut de cacher ses vertus sous la modestie évangélique? »

M. de Lacretelle.

« Saint Louis étendit par sa législation l'influence de son  
 » règne sur tous les siècles. Ce monarque religieux, dont chaque  
 » action rappelle un devoir de la royauté, ramena la politique à l'é-  
 » quité la plus sévère. Il abaissa devant la loi l'autorité de ses vas-  
 » saux, et la sienne propre. Il eut une droiture généreuse et in-  
 » flexible, un génie vaste et hardi, un caractère ferme et invariable.  
 » Il fut grand sur le trône, par la justice, qui est la bienfaisance des  
 » rois; il se signala dans les armées par sa valeur, dans la victoire  
 » par sa modération, dans ses fers par l'empire qu'il y conserva  
 » sur des barbares dont il était l'esclave. Après avoir assuré la fé-  
 » licité de ses contemporains par ses vertus, saint Louis prépara  
 » le bonheur de sa postérité par ses lois. Chaque siècle a reçu de  
 » lui de nouveaux bienfaits, et il s'est acquis des droits à la recon-  
 » naissance de l'Europe entière. »

Le cardinal Maury, Essai sur l'éloquence de la chaire, II, p. 297.

« Naturellement juste et bon, il avait inséparablement attaché ses  
 » sentiments moraux à ses affections pieuses, et à ses habitudes régu-  
 » lières, à ses pratiques chrétiennes, en sorte qu'il ne pouvait jamais  
 » être entraîné hors des voies de la sagesse et de l'équité que par  
 » quelques faux enseignements des théologiens de son siècle; encore,  
 » voyons-nous que la rectitude de son jugement et la pureté de sa  
 » conscience l'ont plus d'une fois préservé de leur erreur et affran-  
 » chi de leur empire. Les ouvrages des savants amis de saint Louis,  
 » quoique le plus souvent théologiques, embrassent presque toutes  
 » les connaissances humaines qui pouvaient être cultivées. Guillaume

» de Rennes, Hugues de Saint-Cher, Étienne de Bourbon, Vincens de Beauvais, Geoffroy de Beaulieu, Humbert de Romans, Guillaume de Morbeck, Albert-le-Grand, Thomas d'Acquin, et tant d'autres cénobites ou ecclésiastiques séculiers, sur lesquels saint Louis sut répandre des bienfaits, font reconnaître que sa pieuse libéralité n'a pas été inutile aux lettres. »

M. Daunou, *Hist. litt. de la France*, tome XIX, page 169, 171.

« Il joignit à une âme tendre, de la sérénité dans l'esprit, de la douceur dans le caractère, et une foi ardente et aveugle; il était donc fait pour être proclamé par les prêtres un saint, et pour rendre sa sainteté aimable et chère au commun des fidèles: le plus consciencieux des hommes qui aient porté une couronne; c'est pour avoir uniquement été dirigé par le sentiment du devoir, qu'il mérite notre admiration. Mais Louis IX, qui recevait avec la plus profonde humilité et la croyance la plus inébranlable tous les enseignements des prêtres, devait se tromper fréquemment sur la nature de ce devoir; à mesure qu'il avançait en âge et que son caractère se développait, on pouvait toujours reconnaître que l'exaltation religieuse avait étouffé tous ses autres sentiments et toutes ses autres passions; on ne devait jamais chercher à expliquer sa conduite par son intérêt ou les avantages qu'il en pouvait attendre; c'est dans sa conscience seule qu'on pouvait en trouver les motifs. »

M. de Sismondi, *Hist. des Français*, VII.

(*Ib.*, VIII, p. 64.) « Le règne de saint Louis est une des époques les plus importantes dans l'histoire de France; ce saint roi reconstruisit la monarchie, il la transporta de ses anciennes bases sur d'autres presque absolument nouvelles: ce fut en raison des changements qu'il introduisit dans la législation que tous les pouvoirs auparavant éparés dans la nation, vinrent successivement se fondre et s'anéantir dans le pouvoir royal. Après lui, elle passa sous le régime absolu; la féodalité ne fut pas abolie par saint Louis, mais elle cessa d'être souveraine: après lui et pendant les siècles

» qui suivirent, il n'y eut en France d'autre souverain que le roi. . .  
» l'effet de la législation fut incontestablement de ruiner et de dé-  
» truire le système féodal, et de ramener tous les vassaux sous la  
» dépendance de la couronne ( p. 68 ). On peut souvent douter de  
» l'étendue des lumières de Louis IX, jamais de la franchise de son  
» cœur ( 69 ). Doué d'un sens droit, son esprit était suffisamment  
» orné par les études qui se trouvaient alors à sa portée; il aimait la  
» lecture, et quoique ce fût principalement celle des livres religieux,  
» il n'était point étranger à l'expérience qu'un roi peut recueillir des  
» siècles passés. Il avait, à l'égal des princes de son âge, du cou-  
» rage personnel, l'intrépidité d'un soldat à la guerre et les qualités  
» d'un capitaine. Cependant il causa la ruine des armées ( 119 ).  
» Plus on a étudié saint Louis et plus on s'est attaché à lui: on a  
» trouvé réunies en lui ces qualités aimables, ces vertus douces qui  
» brillent d'un éclat d'autant plus pur qu'on pénètre plus avant dans  
» la demeure du héros, qu'on lit mieux dans le fond de son cœur.  
» Cet attrait a été encore augmenté par la gracieuse naïveté des  
» récits de Joinville, son ami, le premier des écrivains chevaleres-  
» ques et l'un de nos plus anciens prosateurs ( 276 ). Doué d'un  
» sens juste et droit, qu'on retrouvait toujours sauf les cas où la  
» superstition de son siècle l'aveuglait, il avait beaucoup de bonté,  
» beaucoup de piété pour toutes les souffrances, et surtout un sen-  
» timent exquis de son devoir; c'était par ce sentiment que toutes  
» ses actions étaient réglées; mais ces qualités le rendaient réservé,  
» modeste, peu impatient de se produire, peu empressé de tenter  
» les entreprises qui illustrent les jeunes gens; il était trop conscien-  
» cieux pour faire la guerre avec le seul désir de la gloire et de la  
» puissance. Sa conscience le rendait brave, car il était en même  
» temps trop religieux, trop confiant en Dieu, et trop résigné pour  
» sentir la peur. Mais il n'avait probablement point ce bouillonne-  
» ment de sang, cette surabondance de vie, qui font la vaillance;  
» il paraît qu'il était d'une taille grêle et d'une santé délicate: que  
» comme soldat, il devait être un guerrier peu redoutable; comme  
» général, il montra à plus d'une reprise son extrême ignorance  
» dans l'art de diriger les armées. »

« Saint Louis était par-dessus tout un homme consciencieux, un homme qui avant d'agir se posait à lui-même la question du bien et du mal moral, indépendamment de toute utilité, de toute conséquence ; de tels hommes sont rarement montés sur le trône, et plus rarement demeurés tels. Marc-Aurèle et saint Louis sont peut-être les deux seuls princes qui, en toute occasion, aient fait de leurs croyances morales la première règle de leur conduite : Marc-Aurèle en stoïcien, saint Louis en chrétien. Quiconque perdrait de vue ce fait fondamental, se ferait des événements accomplis sous le règne de saint Louis, et du tour qu'il a voulu donner au pouvoir royal, une idée fausse. L'homme explique seul la marche de la civilisation. »

M. Guizot, Cours d'hist. moderne, 1<sup>er</sup>, p. 38.

Au milieu de ces esquisses tracées du moins de bonne foi, si toutes ne sont pas ressemblantes, écoutons un des sectateurs de l'école de Ferney et de 93, qui, oubliant sans doute la leçon du maître, s'écrie :

« Les moines firent de saint Louis un superstitieux et un fanatique. Ils en firent presque un moine et parvinrent à lui inspirer la plus aveugle confiance ; son courage égalait sa moralité ; il aurait été le meilleur des rois, si la barbarie des institutions, celle des mœurs et des habitudes de son temps, n'avaient rétréci ses bonnes intentions, et s'il eût eu d'autres instituteurs que les moines..... ses ordonnances contre les juifs, contre les blasphémateurs, sont celles d'un tyran aveugle et furieux. »

M. Dulaure, Hist. de Paris, chap. II, p. 114, 115, 118.

« Parmi les réflexions qui précèdent l'extrait de la Bataille des vices contre les vertus, Legrand d'Aussy en a dirigé contre saint Louis quelques unes qui nous ont paru fort injustes, mais qui n'étaient peut-être que sévères à l'époque où Legrand d'Aussy écrivait (an VII de la république). Toutefois nous ne croyons pas qu'on puisse, à moins d'être aveuglé par l'esprit de parti, soutenir aujourd'hui que Louis IX fut l'un des souverains les plus médiocres et même l'un des plus funestes qu'ait eus la France..... si nous voyons aisément en quoi son règne a été glorieux pour

» la France, nous n'apercevons point avec autant de facilité en  
 » quoi il lui a été funeste. »

M. Achille Jubinal, édition de Rutebeuf, tome II, p. 56.

« Non, la postérité, ne cessera jamais de louer cette passion  
 » de justice qui remplit toute la vie de Louis IX, cette ar-  
 » deur de connaître la vérité si rare même chez les grands rois,  
 » cet amour pour la paix auquel il sacrifia jusqu'à la gloire qu'il  
 » avait acquise dans les armes, cette sollicitude pour le bonheur  
 » de tous, cette tendre prédilection pour la pauvreté, ce profond  
 » respect pour les droits du malheur et pour la vie des hommes;  
 » vertus qui étonnèrent le moyen âge, et que notre siècle retrouve  
 » encore dans les descendants d'un si grand prince! »

M. Michaud, Hist. des croisades, tome V, p. 3, édition de 1827.

Terminons cette revue (en regrettant de ne pouvoir le citer en entier) par le magnifique éloge du saint roi tracé par un jeune écrivain du XIX<sup>e</sup> siècle, dont le talent suave et élevé est déjà plus qu'une espérance pour la cause religieuse.

— « Cette régence (de Blanche de Castille) annonce dignement  
 » le règne de saint Louis, le modèle des rois, sur qui la pensée  
 » de l'historien se repose comme sur le personnage peut-être le  
 » plus accompli des temps modernes. Tandis que le culte chrétien  
 » honore en lui la réunion de toutes les vertus qui peuvent mé-  
 » riter le ciel, en lisant l'histoire de cette vie si sublime et si tou-  
 » chante à la fois, on se demande si jamais le Roi du ciel a eu sur  
 » la terre un serviteur plus fidèle que cet ange couronné pour un  
 » temps d'une couronne mortelle, afin de montrer au monde com-  
 » ment l'homme pouvait se transfigurer par la foi et l'amour. Quel  
 » cœur chrétien pourrait ne pas tressaillir d'admiration en songeant  
 » à tout ce qu'il y a eu dans cette âme de saint Louis; à ce senti-  
 » ment si violent et si pur du devoir? à ce culte exalté et scrupu-  
 » leux de la justice, à cette excessive sensibilité de conscience qui  
 » l'engageait à renoncer aux acquisitions illégitimes de ses prédé-  
 » cesseurs, au dépens même de la sûreté publique et de l'affection de

» ses sujets ! à cet amour immense du prochain qui débordait de  
 » son cœur.... et cependant, à toutes les vertus du saint, il savait  
 » unir la plus téméraire bravoure ; c'est qu'il pouvait combattre et  
 » mourir sans crainte, celui qui avait fait avec la justice de Dieu et  
 » des hommes un pacte inviolable ! Sur son lit de mort, il dicte à  
 » son fils les plus belles paroles qui soient jamais sorties de la  
 » bouche d'un roi.... il fut le dernier des rois croisés, des rois vrai-  
 » ment chrétiens, des rois pontifes... il en avait été le plus grand !... »

Le comte Charles de Montalembert, *Introd. à l'hist. de sainte Élisabeth de Hongrie*, p. 173.

*Page 11, ligne 7. « Les ruines de Carthage »*

« L'origine des croisades (Fleury, XVIII, page 1<sup>re</sup>) fut des pè-  
 » lerinages de la Terre-Sainte devenus fréquents depuis le règne de  
 » Constantin, après que la croix fut retrouvée et les saints lieux réta-  
 » blis, ils durèrent trois cents ans sans obstacle, mais la conquête des  
 » arabes musulmans au VII<sup>e</sup> siècle commença à mettre quelques  
 » difficultés, quoiqu'ils vénérassent Jérusalem, la maison sainte !

» La triste peinture de la servitude où gémissaient les chrétiens d'o-  
 » rient (par les pèlerins voyageurs dont les relations existent, entre  
 » autres celle d'Arculfe, évêque français, écrite sur la fin du VII<sup>e</sup> siècle,  
 » par Adamon, abbé irlandais) commencèrent à exciter l'indigna-  
 » tion. Charlemagne avait reçu du kalife Aaroun la clef du saint  
 » sépulcre, en signe de liberté du pèlerinage; il ne combattit que  
 » les sarrasins des frontières de l'Espagne.

» Vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, les chrétiens d'occident se réunirent  
 » pour former une entreprise contre les ennemis de la religion. Le  
 » pape Grégoire VII, homme courageux et capable de vastes desseins,  
 » en fut le premier auteur. Les croisés furent d'abord pèlerins armés.  
 » Je ne vois pas que l'on ait mis en question si cette guerre était  
 » juste, tous les chrétiens d'orient et d'occident le supposaient éga-  
 » lement. Saint Thomas, au XIII<sup>e</sup> siècle, dit cependant : Qu'on ne  
 » doit pas contraindre les infidèles à embrasser la foi, mais seule-  
 » ment que les fidèles, doivent, quand ils le peuvent, employer la

> force pour les empêcher de nuire à la religion, soit par leur per-  
 > suasion, soit par leurs persécutions ouvertes. Et c'est pour  
 > cela, ajoute-t-il, que les chrétiens font souvent la guerre aux  
 > infidèles, non pour les contraindre à croire, mais pour ne pas  
 > mettre obstacle à la foi. >

Il est difficile de résumer en moins de mots le caractère des croisades que l'a fait M. l'Abbé de Cambacérès, dans le panégyrique de saint Louis, qu'il composa en 1768.

« Transporter au-delà des mers des vassaux rebelles et factieux,  
 > et par là rendre le calme à l'État. Tourner contre les barbares la  
 > fureur de ces lions indomptés qui déchiraient la patrie, et par là  
 > laisser reposer les peuples. Occuper leurs armes contre un enne-  
 > mi éloigné, afin qu'ils ne les tournassent pas contre leurs rois, et par  
 > là affermir le trône, et par les guerres étrangères, étouffer les intesti-  
 > nes : *en voilà la politique.*

> Combattre un peuple féroce qui avait pour article de foi d'ex-  
 > terminer les chrétiens ; qui avait porté ses ravages en Espagne,  
 > en Portugal, en Allemagne, et jusque dans la France ; qui prépa-  
 > rait des fers à toute la chrétienté, si la religion n'eût réuni les  
 > princes chrétiens contre ces rapides conquérants, et, par les croi-  
 > sades, délivré l'Asie, et rassuré l'Europe : *en voilà la justice.*

> Osons donc une fois braver le préjugé, et nous présenter ces guer-  
 > res saintes aussi heureuses qu'elles auraient pu l'être ! L'Asie ne  
 > serait point la proie des barbares. La loi de l'Évangile aurait fait  
 > des mœurs et des hommes, là où la loi d'un imposteur n'a produit  
 > que des mœurs honteuses pour l'humanité. L'Europe, l'Asie,  
 > l'Afrique, ne seraient pour ainsi dire qu'un peuple et une religion ;  
 > la mer serait sans pirates, le commerce sans obstacle, le nom de  
 > chrétien sans ennemis, des millions de malheureux, nos frères et  
 > nos compatriotes, ne gémissaient point à la honte des nations, sous  
 > les fers des infidèles, et en voyant le monde affranchi de la tyrannie  
 > ottomane, au lieu de dire : Quelle folie que les croisades, on  
 > s'écrierait : Quel malheur pour l'humanité que les croisades n'aient  
 > pas réussi : *en voilà l'apologie.* >

Les bons esprits qui ont voulu approfondir l'influence des croisades

sur la civilisation Européenne ont tous été du même avis, et à leur tête se placent naturellement le vénérable historien des croisades, M. Michaud, son jeune compagnon de voyage en orient, M. Poujoulat, et M. le comte de Choiseuil d'Aillecourt, dans son excellent mémoire couronné par l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, et qui lui en a ouvert les portes; disons donc, en terminant, que si les croisades eussent réussi, l'Égypte serait devenue une colonie française et chrétienne; par elle, on aurait vu s'établir une communication facile entre l'Europe et l'Asie, et le nom de saint Louis serait peut-être de nos jours béni sur les côtes africaines, comme il l'est chez tous les peuples chrétiens.

*Page v, ligne 8.* « le noble sénéchal de Champagne. »

Il paraîtrait que le manuscrit original de ses mémoires, trouvé peut-être à Joinville, ou venu, soit d'Aix, d'Angers ou de tout autre château et palais du roi René d'Anjou, fut possédé par Antoinette de Bourbon, duchesse de Guise, aïeule du Balafre. Elle le confia à Louis Lassère, doyen de Tours, qui travaillant à une 3<sup>e</sup> édition de la vie de saint Jérôme, y inséra un abrégé de celle de l'aïeul de l'illustre princesse.

M. de la Bastie (de l'académie des inscriptions et belles-lettres.) pensait cependant que l'original de l'histoire de saint Louis fut d'abord transporté en Angleterre, lorsque, en 1429, le duc de Bedford donna décharge des livres du Louvre à Garnier de Saint-Yon, qui en avait la garde. Quoi qu'il en soit, le manuscrit qui existait entre les mains d'Antoinette de Bourbon fut trouvé à Lucques par M. de Sainte-Palaye, dans la bibliothèque d'un sénateur florentin. C'était un petit in-fol. sur vélin, d'une assez belle écriture, du commencement de 1500, orné de miniatures, dont l'une représente saint Louis dans son lit, parlant au sire de Joinville, qui lui-même dicte à un secrétaire; les autres miniatures se rapportent aux principaux traits de la vie du monarque, et sont précédées d'un titre de cette sorte : — Comment ly roys fust prins. — Comment il monta sur mer pour venir en France, etc.

Mém. de l'académie des inscriptions et belles-lettres, xv, 691, 706, 746. Dissertation sur la vie de saint Louis, 28 novembre 1738, etc., etc.

Page vi, ligne 28, « demeurées manuscrites »

Nous citerons entre autres l'histoire anonyme écrite pour le dauphin (manuscrit de l'oratoire); il en a existé plusieurs du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle, mais on ne les connaît plus que par les catalogues ou inventaires des librairies de Charles V, et des ducs de Berry et de Bourgogne.

On ne peut donner le titre d'histoire à un manuscrit de la bibliothèque du collège de Navarre (n<sup>o</sup> 25 de la bibliothèque royale), aussi sans nom d'auteur, et intitulé : *Mystère de la vie du roy saint Loys*; il renferme deux cent quarante-cinq feuillets in-4<sup>e</sup> contenant environ quarante-trois vers chacun (à peu près dix mille cinq cents); il est sur papier grossier, et l'écriture paraît remonter à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ou au commencement du suivant, sous le règne de Charles V; les premiers feuillets manquent, sans doute, car on n'y trouve point le prologue obligé; en tête du volume, on lit : *Pro librariâ regali collegii Campaniæ-Navarræ*.

On trouve également à la bibliothèque royale (Saint-Germain, n<sup>o</sup> 1535-2191) un manuscrit in-4<sup>e</sup>, sur vélin à tranches dorées, d'une belle conservation, renfermant soixante-treize feuillets de vingt-quatre vers chacun (trois mille cinq cents) dont l'écriture paraît être de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle; on lit au premier feuillet : « Cy com-  
» mence la vie de monseigneur saint Loys, roi de France, par per-  
» sonnaiges, composée par Pierre Gringore, à la requeste des maistres  
» et gouverneurs de ladicte confrairie dudict saint Loys, fondée  
» en leur chapelle de Saint-Blaise.

» On y voit la devise de Gringore : *Raison partout !* » on y a joint la suivante : « *A bien vienne tout !* » 1560; il existe aussi en vers (mais imprimé en 1619, in-8<sup>e</sup>, Paris, de Bray) la vie du bienheureux saint Louis, roi de France, par frère François de Sarcy, père gardien des cordeliers de Vastan; on peut en juger par le début :

- « Je consacre mes vers à Loys, qui surpasse
- » En justice, en douceur, plusieurs rois de sa race;
- » Que l'olympé chérist, et à qui l'univers
- » Offre de toute part mille chapeaux couverts

- > De palmes, de lauriers, augure de sa gloire,
- > Que l'on voit engravée au temple de mémoire !
- > Bastissant ce dessein, je prendrai pour modèle
- > De son plus saint aieul la céleste chandèle
- > Qui, montrant à nos yeux un sensible tableau,
- > Parmi tant de destroits sera nostre flambeau. >

On connaît le poème du père Lemoine intitulé : « Saint Louis > ou de la Sainte-Couronne conquise sur les infidèles ». Il le dédia au grand Condé. Ce poème in-4° fut achevé d'imprimer en 1653....

Un auteur anonyme a publié, il n'y a pas un demi-siècle : « la > Louiséide, ou histoire de l'expédition de saint Louis à la Terre-Sainte, poème épique; mais c'est une œuvre ensevelie dans l'oubli.

*Page xvii, ligne 9.* « qui présentent sans cesse la féodalité. »

Un studieux observateur du moyen âge, M. Guizot, s'exprime ainsi sur la féodalité :

— « L'universalité du régime féodal prouve sa nécessité dès le > X<sup>e</sup> siècle ; il succède à la barbarie, et ne manque pas de grandeur > intellectuelle; la chevalerie, fille de la féodalité, d'où est sorti > cet idéal de sentiments, élevés, généreux, fidèles, dépose en fa- > veur de son berceau. Les premiers élans de l'imagination euro- > péenne, les premiers essais de littérature, les premiers plaisirs in- > tellectuels que l'Europe ait goûtés au sortir de la barbarie, c'est > sous l'aile de la féodalité; c'est dans l'intérieur des châteaux que > vous les voyez naître en France, en Allemagne; c'est aux temps féo- > daux que se rattachent les premiers souvenirs littéraires, les pre- > mières jouissances intellectuelles de l'Europe.

Cours d'hist. moderne. Hist. gén. de la civilisation de l'Europe.

*Page xviii, ligne 9.* « en rapport avec la richesse des docu- > ments. »

On trouve des vues excellentes dans le rapport sur la commission des archives d'Angleterre (*Record commission*) fait aux savants et

aux antiquaires français; une foule de jeunes gens se livrent laborieusement à l'étude des chartes; des documents précieux en sont le résultat, et l'on ne saurait trop applaudir aux encouragements qu'un ministre homme d'état, et son successeur à l'instruction publique, ont donné à ces travaux utiles.

Nous citerons entre autres journaux périodiques spécialement consacrés aux recherches historiques, la *Revue anglo-française*, dirigée avec zèle par M. de la Fontenelle de Vaudoré; le *Journal de l'institut historique*, qui ne saurait faillir à sa mission sous la direction de M. E. de Montglave; le *Bulletin monumental des antiquaires de Normandie*, par M. de Caumont, membre correspondant de l'institut; l'*Austrasie*, Revue de l'Est, etc.

Page xx, ligne 16. « de le suivre dans sa vie privée, »

Parmi les critiques qui attendent tout ouvrage de quelque portée, il en est une que je prévois, et à laquelle je dois franchement répondre d'avance : on trouvera peut-être trop long et hors d'œuvre, dans le texte, le tableau détaillé de la vie intérieure de saint Louis, et de ses pratiques religieuses, bien qu'il ne soit que la substance abrégée de Nangis. J'ai hésité, je l'avoue, à le laisser tel qu'il a été écrit; mais s'il interrompt le fil de la narration, ce n'est que dans une phase peu féconde en événements de la vie du saint roi. Fallait-il renvoyer dans les notes, dans des chapitres à part, à la fin des volumes, des circonstances instructives et intéressantes, par cela seul qu'elles allongent le texte? fallait-il disséminer des traits de même nature, tels que l'état des arts, les fondations du saint roi, ses séjours dans les châteaux, ses voyages, ses actes de justice ou de législation, aux époques précises et dans leur rigoureuse chronologie? j'ai dû penser que les présenter réunis aux yeux du lecteur le frapperait et l'attacherait davantage. Cette innovation, si c'en est une, me paraît motivée; l'usage contraire, quoique généralement adopté jusqu'à ce jour, m'a toujours paru avoir l'inconvénient de faire sans cesse rétrograder la mémoire, de la fatiguer par conséquent, et de détruire l'ensemble par la répétition des mêmes faits pris isolément.

Page xxiii, ligne 9. « dotaient de l'Algérie, prélude d'autres » conquêtes. »

On sait maintenant qu'après la conquête d'Alger, un des articles du traité avec le bey de Tunis était qu'il protégerait les prêtres catholiques nommés pour desservir une chapelle dédiée à saint Louis et bâtie sur les lieux témoins de sa mort; voici cet acte si honorable pour la France :

Traité avec le bey de Tunis, pour la cession du Camp de saint Louis.

« Louanges à Dieu, l'unique, auquel retournent toutes choses !  
 » Nous cédon's à perpétuité à S. M. le roi de France un emplacement  
 » dans la Maalka, suffisant pour ériger un monument religieux en  
 » l'honneur de Louis IX, à l'endroit où ce prince est mort : nous nous  
 » engageons à respecter et à faire respecter ce monument consacré par  
 » l'empereur de France, à la mémoire d'un de ses plus illustres aïeux.  
 » Salut de la part du serviteur de Dieu. »

Le 7 de séfer, de l'année 1246 de l'hégire (juillet 1830).

HUSSEIN, Pacha-Bey.

Que le Très-Haut lui soit favorable !

Le consul général des affaires du roi,

LESSEPS.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

HISTOIRE  
www.libtool.com.cn DE

# SAINT LOUIS,

ROI DE FRANCE.

---

## LIVRE PREMIER.

---

1200—1254.

I. Un des siècles les plus féconds du moyen âge touchait à son terme. Commencé avec le dernier soupir de Godefroi de Bouillon, le chef des saintes guerres, il entendit les puissantes voix de Pierre l'Hermite, de saint Bernard; celle plus harmonieuse d'Abailard; la parole grave de Suger, «le Père de la patrie,» et put admirer ainsi dans leurs divers types, l'alliance de l'éloquence, de la foi, de la poésie, de la sagesse. Les hommes forts et les grandes choses se pressaient dans son sein. Il avait vu naître les institutions religieuses et chevaleresques, triple faisceau envoyé en aide par l'Occident à l'Orient, et ses générations avaient palpité aux exploits de Richard-Cœur-de-Lion, de Philippe-Auguste, de Saladin et de Barberousse, ces rivaux de gloire. Enfin, le XII<sup>e</sup> siècle ne devait pas se clore sans laisser aux domi-

nateurs des peuples un dernier enseignement, sorte de conseil et de châtement descendu d'en haut. Cette grande leçon providentielle fut donnée à la France dans la personne du monarque auquel ce royaume était redevable d'un nouveau degré de splendeur et d'accroissement, de son salut même. Philippe-Auguste, encore dans l'âge des illusions, fut la triste preuve que la gloire est une faible égide contre les chagrins intimes mêlés aux remords, et qu'ils arrivent droit au cœur, à travers le manteau royal ou la cotte d'armes du héros.

Plongé dans un veuvage anticipé, malgré trois mariages et deux femmes encore vivantes; isolé dans l'immense palais du Louvre qu'il achevait, ce prince n'attendit point la majorité de Louis de France, l'unique fruit de son union avec Isabelle de Hainaut, pour lui chercher une compagne. Il avait songé, dès 1195, à Éléonore d'Angleterre, sœur d'Arthur élevé à sa cour, promise d'abord par Richard-Cœur-de-Lion, et refusée ensuite au fils de Léopold d'Autriche, son impitoyable géôlier. Mais cette négociation s'étant rompue, Éléonore retourna à Londres où sa malheureuse destinée lui réservait une prison de quarante années et le tombeau.

Mystérieuse dans ses voies, la providence du royaume des lys se révèle alors en entier; et, étrange contraste! Blanche de Castille, l'honneur du trône, l'amour de son époux, l'orgueil du siècle, est donnée à la couronne de France par la reine la plus fatale à la monarchie.

Instrument de cette providence, la répudiée Aliénor quitte tout à coup sa cellule de Fontrevault; on la voit, ombre vivante de la célèbre héritière d'Aquitaine, tra-

verser, à l'âge de près de quatre-vingts ans, le noble duché porté par elle à Henri Plantagenet, franchir les Pyrénées et arriver en Castille auprès de la princesse sa fille.

Don Alphonse IX, Sanchez, dit le Bon et le Noble, l'un des plus grands monarques dont s'honore l'Espagne, régnait alors sur cette heureuse contrée. L'aînée de ses filles, Dona Bérengère, avait épousé Alphonse, roi de Léon; et les deux plus jeunes, Urraca et Blanche, non encore mariées, faisaient l'ornement de Tolède et de Burgos.

L'aïeule ayant tout disposé afin que l'une des infantes pût ceindre le diadème de reine de France, fait part de ses projets à Philippe; ce prince sourit à la pensée d'une union, gage d'une paix durable, et qui d'ailleurs rendrait plusieurs fiefs à la couronne. En effet, le roi d'Angleterre s'obligeait, outre une pension de 3000 marcs d'argent (environ 150,000 fr.), à investir sa nièce des baronies d'Issoudun, de Grassai, de Châteauroux, etc. Le fils de Louis-le-Jeune, en janvier 1200, a une entrevue entre les Andelys et Gaillon, avec Jean Lankland, (ou

---

Mariana, Hist. d'Espagne, II, 844. Ferreras, Hist. d'Espagne, tome III, 538. Vie d'Éléonore de Guienne, p. 103. Manuscrit de Lenain de Tillemont, fol. 2. Roger de Hoveden, p. 431, 454, 456. Mathieu Paris, p. 199. Rigord, p. 43, 44. Chron. cinct., 262. Oroux, Hist. eccl. de la maison de France, liv. III. Guiff.-Le-Breton. D'Auteuil, Hist. de Blanche de Castille, p. 3. Journal d'Aubery, manuscrit de l'arsenal, in-4°. Duchesne, Hist. de la maison de Chastillon, p. 69, 72, 73. Chron. de Saint Martin de Tours.

**Sans-Terre) oncle des princesses**; et au commencement du printemps, une magnifique ambassade conduite par le connétable Mathieu de Montmorency, se présente en Castille, chargée de demander une compagne pour l'héritier du royaume.

La courtoisie espagnole ne pouvait faire défaut à sa vieille réputation dans la patrie du Cid, le héros de Burgos; ni à Tolède, la noble ville, centre de la civilisation méridionale. Aussi, les chevaliers émules de Rodrigue, les gentilsfemmes, dont le cœur battait aux souvenirs romanesques de Chimène, fêtèrent-ils à l'envi, sur les bords parfumés du Tage, l'élite de la chevalerie française. Mais plus Montmorency et sa suite voyaient les filles d'Alphonse IX, soit dans l'ancien palais des Maures, soit dans la magnifique cathédrale, moins ils pouvaient se prononcer entre les deux infantes également belles, sages, spirituelles; les barons demeuraient donc indécis. Aliénor de Guienne fit, dit-on, pencher la balance. Toutefois, au rapport des chroniques, le choix tint à un nom plus doux à prononcer. Quoi qu'il en soit, l'hymen de Blanche ouvrit le siècle auquel elle devait elle-même attacher tant de grandeur et de souvenirs.

La jeune fiancée fut conduite par son père jusque sur les marches de la Gascogne, au-delà de Roncevaux. Son aïeule l'amena ensuite à Bordeaux, escortée de l'ambassade et de la fleur des barons de Castille. Là, après les fêtes de Pâques (9 avril 1200), la vieille reine embrasse Blanche, la confie à l'évêque Élie pour la déposer entre les mains de Jean-Sans-Terre, regarde sa mission comme finie, et disparaît. Elle a compris que « le cimetière des rois, » à Fontrevault, la réclame

plutôt que les splendeurs nuptiales; et reprenant sa robe de bure, elle rentre dans sa cellule pour n'en plus sortir vivante. Trois ans après, Aliénor dut mourir avec un poids de moins sur le cœur. Solennelle expiation envers le royaume, l'ineffable don de Blanche rachetait bien des erreurs, effaçait bien des égarements, purifiait bien des scandales; il compensait le duché d'Aquitaine!

Philippe et son fils, suivis de l'élite des barons de France, s'étaient hâtés de venir à la rencontre de l'infante; leur première entrevue eut lieu le lundi, 22 mai, entre le château de Butavant, qui relevait du roi d'Angleterre, et celui de Gouleton, fief de la couronne des lys.

Le lendemain, 23, l'évêque de Bordeaux célébra les fiançailles, en présence d'un grand nombre de prélats et de chevaliers des trois nations. Louis et Blanche étaient âgés l'un et l'autre d'environ 13 ans.

La France, sur laquelle rejaillissait l'interdit lancé par Innocent III contre Philippe, ne fut pas témoin de la cérémonie du mariage. Elle eut lieu à Portmort (Purmor ou Parmoy), près de Château-Gaillard, domaine du monarque anglais.

Malgré cette circonstance qui déshéritait le Louvre et Notre-Dame de Paris des fêtes nuptiales, une vive allégresse n'en régna pas moins au milieu des trois cours réunies. Des pas d'armes, des joutes, des fêtes de toute espèce s'y succédèrent, et la nouvelle mariée y fut constamment l'objet des hommages comme de l'admiration. La fraîcheur merveilleuse de son teint, sorte de reflet de la pureté de son âme, frappait sur-

tout la cour de France, et les trouvères normands y puisaient un intarissable sujet d'exaltation poétique. Aussi, le rimeur en titre de Philippe-Auguste (dont il était à la fois le conseiller et l'historien) ne put s'empêcher de proclamer en vers latins une aussi rare beauté : « Blanche, en effet, disait-il, de cœur et de visage, annonçant par son nom même le mérite dont elle brille à l'intérieur et au dehors ! »

Jaloux de signaler son adresse aux yeux de sa compagne, Louis parut dans les différents tournois du 25 mai, où figurèrent peut-être les ancêtres du grand capitaine Gonzalve de Cordoue, comme ceux de Las-Cazas, l'immortel défenseur des Indiens. Mais le novice chevalier reçut dans sa dernière rencontre un si rude coup de lance au bras, que l'émotion et l'effroi gagnèrent tous les assistants. Aussi, son père lui fit-il jurer, devant des témoins pris parmi les jouteurs, « de ne plus se mêler désormais, en semblables expertises d'armes. Le prince s'obligea même de sceller de son scel un acte où il déclare : renoncer à se trouver jamais à encourager gens à se hardier en tournoys. . . et se d'aventure il s'en faisait prez de luy, il ne portera haubert, ne chapel de fer comme chevalier ou sergent d'armes, ains seulement ira pour les veoir. »

Louis jura en outre, dans le même acte, « de ne recevoir nul en son service militaire, ne serviteur en sa maisnie, s'il n'a auparavant prêté féauté au roy ; et s'il sçait quelque chose de fascheux contre luy, il l'en advertira. »

Après les fêtes, les monarques passèrent encore quelques jours à Vernon. Puis, confiant sa nièce à

Philippe, Jean-Sans-Terre retourne à Londres, et le roi de France et Louis ramènent Blanche à Paris. Elle y fut reçue « en grande liesse du peuple et du clergé, » et ce fust une des assemblées les plus solennelles et nombreuses qu'on ayt oncques vues. » Philippe-Auguste paraissait surtout radieux; il avait enfin auprès de lui un cœur fait pour le comprendre et pour le consoler.

Peu après cette union, on vit arriver à Gournay, où se trouvait le monarque, Arthur, fils de Constance, héritière de Bretagne, et de Geoffroy, frère aîné de Jean-Sans-Terre (qui portait, comme ses devanciers, le surnom de Plantagenet, depuis Geoffroy V, comte d'Anjou, qui avait l'habitude d'attacher à son casque une touffe de genêt). « Sa naissance, par une belle » matinée de Pâques, avait, dit-on, excité telle joye » en Angleterre, que vierges des bois et des fontaines » furent ornées de moult belles fleurs, par grant amour » du menu peuple. »

Élevé à la cour de Philippe-Auguste, il venait l'instruire de la rupture de son mariage projeté par Richard-Cœur-de-Lion, avec la fille de Tancrède, roi de Sicile. Fléchissant ensuite le genou : « Sire, dit-il, » octroyez-moi la ceinture de chevalier, quoique je » n'aie guères encore que quinze ans. »

Sans mot dire, le monarque lui ceint sa propre épée, lui chausse des éperons d'or, lui confie le commandement de deux cents lances, reçoit l'hommage lige, et féauté du duché de Bretagne et des quatre comtés de Poitou, du Maine, de Tourraine et d'Anjou. Puis, prenant la main de Marie, sa fille, alors dans la

cinquième année : « Je vous fiance l'un à l'autre, leur » dit-il ; et chacun s'esmerveilloit. »

Pendant le jouvencel retourne en ses états. Mais il ne s'était pas écoulé un long espace de temps, que, le Jeudi saint 1203, Arthur disparaît, et des bruits étranges accusent son propre oncle de sa mort. « Bien- » tôt, nul ne fait doute, que chevauchant ensemble » sur la côte de Normandie, et se trouvant sur un » rocher à pic formant un horrible précipice, iceluy » Jehan le saisit aux cheveux, lui donne de sa dague » dans le cœur, occyt ainsy son nepveu, et le pousse luy » et son cheval dedans la mer, qui lors estoit enflée et » pleine de diverses ondes. » D'autres chroniques prétendent « qu'il le précipita d'une fenêtre du chastel de » Chinon en bas, dont il se desrompist le col. »

Si d'épaisses ténèbres enveloppèrent les détails du crime, on s'accorda unanimement pour désigner l'assassin.

Cité à la cour des pairs en qualité de duc de Normandie, accusé également d'avoir fait offrir au Miramolin ou chef des mahométans, l'hommage de sa couronne en même temps qu'au Pape (fait certifié par un clerc revenu de cette honteuse ambassade), Jean-Sans-Terre est déclaré traître, félon et meurtrier.

Eustache, évêque d'Ély, et Hubert du Bourg, « hommes discrets et éloquents, » demandèrent alors un sauf-conduit, pour qu'il vînt se justifier en personne. « Volontiers, dit Philippe, qu'il vienne en paix » et sûreté. — Et s'en retourne de même, Seigneur, » reprit l'évêque. — Oui, si le jugement des pairs le permet. — Et comme les deux ambassadeurs insistaient :

« Non, de par tous les saints de la France ! s'écria Philippe, à moins que le jugement n'y consente. »

Jean-Sans-Terre, aussi lâche que fourbe, n'osa franchir le détroit, et Philippe, sous le poids d'une excommunication, ajourna sa vengeance. Mais on comprend sa fureur comme l'affliction de Louis, né la même année qu'Arthur et son ami d'enfance. Jamais événement ne produisit une plus douloureuse sensation. On put prévoir dès lors que la lutte allait recommencer avec plus d'acharnement entre la France et l'Angleterre.

Toutefois, au lieu d'associer son fils à la couronne, selon l'usage de ses prédécesseurs, Philippe se contenta, six années plus tard, de lui conférer en grande pompe, à Compiègne, l'ordre de la chevalerie, le jour de la Pentecôte. Louis alors âgé de vingt-deux ans, partagea cet honneur avec cent jeunes gentilshommes. Son père l'investit ensuite du comté d'Artois ; mais en cette occasion, il se borna, par lettres patentes du mois de mai (1209) à céder aux jeunes époux, comme un des apanages « du prince du royaume », les fiefs de Lorris, de Château-Landon, Le Fay, Vitry-aux-Loges, Bois-Commun (terres du Gatinois), et le modeste manoir de Poissy « réputé au pouvoir des fées. »

Simple résidence de chasse dès l'origine, ce château se trouvait cependant assez vaste, en 1189, pour contenir la cour plénière où se réglèrent les affaires de l'État durant le voyage d'outre-mer. Depuis (1201), Poissy était devenu l'asile d'une noble descendante de Charlemagne, Agnez de Méranie, qui, forcée de renoncer au titre d'épouse légitime, y expia, dans les larmes, six années de bonheur et de tendre union ; elle y avait donné

le jour à un fils, dont le nom de Tristan perpétuait le souvenir des angoisses de sa mère.

Peu après, disparut de la terre, sous la simple dénomination de « madame Marie » celle qui avait ceint le diadème de reine de France.

Pleine de pitié pour tant d'infortune, Blanche de Castille éprouvait une sorte de charme mélancolique à habiter Poissy, où son jeune époux se plaisait également plus que partout ailleurs, et où, sans se perdre de vue, ils répandaient mutuellement des bienfaits. Vers le même temps, 9 septembre, 1209, elle y accoucha d'un fils nommé Philippe comme son aïeul. Blanche se trouvait encore à Poissy quand elle eut à frémir pour son père et pour la Castille, et son cœur tressaillit en apprenant la célèbre bataille de la Muradad (de Muradal ou de Tolosa), remportée le lundi, 16 juillet (1212), sur les Maures, refoulés au pied de la Sierra-Morena. Deux cent mille musulmans, dit-on, y perdirent la vie, tandis que, s'il fallait s'en rapporter aux chroniques castillanes, vingt-cinq chrétiens seulement auraient succombé. Les rois de Castille, de Navarre et d'Arragon, appuyés par les souverains de Léon et de Portugal, combattaient à la tête de cette armée qui ne put s'empêcher de reconnaître l'intervention céleste.

A cette époque toute guerrière, toute remuante, Philippe eut à prendre les armes pour pacifier la Flandre. S'étant assuré de Douai, il revint au Louvre, disent les chroniques, « et y laissa son fils Loys, Gauthier de » Chastillon, le comte de St.-Pol et Henri-le-Maréchal » à belle chevalerie. Quand le dict roy fust retourné, » Loys fist sonner la trompe et issist dehors, et alla ar-

» deoir la ville de Courtrai. Mais il y trouva renscoutre  
 » et moult grans poignées. Sy y fust Daniel de Malines  
 » et Philippe de la Gastine pour capitaines, et entra Loys  
 » par force dedans la ville, et la destruisit toute; puis s'en  
 » retourna en France et laissa deux cents hommes pour  
 » garder Lille que le comte Ferrand assiégea et prinist.  
 » Mais Philippe-Auguste la reprinst et y laissa bouter le  
 » feu, et fust l'embrasement tel, qu'infinité de gens furent  
 » brulez : le fonds marécageux de la ville s'enflamma et  
 » jecta fumée si espaisse, qu'elle obscurcit la clarté par  
 » plusieurs jours, à laquelle clarté s'eschappèrent bon  
 » nombre, entre autres le comte Ferrand. »

Blanche accompagnait son époux dans une expédition contre Jean-Sans-Terre, quand une ligue européenne menaça tout à coup la monarchie française, et fit trembler la jeune princesse pour sa seconde patrie. Mais, sœur jumelle de la victoire de Tolosa, où six rois lutèrent contre le Miramolin, et l'exterminèrent, la journée de Bouvines devint un de ces trophées impérissables

---

Vie d'Éléonore de Guienne, p. 377. Général. des comtes de Guines. Histoire de Melun, Sébastien Rouillard, 399. Duchesne, Hist. des Papes, fol. 175. Chronica de España de re Alonzo lo-Savio, 4<sup>e</sup> partie, fol. 349, édit. de 1604. Collection de dom Martène, 1<sup>er</sup> fol. 1127. Anselme, 1<sup>er</sup> fol. 82. Hist. gén. et chron. Belleforest, II, fol. 92. Lenain de Tillemont, manuscrit, fol. 6. Duchesne, Historiens de France, v, 57. Mathieu de Westminster. Mathieu Paris, 279, 282. Guill. Catel, Hist. des comtes de Tolozé, 303. Jehan Bouchet, Annales d'Acquitaine, fol. 82. Aug. Thierry, Hist. de la Conquête d'Angleterre, IV, 337. Chronique de Rains, chap. xx, 143.

qui, liant les nations aux souverains par la gloire, imprimant comme un rayon lumineux sur les siècles.

Ce fut le 27 juillet 1214, un dimanche, jour de la Trêve-Dieu, sur les bords de la Marcke, entre Lille et Tournay, qu'on vit fuir un empereur, deux rois, cent cinquante mille hommes d'armes, les comtes de Bar, de Boulogne, de Namur, de Flandre, de Brabant, et d'autres vassaux rebelles, après s'être partagé d'avance les lambeaux du royaume morcelé. Ainsi, à deux ans de distance, presque jour pour jour, deux magnifiques sujets d'épopées français et castillans furent légués à la postérité !..

Les chroniqueurs prétendent « que la cavalerie française fit tel dégât dans la plaine en poursuivant les fuyards, qu'on n'espéroit moissonner. Ains, les espis repoussèrent à merveille. »

Tout sembla donc regardé comme prodige, en cette journée, noble pendant du 16 juillet 1212. Aussi, les peuples et les rivaux du vainqueur salué dès son berceau du doux nom de Dieudonné, lui confirmèrent-ils par acclamations celui de Magnanime et surtout d'Auguste, qu'il portait déjà à cause du mois de sa naissance.

Grandeur, héroïsme, admirable dévouement, rien ne manqua à cette majestueuse scène royale, où, au moment de donner le signal de l'attaque, le Monarque, tête nue, s'était écrié : « l'Église prie pour nous ; je vais combattre pour elle, pour la France, pour vous, mes barons ! » Sublimes paroles, purification glorieuse, qui firent sans doute absoudre Philippe aux yeux de la France, en attendant qu'il désarmât le chef suprême de la chrétienté. « Aussi, qui pourroit ne dire, ne deviser par

» bouche, ne escripre en table la tres-grant joie, et la  
» tres-grant feste que tôt le peuple faisoit au roy, ensi  
» comme il retornât! »

Blanche qui eut à pleurer son père, mort neuf jours après (6 août 1214), partageait alors les dangers de Louis, qui combattait sur un autre point pour la défense du royaume. Elle faisait même porter sa tente avec elle, afin de ne pas héberger dans les villes voisines, pendant les haltes de l'armée. Son époux, accompagné de Henri-Clément, maréchal de France, ayant tenu tête au roi Jean, lui fit lever honteusement le siège de la forteresse de la Roche-au-Moine, située sur la rive droite de la Loire, à deux lieues d'Angers. Il se fût même emparé de sa personne, si réclamant une suspension d'armes moyennant 10,000 marcs d'argent (environ 500,000 fr.), qu'il ne compta point, le prince déloyal traversant le fleuve ne s'était évadé en toute hâte. Il arriva, dit-on, en Angleterre, après avoir chevauché pendant dix-huit heures sans s'arrêter.

On a prétendu que le soleil de Bouvines éclaira aussi les succès de Louis, et que les messagers réciproques se rencontrèrent auprès de Senlis. La fondation de l'abbaye de la Victoire semble attester cette tradition. En vrais chevaliers du moyen âge, ce fut à Notre-Dame, la Reine-des-Anges, que Philippe et Louis dédièrent ce monument de leur reconnaissance.

Un an ne s'était pas écoulé depuis ces événements, lorsque Blanche, encore en deuil de la mort d'Alphonse IX, et qu'une grossesse empêchait de suivre Louis à la croisade contre les Albigeois, donna le jour, à Poissy, le 25 avril 1215, à ce fils destiné à

porter avec tant d'éclat le sceptre de son aïeul. Bérengère de Castille était déjà mère de Ferdinand III : les deux petites-filles d'Aliénor n'eurent rien à s'envier !

Le bruit de cet événement se répandant à Poissy, les cloches de la chapelle Notre-Dame, fondée par Robert-le-Pieux, cessèrent aussitôt de sonner ; celles des églises voisines se turent de même ; on fêtait cependant saint Marc l'évangéliste.

« D'où vient tel silence, pour tel sujet de liesse ? s'écrie » la royale accouchée. »

« Dame, lui dit-on, moines ne clercs n'osent troubler » votre repos par semblable carillon, dont moult leur » couste. »

« Qu'à cela ne tienne ! » répond-elle ; et afin qu'on sonnât à grands bras et fortes volées, Blanche se fit transporter à une ferme peu éloignée, qui prit plus tard et conserve encore le nom de Grange-Saint-Loys ou Grange-aux-Dames. Dans la suite, Philippe III y fit bâtir une église, et voulut que le maître-autel s'appuyât sur le lieu même où se trouvait le lit de son aïeule.

Une circonstance qu'on ne saurait s'empêcher de remarquer, c'est l'allégresse extraordinaire qui éclata sur tous les points du royaume, quoique le 25 avril fût encore « le jour des Croix noires » (toutes les églises de la foi romaine étaient alors vêtues de deuil, en souvenir d'une peste qui avait ravagé la capitale de la chrétienté durant ce mois). Était-ce un secret pressentiment de la France sur l'avenir de ce rejeton « de » la race des grands rois ? » (Ainsi appelait-on la lignée

d'Isabelle de Hainaut) Sa mère témoigna aussi plus de joie en cette circonstance qu'à la naissance de ses autres enfants. On croit même qu'elle fit graver à cette époque, sur son scel privé, un lys au naturel au milieu d'un champ de fleurs-de-lys d'or. On lisait tout autour ces mots de l'Écriture : *Lilium, inter lilia!*

Louis de France apprit, en même temps que les provinces les plus éloignées, la naissance de son second fils; car, dit la chronique, ce prince, croisé dès 1212 contre les Albigeois, « voyant que les guerres de son père » estoient finies, prit, en 1215, son chemin du côté » de Toloze, pour accomplir son vœu de quarante » jours de pèlerinage et guerroyer les hérétiques, » L'évêque de Beauvais, Philippe comte de Saint-Pol, Gauthier comte de Ponthieu, Robert comte de Sééz et d'Alençon, Arnoul II comte de Guines, sire d'Ardres et châtelain de Bourbourg, le vicomte de Melun, etc., etc., l'accompagnaient. Il passa à Lyon les fêtes de Pâques, et en partit le lendemain.

On n'attendit pas son retour pour baptiser le nouveau-né; et quoiqu'un article du concile de Nicée interdisait positivement d'imposer à un enfant tout autre nom que celui d'un saint, on l'élada encore pour la neuvième fois; mais celui en faveur duquel on venait de Penfreindre, se trouvait destiné à affranchir pour toujours sa postérité d'une semblable violation.

Quoique sa naissance, par un de ces instincts nationaux rarement déçus, fût regardée comme une faveur céleste, un héritier présomptif de la couronne existait déjà, comme on l'a vu. On songeait même à le fiancer (juillet 1215) à Agnez de Vergy-Donzy,

filie d'Hervé IV, comte de Nevers, surnommé par ses contemporains « l'arc inflexible de la justice, la tempête continuelle des ennemis. » Trois comtés, Auxerre, Tonnerre et Nevers, formaient la dot d'Agnez, du chef de sa mère, Mahaut de Courtenay, fille de Pierre, empereur de Constantinople. La jeune princesse (avant la journée de Bouvines, il est vrai) avait été promise à Henri III, fils aîné de Jean-Sans-Terre; mais une main victorieuse pesant lourdement dans la balance, lacéra un contrat préjudiciable aux intérêts de la France. L'importance de cette union préoccupait même tellement Philippe, que dans l'acte renouvelé à Melun avec le comte Hervé IV, il fit insérer cette clause : « Si le fiancé va de vie à trépas, avant conclusion dudict mariage, son frère Loys sera substitué. »

Cet affront public fait au monarque anglais, devint le prélude de la vengeance que méditait Philippe-Auguste depuis douze ans. Jusqu'alors, Jean-Sans-Terre avait cru inébranlable sur son front le diadème ensanglanté d'Arthur de Bretagne, et toutefois l'orage grondait constamment autour de lui. Indignés d'une élévation acquise par un crime, humiliés d'une soumission absolue à la cour pontificale, les plus puissants parmi les barons anglais n'attendaient qu'un prétexte pour briser le sceptre entre d'aussi coupables mains. Des négociations secrètes le firent naître, en réveillant les prétentions au trône d'Angleterre que Blanche de Castille tenait du chef de sa mère, fille aînée de Henri II. En janvier 1216, une ambassade solennelle vint le déclarer à Philippe, alors à Poissy, et offrir la couronne à son fils, s'il consentait à la ré-

clamer à la tête d'une armée. Le roi de France hésitait. « Quand messire Loys vit que le roi ne voloit : « Sire, fit-il, s'il vous plaisoit, entreprendroie cette » besoigne. Par la lance saint Jacques! reprit Philippe, fays ce qu'il te plaist; mais crains que n'en » vienras à ton escient, car Angloys sont traystres » et félons, ni te tiendront parole. — Sire, dict messire Loys, en l'adventure de Dieu soit! Ne suis » vostre vassal, ajoute-t-il, que par les fiefs que je tiens » de vous en ce royaume. Or, devez estre estranger à » ce qui concerne l'Angleterre. » Il sort à ces mots, demande aux barons anglais « vingt-quatre pleiges, » et s'occupe de ses préparatifs de guerre. Les jeunes otages des familles les plus notables des deux royaumes, n'ayant pas tardé à sceller le traité, Louis entra en campagne avec six cents bâtimens et quatre-vingts barques, montées par trois cents chevaliers et un grand nombre de soldats. Le moine Eustache, Flamand de nation, qui, après avoir dissipé sa fortune sur terre, était devenu redoutable sur l'Océan, commandait la flotte française.

Parmi les nobles d'élite partis de Calais, le 20 mai, on comptait Enguerrand III sire de Coucy, grand chambellan du prince; Robert comte de Dreux; le comte de Nevers; le comte de Roucy; le vicomte de Turenne; le comte de Hollande; Daniel de Bethune, avoué d'Arras; le comte de Montfort; Beaudoin III, comte de Guines; Gauthier de Nemours, dit le Jeune, sire de la Chapelle-en-Brie et de Villebéon, grand chambrier de France; etc. Guillaume, châtelain de Saint-Omer, marchait à l'avant-garde avec de bonnes troupes.

Louis ne devait pas s'attendre à être désapprouvé par Innocent III, qui, à la mort d'Arthur, avait lui-même invité les rois à tirer vengeance de ce crime les armes à la main, et frappé d'interdit le royaume du meurtrier. Toutefois, blessé du manque apparent de déférence du fils de Philippe-Auguste, le Pontife déclara atteints d'excommunication les chefs de l'expédition française, et défendit formellement de la continuer.

La réponse de Louis fut l'annonce d'un premier succès, et son entrée triomphale à Londres. Aussitôt, croyant son autorité méconnue et la thiare outragée, le Pape, incapable de manquer à sa conviction et à ses devoirs, monte en chaire, et s'écrie comme autrefois Ézéchiël sur les montagnes de l'Idumée : « Glaive ! glaive ! sors » du fourreau et aiguise-toi pour tuer ! »

Ces paroles, échappées à un premier moment de courroux, retombèrent stériles. Le fils du roi très-chrétien ne s'émut point à la menace de ces foudres lancées déjà tour à tour sur Othon IV, sur Philippe-Auguste, aussi bien que sur Jean-Sans-Terre. Néanmoins, l'allocution solennelle d'Innocent frappa d'autant plus les esprits, qu'une tempête venait de disperser les six cent quatre-vingts vaisseaux avec lesquels Louis était sorti de Calais, et que les marins des cinq ports situés sur la Manche, Douvres, Hastings, Romney, Hythe, et Sandwich, en avaient détruit une partie. Le reste des sinistres avertissements de Philippe-Auguste, ne tarda pas à s'accomplir : « les barons, ennemis personnels » du roi Jean, mais non de son fils, dit un historien, se » retrouvent Anglais et arment une flotte. Philippe » d'Albany et John Marshall, secondés par Hubert de

» Burgh, comte de Kent, mettent en mer quarante  
 » vaisseaux et galères, se placent au vent et trouent du  
 » bec acéré de leurs navires, les embarcations françaises.  
 » Plusieurs d'entre elles sont coulées bas. Par un strata-  
 » gème souvent employé dans les guerres d'Orient,  
 » des montagnes de chaux vive, placées sur les ponts  
 » anglais, exhalent, quand on les humecte, une vapeur  
 » épaisse que le vent pousse sur l'ennemi et qui l'aveugle.  
 » Les archers anglais profitent de cette circonstance,  
 » lancent le carnage sur la flotte française et la couvrent  
 » de morts. Bientôt elle est désarmée; son comman-  
 » dant, le moine Eustache, est trouvé blotti dans la cale,  
 » et sa tête coupée est envoyée au jeune Henri. »

Débarqué à Sandwich, le 30 mai 1216, Louis débute par s'emparer du comté de Kent, à l'exception de Douvres, où commandait le brave Hubert de Burgh, (petit-neveu de Guillaume-le-Conquérant), célèbre par sa bravoure, ses faits d'armes, sa fidélité et les étranges vicissitudes de sa vie. Distingué par Richard-Cœur-de-Lion, il était l'un des signataires de la grande charte de 1215. La veille du débarquement de la flotte, le monarque anglais, qui se sauva de Douvres en fugitif, répétait ironiquement : « L'époux de la Blanche d'Espagne » sera battu en sortant de ses vaisseaux, avant d'avoir » le temps d'achever un seul repas ! »

Le prince fit ensuite son entrée à Londres (jeudi, 2 juin après la Pentecôte), et les bourgeois, les barons, même Guillaume de Salisbury, dit Longue-Épée (frère naturel de Jean et du roi d'Écosse), s'empressèrent de lui prêter hommage et féauté, dans la cathédrale de Saint-Paul. Louis gagna tout le monde par son affabilité, ses

vertus guerrières et civiles, et se rendit maître en quelques jours de la plupart des comtés voisins, entre autres du Lincolnshire, du Yorkshire; et le 25 juin, il entra dans la ville et dans le château de Winchester. « S'aventurant hardiement, ensuite, avec un détachement, Louis rencontra une tour, vieille, haute et forte, gardée seulement par trois chevaliers et dix soldats. » Loin de se rendre, ces braves tentèrent une sortie, « et empoignant chacun un des assaillants, » se retirèrent sans perte parmi la tour. Mais force leur fut de capituler au bout de quinze jours de siège (le 10 juillet), sortant tous les treize, avec armes et destriers, en bel équipage, louez et admirez hautement. »

Le roi d'Écosse, Alexandre, reconnut Louis et lui offrit son amitié. Les mercenaires de Jean Lackland désertèrent, et bientôt il se trouva abandonné des principaux barons. Outre le comte de Salisbury, on vit se serrer aux côtés du prince français les comtes d'Oxford, d'Abermale; de Warenne, d'Arundel, le jeune William Marshall, comte de Pembroke, etc., etc.

Le comte de Nevers investit alors le château de Wind-

Mathieu Paris, fol. 285. Général. des comtes de Guines. Mathieu de Westminster, 276. Collection de dom Martène, 1127. Mathieu, Hist. de Louis IX, p. 15. d'Auteuil, Hist. de Blanche de Castille, p. 3. Journal d'Aubery. Oroux, Hist. eccl. Belleforest. Cosmographie, iv, 90. Dom Romuald, Trésor. chron., II, fol. 29. Hist. litt. de la France, xvii, 215. Annales de la marine anglaise au 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècle. Revue Britannique, 1836. Biogr. univ., vi, p. 304. Chronique de Rains, ch. xx, 155.

son, et le nouveau roi forma le siège de Douvres où, pendant le blocus, le monarque écossais le visita et lui rendit hommage. Mais après s'être emparé de Carlisle, Louis, mal conseillé, distribue imprudemment une partie de ses conquêtes aux barons qui l'ont suivi. Gilbert de Gva reçoit entre autres le comté de Lincoln; Hervé de Donzy, celui de Winchester; etc., etc. Dès lors, la jalousie des chevaliers anglais les détache du souverain qu'ils viennent de reconnaître; il n'est plus à leurs yeux qu'un étranger importun.

Jean, de son côté, a conservé une armée nombreuse, des approvisionnements immenses et un trésor considérable; revenu de sa première stupeur, il prend la résolution d'offrir en personne la bataille à son ennemi. « Retourné de Lincoln à Lynn, il marche sur Wisbeach, » et s'apprête à traverser le Wash à Cross Meys, contrée couverte de hautes marées accrues encore par le cours incertain de la Welland. Comme il avait passé la rivière avec ses troupes, il veut s'assurer si ses bagages le suivent; mais il a la douleur de reconnaître que ses fourgons se sont engloutis avec toutes ses richesses, son or, sa couronne, ses ornements royaux, dans un gouffre qui ne pouvait les lui rendre. » Le désespoir s'empare de son cœur et le brise. Six jours après, le 19 octobre, âgé de 48 ans, « mourust de mort soudaine, dit la chronique, Jehan-Sans-Terre, merueilleux homme et de fort mauvaise conscience, lequel fust enterré à West-Moustier (Westminster). Mais fust-on contraint de l'en oster moult viste, pour les grans esfroys et espouvantemens desquels estoient saisis de mort ceulx qui se tenoient au dict lieu. »

Chargé de la haine et du mépris publics, il fut poursuivi jusque dans la tombe, et l'on affecta de lui composer et de publier des épitaphes ainsi conçues : « Qui est-ce » qui pleure, ou pleurera jamais la mort du roi Jehan ? » l'enfer avec toute sa saleté, est sali par son âme ! »

Cette mort inattendue, loin d'être favorable à la cause du vainqueur, sembla délier tout à coup les barons anglais de leurs engagements.

Leur inconstance, la perte de la bataille de Lincoln, le manque d'argent, élèvent une barrière de fer à l'armée française, au sein de ses conquêtes, et le fils du Lanceland est sacré solennellement avec un cercle d'or, à défaut du diadème des rois de la Grande-Bretagne.

Louis assiégeait alors avec vigueur le château de Douvres, où commandait encore Hubert de Burgh ; l'ayant fait demander dans sa tente : « Comte de Kent, » lui dit-il, le roi votre sire, est mort ; soyez mon » chambellan comme vous avez été le sien ; rendez » la place à mes armes, et attendez tout de moi. »

« Sire, répond le loyal Hubert, le roi mon seigneur » est mort, mais ses enfants vivent, ma foi leur est due ; » quant à la place, je ne puis en décider que d'accord » avec mes compagnons d'armes. » Puis il salue le fils de Philippe-Auguste, rompt la conférence, va rejoindre ses capitaines, et leur fait jurer, la main sur le cœur, de s'ensevelir tous sous les ruines de Douvres, plutôt que d'en ouvrir les portes à un prince étranger. Louis ne tarda pas à lever le blocus et à regagner Londres.

« Bientôt, dit une ancienne chronique, les barons » anglois se sont repentis. Ils ont rappelé l'héritier de

» Jehan y et Loys se trouve à leur merci » (car Philippe  
 n'osait lui faire passer des secours dans la crainte des  
 censures ecclésiastiques, quoique Innocent III fût mort  
 à Pérouse, le 16 juillet 1216). « Advint qu'à mesure que  
 » Loys eust despendu le sien, l'argent lui faillist, et  
 » manda à son père qu'il luy aidast et luy envoyast  
 » deniers. Et li rois dist : Par la lance saint Jacques !  
 » (son serment ordinaire) non ferai, car serois escom-  
 » munié. Quand madame Blanche le scüst, elle vint  
 » au rois, lui disant : Comment, sire, laisserez mourir  
 » vostre fils en estranges terres ? Sire, par Dieu ! il doit  
 » estre vostre héritier ; envoyez-luy ce dont il a be-  
 » soin, du moins les revenus de son apanage.—Certes,  
 » Blanche, dit li rois, rien n'en ferai-je.—Non, sire ?  
 » dit la dame.—Non, vrai.—Alors, sais-je bien que  
 » feroy.—Quoi donc ?—Par la benoîte mère de Dieu !  
 » ay beaux enfants de monseigneur ; les mettroy en  
 » gaige, et trouveroy qui me prêtera sur eulx !—Et  
 » quitta li rois comme insensée et hors d'elle-mesme.—  
 » Et quant li rois la vist aller ainsi ésmue, pensa qu'elle  
 » alloit exécuter ce que disoit ; il la fit rappeler et li dist :  
 » —Blanche, vous donneroi de mon trésor autant que  
 » voudrez, et en ferez que bon vous semblera.—Sire,  
 » dist Blanche, vous dictes bien.—Et on luy deslivra

---

Mathieu Paris, fol. 285. Mathieu de Westminster, 276.  
 Collect. de dom Martène, VII, fol. 1127. Oroux, Hist. eccl.  
 de la cour de France. Chron. de St.-Denis, m<sup>t</sup> n<sup>o</sup> 8309,  
 fol. 282, m<sup>t</sup> de Sorbonne, 454. Hist. litt. de France,  
 XVII, 354. Hist. de l'Égl. gallicane, I, 39. Chron. de Rains,  
 158, chap. xx.

» les grans trésors, et elle les envoya à son seigneur. » Elle voulait même monter sur la flotte qu'elle venait d'équiper pour délivrer son époux.

Un aussi admirable dévouement, capable de vaincre les irrésolutions de Philippe, aurait dû obtenir une autre récompense; mais les secours arrivèrent trop tard. Battu dans la journée dite « la Belle de Lincoln »; bloqué dans Londres même, en cette tour « blanche » témoin de tant de scènes dramatiques, depuis les Plantagenet, les Tudor, les Lancastre, les Yorck, jusqu'aux Stuart, Louis reçut l'absolution du légat, en promettant de se croiser contre les Albigeois, et repassa la mer, après avoir signé, le 11 septembre 1217, un traité que Philippe-Auguste ni ses barons ne voulurent reconnaître.

A peine une couronne si peu affermie glissait-elle de son front, que celle de Castille fut offerte au fils dont la naissance à Poissy, deux ans auparavant, semblait le présage des plus signalées faveurs du Ciel. Le jeune Henriquez 1<sup>er</sup>, après quelques jours de règne sous la tutelle du comte Alvarez, vint à mourir d'un coup de tuile jetée à sa tête par un enfant avec lequel « il s'esbattoit en « la cour du palais épiscopal de Palerme »; et comme le mariage de Bérengère, l'aînée de ses sœurs, avec Alphonse, roi de Léon, avait été déclaré nul, l'infant Ferdinand, leur fils, se trouvait regardé comme illégitime et exclu du trône. Blanche était d'autant plus fondée à y prétendre pour un de ses fils, qu'Alphonse IX avait exprimé ce vœu à l'article de la mort, à défaut d'héritier mâle d'Henriquez.

Émue à cette grave discussion, l'Espagne entière se

divisa en partis plus ou moins ardents. Celui de la reine de Léon fit proclamer Ferdinand, sous le vieil orme d'une place publique de la capitale ; mais plusieurs des « ricos hombros » (vieux chrétiens à qui l'on devait l'expulsion des Maures), croyant donner une dernière preuve de fidélité au souverain qu'ils pleuraient encore, se déclarèrent pour la France (le trésor des chartes conservé les missives scellées de neuf seigneurs castillans, qui demandaient à Philippe-Auguste le second de ses petits-fils).

Toutefois, l'expédition infructueuse d'Angleterre avait dégoûté ce monarque ; convaincu d'ailleurs plus tard que la majorité de la noblesse espagnole embrassait la cause de Bérengère, il renonça à toute tentative. Louis, de son côté, ne paraît pas avoir consenti à courir de nouvelles chances, et la substitution ordonnée par Alphonse IX demeura anéantie par le fait. Néanmoins, voulant en perpétuer le souvenir et donner à ses droits une sorte d'imprescriptibilité, « le Lyon » écartela, dès cette époque, son blason des couleurs et émaux de Blanche. Les lys de France et les tours de Castille ne furent plus séparés.

Les regrets que Philippe ressentit de voir la couronne de Sanche enlevée au berceau du second de ses petits-fils, ne purent être de longue durée. L'héritier du trône de France, « dont le sçavoir et l'intelligence » précoces estoignoient desjà clercs et preud'hommes, » fut frappé de mort, en juin 1218, âgé d'environ onze ans.

Consterné de cette perte, son aïeul ne sembla plus le même homme. Son ambition, son humeur inquiète,

aventureuse même, l'abandonnèrent tout à coup, et le maintien de la paix, la conservation intacte des conquêtes dues à sa valeur, remplacèrent désormais ses idées guerrières ou d'agrandissement.

Objet constant de la sollicitude des rois de la race de Hugues Capet, le royaume, « ou le domaine royal, » à la mort de Louis-le-Jeune, ne se composait guère que de l'Isle-de-France, du Vendômois, de l'Orléanais, de la Sologne, du Gâtinais, d'une portion de la Champagne, du Beauvaisis et du Soissonnais. Le reste de la Champagne, la Bretagne, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Languedoc, la Provence, la Lorraine, et une foule d'états d'une importance secondaire, avaient des souverains en propre, quoique relevant, pour la plupart, de la couronne. Mais Philippe-Auguste, jeune encore et rêveur, disait souvent : « Je songe aux moyens de rendre » à la France l'éclat et la force qu'elle avait sous Charlemagne. » Fidèle à cette grande pensée, il augmenta la monarchie d'une partie du duché de Guienne, du comté de Vermandois (par la restitution qu'en fit le comte de Flandre); des comtés de Valois, de Ponthieu et de l'Artois (par son premier mariage); de la Normandie, du Maine, de la Tourraine, d'une portion du Poitou; de Boulogne, de Mortagne, de Dammarin, et d'un grand nombre de cités ou châteaux forts, dans le Berry et dans d'autres provinces.

Ces réunions donnent la mesure du peu d'étendue de la France avant le grand règne qui y abattit la lignée des Plantagenet, et résista à toutes les forces de l'empire Germanique. Elles font également connaître ses accroissements successifs jusqu'à l'époque où, grâce aux des-

pendants du vainqueur de Bouvines, elle atteignit des limites marquées en quelque sorte par la nature.

Aussitôt après la mort du jeune Philippe, les princes les plus puissants aspirèrent à la main d'Agnez de Donzy. Mais trois d'entre eux, le duc de Bretagne, le comte de Champagne et Enguerrand, sire de Coucy, se trouvaient formellement repoussés par le roi, et Hervé IV s'était engagé à ne jamais accorder sa fille sans le consentement du souverain. Elle épousa donc Gui de Chastillon, comte de Saint-Pol, qui, rendant hommage pour le comté de Nevers, s'engagea par traité « à suivre Philippe contre tous ses ennemis ; sans » excepter sa belle-mère douairière, en cas qu'elle ne » servit pas fidèlement ou se remariât sans son vouloir » ou permission. »

Les affections du grand monarque s'étant dès lors concentrées sur Blanche de Castille et sur le futur héritier de son sceptre, le berceau royal se trouva environné de l'élite des preux et de toutes les illustrations de la monarchie. Ainsi, les premières paroles que Louis entendit, furent des leçons de gloire, de vertu, de foi, puisées dans cette école de vaillance et d'honneur, le plus digne entourage d'un fils de France !

Sa mère avait été élevée au milieu des poétiques et chevaleresques souvenirs de ce noble pays de Castille, qui caractérise si bien la nation espagnole. Les premiers regards du jeune Louis tombèrent de même sur de vieux croisés, les compagnons d'armes de son aïeul ; sur les valeureux capitaines, appuis de son père, destinés à devenir bientôt les siens, et qui, la plupart,

grands vassaux de la couronne, alliés à la famille royale, marchaient de pair avec les princes du sang eux-mêmes.

L'un des plus chers à Philippe était, sans contredit, le connétable de France, Mathieu II de Montmorency, sire d'Écouen, dit le Grand, petit-fils de Mathieu I<sup>er</sup> (d'assez haut lignage pour que la veuve de Louis-le-Gros acceptât sa main sans croire déroger). Premier baron chrétien, possesseur de six cents fiefs, parent de tous les souverains occidentaux, petit-fils, neveu, beau-frère, oncle et grand-oncle de deux empereurs et de six rois, Montmorency avait épousé d'abord Gertrude, fille de Raoul, comte de Soissons; puis, en secondes noces, Emma, héritière de la maison de Laval. Quatre aiglettes d'azur, ajoutées aux douze qui illustraient déjà son blason, attestaient de sa valeur à la journée de Bouvines.

Blanche de Castille, devenue toute française, et qui conservait en même temps l'enthousiasme de sa nation pour les hauts faits d'armes, apprenait également à son fils les noms d'Étienne de Longchamps et de Jean de Rouvré, auxquels le trésor royal était redevable de l'aigle d'or de l'empereur Othon, arraché, le 14 juillet 1214, « du char où il sembloit défendu par dragon artificiel, agitant énorme queue, ouvrant gueule menaçante. » Elle lui faisait répéter celui de l'Achille français, Guillaume I<sup>er</sup> des Barres, comte de Rochefort. (Ce noble croisé avait rapporté de Palestine, en 1196, une épine de la sainte couronne conservée dans la tour de Barres, que surmontait la bannière d'azur au chevron et aux trois coquilles d'or.)

Blanche ne pouvait oublier d'entretenir encore son fils des grands chambriers de France, Barthélemy de Roie et Gauthier de Nemours, son successeur (charge éminente qui donnait le droit d'être nuit et jour près de la personne de son maître; « de gésir au pied du » lic, quant la royne n'y est; de garder le scel secret, » le cachet du cabinet, et d'avoir la surveillance des » archives, titres et papiers du souverain »); d'Adam, comte de Melun; de Henri. — Clément du Mez « dit le » Petit-Maréchal » à cause de sa taille, et d'une famille où sa dignité (alors ni à vie, ni limitée par le nombre) semblait devenue héréditaire. Son père s'était trouvé l'un des régents du royaume, quand Philippe se croisa. Son frère Albéric, aussi maréchal de France, avait perdu glorieusement la vie sous les yeux de ce monarque, au pied des remparts de Ptolémaïs.

Auprès du berceau, gage des destinées du royaume, se pressaient encore Humbert IV, sire de Beaujeu, mari d'Agnez, veuve de Raymond, sire de Bourgogne; ses deux fils, Humbert V et Guichard; Gaucher III de Chastillon-sur-Marne, devenu comte de Saint-Pol, en 1214, du chef de sa première femme Élisabeth. Douze coups de lance l'avaient percé à Bouvines, sans le désarçonner : l'un des plus braves, des plus rudes cham-

---

Duchesne, Hist. de la maison de Chastillon, fol. 62. *Id.* de la maison de Dreux. Mém. de l'acad. des inscript., t. xvi, p. 169. Anselme, Hist. gén. de la maison de France, 1<sup>er</sup>, fol. 445, 111, 569, vi, 620. Souvenirs de Coucy-le-Château par M. de l'Épinois, in-fol., 1834. Hist. de la maison de Coucy, la Louette. Hist. litt. de la France, xvii, 217.

pions de son temps, on disait de lui : « Il se fiert en » péril, fièrement, comme aigle affamé sur la tourbe » des coulons ! » La renommée de sa race était aussi devenue proverbiale : « En outre-mer, lignage de Lusignan; en France, cil de Chastillon, le plus grand, le plus noble, le plus peuplé. » Huit cents fiefs dépendaient de son manoir seigneurial.

Parmi d'autres preux signalés à Bouvines, investis de la confiance de Philippe et de l'estime de sa belle-fille, on retrouvait encore, au premier rang, le sire de Bourbon, Archambaud IX de Dampierre, dit le Grand; Enguerrand II ou III, sire et châtelain de Coucy, d'une de ces vieilles races monarchiques qui semblent nées avec le trône de Pharamond, et dont les racines l'enlacent comme les rameaux le défendent. Fils d'Agnez de Hainaut, cousin de la reine de France, et du célèbre Raoul, mort au siège d'Acre, Enguerrand s'était marié trois fois : à la veuve du comte de Roucy, à celle de Geoffroy III, comte du Perche (Mahaut, fille de Henri de Hainaut, duc de Saxe, et de Mahaut d'Angleterre), enfin à Marie de Montmirail. Renommé par sa force prodigieuse, il venait de relever à grands frais le donjon féodal de sa famille. Les sires de Brienne et de Courtenay, dont les branches régnaient à Jérusalem ainsi qu'à Constantinople, faisaient également partie du noble entourage du monarque, de même que Raoul de Lusignan, comte d'Issoudun et d'Eu; le brave d'Estaing, sire, rien de plus, comme les Chastillon et les Coucy; mais comme eux, vieux de race, de sang noble, à l'épée trempée, au cœur héroïque, à la foi éprouvée, et vivant seigneurialement dans « sa bonne maison forte » dont la porte

était ornée de l'écu aux fleurs de lys sans nombre, en souvenir de Bouvines. Un illustre prélat, Guérin de Montaigu, brillait aussi sur cette liste française. D'abord simple hospitalier de l'ordre de St.-Jean de Jérusalem, puis évêque de Senlis, enfin chancelier de France, Guérin avait fait reluire sa longue lance à Bouvines, et l'épée du comte de Boulogne y fut déposée en ses mains. Simple, modeste autant que pieux, s'appelant toujours « Frère Guérin, » jamais on ne le vit quitter le manteau noir à la large croix de toile blanche, soit qu'il s'appuyât sur la crosse épiscopale, soit qu'il portât les sceaux du royaume en sautoir. La France savante pourrait-elle oublier qu'il fonda le premier trésor des chartes? Aidé par Étienne de Gual, son clerc, à Senlis, il les classa, les mit en ordre, et les fit ensuite transcrire sur un registre particulier.

A cette élite de braves, se réunissaient dans les cérémonies annuelles, ou les occasions importantes, une partie des grands vassaux de la couronne, qui résidaient d'ordinaire au centre de leurs fiefs. On pouvait placer à la tête de ces princes, les descendants de Robert I<sup>er</sup>, dit le Vieil et le Grand, quatrième fils de Pierre de France, fils lui-même de Louis-le-Gros et d'Adèle de Savoie, qui, sous le règne de Louis-le-Jeune, s'intitulait : « Frère du roi des Français. »

Marié successivement aux veuves d'Amaury de Montfort, du comte de Perche (Harvise de Salisbury), et de Milon, comte de Bar-sur-Seine (Agnès de Braine), Robert I<sup>er</sup> eut de cette dernière Robert II, dit le Jeune, » homme de grand entendement, de prudence insigne, » de force singulière. » Ce prince laissa en mourant

quatre fils et sept filles, d'Yolande de Coucy, cousine germaine de la reine de France, par sa mère Agnez de Hainaut. Les aînés de ses enfants, Robert III, dit Gâté-Blé (en mémoire d'une expédition imprudente de sa jeunesse), et Pierre de Dreux, sire de Brie-comte-Robert, avaient reçu la ceinture de chevalier de Philippe-Auguste, en même temps que Louis VIII. Pierre alors fort jeune, mais vaillant et hardi de sa personne, était plus connu sous le surnom de « Mauclerc » (mauvais clerc, mal habile ou méchamment habile), satire de sa conduite légère, ou de l'abandon de l'état ecclésiastique. Prince spirituel, mais plus porté au mal qu'au bien, et dont les vices effaçaient une foule d'heureuses qualités, il était d'un caractère turbulent, né pour l'intrigue, et destiné à tourmenter tour à tour ses peuples, ses alliés et même son souverain. Le roi l'affectionnait néanmoins singulièrement, et lui ménagea, en 1212, la main d'Alix, fille unique de Gui de Thouars, héritière du grand fief de Bretagne. Toutefois, en faisant tomber ce riche comté dans le lignage de Dreux, Philippe y mit pour condition que Mauclerc se reconnaîtrait toujours son homme lige, et que, s'il lui naissait un fils, la Bretagne serait son apanage à sa majorité. Alix apportait aussi en dot le comté de Richemont en Angleterre.

Le troisième frère de Robert de Dreux, Jean, devint comte de Mâcon, par son mariage avec Alix de Vienne;

---

La Borde, *Essai sur la musique*, II, 199. Dom Romuald, *Trésor chron. et hist.*, II, fol. 6. *Histoire litt. de la France*, XVIII, 269.

et le siège archiépiscopal de Rheims attendait Henri le plus jeune. Six de leurs sœurs étaient entrées dans les maisons de Bourgogne, de Bar, d'Eu, de Roucy, de Choiseuil et de Châteauneuf, grand, noble et puissant apparentage.

Malgré l'éclat de ces dignités et de ces illustres alliances, le comte de Champagne effaçait les princes de Dreux en richesses et en honneurs. Outre les liens du sang, une étroite intimité avait existé de tout temps entre sa famille, souveraine depuis 300 ans, et la maison royale. Ces liens se resserrèrent encore sous Thibaut III, dit le Vieil et le Grand « en force, biens et belle lignée, » qui donna pour gendres à Louis VII deux de ses fils, Henri I<sup>er</sup>, dit le Large, et Thibaut IV le Bon, comte de Chartres. Puis, quand ce monarque se sépara d'Aliénor de Guienne, il mit sur le trône Alix, leur sœur.

Petit-neveu de Philippe-Auguste, cousin à la fois de Louis de France et de Blanche de Castille, allié à tous les rois ou empereurs de la chrétienté, héritier présumé de la couronne de Navarre, le jeune Thibaut V, dit le Posthume, aurait réuni en sa personne des titres nombreux à l'intérêt général, sans un contraste singulier de défauts et d'heureuses qualités, de bons mouvements et d'actions peu dignes de son rang. Du reste, sa haute taille, sa noble figure, son adresse aux divers exercices du corps, entre autres à celui de la lance, le plus en renom alors, tout lui donnait des avantages incontestables sur les princes ses contemporains. Son éducation s'était achevée à la cour de Philippe-Auguste, sous la tutelle de sa mère

**Blanche de Navarre**, fille unique de Sanche-le-Sage, protectrice des artistes et des troubadours. Les « librairies » de Provins et de Troyes conservaient encore les arrêts de la cour d'Amours, présidée en 1150 par Marie de France, comtesse de Champagne. André, son chapelain, les avait recueillis. Aussi, dès sa plus tendre jeunesse, Thibaut s'était-il adonné à la poésie. Il comptait au nombre des nobles amis de son père et des siens, Raoul, comte de Soissons, dit « le Poète, » qui avait vécu sous Louis-le-Jeune, et suivi Philippe en Orient. Ce fut sans doute de lui que le comte de Champagne apprit l'art de rimer. Du moins, ils composèrent ensemble des poésies que le peuple chantait et appelait : « Chansons de Provins. »

Thibaut, deux ans après la mort de Philippe de France, épousa en 1220, quoique beaucoup plus âgée que lui, Gertrude, fille unique d'Aubert, comte de Daschbourg et de Metz, veuve de Thibaut I<sup>er</sup>, duc de Lorraine. Ce mariage stérile ayant été déclaré nul pour cause de parenté, Thibaut (1222) demanda la main d'Agnez de Beaujeu, tandis que sa première femme donnait la sienne à Sigismond de Leinengen, sire d'Altorf.

Un autre puissant prince, Hugues IV, duc de Bourgogne, appartenait également, comme Thibaut, à la famille royale. Mais s'il était trop jeune encore pour paraître à la cour de France, Philippe entretenait soigneusement avec sa noble mère, Alix de Vergy, des relations d'amitié et de politique, « car le duché, qui relevait de la couronne, pouvait armer 300 chevaliers, » bardés de fer, portant bannières, possédant fiefs, et » 5000 archers, hommes de corps et de communes. »

Raymond VI, comte de Toulouse, dit le Vieux, ayant sans cesse à défendre ses états ébranlés par le volcan du fanatisme, se montrait rarement à Paris.

Un motif différent empêchait Hugues IX, sire de Lusignan (dont une branche cadette régnait à Nicosie) de fréquenter la cour de Philippe. Suzerain des comtés de la Marche et d'Angoulême, d'une partie du Poitou et de la Saintonge, il était, vers l'époque du mariage de Blanche de Castille, fiancé à Isabelle, fille unique d'Aymar Taillefer, comte d'Angoulême, et petite-fille de Louis-le-Gros, par sa mère Alix de Courtenay. Bien jeune alors, d'une beauté remarquable, elle n'épousait qu'à regret un prince beaucoup plus âgé, et que son teint basané, sa barbe épaisse et crépue, avaient fait surnommer « le Brun. » Toutefois « le comte Aymar, dit la chronique, voulust, vers 1212, accomplir les nopces de sa fille Yzabel, dans le palais des Taillefer, et pour honorer la feste, invita ceux de son lignaige, et le roy d'Angleterre se tenant lors à Bordeaux; et estant venu à grande puissance d'hommes armés : — Sire, dict le vieil Aymar, conduirez à l'autel ma fille bien aymée....; et tous les suivent, montant à grand'peine le sentier étroit et rapide qui mène à la basilique du moustier de Saint-Éparche. Jehan du Val, l'évesque, y attendoit le cortège, revêtu de ses habits pontificaux; — quand il fust devant le prélat : Espouse-moi ceste dame, dit le roy Jehan, car la veulx à fame; — et convinst que l'évesque les espouast, n'osant résister au roy qui emmena quant et quant son espousée à Bordeaux, présent et voyant son fiancé; Geoffroy, comte de

» Lusignan, son frère ; Robert III, comte d'Alençon,  
 » et plusieurs autres grands seigneurs poitevins et de  
 » la Marche, lignagers des parties, qui ne dancèrent  
 » mie à la feste.... Spectacle tragique et scandale le plus  
 » grant que oncques advint en Engoumois ! et peut-  
 » estre que Jehan ne avoist ceste intencion, ains fust  
 » esmeu de la beauté de la dame....

On ajoute encore, car on devisa longtemps de la chose, « qu'Isabelle, confiée à Hugues pour la faire  
 » élever dans son château, en avait été épousée en se-  
 » cret, par l'entremise de Richard-Cœur-de-Lion. Elle  
 » atteignait alors sa quatorzième année, et Lusignan hâta  
 » la célébration. Mais le mariage devant s'accomplir en  
 » cérémonie, on y invita Jean-Sans-Terre, qui venait  
 » de répudier Hadwise, héritière du comté de Gloucester,  
 » et obligea le prélat, par force, à bénir son mariage  
 » avec la princesse, éperdue et épouvantée à la vue  
 » des hommes d'armes anglais. »

Au milieu de ces versions, il paraît plus vraisemblable que, d'intelligence avec Isabelle, le monarque anglais, venu dans les environs, sous prétexte de chasser le daim, conduisit la princesse à l'autel d'où il l'enleva, l'emmena dans ses états, puis l'épousa et la fit couronner en grande pompe.

Le comte Hugues ne put obtenir satisfaction de Taillefer, ébloui de l'éclat d'un diadème, et qui avait, disait-on, donné les mains à la fuite de sa fille. Mais celle-ci, peut-être complice de la mort d'Arthur, expia durant quinze ans et son parjure et ses crimes. L'abandonnant pour d'adultères amours, Jean-Sans-Terre fit plus d'une fois pendre, aux colonnes de son lit,

les gentilshommes attirés chez elle par sa funeste beauté.

Revenue en France après la mort de ce monstre et du comte Aymar, elle retrouva le comte de la Marche, plus vieux, non moins laid, mais toujours fidèle et encore épris de ses charmes; il se soumit donc, en la prenant pour femme, à l'appeler toujours : « Comtesse-reine », clause qu'elle lui fit même signer dans le contrat.

Ce mariage qui eut lieu « en grande assemblée de » seigneurs de toute la Guienne, Angoumois et Poitou, provoqua d'autant plus les brocards et les risées des jeunes châtelaines et des chevaliers de France, qu'à ces aventures bizarres, scandaleuses, se mêlaient les récits fabuleux de l'aïeule des Lusignan, la célèbre « Mère-Lusigne, » ou Mélusine. Aussi la comtesse-reine, ne s'éloignant guère de ses manoirs de Saintonge, se hasardait rarement à venir à Paris. Mais elle était mère du jeune roi Henri III, de Richard, comte de Cornwal (ou de Cornouailles) et de Marie, femme de l'empereur Othon, roi de Germanie. A ce titre, Philippe la traitait avec déférence, et recevait toujours honorablement au Louvre le comte Hugues, renommé d'ailleurs par une brayoure éprouvée.

Outre les princes et les barons déjà cités, le monarque, son fils et Blanche de Castille accueillaient familièrement les clercs, les savants, les docteurs et les

---

Corlies, Recueil en forme d'histoire de ce qui se trouve escript de la ville et des comtes d'Angoulesme, p. 71. Chroniques de Flandre, de France. Revue anglo-française, tome II, p. 261.

poètes. Ainsi l'on rencontrait fréquemment dans leur palais le célèbre Hélinand , « qui chantait belles chansons et lisait le livre du gouvernement des princes , » ou les lamentations d'un moine déchu ; » Pierre de Riga , auteur du poème de l'Aurora ; Gilles de Paris , poète épique latin , dont le poème , Carolin , ou Charlemagne , avait un succès de vogue nationale. On y voyait également Guillaume-le-Breton , chargé de l'éducation de Pierre-Charlot , fils naturel du roi , auquel il dédia , à l'âge de quinze ans , sa « Philippide ; » admis souvent au conseil du souverain , le poète célébrait d'illustres actions dont il était le témoin ; il succédait au moine de Saint-Denis , le Languedocien Rigord , tout à la fois médecin et historiographe de Philippe , mort en 1209 , cinq ans avant la journée de Bouvines.

Aucun prince ne possédait à un plus merveilleux degré que Philippe-Auguste , l'art de tenir une cour avec éclat et dignité. Sa taille n'excédait guère la médiocre ; un dragon dans l'œil l'avait fait surnommer « le Borgne » en Italie ; mais ses regards lançaient comme des flammes , et rien n'était comparable à la majesté empreinte sur son front , sur son visage , et sur toute sa personne. Instruit , éclairé autant que les prud'hommes de son temps les plus avisés , versé dans les sciences , il protégeait les arts , et , de toutes ses anciennes passions , il ne lui était demeuré que celle de l'utilité publique. La France devait à ses armes d'être redoutée et respectée au dehors , et il voulait ne pas achever son règne , sans la porter au plus haut point de prospérité et de splendeur.

Philippe-Auguste avait habité tour à tour le vieux

palais du roi Robert, le château appelé de Notre-Dame, à demi-ruiné alors, et le Châtelet, forteresse élevée « en face des ponts au Change et des Colonnes; » mais le monarque se fixa plus habituellement au manoir du Louvre, devenu dès lors une des merveilles de la France, et dont la destinée a toujours paru identifiée avec celle de la monarchie.

Trois siècles auparavant (888), sous le roi Eudes, existait déjà, le long de la rive droite de la Seine, au milieu de bois épais, un rendez-vous de chasse royale, qui portait antérieurement le nom de « château des » Loups, ou de chenil de Dagobert. »

A l'avènement de Louis-le-Gros, ce pavillon devint un donjon où le monarque obligea désormais les vassaux de la couronne à venir prêter le serment et l'hommage lige, et Louis-le-Jeune l'augmenta de quelques bâtiments. Mais le Louvre royal, le Louvre historique, cet emblème visible de la féodalité, ne date véritablement que du règne de Philippe-Auguste.

Le plus grand en renommée et en puissance parmi les rois ses contemporains, ce prince voulut que sa demeure parût en quelque sorte la personnification de la monarchie suprême. Aussi, un immense faisceau de tours, de tourelles, inégales en hauteur, en force, en forme, et indépendantes les unes des autres, représentaient assez fidèlement les grands vassaux groupés autour du suzerain, donjon gigantesque, dressant fièrement sa tête hérissée de créneaux comme un vaste diadème fleuroné.

Achévé l'année même de la victoire de Bouvines qu'il semblait prophétiser, le donjon du Louvre éleva

dès lors jusqu'aux nues les girouettes aux lys de France, et porta à la fois le nom « de tour des Grandes-Obéissances, des Commandements et de Gardienne-des-Chartes. » Tous les fiefs de la couronne en relevèrent; il fut en outre défendu par de larges et profonds fossés, et par un rempart de vingt-trois autres maîtresses tours accouplées.

Si, vu en dehors et de l'autre côté de la Seine, le Louvre offrait un aspect varié, pittoresque, majestueux, il n'en était plus de même dans les cours intérieures. Silencieuses, sombres, lugubres, elles inspiraient une terreur involontaire, augmentée encore par les gémissements qui s'échappaient à travers d'énormes grilles de fer. Objet d'épouvante pour les grands rebelles détenus sous ses voûtes, la tour donjonée leur apparaissait comme un dernier séjour sur la terre; mais elle était loin de porter le même trouble au sein de la bourgeoisie, « car ceste prison, dit un vieux chroniqueur, ne s'ouvroit que pour ceulx qui avoient esté proclamés heureux par le monde : geôle qui n'ouist oncques plorer petites gens ne peuple menu, et n'avoit esté mouillée que de larmes de princes! »

La journée de Bouvines y avait conduit entre autres deux illustres personnages, alliés par le sang ou l'amitié aux plus puissantes maisons du royaume, sans en excepter celle de France; et leur sort inspirait d'autant plus de pitié, que Philippe avait proféré le serment de les y laisser périr. Le premier était Ferrand, prince espagnol, devenu comte de Flandre par son mariage avec Jeanne de Hainaut, héritière de ce grand fief du

nord de la France, limitant le domaine royal dont l'Artois et le Vermandois faisaient partie depuis peu. « On » racontait merveilles de sa rébellion, à laquelle le » poussait sa vieille belle-mère, Mahaut de Portugal ; » des magiciens mandés par elle au sujet de l'expédition » contre Philippe, lui firent, dit-on, passer cette » réponse : Ferrand combattra le roi qu'on verra foulé » aux pieds des chevaux et point enseveli : après victoire solennelle, le comte entrera à Paris en grande » pompe. »

Les devins triomphèrent à bon escient, car Philippe-Auguste échappa miraculeusement à l'accident prédit, et Ferrand, attaché avec des chaînes au col, aux pieds, aux jambes, arriva devant le donjon du Louvre, en un char traîné par deux chevaux couleur de fer. « Le » menu peuple, les femmes, les enfants des villages » environnants, ivres de joie de la victoire de Bouvines, » lui servoient de cortège, chantant par moqueries mêlées » de brocards et maudissons :

» Deux Ferrants

---

La Marre, *Traité de la police*, 1<sup>er</sup>, fol. 91, III, fol. 381. Plan de Paris sous Philippe-Auguste. M. Capefigue, *Hist. de Philippe-Auguste*, III, 391 à 393. C<sup>te</sup> de Clarac, *Musée de sculpture*, etc., 218, 241, 636, 637. Rigord, *Vie de Philippe-Auguste*, 119, 302. Poncet de la Grave, *Tableau des maisons royales*, etc., 1<sup>er</sup> disc. prélim., XVIII. Belleforest, *Cosmographie*, II, 299. Felibien, *Histoire de Paris*, 1<sup>er</sup>, an 1208. *Chroniques de Saint-Denis*, an 1223. Guill.-le-Breton, chant XII. *Mém. sur la bataille de Bouvines* par M. le Bon, chevalier de Saint-Louis, Paris, 1835.

www.lib.musee.cn  
 » Bien ferréz  
 » Trainent Ferrand  
 » Bien enferré!  
 » Deux Ferrants  
 » Portent le tiers Ferrand! »

et le comte fit son entrée « aux doux chants des clercs,  
 » aux sons harmonieux des instruments guerriers, et  
 » passant devant les églises, put veoir que la nuit y  
 » estoit aussi claire et brillante que le jour. »

La comtesse Jeanne, brouillée avec son époux qui lui reprochait, disait-on, d'être plus « experte que lui » au jeu d'échecs », s'occupa faiblement de réaliser le prix de sa rançon. Gouvernant la Flandre sous le nom de son jeune fils, elle apposa son scel à une charte par laquelle elle jurait féauté à Philippe, exemple qui entraîna la plupart de ses arrière-vassaux et châtelains. La tour où Ferrand semblait condamné à ne plus voir la lumière, s'appela dès lors de son nom.

Réginald ou Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, se trouvait le second des prisonniers d'État, renfermés, depuis 1214, au donjon royal. Sauvé de la mort, à Bouvines, par le chancelier Guérin, le comte fut conduit d'abord dans la vieille forteresse de Péronne, dernière demeure de Charles-le-Simple, et enchaîné à un billot mouvant, si lourd que deux hommes pouvaient à peine le remuer. Peu d'années après, Philippe-Auguste le rendit compagnon de Ferrand; et préparant son riche héritage à la maison de France, il disposa de la main de la fille unique de Réginald en faveur de Philippe, dit Hurepel, comte de Clermont, qu'il avait eu d'Agnez de Méranie (Marie, sœur de Hurepel reconnue

et légitimée comme lui, jadis fiancée d'Arthur de Bretagne, épousa Philippe, comte de Hainaut, et, en secondes noces, Henri 1<sup>er</sup>, duc de Brabant).

Chérissant « en fille aînée du royaume » sa capitale, devenue six fois plus étendue sous son règne, Philippe-Auguste la fit clore d'une enceinte de murs. Cinq cents hautes tours bâties à distances inégales, et soixante portes crénelées, bardées de fer, défendaient sur tous les points la cité et ses deux cent trente-six rues pavées. En outre, « la Tournelle et la tour de Nesle, » élevées des deux côtés de la Seine, jointes par une énorme chaîne de fer attachée à des pieux ou portée par des bateaux, fermaient le cours du fleuve.

Aux angles extérieurs de la grande cité, qui abandonna son vieux nom de Lutèce vers l'époque où Blanche de Castille y apparut, le manoir du Temple, l'abbaye Saint-Martin, celles de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Victor, formaient comme autant de rayons, ayant pour centre, le type religieux du moyen âge, Notre-Dame-de-Paris avec son portail entouré de rois et de reines, montrant au faite de ses tours jumelles la bannière de la croix, comme le Louvre, ce géant des airs, celle de la féodalité.

Autour de cette étoile radieuse, un nombre infini d'églises, d'abbayes, de clochers, se répondaient pour ainsi dire les uns aux autres, depuis celui de la patronne de Paris jusqu'aux flèches aériennes de l'apôtre de la France; mais une forêt touffue, traversée par une large route, séparait de la capitale la ville de Saint-Denis et son « Moustier royal. »

Malgré la splendeur de Paris et du Louvre, la cour

de France se transportait encore, tantôt à Fontainebleau, séjour favori de Louis-le-Jeune, tantôt à Mantes-la-Jolie, dont Philippe avait fait bâtir l'église, et où il ne se rendait jamais sans visiter à Poissy Blanche de Castille; puis à Vincennes et au palais de Compiègne, manoir de prédilection de Louis-le-Bègue et du roi Robert. Le monarque allait pareillement à Gonesse, où il était né, et dont il prenait quelquefois le titre de citoyen; à Senlis, où il épousa Isabelle de Hainaut; à Pontoise; enfin à Melun, dont Philippe I<sup>er</sup> habita longtemps le palais.

Partout, en ces divers voyages, le puissant monarque se montrait escorté de sa garde royale ou nobles sergents d'armes, reconnaissables à leurs masses d'airain, et toujours munis d'arcs et de carquois; ne devant laisser approcher de sa personne aucun inconnu, ils ne quittaient le prince ni jour ni nuit.

Jadis, Philippe-Auguste résida souvent aussi à Corbeil, demeure favorite d'Adelaïde de Champagne, sa mère, ville pleine de noblesse, de haute et ancienne chevalerie, et conquête de Louis VII sur le félon Hugues de Crécy, qui s'en alla mourir en Terre-Sainte. « Le renom de la forte tour du Châtel, dit Corbalon, dominant la rivière, existoit déjà sous Louis-le-Gros; car au bas des murs, Bouchard de Montmorency, dit l'Orgueilleux et le Maistre des déloyaux, avoist esté féru d'un coup de pertuisanne, combattant contre le roy, son doicturier et naturel seigneur. »

Ces souvenirs plaisaient au monarque guerrier; mais il abandonna Corbeil sans retour dès qu'Isemburge de Danemarck l'eut choisi pour résidence, et y eut fait

bâtir un manoir, bien qu'elle se fût mise en retraite dans l'hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem. Un semblable motif le tenait éloigné du château d'Étampes, embelli et fortifié par Louis-le-Gros et qui appartenait également à la malheureuse reine. Toutefois, la crainte de déplaire à son beau-père, ne put empêcher Blanche de Castille de témoigner constamment un vif intérêt à cette triste victime d'une antipathie tellement étrange et soudaine, que la croyance générale aux maléfices et mauvais sorts pouvait alors seule l'expliquer. En effet, cette princesse comptait à peine dix-sept ans; la veille des épousailles encore (14 août 1193), le royal fiancé en paraissait éperdument amoureux, « tant estoit » belle, douce, accorte, avenante; » et le lendemain, elle était pour lui comme un objet d'horreur, de même qu'elle devint la cause d'une longue lutte avec la toute-puissante Rome, gardienne des mœurs, et seule protectrice d'une royale opprimée.

Devenu malade, souffrant et cassé par les fatigues plus que par l'âge, le héros-roi ne semblait plus chercher d'autre gloire que dans les embellissements de sa capitale et de ses résidences d'été. Entouré d'habiles architectes, il soumettait néanmoins leurs plans à Blanche de Castille qui, élevée au milieu des merveilles de l'Espagne, ne fut peut-être point étrangère aux constructions du Louvre ni de Notre-Dame, où brillaient à la fois la pile mauresque et le tréfle arabe.

Mais d'impérieuses circonstances, arrachant le monarque à ses paisibles délassements, vinrent agiter tristement la dernière année de son règne.

L'appel de Rome à de nouvelles croisades, néces-

sitées par les récents désastres de la Palestine, l'effervescence religieuse manifestée par de sanglants symptômes, avaient d'autant plus affecté Philippe, que l'affaissement de sa santé lui interdisait la pensée de marcher en personne à la tête de ses chevaliers. Il en ressentit une douleur plus profonde encore, quand, recevant au Louvre Jean II de Brienne, roi de Jérusalem, il ne put lui offrir que des secours d'hommes et d'argent, non celui de son bras.

Peu après, apparut dans le ciel une comète immense, au milieu de laquelle on découvrait une large tache de sang et de feu. De sinistres prophéties se répandirent; elles menaçaient un des grands de la terre, et la France entière trembla pour les jours de son roi, le plus grand de tous!

Philippe se trouvait alors à Mantes, où il avait le titre « d'abbé d'honneur de Notre-Dame, » église originellement desservie par les chanoines de Saint-Victor-lez-Paris. Il comptait y passer l'été.

Quoique s'affaiblissant de plus en plus, il convoqua au Louvre, à la fin de juin 1223, un parlement féodal, afin d'y discuter, au milieu des plus graves circonstances, les triples intérêts de la monarchie, de la politique et de la religion. Tous les vassaux immédiats de la couronne, tous les barons et tenant fiefs, et un grand nombre de prélats s'y rendirent. On n'attendait plus que le jour d'ouverture et la présence du monarque, quand, à peu de distance l'un de l'autre, deux messages annoncèrent aux barons l'état déjà désespéré du souverain. On apprit aussi que, s'arrachant à sa retraite de Corbeil, la fidèle Isemburge était accourue auprès de l'époux

qui l'avait si durement repoussée, trente années auparavant. Ne quittant plus le chevet du roi expirant, elle eut plus d'une fois la consolation de s'entendre appeler : « sa bien méritante épouse ! » Et cependant, sans le vouloir, le mourant déchira encore ce cœur si aimant ; un nom doux et fatal à la fois, celui d'Agnez de Méranie, s'exhala avec le dernier soupir de Philippe-Auguste, le 14 juillet 1223 ; ainsi, ce règne de quarante années s'acheva presque le jour du glorieux anniversaire de Bouvines.

Le monarque fut magnifique encore jusqu'au-delà du tombeau ; sans compter les joyaux, pierreries, ornements de toute espèce laissés au Moustier royal de Saint-Denis, les legs pieux ou profanes du roi de France s'élevèrent à plus de 893,000 marcs d'argent monnayé (environ 50 millions).

Ses petits-enfants, Louis à leur tête, âgé à peine de huitans, furent vus dans le cortège funèbre qui accompagnait son cercueil à Saint-Denis. Ils marchaient à la suite du nouveau roi, du comte de Boulogne son frère, et des autres princes du sang, auxquels s'était joint Jean de Brienne, roi de Jérusalem. Parmi les prélats revêtus de leurs habits pontificaux, on remarquait les archevêques de Rheims, de Sens, de Bourges, de Tours, de Rouen et de Lyon ; Milon de Chastillon-Nanteuil, évêque, comte

---

Guill.-le-Breton, chant XII. Le Blanc, Traité des monnaies, p. 161. Mémoires de l'académie des inscriptions, XXVI, 672. Rigord, Vie de Philippe-Auguste, 350. Lenain de Tillemont, manuscrit, f. 49. Mon. de la monarchie, II, p. 120. Vie d'Éléonore de Guienne. Hist. de l'Église gallicane, I<sup>er</sup>, 450.

de Beauvais; Gérard de Bazoches, évêque de Noyon; Henri de Villeneuve, évêque d'Auxonne; Bertrand, légat du pape en Albigeois; Pandolfe, évêque de Norwick, en Angleterre; Guillaume, évêque de Paris; Guillaume, évêque de Châlons, etc., etc.

Un incident inattendu vint jeter le trouble au milieu des obsèques royales : la prétention d'y officier s'éleva à la fois entre Guillaume de Champagne, archevêque de Rheims, et Conrad, cardinal-légat. Un violent débat en fut la suite, et les autres prélats ne trouvèrent d'expédient que de leur faire dire en même temps la messe à deux autels séparés. Le clergé et les moines, accourus en foule, répondirent comme à un seul célébrant, et ainsi s'acheva la cérémonie.

II. Le monarque descendait à peine dans les caveaux de Saint-Denis, qu'on lui attribua ces paroles prononcées, dit-on, à l'agonie : « Les gens d'Église pousseront mon successeur à guerroyer les Albigeois; il » perdra la santé en cette fatale entreprise, il y périra » même de mort, et le royaume des lys tombera entre » les mains de femme et d'enfant. »

Vraie ou supposée, cette prévision de l'avenir peut-elle laisser présumer que Philippe-Auguste ne partageait pas sur son fils la même opinion de valeur, de droiture et de bonté qui lui valut de ses contemporains le surnom de « Cœur-de-Lion, et de Lion-Pacifique? »

Néanmoins, dans toutes les circonstances de sa vie, Louis VIII s'était montré digne du sang qui coulait en ses veines. Sa bravoure avait éclaté en chaque occasion, et son énergique résistance aux menaces de la cour de Rome, annonçait assez que sa piété pouvait

s'allier aux devoirs d'une sage politique. Toutefois, on n'approuvait point sa guerre en Albigeois, d'où il était revenu, disait-on, « avec moins d'avoir et à plus de » peschiez et de blasme. »

Le reproche d'avoir consenti à rendre aux Anglais les domaines conquis par son père, aurait plus de fondement, si cet acte arraché par la violence n'avait pas dû être validé par la sanction même du roi, assisté des grands vassaux de la couronne. Et non-seulement cette ratification n'eut pas lieu, mais encore le monarque anglais devint le premier violateur des clauses du traité de Londres.

Ce fut pourtant le prétexte de sa non-exécution qui porta les cousins de la nouvelle reine, Henri III et Richard, comte de Cornouailles, son frère, à ne pas paraître ni envoyer d'ambassadeurs à Rheims, le 5 août 1223, au sacre du roi de France, où le bandeau royal ceignit en même temps le front de Blanche de Castille.

Le retour de Louis à Paris fut signalé par des fêtes et des réjouissances universelles. « L'éclat des pierres, dit un poète contemporain, y disputait à celui de l'astre de Phoebus. On ne voyait que vêtements » resplendissants d'or, que temples garnis de guirlandes, qu'autels entourés de pierres précieuses. La vielle » aux sons pleins de douceur, le sistre, le psaltérion, » les tymbales, les guitares, tous s'accordaient pour » chanter d'aimables mélodies au roi couronné. Le chemin par où il s'avancait était jonché de fleurs. Il entra enfin joyeusement dans son palais, et s'y plaça sur » un siège royal, entouré de ses grands. »

Objet des mêmes respects et de la même affection, la nouvelle reine fut saluée par d'universelles acclamations, car la France entière n'ignorait point ce qu'elle devait à Blanche de Castille; elle savait que sa force d'âme, son aptitude aux grandes choses, sa prudence réfléchie, lui avaient fait ouvrir plus d'une fois les portes du conseil royal; et Louis VIII ne cachait pas qu'il n'entreprenait rien sans ses avis, certain de les trouver constamment dictés par la sagesse, un jugement droit, et surtout par le véritable intérêt du royaume. En effet, Blanche, ayant perdu dans l'espace d'un mois son père, sa mère et son frère, s'était entièrement dévouée à sa seconde patrie, comme si elle avait pu prévoir qu'elle était destinée à en devenir l'appui.

On a prétendu qu'elle accompagna le prince son époux dans ses diverses expéditions de guerre. Mais sa fécondité peu commune dément cette assertion. A l'époque de la mort de Philippe-Auguste, elle avait déjà neuf enfants, qui furent suivis de deux autres en l'espace de trois années. Toutefois, par une rare exception, la beauté de Blanche de Castille n'avait rien perdu de son éclat : on la citait toujours comme la plus belle des reines, et le modèle des épouses et des mères.

Ame de la vieille cour, son ascendant ne tarda pas à dominer la nouvelle; et Louis paraissant se contenter de l'épée de Philippe-Auguste, la jeune souveraine saisit en quelque sorte le sceptre et la main de justice déposés sur le cercueil du grand roi. Ayant étudié tour à tour les anciens conseillers du royaume, elle ne pouvait être trompée dans sa confiance; et elle l'ac-

corda en entier à l'un d'eux, le chancelier Guérin, qui vit même sa dignité équivalente à celle de premier ministre; car la formule des chartes consacrée à cette époque était : « Donnée par la main de Guérin, évêque de Senlis. » Homme d'état, guerrier consommé, prélat de mœurs antiques, il se montra digne du choix de la reine, en ces temps de crise perpétuelle, où l'intérêt du royaume réclamait une sage et ferme direction.

Le successeur de Jean-Sans-Terre, non satisfait d'avoir bravé Louis par le refus d'assister à son sacre, le sommait en même temps d'exécuter le traité du 11 septembre 1216. Autant valait une déclaration de guerre, car jamais le baronnage de France n'eût souscrit à la restitution du duché de Normandie, ni des autres domaines, arrachés les armes à la main au prince anglais. La réponse du roi fut la publication de l'arrêt de confiscation rendu par la cour des pairs, en 1203.

« Légitime possesseur de ces biens, ajouta-t-il, je ne me refuse point à justifier de mon droit devant mes barons; mais Henri a le premier lacéré le traité, en tirant, au mépris des conventions, une forte rançon des Français pris à Lincoln : de plus, les libertés

---

Guill. de Puylaurens, Chr. p. 275. Vie de Louis VIII, anonyme, 379. Faits et gestes de Louis VIII par N. de Bray. Hist. de Blanche de Castille par d'Auteuil, p. 28. Dreux du Radier, Anecd. des reines de France. Guill.-le-Breton, la Philippide, trad. de M. Guizot, 153. Dom Plancher, Hist. de Bourgogne. 1, fol. 389. Dom Romuald, Trésor chron. et hist., II, fol. 42. Tillemont, manuscrit, fol. 221. Les chastelains de Lille, p. 95. Revue anglo-française, 9<sup>e</sup> liv., p. 35, 10<sup>e</sup>, 150. Hist. litt. de la France, XVII, 381. Hist. de l'Église gallicane, X, 453.

» d'Angleterre, jurées par ce traité, ne s'observent nullement. Ainsi, je ne céderai pas un pouce de terrain ; ni la valeur d'un fromage, de tout ce que mon père a confisqué. »

Ajoutant les effets aux paroles, et abandonnant les rênes de l'administration à Blanche, Louis accourut en Poitou et menaça la Saintonge. Ébranlés à son approche, Aymery, vicomte de Thouars, et d'autres barons du parti anglais, volèrent à sa rencontre et lui jurèrent foi et féauté. Seul, Savary de Mauléon demeura insensible aux menaces comme aux promesses du roi de France, et resta fidèle à son seigneur d'outre-mer. Enfermé dans les murs de Niort avec nombre d'hommes d'armes, il attendit résolument les Français. Mais « le Lyon » parut bientôt (4 juillet 1224) devant la place, à la tête de douze cents chevaliers et d'un corps considérable de fantassins ; Savary, forcé de capituler après un siège meurtrier, obtint de se retirer avec tous ses gens à la Rochelle. Il lui fallut auparavant jurer sur les évangiles que, « jusqu'à la Toussaint suivante, » cette ville serait la seule où il tirerait l'épée pour la cause de Henri III.

Le vainqueur ayant mis une forte garnison dans Niort, marcha droit à Saint-Jean-d'Angely. La poignée d'Anglais qui l'occupait parlait de se défendre, quand le corps municipal et le clergé, voulant conjurer l'orage, ouvrirent leurs portes et vinrent rendre hommage au roi. Louis entra aussitôt dans la ville, « où lui et sa » gent furent moult honorablement reçus. »

Au milieu des honneurs dont il devint l'objet, on lui remit des dépêches de Falkaise de Briant et d'autres

barons anglais insurgés. Ayant brisé les portes de la citadelle de Bedford, leur prison, ils mandaient à Louis de poursuivre ses succès avec confiance, lui promettant d'occuper assez Plantagenet au-delà du détroit, pour lui ôter toute faculté de songer aux affaires du continent.

Louis se dirigea aussitôt sur la Rochelle, la seule place qui tint encore pour Henri, en Saintonge, et où Savary de Mauléon, avec trois cents chevaliers et une multitude de sergents et de soldats, avait proféré le serment de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. On devait s'attendre à des assauts meurtriers, à un long siège; et Louis informa la reine de ces circonstances, en lui indiquant le jour où il ferait avancer les engins et machines de guerre contre les remparts.

Invoquant le secours du Ciel pour les armes françaises, Blanche de Castille, nu-pieds et en chemise, ainsi que Bérengère, reine de Jérusalem, sa nièce, et Isemburge même se rendirent en procession à Notre-Dame, suivies des enfants de France, d'une foule de bannerets et de tout le clergé.

« Par Paris, nu-pieds en langes,  
» Que nul des trois n'ot chemises, »

dit la chronique, en parlant des trois reines.

Le lendemain de ce jour, la division se glissa dans les rangs de la garnison anglaise; les secours qu'elle attendait n'arrivèrent point, et après trois semaines de blocus, la ville se rendit à discrétion.

Aussitôt le vicomte de Limoges, le comte de Périgord, la plupart des châtelains dont la Garonne séparait

les fiefs, déposèrent les armes, et vinrent prêter à Louis serment de vassalité.

Savary, le plus célèbre d'entre les capitaines anglais venus en Aquitaine, s'appretait à s'embarquer pour Londres, quand il apprit que sa conduite était calomniée auprès de Henri III, et que le monarque accueillait les délateurs. Trop fier pour s'abaisser à une humiliante justification, il se présenta dans la tente du roi de France, en lui offrant l'appui de son épée. Louis l'embrassa, le reçut avec les honneurs dus à sa naissance comme à son beau caractère, et le réintégra dans ses fiefs, où, par une bulle d'Honorius III, Savary obtint, en 1235, l'année de sa mort, « le droit de faire battre monnaie. » La conquête d'un tel héros valait celle de la Rochelle, et couronna dignement cette glorieuse campagne.

Louis reparut triomphant au Louvre, où l'attendait un événement des plus étranges. Un pèlerin inconnu, vieillard à large barbe crépue, à longue chevelure blanche, qui venait de parcourir la Flandre, « monté sur un cheval noir, vêtu d'une grande cape fourrée, de cendai vert » et d'écarlate, tenant en la main une blanche verge, » semblant prud'homme à merveille, » se présente dans

Guill. de Puylaurens. Hist. de la maison de Chastillon, Duchesne, fol. 75. Anselme, Hist. gén. et chron., fol. 531, n. Dom Romuald, Trésor chr. et hist., fol. 29. Hist. inéd. de la Saintonge et de l'Aunis. Gest. Ludov. VIII, apud script. Franciæ, xvii, p. 305. Chron. Turon, xviii. Albéric des Trois-Fontaines. Chronique de Rains, chap. viii, 171.

une des salles du Louvre; là, il s'annonce comme un des héros de la quatrième croisade, comme l'époux de défunte Marie de Champagne, enfin comme Baudouin IX, comte de Flandre, empereur de Constantinople, qu'on supposait mort en prison depuis nombre d'années (1206).

Aussitôt, merveilleux ébahissement, grand émoi parmi les barons. Les plus anciens d'entre eux croyant le reconnaître, lui prodiguent mille marques de respect, et les autres demeurent convaincus de cette miraculeuse rencontre.

Toutefois, la propre fille du comte, Jeanné, n'a partagé ni l'émotion ni l'allégresse générales. Amenée devant le prétendu prince : « Ce n'est pas là mon père, » dit-elle d'un ton sec, menaçant même d'un œil étincelant de colère l'étranger assez hardi pour soutenir ses regards. Louis indécis réunit son parlement, mande le soi-disant comte, et, en présence de tous les pairs et grands vassaux, se prend à lui dire : — « Messire, où vous ai-je armé chevalier? — Frère Guérin, dit une autre chronique, ajoute : En quelle ville espousastes-vous votre femme? — D'autres lui demandent : En quel temps offristes-vous joyaulx au roy Philippe? Quels estoient-ils? — Et cest homme lors commença à eslonger de respondre; puis, sortant de la salle tout hors de sens, » il s'évada soudain, et ne fut arrêté que dans le duché de Bourgogne, accoutré en vil ménestrel, chantant par les manoirs, vêtu d'une robe rouge, une baguette à la main, et se disant, non plus Baudouin, mais Bertrand de Rays, fils de Pierre Cordiello, tiré d'un hermitage par « mauvais conseils. »

Appréhendé au corps, et vendu pour 400 marcs (25,000 fr.) à la comtesse Jeanne, on l'amena sur-le-champ en Flandre, où, en présence de la souveraine, le prévôt de Lille le fit suspendre, sans rémission aucune, entre deux vieux chiens, à la plus haute tourelle du palais des comtes, où son corps demeura près d'un an.

Le cas semblait clair, non douteux ; « nonobstant, » rapporte la chronique, Jehanne n'en eust bon renom, à cause qu'elle estoit fame altière et encline » à gouverner seule. Aussi, gens du pays de Flandre, » même de haut lieu, disoient : Elle n'a eu garde de » délivrer le comte Ferrand son mari ! la voilà qui fait » pendre devant elle son pôvre vieil père ! » — Comme si l'on pouvait supposer une fille assez dénaturée, une princesse assez féroce pour assister elle-même au supplice de l'auteur de ses jours ! Le cœur se révolte à ces suppositions, et n'existât-il pas de réfutations complètes de ce vain bruit populaire, l'écrivain impartial appelé à juger Jeanne de Flandre, cette grande figure historique du moyen âge, croira qu'elle fut ambitieuse, peut-être ; sévère, sans doute ; parricide.... jamais !

Louis VIII ne devait pas demeurer longtemps paisible au sein de sa famille. Se prétendant appelé à venger l'affront fait à la bannière des léopards, le jeune Richard Plantagenet, duc de Cornouailles, part avec trois cents voiles, sous la direction suprême de Guillaume Salisbury, son oncle, débarque inopinément à Bordeaux, en faisant un appel aux barons d'Aquitaine. Éblouis par les promesses dont il l'accompagne, un grand nombre d'entre eux se rangent sous le gonfanon anglais, et des

succès multipliés semblent justifier cette tentative. Saint-Macaire, place alors importante, est enlevée de vive force; mais la ville de la Réole oppose une invincible barrière au prince vainqueur. D'abord repoussées, les troupes sont taillées en pièces dans une seconde sortie; et Richard, averti que le roi de France s'approche pour secourir ses fidèles Réolois, se rembarque précipitamment, fait voile vers Londres, et laisse au comte de Salisbury le soin de rallier ses soldats éperdus.

Aucune circonstance ne paraissait plus favorable pour arracher à Henri III les fiefs que l'Angleterre possédait encore sur le continent, et surtout ce duché d'Aquitaine, éternel foyer de haines implacables, entre deux nations placées en présence comme pour un perpétuel combat.

Le roi, le baronnage, Blanche particulièrement, étaient unanimes pour adhérer à un vœu tout français. Cependant les insistances de la cour de Rome, devenue l'auxiliaire de la Grande-Bretagne, paralysèrent l'élan national. Le monarque se borna à envoyer en Gascogne et à Bordeaux son cousin Thibaut, comte de Champagne, précédé de troupes suffisantes pour expulser les Anglais des rives de la Garonne. Salisbury, pressé de toute part, se hâta de monter sur ses vaisseaux; mais assailli par une tempête, désespérant de son salut, il jeta à la mer ses anneaux d'or et d'argent, ainsi que tous ses ornements précieux, « voulant, disait-il, partir pour » l'autre monde, ainsi qu'il était entré en celui-ci, dé- » pouillé de parure terrestre. »

Un coup de vent le repoussa sur le rivage de la Rochelle, où se trouvait heureusement un humble

prieur de l'ordre de Cîteaux, appelé « Notre-Dame-des-Châteliers. » Le prieur lui en ouvrit la porte et le sauva, lui et les siens.

Cet événement vint réveiller le désir qu'avait le baronnage de France, de chasser entièrement les Anglais du sol du royaume, et l'on s'attendit généralement à une nouvelle campagne; mais Louis restait encore sous le poids de l'excommunication lancée par le cardinal-légat, à l'entrée de son expédition en Angleterre, et s'était soumis à envoyer à Rome « des clercs de sa chapelle, pieds nus, en chemise, portant des verges pour être châtiés. » Honorius III exigea davantage et ne voulut souscrire à aucune négociation, si le monarque ne s'engageait, deux ans durant, à verser la dime de ses revenus pour secourir la Terre-Sainte, ce qui diminuait sensiblement ses moyens de guerroyer. Le pape, toujours dans le but de l'empêcher d'attaquer Henri III, lui fit aussi comprendre que l'empereur était peu disposé à laisser dépouiller le monarque anglais.

La pensée des malheurs d'un second interdit, la crainte d'une guerre générale, décidèrent Louis. Docile à la voix du pontife qui venait de l'absoudre solennellement, il accepta le titre de généralissime de la croisade prochaine contre les Albigeois, expédition dont le plan avait été adopté dans le dernier parlement féodal.

La secte contre laquelle on allait s'armer, appelée aussi des Vaudois (Valdois ou Vaud, du nom d'un marchand de vins), professait la doctrine des Manichéens et des Arianistes. Connue dès le XI<sup>e</sup> siècle sous le nom de « Bons Hommes, » elle établissait pour

principe de toute chose Dieu et le Démon ; du reste, niant l'ancien testament, l'enfer, les principaux dogmes de la foi catholique, elle se perpétuait comme un foyer impur de doctrines païennes et orientales.

Son protecteur avoué, le nouveau comte de Toulouse, Raymond VII, dit le Jeune, qui venait de succéder à son père, mort un an avant Philippe-Auguste (1222), se trouvait lui-même noté d'hérésie et frappé d'excommunication. L'impulsion du siècle, des motifs purement religieux, suffisaient sans doute pour déterminer le roi de France à marcher contre les Albigeois ; mais ses conseillers lui firent entrevoir de plus, comme indemnité et prix de ses efforts, la conquête du comté de Toulouse, immense fief à réunir à la couronne, et qui livrait en quelque sorte la Guienne entière à sa merci. Déjà même le cardinal Romain de Saint-Ange, légat du pape, lui en avait accordé l'investiture. Louis, s'apprêtant donc à cette nouvelle guerre, consentit à accorder une trêve de quatre ans à Henri III, moyennant toutefois 30,000 marcs d'argent (environ 1,550,000 fr.). Ces diverses négociations le conduisirent au commencement de l'année 1226.

Les dispositions définitives de la campagne furent arrêtées dans un second parlement tenu à Paris le 28 janvier, et où l'on exprima le vœu que Louis VIII marchât en personne à la tête de l'armée destinée à détruire « l'ordre punaise du péché d'hérésie », et à exterminer les hérétiques, déjà cernés par Simon, comte de Montfort-l'Amaury.

Parmi les princes ou barons notables qui figurèrent

à cette assemblée, on cite l'oncle du roi, Philippe de France, dit Hurepel; le comte-duc de Bretagne, Pierre Mauclerc; Robert III, comte de Dreux; Raymond VI, vicomte d'Aubusson (petit-fils de Raymond V, dit le Lépreux); Jean, comte de Chartres; Gui de Chastillon, comte de Saint-Pol; Bernard V, comte de Comminges; le comte de Roucy; Jean, comte de Vendôme; le connétable Mathieu de Montmorency; Robert de Courtenay, grand bouteiller; Enguerrand II, sire de Coucy; Amaury de Craon, sénéchal d'Anjou; Jean, sire de Nesle; Raoul, vicomte de Sainte-Suzanne; Geoffroy, vicomte de Châteaudun; Gauthier, sire de Risnel; Philippe, sire de Nanteuil; Étienne, comte de Sancerre; Renaud de Montfaucon; Gui de la Roche; René d'Amiens; Robert et Simon de Poissy; Bouchard de Marli; Florent de Hangest; etc.; etc.

Un troisième parlement féodal, convoqué le 20 mars, s'occupa des préparatifs de la guerre, et dans le courant de mai, Louis quitta Paris.

Outre les motifs politiques et religieux qui n'avaient pas permis à ce prince d'hésiter, il en existait un qui lui était personnel. Il lui tardait de punir les auteurs du meurtre d'un parent, d'un ami, Guillaume IV des Baux, prince d'Orange (marié à Ermengarde de Sabran), écorché vif et coupé en pièces (1218), par des Avignonnais, dévoués ouvertement aux intérêts Albigeois.

Parti de Bourges (20 mai), arrivé à Lyon par Nevers et Montpensier, où une sorte de pressentiment lui fit faire son testament, le généralissime dirigea vers le comtat Venaissin son armée composée d'une formidable cavalerie, et d'un nombre plus considé-

vable de fantassins, tandis que le comte de Toulouse, secondé par les Avignonnais, saccageait les abords de ses états, arrachait les vignes, faisait labourer les prés, détourner les sources, combler les puits, les citernes, et, ayant le fer et la famine pour auxiliaires, attendait les croisés de pied ferme.

Après une marche pénible, Louis VIII, le 6 juin, veille de la Pentecôte, arrive enfin au pont de Sorgues, sur les bords du Rhône, et découvre une partie de la ville que l'ensemble de ses monuments à hardies ogives, et ses fortifications moresques, détachées sur un ciel transparent avaient déjà fait surnommer « l'Orientale. »

Du haut de la citadelle, assise sur d'énormes rochers à pic, les habitants purent également reconnaître les étendards français.

Bientôt le roi s'approche encore et déploie son armée dans la riche plaine qui ceint Avignon de jardins et de prairies. La crainte d'un assaut suivi du pillage, la terreur que répand cette multitude d'hommes d'armes, décident le conseil de la cité à un acte de déférence; et une députation prise dans son sein, est introduite auprès du monarque. Elle était chargée de lui offrir tous les vivres dont ses troupes auraient besoin, et le libre passage du Rhône, sur le pont dit « de Benezet. »

Ne voulant pas exposer aux outrages des croisés toute une population innocente en partie de la mort du prince d'Orange, Louis accepte; mais les magistrats faisant adapter un pont de bois à celui de pierre, exigent que les troupes franchissent le fleuve sans passer

par la ville, dont l'accès ne serait permis qu'au roi, au légat et aux principaux chefs.

Blessé d'une condition inattendue, le généralissime « moult esmerveillé, et prenant en son cueur, force et vigueur », déclare qu'il fera son entrée, le casque en tête, la lance au poing, suivi de ses hommes d'armes. On lui répond par un refus, et le courroux du prince éclate.

Les magistrats inquiets s'expliquent de nouveau, et consentent à voir Louis traverser leur cité; mais cette satisfaction cachait, dit-on, le dessein d'une odieuse félonie. Ils voulaient s'assurer de sa personne, et la livrer à Raymond VII.

Quoi qu'il en soit, des officiers français s'étant présentés en parlementaires sur le pont-levis, les sentinelles laissèrent tomber la herse, et poussèrent des cris de joie, croyant le roi parmi eux.

Louis et ses barons, ne pouvant plus douter de la trahison, jurèrent d'en tirer une éclatante vengeance. En vain leur renvoya-t-on les prisonniers et offrit-on au monarque de le laisser passer avec son escorte en « un » chemin fort étroit, entre la roche de Notre-Dame-des- » Dons et la cité. — Je n'y vois ni honneur ni sûreté, » répondit le souverain, en donnant l'ordre de dresser » ses tentes; je ne partirai d'ici que la ville ne me » soit rendue, dussé-je demeurer trois ans autour de » ses remparts. »

Le même jour (mardi 8 juin), le légat, les archevêques de Rheims et de Sens, les évêques de Langres, de Chartres, d'Arras et de Meaux; les comtes de Bourgogne, de Champagne, de Namur, de Saint-Pol, de

Montfort, de Vendôme, de Sancerre, de Séz; les sires de Courtenay, de Coucy et de Nesle, signèrent un acte par lequel ils s'engageaient, corps et biens, à venger l'injure reçue.

Le lendemain, mercredi 9 juin, on vit arriver avec des troupes fraîches un grand nombre de princes et de seigneurs des environs, entre autres Raymond Bérenger IV, comte de Provence, Rostang de Sabran, sire de Bagnols, le sire de Courtezon, célèbre troubadour, fils de Guillaume des Baux, et Thomas 1<sup>er</sup>, comte de Savoie.

Les engins ayant été mis en mouvement, le siège commença, et la ville fut cernée sur tous les points. Mais les deux podestats, Guillaume Raymond et Raymond de Vial, ne se découragèrent pas à la vue des nombreux assaillants et de ces machines inconnues jusqu'alors dans l'art de la guerre. Toujours les premiers sur la brèche, animant sans cesse les soldats, ils rendent flèches pour flèches, javelots pour javelots, pierres pour pierres. Ni le danger, ni le manque de subsistances n'ébranlent leur héroïsme, et, pendant trois mois entiers, on les voit sans relâche à leur poste, sur les tours et les remparts.

Tandis que le siège se prolonge, Pierre de Courtenay, surnommé à la « Lèvre, » marquis, comte de Namur, est enlevé à l'armée. Vers le même temps, 15 août, le « bon comte » de Saint-Pol, Gui, sire de Chastillon, lui est ravi par une mort également funeste. Étant demeuré trois jours sous les armes avec ses gens, au-delà du Rhône, sans manger ni dormir, il voulut continuer le guet, « et ainsi qu'il chevauchait entour des engins,

» dit la chronique, une pierre lui vint par meschief,  
 » lancée de dedans la ville, qui lui cheust sur le chief,  
 » et fust décervelé. . . . » Ainsi périt « le flambeau de che-  
 » valerie » comme le nommait Nicolas de Bray, poète  
 contemporain, mêlé aux combattants français. « Quand  
 » le bon roy le sceust, moult en fust dolent, car il lui  
 » avoist été moult fiable et léal. — Notable perte aussi  
 » pour le royaume, d'autant qu'il estoit sire vaillant et  
 » belliqueux, vrayment catholicque et rempli d'honnes-  
 » teté! . . . Et incontinent le roy fist le corps désarmer  
 » et appareiller, et le fist mettre en ung cercueil de  
 » plomb, et fust porté en terre moult honorablement,  
 » en l'abbaye de Longuerue, dessoubs Chastillon. » (Le  
 comté de Saint-Pol passa alors à son frère, déjà comte  
 de Blois.)

Ces pertes irréparables n'étaient malheureusement que le prélude des maux qui allaient fondre sur l'armée croisée, où la disette se faisait déjà sentir, toutes les communications avec le Languedoc se trouvant interceptées. En outre, la plupart des hommes d'armes tués en différentes rencontres, avaient été jetés dans le Rhône, qui, presque à sec alors, repoussait sur ses bords leurs cadavres putréfiés. D'énormes mouches noires, s'échappant par nuées de ce foyer pestilentiel, portaient la contagion sur tous les points du camp français; des milliers d'insectes l'augmentèrent encore, et en peu de temps, on vit près de dix mille guerriers succomber à l'épidémie, tandis qu'un pareil nombre venait de périr les armes à la main.

Avignon ne souffrait pas moins de la contagion meurtrière, sans cesse accrue par une atmosphère embras-

sée. Néanmoins, quoique réduits à la dernière extrémité, les assiégés se refusaient à mettre bas les armes. Résolus à tenter un effort décisif, les croisés dressent les échelles le long des remparts; tous les engins s'avancent à la fois, et tandis qu'une partie des soldats s'apprête à l'escalade, l'autre se dirige vers le pont, afin d'intercepter toute sortie. Mais, fléchissant sous le poids de tant de cavaliers armés, les arches s'écroulent avec fracas, et trois mille Français périssent écrasés sous les blocs de maçonnerie ou engloutis dans les flots. Les habitants, accourus en foule vers Notre-Dame-des-Dons, poussent des cris de joie, et se croient sauvés comme par miracle. Toutefois, leur illusion n'est pas de longue durée; communiquant son ardeur au reste de ses troupes, Louis les ramène sur la brèche, taille en pièces les assaillants qui se présentent, en fait un grand nombre prisonniers; enfin, après une longue et désastreuse résistance, Avignon demande à capituler: trois jours plus tard (le 12 ou 13 septembre), elle ouvre ses portes au vainqueur.

Si le monarque n'avait écouté que sa générosité, un pardon général eût suivi son entrée triomphale; mais l'assassinat du prince des Baux, la déloyauté récente des citoyens, les pertes immenses des croisés, demandaient une vengeance exemplaire; et le cardinal Romain de Saint-Ange, tout-puissant alors dans le conseil, voulut y ajouter la punition d'un attachement aveugle à la cause du comte de Toulouse et de Bernard de Foix.

Aussi, par les articles de la capitulation, les Avignonnais furent tenus d'abandonner la cause de ces deux princes, de refuser l'entrée de leur ville à tout

hérétique, ~~li de soumettre~~ à la sanction de leur évêque l'élection des podestats et du conseil, enfin d'abolir les droits de péage. Trois cents des principaux habitants durent en outre demeurer en otage; et comme la plupart des maisons notables avaient de petites tours, on en démolit un grand nombre, sur la désignation du légat. Les remparts éprouvèrent le même sort; on combla les fossés, et l'on exigea 6,000 marcs d'argent (324,000 fr.) d'indemnité de guerre, non compris l'entretien pendant un an, en Palestine, de trente soldats bien armés. Les citadins eurent encore à se dessaisir de leurs navires à voiles, de leurs tentes, de leurs balistes, etc., etc., et le légat, par un article spécial, se réserva le droit de faire abattre les ponts.

En déployant une telle rigueur, le cardinal italien ne prévoyait guère qu'Avignon deviendrait un jour la résidence ou plutôt l'asile de plusieurs papes, et que, par leurs soins, se relèveraient plus magnifiques ces remparts, ces tours, ces maisons, ces ponts, dont un envoyé du Vatican ordonnait ainsi la ruine!

Le boulevard du Languedoc emporté, cette province, demeurée sans défense, s'empressa de reconnaître l'autorité du roi de France qui, de proche en proche, s'étendit jusqu'à peu de distance de Toulouse. Les Français s'emparèrent entre autres de Minerve, formidable château de l'évêché de Carcassonne. « Cettuy » chastel, dit un annaliste, estoyoit si fort qu'en peyne » en serait le deviseur; il estoit si hault et aultour y » avoist si profondes vallées, que si fust mestier à ceulx » qui le aveoient assiégé; une partie de l'ost ne peult se » courir l'aultre. » Louis confisqua alors les biens de

Guillaume, sire de Minerve, qui « tumba en pôvreté avec  
 » Blanche de Termes, sa femme. » Olivier, le frère de la  
 châtelaine, se défendit à la même époque dans son  
 manoir de Termes, situé dans le diocèse de Narbonne,  
 à cinq lieues de Carcassonne, « et qui estoit de si mer-  
 » veilleuse force, telle que nul mortel homme eust cuydé  
 » qu'il dust estre prins par homme quel qu'il fust.  
 » Estoit assis sur le chief d'une montagne, sur une vive  
 » roche; entour ceste roche, avoit vallées profondes  
 » comme abysmes; et au fons des vallées, couroit une  
 » eaue qui tout le chastel environnoit... ne nul ne pouvoit  
 » advenir en ce chastel, qu'il ne convinst premier des-  
 » cendre à ces abysmes et puis regarder vers le ciel;  
 » dedans ce chastel au get de pierre, estoit une tour  
 » qui en gardoit la venue et plus n'y en avoist.... et  
 » avoist nom : Termel.... et estoit moult forte pour  
 » le chastel de Termes, car on ne pouvoit y advenir  
 » que d'icelle part, et de l'autre y avoist encore roches  
 » et vallées.... »

Le comte Raymond s'inquiéta peu de ces succès. Il savait que des difficultés presque insurmontables attendaient les croisés au pied de sa capitale, munie d'une forte garnison et défendue par d'invincibles remparts. Il fallait en effet à Louis de nouveaux renforts pour continuer l'offensive, et, loin de là, une sorte de défection ou plutôt de ligue hostile se formait contre lui; plusieurs barons, même les princes du sang, en faisaient partie. Depuis la mort de Philippe-Auguste, ces derniers, surtout, paraissaient ne chercher que l'occasion de secouer un joug pesant qui les humiliait, disaient-ils, et auquel un prestige de gloire avait seul pu les soumettre. Pierre

Mauclerc et le comte de Champagne s'étaient expliqués hautement à cet égard, longtemps avant l'entreprise sur Avignon. Thibaut, ajoute-t-on, sembla même plus d'une fois prendre parti pour les assiégés. Selon les bruits contemporains, il pénétrait mystérieusement dans la ville, ou s'y rendait ostensiblement, sous prétexte d'aller visiter des barons parents du roi de Navarre, auxquels il était également allié, et qu'il ménageait à cause de ses espérances sur la couronne de son aïeul. En mainte occasion, on l'entendait dire au roi : « Cousin, ne réussirez mie. » — Louis finit par s'en courroucer et une explication orageuse s'ensuivit « Sire, dit le comte au monarque, selon la coutume gallicane, ne vous doibs plus long service que quarante jours d'ost ; ores, vous demande licence de partir, ayant fini mon temps. — Ne le puis, comte, » reprit le roi. — Sire, ai servi quarante jours, et ne doibs rien au-delà. Me dépars doncques, avec mes hommes d'armes. — Pardieu ! Thibaut, s'écria alors Louis, presque hors de lui, si retournes, met-trai ta terre à feu et à sang ! »

Cette menace n'arrêta point le comte. Déjà ses bagages étaient partis secrètement au milieu de la nuit, et lui-même, trois jours après, sans voir le roi ni le légat, s'échappa du camp deux heures avant l'aube. Ses chevaliers le suivirent à regret, « moquez et raillez des varlets et aultres personnaiges les moins considérables de l'armée. »

L'hiver approchait. Chagrin d'une défection qui en présageait de nouvelles, souffrant des fatigues multipliées de la campagne, Louis résolut de regagner

au plus tôt sa capitale. Il se mit en effet en route, en passant par l'Auvergne, suivi du chancelier Guérin et de plusieurs prélats, entre autres de Gauthier Cornut, archevêque de Sens, docteur renommé, neveu du maréchal de France, Henri-Clément du Mez; de Simon de Jully, archevêque de Bourges, depuis cardinal; de Milon de Chastillon-Nanteuil, comte, évêque de Beauvais; de Jacques de Bazoches, évêque de Soissons; de Gauthier, évêque de Chartres, et de Gérard de Bazoches, comte, évêque de Noyon. Mais atteint d'une dysenterie dont il ressentit les premiers symptômes en voyage (le 29 octobre, jeudi avant la Toussaint), le roi laissa mourant à Saint-Flour Guillaume de Joinville, archevêque de Rheims, et s'arrêta au château de Montpensier, vieux manoir appartenant au sire de Beaujeu, chez lequel il était déjà descendu avant le siège d'Avignon.

Ce fut vainement que Guichard IV et sa noble épouse (Catherine, dauphine d'Auvergne, comtesse de Clermont-Ferrand) prodiguèrent leurs soins au royal hôte. Le monarque ne devait plus quitter l'appartement d'honneur où, plein de vie et de santé, il avait, quatre mois auparavant, dicté ses dernières dispositions. Lui-même ne se dissimula pas longtemps le danger qui le menaçait. Le mardi, 3 novembre, il fit approcher tous les prélats de son lit, et désira également être entouré des princes et bannerets qui l'avaient rejoint chez le sire de Beaujeu. Le front pâle, les yeux humides, le comte de Boulogne, le connétable, Archambaud IX de Bourbon, Étienne de Sancerre, Gauthier d'Avesnes, Robert de Coucy, maréchal de

France, Enguerrand III, sire de Coucy, Jean de Nesle, et onze autres personnages de haut rang demeuraient immobiles, les regards attachés sur leur souverain expirant.

Se soulevant à peine, mais cherchant à leur sourire encore : « Amis, dit-il, votre roi attend une dernière » preuve de votre fidélité. Jurez-lui d'obéir au prince » du royaume, et de vous rendre vers lui pour le faire » couronner aussitôt que j'aurai passé de vie à trépas. » Et si, ce qu'à Dieu ne plaise, Louis venait à mourir, » promettez-moi d'agir de même à l'égard de Jean, son » frère. »

L'importance d'une telle précaution n'échappait à aucun des assistants. La couronne était héréditaire, il est vrai ; toutefois, les descendants de Hugues-Capet avaient toujours voulu que l'onction sainte garantît solennellement leurs droits. Plusieurs, même de leur vivant, s'étaient empressés de faire sacrer leurs fils.

Au nom des princes, des barons et des prélats, Mathieu de Montmorency (désigné pour avoir la garde de l'héritier royal) jura, en fondant en larmes, de soutenir les droits de Louis IX, et de répandre pour lui jusqu'à la dernière goutte de son sang. Puis le tabellion du château rédigea l'acte, qui fut scellé de 23 scels.

Conservant sa présence d'esprit au milieu d'une faiblesse toujours croissante, le monarque dicta un second testament par lequel il désignait son fils aîné comme unique possesseur des domaines royaux laissés par Philippe-Auguste, ainsi que du trésor déposé dans la maîtresse tour du Louvre. De ses onze enfants, six seulement vivaient encore. Jean, son second fils, por-

ait déjà le titre de comte du Maine et d'Anjou; le comté d'Artois formait l'apanage du troisième, appelé Robert; Alphonse, le quatrième, se trouvait désigné comme futur suzerain du Poitou et de l'Auvergne (tous fiefs réversibles à la couronne). Louis destinait Charles, le cinquième, à l'église, et Isabelle de France était comprise dans l'héritage paternel pour une somme de 20,000 liv. (environ 340,000 fr.).

Le monarque destinait ses pierreries à la fondation d'une église « en l'honneur et révérence de madame » la Vierge : il donnait pour douaire « à sa très-chère » épouse et compagne, son illustre royne Blanche » (ainsi la nommait-il), les fiefs et villes de Corbeil, Meulan, Melun, Dourdan; la baronnie d'Étampes et 30,000 liv. en argent monnayé (510,000 fr.); cependant il ne la déclarait pas expressément régente. Ses exécuteurs testamentaires étaient le chancelier, les évêques de Paris et de Chartres, et l'abbé de Saint-Victor.

Si l'on ne conserva pas longtemps, dans le manoir des sires de Beaujeu, l'espoir de sauver les jours du prince, du moins paraît-il certain que la gravité de la maladie fut dissimulée à la cour de France. Elle se préparait même, ainsi que la capitale, à recevoir Louis en triom-

---

Extrait des coutumes d'Auvergne par de Chabrol, édit. de 1786. Faits et gestes de Louis VIII par N. de Bray, fol. 3. Vie de Louis VIII, anonyme, p. 379. Guill. de Puylaurens, p. 275. Duchesne, Historiens de France, v, fol. 636. Moréri, fol. 449. Villemin, Monuments inédits de France.

phateur ; mais, tombé en agonie dans la soirée du 5 novembre, il expira pendant la nuit du samedi au dimanche (7 ou 8 novembre), à peine âgé de 39 ans.

S'il fallait juger, d'après un règne de trois années, ce prince « fier comme lyon envers les meschans, paisible » merveilleusement envers les bons, » et qui, pour ainsi dire, ne fit qu'essayer le trône, la postérité devrait encore tracer ces mots sur sa tombe : « Il fut digne d'avoir » Philippe-Auguste pour père, et Louis IX pour fils ; » et cependant ce double bonheur semble avoir nui à sa renommée.

Un douloureux contraste signala à Montpensier et au Louvre les jours qui suivirent la mort du monarque. Tandis que les salles gothiques du vieux manoir et les nefes de l'abbaye se tendaient de draperies funèbres, le palais du roi de France brillait de riches tentures d'or, de guirlandes de fleurs ; les chevaliers, les dames d'honneur, ne parlaient que d'armures neuves, de riches atours ; et chez les nobles sires de Beaujeu, au désespoir, les barons éplorés, les prélats en prières, veillaient silencieusement sur la dépouille du monarque, dont la capitale calculait la prochaine arrivée.

Déjà, dans l'impatience qui la maîtrisait, Blanche était sortie de Paris, montée sur une magnifique haquenée, et avait donné l'ordre à sa suite de marcher avec elle à la rencontre de son époux. Ses enfants en bas âge la suivaient en litière, et Louis de France, jaloux d'être le premier à se jeter dans les bras de son père, chevauchait en avant, escorté de son gouverneur et de quelques chevaliers. Tout à coup, on le vit revenir précipitamment sur ses pas, la pâleur sur le front : il

avait rencontré le chancelier chargé de la fatale nouvelle. Guérin consterné apportait une charte dictée par le prince à son clerc peu d'instants avant d'expirer, et ainsi conçue :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français, aux  
 » amés et fidèles qui verront ces présentes, salut et di-  
 » lection :

» Vous saurez qu'accablé de grave maladie, et crai-  
 » gnant qu'il n'arrive des malheurs et des troubles en  
 » notre royaume, nous avons adjuré les barons et les  
 » prélats qui étaient autour de nous, par la fidélité  
 » qu'ils devaient, et ils nous ont promis que le plus tôt  
 » qu'ils pourraient, si Dieu disposait de nous, ils ren-  
 » draient hommage à notre fils, comme à leur seigneur  
 » et roi, et qu'ils s'efforceraient, aussitôt que cela leur  
 » serait possible, de le faire couronner; comme ils ont  
 » prêté serment avec une volonté spontanée, nous dési-  
 » rons que tous nos hommes en fassent de même, et  
 » qu'ils se rendent au jour qui sera indiqué pour le  
 » couronnement. »

III. Frappée au cœur, Blanche tomba dans un dé-

Histoire des sacres des rois de France, Alex. le Noble. Le père Honoré de Sainte-Marie, Dissert. hist., p. 123, 124. Brussel, Traité des fiefs, 86. Dupuy, Preuve de la majorité de nos rois, tom. 1<sup>er</sup>. Trésor des chartes, layette des régences. La Louette, Hist. de la maison de Coucy, liv. VIII. Meyer, Hist. de Flandre, liv. VIII, an 1227. Mélanges du père Labbe. Recueil des hist. de France, XVII, 422. Insigne témoignage de la source illustrissime des comtes de Boulogne-sur-Mer, imp. sur vélin, 1574, avec blason colorié. Chronique de Rains, chap. XXIV, 179.

despoir qui fit craindre un moment pour sa vie ou sa raison ; « elle menoit trop merveilleux dueil , et n'estoit » pas merveilles , car elle avoit moult perdu ! » Mais bientôt la mère fit place à l'épouse ; l'avenir absorba le passé ; l'amour maternel et la France dominèrent la veuve , et elle sut comprimer la violence de son chagrin. Courageuse dans sa douleur même , elle veilla à ce que les funérailles royales répondissent aux regrets de la monarchie , et les fit célébrer en grande pompe , le dimanche 15 novembre. La cour entière , une foule de nobles étrangers y assistèrent avec les marques d'une vive affliction. Le comte de Boulogne , surtout , parut profondément affecté de la perte de son frère.

Réunissant ensuite le conseil royal , Blanche y adjoignit le comte de Bretagne , le connétable et le cardinal-légit , qui arrivaient de Montpensier ; puis elle expédia des copies de la chartre dictée par Louis mourant à tous les grands vassaux et bannerets. La lettre suivante , revêtue du scel de l'archevêque de Sens et des évêques de Soissons et de Chartres , l'accompagnait :

« Sachez , chiers sires , que nous étions présents en » l'abbaye de Montpensier , lorsque l'illustre et très- » chier seigneur notre roy Loys , s'est trouvé malade , » à son lit de mort , et a déclaré avec liberté d'esprit , » que son fils aîné et successeur , comme les autres re- » jetons encore enfants , seraient placés sous la tutelle de » notre dame Blanche , leur mère , jusqu'à ce qu'ils par- » viennent à l'âge légitime ; et comme le roi seigneur a » dit ces mots devant nous , nous l'attestons de notre scel. »

Les autres prélats et seigneurs revenus de Montpensier écrivirent dans le même sens aux évêques de

Nevers, d'Auxerre, de Troyes, d'Autun, de Mâcon, de Châlons; aux suffragants de Rheims; au connétable de Normandie, Richard de Vernon; à Richard de Harcourt; au chambellan de Tancarville; aux vicomtes de Thouars, de Beaumont, de Châteaudun; au comte de Vendôme; à Geoffroy de Pons; à Geoffroy de Lusignan; au comte Thibaut, etc.

La plupart des hauts barons du parlement s'étant sur-le-champ rendus à Paris, les prélats renouvelèrent de vive voix, en leur présence, l'attestation signée par eux. Alors, malgré les murmures des princes du sang, la veuve de Louis VIII fut proclamée régente.

La fermeté toute virile de cette princesse, «laquelle » prinst courage d'homme en cueur de femme, » ne recula point devant les innombrables difficultés de sa position. Elle chercha même plutôt à en mesurer l'étendue, afin de s'entourer de tous les conseils, de faire usage de toutes ses ressources. Habitée à démêler les véritables intérêts de chaque puissance, elle n'ignorait point que les auxiliaires sur lesquels comptaient les opposants pour le triomphe de leurs prétentions, se trouvaient en ce moment hors d'état de les appuyer à main armée. Une sourde fermentation régnait dans l'Allemagne et dans l'Italie, divisées entre l'empereur et la cour de Rome. Occupés de leurs propres querelles et des guerres contre les Maures, les rois d'Arragon, de Castille et de Navarre, n'étaient nullement en mesure de faire passer des hommes d'armes en France; un traité solennel liait encore Henri III pendant trois ans; le comte de Toulouse, quoique délivré d'une croisade menaçante, avait à défendre ses états contre

l'armée de Simon de Montfort; Hugues de Lusignan semblait s'être rapproché de la maison de France depuis que sa fille Isabelle avait été fiancée (1224) à Alphonse, quatrième fils du feu roi. Enfin le légat, investi de l'autorité papale et de toute la confiance d'Honorius III, paraissait entièrement dévoué à la cause de la régente; de plus, le connétable lui répondait des gens de guerre.

Profitant habilement de ce conflit d'intérêts, Blanche, sans perdre de temps, convoqua les grands vassaux de la couronne à Rheims, et s'appréta à les suivre. Précédée de nombreux détachements de cavalerie, elle arriva à Soissons avec tous ses enfants, et descendit au palais épiscopal, conduite par l'évêque, Jacques de Bazoches, qui l'attendait aux portes de la cité.

Le jour même, le comte de Boulogne s'empessa de donner au jeune roi la ceinture de chevalier, quoiqu'il eût à peine atteint sa onzième année. Le prélat lui conféra également l'ordre de l'Étoile, dont le collier était formé de trois chaînes entrelacées de roses d'or, émaillées de blanc et de rouge. L'astre aux cinq rayons y était suspendu avec la devise : « *Monstrant regibus astra viam!* » Vingt-six ans auparavant, et au même âge, l'infortuné Arthur de Bretagne en avait été décoré.

Cependant, de tout côté, on voyait, sur la route de Champagne, chevaucher des barons, des hommes d'armes, surtout des prélats, et l'on remarquait entre autres, au milieu des riches équipages de ces derniers, ceux du cardinal-légat, qui les effaçait en luxe et en pompeux ornements.

Blessés de la part que les évêques avaient prise à la no-

mination de la régente ; jaloux de l'ascendant que l'envoyé romain obtenait déjà dans le conseil, les princes se répandirent en moqueries ou en plaintes, répétées et exagérées, comme à l'ordinaire, par leurs partisans.

« Les voyez-vous, disait-on, avec leurs longs vêtements, leur large chapeau de voyage ? (devenu depuis l'emblème de leur dignité) Les souverains ne marchent pas avec plus d'apparat !... Les routes sont encombrées de serviteurs, de prêtres même de leur suite, de leurs palefrois, de leurs mules ; les cités, les monastères, les abbayes, le palais des archevêques, sont leurs gîtes obligés ; leur luxe est devenu tellement intolérable, qu'un concile (celui de Latran) a fixé à vingt-quatre chevaux leurs équipages particuliers !... »

On ne se borna pas à attaquer le cardinal de Saint-Ange ; Louis n'étant point sacré encore, il importait aux mécontents de retarder à tout prix cette cérémonie, afin d'avoir le temps d'arracher la régence à sa mère. Les intrigues se renouvellent donc avec plus de chaleur ; toutes les armes s'aiguisent, et celle de la calomnie est surtout employée contre l'admirable veuve. On lui fait un crime de l'appui que sa famille pouvait lui donner ; on attaque même la pureté de sa vie : « il courut, dit un auteur du XIII<sup>e</sup> siècle, un bruit inénarrable et sinistre, bruit qu'il serait impie de croire, car des ennemis le répandaient... que le légat et Thibaut étaient plus favorisés de Blanche qu'il n'était décent. » On poussa l'impudeur jusqu'à jeter du doute sur la naissance légitime de Louis IX ; on alla jusqu'à répandre le bruit que le comte de Champagne, bâtard

lui-même, devenu l'amant de Blanche, avait fait périr le roi de France par un poison lent.

Des siryentois moins infâmes, mais destinés également à semer de la méfiance dans les esprits, furent lancés par plusieurs trouvères aux gages des princes ligués. Un des plus mesurés fut peut-être celui d'Hues de la Ferté, baron champenois. Toutefois encore, il semblait vouloir persuader que « Blanche dédaignait » les barons pour la gent d'Espagne; qu'elle donnait sa » confiance à homme parjure et vain; qu'enfin, sous » sa régence, on ne pouvait espérer un gouvernement » ferme et glorieux. »

S'adressant à son jeune fils, on lui conseillait, au lieu de croire sa mère, de prendre plutôt les avis des pairs, de ceux qui savent manier les armes; « de renvoyer » les clercs chanter en leurs chapelles; d'abandonner » Thibaut de Brie, ou plutôt de le faire ferrer, comme » Ferrand, en la tour du Louvre; qu'alors la baronnie, » loin de faiblir comme un roseau, ferait bientôt les An- » glais repasser outre mer! »

Mais des clameurs, des satires irritantes, d'indécents calomnies étaient des prétextes trop vagues pour dispenser les mécontents d'assister au sacre du roi. Ils durent donc en adopter de plus plausibles; et après

---

Beaugier, Mém. hist. sur la Champagne, 1<sup>er</sup>, p. 292. Chr. de Rains. Manuscrit de la Sorbonne, n° 455. Hues de la Ferté, manuscrit de la bib. roy. 7223. Romancero français par M. P. Paris, de l'institut, 143.

s'être concertés, plusieurs d'entre eux adressèrent à la régente, à Soissons, une missive portant en substance : « Nostre douleur de la mort de nostre sire, »  
 » vostre noble époux, est trop cuisante encore. Nous »  
 » permettraist-elle de prendre part à cérémonie qui »  
 » exige démonstrations d'allégresse? »

D'autres, se fondant sur l'antique coutume que le jugement des pairs, et non la force des armes, pouvait dépouiller un vassal du roi, réclamaient des fiefs conquis sur eux par Philippe-Auguste. « On veut que »  
 » nous reconnaissons Louis de France pour roi, di- »  
 » saient-ils ; hé bien ! qu'il restitue des domaines si »  
 » injustement usurpés. » Quelques-uns ajoutaient : »  
 » Avant de fixer le jour du sacre, ne faut-il pas, »  
 » suivant les lois du royaume, que les portes de la »  
 » tour du Louvre soient ouvertes aux comtes Ferrand »  
 » et Réginald? »

Un grand nombre persista à demander que la régence passât en d'autres mains. Un bruit populaire, répandu tout à coup, vint appuyer les prétentions de Mauclerc, non-seulement à la régence, mais encore à la couronne. Robert, tige des comtes de sa maison, était, disait-on, l'aîné des fils de Louis-le-Gros ; toutefois, « estant de petit escient et qui riens sçavoist, les »  
 » pairs et barons avoient faict sacrer son frère Louis à »  
 » sa place. »

Enfin, la majeure partie des mécontents formula ainsi sa déclaration : « On ne nous verra à Rheims, que »  
 » pleinement satisfaits sur tous ces griefs. » Pierre Mauclerc et le comte de la Marche se firent remarquer, par l'âpreté de leurs paroles.

Malgré son renom d'homme grossier, comme le sobriquet de Hurepel (poil de hure) semblait l'annoncer, Philippe, comte de Boulogne, alors âgé de vingt-six ans, demeura d'abord étranger à la ligue. Bien qu'il pût regarder comme un affront personnel « de » veoir la régence confiée à Espagnole, d'estrange » nation, » sa loyauté n'en parut point ébranlée, et il marcha sans hésiter à Soissons, ensuite à Rheims.

Le comte de Champagne, sommé par douze prélats et grands vassaux, se disposait également à s'y rendre; déjà plusieurs de ses chevaliers et sergents l'y avaient devancé et lui cherchaient un palais convenable, quand le prévôt de la cité, arrivant à eux : « Messires, dit-il, » vous déclare de la part de madame la régente et du » roi, que si déployez céans vos bannières et harnois, » ils seront lacérez et jetez vilainement hors des rem- » parts. Le comte, apprenant ceci en route, se re- » tourna demi-chemin, plein de colère et de grant » despit. »

Ici, se révèle pour la première fois la tradition, accréditée depuis, de la passion romanesque qui attachera toujours une sorte de célébrité au nom de Thibaut. Cependant, déjà quelques vagues rumeurs en avaient couru quand on le vit abandonner tout à coup l'armée croisée devant Avignon. « Le comte, au dire des » médisants, avait trop hâte de revenir auprès de ma- » dame Blanche de Castille. Le bon roy n'en ignora » point; aussi jura-t-il par serment de l'en punir, et » l'eust fait certes, sans son prompt trespassement, bien » subit; et ceste maladie a commencé incontinent après » le départ de Thibaut. » Un des nobles trouvères de « ss

» comté, » messire Hues de la Ferté (peu porté, il est vrai, en sa faveur) disait même dans une chanson devenue populaire en Champagne : « Ai faisons de croire que » le comte a refusé aide au roi; sachiez que s'il fust » revenu, nul homme de mère né ne l'eust pu défen- » dre. »

Néanmoins, ces bruits ne prirent une sorte de consistance qu'aux approches du sacre. Alors circulèrent parmi les jeunes chevaliers des cours de France et de Provins, de tendres romances, des lais plaintifs, remplis d'allusions toujours interprétées comme l'expansion du même sentiment. On se répétait mystérieusement : « Ces vers expressifs, passionnés, il les fait peindre » en lettres d'or ou enluminées, sur les murs de ses pa- » lais. Le bronze les reproduit aux lambris de ses riches » galeries; lui-même les chante sans cesse, en s'accom- » pagnant du théorbe. »

Ces assertions, les conjectures qu'on en tirait, se répandaient; des donjons du Louvre et de Troyes, dans les contrées voisines. La malignité s'en emparait, et le nom « du faiseur de chansons » ne fut bientôt plus prononcé qu'avec une sorte d'ironie, quelquefois avec épouvante; car Thibaut, comme on l'a déjà dit, était aussi accusé d'avoir fait empoisonner le roi afin d'épouser sa veuve.

Et cependant le comte de Champagne était remarié depuis peu; on savait qu'Agnez de Beaujeu, sa seconde femme, attendait la régente à Rheims. On assurait également que ses poésies avaient pour objet une dame lorraine de haut lignage; mais la multitude chercha-t-elle jamais à approfondir une calomnie avant de l'adopter ?

Quoi qu'il en soit, la plupart des barons de France prirent la résolution de ne plus se rencontrer avec un prince regardé comme déshonoré. Plusieurs d'entre eux même, apprenant qu'il voulait tirer une vengeance éclatante de l'affront fait à sa bannière, lui écrivirent : « Que le comte Thibaut se garde alors de ne pas bien » faire fermer les villes et chastels de sa comté de Champagne, car toute chevalerie marcherait contre lui! »

La défense intimée à Thibaut d'entrer à Rheims, paraît donc une concession arrachée par l'opinion générale.

IV. L'intervalle fixé entre les funérailles du roi et le couronnement de son successeur s'étant écoulé, Rheims, la basilique des sacres, déploya ses splendeurs, ses magnificences ; le drapeau de la cité flotta sur ses portes crénelées, et le 30 novembre, les magistrats en riches costumes, y attendirent, au milieu d'une immensité de spectateurs, le jeune rejeton qui, parti de bonne heure de Soissons, arrivait dans un char entouré de nobles hommes.

A sa vue, des acclamations universelles firent retentir les airs. Elles redoublèrent quand l'orphelin royal, s'élançant légèrement sur le blanc destrier qu'on lui avait préparé, traversa la ville pour gagner le palais archiépiscopal. Mais bientôt un religieux silence domina la multitude ramassée sur son passage, entassée sur les toits, pressée aux fenêtres. Les trompettes, les tambours se turent; les cloches demeurèrent immobiles; l'antique cri de « Noël! » même, ne s'échappa d'aucune bouche. Le souvenir du père empêchait de se réjouir de la venue du fils en deuil; on avait compris que

des démonstrations d'allégresse lui arracheraient des larmes, et, par un merveilleux instinct, cette immense population de bourgeois, de paysans, d'hommes d'armes demeura muette.

Toutefois, les regards ne pouvaient se rassasier de la vue du jouvencel d'une figure déjà si noble, si ouverte, si affable; on était surtout frappé de sa ressemblance avec son aïeule, Isabelle de Hainaut, morte à la fleur de l'âge. Un sourire de bonté ne quittait pas ses lèvres; son teint était blanc et uni; sa longue chevelure blonde, lisse et partagée sur le front, tombait en larges boucles sur ses épaules: et les vieux barons qui avaient présente à la mémoire la descendante des grands rois carlovingiens, pleuraient d'aise et d'espérance. Tous les cœurs vraiment français, tous les vœux s'élançaient à l'envi vers ce trône naissant, environné d'écueils, mais qui paraissait appelé à continuer une nouvelle ère de gloire pour la France.

Le lendemain, premier dimanche « des Avents, » vers l'heure de prime, Louis IX fut revêtu d'une chemise de toile très-fine et d'une camisole de satin, ouverte aux neuf endroits où devait se faire l'onction, puis, d'une longue robe d'étoffe d'argent, enfin il fut placé sur un lit magnifique préparé dans la salle d'honneur de l'archevêché.

Aussitôt, plusieurs évêques, accompagnés du clergé qui récitait les oraisons accoutumées, l'aïdèrent à descendre et lui servirent de cortège pendant le trajet qu'il fit à pied, du manoir métropolitain jusqu'à la cathédrale.

L'un des chefs-d'œuvre de l'art religieux au moyen âge, l'auguste basilique qui vit se presser, disparaître

tant de générations, se renouveler tant de solennités, ne rayonna jamais, disait-on, comme à ce jour, de plus de majesté extérieure, de plus de pompe sous ses vastes nefs. Ornés de statues dorées, surmontés d'ogives colossales, d'une rose éblouissante de vitraux étincelants, et couronnés de deux tours élancées, ses trois portiques s'ouvrant à la fois au cortège et à la foule, laissaient entrevoir, au sein de l'immense chœur resplendissant des marbres les plus rares, le trône pavoisé qui attendait le nouvel élu du Seigneur. Recouvert d'un drap écarlate, surmonté d'un dais de velours frangé d'or, le siège royal était entouré des bancs des pairs, princes, bannerets, grands officiers, dont les places se trouvaient désignées par leurs écus blasonnés.

Le cortège étant arrivé devant le parvis, apparurent, « montés sur beaux palefrois, » les trois cents chevaliers qui revenaient de l'abbaye royale de Saint-Remi, avec la sainte ampoule de Clovis, renfermée dans un reliquaire d'or, incrusté de pierreries. A la vue du prince, ils mirent pied à terre, se rangèrent à la suite des moines en surplis et de l'abbé, qui portait le précieux vase sous une courtine de soie. L'évêque de Soissons (le premier de la province après l'archevêque, dont le siège était vacant) reçut la relique, jura de la rendre, sous la caution des trois cents gentilshommes, et la déposa processionnellement sur l'autel.

Alors, les hérauts d'armes s'écrièrent par trois fois :  
« Que ceux des vassaux de la couronne et barons con-  
voquez, faisant défaut, sans légitime excuse, soient  
condamnés à l'amende, par jugement de leurs pairs ! »

A ce signal, le cortège s'ébranle, ayant à sa tête Louis

et **Blanche de Castille**, simplement vêtue de deuil, et suivie de ses autres enfants. Toutes les cloches sonnent à grandes volées; les cierges, les lampes d'or jettent leur lumière sur les mitres éclatantes, les chapes, les dalmatiques, les manteaux écarlates, les couronnes, les cercles émaillés de perles, des prélats, des pairs, ducs, comtes et barons. L'œil est également ébloui des pierreries qui enrichissent les atours des châtelaines, des dames d'honneur, les armures des sergents d'armes, des écuyers, même des varlets.

Louis s'étant placé sur le trône, ayant près de lui sa mère, ses frères, son oncle, et l'empereur d'Orient, roi titulaire de Jérusalem, Jean II de Brienne, on vit se ranger non loin d'eux, sur des sièges sculptés, couverts d'étoffes soyeuses, Robert III, comte de Dreux; les comtes de Bar et de Blois; Gauthier d'Avesnes; le sire de Coucy et ses deux frères; le connétable de Montmorency; Jean Clément, sire du Mez, maréchal de France; le grand chambrier, Adam de Villebéon; le grand panetier Hugues d'Anthuis, Robert de Courtenay, sire de Champigneules, grand bouteiller, (seconde charge de la couronne); Henri de Cousances, sénéchal de Gascogne, depuis maréchal de France, etc.

---

Histoire des sacres et cour. Clausel de Coussergues. Godefroy, Cérémonial de France, 1<sup>er</sup>, fol. 13, 26, 141. Legendre, Mœurs des Français, 120. D'Auteuil, Hist. des ministres d'État, p. 59. Hist. des comtes de Carcassone, 162. Joinville, fol. 16. Anselme, Hist. général. et chron., VII, VIII, fol. 604. Lenain de Tillemont, manuscrit.

Le chancelier Guérin siégeait parmi les pairs qui, en l'absence des ducs et des comtes, laïques ou ecclésiastiques, étaient représentés par de hauts barons ou prélats. Le cardinal-légat et le patriarche de Jérusalem occupaient aussi des bancs d'honneur.

Cependant de nombreuses places vides attestaient l'opposition des titulaires appelés à les remplir. On n'y voyait pas, comme en 1179, les gonfanons de Neustrie et d'Aquitaine, accolés aux léopards des Plantagenet. La croix rouge et or de Toulouse non plus que la ~~croix~~ <sup>forme</sup> héraldique des Lusignan n'y frappaient point les regards. De tous les grands vassaux, Hugues IV, duc de Bourgogne, âgé de deux ans de plus que Louis IX, se trouvait seul à Rheims, où ne l'avait même pas accompagné la régente sa mère, Alix, de la race « des preux de Vergy. »

Les puissants fiefs de Champagne, de Flandre, de Bretagne, ne furent représentés que par les trois épouses de ces suzerains. Alix de Thouars ne s'était rendue au sacre que contre la volonté de Pierre Mauclerc, et la présence des deux autres comtesses occasionna un incident imprévu. Jeanne de Hainaut, entourée de chevaliers flamands, éleva la prétention de porter à la cérémonie « la vieille *joyeuse* ou épée de » saint Pierre » donnée par Léon III à Charlemagne. Elle se fondait sur le droit immémorial des comtes de Flandre, en l'absence du grand sénéchal. Mais à son tour, Agnez de Beaujeu réclama cet honneur, en vertu du titre héréditaire de son époux dont elle occupait la place. Blanche de Castille, de l'avis des barons, trancha la difficulté, et l'épée du sacre fut confiée au comte de Boulogne. Jusqu'alors elle reposait sur l'autel

en son fourreau fleurdelysé, à côté de la couronne, des éperons, des bottines de soie azurée, du manteau royal, du sceptre et de la verge d'or surmontée de la main de justice d'ivoire, des chausses de soie violette, semée de fleurs de lys, et de la cotte d'armes de Philippe-Auguste. Ces précieux ornements devaient être portés par des pairs et des grands officiers. L'abbé de Saint-Denis ne les perdait pas de vue, car le trésor du Moustier royal ne s'en dessaisissait que pour un jour.

Enfin, le glaive de Charlemagne passa des mains du comte de Boulogne, dans celles de l'auguste enfant qui, revêtu des insignes de la royauté, et suivi de tous les barons, porta à l'offrande, le pain, le baril d'argent plein de vin, et les treize besans d'or d'usage, il reçut alors à genoux l'onction sainte, et le prélat officiant, Jacques de Bazoches, assisté de Henri de Dreux, trésorier de Beauvais, lui posa sur la tête la couronne de son aïeul resplendissante de rubis, de saphirs, d'émeraudes et de perles. Le large diadème qui surmontait un front si pur, si candide, était soutenu par les premiers des pairs, laïques et clercs. La religion, comme l'honneur, semblait vouloir le lui rendre plus léger; et les vieux croisés, héros de Ptolémaïs, de Tibériade, de Bouvines, se pressaient autour de l'orphelin confié à leur garde, le portaient même en leurs

---

Godefroi, *Cérémonial de France*, fol. 142. Beaugier, *Mémoires hist. sur la Champagne*, 1<sup>er</sup>, p. 17. Brocard, *Mer des hystoires* (la gravure du tome II représente le sacre de Saint Louis.) *Voyage littéraire de deux religieux*, 11<sup>e</sup> partie, p. 79. Hallam, *L'Europe au moyen âge, du système féodal, principalement en France*, 1<sup>re</sup> partie, ch. II, p. 246.

bras comme pour le défendre sur ce trône déjà menacé de périls, enveloppé d'orages. Moment solennel, radieux et touchant, où le deuil s'oublia, où l'allégresse fit explosion, où tous les cœurs s'unirent, où toutes les bouches formèrent le même vœu, où l'encens et les hymnes s'élevèrent vers le ciel, d'où l'espérance elle-même sembla descendre sur l'enfant de la monarchie, et sceller la triple union de la religion, du peuple et de la royauté !

Les voûtes de la basilique retentirent de nouvelles acclamations, quand le jeune roi, tenant son sceptre et la main de justice, donna le baiser de paix à chaque pair. Lui et sa mère reçurent alors le serment de féauté de tous les suzerains possédant fiefs, et qui, relevant directement de la couronne, formaient ce qu'on nommait alors le parlement féodal ou le baronnage de France.

Le lendemain, 2 décembre, Louis IX se rendit en pèlerinage à Corbigny et à Saint-Marcel, visita à Saint-Remi les malades affligés des écrouelles, signala son voyage par des bienfaits, des marques de piété, et rentra dans sa capitale, où tout divertissement profane, toute démonstration de fête avaient été interdits.

Ainsi, grâce à la fermeté courageuse d'une femme, on avait, dans l'espace de trois semaines, appris la mort d'un roi, célébré ses funérailles, et sacré un autre monarque.

V. L'onction sainte, ce lien regardé comme indissoluble entre le souverain, ses grands vassaux et ses peuples, en brisant des prétentions directes à la couronne, ne détruisit pourtant qu'en partie celles des

princes du sang à la régence. Déçus dans une première attente, ils s'unirent plus étroitement afin d'arracher Blanche de Castille du timon des affaires ; bientôt ils ne gardèrent plus de ménagement, quand ils virent cette princesse accorder une confiance illimitée au cardinal de Saint-Ange, italien souple, insinuant, d'une grande dextérité, habile courtisan, d'un esprit peut-être plus mondain que monacal, et joignant une exemplaire régularité de mœurs à une figure remarquablement belle.

La régente était la boussole de l'État, l'idole, le guide de ses enfants, l'honneur et le modèle de son sexe ; il fallait donc contester ses talents, flétrir sa renommée, calomnier sa vie, interpréter sa force d'âme comme un effet de son indifférence pour la mort de son époux, la faire descendre enfin de ce haut rang conquis sur l'opinion publique par vingt-six années si éloquantes ! L'aveuglement des passions ne recula pas devant cette tentative ; et des mercenaires aux gages des mécontents, d'obscurs trouvères ne rougirent pas de se charger d'une aussi lâche mission ; « car il fallait à tout prix, disaient les barons, fouler la royne qui estrange fame estoit. » Paris, les provinces, le Louvre même, furent inondés de satires, de pamphlets mensongers. On se murmura à l'oreille, jusque dans les salles du palais, ce refrain habituel, devenu comme un mot d'ordre ou de ralliement : « Peut-on souffrir plus longtemps le joug de reine castillane et de ministre italien ? »

A leur tour, les partisans de la régente, et elle en comptait de nombreux, de dévoués, répondaient : « N'ayant point de parents ni d'alliés proches en France, ne doit-on pas penser que l'intérêt seul de son fils

» dominera toutes ses actions ? Quant au cardinal-légat, » son titre d'étranger lui interdit de s'attacher à d'autre » cause qu'à celle du roi. Ainsi, les seuls griefs plausibles » qu'on allègue, doivent encore tourner à l'avantage » du royaume. »

Ne pouvant attaquer les actes légaux de Blanche, approuvés par la plupart des barons, encore moins parvenir à ternir sa vertu, les princes du sang, si humbles sous Philippe-Auguste, si hautains en face d'une femme et d'un enfant, abordèrent la question de l'extrême jeunesse de Louis. Résolus à méconnaître l'autorité de l'enfant royal, « lequel ne devait tenir le » royaume de France », ils déclarèrent qu'on n'obéirait pas plus longtemps « aux ordres de souverain en si bas » âge, et que seroit bien fol qui se soubmettraist à luy ! »

Pierre Mauclerc et Thibaut, les premiers à lever le masque, furent aussi les « chefs et princes de la conspi- » ration », quoique ni l'un ni l'autre n'eussent une véritable influence personnelle hors de leurs fiefs. La sincérité du premier étoit aussi douteuse que la confiance de ses alliés en lui. Son caractère irrésolu, inquiet, léger, jaloux et turbulent, son humeur railleuse lui avaient suscité une foule d'ennemis de haut rang, et il ne pouvait pas même compter dans son parti les nombreux bannerets du lignage de Dreux. Toutefois, une certaine vivacité d'esprit, de l'instruction et une grande habitude d'intrigue, lui avaient acquis une réputation d'habileté ; humilié de n'être que comte et tuteur à bail de son fils Jean, son ambition étoit surtout de recouvrer son indépendance, et l'anarchie seule sembloit lui en fournir le moyen. Sa bravoure non contes-

tée, ~~ses vastes domaines~~, le rendaient d'ailleurs nécessaire à la cause de l'opposition.

Il en était de même de Thibaut V, dont les états touchaient presque au Louvre. En effet, maître de Meaux et de la Brie, disposant en quelque sorte des approvisionnements de la capitale, il pouvait tenir constamment en échec la majeure partie des hommes d'armes du souverain.

Cependant, si l'affront reçu à Rheims le poussait dans la ligue, il était loin de s'y croire au milieu d'alliés sincères. Plus son cœur s'ulcérait contre les ministres de Blanche, moins il devait ignorer ce qui avait propagé les bruits d'empoisonnement, cause présumée de l'outrage fait à sa bannière. Mais le dépit, la vengeance, l'ambition de jouer un rôle prépondérant, bien qu'il en méconnût la portée, l'aveuglèrent, et son exemple entraîna un grand nombre de barons.

Il fallait néanmoins proclamer un régent à opposer à la reine veuve. L'oncle du roi, le fils d'Agnez de Méranie, l'époux de la noble Mahaut, le comte de Bourgogne enfin, ne sut pas résister au dangereux honneur qu'on lui offrit dans une réunion secrète, et Hurepel oublia pour un vain titre les serments qu'il venait de proférer. Un concours fortuit de circonstances sembla d'abord présager des succès à la ligue anti-monarchique. La cour d'Angleterre ne pardonnait point l'entrée de Louis VIII à Londres, ni la rupture du mariage de l'héritière du comté de Nevers. Aussi, n'hésita-t-elle pas à rompre la trêve. Blessée de la froideur constante de Blanche, la comtesse-reine, mère de Henri III, excitait sourdement son fils à la venger, en même temps

qu'elle faisait envisager à Hugues de Lusignan la facile conquête du Poitou.

Le comte de Toulouse, à demi-dépouillé de ses états, menacé dans le reste, entrevoyait le moyen de recouvrer sa puissance, de l'accroître même encore, et Richard, comte de Cornouailles, à la tête d'une armée considérable, annonçait sa descente en Guienne, pour soutenir le chef des Albigeois.

Les intérêts du duc de Bourgogne ne pouvaient guère se séparer de ceux des grands vassaux, et son extrême jeunesse le rendait plus facile à circonvenir. Hugues IV, orphelin et sous la tutelle d'une noble mère, s'unit donc à la ligue formée pour détrôner un enfant, et dépouiller une femme de la régence.

Quant à l'intérieur du royaume, il demeurait calme, fidèle; mais tous ne savaient pas se soustraire au prétexte banal du « bien public, » toujours adopté par les perturbateurs, sans jamais cesser de faire des dupes.

A l'orage qui gronde sourdement autour d'elle, Blanche oppose cette fermeté d'âme, cette attitude digne et confiante qui impose à la multitude; toujours plus à la hauteur de sa grande mission, elle se hâte de développer ce large système de nationalité conçu par les plus illustres des rois ses prédécesseurs, et si heureusement suivi par Philippe-Auguste : de miner la féodalité dans ses fondements; d'empêcher toute funeste transmission de fiefs à l'étranger; de centraliser l'autorité monarchique; et de faire même servir à l'agrandissement du domaine royal, non-seulement les ressources de l'état, mais la rébellion, la félonie, les fausses démarches des grands vassaux.

Le ressort de cette politique exigeait de la prudence, de la temporisation, un coup d'œil pénétrant, de l'adresse, une inébranlable volonté. Il consistait en grande partie à empêcher les princes suzerains de contracter des alliances propres à étendre leurs fiefs; à saisir le moment où leur désunion permettrait de les punir isolément d'un manque de foi; enfin, à s'attacher les plus redoutables par des bienfaits, ou, si l'on n'y parvenait point, à jeter des semences de division entre eux.

La régente employa tour à tour ces moyens, surtout celui de la générosité. Ainsi, Pierre Mauclerc, l'un des plus acharnés contre elle, fut détaché de la coalition par la promesse de 10,000 liv. (170,000 fr.) sur le trésor du Temple. On ajoute qu'elle fit passer 3,000 marcs d'argent (130,000 fr.) à Hubert de Burg, pour détourner Henri III de se joindre aux ligueurs. La cession de quelques châtellenies à sa convenance, une pension considérable, sans doute, plus encore, la confiance qu'on lui témoigna, désarmèrent le comte de Boulogne, honteux de sa défection. Blanche se fit également un allié du comte de Flandre, en lui rendant spontanément la liberté (le 27 janvier 1227), et en ne réclamant que la moitié de la somme fixée pour sa rançon.

Sorti du Louvre, Ferrand apprit que Pierre Mauclerc, devenu veuf, avait convoité son épouse et tenté de la lui enlever. Il ne pardonna point au comte de Bretagne, et se rapprocha davantage de Blanche de Castille.

Affaiblié, privée de ses chefs, la ligue, loin de se regarder comme abattue, devint néanmoins plus auda-

cieuse ; elle aspira même à un changement de dynastie. Les princes du sang reculant tous à l'idée d'une usurpation, on imagina d'appeler au trône un haut baron s'il en fut jamais, et proche parent de Philippe-Auguste. Enguerrand III, sire de Coucy, faisait revivre depuis peu l'ordre du lion fondé par son père ; le noble châtelain achevait en ce moment de relever et de fortifier en Vermandois, avec une magnificence presque royale, son vieux manoir donjonné, plus formidable peut-être, plus colossal que celui du Louvre : l'appui d'une telle forteresse déterminait probablement le choix des princes ligués.

La maîtresse tour de « cette maison forte, » avec son immense chemise de pierre épaisse de trois toises, élevait audacieusement, à près de deux cents pieds, sa tête féodale, tantôt menaçante et hautaine, tantôt protectrice et radieuse. Bravant les efforts des hommes, elle semblait même défier le feu du ciel, et lui seul en effet put l'anéantir après six siècles !

Enguerrand ayant consenti à devenir l'âme de la conspiration, les voûtes ténébreuses de Coucy-le-Château protégèrent les conciliabules et déroberent des secrets, qui demeurent encore enfouis sous ses ruines.

On a prétendu que, proclamé roi dans une de ces réunions mystérieuses, le sire de Coucy fit ciseler un riche diadème par le plus célèbre orfèvre de Paris, le reçut avec des transports de joie puérile, et l'essaya devant quelques intimes, le manteau royal sur les épaules et tenant en main le sceptre d'or. Il conservait, ajoute-t-on, ces insignes dans un coffre précieux déposé sous les portes de fer du chartrier de Coucy.

Hâtons-nous cependant de le dire; il n'existe aucun acte émané de ce règne éphémère. Nulle garantie historique ne vient non plus donner du poids à ces faits démentis en quelque sorte par la célèbre devise du haut baron :

« Je ne suis roi, prince, ni comte aussi :  
» Je suis le sire de Coucy. »

Si Enguerrand fut un moment capable de sacrifier sa glorieuse renommée à un mouvement de fol orgueil, une mort funeste ne tarda pas à lui faire expier sa passagère félonie. Traversant à gué une petite rivière, son destrier s'effraie, le renverse sur son épée sortie du fourreau, et le sire de Coucy expire, enferré jusqu'à la garde.

Au reste, malgré ces démonstrations hostiles, malgré la réunion de tant de redoutables personnages et les forces dont ils disposaient, aucun mouvement sérieux n'éclata sur un seul des points menacés. L'habileté de Blanche de Castille déjoua toutes les tentatives, paralysa tous les efforts. Appelant autour de son fils les nombreux barons demeurés fidèles, elle rallia en faisceau sous le gonfanon royal, des princes tels que les comtes de Dreux et de Mâcon, frères de Mauclerc, chez lesquels la voix du sang n'étouffait pas celle du devoir. Ceux qui pouvaient résister encore furent gagnés par l'appât des honneurs, des récompenses; et la coalition dissoute sans violence, vaincue sans combat, vint implorer merci aux pieds de la régente.

On ignore quel motif éloigna de la cour, à cette époque, l'habile ministre et chancelier des deux der-

niers rois ; Frère Guérin, incapable d'embrasser une cause indigne de son caractère, fut-il victime d'une de ces intrigues si fréquentes dans les palais ? Lui-même ne vit-il pas d'un œil jaloux l'ascendant toujours croissant du cardinal de Saint-Ange ? Muette sur ce point, l'histoire laisse une large part aux conjectures. Toutefois, l'ami de Philippe-Auguste et de son fils, le noble prud'homme qui « aimait Louis IX de bon courage », disparut de la scène du monde en ces moments orageux. Le froc du moine remplaçant le manteau d'hospitalier, vint cacher désormais la croix de Jérusalem, la croix pectorale, et les sceaux fleurdelysés de France.

VI. Poussé à contre-cœur dans les rangs des rebelles et l'un des premiers à les désertir, Thibaut dut se trouver plus que jamais en butte aux récriminations des deux partis. En effet, nul ne lui pardonnait ; et tandis que les amis de la régente s'acharnaient sur son compte, il était assailli de satires par les chansonniers à la solde des princes, qui ne lui épargnaient ni les injures ni les accusations, en cherchant également l'occasion de décrier la reine. « Il faut, disait l'un d'eux, ne plus céler la vérité. Cil qui tient Champagne et Brie, n'en est mie droict possesseur... Qu'on regarde de près... N'est-il pas né longtemps après celui qu'on appelle son père ? doit-il alors tenir seigneuries,

---

Hist. ecclés. de la cour de France, Oroux, liv. III. D'Auteuil, Hist. des ministres d'État, p. 381. Helyot, Hist. des ordres militaires et religieux, VIII, 284. Mercier, Portraits des rois de France. Histoire de la ville et des seigneurs de Coucy par Dom Toussaint, bénédictin, p. 55.

» comté, hommes, cités, châteaux?... Par le fils de Marie  
 » qui en croix fust peiné! il est telle chose dont Thibaut  
 » peut estre accusé. — Biau sire Dieu! le sçavez... il ne  
 » s'en défend même point, tant se sent encoulpé. Sires  
 » barons, qu'attendez donc? Ah! comte Thibaut! doré  
 » d'envie, de félonie fretté, n'estes-vous pas honteux de  
 » faire chevalerie? Mieux vous appartiendrait parler  
 » médecine, vil et sâle et boursoufflé! vous qui avez tant  
 » de taches sur vostre honneur!»

« Que la France est abastardie! continuait le même  
 » trouvère. Entendez-vous, sires barons? quand une  
 » femme telle que sçavez gouverne: lui et elle, lez-à-lez,  
 » se tiennent compaignie. Ah! le roy nouvellement cou-  
 » ronné n'en est mie le vrai, le droicturier seigneur! il  
 » n'en a que le titre. »

Il est à remarquer qu'on n'attaqua ouvertement Thibaut, son courage, sa naissance, qu'après sa rupture avec la ligue, preuve irrécusable de la mauvaise foi de ses ennemis, et de l'esprit de parti qui se passionne toujours avant de réfléchir. Blessé par d'aussi indignes soupçons, le comte de Champagne sollicita une audience de la régente, et parvint sans doute à se disculper complètement; jamais la veuve ni le fils de Louis VIII ne l'eussent admis dans leur intimité, si l'ombre d'un doute fût demeurée dans leur esprit. Il paraît même qu'il n'en existait véritablement aucun, et

---

Chansons de messire Hues de la Ferté. Manuscrit de la bib. roy., n° 7322. Essai sur la musique, Laborde, tome II, p. 235. Grandes chroniques de France. Romancero français, M. P. Paris (de l'institut). 2° sirventois de Hues de la Ferté, de 1227 à 1231.

que le seul reproche de Blanche roula sur la défection récente du vassal. — « Pour Dieu, comte, s'écria-t-elle, » à la vue du prince en timide et humble contenance, ne » dussiez mie nous estre contraire! — A donc le comte » regarda la royne qui tant estoit belle et saige; de » sorte que tout esbahi de sa grant beauté : — Ma foi, » dame, fit-il, mon cueur et toute ma terre est à vostre » commandement... ne est rien qui vous pust plaire, que » ne! feisse volontiers, et jamais, se Dieu plaist, contre » vous ni les vostres ne irai! — D'illec ores, se partit tout » pensif (continue le naïf historien qui, le premier, a accredité la tradition des amours de Thibaut), et luy » venoist souvent en remembrance le doulx regard de » la royne et sa belle contenance. Lors, si entroist en » son cueur la douceur amoureuse : mais quand il luy » soubvenoist qu'elle estoist si haulte dame et de si » bonne renommée, et de si bonne vie et necte, si muoit » sa douce pensée en grant tristesse. Et pour ce que par » fois telles pensées engendrent mélancolie, il lui fust » loué, d'aulcuns saiges hommes, qu'il s'étudiasst en » beaulx sons de vièle et de doulx chants moult délectables. »

Thibaut, plus que jamais, devint « faiseur de chansons. » Des volumes entiers, à belles vignettes sur vélin, en furent remplis; et, malgré sa réserve constante, ses réticences poétiques, et le voile mystérieux dont le nom de sa dame se trouvait enveloppé, on parut ne plus douter que Blanche ne fût l'objet de sa passion; le rapprochement du prince, qui date de cette époque, servit même de prétexte à la calomnie pour insinuer qu'il était parvenu à toucher son cœur. Alors les

trouvères, grands lecteurs des aventures de la belle Genièvre et de Tristan de Léonais, répétèrent :

Maintes paroles, en dist-en  
Comme disait-on de Tristrem.

Si, en effet (quoique tout dans la conduite de la régente éloigne jusqu'à la pensée d'un injurieux soupçon), Blanche de Castille voulut user envers Thibaut d'une sorte de coquetterie politique, elle ne put tarder à s'applaudir d'avoir ainsi assuré la tranquillité du royaume du côté de la Champagne; car Pierre Mauclerc venait d'arborer de nouveau l'étendard de la rébellion.

Mais à peine le déloyal comte-duc de Bretagne, parjure à ses serments, réunissait-il ses vassaux et hommes de guerre, qu'une armée redoutable marchait en Touraine pour le punir. Blanche la conduisait en personne. Mesurant le péril dans lequel il s'était jeté, Mauclerc proposa un accommodement, la reine l'accueillit, et la pacification s'opéra.

En même temps, le jeune duc de Bourgogne arrêta avec Thibaut les bases d'un traité évidemment dicté par le conseil de régence. « Je m'engage, disait » Hugues IV, cinq ans durant, à secourir le comte de » Champagne contre tout prince ou seigneur de France, » sauf Louis IX. » De plus, par cette charte, scellée du scel de la duchesse régente, Alix de Vergy (juillet 1227), Hugues souscrivit au serment « de ne prendre à » femme, aucune des filles, sœurs ou nièces des comtes » de Dreux, de Bretagne, de la Marche, de Boulogne, » de Saint-Pol, ni du sire de Coucy, sans le consente- » ment ou la volonté positive de Thibaut. »

VII. Un parlement féodal destiné à corroborer ces divers traités, à les compléter même, avait d'abord été convoqué à Chinon, puis à Tours, où le jeune roi se trouvait le 20 février 1228. Mais il fut transféré à Vendôme, et s'y ouvrit en présence de Louis et de Blanche, dans l'antique manoir appelé jadis « Châtel-des-Vents, » couronnant de ses créneaux et de ses nombreuses tours la montagne escarpée, orageuse, qui domine le cours paisible du Loir. Les grands vassaux y renouvelèrent leur soumission générale, dans la salle d'honneur où se conclurent les fiançailles de Jean de France, comte d'Anjou et du Maine, avec Yolande, fille de Mauclerc. Par cet acte, la princesse bretonne apportait en dot Brie-comte-Robert, Bélesme, et d'autres fiefs importants.

Présent à ce traité, Hugues de Lusignan renonça formellement, au nom de la comtesse-reine, à ses prétentions sur les domaines aliénés par les feus rois. Il s'obligea de plus à ne pas souffrir les ennemis du monarque dans ses terres, et à ne permettre aucune confédération; les vicomtes de Brosses et de Châtelleraut furent ses pleiges. Hugues, vicomte de Thouars, fit également hommage lige au roi et lui promit, ainsi qu'à Blanche, de leur garder fidélité. Marguerite, sa femme, rendit le même hommage pour l'acquêt qu'ils avaient fait du grand fief d'Aunis.

Une réconciliation générale, du moins en apparence,

---

Dom Plancher, *Hist. de Bourgogne*, II, fol. 4. Dom Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II, fol. 221, 223. Millin, *Antiq. nationales*, 1<sup>re</sup>. Lenain de Tillemont, *manuscrit*, tome 1<sup>er</sup>, 43.

scella la clôture de ce mémorable parlement, et l'on s'empresça d'en rendre des actions de grâces dans la vieille « Chapelle-le-Comte. » Des serremens de main, des protestations cordiales s'échangèrent entre les loyaux serviteurs du trône et les anciens chefs de la ligue; ces derniers apposèrent sans hésiter leur scel sur le traité de Vendôme, base d'une paix durable entre le trône et les grands vassaux. Digne de faire entendre une voix toujours pure, le connétable Mathieu de Montmorency, parlant au nom de Louis, jura l'observation du traité, « sur l'âme même du roi. »

Le prince Jean de France ayant alors été atteint de la maladie qui l'enleva, vers le milieu de l'année, la cour quitta le manoir de Vendôme, et se hâta de revenir au Louvre.

Peu de mois après, Pierre Mauclerc, Hugues de Lusignan, et quelques autres barons de l'opposition, apprirent que Louis, escorté d'un petit nombre de gentilshommes à cheval, et se dirigeant vers un rendez-vous de chasse, allait traverser la forêt d'Orléans. — A cette nouvelle, oubliant la foi jurée, ils ne songent plus qu'à s'assurer de la personne du monarque. « Ils n'ont, disent-ils, garde de lui mal faire, mais veulent seulement le séparer de sa mère. » Alors ce sera à leur tour de dicter des conditions, et à rompre un traité arraché par la crainte.

Ils placèrent donc entre Étampes et Corbeil, par où Louis devait repasser, une forte embuscade d'hommes d'armes, bretons pour la plupart, et le mot d'ordre leur fut donné.

Revenant d'Orléans, le jeune roi allait en effet tom-

ber entre les mains des sergents de Mauclerc, quand il se vit tout à coup environné de plus de trois cents chevaliers, le comte de Champagne en tête. Prévenu à temps, Thibaut accourait à sa rencontre, et l'ayant atteint, l'entraîna sans s'arrêter à Montlhéry, capitale du Hurepoix, et se jeta avec lui dans cette forteresse.

Le roi et la monarchie n'avaient pas d'asile plus sûr que ce célèbre château situé, comme on le disait alors, « au fin cueur du royaume, » et bâti vers 1005, sur la crête d'une montagne, par Thibaut-File-Étoupe, forestier du roi Robert. On apercevait de sept lieues de distance ce vieux manoir de Montlhéry, qui relevait de plein fief du donjon du Louvre. Philippe I<sup>er</sup>, qui en devint possesseur au mariage de Louis-le-Gros, écrivait à ce prince, en 1104 : « Biau fils, garde bien ceste tour » qui m'a tant travaillé qu'en suis du tout envieilli à » combattre et assaillir. »

N'étant rassurée ni par ces murs inexpugnables ni par la bravoure des gentilshommes champenois, Blanche vola en toute hâte auprès de son fils, et ne le crut en sûreté qu'en le voyant dans les profondeurs d'un immense souterrain, à l'extrémité duquel se trouvait une ouverture d'où il pouvait s'échapper en cas de siège ou d'assaut.

Indignée à l'annonce de la félonie de Mauclerc et de Lusignan, la bourgeoisie de Paris courut aux armes ; et par un mouvement spontané, les chevaliers, les citadins, les paysans même, se trouvèrent confondus sur la route, les uns armés de pied en cap, les autres portant des fourches de fer, des pieux, des faux, des pioches, des bâtons ; bientôt, des vieillards, des

femmes, des enfants, se joignirent à eux, et cette armée bizarre s'étendit des portes de la capitale jusqu'aux remparts de Montlhéry.

La régente, tenant son fils par la main, se montra alors à cette multitude dévouée, qui tressaillait d'aise en les voyant sains et saufs au milieu d'elle.

Ce fut entre deux haies de ces phalanges populaires, que le monarque et sa mère regagnèrent Paris, aux cris mille fois répétés : « Dieu doinct bonne vie et longue au roi ! qu'il le garde de ses ennemis ! »

Frappés de l'espèce de miracle auquel Louis devait son salut, les partisans des princes ligueurs que Blanche de Castille ne crut pas devoir poursuivre, ne purent s'empêcher de se répéter les uns aux autres : « La main de Dieu est voirement sur ce jeune roi. »

Peu de jours après, le comte de Boulogne, qui s'était prononcé avec véhémence contre l'attentat de ses anciens alliés, reçut à Compiègne une pension de 6,000 livres (102,000 fr.), et reconnut, par « une charte » munie de son scel, tenir en fief de la couronne les « forteresses de Mortaing et de l'Isle-Bonne. »

La conduite du comte de Champagne, si loyale envers la monarchie, fit éclater l'orage amoncelé sur sa tête. Poussé par les ennemis irréconciliables de Thibaut, le jeune duc de Bourgogne, Hugues IV, sans égard au traité qui le liait pour cinq ans,

---

Annales de France, fol. 10. Nangis, fol. 139. Journal d'Aubery. La Branche aux reaux lignages, fol. 661. Sismondi, Hist. des républiques italiennes au moyen âge, II, p. 17.

lève un corps nombreux d'hommes d'armes, marche avec eux, et envahit les confins de la Champagne. Eudes de Frolois, connétable du duché, et Pierre de Paluau, maréchal de l'ost, pénétrant plus avant, brûlent, saccagent, pillent les villages, et ne se retirent qu'à l'arrivée du comte en personne, suivi de l'élite de ses chevaliers.

VIII. Pendant cette irruption, Pierre Mauclerc, Laignan, et d'autres chefs d'une ligue toujours comprimée, jamais anéantie, négociaient auprès du comte de Boulogne, soit pour le faire rentrer dans la coalition, soit pour obtenir sa neutralité. Hurepel ne se déclara pas ouvertement; mais les remparts dont il entourait ses places fortes, surtout Boulogne et Calais, éveillaient déjà l'attention de la régente. D'un autre côté, Henri III, arrivé à Nantes, « festoyait » à l'envi les barons de Mauclerc, tenait cour plénière, et attirait une foule toujours croissante de chevaliers à ses tournois multipliés, dont le but politique était à peine déguisé.

Les regards de Blanche mesuraient la portée de ces divers mouvements. Aussi, au premier avis de la réunion des troupes bretonnes en corps réguliers : Venez avec moi ou contre moi, fit-elle écrire au comte par son fils; — mais comme il ne répondit point, elle rassembla sans délai une armée considérable, la confia à des chefs dévoués, sous le commandement suprême du connétable de Montmorency, et vint la rejoindre avec Louis IX. Les comtes de Champagne et de Flandre ne tardèrent pas à se réunir à elle, et Hurepel lui-même, amena à Blanche un bon nombre de bannerets aguerris.

La première opération de la campagne fut la prise de Beuvron et celle de la Haie-Pesnel ( dans les marches de la Normandie ) dont s'empara « le très-valeureux » baron, Jean des Vignes. » Le roi se dirigea ensuite sur Bélesme, l'un des principaux boulevards de la rébellion.

Perché sur un roc taillé à pic, défendu par de larges fossés, entouré d'épais remparts, ce donjon où dominaient les énormes tours rondes, grossièrement construites, de l'architecture saxonne, « ne pouvoit, disait-on, estre pris par siège ne par engin. » Ses murs garnis de claires recouvertes de cuir de bœuf, défiaient le bélier et l'incendie ; et en ce moment la garnison y semblait protégée par une neige abondante qui tombait sans relâche sur la terre glacée.

Le froid étant devenu de plus en plus rigoureux, les chefs des troupes royales s'alarmèrent pour la cavalerie ; les soldats eux-mêmes s'effrayèrent, et il fut question de lever le camp. Mais la régente est là pour combattre une résolution pusillanime ; elle comprend toute l'importance du début guerrier de Louis, de ce fils dont l'honneur lui est aussi cher que le sien, et qui doit gagner ses éperons sur le champ de bataille. Se multipliant sur tous les points, elle rassure les uns, encourage les autres, ranime les hommes d'armes, les officiers, et charge les paysans de lui amener tout le bois de la contrée. Elle veille aux arrivages, et bientôt d'immenses feux allumés jour et nuit, de distance en distance, ont changé la température de l'hiver ; les joyeuses fanfares résonnent de nouveau, et les assiégés en ont tressailli. En peu de jours, tout est remis en état ; les catapultes et les crochets de fer pour

arracher les pierres ébranlées ; les balistes qui doivent lancer des quartiers de roche par delà les murs ; enfin les pierriers, les échelles, les « scorpions ». Au premier choc, les « barbacanes » s'écroulent ; les « hourdis » disparaissent, et de larges brèches ouvertes de toute part, montrent aux Français le chemin de la victoire.

En vain les Bretons, dans une défense désespérée, font-ils pleuvoir « les carreaux, les bugles, les mangonnaux » ; en vain ils se servent de longues arbalètes « ennemies de » proësse ; battus sans relâche, les remparts se lézardent du haut en bas ; ébranlée en ses fondements, fendue à moitié, la tour du donjon résiste longtemps, mais tombe enfin avec un fracas épouvantable, écrasant pêle-mêle les hommes de France et de Bretagne, et brisant à la fois les armures à fleurs de lys et à hermines. Le châtelain de Bélesme, hors d'état de soutenir un nouvel assaut, demande à capituler, et au milieu de ces masses entr'ouvertes, jonchées de cadavres, souillées de sang, un sergent d'armes arbore le gonfanon royal.

Déçu dans l'attente des secours promis par Henri III, qui loin d'arriver « s'esloignoit à grant honte et vergoigne, » et prêt à voir ses états envahis, Mauclerc tombe dans un découragement complet. Il supplie les alliés de sa maison d'agir auprès de la régente, d'implorer son pardon, d'invoquer sa merci et sa générosité. Blanche céda de nouveau, mais en exigeant, d'après le vœu du parlement tenu à Melun, la main d'Yolande de Bretagne pour le dernier de ses fils, Charles, auquel les comtés d'Anjou et du Maine venaient d'échoir en apanage, par la mort récente de Jean, son frère aîné. Pierre de

Dreux fit bonne contenance, et donna même son contentement avec une apparence de joie. Sa fille, mandée sur-le-champ, partit pour la capitale, escortée par le comte de Boulogne, par ses oncles, Robert III, comte de Dreux, Henri de Dreux, devenu archevêque de Rheims, enfin, par Enguerrand III de Coucy et le connétable.

Blanche respirait enfin ; sa fermeté, sa prudence triomphaient : intimidés ou désabusés, les grands vassaux se rapprochaient du trône, et aucun élément de trouble ne s'entrevoyait dans l'avenir. Cet état de calme si nouveau semblait pouvoir permettre à la régente de se livrer en entier à ses desseins pour la prospérité de la France ; un événement inattendu vint tout à coup les suspendre, et l'un des plus brillants fleurons de la capitale faillit à lui être enlevé sans retour.

IX. Dès le XI<sup>e</sup> siècle, surtout sous Louis-le-Jeune et Philippe-Auguste, regardés comme les fondateurs de l'enseignement régularisé, les chaires de l'université de Paris avaient attiré un tel nombre d'étudiants, qu'on en compta jusqu'à trente mille à la fois, et que leurs professeurs, ne trouvant plus de local assez vaste, se virent obligés de donner leurs leçons au milieu des places publiques. Cet élan, loin de se

---

Mathieu Paris, ad ann., 1229. Histoire des papes, 139. Bodin, Recherches historiques sur l'Anjou, chap. xxii, 227. Hist. litt. de la France, xvi, 22, 23. xviii, 143, 188. Du Boulay, Hist. de l'université de Paris, tom. III, lettre 1<sup>re</sup>. Grégoire ix, p. 129. Hist. de l'égl. gall., xi, 63 à 68. Nangis.

ralentir, semblait s'accroître de plus en plus, et des étrangers de tout rang accouraient se mêler aux docteurs et aux écoliers de France. Des princes du sang royal, des landgraves, envoyaient leurs enfants vers ce « grand gymnase intellectuel », et dans le XIII<sup>e</sup> siècle seulement, l'on en vit sortir sept papes et une foule de cardinaux et d'évêques. On l'appelait : « Le plus précieux bijou de la fiancée du Christ, l'arsenal où l'on forgeait l'armure de la foi et le glaive de l'esprit, la clef du christianisme, le paradis de l'église universelle, le temple de Salomon, la sainte Jérusalem, l'arbre de vie dans le jardin terrestre, enfin la lampe resplendissante de la maison de Dieu ! »

Malheureusement, ne cherchant pas à dépouiller la science de ses grossières entraves, les clercs perdaient une partie de leur temps et des efforts de leur raison, en problèmes insolubles, en définitions obscures, en syllogismes, en gloses, en commentaires diffus, en disputes interminables. Les bancs de l'école retentissaient souvent de ces questions oiseuses, ou si peu accessibles à l'intelligence :

— « Qu'aurait été la prescience de Dieu, s'il n'eût rien créé ? »

— » A-t-il pu faire autre chose que ce qu'il a fait ? »

— » Ses ouvrages auraient-ils pu être meilleurs ? »

— » Sa volonté ne s'accomplit-elle pas toujours ? »

— » Est-ce par sa volonté que le mal arrive ? »

— » Les vêtements avec lesquels Jésus-Christ monta au ciel, étaient-ils visibles ou apparents ? — Que sont-ils devenus ? »

— » Le corps de Jésus-Christ est-il nu ou habillé dans l'Eucharistie ? »

Toutefois, au milieu de ces nuages dont la lumière de la raison se trouvait obscurcie, quelques hautes capacités, sortant de la sphère commune, faisaient luire le flambeau de la science. Des savants venus d'Angleterre, Alain de Bécoles, Nicolas de Franchans, médecins; Jean Blond, Raoul de Medeiston, Guillaume de Durand, Alexandre de Hales, « le docteur irréfutable », se montrèrent dans l'université parisienne. En même temps, deux Lombards, Præpositivus, chancelier de Notre-Dame de Paris, et Didier, y professèrent la théologie; les dominicains, Roland de Crémone et Hugues de Saint-Clair, son disciple, y donnèrent des leçons de philosophie, de médecine; saint Bonaventure, moine du même ordre, y expliqua son « livre des sentences »; enfin, Albert-le-Grand, et plus tard, saint Thomas d'Acquin, ajoutèrent encore à sa juste célébrité. Mais, à de rares exceptions près, la noblesse de France plus jalouse de briller aux tournois par l'adresse et la force du corps, ou dans les batailles par l'expertise des armes, dédaignait de s'adonner aux études scolastiques. Les bancs de l'université étaient donc presque entièrement dévolus à la bourgeoisie, souvent même occupés par des fils de serfs, trop heureux de pouvoir aspirer à la cléricature.

Cette « forte et rude démagogie » formait, d'après les statuts, des corporations libres, indépendantes, ne reconnaissant d'autre juridiction que celle de l'université. Ni les prévôts, ni les officiers royaux n'avaient droit de répression sur leurs écarts ou leurs délits.

N'étant retenus par aucun frein, ces étudiants, grossiers pour la plupart, comme leurs familles,

enclins à la raillerie et à la débauche, molestaient souvent sans pitié le menu peuple, le paisible rentier, le marchand laborieux; et Paris retentissait sans cesse de plaintes sur des désordres répétés le jour comme la nuit. On vit même des femmes insultées, le repos des ménages troublé, et de jeunes filles ravies à leurs mères, sans que la justice prévôtale pût intervenir.

Vainement avait-on cherché à porter remède au vice de l'institution. L'université, à chaque velléité de répression judiciaire, menaçait de se transporter ailleurs; et l'on reculait devant la pensée de perdre cette multitude d'écoles, ce foyer de lumières et d'études, cette vaste et noble académie si digne, malgré l'abus de ses élèves, de s'appeler « la fille aînée de nos rois! »

Un usage immémorial permettait aux étudiants de célébrer les derniers jours du carnaval par le simulacre de joutes ou tournois; et, d'autant plus jaloux d'y figurer, que par leur profession ils n'obtenaient guère l'accès de ces chevaleresques exercices, peu manquaient au rendez-vous, donné sur un vaste préau du faubourg Saint-Marcel, hors de Paris. Ils s'y réunirent donc, le lundi gras (15 février 1229), et l'ordre le plus parfait y régna toute la journée.

Le soir venu, quelques-uns d'entre eux, accablés de lassitude et l'esprit encore frappé d'images belliqueuses, s'arrêtent dans une hôtellerie voisine, y boivent outre mesure, trouvent le prix du vin exorbitant, menacent le cabaretier, le maltraitent; les voisins accourent à ses cris, prennent sa défense; on en vient aux mains; et trop peu nombreux, les écoliers rentrent dans Paris, meurtris de coups et la vengeance au cœur.

Le lendemain de bonne heure, ils reparaissent au cabaret, en enfoncent la porte, brisent les meubles, les hanaps, les bouteilles, les tonneaux, puis parcourent le bourg Saint-Marcel, provoquant les bourgeois, outrageant les femmes, raillant les vieillards, et ne se retirent qu'après avoir blessé plusieurs personnes.

Le prévôt de Saint-Marcel courut sur-le-champ avertir de ce qui se passait Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, successeur d'Étienne de Senlis, et le cardinal-légat, membres du conseil de régence. Cette fois, les excès parurent d'autant plus répréhensibles, que le nombre et l'âge de la plupart des agresseurs imprimaient à leur action un caractère alarmant pour la tranquillité publique. Aussi les prélats se hâtèrent-ils de supplier Blanche de Castille d'ordonner une prompte justice des coupables.

Trop souvent importunée des mêmes plaintes, et révoltée de l'indulgence des universitaires, la régente intime l'ordre au prévôt de marcher contre les étudiants avec un bon nombre d'archers, et de donner une salutaire correction aux mutins qu'on trouverait comme en flagrant délit, sur le lieu même de l'insurrection.

Mais ces derniers, presque tous Picards, n'avaient eu garde d'attendre les suppôts de la justice. Aussi, le prévôt ne rencontra-t-il sur le préau Saint-Marcel que des jeunes gens qui se livraient à des jeux paisibles. Toutefois, les archers s'élancent sur eux, les injurient, les maltraitent, et une lutte affreuse s'engage. Quoique sans armes, les écoliers se défendent quelque temps en dé-

sempérés; mais, meurtris de coups, blessés, dépouillés de leurs vêtements, ils se dispersent à travers les vignes, laissant plusieurs morts sur le terrain. De ce nombre, se trouvaient un Normand et un Flamand de haute extraction. Ceux qui parvinrent à s'échapper, passèrent la nuit entière dans des cavernes ou sous des huttes, livrés à d'horribles angoisses.

La plus grande partie de la jeunesse qui fréquentait les chaires universitaires, se composait d'hommes faits, de l'âge de vingt-cinq à trente ans, car, avant ce terme, rarement on étudiait le droit civil ou le droit canon; aussi, voyait-on assister aux leçons, des clercs bénéficiers et même des curés. Tous prirent à cœur la cause de leurs condisciples; les professeurs s'indignèrent du traitement subi par leurs élèves; le recteur, les régents, les dignitaires se rendirent en corps auprès de Blanche de Castille, protestant hautement contre la violation de leurs immunités; et, en attendant justice, ils suspendirent tous les cours sans exception.

La régente, on l'a vu déjà, était fortement prévenue contre les étudiants, dont l'indiscipline provoquait souvent des procès-verbaux, ordinairement sans effet. Elle n'avait pu ignorer la participation des jeunes clercs aux vers satiriques qui calomniaient ses relations avec le cardinal-légat; de plus, un fait assez récent jetait du doute dans son esprit sur l'orthodoxie des chefs de l'université. Un de ses derniers chanceliers, Pierre de Grève, exhorté par l'évêque de Paris, à résilier ses nombreux bénéfices, et menacé de l'enfer en cas d'obstination: « Hé bien! avait-il répliqué, je

» saurai si vous dites vrai, et si les jugements de l'autre  
» monde ressemblent à ceux de celui-ci ! »

Peu après, ajoutait-on, une grande ombre noire apparut au même évêque, Guillaume d'Auvergne, qui lui demanda son nom. « Hélas ! répondit-elle, je suis le » misérable chancelier, damné pour ma dureté envers » les pauvres, le nombre de mes bénéfices, le dérè- » glement scandaleux de ma conduite. »

Blanche de Castille parut donc peu disposée à une enquête sévère sur la conduite des agents royaux, et encore moins à faire sévir d'office contre ceux que l'opinion générale accusait.

On regarda ce refus comme un outrage adressé à l'université en corps. Les professeurs, qui déjà avaient suspendu provisoirement leurs leçons, fermèrent les écoles, licencièrent les élèves, et, au mépris des ordres de la régente, malgré l'exhortation des évêques, quittèrent tous à la fois Paris, emmenant avec eux la majeure partie des étudiants. Leurs compagnons ne tardèrent pas à les rejoindre, répandant contre Blanche de Castille et le légat des pièces de poésie latines ou françaises qui bientôt se chantèrent publiquement. Partout, dans les rues, dans les places, dans les carrefours, se répéta ce refrain de couplets satiriques : « Nous mourons accablés, vaincus, noyés, dépouillés, et tout cela » le mauvais génie du légat nous le fait souffrir ! »

La médiation du pape, à laquelle on eut aussitôt recours pour empêcher cette funeste émigration, et celle de la plupart des prélats de France, se trouvèrent sans résultat. La capitale se vit privée des chaires enseignantes ; toutefois, cette circonstance n'était pas neuve

pour elle. [Déjà] vers le commencement du siècle, Honorius III ayant, à la prière de Philippe-Auguste, défendu l'enseignement des lois civiles, les professeurs avaient discontinué les cours, et, suivis de leurs disciples, s'étaient transportés à Angers et à Orléans.

En 1229, ces deux villes s'enrichirent encore presque exclusivement de la désertion totale des écoles parisiennes. Le roi d'Angleterre, qui l'apprit avec une joie jalouse, échoua dans ses offres magnifiques pour attirer à Oxford l'élite des savants expatriés; et les promesses séduisantes de Pierre Mauclerc, qui essaya d'en doter Nantes, n'eurent pas plus de succès. L'université demeura française, tout en refusant de rentrer au sein de la capitale.

Le vide produit par cette dispersion générale était de nature à être mieux senti chaque jour. Le quartier des étudiants, silencieux et désert, devenait la proie de larrons nocturnes; une foule de marchands se trouvaient ruinés, et les familles des élèves, au désespoir, invoquaient la régente, d'autant plus disposée à revenir de ses préventions, qu'elle pouvait avoir été trompée sur les événements du 16 février. Aussi, envoya-t-elle à Rome deux docteurs des plus estimés, Geoffroy de Poitiers et Guillaume d'Auxerre, archidiaque de Beauvais, afin d'exposer les faits à Grégoire IX, fondateur lui-même de l'université de Toulouse, et qui avait vu s'élever celles de Vicence (1202), de Padoue (1222), de Naples (1224), de Verceil (1228). Le pontife prenant à cœur la cause de celle de Paris, chargea Maurice, évêque du Mans, depuis archevêque de Rouen, et « Frère Guérin », d'examiner les moyens les plus

propres à rétablir l'harmonie entre la cour et les écoles.

Obéissant à la voix du chef de l'Église, l'ancien chancelier de France quitta le cloître de l'abbaye de Châlis; mais ne pouvant plus vivre hors de la solitude, il y rentra bientôt et mourut avant la fin des négociations, qui se prolongèrent deux années entières.

Dans cet intervalle, Blanche de Castille et Louis reçurent une missive du pape où se lisaient ces paroles : « Le royaume de France s'est toujours distingué par trois vertus, attribuées, par appropriation, aux trois personnes de la sainte Trinité: la puissance, la sagesse, la bonté. Il est puissant, par la valeur de sa noblesse; sage, par la science de son clergé; bon, par la clémence de ses princes. Mais si les extrêmes de ces qualités sont dénués de celle du milieu (la sagesse ou science), la puissance devient insolente, et la bonté, imbécile. »

Une bulle de Grégoire IX (13 avril 1231) s'exprimait ainsi : « Paris, la mère des sciences, est une autre Cariath-Sépher, la ville des lettres; c'est le laboratoire où la sagesse met en œuvre les métaux tirés de ses mains : l'or et l'argent dont elle compose les ornements de l'Église, le fer dont elle fabrique ses armes.

Enfin, dans une dernière lettre du 14 avril, même année : « Il importe à votre honneur, à votre salut même, écrivait-il au jeune roi, que les choses soient rétablies à Paris comme auparavant. »

Peu après, revenus de Rome sans être inquiétés, comme on le leur faisait craindre, Geoffroy de Poi-

Guillaume d'Auxerre, qui avaient pu admirer dans leur voyage les nombreuses institutions, dont le flambeau éclairait la plupart des cités d'Italie, finirent par triompher des obstacles que leur opposaient l'entêtement ou l'ignorance. Blanche de Castille réunit ses efforts à ceux des savants députés, et répara noblement des torts auxquels elle n'avait qu'une part légère. Les professeurs rentrèrent dans les murs de Paris, et bientôt, complètement rassurés et désabusés, les étudiants reparurent en foule sur les bancs universitaires.

X. Des événements d'une autre nature, mais non moins déplorables, vinrent encore altérer la tranquillité dont le royaume paraissait assuré pour longtemps.

La guerre allumée sous Philippe-Auguste, entre la France et le comte de Toulouse, ou plutôt entre le catholicisme et l'hérésie albigeoise, ne se trouvait point éteinte par la mort de Louis VIII. Loin de s'attacher à un nouveau règne qui pouvait oublier d'anciens griefs, Raymond VII s'était jeté un des premiers dans les rangs de la coalition qui menaçait la régente et son fils; et, à l'annonce d'une dernière croisade contre les Albigeois, il s'était proclamé ouvertement leur protecteur. Aussi, dans le parlement convoqué à Paris (28 janvier 1227), fut-il une seconde fois excommunié par le légat du pape.

Ce prince oubliait ainsi, avec une inconcevable légèreté, l'humiliante leçon infligée à son père, vingt ans auparavant. Raymond VI, convaincu d'hérésie, s'était attiré la terrible sentence fulminée en 1207 par le nonce apostolique, Pierre de Castelnau, pré-

dicateur célèbre et de sainte vie. Deux ans après, le même moine, prêchant à Saint-Gilles contre les Albigeois, est trouvé percé de coups de lance sur une des rives du Rhône. Transporté mourant au Grand-Prieuré, mis en présence de ses deux meurtriers, il les regarde en face, lève les yeux au ciel, et expire en disant : « Que Dieu vous pardonne!... et je vous pardonne!... » Ces paroles s'adressaient à des serviteurs du comte.

Un cri général d'indignation s'éleva aussitôt contre Raymond VI. Saisi d'horreur à l'annonce d'un tel attentat, le souverain pontife accorda des indulgences à ceux qui vengeraient l'Église outragée; et le comte, à l'exemple d'autres grands criminels, vint racheter sa vie en arborant le signe de la croisade.

Rome ne se contenta point de cette satisfaction : elle exigea une réparation éclatante, et Milon Aymeri, légat du saint-siège, intima au comte de Toulouse l'ordre de se rendre en personne à Saint-Gilles, le 18 juin 1209. Préférant se soustraire par la honte à une mort certaine, Raymond se soumit, et, devant une foule de prélats, de barons et de menu peuple, il entendit prononcer cette sentence : « Vous vous dépouillerez tout nu, hors de l'église, ayant seulement un caleçon de toile, sans rien sur les épaules ni sur la tête. On vous passera une étole au col, et trainé par ladite étole en la chapelle souterraine, vous ferez neuf fois le tour de la fosse de feu Pierre de Castelnau qui y repose; et pendant que vous tournerez ainsi autour de cette sépulture, je vous fustigerai des verges que je tiens en ma main. » — « Je n'ai point participé à l'assas-

» sinat! » s'écria Raymond. — « Cela fût-il vrai, vous n'en devez pas moins être puni. Le meurtre a été commis dans vos états... par des serviteurs attachés à votre propre palais;... et vous, souverain de la comté de Toulouse, suzerain en votre palais, vous n'avez exigé ni poursuites, ni justice! »

Raymond ne répondit plus; il courba la tête; et le légat, lui jetant l'étole au cou, le fit entrer à coups de verges dans le vaste édifice gothique, où un nombre infini d'assistants se pressaient entre les colonnes de granit. L'affluence était tellement considérable, qu'il devint impossible au comte de sortir par le même chemin. Il lui fallut redescendre dans la chapelle basse, et repasser une dixième fois devant la tombe de sa victime.

Comme si toute humiliation n'était pas épuisée pour Raymond, ce prince, agissant contre sa conscience, accepta le commandement suprême de l'armée croisée, destinée à marcher sur Béziers, alors au pouvoir des Albigeois. Le comte assista donc à l'horrible saccage de cette malheureuse cité; il en vit presque toute la population passée au fil de l'épée ou en proie aux flammes; il se trouva témoin des plus atroces représailles. Les souvenirs de cette sanglante expédition étaient loin d'être effacés, quand des malheurs semblables

---

Dom Vaissette, Hist. du Languedoc, III, fol. 275, 306. Perrin, Hist. des Albigeois, liv. 1<sup>er</sup>, ch. III. Expilly, IV, fol. 754. Duchesne, Historiens de France, V, fol. 810. Guill. Catel (1623), Histoire des comtes de Tolozé, p. 215. M. le comte Arthur Beugnot, de l'institut, Essai sur les institutions de Saint-Louis.

parurent devoir se renouveler dans la même province.

Malgré ses griefs nombreux et récents contre le fils de Raymond VI, Blanche de Castille hésita longtemps avant de faire marcher en Languedoc l'armée commandée par Humbert IV, sire de Beaujeu, sous la direction du cardinal de Saint-Ange. Épuisant toutes les voies de la conciliation, elle engagea le jeune roi à faire intervenir Guillaume de Cardaillac, évêque de Cahors, l'un des prélats les plus influents sur l'esprit du comte de Toulouse : « Il est plus expédient, lui écrivait Louis, de l'attirer par des bienfaits que de l'irriter par des chagrins. »

Ce prince, en effet, et ses plus intimes alliés, se trouvaient abreuvés d'amertume. Le concile de Narbonne, tenu dans ses propres états (1227), en obligeant les juifs à porter sur leurs habits « une roue jaune d'un demi-pied de diamètre, » ajoutait, par son dix-septième canon : « Ordonnons et statuons très-étroitement de dénoncer, par tous les dimanches et fêtes, au son des cloches et à cierges éteints, Raymond, fils de Raymond, autrefois comte de Toulouse, le comte de Foix et Trancavel, qu'on appelle vicomte de Béziers. »

Cependant les négociations de la régente échouèrent devant l'entêtement et l'orgueil. Les armes seules durent décider du sort des Albigeois, et la croisade s'accomplit. Une bulle du pape ayant annoncé la levée de nouveaux subsides, les chapitres de Rheims et de Rouen crurent pouvoir s'y refuser. Mais Grégoire IX autorisa le roi de France à saisir sur-le-champ tous leurs domaines : « Prenez tout, jusqu'aux chapes des chanoines, » mandait le saint père, irrité du soulèvement à peu près général contre les collecteurs romains, qui parcouraient l'Eu-

rope depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle, et tarissaient ainsi peu à peu les deniers de l'Église. A son tour, Fouquet, évêque de Toulouse, surnommé par les hérétiques « l'évêque des diables, » répétait en chaire : « La persécution donne l'entendement ! »

Humbert de Beaujeu assiégea d'abord le château de la Bécède en Lauragais, où commandaient le sire Pons IV de Villeneuve, l'un des plus anciens barons du Languedoc, et Olivier de Ternac, appelé « capitaine de la langue torte. » Les hostilités ayant continué avec l'acharnement ordinaire des guerres religieuses, le pays de Foix fut ravagé de fond en comble. En Languedoc, le sang ruissela, et toutes les calamités semblèrent fondre sur cette malheureuse province. Les traits de la barbarie la plus atroce, du fanatisme le plus hideux, imprimèrent une étrange physionomie à cette déplorable expédition, où le meurtre, l'incendie, le pillage, le sacrilège, furent les terribles représailles dont usèrent tour à tour les vainqueurs comme les vaincus.

Réduits au désespoir, les Albigeois se soumirent, et le comte de Toulouse, abandonné par ceux mêmes qu'il était venu défendre, recourut à la merci de Louis IX. Son message était conçu en ces termes : « J'envoie » auprès de mon seigneur et cousin le roi de France, et » de ma cousine et dame la reine, Élie Guérin, mon » homme, et promets, pour les barons et gens de la » commune de Toulouse, ratifier tout ce qu'il fera avec » vous et le comte Thibaut, mon bon parent. »

Raymond VII, que l'histoire a peint sous d'honorables couleurs, malgré son odieuse conduite à Béziers, comptait

de nombreux alliés, de puissants amis parmi les princes et le baronnage de France. Cependant, sa tache d'hérésie, à l'égal de la lèpre, faisait reculer d'effroi. Aucune voix ne s'éleva donc pour sa défense, et le puissant vassal étant venu ratifier en personne, à Paris (le Jeudi saint 12 avril 1229), le traité souscrit par Élie Guérin, eut, comme jadis son père, à entendre ces dures paroles :

« Comte Raymond, nu-pieds et en chemise, irez réclamer l'absolution de votre hérésie, devant le parvis de Notre-Dame de Paris : Solderez à beaux deniers comptants, 24,000 mares d'argent (environ 1,200,000 fr.), dont 2,000 (100,000 fr.) à la riche abbaye de Cîteaux, et moitié de cette somme à l'abbaye de Grand-Selve; puis une autre, à Clairvaux. Deux docteurs en théologie, deux en droit, et six en arts, seront entretenus à vos frais à Toulouse. A partir du jour du traité, comte, vous vous engagerez à guerroyer les Sarrasins, outre-mer, cinq ans durant, avec bon nombre d'hommes de guerre.

» Ferez raser les murs et combler les fossés des villes de Toulouse, de Montauban, d'Agen, de Moissac et de trente autres de vos places et forteresses.

» Le roi de France tiendra garnison durant dix ans consécutifs dans le donjon de Toulouse.

» Enfin, comte, Jeanne, la fille unique de votre mariage avec madame Sancie d'Arragon, sera fiancée sur-le-champ à Alphonse de France, et déclarée héritière de votre comté de Toulouse, bien que puissiez dans la suite avoir enfants mâles d'une autre union.

» Dans ce cas, l'aîné de ceux-ci posséderait les domaines

» d'Agenais, du Rouergue, et l'Albigeois, au-delà du  
 » Tarn. Et la dite Jeanne sera mise entre les mains de  
 » la régente, qui surveillera son éducation comme celle  
 » de sa propre fille.»

Le comte souscrivit à tout; on convint en outre, qu'en attendant l'arrivée en France de la jeune princesse, âgée seulement de neuf ans, son père se constituerait prisonnier d'état, dans la « grosse tour du Louvre.» Blanche, par le même traité, exigeait de Raymond VII la cession de tous ses domaines au-delà du Rhône, le duché de Narbonne, les comtés de Béziers, d'Agde, de Maguelone, de Nîmes, d'Uzès et de Viviers; la partie du Toulousain nommée « terre du Maréchal;» la moitié du comté d'Alby; la vicomté de Grézès; il devait de plus renoncer à ses prétentions sur les anciens comtés du Velay, du Gévaudan et de Lodève. (Plus tard, Louis IX lui acheta la ville de Saint-Antonin, au prix de 1,500 livres tournois.)

Ainsi continuait à se développer et à se compléter, sous la régente, ce système national d'agrandissement qui cherchait à combattre, par tous les moyens, les effets de la non-adoption de la loi salique dans la plupart des grands fiefs, et à arrêter leur funeste transmission à l'étranger. La France venait de lui être redevable, entre autres, des comtés d'Alençon, d'Auvergne, d'Évreux, acquis par transactions et confiscation.

Moyennant les clauses énoncées, la cour de France garantissait au comte de Toulouse les domaines possédés par ses ancêtres, hors toutefois ceux que l'Église tenait au-delà du Rhône (le comtat Venaissin et le marquisat de Provence); la terre de Vofeuil, appartenant

depuis longues années à l'évêque de Toulouse; enfin la châtellenie de Mirepoix, donnée dès 1209 à Gui I<sup>er</sup>, sire de Lévis, avec le titre héréditaire de « maréchal de la Foi. »

Raymond VII, après avoir apposé son scel au bas de l'acte qui renfermait ces diverses stipulations, fut reconduit au Louvre. Le lendemain, jour du Vendredi saint, on l'en vit sortir pieds et tête nus, une tunique de toile pour tout vêtement, se dirigeant vers le portail de Notre-Dame, escorté des prévôts, archiers et sergents. Là, une affluence extraordinaire attendait l'infortuné comte, pâle, défait, et marchant sans prononcer une parole, sans détourner ses regards de la terre. Le cardinal-légit; Othon, cardinal-diacre de Saint-Nicolas; le légat d'Angleterre, cardinal-évêque de Porto; les archevêques de Sens et de Narbonne; les évêques de Paris, de Toulouse, de Nîmes, d'Autun; une foule d'abbés, de moines, de clercs, formaient un large cercle autour de la régente, de son fils, et du baronnage de France, assis en places réservées. Raymond étant arrivé devant eux, on fit à haute voix une seconde lecture du traité, et il jura de nouveau d'y souscrire.

La cour se transporta alors dans l'intérieur de la cathédrale, où le malheureux prince ne tarda pas à être introduit. Amené au pied du maître-autel, il se jeta à genoux, et, dans l'attitude d'un suppliant, il reçut du légat de France l'absolution générale, applicable aussi à ses alliés. « Spectacle digne de compassion, » tirant les larmes de tous les yeux, dit une chronique contemporaine, de veoir ung si grant homme, après

» avoir résisté à tant de nations, estre conduit ainsi en chemise, brayes et nuds pieds ! » De Notre-Dame, on reconduisit Raymond au donjon du Louvre, où les grilles de fer de la « tour Ferrand » se refermèrent sur lui. Mais, à la prière du comte de Champagne, « son bon parent, » du cardinal de Saint-Ange lui-même, il obtint d'être élargi au bout de quelques semaines, sous la caution de vingt notables, hommes de la ville de Toulouse, à laquelle on se contenta de faire abattre seulement cinquante toises de murailles.

En juillet suivant, la paix se ratifia entre la capitale du comte et la régente par le concours du concile convoqué à cet effet ; et les capitouls y préférèrent le serment, « sur l'âme de la ville », d'observer, en ce qui les concernait, les clauses du traité du 12 avril.

La même assemblée synodale se décida alors pour l'adoption des lois de l'inquisition contre les hérétiques. Blanche de Castille, influencée par sa reconnaissance envers la cour de Rome autant que par son attachement à l'ordre de Saint-Dominique, autorisa également en France l'introduction de ce tribunal appelé d'abord « enquête », et depuis « inquisition », mais qui, malgré ses sévères statuts, n'avait presque aucun rapport avec celui que l'Espagne vit établir depuis. Ainsi, il ne doit jamais être confondu avec l'institution barbare, violente et tyrannique qui, au-delà des Pyrénées, employait tous les moyens, même les plus honteux, et dont le nom seul imprima si longtemps une terreur trop bien fondée.

Par l'intermédiaire du cardinal-légitime, Louis IX et la ville d'Avignon souscrivirent, à la même époque, un traité par lequel la cité, sous peine « de bannissement

de ses habitants, se soumettait à ne plus « recevoir d'hérétiques vaudois en son sein ; à détruire jusqu'à fleur de terre ses tours, murs et remparts ; à combler les fossés et à ne rien rétablir sans l'aveu formel du roi ; à raser encore deux cents maisons à son choix ; enfin, à verser au trésor 6,000 marcs d'argent (environ 300,000 fr.) en forme d'amende. »

Les Avignonnais jurèrent sur l'évangile l'observation de ces diverses clauses. Néanmoins, le conseil du roi crut plus prudent d'employer ces 6,000 marcs à élever une forteresse en deçà du Rhône, en face de la ville, et à l'extrémité du pont. On l'appela « tour du pont de Villeneuve-les-Avignon, ou fort Saint-André. »

Blanche de Castille nomma en cette occasion Adam de Milly, vice-régent en Languedoc, et Gui II de Lévis-Mirepoix, chef des troupes françaises destinées à y tenir garnison. En même temps, on signa une transaction particulière avec l'évêque de Béziers. « Peu auparavant, dit Nangis, la royne sachant que les Albigeois molestoyent chrestiens, y envoya Jehan de Biaumont, un sien chevalier, qui prist Montréal, à deux lieues de Carcassonne, et l'on peust dire de lui : Jehan défonle la terre en frémissant et esbahyt les gens par sa forcenerie. »

Quant au comte Raymond, son repentir, sa soumission exemplaire, les bons offices des grands vassaux de la couronne, lui obtinrent, en premier lieu, une importante diminution sur les sommes dont il était demeuré redevable envers l'État, puis, sa liberté sur parole. Loyalement reconcilié avec la cour de France, il l'accompagna, vers le milieu du mois de mai, à Com-

piège, où le jeune roi lui conféra en grande pompe la ceinture de chevalier. Raymond VII avait alors trente-trois ans, et Louis à peine quinze.

A la fin du même mois, ces princes se rendirent ensemble à Moret, à la rencontre de Jeanne, et immédiatement après l'arrivée de cette princesse, la régenté fit célébrer ses fiançailles avec Alphonse de Poitiers. Elle avait trop à cœur une union qui assurait à la maison de France le riche fief de Languedoc, pour en différer l'accomplissement.

XI. Un semblable lien attachait naguère la Bretagne à la famille royale. Mais, quoique tombée dans le lignage des fils de France, jamais cette noble contrée n'avait pu se résoudre à ne plus former une suzeraineté indépendante. Ses souvenirs nationaux, ses traditions d'honneur, de gloire, consacrés par une seule bannière, vivaient encore avec énergie; et la nationalité libre, ce trésor sans prix, une population loyale, belliqueuse, d'indomptables châtelains veillaient à la conserver religieusement intacte.

Toujours Armoricains de cœur, jamais Français, les principaux bannerets « de la Bretagne bretonnante, » pauvre et dure, » le vicomte de Léon, les sires de Rohan, de Vitry, de Châteaubriand, de Fougères, de

---

Dom Lobineau, *Hist. de Bretagne*, 1<sup>er</sup>, fol. 227, 228. D'Argentré, *ib.*, 295. Belleforest, *Cosmographie*, II, fol. 218. *Hist. d'Olivier de Clisson*, par M. de la Fontenelle de Vaudoré, tome 1<sup>er</sup>, 189, 293. *Itinéraire des rois de France*, p. 79. *Recueil de pièces fugitives. Précis hist. sur le Maine. Dict. hist. et topogr. de la Sarthe. Revue anglo-française*, II, 352. *Hist. de France* par M. Michelet, tome II, 559.

Châteaugiron, tant d'autres encore, au caractère tenace, à la volonté trempée d'acier comme leurs fortes épées, ne se dépouillaient jamais de la cotte d'armes, soutenant alternativement, selon leur conviction, leur intérêt, leur caprice même, les droits des Plantegenet, ceux des descendants de Louis-le-Gros, représentés par Mauclerc, enfin, le parti monarchique. Rien de moins certain qu'un appui constant de leur part.

Néanmoins, jaloux de faire parade de son influence, ou plein d'illusion sur l'attachement des Bretons à sa personne, le comte Pierre se rendit auprès de Henri III, en l'assurant que le moment était enfin arrivé de dicter des lois à la régente. Revenu en Bretagne les premiers jours de l'année 1230, Mauclerc, se fiant à la parole du monarque anglais, et comptant sur de nombreux secours de sa part, lui livre ses principales villes, fortifie ses châteaux, enjoint à ses barons de prendre les armes, rappelle Yolande, sa fille, sous un prétexte frivole, et apprenant l'arrivée de Louis IX devant Angers, il charge un chevalier du Temple de lui porter ce message : « Moi, Pierre de Dreux, ne vous reconnais plus pour mon seigneur, et vous déclare la guerre, résolu que suis à me faire justice de la prise de Bélesme et des autres dommages faits à mon préjudice et contre toutes les formes, dans l'assemblée de Melun (1228). »

Pour toute réponse, le roi et la régente le somment de comparaître. Sur son refus, ils pressent le siège d'Angers, qui ouvre ses portes en février, après quarante jours de défense opiniâtre; et réunissant leurs troupes, détachées sur plusieurs points, ils s'emparent de toutes

les forteresses que Mauclerc possédait encore en Anjou.

Ces succès hâtent la décision de quelques barons de Bretagne qui, accusant déjà le comte d'avoir laissé pénétrer une garnison anglaise à la tour d'Oudon, se séparent de lui et négocient une alliance avec Blanche de Castille, par l'entremise de l'évêque de Paris, mandé auprès d'eux.

La régente, sans perdre de temps, convoque un parlement féodal; on y examine les griefs des chevaliers de Bretagne, ceux de la couronne, et l'arrêt ne se fait point attendre. Pierre est déclaré déchu de sa tutelle et bail; ses vassaux sont déliés de tout serment antérieur, et la plupart d'entre eux, proclamant la souveraineté du roi de France, s'empressent de lui faire hommage lige de leurs fiefs. D'autres, tels que Henri d'Avagour (descendu de l'ancienne maison de Bretagne), André de Vitré, Raoul de Fougères, Geoffroy de Châteaubriand, le sire de Coëtquen, etc., etc., jurent même à Louis de ne jamais conclure de paix séparée.

Sur ces entrefaites, Henri III débarque à Saint-Malo avec des troupes considérables. Mauclerc, d'abord consterné, reprend courage, reçoit le monarque anglais à Nantes, comme son souverain légitime, et agit avec tant de persistance auprès des barons demeurés fidèles à sa cause, qu'ils consentent à prêter serment de foi et loyauté au descendant des Plantagenet.

Décidés à faire exécuter en son entier la sentence du parlement, la régente et Louis, à l'annonce de l'entrée du roi d'Angleterre à Nantes, se rendirent à Angers avec une suite nombreuse, et confièrent l'avant-garde de l'armée aux comtes de Flandre et de Champagne; le connétable et Hugues de Chastillon, comte de Saint-Pol,

surent le commandement du reste des troupes, et un vaste plan de campagne s'organisa.

Au mois de mai suivant, le quartier général fut transféré à Clisson, place forte qui s'opposait à l'entrée des Anglais en Poitou, et dont le loyal châtelain avait refusé l'hommage à Henri III.

Le sire Olivier ouvrit avec joie au monarque sa noble demeure, réédifiée à neuf par le comte de Blois et de Tours, Thibaut-le-Vieil, sur l'emplacement d'un autre château fort, érigé à l'époque du Bas-Empire et dévasté par les invasions normandes entre le IX<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle. Ce fut dans ce manoir redoutable, défiant tous les engins de la Grande-Bretagne, avec ses remparts épais de seize pieds, dressés sur des rochers de granit, n'ayant qu'une porte, comme l'enfer du Dante, mais des souterrains sans nombre, qu'en 1096 le pape Urbain II rendit la liberté à Godefroi-le-Barbu, retenu prisonnier depuis vingt ans par Foulques-le-Réchin.

Campé sous les murs de Clisson, où le roi de Jérusalem l'avait rejoint, Louis, le dimanche de la Pentecôte, accorda une audience solennelle à une nombreuse députation bretonne. Parmi les barons se trouvait Geoffroy, seigneur d'Argentan, qui prêta serment de féauté, sauf la fidélité qu'il devait au vicomte de Thouars.

A la vue du jeune monarque, les bannerets furent électrisés par la grâce de ses manières, par la douceur de ses paroles, par le courage qui brillait en ses yeux. L'accueil de la régente mit le comble à leur enthousiasme; et voyant peut-être dans l'intention d'atténuer les torts de Manselerc, ils suivirent le souverain au siège d'Oudon.

**boulevard de la Bretagne**, dont la tour menaçante arborait la bannière des léopards.

Le premier assaut fut décisif. Le même élan se manifesta à la prise de Champtonceaux forteresse en face d'Oudon, de l'autre côté de la Loire; et Louis rentra victorieux à Clisson, où l'attendait le comte de la Marche. Ce prince obtint alors une sanction nouvelle du traité de Vendôme (1228), et la régente lui accorda encore d'autres avantages, en lui abandonnant la propriété incommutable des terres possédées jusque-là à titre d'engagement.

Après une résidence prolongée à Clisson, Louis et Blanche, y laissant une garnison suffisante, repassèrent le fleuve et se dirigèrent vers Ancenis au moment où, de son côté, Henri III pénétrait en Poitou; mais ses exploits se bornèrent à la prise de Mirebeau, et il échoua devant Saintes, tandis qu'à la fin de juin Louis investissait Saint-Maxent avec un petit nombre de troupes.

Dans cet intervalle, la chaleur était devenue excessive, et les hommes d'armes les plus endurcis, étouffant sous le harnois, soupiraient après le repos. On ajourna donc les opérations du siège jusqu'à l'arrivée de nouveaux renforts.

Prévenu à temps de cette inaction momentanée, Mauclerc, qu'on supposait en Poitou avec le roi d'Angleterre, accourt secrètement de son vieux château de Pornic, situé en face de l'île de Noirmoutier, avec quelques détachements, les échelonne en embuscade, et attaquant à l'improviste les soldats de France, les met en pleine déroute. Ayant ainsi payé hardiment de sa personne, il s'en retourne radieux à Nantes, pourvu de beaucoup d'engins de guerre, de bagages et de

chevaux de cavalerie ou de trait. L'épouvante grossit ce succès; on parle d'une victoire décisive; et, profitant du premier moment de stupeur où cet événement a plongé le conseil de Louis, le comte de Bretagne sollicite une suspension d'armes à laquelle la régente se hâte de consentir. Le comte de Boulogne et l'archevêque de Rheims, Henri de Dreux, eurent ensuite une entrevue avec Maulevec, qui parut accompagné du comte de Chester, chargé des propositions de Henri III, et ils arrêtèrent ensemble les articles d'une trêve. L'état déplorable de la santé du connétable de Montmorency, qui mourut en novembre suivant, fut probablement une des causes du désir de Blanche de Castille de faire cesser les hostilités. Amaury de Montfort hérita de l'épée portée si glorieusement par son illustre beau-frère, auquel la France entière donna des larmes. Un autre membre influent du conseil de régence, Michel de Harnes, lui fut enlevé dans la même année.

Vers cette époque, mourut près du Mans au monastère de l'Épau qu'elle avait fondé en 1220, avec l'autorisation royale, la chaste veuve de Richard-Cœur-de-Lion, Bérengère de Navarre. Elle avait obtenu de Philippe-Auguste, en échange de divers fiefs en Normandie, la jouissance viagère du comté du Maine, où elle régna surtout par ses bienfaits. Le souvenir de Bérengère qui passait pour la plus belle femme de son temps se perpétue encore sous le nom de « la Bonne Reine » dans ses anciens états, qui devinrent l'apanage de Charles, frère de Louis IX.

La trêve entre Pierre de Dreux et la régente avait été signée provisoirement le 4 juillet 1230, au camp, près

**Saint-Aubin-du-Cormier**, château du diocèse de Rheims, dont elle prit le nom ; de retour à Angers, le jeune roi, sa mère et Mauclerc la ratifièrent solennellement, en présence du cardinal-légat, qui, dit la chronique, « bé-  
nissait et faisait toutes sortes de contenance. »

Il n'était bruit alors que d'une croisade générale, dans laquelle le pape voulait entraîner la France ; mais avant de s'y engager, la régente, comprenant trop la nécessité d'éloigner du royaume un prince remuant, dont la parole était un démenti continué donné à ses actions, exigeait pour première condition que Pierre Mauclerc en ferait partie. Aussi, cette négociation demeura-t-elle indéfiniment ajournée.

L'esprit qui présida à la rédaction de la trêve conclue avec le comte, témoigne assez des sentiments pacifiques de Louis et de Blanche. On y lisait entre autres cette phrase : « Nous voulons si grand bien comme la paix et la  
» desplaisance de notre Rédempteur empescher ;... et la  
» rage des batailles cesser ;... et aussi les entreprises  
» d'aucuns forcenés, courant par les terres, les cornes  
» eslevées, comme serpens venimeux. »

Louis et sa mère ne se montrèrent point ingrats envers les fidèles barons de Bretagne, dont l'appui leur avait été si utile. Ils les comblèrent d'honneurs et de bienfaits, les rétablirent dans leurs fiefs, et s'en entourèrent avec orgueil, durant leurs divers séjours à Angers.

Le monarque, jaloux de s'assurer d'une forteresse inexpugnable sur les confins de la Bretagne, employa des sommes énormes à fortifier le château et le donjon d'Angers, « la ville noire » ; et c'est par ses soins que s'élevèrent « la tour du Diable », et la troisième en-

ceinte, travaux gigantesques, qui, au XIII<sup>e</sup> siècle, excitèrent à la fois l'admiration et la jalousie des étrangers.

XII. Le traité de Saint-Aubin-du-Cormier semblait pouvoir garantir que Mauclerc, s'estimant heureux de conserver intact le grand fief de Bretagne, allait désormais y demeurer paisible; mais si la nécessité le réduisait à une sorte de nullité politique, son esprit d'intrigue, son humeur inquiète ne pouvaient ni l'abandonner ni demeurer oisifs. Il saisit donc avidement l'occasion de reprendre une attitude hostile et de blesser profondément la régente, en lui enlevant tout à coup l'appui du comte de Champagne.

Thibaut venait de perdre (11 juillet 1230) sa seconde femme, Agnez de Beaujeu, avec laquelle il vivait comme séparé. Peu sensible à cette perte, pressé par ses amis de convoler à de troisièmes noces, ce prince accueille la proposition d'épouser la fille d'Archambaud IX dit le Grand, Marguerite de Bourbon. Cette union est même regardée favorablement par Blanche de Castille, et il n'est bruit à la cour que de banquets et de pas d'armes, que de chevaliers et de barons invités à la cérémonie. Pierre Mauclerc arrive alors auprès de Thibaut, cherche à détruire d'anciennes impressions, s'insinue dans son intimité, et lui persuade que, s'il a exigé le retour de sa fille Yolande, s'il la retient encore à Nantes, malgré ses fiançailles avec Charles de France, son but a toujours été de la lui réserver pour épouse, le cas échéant; qu'enfin, il le préfère à tout autre prétendant.

Ébloui d'une offre dont son ambition lui exagère les avantages, Thibaut accepte, et ne rêve plus que l'ac-

complissement de cette alliance. Son cœur se passionne même pour les charmes naissants de la jeune princesse de Bretagne, douée en effet des grâces extérieures comme du caractère le plus attachant, et il souscrit à toutes les conditions.

Le jour de l'entrevue étant fixé, Mauclerc repart pour Nantes, en sort mystérieusement sans escorte, et conduit sa fille auprès de Château-Thierry, à l'abbaye de Val-Serre ou du Val-Secret, de l'ordre des prémontrés. A son tour, le comte de Champagne feint de parcourir cette partie de ses états, arrive à Château-Thierry, et sachant sa fiancée si près de lui, il ordonne qu'on harnache ses plus beaux palefrois. Ses pages, ses veneurs, ses fauconniers, portant oiseau sur le poing, se parent d'habillements neufs, et Thibaut, vêtu lui même d'une robe soyeuse, éclatante d'or et de pierreries, sort de son palais pour prendre la route de l'abbaye.

Il descendait le perron seigneurial, au milieu des fanfares, se livrant aux plus riantes pensées de fêtes et d'amour, quand soudain un bruit de chevaux se fait entendre. L'escorte s'arrête et ouvre passage au messager du roi de France<sup>8</sup>, qui arrivant bride abattue, annonce le grand panetier de la couronne.

Réprimant son dépit, Thibaut rentre dans la salle d'honneur, et Geoffroy de la Chapelle lui présente cette missive revêtue du seing royal : « Sire comte Thibaut de Champagne, ai entendu que avez convenancé et promis au comte Pierre de Bretagne, de prendre à femme sa fille. Pourtant, vous mande que si chier avez tout quant que amez au royaume de France, ne le fassiez

» point. La raison pourquoi, vous sçavez : je jamais  
 » n'ai trouvé pis, qui mal m'ait voulu faire, que nul  
 » homme qui vive ! »

Ébahi, déconcerté, affligé à la fois, le comte de Champagne se trouble, mais n'ose désobéir. Il suspend ses préparatifs d'entrevue, envoie un de ses barons l'excuser auprès de Mauclerc non moins courroucé que lui, reprend ses vêtements de voyage, puis se rend à Provins, où, après de mûres réflexions, il renoue ses négociations avec le sire de Bourbon.

Blessés jusqu'au fond du cœur, Pierre Mauclerc et la puissante famille de Dreux regardent la conduite du comte de Champagne comme l'outrage le plus sanglant. Quoique instruits de la vérité, ils n'osent en rendre la régente responsable; aussi, c'est sur Thibaut que leur indignation doit éclater. Unis pour la vengeance, ils réveillèrent, de concert avec d'autres grands vassaux, une question assoupie depuis longues années, celle des droits au fief de Champagne, élevée plus d'une fois par Alix, femme d'Amaury, roi de Chypre et de Jérusalem. Cousine de Thibaut, cette princesse se trouvait fille aînée de Henri II (successeur et héritier de Henri I<sup>er</sup> dit le Large), et de Marie de France, propre sœur de Philippe-Auguste.

Ce prince étant mort sans enfants mâles, Thibaut IV, son frère, lui succéda, et après lui, malgré les oppositions d'Alix, ses états passèrent sans contestation

---

Dom Plancher, Hist. de Bourgogne, tom. II, fol. 43. Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, tom. 1<sup>er</sup>, fol. 224, 227. D'Argentré, b., fol. 295. Duplex, Hist. de France, II, 251. Anselme, Hist. général. et chron., VI, fol. 694.

à son fils au berceau. Les prétentions de la reine de Jérusalem ne reposaient donc sur aucun fondement plausible ; toutefois, avertie depuis longtemps qu'un parti nombreux les soutiendrait à main armée, elle avait passé la mer, et arrivée en France dans le moment le plus favorable pour elle, elle somma Thibaut de lui restituer le fief usurpé. Aussitôt, l'orage éclata sur le comte de Champagne, et la princesse vit chaque jour se grossir le nombre de ses partisans. Le comte de Bourgogne, entre autres, se montra un des plus ardents à se déclarer, avec Mauclerc, le défenseur de ses droits, et son exemple entraîna une foule de barons indifférents à ces débats. On alla plus loin encore : des imputations odieuses se ravivèrent ; de la calomnie, on passa à des accusations directes ; et des chevaliers se présentèrent, » offrant de soutenir en champ clos l'accusation d'em- » poisonnement du feu roi, au risque d'encourir le châ- » timent infligé aux calomnieurs. »

Sur ces entrefaites, Pierre Mauclerc, à qui tout sem- blait sourire, accorda la main de sa fille au duc de Bourgogne. Ces deux princes violaient ainsi le traité de juillet 1227, dont un des principaux articles interdisait à Hugues IV d'épouser Yolande, « sans l'aveu » positif de Thibaut. »

Rien n'était donc négligé pour pousser à bout le comte de Champagne qui, n'osant se mesurer à force ouverte, refoula son ressentiment. Épiant le moment de se venger, il apprit que l'archevêque de Lyon, Robert d'Auvergne, proche parent de son rival et négociateur du mariage, se disposait à traverser la Champagne pour retourner dans son diocèse. Thibaut, décidé à faire re-

tomber sur lui tout le poids de sa colère, le fait saisir par des hommes masqués placés en embuscade, qui pillent ses équipages, le chargent d'injures, et le traînent, les yeux bandés, de donjon en donjon. On ignore où se serait arrêté ce traitement, si Henri II, comte de Bar, marié en secondes noces à la sœur de Mauclerc, n'avait délivré le malheureux prélat.

Une rupture complète ne tarda pas à éclater entre ces princes, et Henri se rapprocha du duc de Bourgogne. Le comte de Champagne, en compensation, regagna un allié dans le duc de Lorraine, Mathieu II, en guerre avec le comte de Bar; et vit accourir sous sa bannière Conrad de Riste; Henri V, comte de Grand-Pré; Hugues, comte de Réthel; Simon, sire de Joinville; d'autres bannerets encore, tous preux et puissants.

Au milieu de ces événements, sur lesquels la régente gémit sans pouvoir les empêcher, le comte de Boulogne est proclamé chef de l'armée coalisée contre Thibaut. Réunis à Hurepel dans le courant du mois, Robert III, comte de Dreux et le comte de Maçon, frères de Mauclerc; Hugues de Chastillon, comte de Saint-Pol; le comte de Guines; Enguerrand III, sire de Coucy; Robert de Courtenay; Gauthier III de Nemours, maréchal de France, et un grand nombre de barons de haut lignage se rendent dans la ville de Tonnerre et y reconnaissent la reine Alix, comme comtesse de Champagne et de Brie. Sous prétexte de lui conquérir ses futurs états, ils les envahissent, et ne voulant pas que Thibaut y trouve la moindre ressource, s'il s'avance pour les repousser, on laboure les prés, on détruit les vignes, on fauche les blés, on comble les puits, on abat même

les arbres. Passant la Marne, le duc de Bourgogne vint rejoindre ses alliés, et cette formidable coalition porta le fer et la flamme dans les villes de Sezanne et de Vertus; Épernay et Dammartin « furent en flambes mis; » le château fortifié de Montmort, bâti par Thibaut à son retour d'Avignon, fut forcé de se rendre après une opiniâtre défense, et une foule de villages, de hameaux, sur la route des coalisés, se virent impitoyablement saccagés; « car les barons en fureur ardoient » et brusloient tout le pays par où ils passaient, et ainsi » faisoit le duc de Bourgogne qui s'entendoist avecques » eulx. »

Thibaut cependant ne s'était pas laissé abattre; réunissant tout ce qu'il pouvait compter d'hommes d'armes, il arriva résolûment en face du torrent dévastateur. Mais, déjà frappées d'épouvante à l'aspect de tant de ravages, ses troupes, inférieures en nombre, lâchèrent pied à la première rencontre. En vain le comte s'épuisa-t-il en efforts pour les rallier; deux cents de ses meilleurs chevaliers furent cernés et pris par les Bourguignons; plusieurs autres demeurèrent sur le champ de bataille; et lui-même, après avoir couru les plus grands dangers, fut poursuivi, l'épée dans les reins, jusqu'aux confins de la Brie.

« A tel point se trouva-t-il lors, dit la chronique de » Saint-Magloire, qu'estoit nud comme ung ribaud. Ung de

---

Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, 1<sup>re</sup>, fol. 227, 228. Anselme, Hist. gén. et chro., VI, fol. 77, VII, fol. 303, 604. Journal d'Aubery, 1<sup>er</sup>, 168, 250. Joinville, fol. 19. Lenain de Tillemont, manuscrit, fol. 73.

» ses compères s'estant déguisé avec lui pour apprendre  
 » ce qu'on en disoit, entendist que grands et petits l'accu-  
 » soient de trahison. Lors, le comte dist : Compaignon,  
 » or vois-je bien ores que d'une denrée de pain saoule-  
 » rais tous mes amis. Las ! n'ai plus fiance en aucun  
 » d'eulx, fors la royne de France. Toujours fust loiale  
 » amie ! »

Ce fut en effet Blanche de Castille qui le préserva d'une catastrophe imminente, « et luy monstra bien que » ne le haïssoit mie. » N'osant point franchir les barrières fleurdelysées, posées aux frontières du royaume, et renonçant à la poursuite de Thibaut, les vainqueurs s'étaient rejetés au centre de la Champagne. Là, continuant leur guerre d'extermination, ils s'emparèrent des châteaux et forteresses, rasèrent les places qui ne leur ouvraient pas spontanément leurs portes, et, s'étendant de plus en plus, ils menacèrent les deux capitales du comte.

Provins et Troyes une fois en leur puissance, il était difficile de prévoir l'issue de la guerre. Aussi la régente envoya-t-elle sommer les chefs de l'armée alliée de déposer les armes, et leur ordonna, comme grands vassaux de la couronne, de s'en rapporter, pour leur querelle et les prétentions de la reine de Jérusalem, à l'arbitrage de la cour de France. « Mais les barons, dit Nangis, » ouïrent ces messages à demi-oreilles et à demi les » yeux clos », et une arrogante réponse suivit de près, dit-on, la missive de Blanche de Castille : « Pouvons- » nous, s'écrièrent les princes, » comme à la première ligue, « nous fier à femme qui protège le meurtrier » de son époux ? Non ; nous voulons, cette fois, » punir l'empoisonneur du feu roi ! » Hurepel, ajoute-

t-on, adressa un cartel à Thibaut pour le défier en champ clos ; et les anciennes satires contre Blanche repa-  
 rurent, empreintes de la même couleur calomnieuse. —  
 « En serions-nous venus à ce point, s'écriait l'un des  
 » mécontents, que la reine et son amant s'unissent pour  
 » nous combattre ensemble ? O roi ! pardieu ! comment  
 » peux-tu te confier à homme parjure et vaincu ?.....  
 » Mais, qui ne le voit ? nos barons sont dédaignés pour la  
 » gent espagnole ! »

Blanche méprisait trop ces imputations pour en être blessée ou changer de conduite. Inébranlable dans ses desseins, elle déclara que la Champagne serait évacuée de plein gré, ou de vive force ; et n'espérant rien de la voie des négociations officieuses, elle se fit précéder par une armée imposante, puis se dirigea, avec son fils, sur Troyes, déjà cernée par les Bourguignons, tandis que l'autre partie des rebelles assiégeait Chaource, petite ville située sur les bords de l'Amance. Réduits au désespoir par les excès de tout genre commis chaque jour sur leurs terres, les habitants avaient appelé à leur aide le sénéchal héréditaire de « la comté », Simon, sire de Joinville et de Vaucouleurs ; et, quoique menacé en ses propres domaines, le valeureux baron n'a pas hésité. Parti avant l'aube, il accourt avec ses chevaliers ; sa bannière « d'azur aux broyes d'or » est reconnue du haut des remparts ; les assiégés en poussent des cris d'allégresse, et l'armée bretonne se replie précipitam-

ment vers la prairie « des Ysles », où se trouvaient déjà campées les troupes du duc de Bourgogne.

Par une heureuse coïncidence, l'avant-garde française arrivait en ce moment, et put opérer sa jonction avec le sire de Joinville. Elle précédait seulement de quelques heures le roi de France, « esmus en son » couraige » et résolu, d'après l'avis de son conseil, à livrer en personne une bataille décisive, sous les remparts de Troyes.

A cette annonce, une vive sensation se manifesta au milieu des princes coalisés. Malgré leur inimitié contre Thibaut, malgré leurs griefs personnels, nul d'entre eux, pas même Mauclerc, n'ose envisager de sang-froid la pensée de se mesurer avec le suzerain. Une députation formée à la hâte se rend donc sous la tente de Louis, pour le supplier de demeurer neutre dans une querelle qui lui est étrangère. « Notre respect, » ajoutèrent les ambassadeurs, nous interdira toujours, » à moins d'y être réduits, de porter les armes contre » notre souverain. Nous le conjurons donc de ne pas » s'exposer aux chances incertaines d'un combat, ou de » nous permettre de choisir trois cents chevaliers qui » videront le différent avec un pareil nombre d'adversaires désignés par le comte Thibaut et son allié, le duc de Lorraine. »

« Je suis venu, répondit Louis, pour délivrer mes » alliés et des sujets fidèles d'une injuste oppression. » Je suis également ici, ajouta-t-il d'un ton d'autorité, » pour faire rentrer des révoltés dans le devoir, et » prêt à sacrifier ma vie pour la défense des uns et le » châtement des autres. Au surplus, qu'on le sache

» bien, jamais je n'accéderai à une proposition faite  
 » par des vassaux armés malgré ma défense formelle,  
 » peut-être contre ma personne. »

A peine ces paroles étaient-elles rapportées au camp, que les deux frères de Pierre Mauclerc, Gauthier de Nemours, Robert de Courtenay et Enguerrand de Coucy, déclarèrent hautement leur résolution d'abandonner une cause qui aurait désormais le caractère d'une rébellion ouverte. La majeure partie des barons abandonnèrent dans le même sens, et le conseil des chefs, convoqué de nouveau, décida que le roi de France serait supplié de devenir médiateur entre les princes, le comte Thibaut et la reine Alix.

— « Les en dispense, dit froidement Louis à une  
 » seconde députation, jamais à nulle paix n'entendray,  
 » ni ne souffriray que Thibaut y entende, jusqu'à ce que  
 » la Champagne ne soit vidée. »

Les alliés, maîtrisés par l'ascendant du suzerain, se retirèrent alors jusqu'à Jully. Le monarque les y suivit; campa à Isle, abandonné par eux, et les poussa d'étape en étape jusque dans le comté de Nevers.

Pierre Mauclerc n'avait pas attendu ce moment : suivi de ses hommes d'armes, il prenait en toute hâte la route de Nantes; le duc de Bourgogne revint avec les siens à Dijon; les autres chefs, licenciant leurs soldats, regagnèrent leurs capitales ou leurs manoirs; et, en peu de jours, les états de Thibaut se trouvèrent entièrement délivrés de l'invasion.

Blanche de Castille s'étant transportée à Compiègne, à la fin du mois de septembre, y convoqua un parlement féodal où le comte de Champagne, ainsi que la

reine de Jérusalem, furent mandés. On discuta leurs intérêts réciproques; et après un examen approfondi des droits respectifs, on parvint à arrêter les bases d'un traité. Alix se désista définitivement, elle et les siens, de toute revendication sur les comtés de Champagne et de Brie, moyennant une indemnité de 2,000 livres de rente (34,000 fr.) en fonds de terre, et 40,000 mille livres (680,000 fr.) en argent comptant. Le roi en fit l'avance à Thibaut, dont le trésor se trouvait totalement épuisé. De son côté, ce prince consentit à céder à la couronne les divers fiefs qu'il possédait dans les comtés de Blois, de Sancerre, de Chartres, et en outre, la vicomté de Châteaudun. Il s'engagea de plus « à ne point marier » Blanche, sa fille unique, sans le consentement de » Louis. »

Par ces stipulations, la régente portait un coup mortel à la puissance de cette maison de Champagne, toujours redoutée de ses voisins, souvent même de la France. L'appui loyal qu'elle venait de lui prêter se trouvait soldé sur l'heure avec usure, et préparait encore d'immenses avantages pour l'avenir. Mais il était naturel que les souverains de Bretagne et de Bourgogne se trouvassent peu satisfaits de cette conclusion. Traités d'ailleurs avec froideur dans les nobles réunions de Compiègne, ils exhalèrent leur dépit par de nouveaux sirventois contre Blanche et ses ministres. Un de ces poèmes satiriques s'exprimait ainsi : « Je chanterais volontiers avec allégresse, si je l'osois, les délices

---

M. Paulin Paris, de l'institut, Romancero français, manuscrit de la bib. roy., 7322, 7613. 1<sup>er</sup> sirventois de Hues de la Ferté.

» de la grant cour de France, au doulx renom, où toute  
 » valeur se baigne. Car je me loue de preud'hommes,  
 » et il en est qui, plus tard, pourront montrer leur sens  
 » et leur sçavoir. — Preud'hommes et sages sont certes  
 » de hault prix..... Mais quant à ma dame, elle a bien  
 » retenu sa leçon de haine et de dédain. Bien y parut  
 » il l'autre jour à Compiègne, où nobles barons non  
 » seulement ne purent obtenir justice, ni même un  
 » regard. Qu'elle dispose à son gré du trésor public,  
 » qui cela peut-il regarder? N'a-t-elle pas adopté la loi  
 » romaine, tellement qu'elle fait les bons passer pour  
 » mauvais, et devenir saints dans une heure, les plus  
 » sâles ords! Diex! le sire de Bretagne trouvera-t-il  
 » jamais de repos?... Si l'on veut lui ravir toute sa terre,  
 » je ne vois pas ce qu'il pourra devenir!»

De son côté, « l'ondoyant » Thibaut se vengeait contre Pierre Mauclerc par des chansons adressées au comte Robert d'Artois, quoique ce prince, trop jeune encore pour y répondre, éprouvât même déjà une sorte d'antipathie contre lui. « Robert, disait-il, considérez la conduite de Pierron (Mauclerc), qui montre bien la félonie » de son cœur, quand à si lointain baron (Hugues IV) » il marie sa fille, qui a si douce façon, âme si pure et » si claire qu'on pourrait s'y mirer!»

Par une inexplicable bizarrerie, le comte de Champagne semblait renoncer à regret à la possession d'une telle compagne, et conserver en même temps le sentiment le plus vif pour Blanche de Castille. A la veille d'un troisième mariage, il chantait à la fois les charmes de la fiancée qu'il perdait, et se plaignait, dit-on, plus amèrement « des rigneurs de sa dame, que du dé- » membrement de sa souveraineté!»

XIII. A peine les dernières tentatives des grands vassaux, pour renverser l'autorité de la régente, venaient-elles d'échouer, que cette princesse eut à subir de nouvelles épreuves. La tranquillité générale du royaume se trouva même sérieusement ébranlée par des prélats auxquels leur propre intérêt, et plus encore leur devoir, imposaient la loi de la soumission, de l'union et de la paix. L'origine de ce triste scandale, qui remontait à plusieurs années, prenait sa source dans le double caractère de laïque et de clerc, d'évêque mitré et de châtelain à cuirasse, que le système féodal du moyen âge imprimait généralement au haut clergé.

L'un des plus jaloux de cette prérogative, Thibaut d'Amiens, archevêque de Rouen, s'était déjà (1227) opiniâtrément refusé à comparaître, en matière civile, devant l'échiquier de Normandie, ainsi que le faisaient les autres évêques et bannerets du duché.

Peu après, le même prélat s'étant permis une violation du domaine royal, dans la forêt de Louviers, excommunia le bailli de Vaudreuil, qui s'opposait à la transgression des lois. Puis, mandé à Vernon, où se trouvait le roi, il déclina son autorité, comme ne tenant point de fief de la couronne, et ne voulut répondre sur aucun grief du ressort spirituel. Il retourna ensuite dans son palais de Rouen, qu'il reconstruisait et embellissait à grands frais.

Une semblable prétention, affichée aussi publiquement, parut trop grave à la régente pour être regardée avec indifférence, et la question qu'elle soulevait n'était pas non plus de nature à se résoudre en simple conseil privé. Aussi se hâta-t-elle de convoquer le parlement

féodal, triple foyer de lumières, de sagesse et de force, barrière sans cesse élevée contre tout empiétement, sauvegarde constante et protectrice des droits de tous. La conduite de l'archevêque fut jugée intolérable, et le parlement, où assistaient cependant nombre de prélats, ordonna, à l'unanimité, la saisie immédiate du domaine temporel de Thibaut. A l'annonce de cet arrêt, l'archevêque réunit ses suffragants, les exhorte à ne pas se séparer de lui; ils se promettent, et aussitôt un interdit général est lancé sur tous les fiefs, châteaux, seigneuries (les bonnes villes et cités fortes exceptées) possédées par le roi de France, au diocèse de Rouen. Thibaut d'Amiens quitte ensuite la Normandie, protestant qu'il va porter plainte à la cour de Rome; mais il tomba malade à Rheims, et un autre prélat entreprit ce voyage à sa place. Toutefois, le cardinal-légat ayant interposé sa médiation, l'interdit fut levé, et le bailli royal restitua les objets qu'il retenait.

L'archevêque étant mort deux ans après (25 septembre 1229), on élut à sa place Thomas de Fréaville, doyen du chapitre; homme sage et modéré. Malheureusement, il se démit de son siège, en mai 1231, et le pape y appela Maurice, évêque du Mans.

Non moins entier et hautain que Thibaut, ce prélat débuta par annuler l'élection faite par le roi, de l'abbesse de Montvilliers, sous prétexte que les canons du concile de Latran s'y trouvaient violés, et il nomma une autre titulaire, qu'à son tour la cour de France n'approuva point. Au milieu du conflit qui s'élève, les religieuses déclarent s'en tenir au choix royal; mais l'excommunication punit aussitôt la communauté.

Au carême suivant (1231), le prélat s'étant permis une semblable vengeance sur les moines de l'abbaye de Saint-Wandrille, ce double abus d'autorité spirituelle éveilla l'attention de Blanche et du conseil. Maurice fut sommé de comparaître; mais loin de déférer à l'ordre du roi: «Après Dieu, répondit l'archevêque, je ne recon- nais d'autre juge que le pape, tant au temporel qu'au spirituel; à lui seul, je dois compte de mes actions; je décline donc tout mandement du roi de France.»

Un pareil refus ayant suivi une deuxième sommation, des officiers royaux furent nommés, le 11 juillet, pour opérer un séquestre général sur les domaines de l'archevêque de Rouen.

Maurice s'exhala en plaintes; il insista; menaça même pour parvenir à une mainlevée; et n'obtenant rien de la régente, décidée à ne pas fléchir, il fulmina un interdit général, qui s'étendait cette fois aux villes, aux villages et jusqu'aux chapelles royales, à l'exception de celles où le roi et la reine se trouveraient en personne. Le son des cloches, l'office des morts, l'entrée des cimetières; furent suspendus, et les baillis, sous-baillis (leurs familles même, comprises dans l'excommunication), déclarés hors du sein de l'Église.

La cour de France étant demeurée impassible, Maurice ne garda plus de mesure. Tout exercice du service divin fut défendu par son ordre: les paroisses furent dépouillées de leurs crucifix; arrachées de leurs niches gothiques, les statues vénérées de la Vierge, patronne de la cathédrale de Rouen, furent couchées sous des amas d'épines, le long des voûtes et des piliers des nefs en deuil; enfin, le baptême et la confession, à l'article de

la mort, furent les seuls sacrements accordés à la piété du chrétien.

La vue d'un tableau si déchirant, les supplications lamentables des fidèles, les remontrances du clergé, rien n'ébranla l'archevêque, appuyé secrètement par le chef de l'Église, et inflexible dans ce qu'il appelait l'exercice de ses droits. La religion souffrait trop d'un tel état de choses, pour que la régente et le conseil ne modifiassent pas leur première détermination. La saisie des domaines épiscopaux fut donc abandonnée, et Maurice obtint une satisfaction complète. Excusable d'avoir fléchi par un motif religieux, Blanche de Castille ne tarda cependant pas à s'en repentir, quand, enhardis par un exemple si récent, l'archevêque de Rheims et l'évêque de Beauvais vinrent élever de semblables prétentions.

Le premier de ces prélats était alors Henri de Dreux, dit de Braine, quatrième frère de Mauclerc, successeur de Guillaume de Joinville (1227); et c'est de lui que saint Bernard eût pu dire avec vérité : « Qui ne serait étonné de voir la même personne, » l'épée à la main, commander des troupes, des soldats; revêtir ensuite l'étole et lire l'évangile au sein de » l'église? » Telle était pourtant alors l'existence d'un grand nombre d'évêques qui, au sortir d'une rési-

---

Fleury, Hist. eccl., xvii, p. 36, 37. Invent. bull., p. 368. Oroux, Hist. eccl. de la cour de France, liv. iii. Spicilege, vi, 484. M. Capefigne, Hist. adm. et const. de la France, tom. 1<sup>er</sup>. Raynouard, Poesies orig. des troub., iv, p. 333. Lenain de Tillemont, manusc., p. 40. Hist. de l'Église gallic., xi, 69.

dence féodale hérissée de fer, se rendaient à leur cathédrale pour y prêcher la paix et la concorde.

Le palais de Henri surtout ressemblait plutôt à une véritable forteresse qu'à la retraite d'un prélat, et ce prince, qui se trouvait en différent avec les bourgeois, dont Louis s'était déclaré le protecteur, lança l'interdit du haut des tours crénelées de l'archevêché, sur la paisible cité rémoise.

D'après la bulle papale, cette sentence se prononçait au son de toutes les cloches en branle. Revêtu d'une chasuble, assisté de douze prêtres, une torche à la main, l'officiant récitait en latin cette formule : « Qu'ils soient » maudits à la ville, maudits à la campagne; que leurs » biens soient maudits; maudits encore leurs corps, les » fruits de leurs entrailles, de leurs terres !... que sur » eux retombent toutes les malédictions que le Seigneur » a lancées, par la bouche de Moïse, contre les viola- » teurs de sa loi !... qu'ils soient anathèmes « *maramatha* » : » c'est-à-dire, qu'ils périssent à la seconde venue de Jésus- » Christ; qu'ils soient ensevelis dans la sépulture de » l'âne, et comme un fumier sur la surface de la terre... » et à moins qu'ils ne donnent satisfaction par amende » ou pénitence, que leur lumière s'éteigne comme vont s'é- » teindre nos flambeaux ! — Alors, tous les prêtres, jetant à la fois leurs torches à terre, les foulaient aux pieds.

---

Lettres de saint Bernard, 78. Aug. Thierry, Lettres sur l'hist. de France, 371, 375, 389. Touron, Hist. des hommes illust. de l'ordre de saint Dominique, 1<sup>er</sup>, p. 367. Hist. de la ville de Beauvais, 107, 109. M. Guizot, Cours d'hist. moderne, v, 319, 354. Michelet, Hist. de France, tom. 1<sup>er</sup>. Hist. litt. de la France, xviii, 246.

Épouvantés de ces scènes terribles, de ces imprécations désespérantes, et consternés d'être privés des secours religieux, les habitants des villes et des campagnes, las de supplier, s'amentèrent, et voulurent arracher de vive force le pardon refusé à leurs prières. Décidés à se soustraire dorénavant à la puissance archiépiscopale, ils élevèrent des remparts, des bastions, creusèrent des fossés, prirent les armes, et déclarèrent qu'à leur tour ils sauraient défendre leurs droits par la violence. Henri, inquiet de cette manifestation, se plaignit à la régente, n'en obtint aucune réponse favorable, fulmina de nouvelles excommunications, et, pour leur donner plus de poids, crut devoir provoquer la réunion de synodes provinciaux.

Le premier eut lieu à Noyon, au commencement du carême 1232; le second se tint à Laon, peu de semaines après; enfin, le troisième fut convoqué à Saint-Quentin, dans le courant du mois de septembre; d'autres se succédèrent encore, les années suivantes, à Compiègne et à Senlis.

On ordonna, dans celui de Saint-Quentin, que : « Attendu que le roi, sourd aux plaintes de l'archevêque, n'avait point réprimé la rébellion, le service divin cesserait totalement dans tous les domaines royaux de la province. » Les suffragants de Rheims consentirent à encourir eux-mêmes l'excommunication, dans le cas où ils ne feraient pas publier et observer l'interdit du métropolitain.

Si Henri n'eût pas fait partie du puissant lignage de Dreux, le conseil de la régente se serait vraisemblablement montré plus énergique. Mais on voulait éviter à tout

prix de fournir à Pierre Mauclerc ou à son gendre, Hugues IV, le plus léger prétexte de rompre l'harmonie obtenue si difficilement. Blanche céda de nouveau; mais elle racheta cette condescendance, ou plutôt ce sacrifice fait à la paix, en déployant contre un autre prélat français, la vigueur dont elle n'avait pu user envers l'oncle de la duchesse de Bourgogne.

Milo ou Milon, évêque de Beauvais, se trouvait aussi de haute et noble extraction; car il descendait d'une branche de la maison de Chastillon, surnommée « Nanteuil. » Son palais, de même que celui de Henri de Dreux, formait une sorte « de chastel ou » de donjon moult fortifié, çerné de murs de huit pieds » d'épaisseur, bien flanqués de tours et fortes, entourés de fossés profonds, larges, avec écluses pour y » jeter les eaux. La cité était également une des mieux » dressées et fière de remparts. »

L'évêque Milon, très-jeune encore, semblait, dans son humeur guerroyante, avoir choisi pour modèle son prédécesseur Pierre de Dreux, neveu de Louis-le-Jeune, lequel, « endossant plus volontiers cotte d'armes que » chasuble, fust prins par Richard-Cœur-de-Lyon en combat où assomoist Anglois de grant hardiesse avec mas » sue de fer. » Le pape Célestin III ayant réclamé sa rançon : « Est-ce là la robe de votre fils ? » répondit Richard, en envoyant au pontife l'haubergeon de l'évêque.

Accablé de dettes, comme le petit-fils de Louis-le-Gros; ruiné par les expéditions où il avait conduit ses hommes d'armes, Milon, en 1230, se réfugia à la cour de Rome, alors en hostilité avec l'empereur Frédéric II.

S'étant insinué dans les bonnes grâces de Grégoire IX, le prélat obtint le riche gouvernement de Spolette et de la Marche : et après être parvenu, dans l'espace de trois ans, à s'y amasser un énorme trésor, il repartit pour la France; mais les Lombards le dépouillèrent en route, et au moment où il allait reparaître à Beauvais, une querelle des plus sérieuses y éclatait entre la bourgeoisie et la populace.

La cour de France y avait envoyé, en qualité de maire, Robert de Moret, prud'homme consommé et de bon renom. Malheureusement il était étranger, et, par là, son élection devenait contraire aux privilèges des communes; « les gros bourgeois » se groupèrent néanmoins autour du nouveau magistrat, et l'appuyèrent dans ses fonctions. Il n'en fut point ainsi des habitants de basse classe. Au lieu de protester et de réclamer un autre choix, ils s'insurgent, se portent en tumulte vers Robert, le saisissent, lui déchirent sur le dos sa longue robe fourrée d'hermine, insigne de sa charge, le promènent demi-nu dans les rues, et lui crient, tout en l'accablant de coups : « C'est ainsi que nous te recon- naissons pour maire ! »

La régente, à l'annonce de ces excès, fit partir sur-le-champ pour Beauvais, afin d'y rétablir l'ordre, Simon de Pissy et Pierre de Hâle, avec le titre de « gardes de la cité au nom du roi. » Mais la rébellion ayant pris insensiblement un caractère plus grave, et le sang ayant coulé, Blanche de Castille et son fils crurent devoir accourir en personne. C'était le même jour où le « redoutable père évêque et comte Milon », ainsi l'appelait le comte de Champagne, reparaisait dans son diocèse. Apprenant

l'arrivée de Louis à la tête d'un corps de troupes, le prélat vint à sa rencontre jusqu'à Bralle, la veille de la purification, et lui dit : « Très-chier sire, vous demande conseil comme à mon seigneur, sur ce qui convient faire en cette fâcheuse occurrence. — Ne vous mie mettez en peine; prends sur moi prompté et bonne justice. — Mais, très-chier sire, c'est moi qui ai en la cité, toute justice, haulte, moyenne et basse! » — Le roi ne disait mot, et l'évêque ayant répété par trois fois sa remontrance, on se sépara.

Le lendemain, Louis arrivant à la halle où s'étaient réunis en conseil les pairs et les échevins, dit au peuple assemblé : « Je viens connaître de l'affaire. » Les échevins, passant sous silence leur droit et juridiction municipale, ne répliquèrent pas. Les parents de ceux qui avaient péri en défendant l'envoyé royal, se jettent aussitôt à genoux devant le monarque, et s'écrient tous à la fois : Sire, ô sire! justice.... faites-nous justice!

Alors, sur un signe du roi, les sergents d'armes vont quérir dans les prisons de l'évêché plusieurs accusés qui y sont détenus, puis ils en arrêtent une douzaine d'autres, et les enferment tous ensemble dans la halle, sous bonne garde. L'affaire s'instruit sur place sans désemparer, et l'arrêt est rendu. Il condamnait au bannissement quinze cents matins, et ordonnait la démolition totale de leurs demeures. Le maire devait frapper le premier coup sur les murs, et des mercenaires, achever l'œuvre de destruction. Toutefois, le maire adoucit l'ordre, et quinze maisons seulement furent détruites. Le ban se publia dans la cathédrale même, malgré l'opposition réitérée de Milon. La régente

ne s'en tint pas là; après avoir placé une nombreuse garnison dans les châteaux forts du diocèse, elle réclama de l'évêque, sans lui donner le temps d'en délibérer avec le chapitre, une somme assez considérable « pour » droit de gîte; » et comme il s'y opposait, Durand de Sens et Simon de Paris, huissiers royaux, s'installèrent dans son propre palais, vendirent ses vins, et quand Milon reparut dans sa ville épiscopale, il fut obligé de loger chez le trésorier.

Les conciles de Noyon et de Laon, convoqués par Henri de Dreux (1233), venaient de s'ouvrir. Milon, ne respirant que la vengeance, y accourut, la rage dans le cœur, et bientôt, prenant fait et cause pour le prélat, les suffragants de Rheims, à l'exception d'Anselme, évêque de Noyon, puis de Laon, députèrent trois d'entre eux à Blanche de Castille, pour lui demander l'élargissement des prisonniers, vassaux de l'évêque de Beauvais.

La régente s'y étant refusée, Milon lança l'interdit sur son diocèse; et les autres évêques, hors celui de Laon, l'étendirent à toute la province. Puis, réunis à Saint-Quentin, ils prirent en commun la résolution d'aller ensemble poursuivre leurs droits devant le chef suprême de l'Église. Mais les chapitres de leurs cathédrales respectives, placés sous le poids de l'interdiction, n'ayant point été consultés, rejetèrent la décision des prélats. Ils furent plus loin encore : ils portèrent plainte à la cour de France contre la manifestation d'un pouvoir aussi arbitraire. Les évêques ayant renoncé à leur voyage, le roi fit remercier Anselme, son clergé et les autres chapitres, de leur prudente fermeté.

Peu après, étant revenus à Saint-Quentin, où le synode provincial se trouvait encore réuni, on y déclara que les évêques ne pourraient rien délibérer sans la participation de leurs chapitres, et le fatal arrêt fut révoqué malgré tous les efforts de Milon de Nanteuil.

Exaspéré de plus en plus, le prélat s'emporte en menaces contre le roi, la régente, le baronnage de France, et même contre ses suffragants. Incapable de céder, il envoie Guillaume d'Auxerre, archidiacre de Beauvais, protester en son nom auprès du saint-siège, puis il arrive en Italie, dans l'espoir de faire intervenir le pape en sa faveur.

Grégoire IX accueillit en effet Milon avec bienveillance, nomma Pierre de Colmieu, doyen de Saint-Omer, comme médiateur entre la régente et l'évêque, et, en attendant, engagea ce dernier à lever l'interdit. Dans l'intervalle, une maladie mortelle surprit le prélat; son successeur, Geoffroy de Nesle, mourut également à Rome, « sans avoir mené à bien le grand différend avec le roi », et cette déplorable affaire s'assoupit ainsi d'elle-même, par le dénoûment le moins prévu. Mais le même scandale pouvait se renouveler; et la cour de France sentit davantage encore la nécessité de séparer le spirituel du temporel, quand le pape, envoyant des légats chargés d'obtenir la réparation des torts faits à l'église de Beauvais, condamnait ainsi la conduite de Louis et de sa mère.

Blanche de Castille recourut donc à un parlement spécial, convoqué cette fois à l'abbaye royale de Saint-Denis. La plupart des barons y assistèrent, jaloux d'ex-

primer solennellement leur opinion sur les prétentions abusives de l'épiscopat. Unanimes sur le fond de la question, ils apposèrent leur scel à la mémorable ordonnance, ainsi résumée : « Que loin de pouvoir se » soustraire à la suzeraineté royale, les prélats, abbés » et ecclésiastiques possédant fiefs, se trouvaient, en » matière civile, assimilés aux laïques et soumis comme » eux au jugement du roi et des pairs; qu'ainsi, ils » répondraient toujours, devant la cour de France, des » baronnies et fiefs qu'ils tenaient du roi. »

Vivement sollicité par la régente de ne pas se séparer d'elle dans cette grave question, et mieux disposé depuis la mort de l'évêque de Beauvais, Grégoire IX comprit que l'intérêt de la religion exigeait un sacrifice d'autorité de sa part; et il publia, avant l'ordonnance de Saint-Denis, une bulle qui parut d'abord favorable à la décision. Néanmoins, en défendant « à qui que ce soit, sous peine d'encourir l'indignation » des saints apôtres, Pierre et Paul, d'interdire les cha- » pelles royales, » le souverain pontife ajoutait : « à moins » d'en avoir obtenu une permission expresse du saint » siège. »

Cette restriction témoignait assez que Rome était loin de renoncer à s'attribuer en France une puissance temporelle supérieure à l'autorité royale, et, par une conséquence nécessaire, elle anéantissait en quelque sorte les dispositions du parlement féodal; Grégoire laissa même entrevoir que l'exécution des statuts attentatoires à la suprématie universelle du saint-siège, ferait éclater sur le trône les foudres vengeresses de l'Église. Ainsi, en échappant aux abus d'autorité des

prélats de France, on retombait sous la main plus pesante des papes.

Forte de son droit, appuyée par son conseil, certaine de l'assentiment des prélats les plus vénérés, la régente, loin de se laisser intimider, s'affermir davantage encore dans la résolution de mettre un frein aux écarts de la juridiction ecclésiastique. Soumise à l'obéissance spirituelle, pleine de respect envers la tiare, elle comprit le danger de ne pas tracer nettement la ligne de démarcation où devait s'arrêter l'autorité apostolique. En vain chercha-t-on à invoquer l'exemple de l'Angleterre, entièrement alors dans la dépendance de la cour de Rome, Louis et sa mère ne se départirent point du plan de conduite adopté par le parlement féodal; et non-seulement l'ordonnance de Saint-Denis ne fut pas révoquée, mais elle forma la digue puissante contre laquelle vinrent se briser désormais tous les conflits de juridiction.

XIV. Le Moustier royal de Saint-Denis voyait à peine s'éloigner les bannerets du parlement; qu'il se passa au sein de son église un événement dont l'histoire a sans doute recueilli les détails, comme une preuve irrécusable de la piété sincère de la cour de France, au moment où elle croyait devoir déployer une si énergique résistance envers le souverain de Rome.

Saint-Denis, dont les souvenirs se lient à ceux de la monarchie, n'offrait point à cette époque la magnificence qui l'attendait sous le même règne, et n'était point encore la « gardienne des cercueils royaux », bien que plusieurs des souverains y reposassent; mais en temps de paix, l'oriflamme appendait aux piliers de ses

nefs; le royaume se trouvait sous la protection de l'apôtre des Gaules, et une lointaine renommée s'attachait déjà à la majestueuse basilique, surtout depuis les constructions de l'abbé Suger. « Auparavant, dit la chronique, l'église estoit si estroite, qu'aux jours de feste et » couronnement, les femmes marchaient sur la teste » des hommes comme sur le pavé, avec beaucoup de » clameur, bruict et tumulte. » Néanmoins, on y accourait de toute part, pour y vénérer les reliques des saints apôtres de la France : « Denis l'Aréopagite, Rustique et » Éleuthère, ses compagnons. » Les naïfs pèlerins se racontaient les uns aux autres, comment, « leurs testes » coupées, voyoit-on leurs langues remuer sous le nom » de Jhésus-Christ, ce qui donna grant espouvantement » aux assistants; et ce qui plus les esfroya encore, de » veoir comme saint Denis se leva tout droit, son chief » entre les bras, l'emportant de la colline où fust dé- » collé, à deux milles de distance ! »

Le gouvernement de l'illustre Suger ayant donné un caractère monumental au Moustier royal et à son église, on venait de toute part visiter le chef-d'œuvre imposant et gracieux à la fois du XII<sup>e</sup> siècle, où un trésor rare ajoutait encore à l'empressement des voyageurs. On y montrait, entre autres, le bracelet de la reine Nantilde, attaché au crâne du martyr Denis; la chaire de Dagobert; les tables d'or données par Charles-le-Chaue; des chandeliers enrichis

---

Félibien, Hist. de l'abbaye de Saint-Denis, fol. 228, 229, 232. Doublet, Antiquités et richesses de l'abbaye de Saint-Denis, liv. 1<sup>er</sup>, fol. 229. Hist. litt. de la France, xviii, 117, 248.

de ~~jacinthes et d'émeraudes~~, offerts par Louis-le-Gros; enfin, une foule de vases d'or ou de porphyre, de chasses étincelantes de pierreries, mariant leur éclat aux merveilleux reflets des vitraux nouvellement fixés aux larges rosaces où se lisaient en lettres noires, de pieuses légendes, des devises chevaleresques, et des versets du livre divin.

Parmi tant d'objets remarquables par leur origine, leur antiquité ou leur travail, celui auquel l'abbaye attachait le plus de prix, se trouvait alors l'un des saints clous, apporté par Charles-le-Chauve. On ne consentait à le sortir de son coffre que le 9 octobre, jour de saint Denis; aussi, la bénédiction donnée avec cette relique attirait-elle chaque année, de la capitale et de toutes les provinces du royaume, une affluence prodigieuse de pèlerins. En 1233, Odon (ou Eudes Clément), quarante-troisième abbé, forcé de s'absenter pour se trouver à Genevilliers, chargea un des religieux de le suppléer et de présenter le saint clou à baiser aux fidèles. Une foule immense entourait le bon moine monté sur une estrade, et la cérémonie durait déjà depuis plusieurs heures, quand, épuisé de lassitude, le prêtre ne s'aperçoit point que le fer sacré s'est échappé du reliquaire en vermeil. Une femme du peuple, nommée Ermengarde, sentant tomber sur son pied quelque chose de lourd, suppose que c'est un morceau d'or ou d'argent; elle s'en saisit, le cache dans son sein et s'évade. A peine hors de l'église, elle reconnaît son erreur, court vers la Seine, dans l'intention d'y jeter sa capture; mais une force surnaturelle semble retenir sa main.

Un des pèlerins, plus rapproché du moine, le prévient qu'il n'a plus la relique. On la cherche vainement en grand émoi; le bruit de sa disparition se répand; la consternation qui règne dans l'église se communique dans la ville; on prend les armes, les obaines de fer se tendent au milieu des rues, on ferme les portes, et l'on court en toute hâte quérir l'abbé de Saint-Denis.

Le désespoir dans l'âme, Odon arrive, et expédie plusieurs religieux pour informer la régente du malheur qui frappe le Moustier royal. A cette nouvelle, la cour de France demeure comme interdite et muette de stupeur. Dans un premier mouvement de piété, le jeune monarque s'écrie involontairement : « Ah ! hiau sire Dieu ! aymerais mieulx avoir perdu une des bonnes citez du royaulme. » — Il envoie aussitôt ses principaux officiers exprimer son affliction à l'abbé, et l'on publie à son de trompe, à Paris comme dans les environs : — « Que quiconque fera découvrir le saint clou, l'eût-il dérobé lui-même, aura la vie sauve et recevra 100 livres d'argent (environ 1700 francs). »

Au milieu de ces investigations, la capitale présente un aspect vraiment douloureux. « Hommes, femmes, enfants, clercs, écoliers, commençoient à brayre et à crier en pleurs et en larmes. Les preud'hommes de vieil âge redoubtent quelque notable calamité pour le royaulme. » Des processions où chacun se rend nu-pieds se succèdent d'heure en heure; on s'inflige des jeûnes, des pénitences, et les autels sont entourés jour et nuit de fidèles en oraison. L'abbé du Val, près Pontoise, de l'ordre de Cîteaux, fait vœu de s'abstenir

de vin le reste de sa vie ! » A chaque instant, des imposteurs tentent de tromper la multitude; mais la sainte relique n'est point reconnue, et un prompt châtement punit à la fois les dupes et les fourbes.

Enfin, après avoir couru de main en main, le saint clou arrive à l'abbé de Saint-Val qui, transporté d'allégresse, vient lui-même annoncer au Louvre l'heureuse nouvelle. N'y trouvant point Louis, qui assistait à une pieuse cérémonie dans l'église Notre-Dame, l'abbé, haletant, est introduit auprès de la régente, seule alors avec Jean de Milly, trésorier du Temple, et Jean de Beaumont, le chambellan. Partageant la joie du bon abbé, Blanche de Castille ne veut pas qu'il s'arrête un moment de plus à Paris, elle ordonne aux deux barons de l'escorter à Saint-Denis, et lui témoigne son déplaisir de ne pouvoir monter à cheval, afin de l'accompagner elle-même. Le soir, au moment où des actions de grâces se préparaient à l'abbaye, le monarque, suivi de tous les princes et chevaliers de sa cour, est reçu au milieu d'inexprimables démonstrations de respect et d'allégresse, et se rend à la basilique dont la vaste nef suffisait à peine au concours des pieux chrétiens. Elle était éclairée par les derniers rayons du soleil et par des milliers de cierges; de magnifiques tentures de soie et d'or resplendissaient à ses parois; et entouraient les colonnes et les piliers; des fleurs et des feuilles jonchaient les avenues de l'abbaye, ainsi que les rues de la ville; l'encens fumait de toute part, les fenêtres étaient garnies de flambeaux; enfin, au milieu d'un recueillement profond et à travers la foule rangée en double haie depuis le monastère du Val, la sainte relique, portée

en procession, fut solennellement replacée dans le trésor. Eudes Clément chargea un des chanceliers de l'université d'écrire la relation de cette perte et de ses prodiges.

XIV. La puissante influence de Blanche de Castille, désormais hors de toute contestation, éclatait alors à l'étranger comme dans l'intérieur du royaume. Grâce à sa fermeté, une paix générale et solide régnait entre la France et les nations limitrophes. Par l'intermédiaire de Gauthier Cornut, archevêque de Sens, de l'évêque de Winchester, et surtout de Grégoire IX, qui en écrivit avec instance aux deux monarques, une trêve de plusieurs années venait d'être signée entre Louis et Henri III, roi d'Angleterre. Le traité de Saint-Aubin-du-Cormier, et plus encore l'isolement complet dans lequel était tombé Mauclerc, garantissaient à la régente que, du côté de la Bretagne, aucune hostilité n'éclaterait contre son fils, du moins jusqu'à sa majorité. La tranquillité de l'est de la France se trouvait également assurée par une confédération mutuelle entre Blanche, l'empereur Frédéric II et son fils aîné, Henri, roi des Romains. Dans la suite, cette princesse y demeura tellement fidèle que l'évêque de Metz ayant imploré l'appui de Louis IX contre sa cité, placée sous la protection de Henri de Souabe, Blanche conseilla au roi de s'y refuser et manda à tous ses barons de garder la neutralité dans cette querelle.

L'Espagne, attachée à la France par tant d'étroites alliances, ne pouvait faire naître aucun motif d'inquiétude. D'ailleurs, dès avant la mort d'Alphonse IX (23 septembre 1230), époque où les états de Léon et de Castille s'unirent irrévocablement, tous les efforts de la

péninsule chrétienne avaient eu pour but la destruction des Mahométans. La Navarre reconnaissait comme héritier présomptif du trône le comte de Champagne, plus soumis que jamais à la régente, à laquelle il dut peut-être la jouissance future de son sceptre. Don Sanche, roi de Navarre, témoin des triomphes de Ferdinand III et de Jacques I<sup>er</sup>, roi d'Arragon, venait de mourir (1234) en adoptant ce dernier, au préjudice de Thibaut. Mais Jacques, tout entier au projet de s'emparer de Valence, s'effraya des obstacles que lui susciterait un héritage aussi contesté; il préféra suivre les conseils de la reine, et abandonna toutes ses prétentions au comte de Champagne.

Raymond VII se trouvait hors d'état de songer à éluder, les armes à la main, les conditions du traité du 13 avril 1229. Sa fille offrait d'ailleurs un otage et un gage de paix. L'attitude de la Bourgogne paraissait encore plus paisible; le comte de Flandre, le duc de Brabant, d'autres grands vassaux agissaient en alliés fidèles, et les troubles suscités par les prétentions épiscopales semblaient apaisés pour longtemps.

Le royaume était à la fois florissant et calme; il était donc permis à Blanche de Castille de penser qu'elle avait honorablement porté le sceptre de régente. Mais à la veille de le déposer, à l'approche du moment où l'autorité allait changer de main, de direction peut-être, la grande reine crut devoir redoubler de soins, de vi-

---

Joseph Conde, Hist. de la domination des Maures en Espagne, p. 17 (1829).

gilance, pour achever dignement l'éducation du prince appelé à continuer les bienfaits de son administration.

A cette époque de repos et de bonheur, achetés par tant de vicissitudes, les palais du Louvre et du Châtelet, les manoirs royaux de Fontainebleau, de Vincennes, de Compiègne, où la régente tenait alternativement sa cour, attiraient, comme par l'aimant de la gloire, des plaisirs ou de l'ambition, l'élite de la noblesse, des vieux barons, et des chevaliers des royaumes voisins. Jamais école d'honneur ou de courtoisie n'offrit autant de modèles en tous genres ; jamais, peut-être, le trône ne brilla d'un éclat plus pur. Aussi, le jeune monarque destiné à l'illustrer encore devenait-il de plus en plus l'objet des vœux et des sympathies de la France entière. N'ayant pu se résoudre à le perdre un seul moment de vue depuis le jour de sa naissance, Blanche de Castille, qui avait voulu le nourrir elle-même, disait quelquefois : « Non, je ne saurais endurer que femme au monde me puisse disputer le titre de sa mère ! » Et cependant, malgré cette affection sans bornes pour Louis, Blanche lui répétait chaque jour à son réveil : « Biau et doulx fils, riens au monde ne m'est plus chier que vous.... Mais préfère vous perdre de mort, que soyez entaschié d'ung seul pechié mortel ! »

On peut donc considérer les paroles de Blanche, son exemple, le noble entourage des preux, comme la première éducation de Louis, et, pour ainsi dire, le germe de sa vie intellectuelle. Son cœur naïf, touchant mélange de vivacité et de candeur enfantine, s'émut d'abord au récit des légendes contemporaines, aux merveilleux

souvenirs des croisades; et parmi les glorieux modèles offerts par ses aïeux, il préféra constamment ceux de Louis-le-Jeune et de Philippe-Auguste, qui avaient marché à la délivrance du saint tombeau.

Les annales du moyen âge, vainement interrogées sur les hauts personnages auxquels Blanche de Castille confia spécialement le jeune roi et ses frères, ne laissent guère à ce sujet que de vagues conjectures. Cependant tout porte à croire que la régente choisit pour gouverneur de Louis, un des vieux chevaliers attachés au palais, comme jadis Robert Clément du Mez, « plein » d'expertise au fait de la guerre », l'était devenu de Philippe-Auguste. Henri Clément, son fils, héritier à la fois de sa bonne renommée et de la dignité de maréchal de France, fut, dit-on, appelé à la direction de la jeunesse de l'héritier du trône. On présume également que le sire Jean de Nesle, surnommé « le privé » chevalier du monarque »; le connétable de Montmorency, le premier français présenté à Blanche de Castille, et le chancelier Guérin (ces deux derniers du moins jusqu'en 1230), veillèrent avec le sire du Mez aux études de Louis, et furent chargés de l'initier à l'art de la guerre, base principale de l'éducation de tout prince du sang. Ce qui paraît plus certain, c'est la confiance illimitée de la régente dans un gentilhomme italien dont la famille est inconnue.

Attiré en France par le cardinal de Saint-Ange, ce chevalier, qui avait embrassé la carrière ecclésiastique au sortir d'un sermon de saint François d'Assise, se fixa à Paris, où, sous le nom modeste de « père Pacifique », il ne tarda pas à se faire connaître par l'éclat

de ses vertus, par son savoir, par sa sévérité, peut-être excessive. On ignore si ce religieux, mort en odeur de sainteté, était entré dans la règle des frères mineurs ou de Saint-Dominique; mais il appartient à l'un de ces ordres, ce qui explique l'affection que Louis leur porta toute sa vie. Selon divers historiens, le père Pacifique aurait fait partie de l'institution de saint François, dont il fut le premier disciple, et pour lequel il mit en musique « *le Canticum del sole* », composé par son saint ami. On rapporte aussi que, à sa recommandation et sur les instances de la régente, les frères mineurs envoyèrent au jeune monarque, l'oreiller sur lequel était mort leur illustre fondateur. Quoi qu'il en soit, la régente déposa entre les mains du père Pacifique son trésor le plus précieux.

En appelant auprès de son fils un personnage si propre à remplir ses vues, Blanche de Castille n'en continua pas moins une surveillance active et éclairée, qui devait produire tant d'heureux résultats. On peut dire cependant que la régente fut son principal instituteur; car chaque jour, à la même heure, Louis venait puiser auprès d'elle les hauts enseignements qu'une telle mère était seule capable de lui transmettre. Profondément versée dans la politique européenne, elle n'avait jamais perdu l'occasion de la lui faire envisager sous son véritable point de vue. Elle avait voulu que, dès l'âge le plus tendre, il s'endurcît au milieu des

---

Le père Jean-Marie de Vernon, Vie de saint Louis, p. 50.  
Le confesseur de la reine Marguerite. Journal d'Aubery, 89.  
Joinville, fol. 16. Histoire de l'Église gallicane, 1<sup>er</sup>, 416.

camps, qu'il mit à profit ses campagnes, ses voyages; et, malgré sa piété exemplaire, elle désira que son fils sût démêler de bonne heure l'intérêt réel de la religion, des intérêts temporels de ses ministres. Aussi, presque tous leurs entretiens roulaient-ils sur les devoirs impérieux d'un roi chrétien. — « Cher beau fils, lui répétait-elle constamment, un souverain se doit à ses peuples; il est né pour servir ses propres sujets. S'il se livre à quelques plaisirs, ils ne doivent être pour lui qu'un simple délassement à de grands travaux. — Son œil doit tout embrasser. — Un prince doit rechercher le vrai mérite, découvrir à quoi chacun est propre et l'y appliquer. — Il ne saurait être trop en garde contre la flatterie. — Sa libéralité doit être mesurée. — Les vertus d'un roi ne sont pas celles d'un simple particulier. — Responsable de tout ce qui se fait en son nom, il doit moins agir pour lui que pour les autres. »

Rempli des plus heureuses dispositions, le royal élève du père Pacifique apprit, dans un petit nombre de leçons, à parler parfaitement le latin, science peu commune en ce temps, hors du cléricat. Pour le fortifier davantage dans cette langue, son gouverneur introduisait dans la salle d'étude les varlets et damoisels, ses compagnons de jeux, de courses et d'exercices de piété. Louis leur expliquait alors, ainsi qu'à ses jeunes frères, et même à sa sœur Isabelle, les passages les plus difficiles de l'écriture sainte. Il fit également de grands progrès dans l'histoire de France et dans celle des anciens peuples, sur lesquelles sa mère se plaisait à l'interroger. Le jeune monarque en contracta l'habitude de citer souvent des traits ou des maximes histo-

riques. On l'entendit, entre autres, répéter en diverses occasions cette sentence d'un empereur romain : « Il est moins fâcheux à un royaume d'avoir un mauvais prince, que de le voir entouré de mauvais conseillers. »

Quoique la régente eût écarté soigneusement des yeux de son fils les chroniques romanesques, les poésies mondaines ou voluptueuses des trouvères de la cour de Philippe-Auguste, elle ne lui fit point négliger l'étude de la saine littérature ni celle des beaux-arts. Un secret penchant, ou l'exemple du père Pacifique, poète et musicien lui-même, inspira à Louis le goût de la musique. Blanche de Castille, d'un pays passionné pour le chant, où « *les cançones, romanzes et coplas d'ella sarabanda* » jouissaient d'une célébrité populaire, contribua sans doute à propager la mélodie en France, où, toutefois, au moyen âge, la musique sacrée conserva toujours la suprématie. Sous le roi Alphonse IX, une chaire de professeur de cet art avait été érigée à l'université de Salamanque, et la bibliothèque de Tolède possède encore le manuscrit des chansons écrites et notées de la royale main du père de Blanche, avec les caractères musicaux introduits depuis peu dans les études. Aussi, le délassement favori de son petit-fils, quand l'hiver le retenait au palais de la régente, était de faire venir dans ses appartements, aux heures où l'on suspendait ses leçons, ceux des varlets, des écuyers dont la voix et le talent l'avaient frappé. Il se plaisait alors à leur faire répéter

---

D'Expilly, Dict. des Gaules, II, fol. 216. Trésor des merveilles de Fontainebleau.

airs favoris, ou à les chanter avec eux. Cependant, jamais des paroles composées sur des sujets profanes ne vinrent frapper son oreille. Il se refusa même au plaisir d'entendre un de ses jeunes pages, doté d'un organe merveilleux, mais dont toutes les chansons étaient empreintes de sentiments d'amour. La musique religieuse fut la seule véritablement admise chez le monarque, qui se délectait à psalmodier en chœur avec ses compagnons diverses antiennes de l'église, et en particulier « l'*Ave, maris stella*. »

Les premières années de Louis IX, sur lesquelles un si faible nombre de documents permettent à peine de satisfaire une juste curiosité, durent s'écouler en grande partie au manoir royal de Poissy, d'où, chaque jour, à cheval, il allait à Paris avec son gouverneur, visiter la lanche de Castille. Il avait conservé une telle affection pour le lieu où il était né, qu'en écrivant à ses amis d'enfance, il commençait ou finissait ordinairement sa lettre par ces mots : « A son chier ami, salut, Loys de Poissy » — « C'est là, disait-il un jour, que j'ai obtenu le plus précieux des biens qu'on puisse recevoir en ce monde ! » — « Sire, reprit un des courtisans, vous ne pouvez cependant oublier que Rheims vous a vu couronner ! » — « Il est vrai, répondit-il ; mais j'ai été baptisé à Poissy ! »

Un de ses intimes le plaisantant sur le titre qu'il prenait dans sa correspondance familière. « Biau, chier ami, lui dit-il, laisse-moi agir comme le roy de la febve, qui ne faict feste de la royauté que le soir. »

De Poissy, le monarque allait ordinairement rendre sa mère dans ses résidences royales d'été,

particulièrement à Fontainebleau, où il pouvait satisfaire son désir de se livrer à de longues promenades solitaires et à la méditation contemplative. Ce manoir lui permettait également de se fortifier dans l'exercice de l'équitation, de goûter la plaisir de la pêche, surtout celui de la chasse au cerf et aux autres bêtes fauves, art difficile alors, et considéré comme le complément indispensable de l'éducation d'un gentilhomme. La jeune noblesse, s'y abandonnant avec une sorte de frénésie, rivalisait avec les princes à qui posséderait un plus grand nombre d'officiers de vénerie, de chevaux bien dressés, de lévriers, surtout d'oiseaux chasseurs achetés à prix d'or. Leurs maîtres juraient quelquefois sur eux.

Les évêques, les abbés, ne le cédaient point aux nobles laïques, dans cette passion dominante de la haute classe. Aussi, les nefs des cathédrales retentissaient-elles souvent du son des cors, des cris des chiens et des oiseaux. On y tenait également des propos de vénerie, et malgré les défenses des conciles, les prélats paraissaient au chœur, le gantelet surmonté d'un épervier ou d'un faucon, et le déposaient sur l'angle de l'autel, s'ils célébraient l'office. Les abbesses, comme les châtelaines, suivies de leurs brillants équipages de chasse, parcouraient les prairies humides, lançant l'agile héron le long des rivières ou des étangs. Ce privilège aristocratique, envié si longtemps par la bourgeoisie, s'étendit jusqu'à elle par la suite, et dut nécessairement perdre de son importance. Mais on concevra le prix qu'on y attachait sous le règne de Louis IX, en entendant un prince, Gaston Phœbus, s'écrier encore

dans le siècle suivant : « La chasse fait fuir tous peschiez mortels...; celui qui les fuit doict estre saulvé : donc » le veneur qui a en ce monde joye et liesse, ne peult » guères manquer d'aveoir le paradis ensuite. » On citait à tout propos, pour s'affermir dans cette confiance, saint Eustache et saint Hubert, comme des modèles édifiants à imiter, « et qu'on ensuivrait alors en la vie » célestiale. »

Louis préférait, dit-on, la chasse au vol à toute autre; un jour qu'il prenait ce divertissement en présence d'une foule de gentilshommes de son âge, un de ses faucons fondit sur un aigle égaré et le tua; les courtisans exaltèrent le courage de l'oiseau; mais, sans leur répondre, le prince ordonna aux fauconniers de s'en défaire, pour avoir eu la témérité d'attaquer le roi des airs.

Il se livrait souvent à ce délassement au bord des étangs de Commelle, qui avoisinent la forêt de Chantilly. Sa mère y possédait un manoir gothique flanqué de trois tourelles et appelé encore aujourd'hui : « Château de la reine Blanche et des Loges, » quoiqu'il ait été transformé en moulin. Tous deux aimaient à se pro-

Oroux, *Hist. eccl. de la cour de France*, livre II. Le Bœuf, *Mém. du chapit. d'Auxerre*, II, p. 494. Godefroi, *Cérémonial de France*, II, 136. Daniel, *Hist. de la milice française*, II, 93. *Hist. du clergé*, I, 342. Legrand d'Aussy, *Vie privée des anciens Français*, I, 414. *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, édit. de M. Ch. Nodier, II, 257. *Chron. de l'abbaye de Saint-Michel*. Le père F. Fenardent, *Hist. de la fond. de l'église et abbaye du Mont-Saint-Michel*.

**mener solitairement** dans cette fraîche vallée, entourée d'eaux courantes, de bois touffus, et située d'une manière aussi pittoresque que romantique.

Malgré le goût naturel et prononcé de Louis pour un exercice regardé à la fois comme militaire et chevaleresque, on l'y vit néanmoins renoncer par degrés. Plusieurs de ses compagnons lui en ayant fait la remarque : « Le temps d'un roi, leur dit-il, est trop précieux, pour ne pas lui donner toute l'utilité possible ! » Le même motif le porta à abandonner successivement les jeux et les exercices d'adresse dans lesquels il excellait, au milieu des damoisels de sa cour. Nul d'entre eux n'y déployait cependant plus de grâces ; aussi, « chacun s'émerveillait-il à la vue de si gentil prince, à taille svelte, à physionomie prévenante, drapé du mantel orange, rouge et or, et dont la longue chevelure blonde tombait en boucles sous une toque de velours ponceau. » On ne cite cependant aucun tournois ou pas d'armes célèbre auquel il ait pris part. Le souvenir du danger qu'y courut Louis VIII à l'époque de son mariage, engagea sans doute la régente à interdire à son fils ce délassement périlleux. Mais elle lui inspira le goût du jeu des échecs, image paisible et réfléchie de la science tumultueuse de la guerre. Louis s'y adonna avec un succès remarquable ; toutefois, le même motif qui le porta à quitter la chasse, lui fit également abandonner de bonne heure les échecs, les dés, ainsi que les autres jeux de hasard, alors en crédit dans tous les palais et manoirs du royaume.

De fréquents voyages entrepris dans le but de connaître par lui-même ses peuples et leurs besoins, et

de suivre les bonnes coutumes des rois ses prédécesseurs, remplirent alors les loisirs du monarque. Toujours accompagné de son gouverneur, quelquefois de sa mère, on le vit parcourir diverses provinces, où sa présence pouvait être utile. Commencant par la Normandie, il visita entre autres, à l'exemple de son aïeul et de son père, « la sainte montagne dominée par » l'abbaye de Saint-Michel. » Ce pèlerinage lui était peut-être inspiré par la vieille prophétie de l'abbé Richard Toustain. Elle annonçait les plus grands malheurs sur le roi de France, et sur sa postérité jusqu'à la troisième génération, s'il n'allait prier et honorer en son tabernacle, le « vainqueur des fées gauloises, le bien- » heureux archange, second patron du royaume des lys. »

L'héritier des Capétiens gravit donc l'immense rocher pyramidal qui domine d'un côté l'océan Britannique, et de l'autre, de vastes grèves mouvantes : il contempla ses flancs hérissés de remparts crénelés, de tours en saillie, d'édifices gothiques, à la fois religieux et chevaleresques, hardi mélange de créneaux et de parvis sacrés qui unissaient la forteresse au sanctuaire, l'étendard guerrier à la croix abbatiale.

Pour couronner ces merveilles, apparaissait comme suspendue dans les airs, la vieille basilique aux hautes nefs, à l'élégant portique, aux riches vitraux, et aux beffrois aigus, surmontés de la statue dorée de saint Michel, don inestimable de l'abbé Rainulphe. Placé de manière à tourner sur lui-même à la moindre brise, l'archange, l'épée nue à la main, paraissait défier les orages au sein même des tempêtes et de la foudre. Il protégeait aussi des souvenirs de gloire, car, à la nais-

sance de la voûte intérieure, autour du chœur et de l'absyde, se détachaient les noms et les blasons émaillés des nobles frères d'armes de Guillaume-le-Conquérant. Cette excursion, d'autres encore, en des lieux animés par tant d'édifices imposants qui couvraient alors le sol français, développèrent chez le jeune monarque le penchant qu'il manifesta constamment depuis pour l'architecture et les pieuses constructions.

C'est ainsi que Louis atteignit sa dix-septième année, partageant tout son temps entre les études sérieuses, la culture des arts, les entretiens instructifs de sa mère et d'innocents délasséments avec quelques amis. Sa conduite avait toujours été tellement régulière et uniforme, que jamais jeunesse entourée de plus de séductions, ne s'y montra moins accessible. Et cependant, malgré la réputation si connue de sévérité du père Pacifique qui ne quittait jamais le prince, malgré la retenue singulière du royal élève, et la publicité forcée de ses actions les plus secrètes, la malignité attachée à poursuivre sa noble mère ne le respecta pas davantage lui-même, et les confondit l'un et l'autre dans ses mensongères imputations. Sans pouvoir préciser un seul fait probable, sans citer une seule action répréhensible, le bruit se répandit que Louis, « secouant tout joug en » l'enceinte du palais, s'y livrait aux écarts d'une vie » dissipée, déréglée même. » On alla jusqu'à dire qu'il « hantait secrètement, en certains quartiers de la » capitale, filles et femmes folles de leur corps. » Blanche de Castille, ajoutaient les calomnieux, « en a été » avertie en diverses rencontres; mais jalouse de con- » server à tout prix son autorité sur son fils, elle ferme

» les yeux sur ses égarements, ou feint de les ignorer ;  
» elle les tolère, peut-être dans l'espérance de conserver  
» les rênes du gouvernement au-delà du terme de sa  
» régence. »

Ces propos, d'abord repoussés, finirent par devenir tellement publics, qu'un moine de sainte vie et de mœurs austères, dévoué à la reine, crut devoir quitter son abbaye pour venir l'en instruire. — « Dieu seul sait à quel point m'est cher le roi mon fils » s'écria Blanche, dans sa noble indignation ; « mais si je le voyais près d'expirer, et que pour le sauver, je n'eusse qu'à lui permettre d'offenser son rédempteur, le Ciel m'est témoin que, sans hésiter, je laisserais périr de mort ce fils si tendrement aimé ! »

Néanmoins, cet avertissement décida la régente à ne pas attendre la majorité de Louis, pour arrêter son choix sur une compagne digne de lui. Il n'existait pas de moyen plus efficace de fermer la bouche aux médisants, de déjouer les intrigues ambitieuses, et de préserver peut-être le jeune monarque des pièges tendus sans cesse à son inexpérience et à sa candeur.

D'un autre côté, Blanche de Castille avait trop gémi des erreurs, des faiblesses de Philippe-Auguste; elle avait trop compati à la douleur de ses deux victimes, pour ne pas vouloir que son fils échappât par la suite à de semblables dangers. Les malheurs causés par Aliénor de Guienne, lui faisaient également attacher un nouveau prix à ce qu'une reine toute française de cœur, partageât le trône de son fils. Ses vœux ne tardèrent pas à être exaucés.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

---

1234—1243.

XVI. La partie de la Provence enclavée entre le Rhône, la Méditerranée et les Alpes piémontaises, après des guerres et des traverses de tout genre, se trouvait depuis dix-sept ans sous le sceptre paternel de Raymond Bérenger IV, de la haute lignée des comtes de Barcelone, rois d'Arragon, descendus eux-mêmes du célèbre Wiffred-le-Chevelu. Fils d'Idelphons II et de la belle Garsende de Sabran, héritière du comté de Forcalquier, Bérenger tenait sa cour au palais d'Aix, monument encore debout de la puissance romaine ; et l'heureux souverain était parvenu à y réaliser un de ces rêves brillants, enfantés par le moyen âge, qui, trois siècles plus tard, appelèrent tant de renommée sur les Médicis de Florence.

Une paix achetée par le sang de l'élite de la noblesse provençale ; l'ordre rétabli miraculeusement par un grand ministre ; l'état florissant d'une contrée presque exempte d'impôts ; une compagne douée de grâces et de vertus ; tout sembla concourir à seconder les vœux, les goûts, les idées généreuses de Raymond, à la fois homme de guerre et de joutes, vaillant aux armes, et non moins propre à briller comme troubadour que comme chevalier.

Il avait épousé la fille de Thomas, comte de Savoie, « le plus beau des princes de la chrétienté, » et à son tour, Béatrix était proclamée « la plus belle des femmes » de son temps. Mais les hommages des chevaliers méridionaux s'adressaient plutôt encore aux gracieux trésors de son esprit, à la douce sensibilité de son âme, qu'aux charmes de sa personne. Aussi, les dames et les demoiselles du plus haut lignage de Savoie et de Provence; les jeunes preux des deux comtés; les maîtres de la gaie science, aspiraient tous à faire leur apprentissage en cette école de courtoisie et d'urbanité, et briguaient à l'envi le droit d'être admis dans ce noble sanctuaire des lettres, du goût et de l'honneur.

Nés sous le ciel inspirateur du midi, ou attirés à Aix par une protection éclairée, un essaim de poètes, la plupart d'un rang élevé, ne quittaient guère la cour du couple fortuné. Les uns, renommés par de hauts faits d'armes, publiaient des chants héroïques, sortes d'épopées nationales; d'autres, revenus d'outre-mer, célébraient en vers touchants la gloire ou les malheurs de l'Idumée; un plus grand nombre, vouant leur culte et leur talent aux dames de leurs pensées, se plaignaient habituellement de leur servage, ou se vantaient mystérieusement de leurs faveurs. Quelques-uns enfin, enclins à la satire, frondeurs politiques, esprits-forts du siècle, passaient en revue les vices ou les ridicules des grands, n'épargnant dans leur verve hardie, souvent licencieuse, ni le diadème, ni la crosse épiscopale. La tiare même ne se trouvait pas toujours à l'abri de leurs sarcasmes rimés, et, par une inexplicable contra-

diction, une sorte d'impunité les protégeait, malgré l'influence féodale et cléricale du siècle, et l'intolérance dont on l'accuse. On eût dit qu'un instinct naturel faisait la part de la calomnie et de la critique; qu'il discernait le versificateur s'attaquant à des hommes décriés, du blasphémateur impie outrageant de sang-froid la vertu ou la religion. Aussi souriait-on à la malignité de l'un, tandis qu'un châtement sévère punissait l'autre.

A l'exemple d'Idelphons I<sup>er</sup> et de la comtesse Sancie d'Arragon, leurs aïeux, Raymond Bérenger et Béatrix présidèrent souvent ces réunions ou tribunaux poétiques qui, sous le nom de « cours d'amours, » réveillent encore des souvenirs si puissants sur l'imagination. Des dames châtelaines, des princesses de sang royal, tenaient à honneur de faire partie de ces doctes assemblées, d'y réciter leurs gracieuses compositions; et l'on comprend l'empressement des troubadours du plus haut rang, à invoquer la faveur de soumettre à un tel aréopage les prémices de leur génie, ou la décision suprême de leurs discussions amoureuses. Aussi, la nombreuse liste de « ces maîtres ou disciples du gai savoir », à la cour d'Aix; brilla des noms des princes d'Orange et de Baux, des sires d'Allamanon, de Blacas, de Castellane, de Châteauneuf, de Doria, de Lascaris, et d'une foule d'autres dont la renommée date de cette époque du moyen âge, phase mémorable d'une révolution littéraire dans les contrées de la Langue d'Oc surtout.

Heureux de pouvoir adresser leur encens poétique à une princesse si digne d'être célébrée, ces cheva-

liers-poètes chantaient à l'envi Béatrix de Savoie. « Brave comtesse de tant haut lignage, disait l'un (Guillaume de Saint-Gregori), nous vous tenons pour la plus belle qu'on ait oncques vue au monde ; pour la fontaine pure d'où jaillissent toutes les vertus ! » — « Ses actions, ajoutait Hugues de Saint-Cyr, respirent un suave parfum d'honneur et de sagesse ; ses paroles, une noble courtoisie. » Un autre, Arnaud Plaguès, s'intitulait « poète de cette dame honorable et gaie. » Jamais éloges ne furent moins contestés. Enchérissant encore sur les troubadours et les trouvères, les jongleurs et les ménestrels s'en allaient de châteaux en châteaux, récitant merveilles de Bérenger, de sa compagne et de ce nouvel âge d'or, né comme par enchantement dans une contrée que se partageaient naguère de vives passions, d'ardentes jalousies, le fanatisme, l'intolérance, la vengeance et l'ambition.

Quatre jeunes princesses ajoutaient encore au bonheur de Raymond et de Béatrix, à l'éclat de leur trône, à l'illustration de leur race. Déjà, au sein de cette cour au doux renom, l'aînée des filles du comte de Provence, à peine âgée de quatorze ans, brillait en grâces, en candeur, en beauté. Elle était née et avait été nourrie, ainsi que ses sœurs, au village de Saint-Maime, dans le comté de Forcalquier, modeste résidence rapprochée d'Aix, comme Poissy, de Paris. Filleule de la comtesse de Faucigny, son aïeule maternelle, surnommée « la marguerite des Alpes, » la perle provençale, n'avait pu, malgré son excessive jeunesse, échapper aux honneurs de la célébrité. « Entre les deux mers », s'écriaient les chevaliers-poètes, admis

aux cours plénières d'Aix, « exista-t-il jamais plus noble, plus gentille, mieux élevés, plus courtoise damoiselle ? pleine de plus grant simplesse ? mieulx endoc-trinée en sens, urbanité et toute sorte de bonnes mœurs ? plus excellemment douée de rares perfec-tions, de plus aimables vertus ? de raison plus pré-coce, d'esprit plus droit, de jugement plus sûr, de réserve plus prudente ? de générosité plus royale, de bonté plus touchante ? » Enfin, d'un commun accord, « loyale et fine » la désignèrent-ils entre eux.

Les troubadours voyageurs eurent bientôt répandu ces éloges, arrachés à la vérité ; et dès lors, Marguerite fut la seule, peut-être, qui ignorât que son nom, entouré d'hom-mages, d'éloges, se révélait au monde chrétien. Une aventure récente, dont elle se trouva involontaire-ment l'héroïne, vint ajouter à sa naissante renommée. Rambaud d'Orange, sire de Courtezon (fils du prince des Baux, si traîtreusement mis à mort par les Avigno-nais), fier de son nom, enhardi par la bienveillance de la princesse envers les poètes, se crut en droit de lui présenter un traité nouvellement rimé, sous le titre de « Maîtrise d'amours. » — Blessée de l'inconvenance du chevalier, Marguerite se plaint au grand sénéchal de Pro-vence, Romée de Villeneuve, baron de Vence ; et l'aus-tère ministre exile sur-le-champ Rambaud dans la plus aride des îles d'Hières, avec défense de reparaitre au palais d'Aix. Mais, « peu de temps ne tarda que, la prin-cesse ne fust marrie d'avoir si mal courtoisement traité le piteux troubadour » ; la bonté naturelle de Marguerite éteignit son ressentiment, et, au grand contentement et reconnaissance du sire de Courtezon, elle sollicita du

baron de Vence le rappel de l'indiscret chevalier. Rien toutefois ne donnait lieu de prédire à Béatrix, qu'à l'exemple de la mère de Blanche de Castille, son alliée, elle verrait un jour ses quatre filles ceindre le diadème de reines. La modestie de Marguerite ne lui permettait pas de l'entrevoir, bien moins encore de l'ambitionner.

En jetant les yeux sur la vierge provençale, Blanche fut aussi bien inspirée que jadis Philippe-Auguste, quand il découvrit un trésor dans la Castille. Le double rameau de la Provence et de la Savoie réunit un joyau sans prix au diadème sans égal des lys, et par une mystérieuse inspiration, le vœu de Louis se trouvait déjà pleinement en harmonie avec celui de sa mère. Quelques négociations s'étaient déjà entamées à ce sujet, dès 1232, entre le grand sénéchal de Provence, et Gui de Flageac (ou Gilles de Flagy), comme lui, chevalier d'âge mûr, sage, prudent, dévoué à Blanche de Castille. Ce baron, dans un voyage à Toulouse, avait eu ordre de passer à Aix, d'y voir Marguerite, et de sonder les dispositions de son père. Comblé de joie à la pensée d'un tel avenir pour sa fille bien-aimée, Raymond Bérenger trouvait toutefois la dot demandée trop considérable. — « Sire » comte, lui dit Romée, voyant son hésitation, laissez-moi faire, et que cette despense ne vous effraye; car, si mariez tant hautement votre aînée, la seule considération de Palliance fera mieulx establir les aultres » et à moins de pécune. »

Les choses en demeurèrent là pour le moment, sans doute à cause de l'âge de Marguerite et de Louis; mais, deux ans après, le grand sénéchal ayant renouvelé ses dé-

marches, obtint d'abord une dispense de parenté, le 3 janvier 1254; les premiers jours du mois de mai suivant, une promesse réciproque de mariage fut signée à Lyon.

Peu après, l'ambassade royale, « grande et magnifique, » chargée de demander la main de Marguerite, entra dans la cour d'honneur du vieux palais d'Aix, ayant à sa tête le sire de Nesle et Gauthier Cornut, promu naguère à l'archevêché de Sens. Ce prélat, fils de Marguerite d'Aubusson, petite-fille de Clément du Mez, avait été secrétaire de Louis VIII, et l'épiscopat français le regardait comme une de ses lumières.

Raymond Bérenger et la comtesse Béatrix, « pleins de liesse, reçurent moult honorablement et à grant triumphe » les nobles envoyés; et leur consentement, déjà accordé en secret, ne trouva pas d'obstacle dans le cœur de Marguerite. L'annonce d'une alliance tellement inespérée, répandit parmi les Provençaux un enthousiasme qui aurait tenu du délire, s'il n'eût été tempéré par l'idée du départ prochain de la jeune princesse, l'orgueil et l'ornement de leur pays.

La dot promise par le comte de Provence, et pour la sûreté de laquelle il engagea le château de Tarascon, s'élevait à 10,000 marcs d'argent (environ 500,000 fr.), somme exorbitante alors, surtout pour un prince dont l'économie n'était pas la vertu favorite. Aussi, eut-il recours au baron de Vence, pour en verser une partie. La cour de France se contenta de faibles à-compte, et même d'une simple convention pour le reste, puisque, trente années après, la cinquième portion seulement se trouvait acquittée. On assigna pour

douaire à Marguerite, en cas de veuvage, la jouissance des revenus d'Orléans, de Dourdan, de Corbeil et de Poissy et, après la mort d'Isemburge, de la baronnie d'Étampes.

Prête à franchir le seuil du palais d'Aix, à perdre de vue « la vieille tour du trésor, » la royale fiancée voulut distribuer elle-même ses bijoux, son argent, tout ce qu'elle possédait enfin, à ses serviteurs en larmes, ou aux poètes qui célébraient ses destinées futures. Plusieurs, entre autres un ménestrel du comte de Provence et six troubadours, ne pouvant se résoudre à se séparer de la princesse, obtinrent de faire partie de sa suite.

Vers le 12 mai, Marguerite se mit en route sous la conduite des ambassadeurs de France, auxquels le jeune roi adressait de fréquents messages, et de ses oncles maternels, Thomas II et Guillaume de Savoie, évêque de Valence.

Les illustres voyageurs arrivèrent le 19 mai à Tournus, et furent reçus en grande pompe par Bernard, abbé du lieu. Puis, après quelques jours de repos, ils se dirigèrent vers Sens, où les attendaient la reine Blanche et ses fils, le duc et la duchesse de Bourgogne, le comte et la comtesse de Nevers, la comtesse de Flandre, le connétable Amaury de Montfort, le grand chambrier Barthélemy de Roie, l'abbé de Saint-Denis, Eudes Clément, l'élite de la noblesse et celle du haut clergé français.

Fier des illustrations et des gloires vivantes de la monarchie, Louis voulait que les premiers regards de la future reine tombassent sur elles. Aussi, près de deux mois

à l'avance, il avait convoqué à Sens le baronnage du Vermandois, de l'Anjou, etc. Parti de Fontainebleau, le 24 mai, il se trouvait lui-même, le 25, à Pont-sur-Yonne.

XVII. Enfin, dès l'aurore du samedi 27, toutes les cloches, s'ébranlant à la fois dans les tours de la cathédrale de Saint-Étienne, annoncèrent à plus de huit lieues de distance, l'entrée de Marguerite sous la haute porte de Notre-Dame de Sens, bâtie par Louis-le-Gros, et dont les deux fortes tourelles étaient tapissées de guirlandes de fleurs. Les murs des larges fossés, les ponts-levis, le boulevard qui les protège, les remparts défendus par vingt-cinq tours, le coteau sur lequel s'élève la cité, « grande, belle, bien murée et fossoyée, » les rives de l'Yonne, tout se trouvait couvert d'une population en habits de fête, la physionomie animée par la curiosité et la joie. La même foule se porta bientôt à la basilique, où le trône royal se montrait élevé au sein de la nef resplendissante d'étoffes d'or, de fleurs, de lampes d'argent, de pierreries, d'armures éclatantes. L'honneur de consacrer l'union des jeunes fiancés, appartenait de droit à l'archevêque ; mais Gauthier Cornut le céda à l'évêque comte de Noyon, Anselme de Saint-Médard, « homme de grand savoir et » de doctrine exquise, ès-lettres saintes, lequel avait » glosé les psalmes de David. » Cette distinction fut sans doute une secrète récompense de la fermeté déployée par le sage prélat, à l'époque des démêlés de Henri de Dreux, archevêque de Rheims.

Jamais, peut-être, couple pareil à celui des royaux adolescents, ne se présenta pour recevoir le sacrement qui lie pour toujours deux destinées ; jamais cœurs dont

rien n'avait terni l'angélique pureté ne se donnèrent l'un à l'autre : tous les assistants, émus jusqu'au fond de l'âme, se disaient qu'une semblable union devait attirer la rosée céleste.

Jaloux d'attacher un souvenir durable à cette mémorable journée, Louis institua un nouvel ordre de chevalerie, auquel il donna le nom de « cosse de genêt, » par allusion à la modestie de Marguerite. L'archevêque, Gauthier Cornut, remit au monarque le collier d'or formé de cosses émaillées, entrelacées de fleurs de lys soutenant la croix d'or, avec la légende : *Exaltat humiles!* ( Il élève les humbles ! ) Le prince revêtit aussitôt, comme les autres chevaliers admis dans l'ordre, la cotte de damas blanc, et la toque ou chapel de velours violet, ombragé de plumes.

Louis présenta pour anneau nuptial à sa fiancée, une bague d'or émaillée de lys et de marguerites, séparées par un saphir surmonté d'un crucifix. On lisait tout autour : — *Hors cet anel pourrions-nous trouver amor?*

Hist. de l'église Gall., 137, tom. x. Gallia christ., 1<sup>er</sup>, 637. Hist. de Tournus, preuves, 462. Lenain de Tillemont, manuscrit, p. 7, 8, 136. Godefroi, Cérémonial de France, 1<sup>er</sup>, p. 29. Le père J.-M. de Vernon, Vie de saint Louis, p. 777. Hist. du Cambresis, III<sup>e</sup> partie, p. 28, 29. Lacroix, p. 81, pl. v, n<sup>o</sup> 5. C. d'Ambreville, Hist. des ordres de chevalerie, p. 91, 95. Favin, Théâtre d'honneur. Hélyot, Hist. des ordres religieux, VIII, p. 276. Robert de Sainceriaux, la Branche aux reaux lignages. Dom Romuald, Trésor hist., II, fol. 55. Belleforest, Cosmographie, II, fol. 334, 367. Papon, Hist. de Provence, II, p. 309, preuves, LXX. Hist. littér. de la France, XVIII, 248.

**Expression touchante** du triple lien qui unissait Louis à la France, à la religion, à Marguerite ! La même guirlande d'émail et une semblable légende, décoraient aussi l'agraffe d'or du manteau royal que Louis porta au festin de noces.

On prétend qu'à son tour la fille de Bérenger avait pris pour devise une « reine marguerite, » avec ces mots, mélange de roman et de latin : « *Roigna de par-terræ, ancilha de Cæly.* » (Reine de la terre, servante du Ciel.)

Au sortir de la cathédrale, on passa, selon l'usage, au banquet, « noble, splendide en atours et en somptuosité de mets, » où, à la grande surprise des assistants, une coupe et deux cuillers d'or fin furent placés devant les époux. Jamais telle richesse n'avait été déployée à la cour de France.

Des intermèdes, ou entremets variés, représentant des chasses, des exercices de fauconnerie, tout ce qui composait alors « festes grandes et belles, exécutées par » ménestriers, hommes joutant bien, » terminèrent le festin. La dépense totale s'éleva à 2,500 livres (environ 42,500 francs), y compris 100 écus, dont le monarque fit présent aux provençaux de la suite de la mariée, et près de 40 livres (680 fr.), que coûta la musique.

Au milieu de la magnificence qui émerveillait les illustres conviés, on fut frappé de la ressemblance de Louis et de la jeune reine. Miroir fidèle de leur âme, leur physionomie offrait le même mélange de candeur et de bonté; tous deux avaient un teint blanc légèrement coloré, un sourire ingénu, un regard touchant et virginal, et une chevelure blonde qui ondoyait sur

leurs épaules. Aussi, ne pouvait-on se défendre d'un vif attendrissement à la vue de ce couple que le Ciel lui-même semblait s'être plu à former comme un ensemble harmonieux d'innocence, de grâces et de vertus.

Après le banquet et les fêtes qui terminèrent la soirée, les nouveaux époux furent conduits dans la chambre nuptiale, où deux oratoires surmontés d'un crucifix avaient été préparés par leur ordre. Les royaux adolescents y passèrent, dit-on, la nuit entière à genoux, et à l'imitation du jeune Tobie et de la chaste Sara, ils ne cessèrent de confondre leurs prières et leurs vœux.

Le lendemain, Louis ajouta en pur don, au douaire de Marguerite, la ville du Mans et le châtel de Mortagne avec toutes ses dépendances. Il voulut aussi voir couronner la reine dans la basilique où leurs destinées venaient de s'unir.

Conduite par son époux, Marguerite, vêtue d'une robe d'or et de soie, et suivie des plus nobles dames en riches atours, fut se placer sur un trône au-dessus duquel flottaient réunis en noble faisceau, comme un triple emblème de prouesse, de piété et de grandeur, les pals rouge et or d'Arragon-Provence, la croix d'argent de Savoie et les lys d'or de France qui se détachaient sur un large pavillon d'azur. La princesse reçut, à genoux, l'onction sainte et le sceptre que lui présenta l'archevêque. Le prélat prit sur l'autel le diadème royal que les grands vassaux et les pairs vinrent soutenir sur le front de Marguerite; puis, ils reconduisirent la reine sous le dais, au milieu d'un enthousiasme universel.

Louis, revêtu des insignes de la royauté, assistait à cette consécration dans un profond recueillement. Il accompagna la reine à l'offrande, baisa l'évangile avec elle ; et les époux présentèrent ensemble à l'autel, un pain et un baril d'argent plein de vin. Marguerite ajouta 11 deniers d'or, le monarque, 13 écus, et tous les deux communièrent à la sainte table.

A l'issue de la messe, on leur apporta deux couronnes moins massives ; et le couple royal fut ramené en triomphe au palais. Le connétable, l'épée nue à la main, le grand chambrier, les autres officiers de service, précédaient la souveraine.

Rentré dans ses appartements, le roi apprit que le cheval d'un voyageur étranger venait d'être étouffé dans la foule rassemblée pour voir passer le cortège : « A Dieu ne plaise, s'écria le prince, qu'un seul de mes sujets puisse être affligé, dans tel jour de bonheur ! Qu'on paie largement la valeur du palefroi. » Et l'on compta aussitôt 20 livres (340 francs) à l'inconnu. Le monarque apercevant plusieurs indigents au milieu de la population qui se pressait devant le palais, fut lui-même leur distribuer des sommes considérables. Il alla ensuite visiter les hôpitaux, prodiguer des secours et des consolations aux infirmes et toucher les malades affligés des écrouelles.

La cour quitta Sens, le lundi 29, et passant par Montereau-Faut-Yonne, la régente et ses enfants arrivèrent à Fontainebleau avec une suite peu nombreuse.

A dater de cette époque, Louis abandonna presque totalement les divertissements et les jeux qu'il s'était permis quelquefois ; il retrancha sa dépense en chiens,

en chevaux, en vénerie, et s'interdit tout luxe de meubles et de vêtements; sa jeune compagne apportait aussi dans les palais de France ce même goût de noble simplicité, qui n'exclut pas la magnificence que réclame le trône.

Se trouvant à Fontainebleau le jour de la Pentecôte, le roi y donna l'ordre de la cosse de genêt, et la ceinture de chevalier, à la plupart des jeunes gentilshommes venus aux fêtes de Sens. L'oncle de Marguerite, Thomas II de Savoie, frère du comte Amé IV, fut également part à cette faveur; Louis l'ayant pris en singulière affection, le retint dès lors auprès de sa personne, l'employa dans ses armées, lui confia d'importantes négociations, et lui fit épouser, après la mort de Ferdinand de Portugal, Jeanne de Hainaut, comtesse et héritière de Flandre.

Le signal de la prochaine arrivée de la royale famille ayant été donné à la capitale, la population tout entière sembla voler au-devant de ses souverains. Les fêtes, les tournois, les festins se succédèrent; les Français de toutes les classes paraissaient ivres de bonheur; le pauvre même, consolé et secouru, mêlait ses bénédictions aux acclamations de la multitude; et les plus éclatants témoignages d'intérêt accueillaient aussi la reine Blanche; en cette circonstance si touchante pour elle.

Et cependant, l'apogée de sa félicité maternelle était atteint!... Blanche n'était plus, elle ne devait plus être l'unique pensée de son fils. Épris de plus en plus de sa douce compagne, Louis, ne pouvant se résoudre à s'en séparer, passait ses journées entières seul avec

elle; chaque jour, sa confiance en Marguerite s'augmentait, et il n'éprouvait plus, comme naguères, l'impérieux besoin d'être sans cesse auprès de la régente.

Un triste sentiment de jalousie pénétra alors, dit-on, dans le cœur de Blanche de Castille, et son héroïque fermeté fléchit sous la pensée que l'épouse était préférée à la mère. S'il fallait même adopter les traditions contemporaines, cette femme si forte descendant à une sorte d'espionnage ou de surveillance bizarre, bien peu digne d'elle, aurait exigé que dans leurs voyages comme dans leurs résidences, les deux époux eussent des appartements séparés. On rapporte, entre autres, que, relégués à des étages différents pendant leur séjour au manoir de Pontoise, ils épiaient à leur tour l'absence de la régente, et accouraient sur l'escalier à double spirale, où, sans se voir, ils pouvaient du moins se parler. Le prince se hasarda aussi, maintes fois, jusqu'à franchir le seuil de la chambre de Marguerite; mais alors, il faisait placer aux portes des huissiers ou des lévriers bien dressés, et le bruit des verges ou les longs aboiements, donnaient le signal du retour de Blanche et de la séparation des époux.

Mais si, en retraçant ces vagues détails sans les garantir, l'histoire conserve à regret cette légère ombre dans un brillant tableau, Blanche en sera-t-elle moins digne d'admiration aux yeux de la postérité? — Et quel cœur profondément maternel ne sera tenté de l'absoudre!

XVIII. Deux mois séparaient à peine les fêtes de Sens et de Paris, quand de nouvelles intrigues de Pierre Mauclerc mirent encore au grand jour le caractère de ce

prince toujours prêt à se lancer dans la révolte, ou à se déconsidérer par une basse soumission.

Pendant les négociations du mariage de Louis, la cour de France avait appris que les points les plus faibles de la Bretagne se hérissaient de hauts remparts, d'enceintes crénelées; que des fossés garnis de bastions s'y creusaient en toute hâte. A ces préparatifs évidemment hostiles, puisque le traité de Saint-Aubin-du-Cormier était loin d'être expiré, se joignait la certitude qu'un corps de deux mille hommes du pays de Galles, fourni par Henri III, s'avancait à marches forcées; soixante bannerets anglais devaient les suivre; et un grand nombre de puissants châtelains de Guienne et de Normandie, vassaux de Plantagenet, venaient d'envoyer à ce prince une députation, pour lui offrir leur assistance armée, s'il débarquait sur le continent. Pierre Mauclerc ne tarda pas à donner la clef de sa conduite tortueuse, en scellant de son scel et en faisant de nouveau porter à Louis IX, par son héraut d'armes, une déclaration ainsi conçue: — « Moi, comte-duc de Bretagne, me » reconnaissant le vassal du roi d'Angleterre, je cesse » dès ce moment de me regarder homme lige du roi » de France auquel je déclare la guerre. »

Les barons, accourus au parlement féodal que le souverain se hâta de convoquer, furent saisis d'une même indignation; ils eurent bientôt réuni le ban et l'arrière-ban de la noblesse sous l'étendard royal, et Louis se trouva en peu de jours à la tête d'une formidable armée. Il la conduisit sans obstacles en Bretagne, car la plupart des châtelains, ne partageant point la félonie de Pierre de Dreux, demeuraient neutres entre

kui et le souverain. Plusieurs mêmes se déclarèrent en faveur du monarque, dont une ordonnance récente consacrait en principe « l'indépendance des cadets » ; Maucclerc comptait bien peu de partisans parmi ses anciens alliés qui allaient perdre le seul chef possible d'une ligue nouvelle : Hurepel succombait à une maladie tellement prompte, qu'on ne manqua pas de l'attribuer au poison, en rejetant ce crime sur le comte de Champagne.

Mais l'appui promis par Henri III fascinait encore Pierre de Dreux, et un premier succès, qui rappelle un fait d'armes de la guerre de 1230, contribuait à enfler son orgueil. Les Gallois avaient rencontré aux frontières une partie de l'avant-garde royale, chargée d'escorter les manitions de guerre et de bouche; l'ayant attaquée à l'improviste, ils la forcèrent à se replier en désordre, s'emparèrent des engins, des subsistances, des charriots, tuèrent la plupart des chevaux, et regagnèrent le camp sans avoir perdu un seul homme.

Voulant réparer cet échec par un coup décisif, Louis suspendit les mouvements de l'armée, afin de réunir tous les bannerets en retard, et expédia aussitôt des messages à la noblesse d'Anjou, de l'Auxerrois, du Nivernais, de Châlons, d'Avranches, d'Étampes, d'Orléans, de Passy; de Vernon, de Mantes, de Sens, de Morét, de

---

Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, tome 1<sup>er</sup> fol. 231, 233. Choisi, Hist. de saint Louis. p. 41. Lachaise, Hist. de saint Louis, liv. II, p. 195. M. Capéfigue, Hist. admin. et constit. de la France. Anselme, v, fol. 53. Lenain de Tillemont, manuscrit, p. 29.

Crespy, de Senlis, de Soissons, de l'Artois, de Ponthieu, du pays de Caux et de la Flandre. Les évêques d'Auxerre, de Châlons, d'Amiens, de Troyes, de Langres, d'Autun, et les notables abbayes du royaume reçurent également l'ordre de fournir leur contingent de guerre. Tous les hommes d'armes disponibles ayant été réunis dans le courant du mois de septembre, Louis les divisa en trois corps, destinés à envelopper la Bretagne de tous les côtés.

Cependant Henri III n'avait point quitté la tour de Londres, et aucun des auxiliaires promis par lui ne se montrait sur le continent. Cruellement détrompé, Mauclerc découvre alors la profondeur de l'abîme où l'entraîne sa félonie. Il y va de sa suzeraineté, de son honneur, de sa liberté, de sa vie, peut-être; il implore donc une trêve jusqu'à la Toussaint seulement, et « offre » de jurer sur les saints évangiles, que si, à cette époque, le roi d'Angleterre n'a pas franchi le détroit avec une armée, lui, comte-duc de Bretagne, se remettra, ainsi que ses états, à la merci de la France. »

Toujours porté à éviter l'effusion du sang, Louis céda surtout aux instances de la famille de Dreux, demeurée fidèle à la couronne, et qui blâmait hautement la conduite du comte Pierre. Mais en consentant à une courte suspension d'armes, le monarque réunissait un parlement féodal à Paris, pour juger en dernier ressort le rebelle Mauclerc; et l'ordonnance suivante, à peu près pareille à celle qui fut rendue en 1230, ne tarda pas à en émaner :

— « Gauthier, par la grâce de Dieu, archevêque de Sens; Guillaume, évêque de Paris; Gaucher, évêque de Chartres; Fernand, comte de Flandre; Thi-

« bant, comte de Champagne; le comte de Nevers et  
« autres barons et chevaliers dont les scels sont ici ap-  
« posés, au nombre de soixante-cinq, faisons savoir :  
« que, en présence de notre très-cher seigneur, l'illustre  
« roi de France, nous avons unanimement jugé que  
« Pierre, ci-devant comte de Bretagne, a perdu par jus-  
« tice le bail de sa terre, à cause des forfaitures commises  
« envers le dit seigneur roi, et que les barons qui lui  
« ont fait hommage, sont délivrés de leur féauté. »

Dans l'intervalle, Mauclerc parcourait la Bretagne, menaçant ou suppliant les bannerets, et cherchant à ranimer par tous moyens le zèle de ses partisans; il se rendit même à Londres, afin de décider Henri III à marcher en personne à son secours. Mais au lieu de la sympathie qu'il croyait rencontrer à la cour du monarque anglais, une froideur glaciale l'y accueillit; plus sa situation était grave et désespérée, moins elle inspira d'intérêt; et comme le prince breton renouvelait ses instances, on le congédia avec une humiliante dureté.

Abandonné de son seul allié, Mauclerc, la mort dans l'âme, repasse la mer; sa seule lueur de salut est de s'abandonner entièrement à la merci d'un ennemi généreux; il monte, en sortant de son vaisseau, sur un destrier rapide; il accourt bride abattue au camp où se trouve le roi de France. Introduit en sa tente, il se jette à ses pieds, la corde au col, le teint pâle et hâlé, les cheveux, la barbe en désordre; il ne cherche point d'excuses; il n'implore aucun pardon, aucun adoucissement à l'arrêt rendu contre lui, son silence et son humiliation sont plus éloquents que ses paroles.

— « Mauvais traistre, s'écrie Louis à son aspect,

» encores. ~~que~~ ~~ais~~ ~~mérité~~ mort infâme, te pardonne  
 » ores, en considération de la noblesse de ta race.  
 » Ains, la Bretagne ne sera rendue à ton fils qu'à vie  
 » seulement, et après luy, les roys de France seront  
 » maistres de ceste terre, qui n'est plus tienne. »

La magnanimité naturelle du monarque l'emportant sur son indignation, il consentit à un nouveau traité; mais cette fois, il exigea la cession à perpétuité de Saint-Jacques-de-Beuvron avec toutes ses dépendances. Il fit également renoncer Mauclerc aux divers fiefs, soit dans le Maine, soit en Anjou, que lui avait accordés la régente en 1227, quand elle crut l'attacher ainsi à son fils. Les places de Bélesme et de la Perrière se trouvèrent pareillement confisquées. Louis augmenta aussi les garnisons françaises des châteaux forts de Saint-Aubin, de Champtonceaux, et de Mareuil. En outre, le comte s'engagea, dès que Jean II, dit le Roux, son fils aîné, aurait atteint sa majorité, à passer cinq années entières en orient, à guerroyer les infidèles.

Mauclerc arriva à Paris vers la fin de novembre, pour y signer le traité définitif par lequel « il se soubmestoist, » hault et bas, en homme lige : faisant sçavoir à tous que » fidèlement il servira monseigneur Loys, illustre roy » des François, et madame la royne de France, son il- » lustre mère, envers et contre touste créature qui peut » naistre et mourir. »

XIX. Il semblait dans la destinée de la régente de voir sans cesse mises à l'épreuve sa prudence, sa fermeté, sa sagesse, comme pour offrir chaque jour de nouveaux exemples au jeune prince entre les mains duquel allait bientôt passer son autorité. Le règne de

Louis peut même dater de l'époque critique où la France se vit de nouveau troublée par suite des prétentions hautaines de quelques prélats.

On a déjà signalé la fermentation qui régna dans les esprits en 1231, à l'occasion des querelles survenues entre les bourgeois de Rheims et leur archevêque, Henri de Dreux. Blanche était parvenue, il est vrai, à la calmer; mais le souvenir en demeurait vivant dans le cœur de tous. Dévoués au pouvoir royal, les Rémois recherchaient les occasions de contester au prélat ce qu'il appelait « ses droits de juridiction temporelle », dont, à son tour, il usait avec la plus rigoureuse sévérité. Aussi les émeutes, les rencontres à main armée s'y renouvelaient nuit et jour; et la bourgeoisie parvint même à chasser de la cité, Thomas de Beaumoz, prévôt de l'église métropolitaine, l'un des plus ardents partisans de Henri. Furieux alors, l'archevêque s'adressa directement au pape, s'exhala en menaces contre les habitants, et annonça même, dit-on, que les foudres de l'Église allaient frapper la ville épiscopale. A cette sinistre nouvelle, qui réveille les trop déplorables souvenirs de l'interdit lancé contre Rouen, les bourgeois courent aux armes, investissent la demeure des chanoines connus par leur dévouement à Henri de Dreux, et, après les avoir maltraités, les expulsent de leurs maisons, dont on commence le pillage et la démolition. De là, ils se portent au palais archiépiscopal, d'où le prince n'a que le temps de s'échapper; ils massacrent son maréchal, brûlent ou mutilent ses meubles précieux. Puis, s'emparant du château fort situé hors des remparts, ils égorgent les fidèles servi-

teurs qui s'opposent à ces excès ; enfin, devenus maîtres de la ville, les bourgeois séquestrent tous les domaines du prélat.

Henri de Dreux, à qui sa parenté avec la maison de France avait valu une première soumission de ses vassaux, recourut encore cette fois à la régente; mais le désir d'une prompte vengeance ne lui permettant pas d'attendre le résultat de sa plainte, il fulmina un interdit général contre chaque église de son vaste diocèse, solennité terrible, portant le deuil et l'épouvante au sein de tous les fidèles.

Durant ces circonstances, l'annonce d'un prodige, regardé comme une manifestation du Ciel contre l'excommunication, vint frapper les esprits. Raoul, abbé de Saint-Jean, près de Soissons, et trois de ses religieux, « affligés, dit Thomas de Cantimpré, de ne pouvoir chanter l'office divin dans l'abbaye, le jour de l'Assomption, étaient allés ensemble gravir une montagne où se trouvait jadis un hermitage. Là, après avoir pris un peu de pain et de l'eau puisée à la fontaine, ils entonnèrent vêpres et complies; puis, fati-

Fleury, *Hist. eclés.*, xvii, pag. 119, 123. Raynouard, *Poésies originales des troubadours*, iv, p. 333. *Traité de Pierre-le-Chantre*, chap. 25 à 29. Jacques de Vitry, *Hist. orientale*, 659. Dom Lobineau, *Hist. de Bretagne*, 1<sup>er</sup>, fol. 234. Félibien, *Hist. de Saint-Denis*, 233. M. Capefigue, *Hist. de Philippe-Auguste*, iv, 194, 220, 222. Le même, *Hist. const. et adm. de la France*. *Hist. de Soissons*, p. 233. Thomas de Cantimpré, 1<sup>er</sup> livre des *Abeilles mystiques*. — H. du Temps, *le Clergé de France*, p. 217.

» gués de la course, ils s'étendirent sur la pelouse et s'y  
 » reposèrent jusqu'à minuit. Se relevant ensuite, ils re-  
 » commencèrent les antiennes, avec une sainte liberté  
 » d'honorer la reine du ciel. Mais, quand ils en furent  
 » au répons : « *Felix namque, sacra virgo Maria,* » un  
 » chœur d'esprits aériens le continua avec une mélodie  
 » qui plongea les religieux dans un inexprimable ra-  
 » vissement, et quatre voix d'anges achevèrent le ver-  
 » set. Aussitôt une multitude d'esprits célestes reprirent  
 » les saints cantiques, et l'on entendit des sons tellement  
 » délicieux, que la terre entière n'en saurait produire de  
 » pareils. »

Pendant que le récit de cette merveilleuse vision circula dans les fiefs soumis à la juridiction de Henri de Dreux, et animait davantage le peuple contre lui, ce prélat, qui n'avait point encore reçu de satisfaction de la part de la régente, convoqua à Saint-Quentin, (28 juillet 1235), un concile provincial. Il en fit l'ouverture, en exposant ses prétendus griefs contre le roi qui aurait pu, selon lui, étouffer l'insurrection dans son principe. « Mais loin d'avoir égard à mes re-  
 » montrances, il affecte, dit Henri de Dreux, une totale  
 » indifférence pour le bien de l'Église. » — Le prélat traça ensuite le tableau des vexations auxquelles le clergé était livré, notamment le chapitre de Soissons, dont les domaines avaient été saisis par les baillis royaux. Enfin, l'archevêque termina en déclarant  
 » que si l'on tolérait plus longtemps de semblables at-  
 » teintes à la juridiction épiscopale, c'en était fait à jamais  
 » de la religion en France. »

Le concile s'émut à ces paroles ; les évêques de Laon,

de Châlons, de Senlis et de Thérrouane se laissèrent entraîner, et tous ensemble partirent le même soir pour demander raison au monarque, alors à Melun, des infractions commises sur les privilèges et libertés de leurs églises.

Louis reçut les prélats, le 29 juillet, et les entendit longuement; mais, malgré leur insistance, il se montra résolu à observer une stricte neutralité dans une affaire qu'avec moins d'aigreur l'archevêque de Rheims aurait facilement évitée. Quittant la cour plus mécontents encore, les mêmes évêques se réunirent de nouveau en concile à Compiègne, le 5 août; enfin, le 14 septembre, à Senlis. Mais convaincus cette fois de l'inefficacité de leurs efforts pour faire entrer le monarque dans leurs vues, ils formulèrent ainsi leur délibération : — « N'obtenant aucune satisfaction personnelle du roi de France, et ce prince semblant même pencher à méconnaître nos droits, nous frappons d'interdit tous les domaines royaux enclavés dans le diocèse de Rheims. Nous comprenons également, dans ladite excommunication, les évêques suffragants qui ne publieraient point l'interdit ou se refuseraient à le faire exécuter. »

Peu de jours après, on apprit que les mêmes prélats, ne craignant pas de braver le roi jusque sur son trône, devaient arriver, le 1<sup>er</sup> octobre, à Saint-Denis où le monarque avait convoqué un parlement féodal, et le sommer, en présence de toute sa cour, de les faire rentrer dans les immunités et prérogatives attachées à leur rang.

Plusieurs des barons et des pairs se trouvaient déjà auprès de la régente; elle manda sans délai ceux qui

devaient compléter la majorité de l'assemblée, les prévint de la résolution des membres du concile, et les vit arriver en foule, déterminés à appuyer le pouvoir royal. Plus de quarante princes, grands vassaux ou bannerets, parmi lesquels les comtes de Dreux et de Champagne s'abstinrent cependant de paraître, se trouvèrent à l'ouverture de ce mémorable parlement, et, instruits de la conduite des prélats, ils convinrent, d'un commun accord, de s'adresser au souverain pontife lui-même, « pour punir les évêques et les ecclésiastiques, cause de tant de troubles dans l'État, par des prétentions devenues intolérables et attentatoires aux droits imprescriptibles du trône. »

L'évêque de Beauvais, Milon de Nanteuil, mort depuis peu en Italie, et Henri de Dreux, furent principalement désignés au chef de l'Église, dans la supplique des barons, comme ayant été les auteurs de ces désordres. On y rappelait que, « vassaux de la couronne, hommes liges par leurs pairies et leurs fiefs, il y avait eu félonie ou rébellion de leur part à méconnaître la suzeraineté royale. » — La déclaration des barons à Grégoire IX finissait par ces mots : — « Ni le monarque, ni nous, ne supporterons plus longtemps un tel état de choses! » — La signature et le scel de tous les membres du parlement s'apposèrent sur cette déclaration solennelle, contre laquelle aucun baron laïc ne protesta. Le duc de Bourgogne, Hugues IV, quoique neveu de l'archevêque de Rheims par sa femme Yolande de Dreux, fut même le premier à la signer. Pierre Mauclerc, son beau-père, se trouva le second. Après eux, on vit figurer les noms des princes

du sang, d'un duc, de plusieurs comtes, entre autres, de Hugues IX de Lusignan, comte de la Marche; des comtes de Vendôme, de Ponthieu, de Chartres, de Joigny, de Mâcon, de Roussy; de Louis I<sup>er</sup>, comte de Sancerre; de Baudoin III, comte de Guines, sire d'Ardres; de Hugues de Chastillon, comte de Saint-Pol; du connétable Amaury de Montfort; du jeune Jean Clément, sire du Mez, nommé maréchal de France en considération des services de son père; de Gauthier d'Avesnes; de Jean, sire de Nesle; d'Étienne de Sancerre, marié à Jeanne de Courtenay; du grand panetier de France, Robert de Courtenay; des vicomtes de Châtelleraut et de Turenne; d'Archambaud IX, sire de Bourbon; du sire de Montmorency; de Henri I<sup>er</sup>, sire de Sully; du connétable de Normandie; du sire de Mello; de Richard de Harcourt; des sires de Tois, de Chevreuse, d'Atheys, de Poissy, de Preuilly, de Beaumont, de Malvoisin; de Henri de Gontaut, sire de Biron; de Jean de la Chapelle, etc., etc.

Louis crut inutile de signer lui-même la déclaration des barons de France; mais son approbation ne pouvait être revoquée en doute, car, pendant la tenue du parlement, il rendit une ordonnance « qui défendait » expressément à tous les vassaux du royaume, de répondre à aucun tribunal ecclésiastique, en matière » civile, dont le roi et les suzerains, chacun dans leurs » fiefs, se trouvaient seuls investis. Les prélats, les » clercs, leurs vassaux ou serfs, ne pouvaient se soustraire en aucun cas à cette juridiction; et si des évêques continuaient à s'y refuser ou à se venger par des » excommunications, des interdits ou des censures, on

» les contraindrait à les lever, par la saisie immédiate  
 » du temporel en leurs diocèses. » — Cette ordonnance,  
 dite « de Saint-Denis », plus explicite que la déclaration  
 collective du parlement féodal, parvint à Grégoire IX  
 à peu près en même temps que les doléances des pré-  
 lats. Mais, au lieu d'être frappé de la remarquable  
 unité de la couronne et de la noblesse sur un point  
 aussi grave, le pape, déjà prévenu, envisagea la con-  
 duite des barons comme la suite d'une opposition sys-  
 tématique; il approuva donc l'archevêque de Rheims  
 et ses suffragants; fulmina de nouvelles excommunica-  
 tions, et, par une missive du 15 février 1236, il  
 exhorta Louis IX à révoquer un acte « attentatoire aux  
 » prérogatives du saint-siège, auquel Dieu, disait-il, a  
 » confié les droits de l'empire terrestre aussi bien que  
 » ceux du céleste. » En cas de refus, Grégoire menaçait  
 de se servir « de la toute-puissance pontificale déposée  
 » entre ses mains. »

Mais en épousant trop souvent les passions humaines,  
 quelques-uns des souverains pontifes avaient eux-mêmes  
 porté atteinte à l'antique respect qui environnait la  
 tiare; et la grande voix qui tonnait du Vatican,  
 avait insensiblement perdu de sa force et de son  
 autorité. Les rois de France, « fils aînés de l'Église »,  
 chérissaient la religion, honoraient le pontificat su-  
 prême, mais ne courbaient plus aveuglément la tête  
 devant Rome; aussi éloignés de vouloir empiéter  
 sur l'autorité spirituelle, que de se laisser dépouiller  
 du droit de souveraineté temporelle, ils discer-  
 naient parfaitement les limites des deux pouvoirs.  
 Fort de l'assistance de sa noblesse et de l'assentiment

du peuple, porté par instinct à désirer la centralisation du pouvoir dans le sceptre, Louis, à l'exemple de ses prédécesseurs, ne se laissa point intimider; et son attitude modérée, mais ferme; pieuse, mais éclairée, le montra à l'univers chrétien dans ces orageux débats, comme le digne élève de Blanche de Castille.

Tout en désirant mettre un terme aux prétentions du fougueux archevêque, Henri de Dreux, le monarque avait cependant compris combien il serait dangereux de tolérer que la bourgeoisie se crût le droit de redresser des torts à main armée. Il ordonna donc une enquête sévère sur les événements de Rheims, et chargea l'abbé de Saint-Denis, de concert avec Pierre de Colleniceco, prévôt de Saint-Omer, de se rendre sur les lieux, en qualité de commissaires royaux. Leurs informations s'étant trouvées favorables au prélat, les envoyés de Louis se transportèrent en la cité, et firent raser les fortifications élevées par les habitants; Henri fut réintégré dans tout ce qui avait été enlevé de son palais, et par ordre du roi, on lui alloua une indemnité de 10,000 livres (170,000 fr.).

Cette décision eut pour résultat la levée immédiate de l'interdit et le retrait des excommunications. L'observation rigoureuse de la hiérarchie des pouvoirs ayant été ainsi pleinement remplie, l'ordre le plus complet régna dans le diocèse. Satisfaite des mesures adoptées, la cour de Rome en témoigna même sa reconnaissance au monarque, dans une circonstance qui se présenta peu après.

Toujours en butte à des traitements humiliants ou oppressifs, la nation juive obtenait rarement un regard

de pitié, et de justice; et chaque jour elle faisait entendre des plaintes trop souvent repoussées. Enfin, des croisés qui traversaient les états du roi de Navarre, ayant rencontré plusieurs de ces malheureux, poussèrent la violence jusqu'à les obliger par force à recevoir le baptême. Une lutte s'engagea; quelques-uns des juifs, après de sanglants outrages, furent laissés pour morts. Louis, informé de ces étranges vexations, s'en plaignit amèrement à Grégoire IX, qui se hâta de lui accorder une entière satisfaction sur l'attentat commis. Sa réponse contenait ces paroles remarquables dans la bouche d'un tel pontife : « Personne au monde ne doit être contraint à recevoir le baptême. L'homme est tombé par son libre arbitre; il doit aussi, avec l'aide de la grâce, se relever par son même libre arbitre. »

XX. Ayant accompli sa vingt-unième année le 25 avril suivant, Louis, d'après les usages du royaume, fut solennellement déclaré majeur, et tous les actes se publièrent désormais sous son seul nom. Cependant ils ne subirent que cette légère modification; la politique de la régente se perpétua dans le monarque; Blanche continua à faire partie du conseil et le même système de prudence, de conciliation, de justice, de fermeté, ne cessa pas de présider aux destinées de la France.

Un des premiers actes qui signalèrent la majorité de Louis IX, fut un mandement adressé (25 avril) aux comtes de Toulouse et de Provence, pour les sommer de comparaître l'un et l'autre au Louvre, afin d'y expliquer les motifs de la guerre prête à éclater entre eux. Toutefois le but que se proposait le monarque se trouva atteint. Le sire Pierre de Rossay, son envoyé,

parvint à rétablir l'harmonie entre les comtes, et à leur faire signer une trêve, ratifiée le 9 mai suivant, par la médiation des cours de France et d'Arragon. Louis en éprouva un vif contentement; car, depuis son mariage, il sentait accroître de jour en jour son attachement filial pour Raymond Béranger. « Ne connois point en ce siècle, se plaisait-il à répéter souvent, prince plus illustre ne plus saige. »

Le comte de Provence avait reçu l'année d'auparavant (1235) la ceinture de chevalier, des mains de l'empereur Frédéric II, « estimant, dit la chronique, chose fort honteuse à beau-père de roi de France, n'estre honoré de ceste dignité, laquelle ne rechercha pour tant jusques là, dans la croyance qu'estoist fatale à tous les princes de sa maison qu'on croist trespasés en mesme année qui les vist chevaliers. » Vers la même époque, Louis saisit avidement l'occasion de donner à Béranger une nouvelle preuve d'affection et d'intérêt.

En échouant dans le dessein d'épouser l'héritière de Nevers (1218), Henri III d'Angleterre avait successivement aspiré à la main d'une fille du duc d'Autriche et à celle d'Yolande de Bretagne. Enfin, il s'était engagé par serment à prendre pour épouse Jeanne, fille aînée de Simon de Dammartin, comte d'Aumale, héritière du fief de Ponthieu, par sa mère, Marie, fille unique du comte Guillaume IV et d'Alix de France, sœur de Philippe-Auguste. Mais ici, le même motif politique qui s'était opposé à l'aliénation du comté de Nevers, existait pour le vaste domaine de Ponthieu, situé en Picardie, non loin de la Manche. Pendant qu'il combinait les moyens d'éviter une rupture avec

**l'Angleterre.** Louis apprit que Bérenger, par le conseil de Romée de Villeneuve, négociait un projet d'alliance entre sa seconde fille Aliénor, et Henri. Témoignant aussitôt à ce prince le prix qu'il attacherait à voir les deux cours unies par les liens du sang, il appuya la demande adressée au pape afin de relever le monarque anglais de son serment, ce qui eut lieu au mois de mai 1236, et il hâta la conclusion du mariage de Jeanne de Ponthieu avec Ferdinand III, roi de Castille, veuf de Constance ou Éthisa, fille de l'empereur Philippe de Souabe.

Ce résultat, à la vérité, ne satisfaisait pas complètement le conseil royal, dont tous les efforts tendaient à conserver à la monarchie les fiefs qui en relevaient; mais, du moins, il n'augmentait pas la puissance d'un ennemi toujours menaçant.

Dans l'intervalle, Henri III envoyait à Aix, muni de ses instructions, Richard, prieur d'une abbaye, afin de juger par lui-même de la beauté et de l'esprit d'Aliénor, qui achevait sa treizième année. Ravi du récit de son envoyé, le prince, alors âgé de vingt-neuf ans, écrivit au mois de juin à Thomas II, comte de Savoie, en lui

---

Papon, Hist. gén. de Provence, II, preuves LXXX. Tour du trésor, pl. 22, carré 4. Hist. de l'empire de Constantinople, liv. III, fol. 101. Rapin de Thoyras, Hist. d'Angleterre, VI, liv. VIII, p. 423. Mathieu Paris, an. 1235, p. 420. Actes de Rymer publiés par Jean Leclerc, II, p. 343, 662, 669, 675. Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, I<sup>er</sup>, fol. 237. Lenain de Tillemont, manuscrit sur l'Hist. de saint Louis. Ferreras, Hist. d'Espagne, III, p. 148.

exprimant son désir de prendre sa nièce pour compagne. Enfin, il adressa de Windsor, le 10 octobre, sa demande en forme à Bérenger et à Béatrix, en leur envoyant une ambassade solennelle, à la tête de laquelle figuraient les évêques d'Ély et d'Herford, chargés aussi de toucher les 10,000 marcs d'argent (500,000 fr.), dot de la jeune princesse, d'après le contrat arrêté à Westminster, entre les ministres anglais et provençaux. Peu après, le 29 novembre, un haut baron anglais épousa Aliénor au nom de son maître, dans la ville de Tarascon. La même formalité se renouvela le 15 décembre suivant à Vienne en Dauphiné, en présence de l'évêque de Valence, oncle de la fiancée.

La future reine d'Angleterre ne passa point par Paris; elle traversa la Champagne, où Thibaut la reçut, escortée de plus de trois cents chevaliers provençaux et anglais montés sur de hauts palefrois, et d'un grand nombre de nobles dames sur blanches haquenées. Durant les cinq jours qu'Aliénor demeura dans les états du comte, les palais de Troyes et de Provins retentirent de chants d'allégresse et de louanges, car la beauté de l'illustre voyageuse, sa protection pour les troubadours, semblaient un héritage de famille.

Aliénor alla s'embarquer à Witrand, dans le Boulonnais. Fiancée une troisième fois le dimanche, 14 janvier 1237, à Cantorbéry, par l'archevêque saint Edmond, elle fut accompagnée d'une brillante cavalcade de bannerets et d'abbés, jusqu'à Westminster où, le 19, le même prélat lui donna l'anneau nuptial et lui ceignit la couronne royale.

Les annales des trois royaumes offrent peu d'exem-

www.libtonl.com.cn  
 ples d'autant de pompe, et de splendeur déployées en pareille cérémonie. La joie qu'elle excita dans la population de Londres ne saurait se décrire. Un illustre français, Simon de Montfort, comte de Leicester, y porta le bassin d'or et l'eau pour laver; le grand connétable, comte de Chester, y tenait nue, hors du fourreau, devant Henri III, « la noble *certaine*, vieille épée de » saint Édouard, montrant ainsi qu'il estoit comte du » palais, et avoist droict de réprimer mesme le monarque, se il attentoist aux lois du royaume. »

XXI. Tandis que les fêtes se succédaient au palais de Westminster, en réjouissance d'une union destinée à cimenter la paix entre la France et l'Angleterre, le comte de Champagne, par la mort de son oncle maternel, héritait du royaume de Navarre, et de la somme énorme de 1,700,000 livres (environ 29 millions), non compris les bijoux, pierreries et objets précieux renfermés dans les coffres de don Sanche-le-Fort. Thibaut « ne pouvoist endurer d'aise; » il obtenait enfin ce titre de roi, objet de sa longue ambition, et devenait possesseur d'un immense trésor. Aussi, se crut-il tout à coup plus puissant qu'aucun des monarques de la chrétienté, même que celui dont il était le vassal. Absorbé dès lors par la pensée de recouvrer ses trois fiefs de Blois, de Sancerre et de Chartres qu'il prétendait avoir engagés et non aliénés, il réunit secrètement un corps nombreux de troupes, il fait un appel à ses vassaux de Champagne, de Brie et de Navarre, puis, oubliant à la fois et sa reconnaissance envers la France, et la conduite déloyale de Pierre Mauclerc à son égard, il fiance Blanche, alors sa fille unique, à l'héritier de

la Bretagne, et viole ainsi la promesse de ne jamais disposer de sa main sans l'aveu de Louis et de la régente. En épousant le fils de Mauclerc, la princesse de Champagne devait recevoir en dot le fief du Perche et l'hérédité du trône de Navarre, au préjudice des enfants mâles qui pourraient naître du troisième mariage de Thibaut; en ce cas, ceux-ci auraient droit aux comtés de Champagne et de Brie. De son côté, le comte Pierre assurait pour douaire à sa belle-fille, le tiers de ses revenus dans les états de Bretagne, et la moitié de ceux dont il jouissait en France.

Ce contrat passé dans le plus profond mystère, eut pour témoins ou cautions la plupart des princes et seigneurs parents et alliés de la maison de Dreux : le duc de Bourgogne, Hugues IV; le comte de Bar; Enguerand III, sire de Coucy; les comtes de Saint-Pol et de Soissons; Renaud, sire de Choiseul; Henri III, comte de Grandpré; l'archevêque de Sens; les évêques de Châlons, de Langres, etc.

En apprenant à la fois la conclusion de ce mariage et la levée d'hommes d'armes que Thibaut hâtait en ses états, Louis le fit sommer sur-le-champ de se dessaisir des trois places de Bray, de Nogent-sur-Seine, et de Montereau-Faut-Yonne, otages convenus de l'inexécution du traité de 1229. Mais le comte-roi, toujours le jouet d'ambitieuses illusions, se croyant certain de réveiller en sa faveur l'ancienne opposition des princes, s'y refuse, et préfère de perfides avis aux sages avertissements de son souverain. — « Le roi de Navarre, dit une chronique du temps, usoist de tout par conseil du » Mauclerc, qui lui avoist dict : Si voulez, vous ferai

» raver la comté de Blois, dont tort on vous fait; car  
 » avons grant pouvoir, nous deulx, et nos amis...  
 » Thibaut le crust, et fist que fol, car mal treuvé s'en  
 » seraist-il, si la royne Blanche n'eust apaisié son fils. »

Thibaut était plus fondé à penser que Grégoire IX, jaloux de se venger de l'ordonnance de Saint-Denis, ne balancerait pas à se déclarer pour un prince qui n'y avait point apposé son scel, et qui, en outre, venait de se croiser pour quatre ans. Il ne se trompait point : car aussitôt que le roi annonça la résolution de marcher en personne contre le comte de Champagne, le saint père lui manda expressément : — « Gardez-vous » de rien entreprendre contre le roi de Navarre quatre » années durant, car il est croisé, et comme tel, sous » la protection spéciale de l'Église. » — En brisant le cachet de la missive pontificale : — « Le pape, s'écria » Louis, peut exprimer des conseils, des vœux per- » sonnels. Des ordres au roi de France!... jamais! » Et, dit un vieil historien, la fermeté du jeune monarque en prononçant ces paroles, sa seule réponse à Grégoire, « donnoist du cueur et de la joye à ung » chacun. »

Ne voulant néanmoins rien précipiter sans l'assentiment de ses barons, le monarque, trois semaines après la Pentecôte (1237), convoqua un parlement féodal auquel assistèrent la plupart des grands vassaux, même les témoins du mariage de Blanche de Champagne. Avec eux, répondirent également à l'appel royal les comtes de Châlons, de Vienne, de Nevers, de Guines, de Sancerre, et de Ponthieu; le duc de Lorraine; Archambaud IX, sire de Bourbon; Robert de Courtenay;

**Bouchar** ~~et Jean de~~ **Montmorency**; le vieux Guillaume, dit le chevalier des Barres; Richard de Harcourt; Aubert III de Hangest, sire de Senlis; Guillaume de Prunelé; Ancel de Palaiseau; Anissan de Caumont; Guillaume de Malvoisin; les sires de Hautefort, de Gotz, de Gontaut, de Lauzun, d'Aure, de la Force; Amaury de Vaie; Jean de Montigny, etc., etc.

A peine Louis avait-il exposé ses griefs contre le roi de Navarre, que les barons, se levant en masse, demandèrent à prendre les armes. Le parlement fut aussitôt dissous; les pairs et bannerets rassemblèrent les arrière-vassaux, et bientôt on les vit reparaître à leur tête. Le monarque les manda au bois de Vincennes, les passa en revue, les exhorta à lui donner bonne aide, pour châtier un prince qui se faisait un jeu de sa parole comme de ses serments; et prit avec eux la route de la Champagne, « ayant fait apprester à force, perrières et man-  
» goniaux et la grant tresbusche d'Aubermale, que le  
» comte de Boulogne avoist fait faire à Montreuil. »

Alors se déchire le voile qui semblait dérober à Thibaut la gravité de son offense et de sa situation. Loin de voir accourir auprès de lui les auxiliaires sur lesquels il comptait, il apprend que les plus proches alliés de la maison de Dreux se sont serrés sous le gonfanon royal, et que Mauclerc, ayant remis ses états à son fils

---

Mém. hist. sur la Champagne, 1<sup>er</sup>, p. 197. Lenain de Tillemont, manuscrit, 1<sup>er</sup>, p. 246. Manuscrit de la Sorbonne, n° 654. Extrait d'un rôle de la chambre des comptes. Éloge hist. de Robert, comte d'Artois, Londres, 1786. Chronique de Rains, xxv, p. 192.

déclaré majeur, ne prend plus d'autre titre que celui « de Pierre de Braine, chevalier. »

Le roi de Navarre comprit qu'engagé dans la même voie que l'ancien comte de Bretagne, il devait se résigner au même sort, s'il persistait plus longtemps à braver la France entière. Aussi, quoi qu'il en coûte à son orgueil, il licencia ses troupes, reconnaît sa déloyauté, implore à la cour son pardon et la paix, et fait supplier Louis de l'autoriser à venir avouer ses torts en personne. Il s'était même adressé à la cour de Rome, afin de disposer le monarque à l'indulgence, et Grégoire écrivit à Louis IX, en date du 18 juin, pour le conjurer, « lui ordonner même de cesser toute poursuite » contre le comte-roi, attendu le préjudice qui pourrait en résulter pour la Terre-Sainte. » Le pape engageait en même temps Thibaut à une prompte et complète soumission.

Résolu à poursuivre la guerre, Louis se refusa d'abord à toute entrevue, et à recevoir même les députés du roi de Navarre. Cependant pressé par Blanche de Castille, qui l'engageait à préférer la clémence à la force, il se laissa fléchir; mais il fallut que Thibaut ratifiât et scellât les conditions suivantes :

Premièrement, il s'engageait à renoncer à perpétuité à l'hommage lige des comtés de Chartres, de Blois, de Sancerre et de la vicomté de Châteaudun;

Secondement, à livrer sur-le-champ, comme sûreté du traité et indemnité des frais de guerre, les trois places fortes mentionnées dans la trêve de 1229 : Bray-sur-Seine, Nogent-sur-Seine et Montereau;

Troisièmement, il promettait par serment de passer

six années entières hors de la Champagne, soit en Navarre, soit outre-mer.

Ce fut seulement après son consentement formel à ces articles, que Thibaut obtint la faveur de reparaître au sein de la famille royale, pour lui adresser ses adieux. Modestement vêtu, la douleur peinte dans tous les traits, le cœur plein de tristesse, Thibaut, s'éloignant de ses nobles palais, arrive silencieusement à Vincennes, où les sergents d'armes l'introduisent dans la salle d'honneur du donjon. Une foule de princesses et de dames, brillantes d'atours, s'y trouvaient réunies en ce moment; le roi de Navarre en fut comme ébloui. Puis, son œil encore humide se lève sur Blanche de Castille, toujours belle, calme, majestueuse, assise sur un trône éclatant d'or et de pierreries, le diadème en tête, et conservant encore, à l'âge de près de cinquante ans, ce teint éblouissant de fraîcheur, chanté, à l'époque de son mariage, par Guillaume-le-Breton. Le charme pénétrant de sa voix; la douceur de ses regards tempérèrent l'amertume de ses reproches; mais ils n'en deviennent que plus poignants pour Thibaut, et à peine trouve-t-il la force de répondre. — « Par » Dieu! lui fit-elle, il vous deust bien ramenteveoir » de la bonté que le roy vous fist, qui vinst à vostre » ayde pour secourre vostre contrée et vostre terre, » contre les barons de France, qui toute ardre la vou- » loient, et mettre en charbon! » — Ému par d'anciens souvenirs, subjugué par une touchante indulgence, il fut plus occupé, dit-on, des moyens de prolonger son séjour à Vincennes, que de se laver de sa félonie; et les éclairs visibles d'une passion non éteinte,

donnèrent lieu de nouveau aux malignes interprétations des courtisans.

La régente se crut donc intéressée elle-même à presser Thibaut de hâter son départ; et la réponse mystérieuse du roi de Navarre est devenue célèbre :

« Amour le veult.... et ma dame m'en prie,  
» Que je m'en pars..... »

XXII. Cet adieu expressif, la présence encore prolongée à Vincennes du comte de Champagne, ingénieux dans ses prétextes de retard, mais plus encore, les propos peu mesurés des courtisans, allumèrent la colère de l'ainé des frères de Louis IX, Robert, comte d'Artois. Ce prince s'annonçait avec un cœur généreux, une rare franchise, une bravoure chevaleresque; mais vif, emporté, impétueux, il était incapable de maîtriser un premier mouvement; aigri peut-être par des rapports calomnieux, il proféra imprudemment devant quelques serviteurs un vœu de vengeance, et fut compris à demi-mot.

Décidé enfin à s'éloigner, Thibaut, monté sur un magnifique palefroi de parade, « et fort appareillé lui-même, comme homme voulant laisser grant bruit de sa départie », se dirigeait seul vers le donjon de Vincennes. A peine avait-il franchi les limites du bois, que des valets subalternes, « des goujats » apostés, saisissent la bride de son cheval, lui jettent des lambeaux de sangles et de boyaux, l'accablent d'injures; et, le forçant à mettre pied à terre, l'attachent sur un « mauvais roncín, dont la queue estoit coupée, en signe de vilainie et de couardise. »

Pâle, tremblant de colère, Thibaut se précipite vers

le palais. D'autres misérables l'y attendaient ; on souille de nouveau ses vêtements en y suspendant de vieux haillons, et des ordures de cuisine ; sur le seuil du manoir royal, il reçoit sur la tête, en guise de coiffure, une omelette toute chaude ; enfin, le comte d'Artois, qui se trouvait devant l'appartement de sa mère, lui lance au visage « un fromage mou, enficelé. » Thibaut parut en cet état devant Blanche.

L'annonce d'une telle indignité parvint aussitôt au roi ; il déclara qu'il se regardait lui-même comme l'outragé. On arrêta les coupables, et tandis qu'on procédait à l'instruction de l'affaire, Louis, en présence de toute la cour, prodigua au comte de Champagne les marques du plus vif intérêt. Pour unique satisfaction, le roi de Navarre réclamait le combat à outrance en champ clos ; mais Louis ne consentit point à exposer le prince offensé à devenir victime d'un hasard funeste. Il fit venir devant lui les auteurs et les complices présumés de ce lâche guet-à-pens, s'assura qu'ils étaient véritablement coupables, et ordonna aux prévôts de les faire exécuter à l'heure même, comme ayant porté la main sur la personne d'un souverain. Robert s'avoua alors le principal instigateur de cet attentat, en assumant toute la responsabilité, et implora son frère pour ne pas la faire peser sur ses agents. Mais le monarque fût demeuré inflexible, si le roi de Navarre ne lui avait demandé la grâce des criminels. Cette noble vengeance de Thibaut le réconcilia aussitôt avec le comte d'Artois, et des applaudissements mérités proclamèrent à la fois la justice de Louis, la générosité du comte de Champagne, le noble repentir de Robert.

Peu de jours après, le roi de Navarre, accompagné de quelques amis, parmi lesquels Pierre Mauclerc se montrait un des plus dévoués, partit pour Pampelune, laissant son influence politique en France à jamais évanouie.

Quelle que fût la légèreté reconnue du caractère de Thibaut et sa facilité à se laisser entraîner dans un parti d'opposition contraire même à ses intérêts, le rôle bizarre qu'il adopta en tant de diverses circonstances, serait inexplicable, si l'on n'admettait comme principal mobile de ses actions, la constante passion qu'il voua à la régente. La bienveillance étudiée, ou la froideur de Blanche de Castille, son habileté à saisir les occasions d'attacher le comte-roi à la cause de son fils, donnent la clef des démarches inconsidérées de Thibaut, de sa position incertaine vis-à-vis de ses alliés; enfin, de cette agitation perpétuelle où se consumèrent les plus belles années de sa vie.

N'emportant d'autre titre à une célébrité historique que le surnom de « Faiseur de chansons, » Thibaut allait accomplir son vœu sur les lointains rivages de la Palestine, et transférer pour toujours sa résidence habituelle au-delà des Pyrénées.

De derniers vers échappèrent encore à sa plume, et l'on y retrouvait les mêmes allusions : — « Je ne vois pas, disait-il, que puisse avoir bien, soulas, ne joie... et me recors vos débonnaires dicts. » — Puis, s'adressant à la mère du Sauveur : — « Dans les cieus, » continue-t-il, grande royne puissante, soyez-moi secourable en ce grant besoin... puis-je avoir droicte flamme, se ne vous ayme... Ah ! qu'en perdant ma dame, une aultre dame me soit aydant. ! »

XXIII. Le comte-roi, entouré de sa cour navarraise, se disposait à aller prendre possession de ses nouveaux états, quand une rumeur générale vint réveiller le sentiment d'épouvante attaché depuis des siècles au seul nom des Assassins d'orient.

Quarante années s'étaient écoulées depuis la mort de l'une de leurs victimes, Louis I<sup>er</sup>, duc de Bavière, poignardé à Kelheim, au sein de l'Allemagne; on avait oublié la menace vraie ou supposée qui faisant, dit-on, partir Philippe-Auguste en son manoir de Pontoise, avait donné naissance à la première garde de nos rois.

Tout à coup, la France s'émeut à une tentative d'assassinat dirigée contre Louis IX, et l'existence du Vieux de la Montagne « du Brigand couronné » se révèle de nouveau à l'Europe.

Karmon ou Alamont, sorte de nid d'aigle, palais mystérieux d'un royaume dont le sceptre homicide était alors porté par Mohamied III, Aloadin, ou plutôt, Ala-Eddin (altesse de la religion), montrait au loin, depuis le IX<sup>e</sup> siècle, ses triples remparts crénelés, sur les rochers qui hérissent la crête des montagnes voisines du Thabor. A ses pieds, Damas et Antioche, « terres saintes, paradis de volupté exhalant le parfum des roses et des lys, » s'étaient en reines majestueuses. Hassan-Ben-Salah-Homar, qui, vers 1090, s'était emparé de Karmon et l'avait appelé « demeure de la Fortune, » conçut alors un de ces projets dont l'imagination frémit, et qu'une audace peu commune pouvait seule réaliser.

Il avait vu la plupart des dynasties se fonder par

la force des armes, par le nombre des soldats, par l'amour des populations; il voulut n'assurer la sienne et ne régner que par la terreur imprimée à son nom, ou le sang versé par ses ordres.

Le christianisme et le mahométisme portèrent donc en même temps leurs fruits, et quand l'orient allait recueillir le bienfait des corporations religieuses et militaires du Temple et de l'Hôpital, l'ordre exécrationnable des Assassins y prenait déjà naissance.

La manière dont Hassan procédait à l'affiliation de ses nouveaux chevaliers n'est pas moins étrange que leur institution; car, dans son atroce pensée, tous les raffinements du sensualisme devaient concourir à rendre plus certains ses arrêts de meurtre.

Il commença par embellir ses domaines montagneux; il creusa un vaste canal, emprunté aux eaux du Scudroad, « fleuve de la vie », et au Scharoud, « fleuve royal », qui arrosaient la contrée; des ruisseaux tombant en cascades argentées, formèrent de nombreux méandres, et arrosèrent des champs de gazon ombragés de cèdres, de palmiers, d'aloès; des kiosques dorés ou revêtus de porcelaine, garnis de riches tapis, s'élevèrent au milieu de ces solitudes embaumées; le

M. Michaud, *Hist. des croisades*, t. II, p. 545. Pièces justificatives. Falconet, *Mém. de l'acad. des inscriptions*, XVI, 155, XVII, 135. Mathieu, *Histoire de saint Louis*, 315. Le père J.-M. de Vernon, *Vie de saint Louis*, p. 181. Pierre Dan, *Trésoir des merveilles de Fontainebleau*, 350. M. de Hammer, *Hist. de l'ordre des Assassins*, p. 97, etc. *Hist. litt. de France*, XVIII, 228.

son des harpes s'y confondit avec le chant des oiseaux ; et, semblables aux houris, de jeunes filles aux yeux d'ébène devinrent les gracieuses habitantes de ces retraites mystérieuses. C'est là qu'on transportait, plongés dans un sommeil causé par l'opium, les adolescents initiés ; réveillés en ce lieu de délices, ils croyaient avoir déjà entrevu le seuil du paradis promis à ceux d'entre eux dont l'obéissance passive se soumettrait à la moindre volonté du grand maître ; des philtres enivrants, présentés dans des coupes d'or, les replongeaient ensuite dans de nouvelles extases, d'où ils ne sortaient que pour s'enrôler avec fanatisme dans les rangs des princes de la Fetwa, Fédais ou Fédavi (les dévoués, ou qui se sacrifient).

Quelques-uns devenaient lieutenants ou grands recruteurs. Habillés de blanc, avec un bonnet, des bottes et une ceinture rouges, ils ne se montraient jamais qu'avec les couleurs de l'innocence et du sang, et le poignard au côté. Le grand maître, qui se prétendait issu d'Ali, premier iman depuis le Prophète, portait également une robe blanche ; et comme son titre de scheick signifie à la fois seigneur et vieillard, il était connu sous le nom de Vieux de la Montagne ; celui d'Haschischins ou Assassins avait été donné à ses sectaires, à cause d'une herbe qui entrait dans leurs breuvages d'initiation. Ils croyaient tous à la métempsycose, et aux dogmes puisés à la fois dans le magisme, la loi mosaïque et l'ismanisme. Instruits dans la plupart des langues européennes et orientales, munis de toutes sortes de costumes, les Fédavi, au moindre signal du grand maître, s'élançaient « de la Montagne des Poignards », une dague empoisonnée à la ceinture, et de riches présents à la main.

Malheur alors à celui dont le scheick avait prononcé l'arrêt fatal ou qui, d'avance, n'avait pas recherché son amitié ou satisfait à sa cupidité !

Devenu, presque au sortir du berceau, le septième successeur d'Hassan I<sup>er</sup>, Ala-Eddin venait d'atteindre sa vingt-cinquième année, sans avoir obtenu de la France un de ces tributs honteux par lesquels tant de souverains se soumettaient à racheter leur sécurité ou leur vie. On répétait, aux rochers de Karmon, que Louis IX, loin d'y consentir, se préparait même à se croiser avec le comte de Champagne, pour affranchir la chrétienté de cette intolérable oppression.

Le prince des Assassins avait donc à venger son orgueil, à servir à sa manière la gloire de l'ismanlisme, et à détourner l'orage qui le menaçait; il ne pouvait hésiter.

Deux Fédais s'embarquèrent et firent voile vers la France, rapportent des chroniqueurs contemporains, contredits à la vérité par des commentateurs modernes; les vêtements de ces fanatiques cachaient un fer acéré trempé dans un poison violent; un long drap de lin, futur linceul de la royale victime, leur servait de ceinture. Toutefois, à peine étaient-ils débarqués sur les côtes de Provence, qu'un ordre du grand maître les rappela. Le scheick venait d'acquérir la certitude que la croix d'outre-mer n'était point attachée à l'épaule du roi de France. Prévenu à temps, Louis fit arrêter les ismaéliens à Marseille, par les soins de Bérenger et de son premier ministre; mais il crut de sa dignité d'ordonner qu'au lieu de les punir, on les traitât avec

douceur, et qu'on les renvoyât même avec des présents pour le Vieux de la Montagne.

A peine échappé à ce péril, le roi de France se trouva exposé à une rencontre non moins dangereuse. Il assistait à une partie de chasse au cerf et au sanglier dans la forêt de Fontainebleau; le jeune coursier qu'il montait l'emporte loin de sa suite, et ne s'arrête qu'au milieu d'une bande de « gens adonnés à rapines, à vol, à » meurtre même. » Les malfaiteurs ne connaissant point le monarque, allaient s'emparer de sa personne, le dépouiller, l'égorger peut-être; mais se recommandant à saint Vincent, Louis qui, comme tous les veneurs d'alors, portait un cor d'ivoire suspendu à son col, se mit à en sonner de toute sa force. A ce signal, accourent, bride abattue, écuyers et pages; les larrons s'enfuient, et le roi, riant de l'aventure, continue paisiblement la chasse. Pénétré de reconnaissance pour cette protection surnaturelle, il voulut en consacrer le souvenir par un pieux monument; peu de temps après, à la même place, s'éleva une chapelle avec un hermitage auxquels il donna le nom de « Saint-Vincent de Mont- » Oüi. »

XXIV. Fidèle au système adopté par la régente, de tendre sans cesse à l'agrandissement territorial du royaume, Louis, en février 1238, acquit, de Jean de Dreux et d'Alix de Vienne sa femme, le comté de Mâcon, moyennant 1,000 livres (17,000 fr.) de pension viagère, et 10,000 livres (170,000 fr.) d'argent comptant; les deux époux se trouvaient sans héritiers directs et voyaient ainsi l'ancienne maison de Mâcon à la veille de s'éteindre. Alix, dans la suite, ayant revêtu l'habit de religieuse, aban-

donna toutes ses richesses aux pauvres ou aux églises.

Par un second traité conclu avec le comte de Châlons, le monarque devint aussi suzerain des fiefs de Charolles et de Mont-Saint-Vincent, pour lesquels le duc de Bourgogne s'obligeait à l'hommage lige envers Louis, avec promesse de les céder à celui de ses enfants que désignerait ce prince.

Le même désir d'accroître la puissance de la maison royale, avait porté la régente, avant la majorité de Louis, à demander pour Robert, son second fils, la main de Marie de Flandre, fille de Ferrand. Déjà les actes se trouvaient dressés, et le prévôt de Bruges, Baudoin, comte de Guines, Arnould d'Audenarde, le sénéchal de Flandre, Rase de Gaure, Guillaume de Béthune, autorisés de la comtesse Jeanne, s'étaient engagés par serment à veiller à l'accomplissement de ce mariage; mais la mort de Marie vint détruire tous ces projets. Blanche s'occupa, en 1234, de négocier l'alliance du comte d'Artois avec Mathilde, ou Mahaut, fille aînée de Henri II, dit le Magnifique, duc de Brabant et de la Basse-Lorraine, et de Marie de Souabe, fille de l'empereur Philippe. Belle, sage, « bien nourrie en bonnes mœurs », Mahaut apportait en dot les domaines possédés par son père dans le comté de Boulogne; plus, 10,000 livres parisis (170,000 fr.), payables en six ans, sous la caution de Godefroi de Louvain, frère du duc Henri. La nouvelle de la conclusion de ce mariage remplit de joie la cour de France. Toutefois, il ne fut célébré que quatre années plus tard, le 14 juin 1238, octave de la Pentecôte, dans le manoir de Compiègne, où, peu de jours auparavant, Louis avait investi son frère

du fief d'Artois, dont il ne possédait jusqu'alors que le titre. Robert, suivant l'usage adopté, s'intitula « comte, » par la grâce de Dieu. »

Le château de Compiègne a longtemps gardé le souvenir de ces mémorables fêtes qui y attirèrent plus de deux mille barons ; on y vit, dans la grande salle des hommages, donner à Robert ainsi qu'à cent quarante jeunes gentilshommes l'ordre de la cosse de genêt, et la ceinture militaire. Après la bénédiction nuptiale, des combats à la barrière, des joutes, des danses, surtout des pas d'armes animèrent les rives gazonnées de l'Oise, et l'on vit Blanche de Castille, Marguerite de Provence, et la nouvelle comtesse d'Artois, distribuer elles-mêmes le prix d'honneur aux mieux joutant.

Quoique l'origine des tournois remonte, dit-on, à l'entrevue qu'eurent à Strasbourg, en 842, Charles-le-Chauve et son frère Louis, roi d'Allemagne, les statuts de ces exercices chevaleresques n'avaient été réglés qu'en 1036, par Geoffroy de Preuilly, et encore, depuis cette époque, avaient-ils subi de notables changements. Un des plus remarquables fut sans doute l'adoption générale de symboles de piété, de vaillance, d'amour ou de souvenir, tracés sur les écus des combattants ; ce qui donna naissance à la science héraldique, « cette merveilleuse » langue, dont l'alphabet est une palette de couleurs. » Aussi, la nombreuse chevalerie réunie aux tournois de Compiègne y fit-elle briller à l'envi ses devises, ses bannières, ses blasons émaillés, en même temps que les heaumes ciselés, les armures étincelantes d'or et d'acier, les cottes d'armes reluisantes d'émeraudes, de perles, de rubis et de saphirs. Les housses soie et velours des

hauts destriers étaient également semées de pierreries.

L'ancien cri de guerre des comtes d'Artois : « Mont-joye au blanc espervier » se répéta plus d'une fois dans la lice, au milieu de vives acclamations ; car les hérauts d'armes, juges du combat, proclamèrent Robert « un des meilleurs assaillants ; » ils dressèrent ensuite procès-verbal du pas d'armes de Compiègne, cité parmi les plus nombreux du XIII<sup>e</sup> siècle, puisque « Louis y avait convié toute sa noblesse, hommes et femmes. »

Un banquet magnifique réunit ensuite vainqueurs et vaincus, princes et chevaliers, reines et dames, autour de l'immense table aux angles de laquelle « se tenaient » ménestriers sur bœufs caparaçonnés de fine écarlate. « A chaque service, ils se levaient debout, sonnant du cor à force de poumons ; et quand les convives se préparaient à quitter le festin, ils se trouvèrent merveilleusement surpris et ébahis de voir tout à coup une corde se tendre d'un mur à l'autre, puis un homme bien armé, monté sur un palefroi noblement harnaché, y exécuter diverses évolutions, y marchant comme sur droit chemin. »

Le palais de Compiègne possédait encore la famille royale, quand Louis y reçut une députation de l'empe-

---

Pierre Dan, Trésor des merveilles de Fontainebleau, 350. Eloge de Robert, comte d'Artois, p. 22. Legendre, Mœurs et usages, p. 80. Notes manuscrites de M. Godefroi. Mém. de l'Ac. des inscript., xxvi, p. 672. Lenain de Tillemont, manuscrit, p. 23. Hist. de Béthune, p. 150, 271. Spicilège, II, p. 796. Palais de l'honneur, 125.

Frédéric II, qui l'invitait à se trouver avec lui à Vaucouleurs, le jour de saint Jean-Baptiste, afin d'y conférer ensemble au sujet des affaires de l'empire Germanique, et de ses démêlés avec Grégoire IX. Le comte Richard de Cornouailles devait s'y rendre de son côté, avec l'archevêque d'York, comme représentants de Henri III. Mais le cardinal-légat donna à entendre que ce rendez-vous pouvait cacher un piège; car « l'empereur, dit Nangis, estoit malicieus et subtil, et cuidoit maçonner aucune chose, contre le roy Loys et le royaume de France. » Le monarque résolut donc de mener à sa suite les deux mille chevaliers et les milices réunies en ce moment auprès de sa personne, Frédéric trouva alors un prétexte pour ajourner indéfiniment l'entrevue. Aussi dit-on que « Nostre-Seigneur » empescha son mauvais propos, et garda sainement son bon champion le roy Loys. »

XXV. Pendant que les fêtes de Compiègne attiraient dans ce palais tous les princes de la France, le roi de Navarre se trouvait entièrement absorbé par les préparatifs de la croisade, devenue pour lui, en quelque sorte un devoir filial, son père, Thibaut IV, étant mort sans avoir accompli le vœu de prendre la croix. Une dernière velléité d'ambition s'y mêlait encore; chef d'une expédition considérable, encouragé par le pape, Thibaut, qui prenait comme l'empereur le titre de « excellence », se flattait de conquérir en Palestine une renommée et une influence qui venaient de lui échapper en occident. Il espérait aussi entraîner à sa suite l'élite de la chevalerie européenne. Mais il paraissait être dans sa destinée de se bercer constamment d'illusions aussitôt

détruites. Malgré les efforts de la cour de Rome, intéressée à raviver le zèle des princes occidentaux ; malgré ses appels réitérés, ses promesses, ses menaces même, l'enthousiasme des expéditions d'outre-mer s'affaiblissait insensiblement ; l'horreur contre les Sarrasins diminuait par degrés, on en avait connu de généreux ; les motifs les plus profanes suffisaient pour se dégager de ses vœux, et l'on voyait même de preux chevaliers « invoquer l'amour de leurs dames », pour enfreindre des serments arrachés à un premier mouvement de ferveur ou de désespoir.

Un d'eux, Foulques ou Folquet de Romans, dont les chansons parcouraient l'Europe, demandant au sire de Blacas, type des barons féodaux et des troubadours de Provence, s'il ira guerroyer en Terre-Sainte : — « Jayme, je suis aymé, répond le noble guerrier, attaché alors à Huguette, princesse des Baux, et ne quitterai mie ma dame. » — La naïve chanson de Blacas se terminait par cet envoi :

« Je ferai pénitence  
 » Entre Rhône et Durance,  
 » Auprès de mon manoir. »

---

Raynouard, Grammaire de la langue romane, Choix de poésies orig. des troubadours, LXXIX, LXXIII. Michaud, Hist. des croisades, III, 531, 568, 649. Pièces justif., n° XX. Poncet de la Grave, Tableau des maisons royales, 1<sup>re</sup> suppl., 107. Hist. littér. de la France, XV, p. 445. Manuscrit de la bib. roy., n° 7226. Lenain de Tillemont, manuscrit, p. 239, 240. M. le comte de Choiseul d'Aillecourt, de l'institut, De l'influence, des croisades, p. 2, 21, 33, 179.

Il existait cependant encore au XIII<sup>e</sup> siècle nombre de vieux chrétiens, d'austères troubadours révoltés des outrages faits au saint sépulcre, et dont la piété fervente s'indignait à la pensée que la cité « du grand Roi, la cité » de la foi », fût au pouvoir des Sarrasins. Aussi repoussaient-ils de tous leurs efforts ceux qui cherchaient à attiédir le zèle des croisés, et imprimaient-ils la tache de couardise aux barons qui n'accomplissaient point leur pèlerinage.

Ils engageaient surtout Thibaut à se montrer digne de ses aïeux, et ce prince ne tarda pas à répondre à leur appel. Suivi d'une cour nombreuse de Navarrais et de gentilshommes de Champagne, il traversa les Pyrénées, et, malgré sa résolution de ne plus revenir en France, il reparut à Vincennes, où Louis et Blanche de Castille s'étaient rendus en quittant Compiègne. Admis en leur présence, la croix sur l'épaule, l'escarcelle à la ceinture, le bourdon à la main, le comte-roi fléchit le genou, reçut avec émotion des adieux pleins de bonté, et s'éloigna pénétré de tristesse.

Peu après, circula un sirventois de sa façon où il peignait ainsi l'agitation de son âme : — « Dame ! fault-il donc me départir de la douce contrée où enduroi » tant de peines ! mon cueur est à la fois liez et dolent... » dolent, de ce que plus ne verrai ma dame ! liez, de » ce que vais servir Dieu ! c'est le rubis, l'émeraude qui » guérissent les péchés véniels ! » — Rougissant bientôt de mêler des souvenirs profanes à sa grave résolution : — « Sçachiez, s'écriait Thibaut dans un autre chant » poétique, sçachiez que ciel est fermé à ceulx qui ne » traverseront mer, à ceste fin de visiter et desfendré

» le saint ~~tombeau~~ ! » **Oui**, tous preulx, tous ceulx qui  
 » ayment Dieu et gloire, cuyderont prendre croix et  
 » armes. Ceulx qui préfèrent repos à honneur, les cen-  
 » dreulx qui redoubtent périls, se tiendront seuls aux  
 » foyers. Messire Jhésus-Christ, au jour du jugement,  
 » dira aux ungs : Vous qui m'aydastes à porter croix,  
 » allez en lieu que habitent anges et ma douce mère  
 » Marie. Il dira à aultres : Vous qui ne m'avez mie se-  
 » couru, tumbez en noire demeure des meschants ! »

A la voix du roi de Navarre, mais plus encore aux exhortations nouvelles de la cour de Rome et de celle de France surtout, qui voyait sans peine s'éloigner des frontières et du sein du royaume les plus dangereux des grands vassaux, se croisèrent, entre autres, l'inconstant ami de Thibaut, Pierre Mauclerc; le duc de Bourgogne; Henri, duc de Bar; l'ex-comte de Mâcon, Jean de Dreux, destiné à mourir l'année suivante en Palestine; Jean de Brienne; les comtes de Nevers, de Joigny et de Sancerre; André de Vitry; Geoffroy d'Amiens; et plusieurs chevaliers et sires de Flandre, qui prirent la croix à l'issue d'une sorte de tournois tenu à Hesdin, sous le nom de « la Table Ronde. » — Le connétable de France, Amaury de Montfort, rejoignit à Marseille le roi de Navarre, et s'y embarqua avec lui, au mois d'aôût, 1238.

XXVI. A peine Thibaut s'éloignait-il du donjon de Vincennes, qu'on y vit arriver pour la deuxième fois en deux ans, accompagné de son fidèle gouverneur, Jean de Béthune, Baudoin II de Courtenay, successeur de Jean de Brienne, empereur de Constantinople. Ce prince venait, comme en 1236, sol-

liciter encore des secours contre Jean-Ducas-Vatace, dit Batatritis, ou empereur de Nicée, son compétiteur au trône d'Orient. Agé d'environ vingt-deux ans, ce monarque arrivait de Rome, où Grégoire IX avait rallumé toutes ses espérances. Le pontife s'était même décidé à publier une croisade spéciale, pour la délivrance de Constantinople, investie à la fois par Vatace et par les Bulgares.

Louis et Blanche de Castille accueillirent à bras ouverts leur jeune parent, et, ne se bornant pas à de stériles témoignages d'intérêt, ils lui firent restituer, avec le manoir de Courtenay, tous les fiefs possédés jadis par sa famille, et passés depuis dans le domaine royal. La comtesse de Flandre, sa cousine, lui céda en même temps les anciennes seigneuries des descendants de Louis VI, situées dans ses états ou dans le Hainaut. Enfin, le roi de France lui avança 50,000 livres parisis (850,000 francs) sous la caution du comte de Namur. C'était beaucoup pour le nécessaire Bau-doin, qui perdit en voyages infructueux une partie des vingt-quatre années de son règne, et qui, cherchant, n'importe à quel prix, à se procurer de l'argent, vendait, dit-on, jusqu'aux couvertures en plomb, et même la charpente des églises, des palais ou d'autres édifices de Constantinople, démolis exprès par ses ordres. Aussi, plein de joie et de reconnaissance, « sire, » dit-il à Louis, apprenez que, réduits à la dernière extrémité, mes barons, du consentement de tous les seigneurs et chefs français, viennent de s'accorder à engager aux Vénitiens, moyennant 13,134 hyperpères (ou perperi monnaie de l'empire d'Orient, va-

» lant à peu près 12 francs, environ 58,000 francs),  
» le plus précieux des trésors de Constantinople, puisque  
» la vraie croix en a disparu : c'est la sainte couronne  
» d'épines, longtemps au pouvoir des Musulmans, enfin  
» recouvrée et conservée dans la chapelle impériale, de  
» puis que sainte Héléne, allant visiter le Calvaire à l'âge de  
» quatre-vingt-quatre ans, la découvrit en même temps  
» que la plus auguste des reliques. » — Sire, ajouta Bau-  
doin, en exprimant sa douleur à la pensée du traité prêt  
à se conclure, « combien je désirerais ardemment qu'un  
» tel trésor vous appartînt, à vous, mon cousin, mon  
» seigneur et bienfaiteur, et au royaume de France,  
» berceau de mes aïeux. »

Rien, à cette époque de foi vive et religieuse, ne paraissait ajouter plus d'éclat à la dignité suprême, que la possession d'un grand nombre de ces objets révévés, consacrés par de pieuses traditions. Aussi, les souverains orientaux, comme ceux de l'Europe, et les républiques d'Italie, surtout Venise, ne négligeaient aucun moyen de s'en procurer. Tout leur semblait permis pour un pareil résultat : larmes, prières, ruse, violence, larcin, même la force ouverte. Louis saisit donc avidement l'occasion d'acquérir ce saint vestige de la Passion, et se hâta d'envoyer en Orient pour traiter de son prix, le frère Jacques et le père André de Longjumeau, de l'ordre des prêcheurs. Ce dernier, nonce apostolique, avait déjà parcouru la Terre-Sainte en 1228, en compagnie des envoyés du bienheureux Jourdain de Saxe, et supérieur de son couvent, à Constantinople, il connaissait la sainte relique. Un comte de la suite de l'empereur s'embarqua aussi avec les

deux moines qui furent précédés par un message de Baudoin, adressé aux chefs de l'armée, et leur enjoignant de remettre aux religieux la couronne d'épines et tous ses ornements. Mais à peine arrivaient-ils, qu'ils apprirent la conclusion du traité passé entre les barons d'Orient et le noble vénitien Nicolas Guérini. Celui-ci s'étant mis à la place des prêteurs, moyennant 400 marcs d'argent (20,000 francs), exigeait qu'on transférât immédiatement le gage sacré dans sa ville natale. Toutefois, il ne devait lui appartenir définitivement que si les engagements contractés pour sa délivrance n'étaient pas remplis avant la fête de saint Gervais et de saint Protas ou, au plus tard, à l'expiration du mois de novembre; ainsi le jurèrent les barons impériaux, la main sur le livre des évangiles. En attendant, la couronne devait demeurer déposée en l'église de Pantocrator de Constantinople, possédée par la république vénitienne. Manquant de pouvoirs pour conclure un autre traité, le père Longjumeau ne put obtenir que l'autorisation de se joindre aux ambassadeurs orientaux et aux nobles vénitiens chargés de transporter provisoirement la sainte relique, scellée des sceaux des plus grands seigneurs de l'empire, dans le trésor de la chapelle de Saint-Marc, à Venise. Le frère Jacques se dirigea en même temps vers la cour de France, afin d'en recevoir les dernières instructions.

Prévenu de ces circonstances, Vatace arma plusieurs galères, dans l'espérance de s'emparer de la sainte couronne; mais une protection qui parut toute divine veilla sur le bâtiment chargé du précieux dépôt. Les pieux voyageurs rendirent aussi grâces au Ciel, comme d'un second miracle, de ce qu'il n'était pas tombé une

seule goutte de pluie tout le temps de la traversée; malgré la mauvaise saison. Arrivés à Venise, ils furent bientôt rejoints par le moine franciscain qui se trouvait nanti de la donation faite par Baudoin II, de la couronne d'épines et de quelques autres reliques; il portait aussi avec lui la somme nécessaire pour les dégager, « car les vendre eût été simonie. » L'incalculable trésor devint donc ainsi une propriété française, au grand déplaisir et regret de la sérénissime république.

Malgré leur empressement à se remettre en voyage avec ce fleuron sans prix, les frères prêcheurs, retenus par des vents contraires, ne purent s'embarquer qu'à la fin du printemps suivant (1239). Louis ayant reçu avis de leur arrivée à Troyes, les premiers jours d'août, partit de Vincennes avec les reines Blanche et Marguerite, les comtes d'Artois, de Poitiers et d'Anjou, ses frères; l'archevêque de Sens; Bernard, évêque du Puy; plusieurs autres prélats, et une foule de princes ou hauts barons. Le royal cortège rencontra les religieux près de Villeneuve-l'Archevêque à 5 lieues de Sens, le 10 août, fête de saint Laurent. Le père André pré-

---

Hist. de l'église gall., XI, 157. Le comte Daru, Hist. de Venise, I<sup>er</sup>, 337. Le Beau, Hist. du Bas-Empire, XXI, 348, 349, 383. Poncet de la Grave, Tableau hist. des maisons roy., p. 61. Tillemont, Vie de sainte Hélène. Vie du père André de Longjumeau. Touron, Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique. Hist. de l'empire de Constantinople, livre III, fol. 100, 115, 547. Fougasse, Hist. de Venise. M. de Sismondi, Hist. des répub. italiennes au moyen âge, III, 297. Guill. Cornut, Hist. de la couronne d'épines. Morand, Hist. de la Sainte-Chapelle de Paris, p. 3. Hist. litt. de la France, XVIII, 222, 448.

sent aussitôt au monarque, la triple caisse, couverte des scels des seigneurs français et du doge de Venise, Jacques Tiepolo, successeur de Pierre Ziani, qui a enrichi sa patrie des quatre chevaux de bronze de Corinthe. La vérification faite, on brisa les scels, un des prélats sortit alors du coffre la châsse d'argent, puis le vase d'or qu'elle renfermait, enfin la sainte couronne. En ce moment, tous les assistants, fondant en larmes, se jettent la face contre terre et se frappent la poitrine, croyant voir encore empreint du sang de l'Homme-Dieu, ce diadème dérisoire, devenu l'objet de tant de respect.

Le lendemain, 11 août, au milieu d'un innombrable concours de clergé, de pèlerins et de villageois, une procession solennelle accompagna la relique jusqu'à la porte de la cité de Sens, où se trouvait déjà le pieux monarque ainsi que ses trois frères, Robert, Alphonse et Charles, tête et pieds nus, vêtus d'une simple tunique de laine blanche. Là ils se chargèrent eux-mêmes du précieux fardeau, qu'ils portèrent jusqu'à l'extrémité de la nef de la métropole, au lieu même qui vit sacrer Marguerite de Provence.

Après ces solennités, Louis repartit pour Vincennes, où l'inestimable trésor devait être provisoirement transféré. Une foule immense suivit à pied les prélats chargés par le monarque de conduire la sainte couronne de Sens à Paris.

Enfin, le vendredi, 20 août, on procéda à la présentation de la précieuse relique dans l'église Notre-Dame de Paris. Tous les moines du Moustier royal de Saint-Denis, des deux abbayes de Saint-Germain, tous les ordres religieux attendaient la couronne d'épines à

l'entrée du bois de Vincennes, et, dès l'aurore, les sombres allées retentirent de psaumes sacrés, d'antennes, de saints cantiques. On ne voyait que bannières flottantes, croix d'argent, torches flamboyantes, châsses dorées, défilant en ordre le long de la forêt jusqu'à la porte Saint-Antoine, où se dressait une vaste estrade, couverte de tentures soie et or. Les princes, en riches vêtements; les prélats, en habits pontificaux, mitre en tête, crosse en main, en montèrent les marches, portant le coffret et le vase d'or. Un des évêques découvrit alors la couronne du Rédempteur et la montra aux assistants agenouillés, qui, pressés les uns contre les autres, faisaient le signe de la croix et poussaient des cris d'allégresse. Le roi et ses trois frères, toujours pieds nus et en tunique, renfermèrent le vase d'or dans la châsse d'argent, et le portèrent sur le maître autel de Notre-Dame. En ce moment, messire Guillaume, chantre de Saint-Denis, entonna « le *salve Regina*, avec telle voix et de telle manière, dit une chronique du temps, que tous ceulx qui l'ouïrent furent moult esbahys et émerveilléz. » Après la cérémonie d'actions de grâces, le monarque et les fils de France accompagnèrent encore la relique, et la déposèrent dans la chapelle de Saint-Nicolas, bâtie par Louis-le-Gros.

---

Hist. litt. de la France, xviii, 276. Baluze, Manuscrit de la bibl. roy. n° 9648. Félibien, Hist. de l'abbaye de St.-Denis, 234. Touron, Hist. des hommes illust. de l'ordre de saint Dominique, 1<sup>re</sup>, 157. Hist. des comtes de Ponthieu, p. 179. Hist. de Blois, 48. Jean de la Barre, Antiquités de Corbeil, 165. Duchesne, Extrait de la relation de Gauthier Cornut, v, 457.

wwLe monarque détacha de la sainte couronne quelques parcelles, dont il désirait enrichir diverses églises pour lesquelles il avait une vénération spéciale. Plus tard, il fit de semblables dons à certaines villes qui en conservent encore un religieux souvenir. Des personnages de haut rang, mais en petit nombre, eurent part, à des intervalles plus ou moins longs, à cette marque de bienveillance royale. La reine Blanche, la première, prit une des épines, et la fit enchâsser dans un vase de cristal qu'elle garda jusqu'à sa mort. Elle la donna par testament à Raymond de Corbeil, qui, en 1255, la déposa en l'église Saint-Guenault, dans sa ville natale.

Louis désira que le savant Gauthier Cornut écrivit l'histoire de cette translation; et il conçut le projet, exécuté dix ans plus tard, d'élever auprès de son propre palais une chapelle digne de renfermer le trésor qu'il venait d'acquérir. Un artiste plein de foi et de génie comprit le religieux monarque, et libre de suivre son inspiration, Pierre de Montreuil lança dans les airs le chef-d'œuvre d'architecture que notre siècle encore ne se lasse pas d'admirer.

Vers le même temps, Pise, la ville aux marbres ciselés, aux souvenirs d'outre-mer, s'enrichissait, sous le nom « d'église de Santa-Maria-della-Spina, » d'un nouveau joyau, gracieux mélange des genres gothique-moderne, arabe et moresque. Cependant, quelques auteurs en rapportent la fondation à l'année 1230, et prétendent que cet édifice renfermait déjà « une tige » de la sainte couronne. »

XXVII. Au milieu des soins pieux qui occupaient la cour de France, le royaume, qui depuis la journée de

Bouvines vivait en pleine paix avec l'empire germanique, se vit à la veille de prendre part au débat sanglant qui allait commencer entre le pape et l'empereur ; guerre terrible et d'autant plus étrange, que jadis Grégoire IX s'était déclaré le protecteur, l'ami de Frédéric II, et que, de son côté, le petit-fils de Barberousse, dans l'effusion de sa reconnaissance, l'appelait « l'homme de réputation sans tache, l'homme qui brille au milieu de ses contemporains, comme une étoile au firmament ! »

L'Europe était également habituée à les regarder l'un et l'autre comme de grands princes ; car si le pontife était vénéré pour ses mœurs exemplaires, renommé pour son érudition et ses grandes vues politiques, son ancien pupille, élevé par trois dignes prélats, sous la surveillance des trois grands papes, Honorius III, Innocent III et Grégoire IX, avait conquis à son tour l'affection de ses peuples, par de nobles et de rares qualités.

Toutefois, l'héritier de la maison de Souabe, qui, par une charte datée de Crémone (juillet 1226), prenait le titre de « excellence impériale », s'était imprudemment attiré l'animosité du saint-siège. Il avait juré de ne pas conserver le trône de Naples, fief revendiqué par l'Église, et son fils aîné, Henri, s'en trouvait investi. L'empereur s'était engagé trois fois par serment, en 1215, 1222 et 1225, à prendre la croix ; Honorius III, la lui avait attachée lui-même, et cependant le pèlerinage d'outre-mer n'était point accompli encore quand le vieil Hugolin ceignit la thiare, peu de mois après la mort de Louis VIII. Frédéric parut alors décidé à s'em-

barquer, et le pontife lui écrivit : — « Le seigneur vous » a mis au monde, comme un chérubin armé d'un » glaive tournoyant, pour montrer l'arbre de vie à » ceux qui s'égarèrent.

Une étroite intimité ne se prolongea pas longtemps entre un pontife centenaire, de volonté ferme, de mœurs austères, et un monarque de quarante ans, entraîné par la fougue des passions, homme de plaisir et de sensualisme. L'ambition profonde, qui signala la fin de la carrière de Grégoire, les eût d'ailleurs désunis. Frédéric, rêvant à son tour la monarchie universelle, tendait constamment à s'affranchir de la suprématie de Rome. Le Saint-Empire d'Allemagne, type du monde féodal, et le Saint-Empire Romain, se trouvaient sans cesse en présence. L'empereur faisait appeler par son chancelier tous les autres rois du nom de « rois provinciaux » et il s'intitulait lui-même : « la loi vivante ! » On comprend que des rivaux de ce rang et de ce caractère ne pouvaient guère demeurer dans un état de calme permanent. Aussi, à peine une année venait-elle de s'écouler, que Grégoire, changeant de langage envers son élève, n'attendit qu'une occasion pour faire éclater sa haine; et Yolande de Jérusalem, seconde femme de Frédéric II, étant morte, le pape s'opposa de tout son pouvoir à ce qu'il épousât Agnez de Bohême. Celle-ci ayant préféré le voile de franciscaine à la couronne impériale; Frédéric se contenta de dire : — « Si elle » m'eût quitté pour un homme mortel, ma vengeance » eût suivi cet affront. Je ne puis trouver mauvais qu'elle » me préfère un époux céleste. »

Eybert, prince, évêque de Bamberg, frère de la

reine Gertrude, de la duchesse Hedwige de Pologne, et de l'abbesse Mathilde, voulut alors faire épouser à l'empereur, Élisabeth de Hongrie, veuve à vingt ans, du langradve de Thuringe.

— « Sire, répondit la sainte princesse à la demande de Hohenstauffen, j'ai eu pour seigneur un mari qui m'a tendrement aimé; j'ai eu part à ses honneurs, à sa puissance; j'ai eu beaucoup de bijoux, de richesses et de joies en ce monde... j'ai eu tout cela... mais j'ai toujours pensé, ce que vous-même savez bien, que la joie du monde ne vaut rien. — C'est pourquoi je veux quitter le siècle, et payer à Dieu ce que je lui dois, les dettes de mon âme. »

Plus tard, quand la noble veuve eut rejoint dans la tombe son saint époux, Frédéric voulut assister à sa canonisation. Pieds nus, vêtu d'une pauvre robe grise, le diadème impérial au front, il vit exhumer Élisabeth le 1<sup>er</sup> mai 1236, et, plaçant une couronne sur cette tête décharnée : — « Puisque je n'ai pu la couronner vivante comme impératrice, s'écria-t-il, je veux au moins la couronner aujourd'hui comme reine immortelle dans le royaume de Dieu ! »

Cependant l'accomplissement d'un vœu formé depuis douze ans se différait encore; et l'empereur alléguait le prétexte d'une grave indisposition pour ajourner le voyage d'outre-mer. L'impérial Grégoire le somme alors de comparaître à Rome, et, sur son refus, le père des fidèles l'excommunie, le 27 septembre 1227, dans la métropole d'Agnani. Puis, en présence du clergé napolitain, il l'accuse d'être la cause de la mort de plusieurs croisés qu'il a rassemblés en des lieux

malsains, au milieu d'un été brûlant; tandis que, feignant d'être malade au port de Brindes, il s'abandonnait à toutes les voluptés mondaines, « enseveli dans un » honteux sérail, commandant à une cour efféminée, » entouré de mahométans et de nobles dames, de chevaliers et de troubadours, de juifs et de poètes, de » filles de l'orient et de jongleurs.

Le départ de l'empereur, qui mit à la voile avec son armée, en juin 1228, ne mit pas un terme à ces imputations. La fierté de Frédéric avait empêché ce prince de se faire absoudre des censures papales; mais la vengeance de Grégoire le précéda en orient. Apprenant qu'il avait conclu un traité avec les infidèles, le pontife dénonça à tous les souverains cette paix, « comme un forfait exécrable », et défendit à Gérold, abbé de Molesme, patriarche de Jérusalem, de reconnaître la suzeraineté de cet impie. « — Ne soyons plus, » comme des chiens muets, lui disait-il en terminant » son manifeste; et prouvons que nous avons plus de » vénération pour Dieu, que de crainte des hommes. »

Gérold écrivit aux chrétiens d'outre-mer: « On ne » trouve rien de sain dans Frédéric, depuis la plante des » pieds jusqu'à la tête. » Et, de son côté, le prince disait publiquement: — « La cour de Rome se nomme ma » mère, ma nourrice; elle n'est qu'une marâtre! »

Le gant était jeté et ramassé, les armes s'aiguisaient, et Grégoire IX préludait à la lutte gigantesque, en lançant, au milieu du conclave, un second anathème contre son implacable ennemi. Le pontife allait même le renouveler solennellement, quand la populace romaine, excitée par Frangipani, d'une famille dévouée

à Frédéric II, se révolte, renverse de son trône le chef de l'Église, et le chasse sans pitié de sa capitale, au moment où l'empereur allait partir pour la Terre-Sainte.

Mais le prince y fut précédé par deux franciscains chargés d'annoncer aux fidèles d'Orient, qu'au lieu d'un royal croisé, c'est un impie, un transfuge de la foi, un prince hors du sein de l'Église, qui va paraître.

Frédéric, en effet, débarqua en Syrie, et franchit les remparts de Jérusalem. Toutefois, il n'osa y entendre la messe, car la colère du pape planait sur lui comme un spectre menaçant. Ce fut la nuit, qu'environné de ses barons en armes, il pénétra sous la voûte sacrée, saisit la couronne de Godefroi de Bouillon et la posa sur sa tête. Mais, le lendemain matin, l'évêque de Césarée entra à son tour dans la cité de David, et

Hist. de l'église gallicane, XI, 197, 200. Raynald, n° 53. Fleury, Hist. eccl., XVI, p. 367, XVII, 253, 255. Daniel, Hist. de France, III, 209. Ginguené, Hist. litt. de l'Italie, 1<sup>re</sup>. M. de Sismondi, Hist. des répub. ital. au moyen âge, II, 44, 444, 445, 450. Giannone, Hist. civile de Naples, II, p. 568. Papon, Hist. de Provence, II, preuves LVII. Chronique de Saint-Denis, 1<sup>re</sup>, fol. 45. Hist. des Papes, 191, 193. La Barre, Hist. générale d'Allemagne, v. 751. Sigonius, de reg. ital., lib. XVII. d'Agincourt, Hist. de l'art par les monuments, 1<sup>re</sup>, fol. 84. P. de Vineis, Epist., fol. 107, apud Rayn., II, 58, 124, 509. Hist. de la ville d'Arles, 171. Le chevalier Durante, Hist. de la ville de Nice. Baluze, manuscrit, 9648, fol. 18. Le père Colonia, Hist. litt. de Lyon. Dom Vaissette, Hist. du Languedoc, III, fol. 426. Hist. de la maison de Souabe. Hist. litt. de la France, XVIII, 105, 208, 294, 338, 339. Le comte de Montalembert, Hist. de sainte Élisabeth de Hongrie.

vint faire entendre la terrible sentence d'excommunication au pied du saint tombeau, profané la veille.

Frédéric ayant appris en même temps que Grégoire, rappelé à Rome, cherchait à le dépouiller de ses états d'Italie, et que son beau-père même, le vieux Jean de Brienne, commandait l'armée pontificale, ne perdit pas un moment pour reparaître en Europe et marcher contre le père de sa femme; l'ayant atteint devant Capoue, il le battit complètement. Le pape lance une quatrième excommunication, le 24 mars 1229. Mais aguerri au bruit de ces foudres : — « Je ne crains nullement » le pape, répondit l'empereur (20 avril), non par » mépris pour sa dignité, à laquelle tout fidèle doit » être soumis, et moi plus que les autres; mais par » son indignité d'une telle élévation. Pleurez, princes, » pleurez, rois de la terre! L'Église est malade, sa tête » est folle. Celui qui devait la diriger est devenu une » bête enragée. »

Ces invectives exaspérèrent le pontife; il accusa alors son adversaire à la face de l'univers, d'avoir dit, même écrit dans un livre apocryphe : « Le monde a été » trompé par trois imposteurs : Moïse, Jésus-Christ, » Mahomet. »

Frédéric repoussa avec la même aigreur l'outrage fait à sa croyance; et des manifestes, empreints d'une couleur à la foi biblique et apocalyptique, partis d'Aix-la-Chapelle ou du Vatican, inondèrent la chrétienté. Un de ces derniers commençait ainsi : « Une bête s'est » élevée; elle est sortie de la mer, pleine de noms de » blasphème, avec des pieds d'ours, une gueule de lion » en furie, le reste du corps en léopard. Le monstre

« vomit des outrages contre le saint nom de Dieu ; il  
 » lance ses flèches empoisonnées contre le tabernacle  
 » des élus ! écoutez, peuples ; ce roi pestiféré méprise  
 » le Christ ! il dit tout haut que le monde est gouverné  
 » par trois imposteurs ! » L'empereur ne ménageait pas  
 davantage Grégoire ; il l'appelait « le grand dragon qui  
 » séduit l'univers , le prince des ténèbres ; le nouveau  
 » Balaam ; enfin , l'Antechrist ! »

L'Allemagne et l'Italie achevèrent alors de se diviser en deux factions célèbres , et plus que jamais les partisans des papes tinrent à honneur le nom de Guelfes , tandis que les impériaux adoptèrent à l'envi celui de Gibelins ; provinces , villes , familles même , tout se désunit en s'enrôlant sous l'une ou l'autre de ces bannières , triste symbole de haine et de sang.

En 1240 , l'inimitié profonde vouée à Frédéric par Grégoire , prit un nouveau caractère de gravité. Henri , Hentz ou Entius , fils naturel de l'empereur et de Blanca Lauza , marquise de Monferrat , était l'objet des plus tendres affections de son père. Cher aux soldats comme aux chefs , doué d'une valeur brillante , on citait partout en Italie « le Preux , à la taille haute , élancée , aux cheveux  
 » d'un blond doré tombant en larges boucles jusqu'à la  
 » ceinture. » La veuve d'Ubalde Visconti , la belle Adé-  
 lazie , héritière d'une partie de la Sardaigne , venait de lui donner sa main , et Henri , déclaré roi par son père , achevait la conquête du reste de l'île.

Mais cette suzeraineté dépendait de Rome , et Grégoire en regarda l'investiture comme une usurpation et un attentat formel à ses droits. Faisant retomber son indignation sur l'empereur , il rassembla le conclave ,

y récapitula ses anciens griefs, déclara Frédéric déchu et excommunié, et offrit la couronne de Sicile au roi de France, en faveur du comte d'Artois. Un long manifeste, diatribe virulente contre son ennemi, accompagnait sa missive.

Louis se hâta de réunir ses grands vassaux en parlement féodal pour délibérer sur une matière aussi grave. Le souvenir des troubles excités naguère par l'ambition des prélats, forts de la protection du saint-siège, était loin d'être éteint; les barons de France et le roi, restant fidèles à la déclaration de Saint-Denis (1236), furent de nouveau unanimes en cette occasion; et la cour de Rome eut à subir cette critique amère. — « Comment le » pape a-t-il osé déposer un aussi grand prince que Frédéric, qui n'a pas son pareil entre les chrétiens, s'il » n'est publiquement convaincu des crimes dont on l'accuse, et s'il ne les a confessés? Et encore, si un tel » châtement se trouvait encouru par l'empereur, peut-il » y être soumis avant la décision d'un concile général?.. » Quand on lui attribue tant de forfaits, est-il de la justice de s'en rapporter à ses seuls ennemis? Ne sait-on » pas d'ailleurs que le pape en est le chef? »

« Pour nous, il doit être, il se trouve encore innocent à notre égard. Toujours il nous fut bon voisin, » jamais il ne manqua à la fidélité des affaires temporelles; » et nous ignorons qu'il ait failli en ce qui concerne la » foi catholique. Nous savons au contraire qu'il a loyalement payé de sa personne, pour le service de notre » seigneur Jésus-Christ en la Terre-Sainte, s'exposant aux » périls de mer et de guerre. Il nous est démontré que » le pape, loin de le protéger, s'est efforcé de le dé-

» pouiller **durant son absence** ; d'après cet exposé, nous  
 » ne voudrions point guerroyer un prince si puissant,  
 » qui serait en outre soutenu par tant de royaumes, et  
 » plus encore, par la justice de sa cause. Mais qu'im-  
 » porte aux Romains que notre sang soit prodigué, si  
 » leurs passions s'assouvissent à ce prix ? Au surplus, si  
 » le pape, appuyé par nous ou par d'autres, soumettait  
 » un jour Frédéric à sa merci, ne pense-t-on pas qu'a-  
 » lors la fierté pontificale, s'accroissant encore, foulerait  
 » aux pieds tous les princes chrétiens ? Toutefois, afin  
 » qu'on ne puisse présumer que nous ayons lu en vain  
 » les missives du souverain pontife (et cependant elles  
 » nous paraissent plutôt dictées par la haine contre l'empereur  
 » que par une sincère affection à notre égard), nous  
 » enverrons à Frédéric des ambassadeurs chargés de  
 » s'assurer de ses sentiments touchant la foi catholique.  
 » S'ils le trouvent dans la bonne voie, si son orthodoxie  
 » est positive, de quel droit l'attaquerions-nous ?.. Si  
 » son erreur est manifeste, s'il y persiste, alors, nous  
 » l'affirmons, il sera poursuivi à toute outrance, ainsi  
 » que nous en userions à l'égard de tout autre, fût-ce  
 » le pape en personne. »

Tous les princes et barons présents signèrent cette  
 déclaration. Louis répondit seul en ces termes à l'offre  
 du trône de Sicile : « Le comte Robert se tient assez  
 » honoré d'être frère d'un roi qui surpasse en dignités,  
 » en forces, en biens, tous les autres potentats du  
 » monde. »

Une ambassade française se présenta peu après à  
 Frédéric II, et lui fit part du manifeste papal. A la  
 lecture des plaintes de Grégoire IX, le prince, expri-

mant une vive surprise, s'écria : « A Dieu ne plaise que  
 » je dévie jamais sciemment de la noble foi de mes  
 » pères, de mes illustres prédécesseurs ! Mais je réclame  
 » justice de celui qui ose me diffamer ainsi à la face du  
 » monde entier !.. Oui, j'espère surtout que le roi de  
 » France repoussera toujours de même d'aussi indi-  
 » gnes calomnies ! » En proférant ces paroles, des larmes  
 ruisselaient de ses yeux, des soupirs s'échappaient de  
 sa poitrine, et il étendait souvent ses mains vers le  
 ciel.

« Dieu nous préserve, prince, reprirent les envoyés  
 » de Louis, d'attaquer sans cause légitime un monarque  
 » chrétien ! Jamais une aveugle ambition ne dirigera notre  
 » jeune souverain. Il l'a déclaré hautement au pontife  
 » de Rome ; il suffit au comte d'Artois d'être frère d'un  
 » roi aussi grand, et qui tient la couronne du droit de  
 » sa naissance. Il se regarde, et nous le regardons tous  
 » comme bien au-dessus d'un prince électif. »

Cependant, Grégoire hâta de tous ses moyens le  
 concile général convoqué à Rome pour proclamer la  
 déchéance de son ennemi. Il savait que, malgré le  
 traité du 9 mai 1236, la guerre était imminente entre  
 le comte de Toulouse, ami de l'empereur, et Raymond  
 Bérenger. Aussi recommandait-il aux archevêques et  
 évêques, par sa bulle du 17 juillet 1240, d'appuyer  
 de tout leur crédit la cause du comte de Provence.  
 C'était d'ailleurs dans les états de ce dernier que la  
 plupart d'entre-eux devaient s'embarquer, sur des flottes  
 génoises et provençales.

Le jeune roi de Sardaigne reçut alors ce billet de  
 la main de son père : « Surprenez, attaquez, sub-

» mergez, égorgez tous ceux que vous trouverez en chemin pour le concile. » Henri réunit aussitôt aux vaisseaux de l'empire vingt galères pisanes, et en donna le commandement au comte Hugolin Buzzacherino, de la maison de Sismondi. De leur côté, vingt-sept galères génoises et un grand nombre de bâtiments provençaux, sur lesquels s'embarquèrent les pères du concile, quittaient le port de Nice, sous les ordres de Jacques de Malocello.

Les deux flottes se rencontrèrent le 3 mai 1241, près de la petite île de Meloria, entre la Corse et le port de Pise, et s'attaquèrent avec un acharnement inouï. Mais, inférieurs en nombre, les génois ne pouvaient tenir longtemps. Trois galères de la république coulèrent bas en peu d'heures; et dix-neuf autres, tant quatre mille combattants, tombèrent au pouvoir des gibelins. Geoffroy, archevêque de Besançon, périt sur un des vaisseaux, et son corps fut jeté à la mer. Trois cardinaux légats romains, Jacques de Palestrine, Othon de Saint-Nicolas et Grégoire de Romagne, presque tous les archevêques et évêques, excepté Jean de Baussan, archevêque d'Arles, et Bernard de Montaigu, évêque du Puy, qui se sauvèrent avec les prélats espagnols, devinrent prisonniers des Impériaux. Une foule d'abbés, et plus de cent personnages marquants, ambassadeurs, députés ou procureurs de villes, subirent le même sort. Un bagage immense, de l'or, de l'argent, des crosses, des mitres en profusion, tel fut le butin des vainqueurs. Jamais défaite plus prompte, plus décisive; jamais triomphe plus complet. Buzzacherino vit seulement lui échapper le vaisseau du comte Bérenger, com-

mandé en personne par le grand sénéchal, Romée de Villeneuve, qui s'emparant d'une galère impériale, la ramena en Provence, chargée de richesses.

Henri s'empessa d'annoncer sa victoire à son père, alors à Naples; et Frédéric, cruel contre son caractère, lui répondit sur-le-champ par deux vers latins qu'on peut traduire ainsi : « Qu'on m'amène, et » étroitement liés, légats et évêques mandés à Rome » pour lier César. » Sa première explosion de vengeance fut terrible : des prisonniers de tout rang, des prélats même, périrent, jetés dans la mer, la corde au cou; et l'on se hâta de transférer les autres bien garrottés à Pise, ville toute gibeline, mais où l'on pouvait du moins contenir la fureur populaire. Par un sentiment de commisération et de respect, on les enferma, enchaînés avec des chaînes d'argent, dans le chapitre de la cathédrale, tandis qu'à l'aide d'un boisseau, on partageait à côté d'eux, entre les Pisans et les Napolitains, le trésor pris au combat du 3 mai. De Pise, les malheureux captifs furent conduits par mer, soit au château de l'OEuf, à Naples, soit à Salerne, soit sur quelques autres points de la côte d'Amalfi. Plusieurs n'y parvinrent pas vivants; entassés sur d'étroits bâtiments par une accablante chaleur, souffrant de la soif et de la faim, dévorés d'insectes, livrés aux plus dégoûtants outrages, un grand nombre succombèrent en route, entre autres, Arnaud, évêque de Nîmes, qui mourut à Avelino, et Amanieu, archevêque d'Auch, à Capoue. Aussi, les prisons de terre parurent un lieu de doux repos à ceux qu'on put débarquer; mais là, encore, une maladie contagieuse vint les décimer. L'évêque de Palestrine,

le prélat le plus odieux à Frédéric, et sans doute un des moins ménagés, résista à tout, et demeura presque seul sain et sauf.

Ceux des prélats sauvés par le baron de Vence, annoncèrent leur désastre à Grégoire IX par une lettre datée de Gènes, le 10 mai, et que signèrent Jean de Baussan, archevêque d'Arles, et les évêques espagnols de Tarragonne, d'Astorga, d'Orenze, de Salamanque, de Porto et de Placentia :

« Nous allions, disaient-ils, vers votre sainteté, avec  
 » les archevêques de Rouen, de Bordeaux, de Besançon,  
 » d'Auch; les évêques de Carcassonne, d'Agde, de Ni-  
 » mes, de Tortone, d'Asti, de Pavie, et Romée de Ville-  
 » neuve, ambassadeur du comte de Provence. Il fut  
 » sauvé comme nous, et l'archevêque de Compostelle,  
 » demeuré à Porto-Venere, l'archevêque de Bragèce,  
 » l'évêque du Puy, et un petit nombre de députés; tout  
 » le reste a été pris. Nous vous prions donc de procéder  
 » contre le tyran selon l'énormité de son crime, vu que  
 » l'Église ne sera jamais en paix sous son règne, et qu'il  
 » est à craindre de lui voir entraîner tous les princes à  
 » imiter son exemple. »

Les Génois envoyèrent également des messagers à Rome, afin d'exhorter Grégoire IX à se consoler de cette calamité, par l'espoir d'une prochaine vengeance. —

« Depuis le plus grand jusqu'au moindre, écrivaient-ils,  
 » nous consacrons nos personnes, nos biens, à laver un  
 » pareil affront. Plus de repos ni jour, ni nuit, jusqu'à  
 » la délivrance de vos frères : peu nous importe notre  
 » dommage personnel dans le combat; il sera bientôt  
 » oublié par la construction et l'armement d'autres vais-

## 250 DÉMÊLÉS DE FRÉDÉRIC II ET DE GRÉGOIRE IX. 1244.

» seaux. Aussi, très-saint père, Gênes vous en conjure  
» à deux genoux, au nom du sang de ce Rédempteur que  
» vous représentez sur la terre, n'attachez pas trop d'im-  
» portance à ce malheur : n'abandonnez pas surtout  
» la noble cause qui vous regarde comme son dé-  
» fenseur ! »

Malgré ces témoignages, Grégoire IX n'en sentit pas moins la portée d'un pareil événement; il en tomba même malade de chagrin. Cherchant cependant à adoucir la peine des infortunés prisonniers transférés à Salerne, en juillet, il leur citait « les saints martyrs, » comme modèles de patience, et déclarait que l'outrage reçu en leur personne serait certainement lavé » dans le sang. »

A l'annonce de la catastrophe qui changeait la nature de ses rapports avec l'empereur, le roi de France consterné, aussi bien que toute l'Europe, députa vers Frédéric, Robert de Thorotte, évêque de Langres, et Gervais, sire des Escraings, deux prud'hommes de haute réputation, pour réclamer en son nom tous les prélats français prisonniers, au nombre desquels se trouvaient les abbés de Cluni, de Cîteaux et de Clairvaux. « Ils ont obéi au pape, leur souverain, disait » Louis dans sa missive, et ne pouvaient se soustraire à » ses ordres. Nous demandons qu'ils soient sur-le-champ » rendus à leurs diocèses ou monastères. »

Insensible aux menaces de Grégoire IX, l'empereur ne parut pas plus touché du message royal. Il n'y répondit même que pour exhaler de nouvelles injures contre la cour de Rome. « — N'a-t-elle pas, disait-il, em- » ployé l'un et l'autre glaive pour me nuire? ce concile

» n'était-il pas convoqué pour m'arracher la couronne ?  
 » Dieu, qui punit des desseins aussi coupables, a livré ces  
 » prélats en mes mains ? ne vous étonnez donc plus si  
 » César tient étroitement en angoisse, ceux qui pour  
 » tenir César en angoisse venaient ! »

L'abbé de Corbie ayant cependant obtenu un élargissement momentané, Louis lui confia une seconde mission ; mais cette fois sa parole, grave, sévère, s'exprimait ainsi sans détour : « Depuis Philippe-Auguste, rien n'a troublé jusqu'ici la paix entre la France et l'empire. Vous venez de la rompre, en attaquant une flotte destinée uniquement à conduire à Rome, des prélats obligés par serment, par vœu d'obéissance, à se rendre aux ordres du saint-siège. D'ailleurs, nous avons appris d'eux-mêmes, par leurs propres lettres, que leur résolution n'était nullement de vous nuire, quand même le souverain pontife eût voulu enfreindre les règles. Vous n'avez donc aucun motif valable de vous opposer à les mettre sur-le-champ en liberté. Pensez-y d'ailleurs sérieusement, prince... Le royaume de France n'est pas tellement affaibli encore, qu'il puisse souffrir plus longtemps vos coups d'éperons ! »

La volonté ferme de Louis, la médiation de l'empereur Baudoin II, qui résidait alternativement à Vincennes et en Italie, jointes à de plus mûres réflexions, obtinrent un prompt résultat. Tous les prélats, abbés, députés français, furent immédiatement déclarés libres de retourner chez eux. Là, s'arrêtait la satisfaction de la France.

Frédéric se montra plus dur envers les prisonniers

des autres nations; les évêques napolitains, surtout, eurent à subir de nouveaux outrages. André de Cicala, grand justicier, capitaine général de Sicile, les fit transférer à Melfi, dans la Pouille, et les força à lui remettre ce que renfermaient leurs églises, en espèces sonnantes, vases d'or, d'argent, reliquaires incrustés de perles ou de pierreries, ornements de soie ou de pourpre; rien n'échappa à ses recherches. Il dépouilla même le couvent du Mont-Cassin de sa riche vaisselle d'or, de ses splendides vêtements abbatiaux, tout parsemés de pierres précieuses; il s'y empara également des deux magnifiques tables d'or pur et de vermeil, destinées à couvrir l'autel de saint Benoît. Transportée à Grotta-Ferrata, une partie de ce butin fut convertie en argent monnayé.

Ces vexations étranges, que rien ne justifiait, éloignèrent de Frédéric la plupart des princes et des prélats qui s'étaient prononcés en sa faveur dès l'origine de ses démêlés avec Grégoire.

Pendant ces événements et au commencement de l'année 1241, Louis avait terminé une expédition de peu d'importance, contre Raymond Trancavel, comte de Carcassonne. Ce prince, dépouillé de ses états, excommunié avec le comte de Toulouse, et réfugié, depuis, en Arragon, avait reparu, en 1240, à la tête d'une armée considérable, protégeant les Albigeois, molestant les chrétiens, et sommant le roi de France de lui restituer ses possessions. Mais le brave Jean de Beaumont, un des chevaliers de Louis, contraignit le rebelle vassal à lever le siège de Carcassonne, et bientôt l'investit lui-même dans le château de Mont-Réal, où

il s'était réfugié : Trancavel, obligé de capituler, repassa les Pyrénées, et fixa son séjour en Catalogne.

Le roi de France soumettait à la même époque deux alliés de Trancavel, Aymery IV, vicomte de Narbonne-Lara, et Roger Bernard, comte de Foix. Olivier de Termes lui fit également serment de féauté pour ses châtelainies du Languedoc.

XXVIII. Louis se trouvait à une de ces rares et trop courtes époques de la vie, où l'avenir rayonne d'espérance, le présent, de bonheur. Son royaume était en paix et florissant; le mariage d'Alphonse de France avec Phéritière du comte de Toulouse, offrait une sécurité de plus; et, après des années d'attente, Marguerite de Provence venait de donner le jour à une fille, appelée Blanche, comme son aïeule.

Le monarque voulut alors s'entourer de sa fidèle noblesse et la faire jouir du spectacle d'une de ces brillantes cours plénières qui font époque dans un règne. Il choisit donc le moment où le comte de Poitiers, qui accomplissait sa vingt-unième année, allait ceindre l'écharpe de chevalier; et longtemps d'avance, des hérauts d'armes, des messagers royaux parcoururent la France et l'étranger, annonçant, pour le 24 juin 1241, une réunion générale de la chevalerie, dans la jolie ville de Saumur surnommée « la bien assise. »

Un but politique, dont l'utilité ne saurait être contestée, dictait également cet appel. La capitale, les provinces, la France entière, se trouvaient représentées en ces fêtes solennelles; une rivalité généreuse, source d'émulation et de confraternité, tenait en haleine l'élite des preux; le monarque apprenait à mieux connaître les de-

~~enseurs naturels du trône~~, et les vassaux émerveillés applaudissaient à ces champs clos chevaleresques qui, loin d'être onéreux à la nation, y répandaient la richesse, activaient l'industrie, et donnaient aux arts une nouvelle impulsion.

Pendant les préparatifs de la solennité, Louis se transporta avec toute sa cour à l'abbaye de Robert d'Arbrissel, si justement appelée « le cimetière des » rois »... et quels rois ! Guillaume-le-Conquérant, « dit » le Bastard, à la grant vigueur ! » Henri I<sup>er</sup> Plantagenet, Richard-Cœur-de-Lion, dont le cœur était à Rouen, les entrailles et la cervelle à Poitiers. La trop célèbre Aliénor de Guienne y reposait également depuis le 31 mars 1204. On eût dit que ce fier décret des abbés de Cîteaux : « On n'ensevelira dans nos églises que » des rois, des reines et des prélats », s'exécutait exclusivement en ce lieu célèbre.

En quittant Fontrevault, Louis visita aussi le donjon de Loches, « situé sur un haut rocher, flanqué de bonnes » tours et entouré de fossés » ; puis Angers, où s'achevaient de redoutables fortifications. Seroné, le berceau des Capétiens comme celui des Plantagenet, attira à son tour l'attention du rejeton de Robert-le-Fort. Une religieuse vénération y entourait encore l'antique résidence du gouverneur, comte d'Anjou-d'Outre-Maine, duc et marquis de France, surnommé « le Machabée » chrétien ». Descendant de saint Arnould, maire du palais des rois d'Austrasie, et de Witikind ; allié de près aux Carlovingiens ; époux d'Adelaïde, veuve de Conrad, comte de Paris ; aïeul de Hugues-Capet, Robert avait son tombeau dans l'église de Brisarthe. A deux pas, une

croix désignait la place arrosée du sang de l'illustre chef de la race la plus féconde en gloire, en vertu, en courage et en adversités !

Au retour de ce pèlerinage, inspiré par un sentiment filial, le monarque se trouva entouré à Saumur de plus de trois mille chevaliers, la plupart à la fleur de l'âge, et enfreignant à l'envi la défense non révoquée de Philippe-Auguste, de porter des habits d'or, d'argent, d'écarlate, de menu vair, de petit-gris, d'hermines, etc. Aussi les populations angevines, habituées cependant aux pompes des rois anglais, ne virent jamais pareille magnificence en armes, en harnois, et en vêtements. « Barons, damoisels, varlets, aucun d'eux » ne prisoist or ne argent, pour le despenser; tellement que ceste assemblée, chose qu'onques ne » se vist, fust, au dire de tous, nommée la Nonpareille. »

En effet, l'œil était comme ébloui de cette multitude de costumes, d'armures, d'écus blasonnés, sur lesquels se reflétait le vif éclat du prisme héraldique, et qui brillaient au milieu des prairies émaillées, arrosées par la Loire. Tantôt les jeunes gentilshommes s'y montraient avec la longue robe orientale de soie ou de pourpre sarrasinoise (sorte de simarre à larges manches très-fendues), le surcot de velours par-dessus; tantôt en mantel et en tunique fourrés d'hermines. D'autres portaient la robe de cendal (ou sendal), étoffe de soie, brochée en or ou en argent, à la queue trainante, soutenue par des varlets ou pages de haute extraction, vêtus eux-mêmes de riches atours de satin ou de samyt (tissu de soie broché d'or ou d'argent). Quelques-uns des cheva-

liers les mieux avenants, aux cheveux assez courts, recouvrant néanmoins l'oreille, bien lavés, lissés ou bouclés, la barbe rase, paraissaient avec la longue chaussure pointue, mise à la mode par Foulque-le-Réchin, ce comte d'Anjou aux pieds contrefaits. Garnies de pointes de fer doré, droites ou recourbées, ces incommodes pantoufles, appelées d'abord « figaces, » puis « poulaines », servaient quelquefois d'éperons.

Mais, au jour du tournoi, on vit apparaître les damoisels avec la cotte d'armes flexible, le heaume doré, plat par le haut, incrusté de pierreries et tenant au haubert par des lacets. « Montés sur hauts destriers » au large poitrail, au riche caparaçon bordé de sonnettes et de grelots d'argent; s'apprêtant à s'entre-donner de ces si rudes coups dont l'enfer et le paradis retentissent; ils avaient en main les courts bâtons ou « l'épée courtoise et gracieuse », et caracolaient dextrement devant Blanche, Marguerite, Isabelle de France, sœur du roi, les comtesses d'Artois et de Poitiers, et les nobles châtelaines conviées à la fête; chacun d'eux, au fond du cœur, espérait faire briller « le coup des dames » à leurs yeux.

Pendant les pas d'armes, les comtes Robert, Alphonse et Charles, la plupart des princes du sang, le roi de Navarre, qui revenait de Palestine, une foule de vieux barons, un nombre infini d'archevêques, d'évêques, d'abbés mitrés, « tous richement et bien ornés », entouraient le trône royal et l'estrade des princesses. Les hérauts d'armes, placés au-dessus, consignaient en de volumineux procès-verbaux, les noms, blasons, devises et prouesses des tenants et assaillants.

Les tournois et les joutes précédaient ordinairement les vigiles, les jeunes, les prières et les ablutions, auxquels les statuts soumettaient les futurs chevaliers. Mais, en temps de guerre, deux ou trois coups de plat d'épée et la formule orale suffisaient.

Le comte de Poitiers, et les autres gentilshommes admis au même honneur, se conformant aux bonnes coutumes, firent la veille des armes avec la robe unie de l'écuier; on les revêtit ensuite de la chemise brodée d'or au col et aux poignets, et, par-dessus, « de » la jaque de maille ou haubert; » puis, du pourpoint de buffle, de la cotte hardie, enfin du mantel. Alors, au milieu des fanfares, des cris joyeux, des hennissements des destriers, le roi, ceignant l'épée aux néophytes, les proclama chevaliers « de par Dieu, Nostre- » Dame, et monseigneur saint Denis ! » Les plus nobles bannerets leur chaussèrent les éperons d'or. Un immense banquet termina la solennité.

Aucune salle du palais de Saumur ne pouvant contenir les convives, le festin eut lieu sous « les halles, » vaste édifice, construit par Henri II Plantagenet, un siècle auparavant. Il formait un long cloître peint à fresque de diverses couleurs, et soutenu par un rang de colonnes légères à travers lesquelles apparaissaient les ormes séculaires dont l'ombrage couvrait les perrons. De riches tapisseries, des manufactures établies à l'abbaye de Saint-Florent-lez-Saumur (985), à Poitiers (1025), et à Saumur (1134), récréaient et édifiaient à la fois les assistants par le mélange de leurs sujets, tirés de l'apocalypse ou de la chasse aux bêtes fauves. Des rigoristes regardaient toutefois un tel luxe comme

coupable; et saint Dominique, même saint François d'Assise, avaient naguère déclamé contre de semblables décorations dans les églises.

Douze cierges en l'honneur des douze apôtres brûlaient sur chaque table dressée le long du cloître. A la première, sur un banc plus élevé, présidait le roi de France, vêtu d'une longue robe de soie bleue, d'un surtout et mantel de samyt vermeil, fourré d'hermines et tenant le sceptre ou bâton royal à la main. Il était d'usage en ces jours d'allégresse, comme aux cours plénières de Pâques et de Noël, que la couronne à rayons (bandeau enrichi d'un double rang de perles ou de clous d'or formant le nom du souverain) ne quittât pas, même la nuit, la tête du monarque; mais, voulant sans doute honorer les barons « d'âge vieil » et à chevelure blanche, Louis, à leur exemple, adopta à la fête de Saumur le simple chaperon de coton blanc; les autres chevaliers étaient couronnés de fleurs.

Alphonse de France, le comte Jean de Dreux, aussi reçu chevalier et uni nouvellement à Marie de Bourbon, occupaient la même table que le roi. Louis y admit également Hugues de Lusignan et Pierre Mauclerc, reconnaissable à son escarcelle, où étaient brodés les quinze blasons de ses alliances. Devant le monarque, en face de Jean de Dreux, s'assit le roi de Navarre, attirant doublement la curiosité, en sa qualité d'arrivant d'outre-mer, « qui a affronté le baptême de péril et de sang. » La croix rouge, qui brillait encore sur son mantel de samyt, annonçait l'accomplissement de son vœu; une riche épée, une aumônière tissée en perles, d'un travail exquis, pendaient à sa ceinture par-

semée de pierreries, et un chaperon d'or couvrait sa tête. Ses grands officiers, entre autres Eustache II, sire de Conflans, maréchal de Champagne, l'avaient suivi à Saumur. Derrière Thibaut, se tenait debout et armé d'un coutelas à trancher les viandes, un jouvencel de haute stature et d'une tête démesurément grosse. Toutefois, des traits nobles, réguliers, une physionomie ouverte, franche, spirituelle, fine, enjouée, distinguaient le loyal serviteur, comme aussi le tendre intérêt avec lequel ses regards s'attachaient sur le roi de France. Il s'appelait Jean, sire de Joinville, et était devenu, depuis la mort de son père, sénéchal héréditaire de Champagne. Mais, trop jeune encore, il n'était point décoré de la ceinture de chevalier, et « n'avoist oncques vêtu haubert. »

Jean II, dit le Beau, comte de Soissons, remplissait auprès de Louis le même office que Joinville devant son suzerain. Le comte Alphonse servait les plats à son frère. Enguerrand III, sire de Coucy, Archambaud IX, sire de Bourbon, Humbert IV, sire de Beaujeu, veillaient à la garde de la table. Ce dernier revenait d'assister, en décembre 1239, dans l'église Sainte-Sophie de Constantinople, au couronnement de l'empereur Baudoin, son parent. Trente chevaliers, en cottes de drap de soie, entouraient les trois hauts barons, et, derrière eux, se tenaient rangés les huissiers et sergents d'armes, portant une chaîne dorée sur la casaque à larges manches pendantes. Sur leurs poitrines brillaient, « battues en cendal », les cinq tours en sautoir au champ de gueules, unies au blason fleurdelysé du comte de Poitiers.

La table des archevêques, des évêques et des abbés, occupait un des portiques latéraux des halles, et celle de Blanche de Castille, le fond. Cette princesse avait à ses côtés Marguerite de Provence; les comtesses d'Artois et de Poitiers; Mahaut de Portugal, comtesse de Boulogne; la reine de Navarre; la comtesse-reine; Isabelle de la Marche, sa fille, et une foule de châtelaines de haute extraction. Le chaperon de roses, la toque brillante, l'élégant voile de lin, la gracieuse guimpe blanche, les cheveux tressés selon le rang, le goût ou le caprice des nobles dames, formaient entre elles une pittoresque variété de coiffures. Mais presque toutes portaient le mantel d'hermines, enveloppant à demi leurs fines tailles serrées par de longs corsets de soie. Les robes et manteaux des damoiselles étaient chargés des armoiries de leur lignage, ceux des dames mariées se trouvaient mi-partis des blasons de leurs époux et mi-partis des leurs propres. (Quelques veuves portaient par-dessus leurs tuniques armoriées, un scapulaire blanc semé de larmes noires et ne le quittaient que dans le cas où elles convolaient à d'autres noces; elles avaient aussi autour de la taille une corde à gros nœuds comme les religieuses, tandis que les châtelaines non veuves, adoptaient des ceintures brillantes d'or et de pierreries. Blanche de Castille, dans sa jeunesse, en avait habituellement une semée de fleurs de lys.)

Alphonse, futur roi de Portugal et des Algarves, élevé bien jeune à la cour de France par la régente sa tante, puis marié par elle à l'héritière du comté de Boulogne, et Hugues de Chastillon, comte de Saint-

Pol, servaient les plats devant Blanche de Castille. On avait admis aussi au même honneur un jeune adolescent aux cheveux blonds, au regard mélancolique, au sourire doux et triste à la fois. L'innocence et la douleur se peignaient sur sa noble physionomie. C'était Herman II, comte de Thuringe, l'image vivante de sa sainte mère, Élisabeth de Hongrie, morte veuve à l'âge de vingt-quatre ans : déjà marié à Hélène de Brunswick, il en comptait à peine dix-huit ; et ne devait pas voir la fin de 1241. La régente contemplait le jeune landgrave avec des yeux maternels, et l'embrassait souvent au front, en disant : — « Je pense qu'Élisabeth » l'a ainsi embrassé ! »

Les écus blasonnés des chevaliers assis aux autres tables, et parmi lesquels on remarquait ceux de Ferry Pasté, sire de Chaléranges, maréchal de France, et d'Adam, queux de France, étaient, comme ceux du roi et des princes, suspendus aux piliers et aux colonnes des halles ; leurs bannières flottaient également dans les airs, semées, comme au tournoi de Compiègne, de « légendes-ez-armes », de cris de défi, d'invocation, emblèmes curieux dont l'origine n'était point énigmatique alors, car chaque gentilhomme en comprenait sans peine la signification personnelle ou héréditaire.

Une profusion incroyable de mets de toutes sortes signala ce festin splendide, et l'on y vit surtout en abondance « le plat d'honneur, la viande des preux, » le paon royal, servi avec ses plumes chatoyantes. Des pages, munis de larges coupes, versèrent le claret, le piment, l'hippocras, la cervoise aux convives, qui avaient devant eux des caraffes d'eau et des verres cou-

ronnés de fleurs. Louis seul, buvait dans un hanap d'or posé sur une aiguière richement ciselée. Chaque service apparut, précédé d'hommes d'armes, annoncé par les flûtes et les hautbois; enfin, le son du cor ayant appelé « l'eau rose à laver, » vingt hérauts à cotte fleurdelysée, tenant à la main des coupes pleines de pièces d'or et d'argent, crièrent à tue tête : « Largesse du plus puissant » des rois! » Puis, s'approchant à pas lents du perron des halles, ils lancèrent au peuple une nuée « d'agnès » d'or, de besants, d'oboles, de marabotins, de gros » tournois, et de deniers parisis. »

Au banquet royal succédèrent les intermèdes, ou entremets, et les jeux-partis. On y vit « des ours contre » faisant le mort à merveille; des chèvres jouant de la » harpe à trois cordes; le corbeau dialoguant avec le » perroquet; des baladins, avec ours, chiens, singes » experts en l'art de la pantomime, jouant au mieulx » leur rôle ez mystères et comédies. » La soirée se termina par l'arrivée de « force plaisantins, farceurs et » diseurs d'histoires grotesques, jongleurs de Gascogne, » chanteurs de Sens et sauteurs du Poitou. » C'est ainsi que finissaient ordinairement les festins royaux, « en » grandes joyeusetes, esbats et magnificence, de façon » à ne plus mestre en obli telles solennités honnestes, » récréatives et notables. »

XXIX. Parmi les princes appelés à la Nonpareille de Saumur, Hugues de Lusignan et la comtesse-reine, sa femme, n'avaient cédé qu'à regret à l'invitation royale; la politique seule avait pu les y décider. Le comte de la Marche, quoique d'un âge avancé, subissait toujours le joug d'Isabelle d'Angoulême. Elle passait même pour

lui avoir donné « un philtre amoureux » ; car, surnommée par les trouvères « la Jézabel de France, ou du » moyen âge », la fille des Taillefer n'échappait point au soupçon de sorcellerie et d'empoisonnement. Ses maléfices et enchantements se composaient, disait-on, dans le vieux manoir des comtes d'Angoulême, « donjon fort » à merveille, que nul homme vivant n'eust tenté d'emporter d'ung coup de main, tant estoient haultes, solides, les trois tours rondes qui le flanquoient. » Aussi était-il appelé « palais de la royne ».

Mais le « commun peuple » présumait plutôt qu'elle choisissait pour ses ébats occultes, les mystérieux souterrains du manoir redouté de Lusignan, tout palpitant encore des souvenirs de l'étrange épouse de Raymond, comte de Poitiers, « la mère des Lusignan, » nommée tour à tour, comme on l'a déjà dit, » Mère-Lusigne, Merlusine, » enfin Mellusine. » Les bonnes gens parlaient sans cesse des huit fils de la femme-serpent, « tous esfroyables à » veoir, » tous marqués de signes surnaturels. La statue de l'un d'eux, « Geoffroy à la Grand' Dent, » se dressait même sur la maîtresse porte, comme pour attester la réalité des traditions.

Une triple enceinte de murailles formidables défendait la haute montagne, hérissée de rochers à pic, sur laquelle s'élevait la forteresse garnie de créneaux. « Le » long de ces escarpements, dit une chronique, se glissait » parfois la nuit, un serpent aux cercles nouveaux. S'il en » faisait trois fois le tour, on pouvait être certain de la » menace d'un assaut. De même, la nuit qui précédait la mort d'un Lusignan, on avait toujours oui » sortir de la gigantesque tour, couverte de lierre, des

» cris prophétiques qui redoublaient au trépas de quel-  
» que prince de la famille royale de France.»

Les constructions les plus anciennes et les plus renommées du Poitou, ainsi que des provinces voisines, étaient également attribuées à la fée-serpent; entre autres, les châteaux de Morvant, de Vouvant, de Parthenay, de Parc-Soubise, du Coudray, de Salbart, de Béruges, en Poitou; de Marmande, en Tourraine; d'Issoudun, en Berry, etc.; et dans leurs vieilles ceintures de murailles flanquées de tours, dans leurs ruines majestueuses, les mêmes apparitions se répétaient.

C'était au noir donjon de Lusignan, empreint d'une indicible mélancolie, que ces rumeurs pleines d'effroi, ces bruits étranges « d'âmes perdues en gains illicites » s'attachaient plus fortement; toutefois, Hugues et Isabelle s'en étaient arrachés à contre-cœur. La comtesse-reine n'ignorait point l'antipathie que Blanche de Castille éprouvait pour elle; à son tour, elle ne parlait de cette princesse qu'avec dédain ou ironie, et affectait de ne désigner Louis IX que sous le nom de « fils de l'Españ- » gnole ». D'autres motifs personnels augmentaient encore sa répugnance à assister aux fêtes de Saumur. Le comte Alphonse, fiancé en 1224 à Isabelle de la Marche, sa fille, venait, en épousant Jeanne de Toulouse, de recevoir l'investiture du comté de Poitiers, qui comprenait le Poitou, l'Auvergne, et une partie des terres albigeoises; le manoir féodal de Lusignan se trouvait donc enclavé dans cette suzeraineté. Ces provinces, il est vrai, avaient été naguère cédées par Henri III à Richard son frère, alors en Palestine; mais ce conflit n'infirmait en rien les droits du comte de Poitiers. Aussi somma-t-il

tous ses vassaux de se rendre en Anjou, pour lui prêter hommage lige et féauté. Il fallut donc que la comtesse-reine, en sa qualité de plus haute vassale, fit la révérence et portât la queue de Jeanne de Toulouse, à la cour plénière tenue à la suite de la Nonpareille. Le comte de la Marche dut également rendre hommage pour ses fiefs, à genoux, tête nue, sans baudrier, épée ni éperons, les mains dans celles d'Alphonse de France, couvert, assis en haut siège, et dont il reçut le baiser de protection. Impatients de se soustraire à tant d'humiliations, les deux époux regagnèrent précipitamment leur résidence le dépit et la vengeance dans le cœur.

La cour de France ne tarda pas à se séparer; les reines et les princesses retournèrent à Paris, avec la plupart des bannerets; d'autres chevaliers rentrèrent en leurs manoirs, le plus petit nombre demeura avec le roi, qui se rendit à Poitiers, pour y installer lui-même le comte son frère. Les deux princes occupèrent, à l'extrémité de la ville, le château célèbre, témoin du mariage d'A-

---

Étienne de Lusignan, Hist. de la maison de Lusignan, p. 43. Nodot, Hist. de Mellusine, 138. Hist. de la Saintonge, p. 107. Expilly, 1<sup>er</sup>, p. 193. L'abbé Legendre, Mœurs et Cout., 56. Rabin de Thoyras, II, liv. VIII, 440. Claude Ménard, Observ. sur l'hist. de Joinville, fol. 370. M. Capefigue, Hist. de Philippe-Auguste, II, 138, 219. Anselme, III, 127. Corlieu, Recueil sur la ville et les comtes d'Angoulesme, 79. Mathieu Paris, 514. Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, fol. 243, 244. Grandes chron. de France. Revue anglo-française. Velly, Hist. de France, II, 387. Daniel, Hist. de France, 1<sup>er</sup>, 40. Joinville, fol. 22. Fleury, Hist. ecclés., XVII, 258, 267.

» veuil mie genouiller devant sa tolosine ! » Le comte reprit : — « Partons pour Poitiers, et verrez. »

C'était la veille des fêtes de Noël, époque solennelle où les grands vassaux de la couronne qui n'assistaient point aux cours plénières de France, réunissaient dans leurs propres palais les hauts barons de leurs fiefs, leur donnaient des fêtes, des joutes, des livrées, et recevaient ensuite le renouvellement de l'hommage.

Apprenant l'arrivée de Lusignan et d'Isabelle, Alphonse de France se hâta de les faire convier par son sénéchal à assister, eux et leurs chevaliers, au banquet féodal. — « Dictes au comte, répondit Hugues, que » vais luy porter response. » En effet, le soir il vint au palais, mais seul avec la comtesse-reine ; introduit devant Alphonse, il se montre cette fois la tête haute, la main sur la garde de son épée, et, abordant le suzerain assis sur son siège à bras : « Pardieu, comte ! » s'écrie-t-il d'un ton de menace, ne te doibs rien. Ne te » doibs nul hommaige à toi, ni à aulcun fils de Blanche... » l'avois promis,.... ains esté trompé ; n'es qu'ung usur- » pateur, et te desclairé que oncques ne serai homme » lige de cil qui déloyaument a robé la comté de Richard, » mon biau fils, ores qu'estoit oultre-mer à guerroyer » ennemis du Christ. Ne suis subject que de Henri III. »

Laissant Alphonse muet de surprise, Hugues et la comtesse sortent précipitamment du palais, rejoignent leurs hommes d'armes placés en dehors, l'arbalète tendue, et rentrent au logis. Là, Isabelle prenant une torche enflammée : — « Ardons, dit-elle, ceste demeure ; » puisque nul, après si grant journée, ne sera dignes'y

» hesbergier. » — Puis, s'élançant sur des haquenées, le couple audacieux disparaît.

Il n'était guère présumable qu'un tel coup d'éclat eût été prémédité sans la certitude d'un secours puissant, dans le cas où Alphonse de France voudrait user de représailles ; malheureusement pour ce prince, malgré les apparences d'une longue paix, diverses circonstances se combinaient pour donner à Hugues un redoutable auxiliaire dans le comte de Toulouse. Le mariage de sa fille n'avait point effacé aux yeux de Raymond VII l'humiliation du traité de 1229 ; et, chaque jour, il regrettait de n'avoir pas un fils pour le venger et revendiquer ses fiefs. Aussi cherchait-il à faire annuler son mariage avec Sanche d'Arragon, sous prétexte qu'elle était filleule de Raymond VI. Cette princesse n'y apportant aucun obstacle, l'évêque et le prévôt ecclésiastique d'Alby prononcèrent la dissolution, malgré le refus de l'évêque de Toulouse d'y concourir.

Le comte se croyant libre, demanda la main de Sancie de Provence, la troisième fille de Raymond Bérenger. Jaime I<sup>er</sup>, roi d'Arragon, décida ce prince à y consentir, et épousa lui-même la princesse au nom de Raymond VII, sauf l'approbation du pape et la dispense de parenté. Il paraît qu'il l'obtint, puisque l'évêque de Toulouse figura comme témoin à l'acte des fiançailles, le 11 août 1241. Mais les ambassadeurs arragonais, apprenant à Pise la mort de Grégoire IX, revinrent auprès de Raymond sans avoir rien conclu ; instruit de ces retards, Hugues de Lusignan se hâta de lui offrir sa fille Isabelle, et le comte l'accepta avec empressement. Le même obstacle de parenté existait néanmoins encore,

et les papes se dessaisissaient moins que jamais du droit de donner des dispenses, sorte de suzeraineté exercée sur les têtes royales, la plupart alliées entre elles de près ou de loin. La jeune princesse de Lusignan ne put donc devenir immédiatement l'épouse de Raymond; mais ce prince, petit-fils de Jeanne d'Angleterre, sœur de Richard-Cœur-de-Lion et de Jean-Sans-Terre, cousin au deuxième degré de la comtesse-reine, au troisième, de ses enfants, embrassa avec ardeur une cause qui satisfaisait à la fois ses intérêts, ses ressentiments, ses affections et les liens du sang.

XXX. L'affront fait à un fils de France, l'annonce de diverses négociations secrètes entre les cours de Toulouse et de Londres, excitèrent au plus haut degré l'indignation de Louis et de son conseil. Le parlement féodal fut réuni; le roi y exposa simplement le récit des événements de Poitiers: « Eh bien! dit-il en terminant, voilà, sur mon nom, ce qu'a fait le comte de la Marche! » L'assemblée répondit unanimement: « Hugues est déchu de son fief! »

Plusieurs bannerets, entre autres Amaury, vicomte de Thouars, et son frère Geoffroy, firent en même temps hommage à Alphonse, en autorisant le roi à mettre garnison dans leurs châteaux et places fortes, durant la guerre, pourvu que, la paix venue, on les leur rendit en même état. Guillaume l'Archevêque, sire de Parthenay, s'engagea également à remettre à Louis et à son frère « les grandes et fortes places de Parthenay et aultres, toutes fois et quand il en seroist requis. »

Peu après, circula la convocation d'Alphonse à l'ar-

rière-ban. « Notre ami et féal, disait le prince, au nom  
 » de Dieu, à vous me recommande, autant que faire se  
 » peut. Ci, nous faisons savoir, que division s'est élevée  
 » entre notre cousin de la Marche et nous; et que avons  
 » envie de faire la guerre et terminer ce débat avec  
 » l'aide du roi notre frère. C'est pourquoi vous mandons  
 » qu'autant que le pourrez, venez près de nous avec  
 » tout l'équipage qui appartient à chevalier. A ce ne  
 » manquez, gré vous en saurons, et de tout notre pou-  
 » voir et moyens, reconnaitrons ce service, que serez  
 » content. — Donné à Poitiers, le jour d'avant l'Épiphania,  
 » 5 janvier 1242. Signé Alphonse. » Et bientôt la  
 terre de France fut couverte d'hommes d'armes.

Il devenait évident qu'une lutte terrible allait s'engager : l'Angleterre qui jouissait en apparence d'une paix entière, depuis le mariage de Jeanne, sœur de Henri III, avec Alexandre II, roi d'Écosse, armait à force; des apprêts de débarquement sur les côtes de Bretagne et de Normandie occupaient ses chantiers, et ses cinq ports principaux, Douvres, Romney, Sandwich, Helhe et Hastings, villes d'un grand commerce depuis les derniers siècles. Le roi d'Arragon, de son côté, menaçait d'envahir le midi pour se joindre au comte de Toulouse. Il était difficile de se reposer avec confiance sur des traités signés par le duc de Bourgogne et Pierre Mauclerc; enfin Frédéric II nouvellement reconcilié avec la France, n'inspirait point non plus une sécurité suffisante. Les frontières du royaume pouvaient donc être entamées à la fois, et les suites d'un seul revers devenir incalculables, car l'ancien parti des mécontents ne manquerait pas de reparaitre plus

vivace que jamais. Il ne s'agissait de rien moins que du démembrement partiel de la grande suzeraineté; et, triste effet des passions politiques, le fanatisme religieux exploitait, sur quelques localités, la position difficile où le royaume se trouvait engagé!

Durant les démêlés des évêques; la résistance du roi et des barons envers la cour de Rome, avait froissé quelques intérêts, blessé quelques prétentions, alarmé quelques consciences timorées. Les motifs de Louis, peut-être mal connus, n'avaient pas été également jugés partout. Il paraît certain, du moins, qu'à l'annonce des hostilités prêtes à éclater, on vit, surtout en Poitou, une partie du clergé se déchaîner contre le pieux monarque, et se ranger dans le parti de Henri III et de Hugues de Lusignan. On entendit même des prêtres appeler hautement à la révolte et s'écrier en chaire : « Guerre! guerre à

---

Dom Lobineau, *Hist. de Bretagne*, 1<sup>er</sup>, fol. 244, n<sup>o</sup>, 245, *Journal*, manuscrit d'Aubery, II, 247, Dom Vaissette, *Hist. du Languedoc*, IV. Rapin de Thoiras, *Hist. d'Angleterre*, II, liv. VIII, p. 440, 441. Extrait de la chambre des comptes, p. 63. Anselme, VI, fol. 81, VII, 78. Convocation d'Alphonse, comte de Poitiers (l'original est fort bien écrit sur un carré de parchemin plié en trois, fermant avec des lacs de soie. Il est hérissé d'abréviations, et adressé « à notre ami et féal Gérard Calavin »). Daniel, *Hist. de la milice franç.*, II, 306. Doublet, *Ant. et recher. de Saint-Denis*, 301. Gui Coquille, *Hist. du Nivernais*, 195. M. de la Fontenelle de Vaudoré, *Hist. d'Olivier de Clisson*, II, 281. P. de Marca, *Hist. du Béarn*, fol. 547. Dom Romuald, *Trésor hist.*, II, fol. 66. Mathieu Paris, 283, 392. Rymer, *Act.* 1<sup>er</sup>, 403. *Revue anglo-franç.*, tom. 1<sup>er</sup>, liv. 9, p. 56, 213, 231, II, 135. Lingard, *Hist. d'Angleterre*, III, 436. *Grandes chroniques de France*. Michaud, *Hist. des croisades*, VI, 540.

» la France ! elle n'est pas moins juste contre le roi Louis, » que contre le soudan d'Égypte ! »

La rupture avec l'Angleterre commença par une violation du droit des gens. Henri III adressa aux marins de ses cinq ports, l'injonction de « courre-sus » les marchands de France, et de mettre à mort tous » les français capturés sur mer. » Constamment humain et magnanime, Louis borna ses représailles à mander à tous baillis et sénéchaux d'arrêter les négociants anglais qui commerçaient dans le royaume, et de s'emparer de leurs effets. Il fit transmettre en même temps l'ordre d'armer quatre-vingts bâtiments de toutes dimensions, et de les rallier au port de la Rochelle, afin de s'opposer au débarquement des ennemis. Dans l'intervalle, le monarque convoqua à Chinon un nouveau parlement, ainsi que le ban général de la noblesse. Dès le lendemain de l'octave de Pâques, 8 avril 1242, la cour de France alla occuper le palais où Henri II Plantagenet mourut de tristesse (6 juillet 1189), et qui devait donner asile à Jacques Molay, et à ses compagnons.

Parmi les princes, grands vassaux et bannerets « se- » mons à Chinon, » il en arriva trois, le duc de Bourgogne, Hugues IV ; le jeune comte de Bretagne ; et son père, Pierre Mauclerc, sur lesquels on n'osait point trop compter. Les autres, y compris les frères du roi, furent les comtes de Flandre, de Vendôme, de Nevers, de Sancerre ; Jean II dit le Bègue, comte de Soissons ; Alphonse de Portugal, comte de Boulogne ; Robert II, vicomte de Châteaudun ; Guillaume II, vicomte de Melun ; Humbert V de Beaujeu, devenu connétable en remplacement d'Amaury de Montfort, décédé à

Otrante lorsqu'il revenait de Palestine après une captivité de deux ans; les trois frères, Pierre, Robert, et Jean de Courtenay; Enguerrand III, sire de Coucy; Jean de Nanteuil, grand chambrier de France; Bouchard V, sire de Montmorency-Marli; Maurice de Craon; Simon de Menon; Robert de Bois-Gauthier; Guillaume Mengot; Hugues de Bauca; Aymar de Saint-Clerc; les sires de la Trémouille, ennemis de Richard-Cœur-de-Lion et de sa postérité; les sires de Rohan, odieux au roi anglais « pour » estre trop bons français »; Ancel de Palaiseau; Gui II de Malvoisin; Guillaume de Silly; le sire de Sainte-Maure; Gilles de Chaumont, l'hoir de Montchevreuil; Herbert II de Turpin-Crissé; Geoffroy de Beaumanoir; Geoffroy de Châteaubriand; Raoul de Culant; les hoirs de Renaud et de Hardy de Précigny; Pierre de Choiseuil; Robert Mâlet; Guillaume de Thibauville; Aymery de Châtelleraut; Guillaume de Bellemare; Richard de Courcy; Jean de Tournebu; Richard de Créville; Guillaume de Rupière; etc. etc. « Tous s'engagèrent au bon roy, de tenir pour la couronne, » contre les entreprises de Henri, le roy anglais. »

On y vit également accourir, comme dans les grandes expéditions, une foule de dames châtelaines, veuves, ou filles uniques majeures, ayant domaines, vassaux, et devant fournir contingent d'hommes d'armes. La plus notable des douairières se trouvait alors la comtesse de Chartres.

Les prélats et abbés possédant fiefs, sommés de se rendre à l'appel du ban « ou mandement de la chevau- » chée, » sous peine de perdre leur temporel, parurent aussi à Chinon. On comptait parmi les prélats de marque

Parchevêque de Rheims, les évêques de Paris, d'Amiens, de Laon, de Châlons, de Soissons, de Théroutène, de Tournay, de Noyon, de Chartres, d'Orléans, de Meaux, d'Auxerre, de Troyes, de Nevers, de Langres, d'Autun, de Bayeux, de Lisieux, de Séez et d'Avranches. Ceux qui ne purent paraître en personne furent, selon l'usage, représentés par l'avoué, « défenseur temporel ou » vidame » chargé de marcher à la tête des vassaux, quand les titulaires ne couraient point eux-mêmes les chances du combat.

Le plan de campagne arrêté en plein parlement ne tarda pas à être mis à exécution. La levée des troupes s'exécutait alors d'une manière aussi simple que facile : aussitôt que, d'après l'avis du connétable, le « mandement » de la chevauchée » était transmis aux bannerets, ceux-ci en faisaient part à leur tour aux arrière-vassaux ; et en peu de jours, les routes se couvraient de cavaliers, de fantassins, d'archers, d'arbalétriers et de sergents d'armes. « L'ost » (l'armée), dont la hiérarchie était reconnaissable au premier coup d'œil, défilait ordinairement devant le généralissime, qui la passait en revue ; à la tête, se plaçaient les chevaliers à imposante et silencieuse gravité selon le proverbe :

Ung chevalier, n'en doutez pas,  
Doibt férir hault, et parler bas.

« Il fesoist beau les veoir aller ainsy armés et chevauchant de rang en rang, et y estoient tous les seigneurs, ou bien peu s'en falloist. »

Les châtelains rejoignirent bientôt « l'ost du roy », sur les rives de la Loire ; leurs troupes marchaient en

bon ordre, sous les étendards armoriés, triangulaires ou carrés, qui désignaient le banneret, gentilhomme de nom et d'armes. Les villes, les bourgs, les communes, avaient des gonfanons particuliers. Celui du royaume était blanc, car, dit Villehardouin « de tout temps, ceste » nostre couleur blanche, fust insigne et parangon de » liberté ! » Mais quand ces divers corps se réunissaient sous la bannière royale, l'oriflamme, d'origine mystérieuse, ce talisman des Français, devenait le point de ralliement. Des houppes en soie verte entouraient sa lance dorée et son gonfanon en satin vermeil semé de flammes d'or, se terminait par trois longues queues ondoyantes. En temps de paix, l'antique étendard des comtes du Vexin reposait sur le tombeau de l'apôtre de la France, où les rois devaient aller le chercher en grande pompe.

Aussi, revenu de Chinon, Louis se rendit-il au Moustier royal : « lors, l'abbé prit la bannière, la bénit » et récita cette oraison : » « Incline, Seigneur, incline » tes oreilles aux prières de nostre humilité, et par l'in- » tercession du benoist Michel, ton archange, et de toutes » les vertus célestiales, donne-nous l'ayde de ta dextre ; » afin que, comme tu as béni Abraham, combattant » contre les cinq rois, et le roi David, ainsi te plaise » bénir et sanctifier ceste enseigne. »

Saisissant l'oriflamme : « Diex ! s'écria le monarque, un genou en terre, « par la grâce et prières de nostre » glorieux patron, monseigneur saint Denis, nous » doint avoir victoire de tous nos ennemis ! » — Puis, embrassant un des chevaliers qui venait de recevoir « le » pain des forts » à la table sainte, il lui remit l'étendard sacré, enveloppé d'un drap d'or.

**Henri Clément du Mez**, depuis maréchal de France, réservé, dit-on, à cet honneur, déploya aussitôt la magique bannière, et la présenta à chaque guerrier jaloux d'y porter dévotement les lèvres « comme reliques et » choses dignes ». Tel était le cérémonial usité depuis Louis-le-Gros ; avant ce prince, l'oriflamme ne se confiait qu'aux comtes du Vexin, avoués héréditaires de l'abbaye de Saint-Denis.

En quittant le Moustier royal, Louis se prépara à aller rejoindre ses troupes, avec le porte-oriflamme, et le connétable Humbert de Beaujeu.

D'après les anciens statuts, ce dernier possédait, en vertu de sa charge, les droits les plus étendus, et l'entrée aux conseils secrets du roi. Le monarque ne pouvait rien ordonner sur le fait de la guerre sans entendre le connétable, qui commandait aux maréchaux, au grand maître des arbalétriers, même aux princes du sang. Aussi, rien n'était-il plus important qu'un pareil choix, et rarement l'assentiment général de la noblesse de France y manqua-t-il.

Louis et Humbert de Beaujeu, partis ensemble du Louvre dans le courant du carême (1242), passèrent en revue environ vingt mille hommes, tant écuyers que sergents d'armes et archers, formant le noyau de « l'ost ». Quatre mille cavaliers d'élite, et environ vingt-cinq mille fantassins, les uns vassaux des prélats ou des sires châteaux, les autres, fournis par les communes, ne tardèrent pas à s'y réunir.

La France, au XIII<sup>e</sup> siècle, se trouvait, comme la majeure partie de l'Europe, couverte d'immenses forêts, coupées par des champs cultivés, des cités, des bourgs,

des manoirs féodaux, et des abbayes ou monastères transformés en forteresses. Élevés à perte de vue sur la cime des montagnes, même entre les escarpements des rochers, ou situés dans les plaines, au bord des fleuves, les donjons se reconnaissaient de loin à leur triple enceinte crénelée, à l'ancienne tour saxonne, devenue comme l'épée, l'apanage de la noblesse : l'une gardait la terre, l'autre la personne; aussi, chaque gentilhomme aspirait-il à revêtir sa demeure féodale de ces « hauberts de pierre », et sollicitait du suzerain « la » licence d'embasteller, créneler et machicouler. » La plupart des crêtes des montagnes étaient couronnées de ces « maîtresses tours de garde », exhaussées encore ordinairement au moyen d'une colline artificielle. Cette partie du manoir était la plus importante, la mieux fortifiée : là se trouvaient les puits, les citernes ; là se conservaient les trésors, les chartes ; c'est là aussi que la garnison se retirait pour se défendre jusqu'à la dernière extrémité, quand le reste des remparts venait à être emporté d'assaut. Elle servait également de prison d'état ou de guerre, et après les triples et noirs fossés, les murs flanqués de contre-forts, les poternes, les herses, les portes de chêne bardées de fer, arrivaient les prisons souterraines, les oubliettes, la hart.

Les barons et les communes du moyen âge ne se croyaient réellement à l'abri que dans ces formidables bastions, dont l'ensemble à demi-barbare ne manquait pas de grandeur, et dont la civilisation moderne conçoit difficilement la puissance. A cette époque, une armée entière pouvait se trouver arrêtée à chaque pas, et il suffisait

d'une poignée de braves, retranchés derrière ces remparts massifs, pour retarder la marche des vainqueurs.

Louis en avait déjà fait l'épreuve ; aussi adopta-t-il dans cette expédition le système d'abattre et de raser le plus possible de ces manoirs du X<sup>e</sup> et du XI<sup>e</sup> siècle, derniers restes de l'architecture saxonne de Charlemagne, remplacée par celle, moins lourde, plus élégante, du XIII<sup>e</sup> siècle, détruite à son tour par le cardinal de Richelieu.

La campagne s'ouvrit au printemps, par le siège de Montreuil-Bonnin en Gastine, près Parthenay, pays montueux, coupé de grands bois, de bocages touffus, de ruisseaux et d'étangs. La cité était défendue par un vieux castel, agrandi par Richard-Cœur-de-Lion, où les comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine, qui y résidaient vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, faisaient battre monnaie. On le regardait comme imprenable ; mais ébranlé par le bélier d'airain, le roc sur lequel il était bâti ne put résister longtemps ; un dernier assaut emporta le donjon, et bientôt des ruines amoncelées en indiquèrent seules la place. Louis transféra aussitôt son camp devant « la forte » tour de Béruges, dite de Guienne, close de bons murs « bien espais, et de gens bien gardée. » Elle élevait ses hardis créneaux couverts de lierre, sur un tertre semblable à une « haulte tombelle », et non loin d'un aqueduc romain.

A l'apparition de l'oriflamme, « les pierriers, les béliers, et aultres engins » dressés autour de la tente royale menacèrent Béruges du même sort que Montreuil. A son tour, elle fit pleuvoir sur les assaillants une grêle de traits ; et « le barbican, » ainsi que les machicouliers, lancè-

rent des blocs énormes; « les mangonnaux turcs » firent voler au loin des éclats de pierre; et des ruisseaux d'huile bouillante, de plomb fondu coulèrent sur les assaillants. Toutefois, après une défense opiniâtre, la garnison, obligée de se retirer dans la maîtresse tour, se vit bientôt forcée à capituler. Louis la reçut à composition, mais il donna l'ordre de démolir immédiatement le fort si bien défendu. En peu d'heures, « les sombres grilles furent » arrachées; les fenêtres à croix, brisées; le pont étroit, » suspendu entre deux précipices, coupé. Le roi, avant » de chevaucher à la poursuite du comte félon, voulait » voir la tour de Béruges égalée au sol. » Aussi, les chefs pressaient-ils vivement l'ouvrage; déjà des pierres énormes, des poutres roulent avec fracas, « quand, disent de » naïfs historiens, un cri douloureux retentit dans les airs, » traînant des sons plaintifs et suppliants. Les guerriers, » ébahis, s'arrêtent, tournant leurs regards vers le roi. » Louis devine leur pensée, se souvient de Mellusine, et » répond: — Amis, plus ne défaites. » — Et les fondements de la tour redoutée, ses créneaux menaçants, toujours prêts à s'écrouler, subsistent encore, comme pour attester la tradition populaire.

Poursuivant ses succès, Louis s'empara également de Villiers-en-Plaine, commandé par Gui de Rochefort; de Niort, dont il chassa le neveu de Savary de Mauléon; puis il investit Frontenay, où Geoffroy de Lusignan, bâtard du comte de la Marche, commandait quatre cents chevaliers, soutenus d'une forte garnison. Une double muraille crénelée, de puissantes tours, permettaient une défense opiniâtre; aussi, le roi, au dire des chroniques contemporaines y marcha avec tel nombre de gens, si grant ost

» de peuple et à si grant multitude à pied et à cheval, que  
 » la terre en estoit couverte. En sorte que poitevins et  
 » gascons, coupant vignes et arbres à fruits, labourant  
 » prés et moissons, brûlant fours, bouchant puits et  
 » citernes, empoisonnant sources et fontaines, s'en-  
 » fuyoient espouvantez à l'approche du vainqueur, ne  
 » pensant nullement à l'arrêter. »

Durant les apprêts du siège de Frontenay, Henri III, confiant la régence à l'archevêque d'York, primat d'Angleterre, s'embarqua à Portsmouth, le 11 mai, avec la reine Aliénor et son frère, Richard, revenu depuis peu de la Palestine sans avoir pu pénétrer dans la ville sainte, ni contempler le Jourdain. Trois cents bannerets, suivis de leurs hommes d'armes, les accompagnaient, et trente tonnes d'or monnayé, outre une somme considérable prise sur les revenus du domaine privé, faisaient partie des équipages. Le reste de l'armée devait rejoindre le monarque en Guienne, sous le commandement de son beau-frère, Simon IV de Montfort, comte de Leycester.

La nef royale relâcha à Royan, petit port à l'embouchure de la Gironde. La comtesse-reine s'y était rendue; s'élançant vers Henri au moment où il mettait pied à terre, « et le baisant moult doucement : Biau chier filz, » fit-elle, estes de bonne nature, qui venez secourir vostre » mère et vos frères, que les filz de la Blanche d'Es- » paigne veulent malement défouler et tenir sous leurs » pieds. » Henri Plantagenet, aise et joyeux de la revoir, partit avec elle pour le châtel de Pons, à quatre lieues de Saintes, et y publia, en date du 30 mai, des lettres-patentes, pour annoncer « sa déclaration de guerre à

» Louis IX qui, durant la trêve, s'était emparé de l'héritage de Savary de Mauléon, et sa résolution de ne déposer l'épée qu'après avoir fait restituer la terre envahie, et tous les fruits perçus depuis l'usurpation. »

Henri écrivit encore de Saintes à Hugues, évêque d'Ély, pour l'informer de son heureuse traversée, et justifier aux yeux de l'Angleterre la guerre qu'il allait entreprendre. Puis il revint à Pons, où le comte de la Marche, à la tête de plusieurs notables barons d'Aquitaine, ne tarda pas à le rejoindre.

La seigneurie de Pons appartenait alors à Renaud, de si noble lignage, qu'on le croyait issu des anciens comtes d'Angoulême. Bâti sur une haute colline, les remparts de la cité, en formes d'arcades à pic, entouraient d'une massive ceinture le fort donjon, flanqué d'épaisses tours, et que revêtait une seconde enceinte. Au bas de la montagne hérissée de créneaux, coulaient paisiblement les trois branches de la petite rivière de la Seugne.

Après une courte station chez le sire de Pons, Henri transporta sa cour à Saintes, où l'attendait la comtesse douairière de Béarn, Garsende de Forcalquier-Sabran, devenue d'un si prodigieux embonpoint, qu'elle remplissait une litière à elle seule. Son fils, Gaston IV, et soixante chevaliers bannerets auxquels le roi d'Angleterre promettait une solde de treize livres sterlings par jour, l'avaient accompagné. Toutefois, soit que cette promesse n'eût point été tenue, soit que Garsende éprouvât d'autres sujets de mécontentement, elle quitta Saintes pour se rendre au camp de Louis, dont elle se trouvait proche parente, par Marguerite de

**Provence.** De leur côté, plusieurs barons normands, poitevins ou gascons, vinrent grossir le camp du monarque anglais ; le nom de Plantagenet excitait toujours une secrète sympathie chez les châtelains des contrées jadis vassales de cette lignée, et une mutuelle affection se perpétuait, depuis Guillaume-le-Conquérant, entre la Grande-Bretagne et le duché de Normandie. De vieux bannerets d'Aquitaine se souvenaient encore avec émotion de leur suzeraine Aliénor, de sa cour galante, de leurs joyeux passe-temps ; et le peuple, les nombreux marins surtout, n'oubliaient point sa sollicitude pour leurs intérêts. Des règnes brillants, la renommée de Henri II, de Richard-Cœur-de-Lion, autorisaient les regrets et la reconnaissance.

Instruit des succès toujours croissants de l'armée française, et de l'extrémité à laquelle Frontenay, une des places les plus fortes du comte de la Marche, se trouvait réduite, Henri III, qui voulait gagner du temps afin de rassembler le reste de ses troupes, envoya une ambassade à Louis pour lui demander ses motifs de violer une trêve qui devait durer encore trois ans.

Avec bien plus de fondement, le monarque français pouvait reprocher à son beau-frère la première infraction du traité, et ses démarches récentes, qui équivalaient à une déclaration de guerre. Son désir de la paix le porta cependant à lui faire répondre par ses députés : « Loin de rompre la trêve conclue avec l'Angleterre, » je suis prêt à la prolonger... bien plus même, à aviser » aux moyens de remplir l'engagement pris par feu le » roi Louis VIII, mon père, en abandonnant à Henri III, » des fiefs conquis en Poitou comme en Normandie ;

» mais ce prince ne doit pas trouver mauvais que je châ-  
 » tie des vassaux félons et rebelles. — Certes, ajouta-t-il,  
 » en s'adressant aux chevaliers anglais, il m'est pénible  
 » de voir le roi, mon bon cousin et mon beau-frère, se  
 » laisser ainsi endoctriner par les comtes de la Marche  
 » et de Toulouse! Il ne peut l'ignorer, pourtant; l'un  
 » est convaincu de trahison... l'autre, noté d'hérésie...  
 » Pourquoi ne pas préférer mon amitié à leurs fausses  
 » promesses?... »

Cette profession de foi politique, ces sentiments affectueux manifestés au milieu de rapides conquêtes, produisirent un effet auquel on ne devait guère s'attendre : Henri, mal conseillé, ou jugeant Louis d'après lui-même, n'ajouta point foi à la sincérité de ses paroles; il les attribua à de l'hésitation ou à de la faiblesse, et se crut en mesure de tout braver. Peu de jours après, apparurent en la tente du roi de France, deux vieux chevaliers de l'ordre du Temple; ils étaient porteurs d'une missive du prince anglais : c'était une déclaration de guerre, accompagnée d'un défi formel.

Henri signait en même temps à Bordeaux, avec Raymond VII, un traité d'alliance offensive ou défensive, « fors le pape et l'empereur Frédéric II »; il renouvelait en outre aux gouverneurs de ses cinq ports, l'ordre donné de courir les mers, en faisant main basse sur tous les bâtiments français. Louis, poussé à bout, adressa de son côté des messages au duc de Bretagne et aux gardes marins de la Rochelle, de Calais, d'Ouessant, des côtes de Normandie, en leur enjoignant d'user de représailles envers les pirates anglais. Bientôt la

flotte de **Henri fut rencontrée**, battue, et obligée de fuir à toutes voiles, devant le pavillon aux fleurs de lys.

Confiant dans son droit et son épée, et « prêt à endurer grant bataille », Louis concentra ses forces devant Frontenay, où le bâtard de Lusignan et ses quatre cents chevaliers avaient juré de se défendre jusqu'à la mort. Les ingénieurs de l'armée firent alors construire des tours en charpente, d'une hauteur colossale, afin de lancer des quartiers de roche dans l'enceinte de la place, et de protéger les échelles destinées à l'assaut prochain. Louis, en attendant, s'exposait comme un simple homme d'armes; il visitait les postes, les travaux; il encourageait les soldats; son frère Alphonse, ne s'épargnant pas davantage, l'accompagnait ordinairement. Tous deux, au lever du soleil, examinaient les engins commencés depuis quinze jours, quand la guette du donjon de Frontenay reconnaît le comte de Poitiers, tend l'arbalète, ajuste le prince, et le blesse au pied « d'un carrel de fer. » Les soldats voient tomber Alphonse entre les bras du roi, ils poussent des cris de fureur; cavaliers et fantassins courent aux armes; les efforts de leurs chefs ne peuvent les arrêter, et dans ce moment « de furie française », la brèche s'ouvre, on s'y bat avec acharnement, et Frontenay, après une défense vive et meurtrière, implore la merci du vainqueur. Quarante-un chevaliers, quatre-vingts sergents et « aultre menuaille qui, avec eux, « estoit à grant foison », tombèrent entre les mains des Français. L'armée entière demanda alors à grands cris qu'on fit mourir le bâtard de Hugues et ses chevaliers; quelques barons du conseil étaient d'avis de sévir rigoureusement à leur égard : « Sire, disaient-ils, c'est le seul

» moyen de jeter l'épouvante parmi les partisans du  
 » comte de la Marche, vous les verrez tous l'abandon-  
 » ner. » — « Non, s'écria le monarque, le filz n'a peu  
 » commestre faulte, obéissant à son père; ni aultres, à  
 » leur sire. N'est oncques acte de clémence, mais de jus-  
 » tice; si n'est-ce pour les occire, ains pour les réduire que  
 » sommes venus, ajouta-t-il. Nous fault marcher encore. »

Il se contenta donc de renvoyer à Paris, sous bonne escorte, les principaux prisonniers, et fit proclamer la grâce du reste de la garnison. Mais la soldatesque, sans pitié, devint sourde à sa voix magnanime; elle passa tout au fil de l'épée, et en ce jour de frénétique vengeance, les édifices publics, à l'exception des églises, furent incendiés et démolis. Les fortifications subirent le même sort, et la bannière poitevine, semée de fleurs de lys, « partie au lyon entouré de deux besants d'or », ne flotta plus que sur des décombres. La malheureuse cité prit alors le nom qu'elle a conservé depuis, de « Fron-tenay-la-Battue ou l'Abattue. »

Louis gémit profondément de ce désastre; on le vit panser de ses propres mains les blessés qu'il était parvenu à soustraire au carnage, et il combla publiquement d'éloges un preux qui, dans le moment de l'assaut, avait reçu à merci son ennemi vaincu. « Ah! » que moins vous priserais, biau sire, lui dit-il, si l'aviez oultreucidé et feri à oultrance! » Et les assistants, les pauvres gens mutilés s'écriaient : « Dieu doinct longue vie au bon roy! »

Poursuivant sa marche triomphale, le prince s'empara de Moncontour; de Matha ou Mathar, défendu par une énorme tour carrée servant de citadelle,

qu'il fit raser à un niveau du sol; de Bonne; de Prahec; il se dirigea ensuite sur Thors, « maison forte d'Ébles » ou Éblin, de Rochefort»; mais la garnison épouvantée accourut, nue et désarmée, lui en livrer humblement les portes. Le château de Saint-Assaire, à deux lieues de Saintes, fut pris d'assaut et ruiné de fond en comble; le châtel d'Anterne (ou Ancuène) subit le même sort; et Tonnay-sur-Boutonne se rendit après une intrépide résistance.

Au bruit des victoires répétées de Louis IX, l'effroi se répandit dans les provinces voisines; on voyait partout « hommes desconfits devenir fort povres de meubles et d'héritages, si rompus, si mal en poinct, qu'ils ne cuïdoient s'oser monstrier »! et de toutes parts, arrivèrent sous la tente du roi de France des députations chargées des clefs des villes et des manoirs des environs; le connétable du comte de la Marche vint déposer lui-même, aux pieds du monarque, celles de deux places très-fortifiées, « sises sur hautes roches », Mervant et Vouvent, bâties par Guillaume III dit Fier-à-Bras. Vouvent, forteresse imposante, près d'une vaste forêt, élevait sa tête sur des rochers à perte de vue, autour desquels les eaux de plusieurs sources se précipitaient en bruyantes cascades: c'était, dit-on, la patrie de Mélusine. Louis ordonna la démolition de ces manoirs; mais les vieux murs demeurèrent en partie debout: l'esprit de la fée-serpent qui habite, dit la tradition, au milieu de ces nobles débris, vint les protéger. Aussi répète-t-on encore dans la contrée: « Vouvent et Mervant ne vont que d'une pierre par an décroissant. »

A la chute de ces derniers boulevards du Poitou,

une foule de barons, demeurés neutres jusqu'alors, accoururent se ranger sous l'oriflamme; et l'armée, rapporte un historien, « se trouva semblable au torrent impétueux grossi continuellement des eaux formées par les ruisseaux voisins. »

Louis reçut en août, au camp près Marillac, des lettres de Geoffroy de Pons, qui s'engageait à lui remettre son château; il lui en parvint également d'Amaury de Rochechouart, qui lui offrait toutes les forces dont il disposait au camp près de Pons. Il lui en était déjà arrivé en mai, au camp de Vouvent, de Raoul de Beaumont, sire de Bressuire, qui lui promettait « de le servir de sa personne et de ses places envers et contre tous, et de les héberger, eux et leurs chevaux, dans sa châtellenie. »

Toutefois, l'aveugle confiance de Henri III demeurait la même; se croyant certain d'opposer bientôt des forces supérieures en nombre à celles du vainqueur, ce prince se laissait entraîner à son apathie habituelle, moins occupé d'opérations militaires, que de projets de fêtes, et de futiles distractions.

Après avoir séjourné tour à tour à Pons, à Saintes, à Bordeaux, il venait de transférer sa nombreuse cour au château fort de Tonnay, à trois lieues de Saint-Jean d'Angely, presque au confluent de la Charente et de la Boutonne. Charmé de cette ravissante position, l'indolent monarque n'y rêvait que divertissements, nouveaux banquets, chasse, pêche, cavalcades et galantes réunions. La plupart des dames châtelaines dont les époux servaient sous les drapeaux de Lusignan, embellissaient de leur présence le riant manoir, et

« par les belles soirées d'été n'y oyoit-on parler que de jeux, festins, pas d'armes, bals et lectures de romans en lesquels le prince anglois fortement se délectoit des beaux faicts qui y estoient. »

Ayant octroyé de sa main la ceinture militaire à deux fils du comte de la Marche, ses frères utérins, Henri célébra cette solennité par de nombreux tournois. L'élite des chevaliers d'Aquitaine et leurs nobles compagnes, qui n'avaient garde de demeurer seules en leurs donjons, se trouvèrent donc à Tonnay. Émerveillé du coup d'œil offert par la réunion de tant de beautés méridionales : — « M'estois promis, s'écria le monarque, les saluant courtoisement, soubtenir partout à pointe d'acier, les charmes de dames de mon royaume ; ains l'avouerai ne sçais plus ores que faire de mon serment. » Le comte Richard, jeune, aimable, généreux, cher à la noblesse anglaise surtout depuis sa croisade, l'un des plus opulents princes de l'occident, par ses riches mines d'étain et de plomb de Cornouailles, effaçait presque le roi son frère en magnificence et en « joyeux devis ». Entre autres merveilles d'outre-mer, il avait ramené avec lui deux sarrasines à la fleur de l'âge, belles comme des houris, d'une taille souple, svelte, et qui, au moindre signal du comte, posaient leurs pieds flexibles sur quatre globes de métal poli, placés sur la surface d'un marbre glissant. Pirouettant alors sur elles-mêmes, entrelaçant leurs bras arrondis, ployant moelleusement leurs corps, elles jouaient des cymbales, ou faisaient résonner avec une prodigieuse agilité des tablettes de bois dur, semblables aux castagnettes catalanes.

On ne pouvait se préparer plus joyeusement à la perte des fiefs du Poitou et de l'Aquitaine. Mais, si Henri s'étourdissait nonchalamment au sein de ces jeux frivoles, la comtesse-reine veillait dans l'ombre. Au milieu des fêtes saintongeises, à l'insu, sans doute, du comte de la Marche et de ses enfants, elle soudoie des malfaiteurs, et leur confie un poison violent. Les misérables eurent bientôt pénétré dans le camp de France, et leur crime allait être consommé, si un des serviteurs de Louis ne les eût surpris dans la cuisine, au moment où ils allaient répandre sur les plats une poudre mortelle. Saisis, interrogés, ils confessent leur mission, dénoncent Isabelle, et la hant se dresse pour leur châtimeut.

Les grandes chroniques de Saint-Denis rapportent que, « quand la comtesse-reine sceust que sa mauvaieseté estoist descouverte, de dueil elle se cuida précipiter, et frapper en sa poitrine d'ung coutel qu'elle portoit touiours sur elle. » Ses femmes la déroberent à sa propre fureur..... « puis, quand elle vist qu'elle ne pouoit faire à sa volonté, elle desrompist sa guimpe et ses cheveux, et ainsi, fust longuement malade de despit et de desplaisance, et despuis, n'eust le sens rassis. »

Louis rappela alors auprès de sa personne le corps des sergents d'armes, disséminés en diverses parties de ses troupes. Institués par son aïeul pour repousser les poignards « du Vieux de la Montagne », ils devaient veiller aux sombres projets « de la vieille Jézabel de la plaine. » Cet événement se passa, dit-on, peu après la prise de Saint-Assaire.

Le roi de France se trouvait arrêté au bord d'un marais profond qui l'empêchait de marcher droit à Saintes, où ses éclaireurs pensaient que Henri, Richard et Lusignan étaient renfermés. Il ordonna d'abord d'y jeter un pont pour le passage de ses soldats; mais, d'après l'avis du conseil de guerre, il alla prendre position devant Taillebourg, où Geoffroy de Rancon tenait, disait-on, faiblement pour les Anglais; ce mouvement rendait plus facile l'attaque de la ville de Saintes, principal boulevard des ennemis.

XXXI. De ce point, Louis n'avait plus rien à redouter des forteresses qui servaient de barrière à la Saintonge; aussi s'avança-t-il jusqu'auprès de Saint-Jeand'Angely, sur les rives de la Boutonne, où il fit faire halte à son armée; il menaçait à la fois les ponts de Cognac, de Taillebourg et de Saintes, jetés sur la Charente, qui seule maintenant séparait les deux camps. Alors Henri III, sortant tout à coup de son inaction, dit adieu aux gentilsfemmes d'Aquitaine, congédie les ménestrels, les jongleurs, et les jouteurs; parcourt les diverses garnisons où ses troupes se trouvaient éparses, visite Saintes, Taillebourg, dont le château lui paraît inexpugnable, et revient à Tonnay-Charente. La maîtresse tour de ce manoir, d'après une vieille chronique, avait été bâtie au IX<sup>e</sup> siècle, par un comte de Perche dont le nom se trouvait marqué du sceau de la réprobation; c'était Ganelon-le-Fauve ou le Félon, le même qui, au dire des romanciers, occasionna la déroute de Roncevaux et la mort de Roland.

Henri III fit camper ses troupes, le 28 juin, sous les

murs de l'antique forteresse; là il fut rejoint par les divers corps auxiliaires du comte de la Marche. Outre ce prince, ses fils, et Geoffroy de Lusignan, sire de Vouvent, surnommé « à la Grand'Dent », comme l'un de ses ancêtres, on vit se ranger encore sous la bannière de Plantagenet, Bohémond, évêque de Saintes; Hélie dit Rudel, de la maison de Pons, héritier, par sa femme Alix, de la vicomté de Turenne; Geoffroy III, sire de Pons; Gui IV de la Rochefoucauld; Bernard V, comte d'Armagnac; Aymery IV, vicomte de Narbonne-Lara; Roger IV, comte de Foix dont le château, bâti sur des rochers d'une effrayante hauteur, avait, en 1212, défié l'armée croisée contre les Albigeois, et bravé la colère du sanguinaire Simon de Montfort; Hugues IV, comte de Rodez; Raymond Trencavel, fils de Roger, comte de Carcassonne et de Béziers; Olivier de Termes; le neveu du célèbre troubadour poitevin, Savary de Mauléon, « dit le chef de toute courtoisie », nommé gouverneur de Gascogne après l'échec de Niort; Raymond Gaucelin, sire de Lunel; Pons, sire d'Olargues; Bérenger, sire de Puissergues; le vicomte de Lautrec, etc., etc. Le fils de Jean-Sans-Terre reçut aussi, à Tonzay, Guillaume de Salisbury, dit Longue-Épée, ce fils de la plus belle des maîtresses de Henry II, l'infortunée Rosamonde, victime si jeune de la jalousie d'Aliénor de Guienne; Henri le plaça aussitôt à la tête de trois mille anglais, fiers de se rallier à son cri de guerre: « serò, sed serò! » (Tard, mais de bon cœur!, à bon escient!)

Pierre de Savoie, oncle des reines de France et d'An-

gleterre, avait précédé Salisbury; d'abord simple chanoine de Valence, en Dauphiné, puis comte de Romond, ce prince, destiné à succéder à Boniface dit Roland, son neveu, avait obtenu la main de l'héritière de la maison de Faucigny. La tendre affection de Henri III pour lui venait de se manifester encore depuis peu, par le titre de comte de Richemont. L'année d'auparavant, le jour de saint Édouard, il avait reçu du monarque la ceinture de chevalier, dans l'église de Saint-Pierre de Westminster.

Toutefois, le chef, qui possédait l'entière confiance du roi d'Angleterre, était alors le comte de Leicester: frère du connétable Amaury, quatrième fils du célèbre chef des Albigeois, tué par un nain au siège de Béziers, Simon IV aurait dû compter parmi les plus fermes soutiens de l'oriflamme, mais la régente ayant rompu son mariage avec l'héritière de Flandre, son orgueil blessé le jeta dans les rangs ennemis, et la main d'Éléonore, propre sœur de Henri III, scella à jamais son expatriation.

Plantagenet, ne doutant pas de l'appui du sire de

---

Revue anglo-française, 1<sup>er</sup>, 85, 11, 134, 135, 136, articles de MM. Moreau de Saintes et Massiou de la Rochelle. Maison-neuve, Histoire de la Saintonge et du Poitou, fol. 106, 107, 139, 146, 153. Lingard, Hist. d'Angleterre, III, 106, 149. Dupleix, Hist. de France, II, 261. Fleury, Hist. ecclés., XVII, 241. Daniel, Hist. de France, II, 55. Joinville, fol. 23. Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, II, 245, 246. Baluze, manuscrit, n° 9648, fol. 13, 19. Jehan Bouchet, Annales d'Acquitaine, fol. 81. Notes manuscrites communiquées de Saintes. Duchesne, Hist. de la maison de Chastillon.

Rancon regardait son assistance comme un présage assuré de ses succès ; cependant, si Geoffroy dit le Jeune, d'une famille établie depuis deux siècles à Taillebourg, avait pu se résoudre par crainte à arborer la bannière d'Angleterre, un motif personnel lui faisait désirer avec ardeur l'occasion de secouer un joug subi à regret. Il avait reçu, dit-on, un sanglant outrage de Lusignan, et, mettant la main sur de saintes reliques : — « Je jure, » s'était-il écrié, ne me faire raser comme chevalier, » et laisser croistre ma grève (chevelure), à la mode » des femmes, jusqu'à ce que sois vengé par moi ou » par aultres ! » Sitôt qu'il sut Louis à peu de distance de ses remparts, il en fit ouvrir les portes, et, suivi d'un nombreux cortège, il alla droit à la tente du monarque. Là, fléchissant le genou, mettant ses mains jointes en celles du prince : « Sire, dit-il, recevez mien hom- » maige pour ma seigneurie, et secours de ma lance, » comme vostre homme lige. »

Louis accueillit le sire de Rancon avec les plus grands honneurs, et alla le même soir loger dans son manoir, escorté de ses capitaines, tandis que le reste de l'armée campait sous les murs de la cité.

Situé à deux lieues de Saintes et de Saint-Jean-d'Angely, Taillebourg s'élevait à l'extrémité d'un riant vallon, sur la rive droite de la Charente, rivière profonde et rapide en cet endroit. Un ancien château, témoin déjà de beaux faits d'armes, s'y voyait dès le X<sup>e</sup> siècle ; Henri II (1174) l'enleva à son propre fils, et peu d'années après (1176 et 1178), ce même prince, Richard-Cœur-de-Lion, devenu roi, en entreprit le siège contre un autre Geoffroy de Rancon, indigné d'être vassal

d'un anglais. Richard vainqueur fit démolir la forteresse; mais elle fut bientôt rebâtie, et rendue plus formidable. On construisit en même temps, de l'autre côté de la Charente, la chaussée, dite « de Sainte-James », qui traversait dans toute son étendue une vaste prairie. Le nouveau donjon se dessinait audacieusement sur la cime de rochers escarpés, et la ville entière l'entourait comme d'une ceinture de maisons.

A peine Louis y avait-il arboré sa bannière, que, d'après l'avis de Leycester, Henri se porte sur Sainte-James à la tête de vingt-six mille fantassins, de seize cents chevaux et de six cents arbalétriers; conduisant son armée dans la prairie à l'occident de Taillebourg, il ne laisse que la Charente entre la ville et son camp. La chaussée de Sainte-James, longue de cinq à six cents toises, soutenue par de hautes arcades en maçonnerie, afin de laisser un libre passage aux eaux pendant leur crue, venait aboutir à un pont très-étroit, mais déjà à demi-ruiné à cette époque. Tout auprès, se voyaient les vestiges d'un autre pont abandonné, formant l'appui d'un moulin placé au milieu de la Charente. Un arc de triomphe antique existait du côté de la chaussée.

Ce fut dans la plaine que Leycester jugea à propos de se fortifier, le samedi 20 juillet, veille de la Madeleine, à la tombée de la nuit. Le lendemain, les armées se trouvèrent en face l'une de l'autre, séparées par le fleuve coulant à flots pressés sous le pont.

Aux premières lueurs de l'aurore, Louis, qui venait de tout préparer pour le passage des troupes, descend du château et s'avance en observation, suivi de quelques faibles détachements. A la vue de l'étendard de France,

le roi d'Angleterre, le comte de la Marche, Richard de Cornouailles, ignorant encore l'arrivée totale des forces ennemies, montent sur la chaussée et aperçoivent Poiriflamme flottant au-dessus d'une telle quantité de bannières, de tentes, qu'on eût dit une nouvelle cité, immense et populeuse. Ils demeurent alors convaincus que l'attaque va commencer immédiatement.

« Hé bien ! comte beau-père », s'écrie Henri en se retournant tout troublé vers Lusignan, et lui montrant leur armée, si inférieure en nombre, « où sont donc ces soldats que m'annoncez avoir, dans vos missives ? Lors, ne demandiez que pécune ; quant aux troupes, en respondiez sur votre âme ! Disiez mesme que trouverions grant ayde en France ! »

— « N'ai oncques escript de la sorte, » reprit le comte, s'efforçant de se justifier, mais non moins interdit que le monarque.

— « Vos escriptures sont toutes ici, » ajoute Henri.

— « En ai receu de pareilles, reprend vivement Richard, sont aussi en ma tente. »

— « Ces lettres, ne les ay escriptes ne signées. »

— « Qu'est-ce à dire, sire comte, continue le roi d'Angleterre ; ne me pressiez par messages à passer les mers ?... ne accusez-mie mon retard ? »

— « Si ce que dictes est vérité, s'écrie à son tour Lusignan, en proférant un horrible jurement, la comtesse-reine, vostre mère, la mienne espouse, a tout machiné, abusant notoirement du mien nom, du mien scel... Par la gorge Dieu ! toute la coulpe retombe sur elle ! »

Ce débat s'animait de plus en plus, quand le son des

tambours et des trompettes qui se rapproche, annonce un mouvement de l'armée française. En effet, le camp de Louis s'ébranlait, déployant ses étendards et faisant retentir les airs du cri victorieux : « Mont-joye Saint-Denis ».

N'osant affronter un premier choc dans une position ouverte sur tous les points, Leicester renforce la tête du pont d'un détachement d'élite, et s'y porte en personne avec les arbalétriers ; mais, retenus par d'anciens souvenirs, par un dernier respect de vassal à souverain, ni lui, ni Henri, ni le comte de la Marche n'osent donner le signal contre leur « suzerain lige, leur droicturier » seigneur. » Leur hésitation semble même annoncer qu'ils n'acceptent pas le combat.

Cependant, craignant de voir s'échapper l'occasion d'en venir aux mains ; trop fiers pour se soucier d'une victoire sans danger, les chevaliers de l'avant-garde, le comte de Poitiers à leur tête, se précipitent vers le pont au milieu d'une grêle de traits, et arrivent sur la chaussée de Sainte-James. Leurs efforts viennent se briser contre une masse immobile d'anglais, l'arc tendu, la lance en arrêt ; trois fois Alphonse et ses bannerets cherchent à se faire jour à travers un rempart d'airain et d'acier ; trois fois ils sont repoussés par les hommes d'armes ennemis ; déjà plusieurs soldats de France tombent percés de coups ; plusieurs sont précipités dans le fleuve ; quelques-uns, même, découragés, ont abandonné leurs chefs, jeté leurs armes ; et regagné Taillebourg.

Ce mouvement n'a pas échappé à Louis ; prompt comme l'éclair, il accourt, l'épée nue d'une main, la pertuisanne de l'autre ; suivi seulement de huit de ses

bons chevaliers, il atteint l'avant-garde, la rallie, et parvient, avec elle, sur la chaussée Sainte-James, au moment où les deux camps s'ébranlaient à la fois. Entraîné par sa bravoure, le monarque, qui sent bouillonner en ses veines le vieux sang de Robert-le-Fort, se trouvait déjà engagé assez avant, quand Leycester l'a reconnu et a tressailli de joie à la pensée que Louis peut tomber vivant entre ses mains.... alors, plus de bataille ! Plantagenet triomphe sans coup férir ! la France est humiliée ! et le transfuge Montfort, enfin vengé de l'affront qui pèse sur son cœur ! Mais le Ciel lui-même semble veiller sur l'élu de son choix, et détourner les glaives de sa poitrine. Se frayant un passage sur le corps des Anglais, Louis lutte presque seul contre un détachement entier ; bientôt, rejoint par ses compagnons d'armes dont l'un, Archambaud IX de Bourbon, tombe à ses pieds gravement blessé, il continue à semer l'épouvante dans les rangs ennemis. Le signal du combat est donné sur tous les points : électrisés par l'exemple du monarque, les bannerets de France passent le fleuve et prennent l'offensive, un engagement général a lieu, même sur les bateaux qui sillonnaient la Charente et un horrible cliquetis d'épées, de lances, d'arbalètes, permet à peine d'entendre les ordres des chefs ; seulement par intervalle, les cris de guerre : Saint-Georges ! Réalistes ! Montjoye ! Poitiers ! retentissent dans les airs.

Mais l'exemple de Louis, les prodiges qu'on lui voit faire, redoublent l'ardeur des soldats ; tous déploient une bravoure à laquelle rien ne résiste ; aussi, malgré l'intrépidité de Henri III, de Richard, de Lusignan, de

Leycester; malgré le courage de leurs troupes, l'issue de la journée n'est pas longtemps douteuse : quatre mille Anglais mettent bas les armes, le reste est en pleine déroute ; Louis se trouve maître de la rive gauche, et à midi, l'oriflamme flotte dans le camp des vaincus, au moment où le soleil, descendant à plomb sur la mystérieuse bannière, la dorait de ses plus vifs rayons.

Cependant les alliés fuyaient dans toutes les directions, abandonnant à la merci du vainqueur, des milliers de morts et de blessés ; la Charente en était comme couverte, et ses eaux, rouges de sang, n'attestaient que trop l'acharnement de la journée. Hors d'état de s'exposer à un nouveau combat en rase campagne, et craignant d'être enveloppé, Henri galopait vers Saintes, suivi de Lusignan et du comte de Cornouailles. L'un et l'autre ne cessaient d'accabler Hugues des reproches les plus amers. — « Biau fils, reprit enfin celui-ci tout courroucé, clamez ceste plainte à vostre mère. Son ire et mal-talent contre la Blanche d'Espagne ; sa raige contre le Poitevin, ont ouvré si grant dommaige ! ains, moult davantaige y perdons-nous encores ! »

Richard levant les épaules de pitié : — « Frère, dit-il à Henri, le jour faict défaut de plus en plus ; sommes hors de la portée de l'ennemi : attendez en ce lieu, tost serai de retour. » Donnant alors à un écuyer les rênes de son destrier, il se dépouille de ses armes, prend à la main un bourdon blanc de pèlerin, et s'achemine à pied vers Taillebourg d'où il pense que Louis n'aura pas bougé. En effet, le monarque, qui s'était contenté d'envoyer quelques troupes en observation, faisait en ce moment dresser ses tentes dans la plaine

témoin de sa victoire, et mille six cents chariots y apportaient les vivres et les engins de guerre. Une tradition locale rapporte qu'étant sorti seul du camp pour s'assurer de la direction prise par les fuyards, et ne reconnaissant plus sa route, il se trouva en face « du dolmen de Civrac, » près de Geay. Accablé par la fatigue et la chaleur, il se jeta alors tout armé, dit-on, sous ce monument druidique élevé à cinq pieds de terre, et ayant treize pieds de tour à sa table supérieure; il s'y endormit, et ne revint au camp qu'après le coucher du soleil.

Richard se présentant aux hommes de guette, demanda à parler au comte d'Artois. Les deux princes s'étaient rencontrés en divers voyages, et une sorte de confraternité d'armes les unissait déjà. Le comte de Cornouailles se fit néanmoins annoncer sous un nom étranger.

Robert de France, en le reconnaissant, lui serra cordialement la main, et le présenta au comte de Poitiers; une foule de chevaliers, délivrés en Palestine par l'intermédiaire du prince anglais, l'entourèrent aussitôt, et tous ensemble se rendirent auprès du roi qui, touché de la démarche confiante de Richard, s'empressa de le remercier de sa générosité envers ses barons d'outre-mer. « Sire, dit-il alors, vous demande une suspension d'armes de vingt-quatre heures. » — « Y consens volontiers, » répondit le monarque charmé d'obliger Richard; et qui, d'ailleurs, se serait difficilement décidé à livrer combat un jour de dimanche.

Le monarque et ses frères accompagnèrent ensuite le comte de Cornouailles jusqu'au bout de la chaussée;

et Louis ajouta en lui disant adieu : — « Biau cousin, » la nuit porte conseil; donnez-en aussi un salutaire au » roy d'Angleterre; oui, sire comte, faites surtout » qu'il le suive. »

Malgré la promesse du monarque, Richard Plantagenet en quittant la tente royale, demeure convaincu qu'il est urgent de se renfermer dans une place forte, d'y rallier les troupes et d'aviser ainsi aux moyens d'obtenir des conditions moins dures de la part d'un vainqueur généreux, mais dont tous les chefs ne partagent pas le désir d'un accommodement.

Aussi, ayant rejoint Henri, Lusignan et Leycester, « Vite, vite, éloignons-nous d'ici, leur dit-il bas à » l'oreille, ou c'est fait de nous. » Remontant aussitôt à cheval, ils reprirent, à coup d'éperons, la route de Saintes. Malgré l'obscurité qui régnait, ils distinguaient déjà la tour de Maucomble, bâtie sur le pont, et le château du Capitole, quand un détachement d'hommes d'armes de France, « atardés à la poursuite des fuyards », reconnaissent les princes, doublent de vitesse, et, entraînés par leur ardeur, ne s'arrêtent qu'au bruit de la herse qui tombe lourdement derrière eux.

Quelques-uns des cavaliers parvinrent cependant à s'échapper à la faveur des ténèbres, et purent instruire le roi du désordre inexprimable auquel la ville était en proie, ainsi que de la mésintelligence survenue entre Henri III et le comte de la Marche; ce dernier, dans un accès de désespoir, s'était, dit-on, écrié : — « Veulx » périr ou restablir ma renommée. »

XXXII. Déterminé à tenter un coup hardi, on ne vit point Hugues paraître le dimanche, et il passa la nuit

entière sous les armes, avec ses chevaliers les plus dévoués. Le lundi 23, aux premières clartés de l'aube, il était cantonné avec tous ses gens dans le faubourg de Saint-Eutrope, quand un pâtre, accouru par un chemin détourné, l'informe que le roi de France, marchant sur Saintes, a fait partir en avant ses fourriers pour reconnaître le pays.

Lusignan apprit en même temps qu'un corps de fourrageurs français chargé de butin venait d'être reconnu auprès de la porte d'Aiguière. Il franchit alors l'enceinte du rempart avec ses trois fils et les soudoyés anglais, écossais, poitevins et gascons, et se dirige hardiment vers les éclaireurs. Il allait les atteindre, quand le comte de Boulogne, Alphonse de Portugal, parut à la tête de l'avant-garde; d'autres détachements français le suivaient à peu de distance. A la vue de la bannière au serpent d'azur, la mêlée ne tarde pas à s'engager; chacun se croit dépositaire de l'honneur de sa nation, tous combattent avec une égale valeur. La lutte se prolongeait indécise, quand un exploit de Gaucher de Chastillon vint jeter un instant la stupeur dans les rangs ennemis. Le haut banneret, s'attachant pas à pas au châtelain de la Marche, sénéchal de Saintonge, l'atteint, le renverse sans vie, et lui arrache l'étendard des Lusignan, qu'il fait aussitôt tournoyer aux yeux des Français. A cette vue, leur ardeur redouble, et les cuirasses, les boucliers de leurs adversaires retentissent de leurs coups. Au bruit des armes, aux cris des combattants, Henri accourt lui-même, à la tête du reste de ses troupes. Louis de son côté, précipitant sa

marche, arrive avec son corps d'armée, et alors recommence une bataille plus sanglante, plus meurtrière encore qu'à Taillebourg. Le comte de Leycester, Roger Bigot, Jean du Bourg, une foule d'autres capitaines d'Angleterre et de Gascogne, rivalisent de prouesse avec les bannerets de France, qui les attaquent corps à corps. Jean Mancel, cleric de Henri, jouant de la lance au milieu des plus intrépides, malgré sa tonsure et son caractère sacré, fait rendre les armes à Pierre Orige, sénéchal du comte de Boulogne, et à plusieurs autres guerriers de sa phalange. Jean des Barres est pris par Guillaume de Sey, avec six de ses chevaliers ; du côté des Anglais, les pertes sont plus nombreuses encore, Henri de Hastings, entre autres, est forcé de mettre bas les armes avec vingt de ses chevaliers et un grand nombre de fantassins. Sur la grande route, dans les sentiers étroits, sinueux, au milieu des vignes, dans les champs coupés de haies vives, partout on s'attaque, partout on s'égorge ; cavaliers et fantassins, tombent à la fois couverts de blessures, épuisés de fatigue, hâletant de chaleur ; la poussière empêche de se reconnaître, sans qu'on se lasse de frapper ; le sang ruisselle de toute part et des milliers de victimes jonchent ce vaste théâtre de carnage.

Pendant la glorieuse journée de Taillebourg, si fatale à la coalition, le cède encore pour ses résultats à celle de Saintes : mis en déroute complète, les escadrons anglais regagnent éperdus les remparts de la cité ; poursuivis l'épée dans les reins, ne se défendant plus, ne songeant qu'à sauver leur vie, ils laissent au nombre des morts, quatre riches prélats, trente-deux che-

valiers, trois bannerets de noble lignage, vingt-six sergents, un nombre immense de fantassins; enfin, quatre mille hommes d'armes se rendent à discrétion.

Par hasard, le vicomte de Châtelleraut se trouvait revêtu d'une cotte de mailles pareille à celle de Richard de Cornouailles et montait un destrier de semblable couleur. Le prenant pour le frère de leur roi, vingt-deux chevaliers et cinq cents soudards anglais vinrent se rallier autour de lui, et ne reconnurent leur méprise qu'en se trouvant au milieu de l'armée française. On les dirigea aussitôt avec les autres prisonniers, au nombre, dit-on, de sept à huit mille, sur divers points fortifiés du royaume.

Hugues consterné rentra à Saintes, la pâleur sur le front, et déplorant ses malheurs. Ses plus forts châteaux étaient pris ou rasés; son fils, le défenseur de Frontenay, se trouvait captif avec quarante de ses meilleurs chevaliers; cent quarante autres et soixante hommes d'armes portant cuirasse avaient subi le même

---

M. Beraud (de l'Allier), *Hist. des sires de Bourbon*, tome 1<sup>er</sup>, p. 190. Notes manuscrites communiquées de Saintes. Dom Lobineau, *Hist. de Bretagne*, 11, 245, 246. Guill. de Nangis. Mathieu Paris, ad annum 1242. *Revue anglo-française*, 1<sup>er</sup>, 150, 11, 142. Expilly, 1<sup>er</sup>, 87, 177, 270, 271. *Trésor des chartes*. Daniel, *Hist. de France*, 51. Dupleix, *Hist. de France*, 11, 261, 263. Rapin de Thoyras, 11, liv. 8, p. 443. Cl. Meunard, sur l'hist. de Joinville, 372. Joinville 24. Pierre de Marca, *Hist. du Béarn*, fol. 577, id. Martène, *vit. script.* tome 1<sup>er</sup>, p. 1274. Rymer, *Act.* 1<sup>er</sup>, 325. Dom Vaissette, *Hist. du Languedoc*, iv., fol. 508. *Journal manus. d'Aubery*, Guil. Catal. *Mémoires sur l'hist. du Languedoc*, fol. 903.

sort à Vouvent, enfin l'élite de ses alliés s'éloignait en pleine déroute.

Cependant un reste d'espoir lui demeurait : les remparts de Saintes étaient solides, bien gardés; il voyait les hauteurs de Puyraveau qui les dominent, garnies d'archers anglais; le capitolé, reste précieux de la magnificence romaine, noble édifice épargné par les Visigoths et les Normands, s'offrait comme une nouvelle citadelle. On pouvait tenir encore longtemps dans la place, et y attendre les secours promis.

Louis ne l'ignorait pas; aussi, ne voulant point compromettre le succès de sa victoire, il arrêta l'élan de ses soldats. Il se borna à débusquer les troupes de Lusignan de la tour de Montrouble, où elles s'étaient retranchées pour défendre la tête du pont, et il établit son camp à Colombier.

La nuit du lundi au mardi se passa dans une anxiété perpétuelle du côté des Anglais. On rapporte même que Henri III alla chercher secrètement un asile au manoir de Pons; mais ne s'y trouvant pas en sûreté, il revint à Saintes sans que son absence eût été remarquée.

XXXIII. Le même soir, 23 juillet, Hugues-le-Brun, fils aîné de Lusignan, sortit mystérieusement de la ville, arriva à la tente de Louis, se jeta à ses genoux et implora la grâce de son père, au nom duquel il était disposé à se soumettre à toutes les conditions les plus rigoureuses. L'évêque de Saintes qui l'avait accompagné, alla trouver Pierre Mauclerc et l'engagea à se réunir à lui, pour achever de désarmer la sévérité du roi de France. Tous deux se présentèrent donc devant le

monarque, et, à la suite de « quelques flatteuses cajole-  
 » ries », l'ex-comte de Bretagne obtint de Louis la pro-  
 messe de consentir à un traité, d'après les bases suivantes :  
 « Que les troupes de Lusignan se sépareront sur-le-  
 » champ de l'armée anglaise ; que le comte de la Marche  
 » cèdera à Alphonse de France, tous les châteaux pris  
 » en Poitou ; que trois autres seront livrés pour rece-  
 » voir garnison et comme gage d'une future fidélité ;  
 » qu'enfin, pour tout le reste, le comte de la Marche  
 » s'en remettra à la générosité du vainqueur. »

Pendant ces négociations nocturnes, Henri III, re-  
 venu de sa première stupeur, et attribuant l'inaction  
 apparente des Français aux pertes qu'ils avaient essuyées  
 dans les deux combats, se crut certain d'une longue  
 trêve, et reprit sa confiance aveugle. Il formait même le  
 projet de passer le mois d'août à Saintes, dont il confia  
 le commandement suprême, par un acte public, au fils  
 du comte de la Marche, sans consulter les bourgeois  
 de la ville. Quatre jours s'écoulèrent ainsi dans la plus  
 imprévoyante sécurité. Louis, de son côté, répondait à  
 ceux qui le pressaient de livrer immédiatement un assaut  
 général, sans attendre la réunion de toutes ses troupes :  
 « Je veux rentrer au Louvre suivi du roi Henri et  
 » de tous ses capitaines chargés de fers, comme mon  
 » aïeul le fit de Ferrand et du comte de Boulogne. »

Le mardi, 28 juillet, Henri revenait de chevaucher  
 jusqu'à Pons, à Archiac, même à Barbesieux, et  
 ses officiers préparaient son splendide repas du soir,  
 quand un des chevaliers français sauvés en Palestine par  
 Richard parut devant le monarque ; il lui apprit la dé-  
 fection de Hugues de Lusignan, ainsi que celle d'une

partie de ses barons ; il lui annonça même que les habitants de Saintes étaient en voie d'un accommodement secret, pour introduire, pendant la nuit, l'armée française dans la ville. Au moment où le chevalier achevait ces révélations foudroyantes, un messenger du fils du comte de la Marche accourt tout haletant et s'écrie : « Vous n'avez plus un moment à perdre, la ville sera investie cette nuit. L'assaut doit être livré » au point du jour. »

Muet de surprise et frémissant d'indignation, Henri se rend au quartier de la cité, où demeurent les principaux signataires du traité ; il y fait mettre le feu, puis, montant à cheval, suivi de Richard, de Leycester, et de quelques serviteurs fidèles, il part, bride abattue, et arrive le soir même à Blaye, abandonnant ses bagages, ses meubles précieux, sa caisse militaire, et jusqu'aux riches ornements de sa chapelle royale.

Il s'installait à peine dans un chétif logis, mourant de faim, de lassitude, quand le bruit se répand que Louis IX vole sur ses traces ; le royal fugitif, s'éloignant plus rapidement encore, passe la Gironde, remonte sur un cheval frais, n'épargne ni les éperons, ni l'or, sans s'inquiéter de sa suite, et ne se croit enfin sauvé qu'en entrant dans Bordeaux, après être demeuré deux jours et deux nuits sans manger ni dormir.

Henri se trouvait déjà loin de Saintes, quand les chefs anglais, assis à la table du festin, eurent connaissance de sa fuite. Saisis d'épouvante à leur tour, ils s'élancent sur leurs coursiers les plus rapides, et vont chercher un refuge dans les remparts de Blaye. Le reste de l'armée, aussi à jeun, se traîne péniblement sur

les pas de ses chefs. Sans le secours de quelques fruits sauvages qui tempérèrent les ardeurs de leur faim, les malheureux soldats seraient morts d'épuisement sur la route.

Le lendemain, mercredi 29, les échevins de la ville de Saintes, le clergé, les bourgeois, se rendirent au camp français, et, déposant entre les mains du roi les clefs de la ville, lui prêtèrent le serment de féauté. Peu d'heures après, le monarque entra avec eux dans la place, occupait tous les postes évacués par les Anglais, et plaçait une bonne garnison dans le capitole; ensuite, à la tête de quelques troupes, il alla soumettre les châteaux environnants. Les deux derniers jours de juillet suffirent à cette expédition.

Revenu à Colombier le 31, Louis, après avoir assisté à l'office de Saint-Jacques, tenait conseil dans sa tente avec les chefs de l'armée et son frère Alphonse; on leur annonce la visite d'un chevalier qui se présente armé de toutes pièces, la visière baissée, le faucon sur le poing ganté, et portant sur son écu « un champ d'argent à six » pièces d'or et de gueules ». A ce blason, le monarque reconnaît Renaud, sire de Pons, homme lige du comte de la Marche; informé du passage du roi de France à une lieue de son manoir, il s'empressait de venir lui rendre hommage de tous ses fiefs, après en avoir requis le consentement de son suzerain. On ne dit pas si Louis lui fit présent de l'épée qu'il portait alors à son côté, ainsi que cela se pratiqua depuis pour les seigneurs de cette maison, quand ils faisaient hommage devant le roi de France.

Le jour suivant, 1<sup>er</sup> août, le monarque campa dans

une **wastelplaine**, sous les murs de Pons. Le sire de Mortagne vint l'y trouver pour le reconnaître suzerain de tous ses domaines jusqu'à la Gironde. On introduisit également sous la tente royale Bertholde, châtelain de Mirabel (ou Mirabeau), chez lequel aussi « Henri III, » la royne, sa gent et sa venue » avaient séjourné. « Sire, dit-il, ai naguère esté treuver la nuit, en ce » mesme chastel, le roy Henri mon maistre. Me jectant » à ses pieds, lui ay demandé les larmes aux yeulx; » puis-je expecter secours et délivrance de mon sire en » cas de siège? M'ordonnez-vous desfendre icel manoir » au péril de vie, sans espérance d'ayde? — Loin de » desfendre aultres, a respondu le magnanime roy, ne » suis en estat me desfendre moi-mesme. Or, vous délie » de vostre serment. — Voilà pure vérité, noble sire, » continua Bertholde, d'un ton ému; maintenant, suis » tout vostre, moins sans doubtte par mon choix comme » veez, que par contraincte. Si Henri l'eust dict, ne m'auriez en féaulté que armes à la main. Ains, libre de me » donner, jure ne cesser estre à vous, que quand plus » ne voudrez de moi! »

— « Vous reçois moult avec joye, reprit Louis, lui » tendant la main. Abandonnez-vous mesmement. Ores » vous rends le commandement de vostre place. Gardez-la pour vostre nouveau maistre. En serais moins » assuré, la confiant à aultre. »

Cependant le roi d'Angleterre, honteux et désespéré à la fois, adressa de Bordeaux une longue missive à l'empereur, pour se justifier de la triste issue de son expédition. Il y accusait le comte de la Marche, la comtesse-reine, les barons saintongois, et

cherchait à se disculper en dénaturant la plupart des faits. « Renaud, sire de Pons, entre autres, disait-il, m'a » donné le baiser de Judas. » Henri essayait aussi de déguiser les succès du roi de France, et prétendait même que ce prince n'avait point osé se mesurer avec lui. « Au surplus, ajoutait-il, je veux quitter une terre » où l'on ne rencontre que perfidie et trahison. » Toutefois, craignant de tomber au pouvoir de la flotte française, il envoya supplier Louis IX, son beau-frère, de lui délivrer un sauf-conduit, avec la permission de traverser le royaume. Présents à l'arrivée du message, quelques bannerets se prirent à murmurer, puis à dire hautement : « Cette demande ne peut s'accorder ! — A. » Dieu ne plaise ! s'écria le roi d'un ton sévère ; non, » le droict de despartir est grâce que ne refuserai oncques » à esnemis. » Et comme les courtisans s'égayaient sur la promptitude du départ du monarque anglais : « Ne » lui donnons mie, ajouta-t-il, subject ! de ire et de » mal-talent. N'oubliez en oultre, le hault rang où Nos- » tre-Seigneur l'a eslevé. Ne doubtons que, par aultre » et saige conduite, fasse oblier faultes esmues par sé- » duction ou meschants conseils. »

Libre de quitter le continent, Plantagenet passa encore des mois entiers à Bordeaux avec Éléonore de Provence et une cour frivole, achevant d'épuiser ses ressources en festins et en divertissements, comme s'il eût remporté d'éclatantes victoires. Néanmoins, il sentait l'importance de conserver la Gascogne ; car Bordeaux seul lui valait annuellement 1,000 marcs d'argent (environ 50,000 francs). Aussi, y établit-il pour gouverneur Guillaume de Barles, gentilhomme normand,

autrefois maréchal de sa maison. Cependant il ne suffisait pas d'un homme dévoué; il fallait de l'argent pour solder les sommes avancées par Gaston IV de Béarn. Le comte de Cornouailles, auquel l'Aquitaine était assurée comme apanage, pressait vivement son frère de se libérer. « Toute la Guienne, répondit Henri, est défendue » par le seul bouclier de Bordeaux, et c'est à la sûreté » de cette place que je dois employer tout ce qui me » reste en espèces. » Un vif dissentiment éclata alors entre les deux frères : la reine engagea son époux à faire passer le grand fief de Guienne sur la tête d'Édouard, leur fils aîné, et Richard, ayant protesté énergiquement, Henri donna l'ordre de l'arrêter; mais les Gascons désobéirent; le comté passa la nuit dans l'abbaye de Sainte-Croix, gagna la mer avant le jour, et s'embarqua secrètement. Surpris par une effroyable tempête, il fit vœu de fonder un monastère de l'ordre de Citeaux, et la célèbre abbaye de Hayles ne tarda pas à attester sa pieuse reconnaissance.

Après le départ de Richard, Henri cassa son investiture, sous prétexte qu'il fallait un chef plus doux à ses peuples; et, voulant gagner les principaux châtelains, il leur promit un présent de 30,000 marcs d'argent (1,500,000 livres), qu'il comptait prendre sur les revenus des prélats et des abbés. Il confia pour six ans le commandement de Bordeaux au comte de Leicester, le suppliant très-expressément « de traiter » durement les Gascons, de dompter leur superbe, et » particulièrement Gaston de Béarn, et sa grosse femme » de mère. »

Il mit alors à la voile, brouillé avec la comtesse-

reine, avec le comte de la Marche, avec son propre frère, enfin avec tous ses alliés, et repassa le détroit sans avoir pu se résoudre à avouer sa défaite.

Louis se trouvait encore au château de Pons, quand le fils aîné de Lusignan, réfugié avec Isabelle d'Angoulême dans un donjon du voisinage, l'évêque de Saintes, et Pierre Mauclerc, reparurent devant lui, afin de ratifier les premières négociations. Mauclerc, du ton indifférent et enjoué avec lequel il traitait habituellement les choses les plus sérieuses : — « Sire, dit-il, » je vous apprendis que la guerre est désormais terminée. » — « Expliquez-vous, comte. » — « Seigneur » et roi, votre homme lige, le comte de la Marche, » reconnaissant vous avoir grandement offensé, vous » et votre couronne, implore aujourd'hui, non pas justice, mais miséricorde, et il est digne de votre miséricorde de la lui accorder. Sa confiance en moi me » fait conjurer votre royale et naturelle bonté, de recevoir votre homme en grâce. Soyez sûr désormais de » sa fidélité. Il n'usera plus de ses dissimulations ordinaires. » — S'approchant ensuite davantage du monarque : — « Je vous conjure, dit-il à voix basse, » d'accéder à ma demande; vous serez maître de toutes » les conditions et de bien lier les mains au comte. »

Louis réunit un conseil auquel assistèrent Mauclerc et l'évêque; l'on y rédigea les conditions suivantes :

« Premièrement. Le comte se soumettra haut et bas, » lui, sa femme, ses enfants, à la merci du roi. »

« Secondement. Il laissera à perpétuité au roi toutes » les places conquises, se démettant de toutes ses seigneuries. » Ainsi, Louis retenait pour tous ses descen-

dants le grand fief de l'Aunis, Saintes, Pont-l'Abbé, Montreuil, Frontenay, Saint-Gelays, Tonny-Boutonne, les châteaux de Pons et de Taillebourg, et plusieurs autres places du Poitou et de la Saintonge. Il ne restait plus à Hugues que les comtés de la Marche et d'Angoulême, et quelques forteresses en Poitou, dont le comte et Isabelle, ainsi que leurs enfants, devaient faire hommage lige.

« Troisièmement. Lusignan, Cognac, Munipin, d'autres donjons encore, devront demeurer en dépôt entre les mains du roi, trois ans durant, au bout desquels on les rendra au comte si l'on est satisfait de sa conduite. »

« Quatrièmement. Hugues IX s'engagera à servir à ses dépens, pendant trois années, avec une compagnie de deux cents hommes d'armes, contre le comte de Toulouse, ou tout autre ennemi de l'Église. »

« Cinquièmement. Enfin, il renoncera à jamais à la rente de 10,000 livres parisis (170,000 fr.) assignée aux comtes de sa maison, par les rois de France, pour garder les marches du Poitou. »

Au moment où cette dernière clause se discutait, Mauclerc, selon un annaliste breton, se penchant encore vers l'oreille du roi : « Sire, dit-il, croyez-moi, gardez les châteaux comme la rente, et veillez vous-même sur vos marches. » Puis, sortant du conseil d'un air riant et satisfait : — « Hé bien ! dit-il à l'évêque de Saintes, voilà qui est fait. Nous pouvons aller en rendre compte ». — « Pour moi, reprit le prélat mécontent, je ne le puis que de ce qu'ai entendu, et non de vos secrètes paroles. »

Laissant en otage, au camp du roi, le fils aîné de Lusignan, ils se rendirent près de Hugues qui les attendait, plus mort que vif. « Telles conditions sont moult » dures, s'écria-t-il en jetant les yeux sur l'acte préparé ; » mais force m'est d'y souscrire. » Prenant donc la plume, la larme à l'œil, il signa le traité d'une main tremblante, et y apposa son scél.

Le lendemain, lui, Isabelle d'Angoulême, leurs deux plus jeunes fils, sont annoncés au château de Pons. La comtesse-reine grinçait les dents de rage, et versait force pleurs. A la vue du roi et d'Alphonse, ils se précipitèrent à leurs pieds, suffoqués de sanglots, poussant d'amers soupirs. Enfin Lusignan, d'une voix entrecoupée, fit entendre ces paroles : « Très-débonnaire » sire ! ô pardonnez-nous l'ire et mal-talent ! ayez de nous » merci ! Car avons moult mauvaisement et orgueilleu- » sement ouvré vers vous ! ô sire ! selon la multitude de » la grant miséricorde, pardonnez-nous nos méfaits ! »

Vivement ému, Louis les relève, et tend même la main à la fille des Taillefer. Derrière lui, son frère Alphonse et une foule de notables barons français ou poitevins, demeuraient debout et silencieux. Tout à coup un chevalier s'avance : — « Sire, s'écria-t-il, avois » réceu tel outrage de ce comte, qu'avois juré par tous » les saints de paradis et de la cour célestiale, ne faire » couper ma grève qu'après vengeance. Ay tenu parole, » continua-t-il, en ôtant son heaume. » Et chacun s'émerveillait de sa barbe épaisse, et de sa longue chevelure, partagée sur le front. — « Toutefois, ajouta-t-il, » à la vue de la noble famille de Lusignan prosternée, » criant mercy, le cœur me fend, et m'estime moult

» suffisamment relevé de tel vœu. Qu'on m'apporte un » trestel. » — Saisissant les ciseaux, Geoffroy de Rancon, sire de Taillebourg, s'assit alors gravement sur une escabelle, « et fist couper sa grève, loé grandement de » Loys et des preud'hommes. »

Un débat animé s'éleva alors entre le comte de Poitiers et Lusignan, aigris dès longtemps l'un contre l'autre, et le mot de défi et de combat à outrance fut proféré. Mais, usant des droits de juge suprême, Louis IX s'opposa à ce duel; il arrêta de même une pareille provocation, faite par un chevalier qui accusait Hugues de haute trahison. Le comte demandait à combattre, son fils voulait le remplacer, et Alphonse déclarait la chose inadmissible, « car, disait-il, innocent ne » doit s'exposer pour coupable. » Le roi trancha la difficulté : « Tiens, dit-il, l'accusé pour lavé de tous ses torts » envers moi et aultrui ! »

En quittant Pons, la comtesse-reine courut ensevelir sa honte dans une cellule de l'abbaye de Fontevault, et peut-être y occupa-t-elle celle d'Aliénor de Guienne. Lusignan alla rejoindre l'armée française, prête à marcher contre Raymond VII; et il s'y décida sans regret, car le comte de Toulouse n'avait tenu aucune de ses promesses. Pierre Mauclerc devait commander un corps de bretons dans cette campagne; mais des négociations s'étant entamées, il s'arrêta au milieu du Languedoc.

Les premières propositions d'accommodement que le prince toulousain avait faites par l'entremise de Raymond V, évêque de Toulouse, ami de Trencavel et du comte de la Marche, furent d'abord rejetées par le conseil du roi.

Néanmoins, la plupart des barons soupiraient après leur retour dans leurs manoirs ; Louis, tombé malade à Pons et revenu convalescent à Saintes, pour y faire ajouter de nouveaux remparts, éprouvait lui-même une grande lassitude de la guerre ; les vivres commençaient à manquer en ces champs dévastés, où l'on avait tout brûlé et tout ravagé, « pour ne laisser mal à faire à esne-  
» mis. » Les sources taries, les puits empoisonnés, un air brûlant, la puanteur de plusieurs milliers de cadavres à demi-enterrés, tout concourait à développer une affreuse dysenterie ; en peu de jours, elle enleva près de quatre-vingts bannerets, bons chevaliers et hommes d'armes, entre autres, Richard de Beaumont-le-Vicomte et Archambaud IX, sire de Bourbon, qui ne s'était point rétabli de sa blessure à Taillebourg. Les chroniques parlent même d'environ vingt mille soldats qui périrent dans les langueurs d'une fièvre incurable. Le roi s'en trouva également atteint, et les Français frémirent à la pensée de voir le héros couronné rendre le dernier soupir sur cette terre, pleine de sa gloire.

Le conseil des prud'hommes accueillit donc cette fois favorablement les propositions de Raymond VII qui, d'ailleurs, se soumettait sans réserve à la volonté royale.

A peu près rétabli, Louis se hâta de s'éloigner d'une contrée malheureuse, où, selon des historiens contemporains, « les soldats licenciés des alliés, fichaient le feu » par les villettes, tuant vilains, violant femmes, et où » l'on n'entendoist plus que aignelets bëlant, vaches » mugissant, partout où passoient les soudards. »

Tandis que des cris de malédiction s'élevaient de toute

part contre les auteurs de cette désastreuse campagne, le roi de France, proclamé à vingt-sept ans « le plus généreux et le plus sage », emportait le renom « de grand homme de guerre, de pacificateur et de prince misericordieux. » On entendait même ces mots sortir de la bouche des vaincus : « Il a la modération d'un saint et d'un politique. »

Ce fut à Lorris, où il se trouva l'année suivante, 1243, que le comte de Toulouse vint lui renouveler foi et hommage, et apposer son scel au traité conclu en Guienne.

Le 7 avril suivant, Henri III, par l'intermédiaire de son oncle Pierre de Savoie, demanda une trêve de cinq années, dont il laissait les articles à la disposition des pleiges fournis de part et d'autre. Redoutant d'être dépouillé en totalité de ses fiefs, si le roi de France reparaisait en Guienne avec des troupes fraîches, Plantagenet faisait se succéder messages, ambassades, missives, et employait tous les moyens de séduction pour mettre dans ses intérêts les princes du sang et les hauts barons.

Blessé de la conduite si peu loyale de son beau-frère, Louis résista quelque temps; s'abandonnant toutefois à sa générosité naturelle, il se fit apporter l'acte de la trêve, rédigé d'avance, et y traçant son nom : — « Nul de cœur dur, s'écria-t-il, n'acquiesce à ce salut ! » Les pleiges, du côté de Louis, furent le sénéchal de Saintonge, Geoffroy de Rancon et Renaud, sire de Pons; de la part du prince anglais, Geoffroy Rudel, sire de Blaye, et Pierre, évêque métropolitain de Bordeaux. On assure que, mettant le comble à sa

magnanimité, le monarque céda même à Henri, malgré l'avis de ses prud'hommes, divers fiefs dont il venait de faire la conquête en Poitou.

« Le fils de Jehan-Sans-Terre, dirent alors les barons du conseil, ne devrait mie y aveoir droict! » — « Ne Pignore, reprit Louis; ains ne suis-je excusable d'agir de la sorte? n'avons-nous pas les deux sœurs pour femmes? nos enfants ne sont-ils pas cousins germains? convient donc bien que paix y soit. Elle m'est d'ailleurs à grand honneur, car le roi d'Angleterre devient véritablement mon vassal; point ne l'était auparavant. Bienheureux les pacifiques! » Le roi de France reçut en même temps à Vincennes (juin 1243), des lettres de Geoffroi de Lusignan, chevalier, qui promettait foi et hommage au comte de Poitiers, pour « les chastels de Vouvent, de Frontenay et de Soubise, avec le consentement de Hugues, comte de la Marche, et de la comtesse-reine. »

Cette trêve fut également suivie d'un traité de paix entre Louis IX et le roi d'Arragon, Jaime I<sup>er</sup>, qui eurent une entrevue, dit-on, à Notre-Dame du Puy, en Velay. Le roi de France s'étant de là rendu à Nîmes, le jour des Rameaux, y appela Hugues, comte de Rodez, qui, par acte scellé de son scel, se garantit caution pour Raymond VII.

Louis acquit en ce voyage, de Pierre III de Bermond, un des plus puissants barons de la province, la suzeraineté des villes d'Alais et d'Anduze. Le sire de Bermond s'était mis dans le cas de la confiscation; mais le monarque crut devoir le dédommager par une

rente de 600 livres (10,200 francs), sur la baronnie d'Hiérles.

Louis reprit ensuite le chemin de sa capitale, où l'on se disposait à le recevoir en triomphateur; mais il ne pouvait penser sans frémir au sang que la guerre, même la plus juste, fait répandre; il interdit donc toute réjouissance publique, et les sommes destinées aux fêtes qu'on lui préparait, furent ajoutées par ses ordres à celles qui devaient servir à indemniser largement sa chevalerie et ses communes. Loin de suivre l'exemple de ses prédécesseurs en semblable circonstance, il n'exigea aucun nouveau subsidé : ses domaines royaux et privés servirent seuls à ses générosités.

Malgré la défense de Louis, la population parisienne n'en persista pas moins à célébrer son retour; et des acclamations universelles saluèrent le jeune monarque, dont l'éloge était dans toutes les bouches. Les Anglais humiliés dans la personne de leur roi, les grands vassaux rebelles contraints à implorer pardon et merci, de nouveaux fiefs réunis à la couronne : tels furent les résultats d'une expédition, où la bravoure personnelle de Louis et son expertise en fait d'armes, n'avaient pas moins brillé que sa grandeur d'âme, sa sagesse, et sa clémence. La France était heureuse et fière : elle pouvait montrer à l'Europe un grand roi de plus sur le trône de Clovis !

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

# NOTES,

## GLOSSAIRE, DOCUMENTS HISTORIQUES

### ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

#### LIVRE PREMIER.

1200 — 1234.

*Page 1, ligne 13.* « de Philippe-Auguste, »

Philippe-Auguste, né le 22 août 1165, eut pour parrains les abbés de Saint-Germain, de Saint-Victor et de Sainte-Geneviève; ses marraines furent Constance de France, sœur de Louis-le-Jeune, et trois nobles veuves de la capitale. Maurice de Sully, évêque de Paris, fit la cérémonie du baptême dans l'église de Saint-Michel. Louis VII donna trois muids de froment de rente annuelle, à prendre sur sa ferme de Gonesse, à un serviteur de la reine, qui, le premier, lui apporta la nouvelle de la naissance de ce fils.

On rapporte que ce monarque avait vu son enfant dans un songe prophétique, « tenant en sa main une coupe pleine de sang. » La croix rouge d'outre-mer et le baptême sanglant de l'honneur guerrier expliquèrent le présage.

On sait que plusieurs de nos rois adoptèrent successivement des supports et des emblèmes particuliers. Philippe, entre autres, prit deux lions retournés; Louis VIII, deux sangliers; saint Louis, deux dragons; Philippe III, deux aigles.

M. Rey, *Histoire des drapeaux, des couleurs et des emblèmes de la monarchie française*, tome 1<sup>er</sup>.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Page 2, ligne 11. « malgré trois mariages, et deux  
» épouses encore vivantes ; »

Les trois femmes du monarque furent : Isabelle de Hainaut, qu'il épousa en 1180 ; Isburge, Isemburge, Ingeburge, ou Ingelburge de Danemarck, et Agnez de Méranie.

La maison de Plaisance d'Isemburge existait à Corbeil, où elle fit bâtir un palais dont les ruines portent encore le nom du « Vieil-Corbeil. »

Cette princesse s'était d'abord retirée à Étampes, quand elle quitta l'abbaye de Cysoing, près Tournay, où elle se réfugia aussitôt après sa répudiation. Elle comptait à peine 17 ans. Délaissée sans retour, dès le lendemain même de son mariage, elle s'écriait, dans sa douleur :-« Male France ! Rome ! Rome ! ». Touché de pitié, Innocent III accueillit sa plainte, et deux légats arrivèrent en toute hâte, pour examiner la validité du divorce. Mais le cardinal de Champagne, oncle maternel du roi, l'avait prononcé, « et les prélats romains, dit la chronique, » agirent comme chiens muets, craignant pour leur peau, et se » gardèrent très-bien d'aboyer. »

Cette reine eut sa sépulture à Corbeil, dans l'église de Saint-Jean-de-l'Isle, ou des chevaliers de Jérusalem, édifice gothique, fondé par sa munificence. On lisait sur sa tombe :

- « Hic jacet Isburgis, regum generosa propago
- » Regia ; quod regis fuit uxor, signat imago :
- » Flore nitens morum vixit, patre rege decorum
- » Inclyta francorum regis adepta thorum,
- » Nobilis hujus erat, quod in ortis sanguine claro
- » Invenis rarò, mens pia, casta caro.
- » Annus millenus aderat deciesque vicenus,
- » Ter duo, terque decem, cum subit ipsa necem. »

« Ici repose Isburge, illustre fille des rois : la majesté de ses  
» traits annonce l'épouse d'un monarque. Remarquable par la  
» beauté de ses mœurs, elle eut la gloire de passer de la cour

» de son père, dont elle faisait l'ornement, dans la couche du  
 » roi des Français. Cette princesse se distingua par sa piété et  
 » sa chasteté, deux vertus qu'il est rare de trouver chez les  
 » personnes de si haute origine. Elle mourut l'an douze cent  
 » trente-six. »

On a conservé longtemps intacts, à Corbeil, dans le « palais  
 » de la royne », la chambre d'Ingelburge et son lit écarlate.

Abailard avait ouvert à Corbeil une école d'enseignement  
 public.

*Page 2<sup>e</sup>, ligne 14.* « la majorité de Louis de France,  
 » l'unique fruit de son union avec Isabelle de Hainaut, »

Cette princesse, aussi appelée Élisabeth, était fille de Bau-  
 douin, comte de Hainaut, et de Marguerite, fille de Thierry,  
 comte de Flandre et d'Alsace. Elle avait pour frère Baudoin I<sup>er</sup>,  
 empereur de Constantinople.

Louis VIII naquit un samedi, le lendemain d'une éclipse de  
 soleil, du 4 au 5 septembre 1187. Guillaume-le-Breton rap-  
 porte « que la reine, enceinte de lui, le sentit mouvoir,  
 » pour la première fois, dans l'église de Notre-Dame de Chartres,  
 » où elle se recommandait à la Vierge, et qu'en même temps,  
 » les quatre lampes qui se trouvaient sur l'autel, s'allumèrent  
 » d'elles-mêmes. »

Sa naissance causa une indicible joie à Paris et dans les pro-  
 vines, où le roi Philippe expédia sur-le-champ des courriers.  
 Louis fut tenu sur les fonts baptismaux par Étienne, évêque  
 de Tournay. (Pour ne plus revenir sur quelques légères diffé-  
 rences de dates qui se rencontrent parmi les historiens les plus  
 estimés, nous nous bornerons à signaler les suivantes : il en  
 est qui placent le sacre de Louis VIII le 3, le 6 ou le 7 août ;  
 qui le font commencer à régner le 14 ou le 26 juillet, et fixent  
 son mariage au 23 mai 1200 ; tandis que d'autres, M. Capefigue  
 en particulier, placent cet événement au 27 mai 1201. On in-  
 dique aussi à l'année 1217 l'ambassade anglaise qui vint offrir

la couronne des Plantagenet à Louis VIII, contre le vœu d'Innocent III, mort en 1216. Plusieurs de ces différences ou de ces erreurs proviennent souvent de l'usage de commencer l'année à Pâques. Nous avons choisi, parmi les dates, celles qui nous ont paru les plus rationnelles, en cherchant à rectifier les douteuses.)

Une prédiction de Merlin (le Nostradamus de l'époque), avait annoncé « que le Lyon Pacifique mourrait sur le Mont-de-la » Pence » (Montpensier). Un poète contemporain l'a qualifié de martyr et de confesseur de la foi. « Ce prince, ajoute-t-on, » était d'un visage ouvert, aimable, très-aumônier, libéral, » hardi, d'une piété extraordinaire, et sa mort ne réjouit que » ceux qui aimaient les vengeances et les crimes. »

Thomas de Cantimpré affirme ne l'avoir jamais vu habillé d'écarlate, malgré l'habitude des princes de son temps. Nicolas de Bray a écrit un poème sur la vie de Louis VIII qu'il dédia à Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris; mais il s'arrête avant sa mort.

Suivant un usage du temps, ce monarque avait ordonné que son cinquième fils et tous ceux qu'il pourrait avoir au-delà de ce nombre, qui dépassait sans doute les apanages fixés, entrassent dans l'état ecclésiastique. Mais des neuf que lui donna Blanche de Castille, quatre seulement vécurent.

Le 1<sup>er</sup> fut Philippe, né le 9 novembre 1209, accordé à Agnez de Donzy, héritière de Nevers; il mourut en juillet 1218, et fut enseveli à Notre-Dame-de-Paris, où, en 1225, Louis VIII et Blanche fondèrent une chapelle en son honneur;

2<sup>o</sup> Louis IX;

3<sup>o</sup> Robert, comte d'Artois, sire de Saint-Omer, d'Aire, de Hesdin, de Bapaume, de Sens, etc., surnommé le Bon et le Vaillant, né sur la fin de septembre 1216, tué à Mansourah; il avait été accordé à Marie de Flandre, fille unique de Fernand de Portugal; mais ce mariage n'eut pas lieu; Mahaut de Brabant, qu'il épousa, mourut le 29 septembre 1288, et fut in-

humée dans l'abbaye de Cercamp, en Artois, avec Gui II de Chastillon, comte de Saint-Pol, son second époux ;

4° Philippe, mort jeune, enseveli dans l'église Notre-Dame de Poissy ;

5° Jean, comte d'Anjou et du Maine, né à la fin de septembre 1219, fiancé en mars 1227 à Yolande, fille de Pierre Mauclerc, mort jeune, inhumé aussi à Poissy ;

6° Alphonse, comte de Poitiers, né le 11 novembre 1220 ;

7° Charles, comte d'Anjou, né en mars 1221 ou 1222. Le-nain de Tillemont le fait naître en 1226, et posthume ;

8° Philippe, surnommé Dagobert, né le premier dimanche de carême 1222, mort jeune, enseveli à Royaumont ;

9° Étienne, baptisé à Paris en 1225, mort au berceau ;

10° N\*\*, née vers 1205 ou 1207, morte au berceau ;

11° Isabelle de France, née à la fin de mars 1224, morte le 23 février 1269.

*Page 4, ligne 20.* « tint à un nom plus doux à pro-noncer. »

Alphonse IX, roi de Castille, laissa de son mariage Henri I<sup>er</sup>, Blanche, Bérengère, mariée à Alphonse, roi de Léon ; Léonor, qui épousa Jaime I<sup>er</sup>, roi d'Arragon, et Urraque ou Uracca (mariée à Denis, roi de Portugal).

Blanche, aussi appelée « Blande », vierge honneste de mœurs » et de corps, d'une santé inaltérable, disent les chroniqueurs, » naquit à Burgos, 4 de mai 1188 ; d'autres disent vers 1184 » ou 1185. » Quand elle partit pour la France, Charles de Las-Cases, seigneur castillan, vint à sa suite et s'établit dans le midi du royaume, avec l'autorisation du roi de Castille. Un de ses descendants, appelé Ferdinand, légua, le 17 juin 1294, à son frère, un portrait doré « *pictam imaginem auream* », que leur aïeul Charles avait reçu de Blanche de Castille. On prétend

qu'un Las-Cases, chargé de la bannière du comte Henri de Bourgogne, au XI<sup>e</sup> siècle, ayant fait des prodiges de valeur, ne conserva qu'un lambeau de l'étendard or et azur en bandes : Henri lui donna pour armes la bande d'azur; « *Todas Las-Casas* », pour la part du butin, et la devise « *Semper paratus!* » (Toujours prêt!)

Blanche de Castille voulut nourrir Louis IX, et sans doute ses autres enfants. « Un jour, dit-on, qu'elle était atteinte d'une fièvre violente, une dame de la cour qui nourrissait également son fils, présenta le sein au jeune Louis, qu'elle voyait pleurer d'inanition. Blanche, au sortir de son accès, apprit ce qui venait de se passer, quand elle voulut allaiter son nourrisson; elle lui fit aussitôt rendre le lait étranger, en mettant son doigt dans sa bouche. »

C'est l'historien anglais Mathieu Paris qui, le premier, accrédita le bruit de l'amour romanesque du comte de Champagne pour la reine de France. Il s'exprime ainsi : « Comme l'arrière-saison des belles est toujours belle, Thibaut en devint amoureux et ne s'en cacha point. »

Blanche fonda à Paris un collège qui s'appelait « la Fleur de lys, d'où, il faut l'avouer, sortirent, en 1318, au dire de Guillaume de Nangis, deux fils, maistre Jehan de Laon, et maistre Marsillo de Padoue, meschante race de vipère, qui eslevèrent contre l'honneur de l'Eglise beaucoup de men songes et de faussetés. »

La régente fit aussi bâtir un monastère pour loger quantité de pauvres filles orphelines, lesquelles, « ne pouvant trouver parti à se marier, à cause que la plus grande partie de la noblesse s'en allait guerroyer en la Terre-Sainte, d'où peu revenaient en leur pays. » Elle désira que celles qui entraient en ce monastère vécussent selon la règle de l'abbé de Cîteaux. Ce monastère fut élevé sur les ruines d'un ancien couvent, et elle le nomma le Lys. Saint Louis confirma ses donations.

En quelque lieu que cette grande reine fit sa résidence, soit

à Melun, soit à Corbeil, « elle trouvait tout rempli de filles à marier, et que personne ne voulait épouser, à cause qu'elles étaient de condition servile, et selon les us et coutumes des pays de Brie et de Champagne, elles engageaient à la même sujétion les enfants qu'elles mettaient au monde. Blanche eut commisération de ces pauvres filles, et fit rendre une ordonnance par laquelle il était permis à toutes personnes serviles, de se racheter et de se libérer, en payant une certaine somme qu'elle taxa et arrêta. »

Cette grande princesse fut inhumée à l'abbaye de Maubuisson, avec cette épitaphe :

« Ex te Castilla, radians in æthere stella,  
 Prodiit, hæc Blanca, quam luget nato Franca.  
 Rex pater Alphonsus, Ludovicus rex sibi sponsus:  
 Quæ viduata regens agit, ut vigeat requies gens.  
 Hinc perigrinante nato, benè rexit ut ante,  
 Tandem se Christo cætu donavit in isto,  
 Casus tuta malis vigit gens Franca sub alis,  
 Tanta priùs, talis jacet hic, pauper monialis. »

« C'est toi, noble Castille, qui vis s'élever de ton sein, comme une étoile qui brille dans les cieux, cette Blanche que la France pleure aujourd'hui. Fille du roi Alphonse, elle fut l'épouse du roi Louis. Pendant son veuvage et sa régence, le royaume fleurit en paix. C'est elle encore qui tint les rênes de l'État durant les expéditions de son fils, et toujours avec le même bonheur. Enfin, elle vint se consacrer à Dieu dans cette retraite: et celle qui fit, par ses soins vigilants, le salut et la prospérité de la France, celle qui fut si grande, n'offre plus, dans ce tombeau, qu'une humble religieuse. »

On plaça également sur le tombeau de la régente cette seconde inscription.

« Jacet ad Pontessam, in abbat. Maubuissoni, sepulcro arcto, condita in medio monialium choro. »

On voyait à Saint-Denis une chapelle sépulcrale dédiée par

saint Louis à la mémoire de Blanche, et composée dans le même style gothique que celle du roi Dagobert. La statue de la reine, sculptée en marbre noir, était couchée et posée sur un sarcophage orné sur le devant de sept colonnes, formant autant de petits arceaux dont les archivoltes étaient chargées de feuilles de vigne parfaitement exécutées. Les entre-colonnements, peints à l'eau d'œuf, avaient de nos jours perdu leur fraîcheur, mais paraissaient parfaitement encore. Au-dessus, on voyait une espèce de mosaïque, composée de petits morceaux de verres losangés, derrière lesquels se trouvaient peints divers ornements. Cette mosaïque, servant de fond à la statue de la reine, était couronnée d'une frise gravée en creux, représentant des griffons et des coqs. Au-dessus, se détachait une tête en pierre de liais, singulièrement curieuse par la délicatesse de la sculpture. Ce morceau, d'une composition de pure fantaisie, représentait un masque de belle figure ; de ses traits pendaient des feuillages dans lesquels le visage se fond de manière à ne plus être aperçu. L'inscription suivante, placée après la mort de Louis IX, tourne autour de l'ogive qui encadre cette tête :

« Madame la royne Blanche, mère de monseigneur saint  
» Loys.

La partie supérieure, décorée aussi de feuillage, offrait les statues en marbre blanc de la sainte Vierge, de saint Marc et de saint Jean l'Évangéliste.

Blanche était peinte sur l'un des vitraux de l'église de Maubuisson. Son visage montrait autant de grâce que de majesté ; elle paraissait d'une taille élevée.

Dans un profil gravé d'après une statue ou un vitrail de la Sainte-Chapelle, cette princesse porte une couronne sur un voile. Peinte dans un âge plus avancé qu'à Maubuisson, sa physionomie est aussi plus sévère. On lisait ces mots, en lettres gothiques, au-dessous de cette gravure : « *Blanca, regina Franciæ, Ludovici VIII uxor.* »

Le père Montfaucon a publié un troisième portrait de l'auguste mère de saint Louis, dans lequel elle tient une fleur de lys à

la main. On a écrit, de nos jours, qu'on avait vu l'empreinte d'un signet ou cachet particulier de Blanche, « sur lequel est un lys » au naturel, appliqué sur un champ semé de fleurs de lys héraldiques ; et la légende circulaire, autour, porte ces mots de la sainte écriture : *Lilium inter lilia.* »

Enfin, un quatrième portrait de Blanche, tiré de la bibliothèque royale, gravé en couleur par Sergent, 1787, donne à cette princesse une figure aussi douce qu'agréable. Nous ignorons d'après quel monument M. de la Borde a fait graver la tête de la régente, dans son *Essai sur la musique*.

Une jolie statuette en ivoire, qui appartient à la collection de M. le comte Auguste de Bastard, représente Blanche avec une ceinture de fleurs de lys, et tenant son fils sur ses genoux. « Ce monument, dit M. Rey (*Hist. du drapeau, etc.*, tome 11, p. 146,) , porte bien le cachet de l'époque.

» Un sceau de la régente, dit ce même auteur, la montre un lys à la main, et un lys à chacun de ses côtés. Sur un écu d'or, on la voit debout, ayant une fleur de lys à sa droite, et une croix cantonnée de fleurs de lys.»

Blanche de Castille, outre les maisons citées dans cette histoire, en possédait une autre qui existe, dit-on, encore, rue du Foin-Saint-Jacques, sous le numéro 18.

Manuscrit de l'Oratoire, p. 15. *Hist. de saint Louis*, écrite pour le Dauphin. *Biogr. uni.* iv, p. 562. Dreux du Radier, *Anecdotes des reines et régentes de France*, II, p. 5. Mathieu, *Hist. de saint Louis*, 21. D'Auteuil, *Hist. de Blanche de Castille*, p. 28, 125. Obs. de Cl. Ménard, sur Joinville, 378. Mathieu Paris. M. Capefigue, *Hist. de Philippe-Auguste*, II, 287. Guill.-le-Breton, *Philippide*. Lenoir, *Mon. des Petits-Augustins*, n° 431. Montfaucon. *Nobiliaire univ. de France*, 1<sup>er</sup>, 251. M. Rey, *Hist. des drapeaux, couleurs de la monarchie française*. Jean de la Barre, *Antiquités de Corbeil (1647)*, p. 163.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

*Page 10, ligne 15.* « la célèbre bataille de la Muradad (de Muradal ou de Tolosa), »

Ce fut en mémoire de cette journée que le roi de Navarre adopta des chaînes d'or et une émeraude ou escarboucle au milieu de son blason.

Dom Roderic Ximenez de Rada, archevêque de Tolède, se trouvait à la bataille avec l'archevêque de Bordeaux, l'évêque de Nantes, celui de Narbonne, le vicomte de Turenne, Hugues de la Ferté, etc., etc.

Alphonse de Castille institua à cette occasion, dans la cathédrale de Tolède, « la fête du triomphe de la croix » ; elle avait lieu le 16 juillet. Les combattants chrétiens avaient cru voir une croix « belle et brillante, dans le ciel ».

Tolède est environné de hautes roches à travers lesquelles le Tage se fait un passage et entoure la ville. Il y existait un palais des Maures et une magnifique mosquée.

Les chevaliers de Saint-Jacques, institués en 1168, portaient, suspendue au collier de l'ordre, une épée sanglante en forme de croix.

*Page 13. ligne 11.* « lever honteusement le siège de » la forteresse de la Roche-au-Moine, »

La Roche-au-Moine, auprès de Savenière, en Anjou, offre encore de belles ruines de l'ancien château fort. Ces ruines appartiennent à la famille de Walsh-Serrant ; elles touchent le Clos-de-la-Coulée, qui donne le meilleur vin de l'Anjou.

On raconte qu'il y avait dans l'armée de Jean-Sans-Terre un arbalétrier appelé Enguerrand-Brise-Moutier, d'une taille gigantesque. Précédé d'un soldat qui portait devant lui un énorme bouclier, il s'avancait assez près de la place pour ajuster et tuer tous ceux qui venaient se montrer sur les murs.

Parmi les assiégés, il se trouva un autre arbalétrier qui s'avisait d'un singulier stratagème, pour mettre fin aux bravades d'Enguerrand. Après avoir solidement lié une longue corde à une flèche harponnée, il se l'attacha autour du corps, puis, l'ayant décochée sur le grand bouclier, qu'il parvint à percer d'outre en outre, il retira la corde promptement et de toutes ses forces. Enguerrand, mis à découvert, fut aussitôt assailli et tué par les autres arbalétriers de la place. Irrité de cette mort, Jean fit élever des potences devant les murs, « et jura par les dents de Dieu » d'y faire attacher les assiégés s'ils ne se rendaient à discrétion. L'arrivée de Louis VIII fit lever le siège.

On remarque que le même jour (27 juillet, où se livrait la bataille de Bouvines), deux bannerets angevins portaient leurs bannières dans des rangs opposés. Thibaut de Mathefelon, baron de Durtal, se trouvait parmi les Anglais, et Guillaume de Turpin-Crissé, dans l'armée des rois de France.

M. Bodin. Recherches hist. sur le Haut et Bas Anjou. Chapitre xxxviii, p. 310.

*Page 13, ligne 30.* « donna le jour, à Poissy, le 25 »  
» avril 1215, »

Cette date de la naissance de saint Louis paraît la plus certaine. Toutefois, une charte de la dédicace de l'église de Notre-Dame de Longpont (du dimanche 14 octobre 1227), à laquelle assistait saint Louis, dit que ce prince avait alors 14 ans. Il serait donc né en 1213, ce qui se trouve contredit par tous les historiens. Les jacobins ont prétendu que « la reine Blanche » l'obtint de Dieu par les prières de saint Dominique, en disant le rosaire. »

Dès le temps du roi Robert, et bâti peut-être par lui, il existait à Poissy un manoir ou maison royale, et trois anciens monastères, dédiés, dit Helgand, historien contemporain, à la Vierge, à saint Jean et à saint Martin. Nos rois passaient souvent la belle saison en cette résidence, où Blanche accoucha

plusieurs fois. La tradition porte que le lit où elle mit au monde saint Louis se trouvait placé au lieu même où fut bâti, dans la suite, le grand autel des religieuses dominicaines. On explique même, par cette circonstance, comment cette église ne se trouve pas orientée comme les autres.

Dans le reste des bâtiments de la maison seigneuriale appelée encore, en 1764, « Grange saint Loys », se trouvait un appartement désigné sous le nom de « chambre du saint roi », qui signait « seigneur de Poissy ». Cette maison se trouvait à environ 30 pas de distance d'une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste (existant en 1700), et qui donnait à la reine la facilité d'y entendre la messe. Le titre qui nommait un chapelain pour la dire chaque jour, conservé dans les archives du chapitre, porte la date de 1219. Le sire de Joinville, si fidèle narrateur de tant de traits caractéristiques sur les mœurs et les croyances du XIII<sup>e</sup> siècle, s'exprime ainsi : « Saint Loys naquist le 25 » avril, jour de saint Marc l'Évangéliste. Ce jour là, on porte la » croix en procession, et, en beaucoup de lieux, on les appelle » croix noires. Ce fust comme une prophétie de la grande » quantité de gens qui moururent en ces deulx croisements ; » grant dueil pour ceulx qui furent en ce monde et mainte » grant joye en paradis! »

On conserve religieusement à la troisième chapelle, à gauche, de l'église collégiale de Notre-Dame de Poissy, les fonts baptismaux qui servirent au saint roi. On les voyait aussi peints sur les vitraux de la même chapelle, qui offraient en outre divers traits de la vie de Louis IX.

Dans l'un des premiers, Blanche de Castille était représentée dans son lit, et, au-dessous, se trouvaient les fonts de baptême, avec ces vers de l'année 1500 :

- « Saint Loys fust enfant de Poissy,
- » Et bapuisé en la présente esglise ;
- » Les fonts en sont gardez encore icy,
- » Et honorez comme relique exquise. »

Ce monument se compose d'un grand vase de pierre, relevé sur un socle à 5 pieds de terre; et la tradition constante n'a jamais varié sur son auguste destination. Une inscription y fut placée en 1650.

Un des vitraux de l'église Saint-Louis à Poissy (consumée par le feu du ciel vers 1695), représentait ce monarque avec le sceptre et la main de justice; deux évêques, dont l'un tenait la sainte ampoule, étaient à ses côtés. On lisait au-dessus : « L'an » de grâce 1226, fust oingt et sacré monseigneur saint Loys, dans » l'église Nostre-Dame de Rheims, par très-révérend père en » Dieu, messire Jacques de Bazoches, évêque de Soissons, le » 1<sup>er</sup> dimanche des Avents, en présence du roi d'Angleterre, et » des princes frères du roy nostre sire, dont moult fust grant » joye. »

Malgré l'autorité de ce monument de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, Henri III n'assista point à ce sacre.

Le monastère royal de saint-Louis de Poissy fut fondé par Philippe-le-Bel, qui ordonna en mourant de déposer son cœur dans l'église. Elle possédait dans son trésor la partie supérieure de la tête du saint roi de France.

C'est dans le réfectoire de ce monastère qu'en 1561, au commencement de septembre, se tint la fameuse conférence ou colloque de Poissy, entre de savants évêques de France, qui s'adjoignirent quelques docteurs en théologie, et les ministres calvinistes, ayant à leur tête Théodore de Bèze.

Le roi Charles IX et les princes du sang assistèrent à la séance du 9. L'année d'aparavant (29 septembre, jour de saint Michel), François II vint de Saint-Germain faire une promotion de chevaliers de l'ordre, dans le même monastère royal de Poissy.

Il existait aussi, en cette ville, une abbaye de dames, fondée, dit-on, par le saint roi, et dont l'église était dédiée à la Vierge.

On disait tous les ans une messe en cette chapelle « pour pré- » server les religieuses du pouvoir des fées. » Cet usage dura longtemps.

~~Ce fut en cette abbaye~~ que, le 15 août 1348, Édouard, prince de Galles, s'étant avancé jusqu'en vue de la capitale, chôma le jour de l'Assomption. Il y donna même un grand repas, et y parut « vêtu d'un habit sans manches, de drap écarlate, fourré » d'hermines. »

Malgré la foule de monuments réunis pour attester la naissance de saint Louis à Poissy, cette tradition fut vivement attaquée vers 1735; et des érudits prétendirent prouver que Louis IX reçut le jour à la Neuville-en-Hez, village du Beauvaisis, dans un château qui exista jusqu'aux guerres de religion. Le savant Adrien Baillet, né à la Neuville, s'épuisa en recherches afin d'accréditer cette opinion, et exhuma des diplômes où elle se trouvait exprimée. Il existait, il est vrai, des titres de 1468 et du 13 octobre 1475, signés de Louis XI, et de 1601, par Henri IV, qui exemptaient de la taille les habitants de la Neuville, en l'honneur et souvenir de la naissance de leur aïeul.

L'acte de 1468 s'exprimait ainsi : « Considérant qu'au dict » lieu, qui est situé en forêts, pays fort infertile, et où il ne » croît que très-peu de bien, monseigneur saint Loys, nostre » prédécesseur de glorieuse mémoire, y fust né et y prins nais- » sance, comme il nous a été affirmé par les habitants, etc. » etc. » — M. Maillard publia plusieurs dissertations à l'appui ; le père Montfaucon lui-même penchait pour la Neuville-en-Hez, et l'on ajoutait que saint Louis avait reconnu cette vérité par un titre spécial.

Mais le peu d'autorité de ces chartes, dont nous avons cité la plus ancienne, a été démontré victorieusement par de savantes dissertations, entre autres, celle du père Texte, dominicain, appuyé du témoignage positif de Bernard Guidonis, contemporain de saint Louis.

Guillaume de Chartres rapporte que ce prince jeûnait toutes les vigiles des apôtres, selon l'usage du diocèse de Chartres dont était Poissy, même quand il se trouvait à Paris où cette abstinence n'était point en usage.

On ignore si la reine Blanche a jamais possédé un manoir

royal à la Neuville. Il serait d'ailleurs toujours invraisemblable qu'elle eût accouché ailleurs qu'à Poissy et fait ensuite transporter son fils en cette ville, pour y recevoir le baptême.

Il paraît que dès le XII<sup>e</sup> siècle, il existait à Poissy un financier nommé Gérard, qui devait être très-riche, puisqu'il contribua en 1182, pour 11,000 marcs d'argent (environ 594,000 fr.) au pavage des rues de Paris.

Expilly, Dict. des Gaules, v, 715. Le père J.-M. de Vernon, Vie de saint Louis. Dissert. hist. du père Sainte-Marie, 1<sup>er</sup>, fol. 83. Al. le Noble, Hist. des sacres des rois de France. Oroux, Hist. eccl. de la cour de France, liv. III. Extrait d'une dissert. de M. Maillard, avocat au parlement de Paris. Mercure de France, février 1735, p. 269, juin, 1737. Réponse du rév. père Mathieu Texte, dominicain, à la lettre de l'abbé Lebeuf, Mercure de France, mars 1737. Lenain de Tillemont, manuscrit, fol. 7. Balthasar de Riez, de l'Incomparable piété de saint Louis, 378. Legrand d'Aussy, Fabliaux, 1<sup>er</sup>, 76.

*Page 19, ligne 16.* « où commandait le brave Hubert » de Burgh, »

« L'invasion française à cette époque et la noble conduite de » Hubert, laissèrent chez le peuple anglais une impression » profonde que le temps n'effaça pas.

» Plus de quinze ans après, le comte de Kent, mêlé aux » orages civils du règne de Henri III, fut fait prisonnier par » la faction ennemie et condamné à porter des fers. On envoya » chercher un ouvrier forgeron de la petite ville de Brentwood, » et on lui ordonna de fabriquer et d'appliquer ces indignes » entraves.

» L'homme du peuple, appelé devant Hubert, s'apprête à » faire son métier; il lève les yeux, reconnaît l'amiral, et, » poussant un profond soupir, prononce ces mots dont l'héroïsme » populaire doit être accueilli par l'histoire :

» Faites de moi ce qu'il vous plaira, et que Dieu ait pitié de  
 » mon âme! Je mourrai de la plus affreuse mort, plutôt que  
 » de fabriquer des fers pour cet homme ; j'en jure le Dieu  
 » vivant! n'est-il pas Hubert de Burgh, qui a rendu l'Angle-  
 » terre à l'Angleterre, servi fidèlement le roi Jean, défendu  
 » bravement Douvres, la clef du royaume, et remis notre pays  
 » en tranquillité et en paix! Que Dieu soit juge entre lui et  
 » vous, qui le traitez si barbarement!

» Ce cri sublime de reconnaissance, échappé au cœur d'un  
 » homme du peuple, cette gratitude individuelle pour un ser-  
 » vice national ; ce beau mouvement si rare de nos jours, dut  
 » frapper vivement l'âme du vieux Hubert, et adoucir l'amer-  
 » tume de son sort. »

(*Revue britannique.*)

*Page 28, ligne 5.* « Mathieu II de Montmorency, »

« Les douze drapeaux pris à Bouvines, par le connétable,  
 » lui furent laissés par Philippe-Auguste ; réunis en faisceaux,  
 » ils ornaient la chapelle du château des ducs, à Montmorency ;  
 » ils y restèrent 150 ans, jusqu'au pillage du château par la  
 » Jacquerie. »

M. Rey, *Hist. des drapeaux, des couleurs de la mon. fr.*, tome  
 1<sup>er</sup>, 185.

*Page 28, ligne 27.* « Guillaume I<sup>er</sup> des Barres, »

« Etoient de ce pays (le Nivernois), les seigneurs des Barres,  
 » surnommés les Barrois, desquels avec ce nom parlent en tout  
 » honneur de chevalerie les anciennes chroniques de France. »  
 Les armes de cette famille étaient : « champ d'or, à la croix  
 » mêlée de sinople. »

Gui Coquille, *Hist. du pays et duché de Nivernais*, 1612, p. 338.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
 Page 29, ligne 9. « dit le Petit-Maréchal »

Henri I<sup>er</sup>, seigneur du Mez, en Gâtinais, fut ainsi surnommé à cause de la petitesse de sa taille. « Après ses victoires en Normandie, le roi lui donna la baronnie d'Argenton, » et l'envoya guerroyer en Anjou. Atteint d'une maladie douloureuse, il venait par son testament de léguer aux pauvres » tout ce qu'il possédait, quand on lui annonce un message du » roi, qui lui apprend la journée de Bouvines. Ne possédant » plus rien, il donne alors au messager royal son cheval de » bataille, et son épée réservée à son fils. Il avait voulu être » inhumé en Gâtinais; mais ses hommes d'armes le firent ensevelir au monastère de Turpenay, en Anjou. Jean Clément, » son second fils, fut pourvu du maréchalat; et comme il était en » bas âge, Philippe-Auguste ordonna que Gauthier de Nemours, » son oncle maternel, exerçât cette charge pendant sa minorité. »

(Revue anglo-française.)

Page 29, ligne 18. « Humbert IV, sire de Beaujeu, »

Ce noble baron, qui avait servi sous Philippe-Auguste et sous Louis VIII, fut nommé connétable à son retour de Constantinople. Il périt le 21 mai 1250. Il avait épousé Marie de Beaugé.

Son fils aîné Guichard V, qui lui succéda dans la dignité de connétable, mourut le 9 mars 1265, ambassadeur de saint Louis, en Angleterre, « et fust plaint et regretté de toute manière, dit une chronique manuscrite, car ce fust en son temps, » un saige prince et de bonne conduite; par quoy, ce fust une » moult grant perte. »

Biogr. univ., III, p. 628, etc.

Page 29, ligne 20. Gaucher III, de Chastillon-sur-Marne, »

Nous n'avons nullement la prétention de rappeler en ces notes tous les titres, tous les services rendus au royaume, par les

diverses familles qui brillèrent au siècle dont nous écrivons l'histoire. Nous dirons seulement que celle dite « maison du » noble et grand Chastillon » a eu treize alliances avec la maison de France ; plusieurs, avec celles d'Espagne, d'Autriche, de Lorraine, de Brabant, et avec les plus grandes de la monarchie. Eudes de Chastillon devint pape, sous le nom d'Urban II; Charles, comte de Blois est invoqué comme un saint. Cette maison a rempli les plus grandes charges de la couronne; elle a régné à Antioche, en Bretagne; elle a possédé une foule de comtés suzerains; c'est enfin une de celles dont l'histoire, à chaque page, revendique et atteste l'illustration.

On la fait remonter à Ursus, comte de Champagne (880), dont le petit-fils Hérivée aurait fait bâtir une forteresse à Chastillon.

Renaud de Chastillon, prince d'Antioche par sa femme Constance, nièce de Mélisende, reine de Jérusalem, ayant suivi Louis-le-Jeune outre-mer, s'y couvrit de gloire, et périt de la main de Saladin.

Gaucher III avait, dit-on, pris pour devise un taureau et ces mots : « *Iter ruinæ quæret.* » ( Il cherche passage au travers des ruines.)

Les fiefs étant devenus héréditaires dès le IX<sup>e</sup> siècle, la plupart des gentilshommes en prirent le nom, de sorte qu'il est devenu difficile, en général, de distinguer les branches d'une même famille.

Les Chastillon, entre autres, sont connus tour à tour sous la dénomination de Saint-Pol, de Blois, de Leuze, de Porcéan, de Nanteuil, d'Austerèche, de Ville-Savoir, de Pacy, de Tocv, de Chaalons, de Bazoches, etc.

Leur blason a dû varier également dans les diverses branches.

Les armes du prince d'Antioche étaient « de gueules, à une » bande échiquetée d'argent et d'azur, de deux traits. »

Les Chastillon aînés de France, ont toujours porté, dès 1080 : » de gueules à trois pals, de vair au chef d'or; cimier, un lyon

» de gueules. » La respectable duchesse d'Uzès est la digne et dernière descendante de cette illustre maison.

Duchesne, Hist. de la maison de Chastillon, p. 80. Moréri, III. Anselme, IV, 94. Wulson de la Colombière, Portraits des hommes illustres de France, 55. Jean le Carpentier, Histoire du Cambresis, III<sup>e</sup> partie, 43. Art de vérifier les dates, 669. Dict. de la Noblesse, IV, etc.

*Page 30, ligne 10.* « au premier rang, le sire de Bourbon, Archambaud IX »

Cette famille possédait le Bourbonnais et une partie de la Bourgogne, dès l'an 900.

Guillaume, fils de Gui, sire de Dampierre, épousa Marguerite de Flandre, troisième fille de l'empereur Baudouin. Archambaud X, dit le Jeune, se maria à Yolande de Chastillon, comtesse de Nevers; cette princesse ayant vu expirer son époux à Nicosie, revint en France, et mourut en laissant deux filles qui, à la mort de leur bisaïeule, Marie de Courtenay (1253), héritèrent des comtés de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre. L'aînée épousa fort jeune Eudes de Bourgogne, fils cadet de Hugues IV (leur fille Yolande fut mariée à Jean Tristan de France); la cadette, Agnez, hérita des terres de Bourbon, fut unie à Jean de Bourgogne, comte de Charolais, autre fils de Hugues IV et d'Yolande de Dreux. De cette alliance naquit Béatrix, héritière du fief de Bourbon, et qui le donna, avec sa main, à Robert de France, comte de Clermont, cinquième fils de saint Louis, mort le 16 janvier 1317.

Le château de Bourbon-l'Archambaud, assis sur des rochers entourés de précipices que forme de trois côtés la rivière de Bruges, était flanqué de 24 grosses tours. Il avait été bâti au XII<sup>e</sup> siècle. On voyait dans la sainte chapelle souterraine, dite « le » trésor », une croix d'or dont le piédestal formait un calvaire, et dans laquelle était déposée une épine de la sainte couronne.

On y montrait aussi une figure en terre cuite de saint Louis et un reliquaire en or renfermant un morceau de la vraie croix donné par ce saint monarque à Robert son fils.

Louis I<sup>er</sup>, sire de Bourbon, qui fit ciseler ce reliquaire, l'enrichit de pierreries, et fit établir une chapelle avec sept vicaires pour la garder.

Les armes anciennes de Bourbon furent : « d'or, au lion de » gueules, à l'orle de 8 coquilles d'azur. »

Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon. Dict. de la Noblesse, III, etc.

*Page 30, ligne 11.* « Enguerrand II ou III, sire et » châtelain de Coucy, »

Enguerrand II, cousin issu germain avec Louis VIII, avait une sœur, Isabelle, mariée à Gérard, fils du roi de Bohême. Il avait pour frères Thomas, sire de Vervins, Robert, sire de Pinon, et Raoul, évêque de Noyon.

Sa sœur Yolande était mère de la duchesse de Bourgogne et des comtes de Dreux.

Coucy-le-Château, entre Saint-Quentin et Soissons, à quatre lieues de cette dernière ville, était environné de murailles flanquées de créneaux, offrant des abords escarpés, des portes basses et sombres, pratiquées entre d'épaisses tours.

On prétend qu'un jour, en 1120, dans la vaste cour de ce château, bâti par Enguerrand I<sup>er</sup>, dit le Grand, son fils fut averti par un ermite qu'un lion désolait les environs. Saisir son épée, le combattre corps à corps et l'abattre, fut l'affaire d'un moment. « Tu me l'as de près montré, » cria-t-il à l'ermite, en terrassant le monstre ; et ayant en reconnaissance fait élever une abbaye sur le lieu même de la victoire, il lui donna le nom de « Prémontré. »

Enguerrand I<sup>er</sup> avait fondé l'ordre du Lion, que son fils renouvela au commencement du règne de saint Louis. Enguer-

rand II, fut excommunié par Adam de Courtlandon, doyen de l'évêché de Laon, pour avoir saisi le doyen, son prédécesseur, au milieu des chanoines, et l'avoir plongé dans un cachot. Il eut de son mariage avec Marie, fille de Jean, sire de Montmirail, sa troisième femme, Raoul, sire de Coucy, tué à Mansourah, en défendant Robert d'Artois. Enguerrand II fit abattre l'ancien château de Coucy, et relever celui dont les ruines merveilleuses étonnent encore les voyageurs. Ce manoir formait un carré irrégulier, fortifié à chaque angle d'une épaisse tour; un large pont, sur cinq piliers, soutenait les cinq portes des enceintes. Entre les deux tours d'entrée, s'élevait la fameuse tour ou donjon, de 172 à 176 pieds de haut, et 305 de circonférence, dans laquelle on pénétrait par un pont-levis. Elle n'avait pas de communication avec le reste du château; un mur de 18 pieds d'épaisseur, appelé « chemise de pierre », l'entourait. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les ingénieurs s'accordant encore à la regarder comme imprenable, le cardinal de Mazarin, après le siège de 1652, la fit sauter. Le 18 septembre 1692, un tremblement de terre fendit de haut en bas ce qui restait de cette gigantesque tour. On y voyait une salle à sept cheminées, et ses souterrains s'étendaient à une demi-lieue dans la campagne; mais l'entrée en est perdue. La ville avait trois portes : de Laon, de Soissons et de Gonneron.

Thomas de Coucy qui, en guerre avec Louis d'Outre-Mer, fut tué par Raoul, comte de Vermandois, s'intitulait : « Sire de » Coucy, par la grâce de Dieu ».

Raoul I<sup>er</sup>, gendre d'un fils de France (ayant épousé la sœur du comte de Dreux, cousin germain de Philippe-Auguste, par sa femme), avait un sénéchal, un chambellan et un bouteiller.

Le plan de son château existait, d'après un ancien tableau de la Galerie des Cerfs, à Fontainebleau.

La victoire du lion, servant de fronton à une grosse tour, s'y voyait sculptée sur une pierre enlevée seulement il y a un siècle. « Ce fait, et d'autres encore, dit un vieil historien, » étaient représentés dans le château de Coucy, sur des tapis-

» series, qui y ont toujours été curieusement conservées, dit-  
 » on, jusqu'au temps d'Enguerrand VII, qui épousa Marie de  
 » Lorraine, fille du duc Henri (ou plutôt Isabelle, fille de Jean I<sup>er</sup>,  
 » duc de Lorraine), après le décès duquel Enguerrand, lesdites  
 » tapisseries ont été portées en Lorraine, où elles sont encore  
 » présentement. »

Le père dom Toussaint, auteur d'une histoire de la maison de Coucy, traite de fable l'aventure du lion et de l'ermitte, auquel le sire de Coucy dit : « Saint Jehan, tu me l'as de près montré ! »

Cependant d'autres auteurs affirment que le lion sculpté sur ce bloc de pierre représentait celui « poursuivi par Enguerrand, » et qu'iceluy monument fust basti en mémoire de son grant et « incomparable couraige. » Avant 1790, les paysans n'en parlaient encore qu'avec respect.

« ARMES : Fascé de gueules et de vair de 4 pièces. »

DEVISES : — « Je ne suis roy, comte, ne prince aussi :

» Je suis le sire de Coucy.

— Roy ne puis estre,

» Duc ne veux estre,

» Ne comte aussi ;

» Mais le grand sire de Coucy. »

Dom Toussaint Duplessis, bénédictin, Hist. de la ville et des seigneurs de Coucy, 55. 54, 62. Jovit, Hist. des seigneurs de Coucy. Helyot, Hist. des ordres religieux et militaires, VIII, 284. Dict. de la Noblesse, v, p. 182.

Page 31, ligne 2. « Un illustre prélat, Guérin de  
 » Montaigu, brillait aussi »

Cet habile ministre, appelé aussi Garin, Guarin ou Garins, devait être déjà avancé en âge à la fin du règne de Philippe-Auguste, dont il fut l'ami, le conseiller et le chancelier, dignité à laquelle il fit donner un rang au-dessus de celui de pair de

France. Malgré ses services, sa modestie et ses talents, il n'échappa point, après la mort de Louis VIII, à ces calomnies qui semblent de préférence s'attacher aux hommes dont la vie entière a été consacrée au bien public. « Piqué, disent quelques » historiens, de ce que la régente avait moins de considération » pour lui et témoignait plus de confiance au cardinal de Saint- » Ange, il se retira de la cour, des affaires, et alla cacher son » dépit et sa jalousie dans la solitude, sous l'habit de religieux, » qu'il prit à l'abbaye de Châlis. »

D'autres auteurs, il est vrai, ne donnent pas ces motifs injurieux à la retraite de Guérin ; ils le font même mourir dès 1227 ou 1228, encore évêque de Senlis, et ayant conservé toute l'influence que quarante années de travaux justifiaient si pleinement. Les savants académiciens, auteurs de l'Hist. litt. de la France (tome XVIII, p. 33, 38) sont de ce dernier avis, et combattent d'Auvigny, qui fait mourir Guérin le 19 avril, au monastère de Châlis, âgé de 70 ans. Ils pensent qu'on l'a confondu avec son prédécesseur Geoffroy, qui effectivement se démit de l'épiscopat pour se faire religieux. La plupart des historiens varient sur l'année de sa mort. Les auteurs de Gallia Christiana (v, coll. 455) rapportent deux actes de 1228 où Adam de Chambly, prédicateur et théologien, parlant de Guérin, son prédécesseur, s'exprime ainsi : — « Bona memoria », ce qui laisse soupçonner qu'il n'existait déjà plus. Mais d'autres historiens regardent comme certain, qu'ayant résigné toutes ses dignités (l'année citée), il ne mourut que le 17 avril 1230 ou 1231, âgé de 70 ans, à l'abbaye de Châlis, où il fut inhumé, sans que rien prouve qu'il y ait pris l'habit religieux. Cinq nécrologes placent sa mort le 19 avril 1227. Budée prétend qu'il avait composé des mémoires sur les affaires de son temps, qui furent brûlés dans l'incendie du château de Winchester (Bicêtre), sous le règne de Charles VI. C'est à lui qu'on doit l'établissement du trésor des chartes. Les registres dits « Olim », étaient les copies des originaux perdus.

Guérin avait pour armes : « d'azur, au sautoir encyclé d'or, » accompagné de trois têtes de femmes, figurées d'or et d'argent » à l'antique, au chef de Rhodes. »

Blanche de Castille ne donna point de successeur à ce prélat, comme chancelier, quoiqu'on ait prétendu qu'Adam, évêque de Senlis, hérita de cette charge. La régente se contenta de conférer le titre « de chef de sa chapelle », au confesseur de son fils, lui accordant tous les droits et l'autorité que les archi-chapelains avaient eue précédemment. Pierre ou Philippe d'Antogny porta le grand scel, sans le titre de chancelier.

Les scels des anciens princes souverains leur servaient de signature, ou en devenaient le témoignage; car « il y eut, dit » E. Pasquier, un certain siècle en France, pendant lequel elle » fut inconnue chez les monarques comme chez les particuliers, » qui se servaient également d'un scel. » Saint Bernard, dans une de ses lettres, dit : « Je n'avais pas cachet en main, mais » qui me lira reconnaîtra mon style, car j'ai dicté ma lettre. »

Les scels des princes au XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle, les représentaient à cheval, ayant en tête un bonnet qui se terminait en pointe par le haut, ou un casque, tantôt ouvert, tantôt fermé. Plus on remonte vers 1100, plus les scels qui portent écrits autour des armoiries les noms de ceux à qui ils appartenaient, devinrent communs. On ne commença que sous le règne de saint Louis, vers 1240, à représenter les souverains le casque en tête, la visière baissée, et armés de toutes pièces. Cet usage, adopté surtout en Bourgogne, dut devenir général.

Hugues IV, contemporain de saint Louis, est le premier des ducs de Bourgogne représenté ainsi sur son scel, et c'est l'unique armure que l'on voie sur les sceaux des douze ducs de la première race.

Les quatre premiers paraissent à cheval, ayant à la main une lance chargée d'un pennon, guidon, ou bannière, et appuyée sur l'épaule droite. Hugues IV n'a point de guidon; il porte au bras gauche l'ancien écu de Bourgogne, « bandé ou coticé » d'or et d'azur de six pièces », et à sa main, une épée nue. A la fin du même siècle, on représenta ces ducs sur des chevaux, avec des caparaçons d'étoffe descendant à mi-jambes, et les couvrant en entier; le blason ducal y était brodé. Le duc

Robert II est le premier qui soit ainsi sur son scel ; mais cet usage se propageant rapidement, la plupart des princes l'adoptèrent.

Les scels des princes, des chevaliers et des hommes d'armes, étaient de forme ronde, avec une inscription en lettres romaines tout autour. Mais il y régna plus tard une grande variété. Le scel de Hugues-le-Brun, comte de la Marche et d'Angoulême (1300), le représente à cheval, sans casque, un oiseau sur le poing, et derrière lui, un chien assis sur la croupe du destrier, ayant armes « fascées d'or et d'argent ». Quelquefois l'épée semble retenue par une chaîne pendant au pommeau de la selle, et rattachée sur l'épaule gauche. Le scel de Louis, fils de France, comte d'Évreux (1307), était ainsi.

Les sceaux des reines, duchesses et autres nobles dames, étaient presque toujours de forme ovale. On les plaçait debout, ou sur un trône, avec l'inscription tout autour, quand elles paraissaient à cheval, ou avec le revers montrant un château de leur fief ; le scel était rond comme ceux des chevaliers. Celui d'Alix de Vergy, veuve d'Eudes III, duc de Bourgogne, mort en 1223, montre une forteresse à trois tours, et au revers, le mot « *secretum* ». Plusieurs duchesses de Bourgogne tiennent une fleur de lys à la main, ou un oiseau sur le poing. Jeanne, comtesse de Bourgogne et reine de France, en 1301, est représentée, la couronne en tête et le sceptre en main, sous le portail d'une église. Ses armes sont gravées sur les piliers.

Les sceaux, en général ovales, des évêques, abbés, prieurs, et autres ecclésiastiques, les représentaient ordinairement debout, avec les marques de leurs dignités.

Les chanceliers de France portaient le sceau de l'État, suspendu au col par un ruban en sautoir. Parmi ceux à qui saint Louis conféra cette dignité, on cite, en 1240, l'évêque de Marseille, Jean Allegrin ou Halgrin d'Abbeville (armes de sinople, à trois fascés d'argent, chargées chacune de cinq hermines) ; un de ses frères, Nicolas, doyen et archidiacre

de Dunois, dans l'église de Chartres, chapelain et confesseur du saint roi (il porta le scel en 1250, et mourut la même année à Damiette); Gilles, archevêque de Tyr, né à Saurmur, en fut chargé en 1253; Raoul de Grosparmi, ou de Piris, en 1259; Simon de Brion (Martin IV), en 1260.

Dom Plancher, Hist. de Bourg., II, fol. 522. Pasquier, Recherches, 379. Catalogue des connétables et chanceliers, in-4°, 1555. Anselme, Hist. gén., VI, 270. Oroux, Hist. eccl. de la cour de France. D'Auteuil, Hist. des ministres d'État, 361. Lenain de Tillemont, manuscrit, fol. 56. Gallia christ., p. 1020. Philippe Mouskes, fol. 152. Hist. litt. de la France, XVIII, 162.

*Page 31, ligne 21, « les descendants de Robert I<sup>er</sup>, dit le Vieil »*

Robert II de Dreux, qui eut pour frère Pierre, évêque de Beauvais, et dont la sœur, Alix, épousa Raoul I<sup>er</sup>, sire de Coucy, s'était marié en premières noces à Mahaut de Bourgogne, héritière des comtés de Nevers et de Tonnerre (veuve de trois maris); en 2<sup>e</sup>, à Yolande de Coucy, fille aînée de Raoul I<sup>er</sup> et d'Agnez de Hainaut, cousine germaine de la reine de France. Ils eurent pour enfants: 1<sup>o</sup> Robert III, dit « Gâte-Blé », mort en 1233, laissant pour fils Jean 1<sup>er</sup>, comte de Dreux et de Braine, marié, en 1246, à Marie de Bourbon, fille d'Archambaud IX (mort en Chypre, 1248), et qui rendit hommage de son comté de Dreux à saint Louis, en 1265.

2<sup>o</sup> Pierre Mauclerc, « appelé ainsi, dit une chronique bretonne, parce qu'il quitta au roi saint Louis tous les droits des ducs et comtes, et se soumit à sa foi; et pour ce fait et son bas cueur, les Bretons lui donnèrent ce titre. »

Voici ce que rapporte, au sujet des projets ambitieux de Mauclerc, une vieille chronique du XIII<sup>e</sup> siècle; on ajoutait à ce fait une certaine foi sous le règne de saint Louis: « Il y eust ung roy de France qui eust nom Loys-le-Justicier (le

» Gros), qui ne pendoist les malfaiteurs à son hault-de-chausses  
 » (à ses braies). L'aisné de ses fils s'appeloist Robert, et le  
 » second, Loys. L'aisné estoist de petit escient, ne riens ça-  
 » voist, et Loys estoist saige et entendu. Après la mort de son  
 » père, les pers et barons se assemblèrent pour eslire l'aisné;  
 » mais ung des pers qui moult estoist saige et creus, leur dict :  
 » Or fesos le contraire. Ainsy, le cadet fust mené sacrer à  
 » Rheims, et l'aisné devinst comte de Dreux, et de ce Robert,  
 » issirent li Robertois, qui dient encore que l'on leur a fait  
 » tor d'ou réaume.»

Pierre Mauclerc fut excommunié par Gilles I<sup>er</sup>, évêque de Rennes, dont la sentence fut confirmée par Grégoire IX, qui menaça ce prince d'absoudre ou de délier les Bretons de leur serment de fidélité à leur duc.

Ce prince, qui mourut en mer, le 23 juin 1251, revenant d'Acres, fut embaumé et rapporté à Marseille, où son fils envoya quérir son corps, avec grande quantité de prélats, pour le transférer à l'abbaye de Saint-Eved ou Saint-Yves de Braine, où l'on voyait son effigie et celle d'Alix de Thouars, sa femme, sur une tombe de cuivre. On y lisait aussi leur épitaphe.

Un portrait de Mauclerc, peint sur un des vitraux de l'église de Notre-Dame de Chartres, le représente avec une robe échi-quetée bleu et or, des hermines sur la poitrine, et des manches d'un vert clair. Dans un autre portrait, il est armé de pied en cap, et monté sur un destrier blanc. Le portrait de Jean dit le Roux, son fils, existait sur les mêmes vitraux, que M. Guignières a fait copier.

On trouve au cabinet des estampes de la bibliothèque royale, dans un des porte-feuilles de ce savant amateur, le dessin d'une bourse, aumônière, escarcelle ou mallette, dont les chevaliers se servaient aux croisades. Celle dont nous parlons avait appartenu à Pierre Mauclerc, qui la légua à l'abbaye de Saint-Yves de Braine. Ce prince fut le premier comte de Bretagne qui adopta des armoiries sur son écu : elles consistaient dans un champ « échiqueté d'or et d'azur, à la bordure de gueules

» que portait Robert II; le quartier d'hermines y figurait aussi. »

3° Henri de Dreux-Braine, évêque de Châlons, ensuite archevêque de Rheims.

4° Jean de Dreux-Braine, qui devint comte de Mâcon et de Vienne, par son mariage avec Alix de Vienne. En 1239, ils vendirent ce fief à saint Louis, moyennant 10,000 liv. (environ 170,000 f.), et 1,000 liv. (17,000 f.) de pension viagère à la comtesse. Jean partit la même année pour la croisade, avec le comte de Champagne, et mourut peu après en arrivant dans la Terre-Sainte. Sa veuve se fit religieuse à l'abbaye de Maubuisson, puis elle devint abbesse du Lys, en 1252.

Robert II laissa sept filles, 1° Aliénor, mariée à Hugues de Châteauneuf; 2° Isabelle (en 1235), à Jean II, comte de Roucy et de Marueil (armes d'or au lion d'azur); 3° N., à Renard III, sire de Choiseuil; 4° N., à Henri II, comte de Bar; 5° Agnez, à Étienne, comte de Bourgogne et d'Auxonne, veuf de Béatrix, comtesse de Châlons; 6° Yolande, à Raoul II d'Issoudun, comte d'Eu, frère de Henri, sire de Lusignan, comte de la Marche; 7° Jeanne de Braine, abbesse de Fontrevault.

Jeanne de Dreux, fille de Robert VI, épousa Jean de Brie, chevalier, sire de Serrant, tué à la bataille de Poitiers, le 19 décembre 1356, et enterré au cloître des jacobins. Les épitaphes des deux époux se trouvent dans la chapelle de Serrant, église de Saint-Georges-sur-Loire. Elles nous ont paru assez curieuses pour être reproduites ici (nous les devons à l'extrême obligeance de M<sup>me</sup> la baronne du Montêt, alliée à la famille de Brie) :

« Et je qui fus Jehanne de Dreux nommée,  
De maison noble, antique et renommée,  
Trois ans après le mortel accident  
De mon époux qui cy est, fut sommée  
D'aller après, pour joye consommée,  
Avoir de Dieu, sur les cieux résident.

**A donc mourus, au regret évident**  
**De ceulx qui n'ont l'esprit pour bien comprendre**  
**Que mort mortelle, en liberté fait tendre**  
**L'âme immortelle abandonnant le corps,**  
**Forte prison de l'esprit, sous chair tendre.**  
**Donc, viateur, si pour ung peu attendre,**  
**Ne peulx entendre obstant les tiens discors**  
**De l'âme et corps, au moins soyez recors**  
**Que par accord, fault tou<sup>s</sup> devenir cendre,**  
**Et compte rendre au Dieu miséricors ! »**

**« Je fus, qui suis en chronique authentique**  
**Dict Jehan de Brie, extrait de ligne antique,**  
**De maintes guerres ayant eu la souffrance,**  
**Sous Jehan I<sup>er</sup>, de ce nom roi de France,**  
**Prins des anglais, et moy par eulx occis,**  
**L'an mil trois cent avec cinquante-six,**  
**Ung premier jour de semaine en décembre**  
**Dix-neufvième, ainsi qu'on se remembre,**  
**Quand on veult veoir les guerres d'Acquitaine,**  
**Où je mourus comme ung bon capitaine,**  
**Près de Poitiers, au camp de Maupertuys :**  
**Lors à l'esprit, du ciel fust ouvert l'huys,**  
**Et mon corps mis en l'habitacle où estre**  
**Des jacobins de Poitiers au cloistre,**  
**Dont le pourtraict vous donnera mémoire**  
**De prier Dieu, du tout lui donnant gloire ! »**

Duchesne, *Hist. de la maison de Dreux*, p. 3, 13, 32, 69, 167.  
 Dom Lobineau, *Hist. de Bretagne*, fol. 207. Belleforest, *Cosmo-*  
*graphie*, iv, 150. Montfaucon, *Mon. de la mon. fr.*, III, 163. D'Ar-  
 gentré, *Hist. de Bretagne*, fol. 285.

[www.ligzoo.com.cn](http://www.ligzoo.com.cn)  
 Page 33, ligne 7. « le comte de Champagne effaçait  
 les princes de Dreux »

Henri I<sup>er</sup>, dit le Large, né vers l'an 1127, époux de Marie de France, fut un des princes les plus célèbres de cette maison souveraine. Sa mère, Mahaut, aimait et vénérât Héloïse, alors retirée au Paraclet, situé dans les états de cette princesse. Henri I<sup>er</sup> s'était couvert de gloire pendant la vie de son père Thibaut I<sup>er</sup> (ou II), dit « le Cauteleux ». Il se trouva, en 1148, à la bataille de Ptolémaïs, et mourut à Troyes, le 17 mars 1181. Son frère, Thibaut II (ou III) mourut au siège d'Acre, vers 1201.

Henri II, dit le Jeune, succéda à son père, suivit Richard-Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste en Palestine, et fut nommé lieutenant-général des armées chrétiennes. Le célèbre Raoul, châtelain de Coucy, un de ses vassaux, l'avait accompagné. Henri étant tombé d'une fenêtre à Acre, y expira peu après, en 1197 ; et la comtesse Marie de France, sa mère, mourut subitement de douleur à l'annonce de cette nouvelle. Il ne laissa que deux filles d'Isabelle, veuve de Conrad, marquis de Monferrat.

L'aînée, Alix, épousa Amaury, roi de Chypre, dont elle eut une fille du même nom.

Thibaut III (ou IV), dit le Grand et le Père-des-Pauvres, frère de Henri II, devint comte de Champagne, et épousa, en 1190, Blanche, fille de don Sanche dit le Sage, roi de Navarre, et sœur de Sanche-le-Fort. Il fut chef de la croisade la même année, et trépassa en revenant de Syrie, à Troyes, le 25 mai 1201, âgé de 26 ans. Sa femme accoucha 2 à 3 jours après d'un fils qu'on surnomma « le Posthume ».

C'était Thibaut IV (ou V), qui se trouvait petit-neveu de Philippe-Auguste, et allié de près à toutes les maisons souveraines. Aux détails donnés sur ce prince, nous ajouterons que Mathieu Paris, le premier à mentionner son amour pour Blanche de Castille, est aussi le premier historien qui ait fait planer sur lui le soupçon d'empoisonnement de Louis VIII. Mézerai dit seulement « que ce roi, d'après l'opinion commune, mourut

» empoisonné par un grand du royaume que les historiens  
 » français n'ont point osé nommer. » Philippe Mouskes n'avait  
 cependant pas caché son nom, et attribuait également au  
 comte de Champagne la mort de Hurepel.

« Il (Thibaut) estoist surtout haïs  
 » Pour la mort del roy Loys,  
 » Et pour le comte Phelipon  
 » De Boulogne, qui jeune estoist,  
 » Et disent qu'empoisonné l'avoist. »

On a prétendu que Louis VIII « n'ignorait point la passion  
 » du comte de Champagne; mais qu'obligé de le ménager, il  
 » affectait de ne rien savoir; cependant, que le comte l'ayant  
 » quitté au siège d'Avignon pour aller voir Blanche, il en fut si  
 » irrité, qu'il le menaça de porter le fer et le feu dans ses états;  
 » que Thibaut, ne pouvant attenter alors à force ouverte contre  
 » un prince qu'il haïssait, se décida, au dire de quelques his-  
 » toriens, à l'empoisonner d'un poison lent; et, à son retour à  
 » Paris, fut assez hardi pour aller trouver la reine.

Mais ces allégations calomnieuses disparaissent devant la  
 réalité historique, et doivent être reléguées parmi les mensonges  
 politiques qu'on retrouve dans chaque siècle, comme pour  
 prouver que les hommes ne changent point.

Quant à l'amour de Thibaut pour Blanche de Castille, révélé  
 par Mathieu Paris, répété par la plupart des historiens de  
 France, sans en excepter Bossuet lui-même, il paraît difficile  
 de le combattre. Néanmoins, Lévesque de la Ravalière (né à  
 Troyes, le 16 janvier 1697), éditeur des poésies du roi de Na-  
 varre, a essayé de démontrer que ce ne fut point la mère de  
 saint Louis qui inspira à Thibaut les tendres chansons qui l'ont  
 placé au premier rang de nos anciens poètes. Les recherches  
 du savant académicien lui firent même conjecturer que l'objet  
 innocent de cette passion fut une fille de Pierre de Pacy  
 (Perros ou Perron, peut-être des Pacy-Chastillon), chambellan  
 de Louis IX, La Ravalière, sans se souvenir de l'amour

prolongé de Henri II, pour Diane de Poitiers, s'élève fortement contre le peu d'apparence que Blanche, âgée de plus de quinze ans que Thibaut, ait pu inspirer un aussi durable sentiment au jeune roi de Navarre.

Les grandes chroniques placent l'entrevue de Blanche et de Thibaut de 1234 à 1235 ; mais il est bien plus probable qu'elle a eu lieu sept ans auparavant, et qu'en 1235, le prince n'était plus amoureux. M. Paulin Paris, de l'institut, d'après les sirventois de Hues de la Ferté, assigne la naissance de cette passion à l'an 1230 ; mais on s'en entretenait déjà en 1227, et il paraît qu'en 1229, l'amour de Thibaut avait publiquement éclaté. Le savant critique repousse, au reste, victorieusement Lévesque de la Ravalière, qui a voulu rendre problématique la passion du roi de Navarre. Cette opinion avait aussi été combattue par le père dom Pelletier, chanoine régulier de la congrégation de Saint-Maur.

L'amour de Thibaut pour Blanche est donc devenu une tradition consacrée, quoique les chansons du comte de Champagne et celles de Gacez Brulez, troubadour qu'il s'associa, ne parlent point de la reine, et se plaignent « que la » dame reçoit bien plusieurs autres amants » ; il ne la nomme jamais. Il s'exprime ainsi dans une de ses pièces poétiques :

« Lui cacher mon amour fait mon tourment ; si je l'avoue ,  
 » elle s'en irritera ; il n'est rien que je redoute autant que ses  
 » paroles. Je me tairai donc, que je fasse bien ou mal. Je  
 » suis résolu à vivre dans l'espoir de la toucher, et pour rien  
 » au monde, je ne lui révélerais ma peine. Que je sois aimé ou  
 » haï d'elle, tant que je vivrai, je ne me plaindrai point au  
 » puits d'amours. Je chante au hasard, comme un homme qui  
 » ne peut plus éprouver de pitié et qui n'a plus d'espérance ! »

Varillas a prétendu, on ne sait sur quel fondement, que toutes les chansons de Thibaut, relatives à ses amours, furent composées avant 1226. Mais le président Fauchet et Mézeray en placent l'époque au moment où Thibaut abandonna les fortes-resses de Montereau et de Bray-sur-Seine.

Pasquier rapporte « qu'il fit des chansons pour Blanche, afin  
 » de se jouer de son esprit, et qu'il composa les plus belles, les  
 » plus délitables et mélodieuses chansons qui furent onc ouïes.  
 » Les unes faisaient allusion à son départ de la cour, à la croi-  
 » sade, à sa défection de la ligue. On les mit en musique, on  
 » les ajusta sur tous les instruments de ce temps; puis on les  
 » peignit ou on les grava en bronze, dans la grande salle du  
 » palais de Provins, ou dans la grosse tour de Notre-Dame-le-  
 » Roi. »

Jean de la Barre (Antiquités de Corbeil, 1647; p. 162), dit :  
 L'on a escript « que le comte Thibaut s'amusant un jour à  
 » caresser la royne, Robert d'Artois ne pouvant endurer ses  
 » fadèses, lui jeta un fromage moux au nez, de quoy, il en  
 » demeura si confus, que de la honte qu'il en eust, il se retira  
 » en sien royaume.

» Il y en a qui disent que ses chansons furent faictes pour une  
 » dame de Lorraine, avec quelque apparence de vérité. »

Thibaut, dans les derniers jours de sa vie, eut de violents  
 démêlés avec les ecclésiastiques de son royaume : il chassa  
 l'évêque de Pampelune de son siège, et s'attira un interdit de  
 trois ans sur la Navarre.

Ce prince avait épousé en 1220, 1<sup>o</sup> Gertrude d'Hasbourg,  
 (d'autres disent Asclouy), ou plutôt Daschbourg, fille unique  
 d'Aubert ou Albert, comte de Metz, veuve de Thibaut I<sup>er</sup>, duc  
 de Lorraine, mort à la fleur de l'âge, avec la réputation du  
 plus beau chevalier de son temps, et qu'elle avait épousé  
 en 1206.

Thibaut ne tarda pas, dit-on, à s'en lasser, parce qu'elle  
 était stérile, et parvint à faire casser son mariage, sous pré-  
 texte de parenté. Elle mourut sans enfants, en 1225, et son  
 second mari ne lui survécut pas.

Les armes des Daschbourg étaient « d'argent, au lion de sable,  
 » surmonté de huit tiges de lys ». Celles des Linanges, « d'azur  
 » à trois aigles d'argent, surmontées d'un pont ».

2<sup>o</sup> Agnez de Beaujeu (1222), fille de Sybille de Flandre et

de Guichard, morte, dit-on, le 4 ou le 11 juillet 1231, ou plutôt 1230, en laissant à Thibaut, Blanche de Champagne, mariée à Jean-le-Roux, comte de Bretagne. Thibaut en était séparé depuis 1227, au rapport de quelques historiens.

Nous devons signaler ici une difficulté historique qui serait insoluble, si l'on admettait, comme l'Art de vérifier les dates et le père Anselme, qu'Agnez de Beaujeu ne mourut que le 11 juillet 1231. Alors tomberait le récit animé du sire de Joinville, et l'on ne saurait où placer cet épisode de la vie de Thibaut, raconté par les auteurs contemporains et sur lequel on ne peut avoir de doute.

En assignant à l'année 1230 la mort d'Agnez, tout se concilie, et l'action commence peu après le traité de paix de Saint-Aubin-du-Cormier.

Nous avons déjà prévenu nos lecteurs que, dans l'incertitude des dates, nous adopterions celles qui paraissent les plus vraisemblables.

Le savant marquis de Fortia d'Urban, de l'institut, dans son édition des Annales du Hainaut, par Jean Lefèvre (p. 236 et 237), avait déjà reconnu l'impossibilité de faire accorder les dates avec les faits pour l'époque dont il s'agit.

3<sup>e</sup> Marguerite de Bourbon (en 1232 ou 1233), fille d'Archambaud IX, dit le Grand, qui apporta en dot à Thibaut 560,000 liv. (6,000,000 environ), somme énorme pour le temps. En partant pour la croisade, il déclara Marguerite de Bourbon régente de ses états, et lui adjoignit dom Pierre Ximenez, évêque de Pampelune, son chancelier. Marguerite, morte à Melun à la fin de mars 1257, fut inhumée à Clairvaux. Elle laissa de son mariage Thibaut VI, sacré à Pampelune, en mai 1254, et Henri III; puis deux filles, Marguerite, qui épousa Ferry III, duc de Lorraine; et Béatrix, mariée à Hugues IV, duc de Bourgogne.

On n'est pas plus d'accord sur le lieu de la mort du roi de Navarre, que sur l'année où il reçut la naissance. Les historiens de France prétendent qu'il mourut à Troyes, le 10 ou

le 11 juillet 1254, les auteurs espagnols le font mourir à Pampelune, le mardi, 8 juillet 1254, et inhumer dans la cathédrale de cette ville. Mais il y a lieu de croire que le comte-roi mourut le mardi, 8 juillet 1253, la même année que Blanche de Castille.

M. de la Borde (Essai sur la musique, t. 1<sup>er</sup>, p. 109) a donné le portrait de Thibaut, d'après celui qui existait à la bib. roy. Ce prince y est représenté avec une figure douce et spirituelle.

Les comtes de Champagne possédaient trois châteaux dans la capitale de leurs états ; le premier, le lieu ordinaire de leur résidence, servait encore au XVIII<sup>e</sup> siècle de palais de justice. L'église Saint-Étienne, qui n'en est pas séparée, en était la Sainte-Chapelle : sur une cheminée du second château, on voyait un écusson avec trois crapauds.

Les sept pairs de Champagne avaient leurs hôtels à Troyes.

Le palais bâti par Thibaut V à Provins, sur une colline à gauche, était flanqué de plusieurs tours, portant les noms de : tour aux signaux, tour aux engins, tour aux pourceaux, etc.

En face du palais se trouve le monastère des Cordeliers, que le même prince fit bâtir, d'après le plan que, dans un songe, sainte Catherine lui traça, dit-on, avec la pointe d'une épée. C'est aujourd'hui l'hôpital général des vieillards et des enfants pauvres. L'espace compris entre le couvent et le palais, était autrefois planté de roses dites « de Provins », dont, selon la tradition, les premières tiges furent apportées des jardins du sultan du Caire, et envoyées par ce prince à Thibaut, qui l'avait connu en Palestine.

Les comtes de Champagne possédaient aussi un château auprès de Chaumont-en-Bassigny, appelé « Hautefeuille ». On y voyait encore, en 1575, des chambres et des salles bien bâties, puis la chambre « des damoiselles », enfin, la chapelle du roi de Navarre, dédiée à Notre-Dame.

Le Mont-Aymé où, le vendredi (août 1239), se fit la barbare exécution ou auto-da-fé de cent quatre-vingt-trois bulgares ou

manichéens brûlés vifs, se trouve auprès de Troyes. Les chroniques disent que Thibaut, revenu d'outre-mer, moyennant rançon, y assista en présence de cent mille personnes, de l'archevêque de Rheims, de dix-sept évêques et des barons du pays. Mais il paraît invraisemblable qu'à cette époque le comte-roi fût déjà revenu de la croisade.

Le chef des hérétiques criait, dit-on, à ces malheureux, pendant les apprêts de l'horrible supplice : « Vous serez tous » sauvés par l'absolution que je vous donne. Moi seul, je serai » damné, n'ayant personne au-dessus de moi pour m'absoudre ! »

Lettre de M. de la Ravalère au président Bouhier. Chansons de Thibaut; manuscrit de l' Arsenal, p. 5, n° 120. M. Beaulieu, Recherches arch. et hist. sur le comté de Daschbourg, aujourd'hui Dabo, p. 193. Roquefort, Essai sur la poésie fr. au XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle, p. 61. Beaugier, Mém. hist. sur la Champagne, I, 14, II, 167, 240, 241. Manusc. de l'Oratoire, Hist. de saint Louis composée pour le dauphin. Vues de Provins, p. 9, 43. Voy. litt. de deux relig. bénéd., 1<sup>re</sup> partie. La Borde, Essai sur la musique, II, 225. Belleforest, Cosmog., II, 346. Favin, Hist. de Navarre, fol. 293. 296. Chr. de Saint-Magloire. Romancero français, 182. Grandes Chroniques, fol. 19.

*Page 34, ligne 23.* « Un autre puissant prince, Hugues IV, duc de Bourgogne, »

Hugues naquit le 9 mars 1212. Veuf d'Yolande de Dreux, qu'il épousa en 1229, il se remaria à Béatrix de Champagne, fille de Thibaut. En janvier 1261, il fit à Paris un traité avec Baudouin II, « qui lui céda et à ses héritiers le royaume de » Thessalonique avec diverses seigneuries. » Il mourut en 1272.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Page 35, ligne 1. « Raymond VI, comte de Toulouse, »

Ce prince, marié en troisièmes nocés à Jeanne d'Angleterre, et ensuite à Éléonore d'Arragon, mourut subitement à Toulouse en 1221 ; s'étant trouvé mal, pour avoir mangé des figues, il manda aussitôt un confesseur, témoignant un grand remords d'être excommunié. Des chevaliers de Saint-Jean accourus auprès de lui prirent un de leurs manteaux, sur lequel se trouvait la croix blanche, que le prince baisa dévotement, et il mourut ainsi. On l'ensevelit dans l'église de Saint-Jean, où, quatre siècles après, on découvrit son corps. Guillaume Catel, auteur d'une histoire des comtes de Toulouse, assure avoir vu une fleur de lys gravée sur un des os de son crâne, gardé curieusement dans le trésor des chevaliers. »

Raymond VII, dit le Jeune, naquit à Beaucaire en 1197; il épousa, en 1211, Sancier, sœur de Pierre, roi d'Arragon, et se trouva ainsi beau-frère de Raymond VI, son père. Il mourut à Milhaud (27 septembre 1249); avec lui, s'éteignit la postérité masculine des comtes de Toulouse, dans la branche aînée, après avoir duré quatre siècles, depuis Fredelon, créé comte de Toulouse en 850, par Charles-le-Chauve. Jeanne, fille unique de Raymond VII, était née en 1220.

Comtes de Tolose, avec leurs pourtraicts, tirés d'un vieil livre, manuscrit gascon. Guillaume Catel, Hist. des comtes de Toloze, fol. 305. Biogr. univ., xxxvi, 558. Dom Vaissette, Hist. du Languedoc. Art de vérifier les dates.

Page 35, ligne 4, « empêchait Hugues IX, sire de Lusignan, »

Philippe-Auguste, en 1201, avait fait soulever ce prince en faveur d'Arthur de Bretagne, contre Jean-Sans-Terre, qui pro-

fit de la première occasion de s'en venger d'une manière éclatante. La comtesse-reine Isabelle (ou Elisabeth) d'Angoulême, était née à Angoulême, vers 1186, d'Aymar Taillefer, dont le surnom venait d'un fait d'armes de Guillaume I<sup>er</sup>, qui, en 916, fendit d'un coup d'épée Storis, le chef des Normands. Sa mère s'appelait Alix de Courtenay, fille de Pierre I<sup>er</sup>, septième fils de Louis-le-Gros.

Isabelle mourut, dit-on, en 1246; mais un acte de Henri III, rapporté par Rimer, en date du 17 octobre 1250 (Westminster), enjoint l'ordre à tous ses sujets d'observer l'anniversaire de la mort de sa mère. Elle fut d'abord ensevelie auprès de son père, à l'abbaye de la Couronne, à Angoulême; puis, transférée par ordre de son fils au « cimetière des rois », à Fontevault. Elle était représentée sur son tombeau avec une tunique d'azur foncée, semée de fleurs jaunes, et un manteau blanc, semé de fleurs rouges. Hugues IX fut transporté à l'abbaye de Valence, fondée par lui. Ils laissèrent de leur mariage 1<sup>o</sup> Hugues X, dit le Brun, mort en 1260, et qui épousa Yolande de Dreux, dont on voit le portrait dans les portefeuilles de M. de Gaignières.

2<sup>o</sup> Gui, sire de Cognac, de Marpin et d'Archiac.

3<sup>o</sup> Geoffroy, sire de Châteauneuf et de Jarnac.

4<sup>o</sup> Aymar, sire de Couhé et de Valence, en Poitou, évêque de Winchester.

5<sup>o</sup> Guillaume, dit de Valence, fut la tige des comtes de Pembroke, par son mariage avec Jeanne de Mont-Maussy, fille de Guérin et de la fille unique de Guillaume, maréchal comte de Pembroke. Il se fixa dans la suite en Angleterre.

6<sup>o</sup> Agathe. 7<sup>o</sup> Isabelle. 8<sup>o</sup> Marguerite, d'abord fiancée au comte de Toulouse.

La célèbre Mélusine, à laquelle les chroniqueurs attribuent la fondation du château de Lusignan et d'autres manoirs du Poitou, était, selon eux, fort versée et experte dans la magie, et « condamnée à devenir moitié serpent tous les samedis, tandis qu'elle se trouvait fée, les autres jours, à moins qu'un chevalier ne consentit à l'épouser, en renonçant

» à la voir, le samedi. Raymondin, comte de Forez, l'ayant ren-  
 » contrée dans un bois, fut si frappé de sa beauté qu'il l'épousa.  
 » Mais leurs huit enfants furent tous frappés d'étranges signes.  
 » L'ainé avait un œil rouge et l'autre bleu; le 2<sup>e</sup>, des oreilles  
 » d'éléphant; le 3<sup>e</sup>, une griffe de lion, etc., etc.

» Raymondin s'étant malheureusement mis en tête de voir sa  
 » femme un jour défendu, elle s'échappa par une fenêtre et de-  
 » meurera fée jusqu'au jugement dernier. On voyait encore en  
 » 1580, rapportent d'anciens historiens, un baing où elle se la-  
 » voist, et une fenestre en la tour de Lusignan: elle s'enfuist  
 » par icelle en forme de serpent; et mesme, quand quelqu'un  
 » de la maison des rois de France, ou bien de la race des Lusi-  
 » gnan est proche de la mort; un serpent tourne trois tours au-  
 » tour du dict chasteau, et jette trois cris fort espouvantables.  
 » Bref, on en raconte merveilles. » On assurait que ces cris  
 se renouvelaient quand le manoir de Lusignan changeait de  
 maître.

Ce château fut bâti, à ce qu'on présume, par Hugues dit le  
 Bien-Aimé, et fortifié par Henri I<sup>er</sup> de Lusignan. « C'était une  
 » des plus fortes places de France, assise sur une large et haute  
 » cime de montagnes et entourée d'autres collines. Une ceinture  
 » de remparts, double du côté de la campagne, triple du côté  
 » de la ville, la rendaient imprenable, les murs se trouvant tail-  
 » lés d'un grès extrêmement dur et si bien lié, que tout le bâti-  
 » ment semblait ne former qu'un rocher massif. »

La grande tour offrit longtemps la figure de Geoffroy « à la  
 » Grant'Dent », fils de Hugues, qui vivait au commencement  
 du XI<sup>e</sup> siècle.

Louis XIII fit démanteler et démolir une partie de la ville;  
 mais déjà, en 1574, le duc de Montpensier, Louis I<sup>er</sup> de Bour-  
 bon, sire de Condé, après un siège où la garnison mangea « tous  
 » les chevaux, les chats et les chiens, » avait fait raser de fond en  
 comble le vieux donjon de Lusignan, « si admirable et si an-  
 » cien, dit Brantôme, qu'on pouvait dire que c'était la plus belle  
 » marque de forteresse antique, et la plus belle décoration vieille.

» de toute la France, et construite, s'il vous plaist, d'une  
 » dame des plus nobles en lignée, en vertu et en esprit, en ma-  
 » gnificence et en tout, qui estoist Merlusine.

» La royne mère ( Catherine de Médicis ), s'en retournant à  
 » Poitiers, l'envie luy prinst de veoir ces ruines, et certes elle  
 » les vist, et qui luy touchèrent fort au cueur. C'estoist, dit-elle,  
 » la perle antique de toutes les maisons, et le plus bel ornement  
 » qu'on y eust su veoir jamais! »

« J'ai ouï dire, ajoute Brantome, que quand l'empereur Char-  
 » les-Quint vinst en France, on le passa par là, pour la délectation  
 » de chasse des daims qui estoient là, dans un des biaux et an-  
 » ciens parcs de France, et très-grande foison, qu'il ne se pust saou-  
 » ler d'admirer et louer la beauté, la grandeur et le chef-d'œuvre  
 » de ceste maison, et faicte, qui plus est, par une telle dame,  
 » de laquelle il s'en fist faire plusieurs contes fabuleux qui sont  
 » là fort communs, jusques aux bonnes vieilles femmes qui la-  
 » voient la lessive à la fontaine, que la royne mère voulust aussi  
 » interroger et ouïr. Les unes disoient qu'elles l'avoient vu quel-  
 » quefois venir à la fontaine pour s'y baigner, en forme de très-  
 » belle femme et en habit de veuve; les autres, qu'ils la  
 » voyoient, mais très-rarement, les samedis à vespres ( car  
 » en cest état ne se laissoist-elle guère veoir), se baigner moitié  
 » le corps d'une très-belle dame, et l'autre moitié, en serpent.  
 » Les unes disoient qu'elles la voyoient se promener toute ves-  
 » tue, avec une très-grave majesté; les autres, qu'elle paraissoist  
 » sur le haut de la grosse tour, en femme très-belle et serpent.  
 » Les unes disoient que quand il devoist arriver quelque grand  
 » désastre, ou changement de règne ou mort, ou inconvénient  
 » de ses parents les plus grands de France, et fussent roys, que  
 » trois jours après, je dis avant, on l'oyoist crier d'une voix très-  
 » aigre et très-esfroyable, par trois fois. On tient ceci pour très-  
 » vray. Plusieurs autres personnes de là qui l'ont ouïe, l'assurent  
 » et le tiennent de père en fils; et mesme, lorsque le siège y  
 » vinst, force soldats et gens d'honneur l'affirment, qui y estoient,  
 » mais surtout quand la sentence fust donnée d'abactre et ruyner

» son **château**, ce fust alors qu'elle fist ses plus haults cris et  
 » clameurs. Du depuis, on ne l'a point ouïe. Aucunes vieilles  
 » pourtant disent qu'elle s'est apparue, mais très-rarement. »

« Les armes de Lusignan sont : « burelé d'argent et d'azur, une  
 » dame issant d'une tour, qui se peigne et se mire, et dont la  
 » moitié du corps est femme d'excellente beauté, et l'autre, en  
 » façon de givre (ou serpent). »

Hist. de Saintonge, fol. 190. Le père E. de Lusignan, Description  
 de Chypre. Le même, 192, Hist. des Lusignan, 42. Tristan-le-Voya-  
 geur, 1<sup>er</sup>, 71. Addit. aux mémoires de Castelnau, II, liv. VII, p. 742.  
 Belleforest, Cosmographie, IV, 192. Monum. de la mon. fr., II, 114,  
 120, pl. 15, fig. 7. Revue anglo-française, II, 273.

*Page 38, ligne 8. « Guillaume-le-Breton, »*

Il naquit vers 1165, dans le diocèse de Léon, et mourut après  
 Louis VIII. « De bonne heure clerc ou chapelain de Philippe-  
 » Auguste, et chanoine de Notre-Dame de Senlis, il se rendit  
 » plusieurs fois à Rome pour soutenir le divorce du roi avec  
 » Isemburge; il y coopéra même activement. Gilles de Paris,  
 » son ami et son compagnon d'étude, lui reproche, dans un  
 » de ses poèmes, les voyages qu'il fit pour une si mauvaise  
 » cause. »

Guillaume-le-Breton assistait aux conseils du roi. Mais ses  
 fonctions devinrent ensuite purement religieuses. Il fut chargé  
 de l'éducation de Pierre Charlot, bâtard de Philippe, qui avait  
 15 ans en 1224, quand il lui dédia sa Philippide, poème qui a  
 été imprimé plusieurs fois.

Biog. univ., XIX, p. 149. Collection de M. Guizot. Hist. litt. de  
 la France, XVII, 61, 352.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

*Page 38, ligne 13.* « il succédait au moine de Saint-  
» Denis, le languedocien Rigord, »

« Rigord, né en Languedoc au XII<sup>e</sup> siècle (vers 1140), s'appli-  
» qua d'abord à l'étude de la médecine, et exerça quelque  
» temps l'art de guérir, mais sans beaucoup de succès. Fatigué  
» de lutter contre les chagrins de toute espèce qui l'accablaient,  
» il chercha un asile dans le cloître, à l'exemple de la plupart  
» des savants de son temps. Il embrassa la vie religieuse dans  
» l'abbaye de Saint-Denis, où il passa le reste de ses jours. Il  
» écrivit alors la vie de Philippe-Auguste, à laquelle il travailla  
» dix ans. Il en était si mécontent qu'il voulait la supprimer ;  
» mais l'abbé Hugues l'en dissuada. Le roi le nomma son his-  
» toriographe. Il mourut le 27 novembre 1207, dans un âge  
» avancé. »

Biog. univers., xxxviii, p. 115. Hist. litt. de la France, xvii, 5.

*Page 39, ligne 4.* « mais le monarque se fixa plus  
» habituellement au manoir du Louvre, »

On pense que déjà sous Eudes (vers 889), il existait sur les bords de la Seine une maison de plaisance ou rendez-vous de chasse connu sous le nom de « *Castellum-de-Lupara* », à cause des loups qui remplissaient les bois au milieu desquels il était situé.

Sous Louis-le-Gros, cette habitation était devenue une citadelle imposante, et ce prince, qui y faisait prêter serment de fidélité, habitait aussi quelquefois le Louvre. Louis-le-Jeune y fit travailler et y ajouta, dit-on, plusieurs tours. Mais pendant le règne de Philippe-Auguste, il fut reconstruit, augmenté et fortifié en grande partie. Il était d'usage, même avant cette époque, que lorsque le roi venait occuper la tour du Louvre,

les Parisiens lui fournissent, comme à leurs anciens comtes, deux « lits de plumes durant tout leur séjour ». Louis VII en dispensa les habitants de son comté à la naissance de son fils, tellement il était joyeux d'avoir un héritier.

La Seine, avant 1200, était bordée, au-dessous de la cité, de bois considérables : une épaisse forêt, s'avancant assez loin dans les terres, régnait depuis Boulogne jusqu'auprès du Pont-Neuf; remplie d'une grande quantité de bêtes fauves, elle offrait à nos rois toutes les ressources et les plaisirs de la chasse. La population parisienne s'accroissant, on recula les limites de la capitale, et ces bois firent alors place à des champs cultivés, à des couvents dont les moines défrichèrent les terres, et autour desquels les maisons de leurs vassaux formèrent bientôt des bourgades.

Le Louvre n'eut que deux étages. Sur la Seine, s'élevaient les tours de Windal, du Fer-à-Cheval, des Poteaux; sur les fossés, la tour neuve, de l'Horloge, de Paris, de la Fauconnerie, de l'Armoirerie, de la Grande et de la Petite-Chapelle, de Jean-de-l'Étang, de l'Orgueil; du côté du bois, la tour de la Librairie, et celle « où se met le roi quand on jouxte ». On employa quatre mois à démolir la plus grosse de ces tours, en 1537, lors de la destruction du Louvre. Elle avait huit toises de diamètre, et ses murs étaient de treize pieds d'épaisseur.

Ce fut sous Louis-le-Jeune que Robert, comte de Dreux, son frère, fonda l'église de Saint-Thomas-du-Louvre. Celle de Saint-Nicolas dut son origine à un grand maître de l'Hôpital.

Un tableau de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, représentant une descente de croix, nous retrace le Louvre tel qu'il existait sous Charles V (de 1370 à 1380), et donne ainsi une idée assez exacte de ce palais élevé en 1204. On y comptait plusieurs portes à herse. (Ce tableau, conservé longtemps à Saint-Germain-des-Prés, est aujourd'hui à Saint-Denis).

Le plan du Louvre dit « de la Tapisserie », le plus ancien que l'on connaisse, fut commencé en 1537, et terminé en 1550; il montre les restes de l'enceinte de Philippe-Auguste. M. le comte

de Clarac, de l'institut, pense que ce palais a été décrit allégoriquement dans le roman de la Rose, sous le nom de Palais de la Jalousie :

« Ens au milieu de la porprise  
 » Font une tor , par grant mestrise ,  
 » Nule plus belle ne pót estre. »

Louis VIII , dans son règne si court , n'eut pas le temps de s'occuper du Louvre, où était enfermé son trésor ; mais son fils, dit-on, fit construire la salle qui porta depuis son nom , et que Charles V se plut à embellir. Elle avait 12 toises de long sur 7 de largeur, et était extrêmement élevée, puisqu'elle allait jusqu'au comble. Il est probable que ce fut une addition aux travaux de Philippe-Auguste, et que saint Louis fit également orner le Louvre de vitraux, comme Saint-Denis et la Sainte-Chapelle.

Au printemps, « les esbattemens royaulx » avaient pour théâtre les trois jardins du Louvre, dont le plus vaste, parsemé de treilles, de berceaux de verdure, « de tonnelles, de préaux », de parterres émaillés de toutes les fleurs des vallons, s'étendait au loin dans la campagne. Quatre élégants pavillons, placés aux quatre angles, en fermaient l'enceinte, au milieu de laquelle s'élevait un monticule de gazon, figurant un trône, entouré de sièges et de gradins. Non loin, on arrivait par d'étroits sentiers à un potager planté de légumes de toute espèce.

Les deux plus petits de ces jardins aboutissaient aux appartements de Philippe et de la reine. Au-delà, une partie du palais donnait sur la forêt qui, d'un côté, longeait jusqu'à Vincennes, de l'autre, allait joindre le village de Boulogne, alors connu sous le nom de Rouvroy, ou Bourg-des-Chênes.

Les fêtes solennelles de la famille royale se célébraient dans les immenses salles du Louvre. On les jonchait alors, selon l'usage adopté pour chaque saison, de fleurs, de verdure, ou de paille hachée. Les débris du luxe de ce temps, enlevés chaque

soir, servaient ensuite aux pauvres malades des hôpitaux de Paris.

On sait qu'avant l'achèvement du Louvre, un jour de l'an 1184, Philippe, appuyé sur l'une des fenêtres du Châtelet, regardait couler les eaux de la Seine, quand l'odeur infecte des boues lui donna l'idée de faire paver, en larges pierres carrées, les rues qui traversaient la capitale.

M. le comte de Clarac, del'institut, Musée de sculpture anc. et mod. 2<sup>e</sup> liv, p. 240, 245, 630, 636. L'Édict des rues de Paris sous Philippe-Auguste, en vers français, par Guillot de Paris. Le Bœuf, Hist. de Paris, tom. xii. Roman de la Rose. Sauval, Antiq. de Paris, II, fol. 1<sup>er</sup>, 30. M. de Saint-Victor, Histoire de Paris, etc., etc.

*Page 40, ligne 29.* « le premier était Ferrand, prince » espagnol, »

« Ferrand, dit un vieil historien, fist aspre guerre contre le » roy de France, Philippe-Auguste, tellement qu'en combattant » à la journée du pont de Bouvines, il fust prins prisonnier par » ledict, et logé au Louvre à Paris, où il demoura prisonnier » l'espace de 12 ans, et par l'intercession et entremise d'aulcuns » princes, fust eslargy. Mais n'eust depuis ung jour de santé, et » trespasa peu après, c'est à sçavoir l'an 1231, de la gravelle, » sans heoirs de son corps : gist à Marquettes, » abbaye à un quart de lieue de la ville de Lille.

On rapporte que Blanche de Castille le tira de prison moyennant 20,000 liv. (environ 340,000 f.), au lieu de 40,000 livres. On a aussi prétendu que cette rançon était de 12,000 marcs d'or, dont chacun vaudrait 850 f. de nos jours, et que Jeanne de Flandre, après avoir obtenu d'un juif 29,000 livres (environ 500,000 f.), pour la délivrance de son mari, se montra très-insouciant pour le tirer de prison. La veuve de Ferrand, remariée à Thomas II de Savoie, mourut sans enfants, le 5

376 NOTES, GLOSSAIRE, DOCUMENTS HISTORIQUES,  
décembre 1244. Elle fut ensevelie à côté de son premier époux.

Le père Balthazard, Généalogies et descentes des forestiers et comtes de Flandre. Anvers, 1598, fol. 91.

*Page 42, ligne 19.* « Réginald ou Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, »

Le comte de Boulogne avait pour armes: « fascé d'azur et d'argent de 6 pièces, à la bordure de gueules. »

*Page 42, ligne 30.* « en faveur du jeune Philippe, dit Hurepel, comte de Clermont, »

Un portrait où ce prince, représenté armé de pied en cap, avec le bouclier fleurdelysé et le « lambel aux cinq pendants », le casque plat sur la tête, figurait sur les vitraux de N.-D. de Chartres, ainsi que celui de sa veuve, Mahaut de Boulogne. Leur fille, Jeanne de Boulogne, comtesse de Clermont, fut accordée en 1236, à Gaucher de Chastillon, qu'elle épousa en 1245, et mourut sans postérité, en 1251.

Ferrand de Portugal, Robert III, comte de Dreux, et Philippe, comte de Boulogne, moururent à peu d'années d'intervalle. Philippe, dit un ancien auteur, « fust très-regretté, fust prudent, fort riche, fort magnifique en bastiments, d'un très-grand cueur et très-vaillant, appelé li saige, li vist. » Né en 1201, il fut tué, dit-on, dans un tournoi à Corbie (1233 ou 1234), ce qui démentirait davantage encore l'accusation de poison portée contre Thibaut. On a prétendu que ces princes s'étant trouvés peu auparavant ensemble devant Louis IX, et Philippe s'étant plaint du peu de fidélité qu'il trouvait en ses barons, il fut aussitôt après « pris d'une enflure qui le fit enfia mourir. »

« Sa veuve, en février 1235, promit au roi de ne point ma-

» rier sa fille sans son consentement, ni celui de la régente ;  
 » même, de ne pas la laisser sortir, sans leur permission, des  
 » comtés de Clermont et de Dammartin, et de la représenter à  
 » Louis, en un certain lieu, quinze jours après en avoir reçu  
 » l'ordre. Ses pleiges furent : le comte de Saint-Pol, le comte  
 » de Ponthieu, le vidame de Péquigny, Mathieu de Brie, Simon  
 » de Levis, Jean Crèveœur, Robert de Poissy, etc., sous peine  
 » de 10,000 marcs. »

Mahaut se remaria en 1238 (d'autres disent 1235), de l'avis du roi, avec le neveu de Blanche, Alphonse III, fils du roi de Portugal et d'Urrique de Castille. Il la répudia, et elle mourut avant 1258.

Manusc. de l'oratoire. Montfaucon, Monum. de la mon. fr., II, fol. 14. Ph. Mouskes, p. 11. Spicilége, IX, 670. Lenain de Tillemont, man., t. 1<sup>er</sup>, 221.

*Page 44, ligne 5.* « et au palais de Compiègne, »

On croit que ce fut dans ce palais que Louis-le-Bègue reçut la couronne et la sépulture. Le roi Robert y fit aussi couronner son fils Hugues, qui y mourut et fut inhumé en 1026.

*Page 44, ligne 10.* « enfin à Melun, dont Philippe  
 » 1<sup>er</sup> habita longtemps le palais. »

Constance d'Arles y mourut avec son époux, dans une maison de plaisance, habitée depuis 1060 par le roi Philippe 1<sup>er</sup>.

« La ville de Melun, dit son historien (Sébastien Rouillard, édit. de 1628, in-18), a cette particulière obligation à la mémoire de saint Loys, qu'il n'y aurait un roy portant fleur de lys, qui l'ait autant chérie et habitée que luy, y ayant d'ordinaire tenu sa cour, fait assembler son parlement, lors ambula-toire, et causes de plus grande importance, y ayant célébré

» repas, chevalerie, et actes les plus solennels. Il allait à Fontainebleau vaquer aux affaires en secret, puis, à Melun, aux publiques. »

*Page 44 , ligne 30.* « mais il abandonna Corbeil, »

Cette ville possédait alors cinq églises; Notre-Dame, la principale, y était renommée, surtout pour une image miraculeuse de la Vierge, qui, disait-on, se trouva tout à coup achevée quand l'ouvrier allait commencer à la sculpter. Isemburge prenait le titre de « comtesse de Corbeil ». Guillaume de Corbeil, abbé de Saint-Denis, était de cette ville.

(Antiquités de Corbeil, par Jean de la Barre, 1647.)

*Page 49 , ligne 1.* « qui porta les cousins de la nouvelle reine, Henri III et Richard, comte de Cornouailles, son frère, »

Henri, né le 8 octobre 1207, succéda à Jean-Sans-Terre, son père, le 18 octobre 1216. Hallam, auteur de l'Europe au moyen âge, l'appelle « l'indigne », tandis que sir Walter-Scott en fait un grand éloge, comme d'un prince auquel l'Angleterre doit beaucoup.

Les historiens varient sur l'époque à laquelle il épousa Hélicone (Aliénor ou Éléonore) de Provence, morte en 1291. La plupart placent ce mariage en août 1236; d'autres, le 14 janvier; dom Lobineau, en janvier 1237. Édouard I<sup>er</sup>, dit aux Longues-Jambes, fils aîné de Henri, lui succéda. Son père se l'était associé au trône, et, en cette occasion, on fit un festin solennel, où le roi servit lui-même les plats, comme un maître d'hôtel.

Richard naquit à Winchester, le 5 janvier 1209; l'histoire le compte parmi les plus grands princes de son temps; il surpassa la plupart des rois ses contemporains par ses richesses

et sa **libéralité**. Il pouvait, assure-t-on, dépenser 100 marcs d'argent (5,000 fr.) par jour, dix ans de suite ; il fit passer 700,000 liv. sterl. en Allemagne. Élu roi des Romains à Aix-la-Chapelle (mai 1258), ainsi que le prouve une lettre de lui, du 18 de ce mois, adressée à son neveu Edmond, il fut couronné le 17 en cette ville, avec Sancier de Provence, qu'il avait épousée en 1243. Il enrichit alors le trésor d'Aix-la-Chapelle d'une couronne, d'un sceptre, d'un globe d'or, et de deux habits impériaux.

On prétend qu'il devint amoureux de Sancier dans un voyage qu'il fit avec Henri III, en Provence, après la perte de sa première femme, et qu'il adressa ensuite à Béatrix de Savoie une chanson composée en prison ; mais il est probable qu'on l'a confondu avec son oncle, Richard-Cœur-de-Lion.

On ajoute que « pour le réjouir, Sancier lui envoya un très-beau roman, en rimes provençales, des amours de Blandin de Cornouailles et de Guilhem de Mirecras, et des beaux faits d'armes qu'ils achevèrent en l'honneur, l'un de la belle Briande, l'autre de la belle Erlande, dames d'une incomparable beauté. »

Rambaud d'Hières a laissé des poèmes en l'honneur de Sancier.

Veuf pour la seconde fois, le comte de Cornouailles épousa, le 16 juin 1269, Béatrix de Falkesten, mariage auquel contribuèrent Pierre et Boniface de Savoie, oncles de Sancier.

Richard mourut, le 2 avril 1271, d'une attaque d'apoplexie, et fut inhumé dans la belle église de Hayles, fondée par lui ; il eut pour successeur au trône impérial Rodolphe de Hapsbourg.

Hallam, Histoire de l'Europe au moyen âge, 589. Rapin de Thoyras, II, liv. VIII, 491. Jean Leclerc, Extrait des actes de Rymer. Biogr. univ. XXXVII, 551. Art de vérif. les dates, 447. Le baron de Roujou, Hist. pitt. d'Angleterre, t. II:

*Page 52, ligne 10.* « Savary de Mauléon »

Les Anglais, ainsi que les Français, sont loin de s'accorder sur cet illustre personnage. On trouve, dans un article de la Revue anglo-française, que « sa vie politique est un tissu de perfidies, d'hypocrisies et de cruautés. »

*Page 54, ligne 17.* « un événement des plus étranges. »

Voici comment la chronique de Rains publiée par M. Louis Paris rapporte ce singulier événement. (L'auteur de cette chronique, bourgeois de distinction de Rheims, paraît croire que ce furent les barons de Flandre qui ourdirent cette fable pour arracher le pouvoir à la comtesse Jeanne.) Nous abrégeons le récit :

« Quant li roy oï ceci, si ot conseil qu'il manderait à celui » qui se faisoit quens Bauduins de Flandres qu'il venist à lui au » parlement de Péronne, sauf alant, sauf venant.

» Quand vinst au jour, fust monté sur ung cheval more am-  
» blant, et vestu d'une grand cape d'écarlate fourrée de cendal  
» vert, et un chapeau sur son chief, et tenoist en sa main une  
» blanche verge et merveille sembloist bien preud'homme et  
» ainsi ala à la court, et ot grant route de gens après lui, et  
» descendist au pied du degré de la sale et monta, ses huissiers  
» devant lui comme grants sires. Quant li roy l'entendist, si  
» issist de sa chambre et li vinst à l'encontre, et li dist : Sires,  
» vous soyiez bien-venus, se vous estes mes oncles, quens  
» Bauduins qui devez estre empereres de Constantinople et roy  
» de Salenike et quens de Flandres et de Hainau. » Biaux  
» nepveu, dist-il, vous ayiez boine adventure de Dieu et de sa  
» douce mère ! Voirement suis-je cela, et tout cela devrai-je  
» estre, se on me faisoist droit : mais ma fille me voet desyreter  
» et ne me voet connoistre à père. Si vous pri, biaux nepveu  
» que vous m'aydiez ma droicture à garder.—Ciertes, dist li roy,  
» pour cela suis venu ici. Mais il convient par raison savoir

» de vous la vérité, car il y a bien, si comme je l'ai entendu,  
 » L ans et plus, que le quens Bauduins mes oncles ala en Cons-  
 » tantinople et fu prins....

» Nous vous demandons dist frère Garins li évesques de Saint-  
 » Lis, à quelle ville vous espousastes vostre femme? Quant  
 » il oï ce demander, si pensa un peu. Si ne sot respondre  
 » et dist qu'il voloist aler dormir, et pensa en son cuer, que  
 » le demanderait à ceux qui l'enseignoient. Mais ensi n'ala  
 » pas. Car on le coucha en une chambre tout seul, Et  
 » firent bien garder les huys que nul n'y entrast. Et quant  
 » vinst as relevée, se li demandat-on, se il voloist respondre...  
 » et il fist le courreicé et dist qu'il s'en voloist aler. Et li rois li  
 » octroya boinement... et domora bien demi-an qu'on ne sot de  
 » lui nouveils. Si advinst que uns escuyer du seigneur de Ca-  
 » thenay le vist un jour de marché à Cathenay, si le monstra  
 » à son seigneur et li dist: Sire, veschi celui qui se faisoist quens  
 » Bauduins. »

» La comtesse le fist desviéter et deschaussier, et on trouva que  
 » n'avoist nul doigt ès pieds... Et fust mis sur un roncín et mené  
 » partous les hostels de Lille, et il disoist: Je suis Biertrans de  
 » Rays en Bourgogne, un povres homme qui ne doit iestre ne  
 » quens, ne rois, ne duc, ne empereres, et ce que faisoie, faisoie  
 » par le conseil des chevaliers, des dames et des bourgeois de  
 » ce pays.

» Et fust mis en un pilori tout neuf, et deux grans mastins à  
 » ses costés, l'un à dextre, l'autre à senestre, et fust pendu à un  
 » gibet tout neuf, que la corde ne rompist. Et pendist un an  
 » et plus.. »

Chronique de Rains, chapitre xxiii, p. 168 à 174.

Page 69, ligne 15. « et s'arrêta au château de Mont-  
 » pensier, »

Mathieu Paris, qu'il faut lire avec défiance, tant sa  
 véracité est suspecte quand il s'agit de la maison de France,

parle de l'abbaye de Montpensier, qui n'exista jamais; et y fait descendre Louis VIII.

La terre de Montpensier, d'abord seigneurie, puis comté, enfin principauté, appartenait à la maison de Thiers, descendue de celle d'Auvergne. En 1095, Warin et Ilduen, qui en étaient seigneurs, firent une donation à l'abbaye de Cluni, du consentement de Gui, sire de Thiers, aîné de la famille.

Agnez, fille unique de ce dernier, et veuve de Raymond, comte de Bourgogne, porta le fief de Montpensier dans la maison de Beaujeu, en épousant Hugues IX, fils de Humbert III, sire de Beaujeu, et d'Alix de Maurienne. Ils eurent de ce mariage Guichard III, sire de Montpensier, marié à Sibylle de Hainaut.

Humbert V, fils aîné de Guichard III, devint connétable de France. Son frère cadet, Guichard IV, eut en partage la baronnie de Montpensier, et épousa Catherine, dauphine d'Auvergne, comtesse de Montferrant.

Les historiens qui ont mis en doute que Louis VIII soit mort dans le château de Montpensier ont ignoré la charte de Philippe III (1276), rapportée par Baluze. En y ratifiant une fondation en faveur du monastère de Saint-André, le monarque reconnaît que le cœur et les entrailles du roi son aïeul y ont été transférés « du château de Montpensier, où il a terminé » ses jours. »

La chronique de Rains (chapitre XIV, p. 117) s'exprime ainsi : « si comme li rois et li archevesques de Rains s'en re- » venoient, si les prist maladie grans, et furent portés jusques » à Monpancier, un fort castel le roi, et ne porent avant aller, » et là moru li rois, dont diex ai l'âme ! et fust accomplie la » prophésie que on dist que Merlins avoit dit : car il dist que » li dous lions de France morroit à Monpancier, et voirement es- » toit-il li dous lions, et estoit hardi outre mesure.

Guichard IV fut père de Humbert VI, connétable de France comme son oncle, et Philippe-le-Hardi lui fit don de plusieurs terres, en récompense de ses services. Il mourut en

1285, ne laissant qu'une fille unique nommée Jeanne qui, mariée en 1292 à Jean II de Dreux, grand chambrier du royaume, lui apporta en dot la terre de Montpensier.

Érigé en duché-pairie (1538) par François I<sup>er</sup>, ce domaine tomba dans une branche de la maison de Bourbon, et successivement dans celle d'Orléans.

La petite ville de Montpensier est située dans le Bourbonnais, auprès d'Aigue-Perse et de Gannat. Le château, très-fort, très-avantageusement bâti sur la plate-forme d'un rocher, fut démoli en 1634, à la suite des troubles que le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, suscita dans le royaume. On prétend qu'une voûte souterraine conduisait du donjon à Aigue-Perse.

Le plateau de cette résidence, dont la vue magnifique planait au loin et laissait découvrir à l'horizon les Cévennes, le Mont-d'Or et la Limagne, n'est plus qu'un mamelon chauve, crevassé, appelé « Butte de Montpensier ». Les événements, en détruisant les tours gothiques et les murailles du manoir féodal, n'ont laissé aucune trace de son antique existence. Rien n'annonce que la grandeur habita ce site solitaire. La herse a sillonné le sol de son enceinte ; il n'existe plus de vestiges de ces terrasses où les preux domptaient les palefrois, brisaient les lances dans les joutes, enseignaient à guerroyer à de braves vassaux. Mais un souvenir impérissable plane encore à Montpensier : le nom du fils de Philippe-Auguste, ceux des deux connétables de France, et du premier des Condé.

La réputation des mœurs chastes et pures de Louis VIII fut telle, que les chroniques contemporaines attribuèrent sa maladie à un excès de continence, comme si la mort d'un roi sortait des lois ordinaires de la nature ; mais cette assertion doit être reléguée parmi les anecdotes romanesques.

Dict. de la Noblesse. Expilly, Dict. des Gaules. M. de Chabrol, Extrait de la coutume d'Anvergne, édit. de 1786. Notes manuscrites, communiquées par M. J.-J. Peigue, avocat à Gannat.

*Page 76, ligne 19. « l'ordre de l'Étoile, »*

L'histoire ne dit pas positivement si ce fut l'ordre de l'Étoile que Jacques de Bazoches conféra au jeune roi ; mais plusieurs écrivains affirment qu'il en parut décoré à son sacre. Cette institution avait été fondée en 1022, par le roi Robert, en l'honneur de la Vierge, « *Stella matutina* ».

Les chevaliers étaient obligés par leurs statuts à dire chaque jour une couronne de cinq dixains « d'*Ave Maria* », et cinq « *Pater* », avec d'autres prières pour le roi, à la fin desquelles ils ajoutaient une oraison composée par le roi Robert lui-même. Le roi Jean (1358) rétablit à Saint-Ouen l'ordre de l'Étoile, tombé en désuétude.

Art de vérif. les dates, fol. 669. Moréri, VI, fol. 126. Helyot, Hist. des ordres militaires et religieux.

*Page 78, ligne 3. « des sirventois, moins infâmes, »*

En voici divers passages :

— « Or, sommes venus à ce point, que la reine a tellement »  
» agi, que nous serons tenus pour vils ; je doute que la France »  
» vienne à se plaindre, et chacun gros et menu, et le vieux »  
» et le chenu.

— » Or, Verrons-nous le fort écu de maistre Gautier-le-Cornu »  
» (arch. de Sens), qui a, par son conseil, perdu au roi ce qu'il »  
» a rendu. Elle dédaigne les barons pour la gent d'Espagne ! »  
» Roi ! pour Dieu ! pourquoi croire homme parjure et vain ? »  
» Songe à ton aïeul, qui prit Anjou ! Le comte de Champagne »  
» et le roi d'Espagne sous lui auraient été abattus, et la France »  
» en renom de vertu !

— » Sire, faites mander vos barons et les accorder... France ! »  
» Alors chacun vous fera bonne aide. Ne croyez point gent fé- »  
» minine, mais appelez ceulx qui savent porter les armes !

— » Dieu ! qui peut sauver le monde, garde la France et la baronnie de faiblir comme un roseau ! Quant à Thibaut de Brie, Dieu le rende moins cher au roi, et qu'il le fasse ferrer, comme Ferrand, en la tour du Louvre.

— » Roi, la prophétie est vraie, qui dit : Reine fait toujours mal faire au prince qui ne sait aimer les barons ! »

*Page 83, ligne 19.* « Le lendemain, premier dimanche des avents, »

Joinville assigne pour époque à cette cérémonie le 29 novembre ; le président Hainaut, le 8 ; le journal d'Aubery, le 1<sup>er</sup> décembre, premier dimanche des avents. Cette dernière date paraît la plus probable.

La France et l'Angleterre, déjà rivales en puissance, l'étaient encore en magnificence dans les solennités d'apparat. Aussi, ne sera-t-il pas sans intérêt de comparer le sacre de Louis IX avec celui de Richard-Cœur-de-Lion, qui eut lieu 37 années auparavant (3 septembre 1189) :

« Le cortège, dit le docteur J. Lingard, se dirigea, sur des étoffes cramoisies, des appartements du roi au palais de Westminster, jusqu'au maître-autel de l'église. Le clergé, les abbés, les évêques, ouvraient la marche, suivis par deux barons portant le chapeau de parade et les éperons d'or, et par deux comtes chargés de la main de justice et du sceptre. Les trois épées étaient confiées à Jean-Sans-Terre, frère du roi, à David, frère du roi d'Écosse, et à Guillaume, comte de Salisbury ; derrière eux, six comtes et six barons portaient sur leurs épaules les divers attributs de la royauté. La couronne était entre les mains du comte d'Albermale, après lequel venait Richard lui-même, soutenu par les évêques de Durham et de Bath. Au-dessus de sa tête était étendu un dais de soie, déployé sur quatre lances, tenues chacune par un baron.

» Baudoin, évêque de Cantorbéry, reçut le roi à l'autel, et  
 » lui déféra le serment d'usage. Richard, alors, dépouilla ses vé-  
 » tements supérieurs, chaussa ses sandales d'or, et reçut l'on-  
 » tion sainte sur la tête, au front et aux épaules. Ses officiers  
 » personnels lui donnèrent ensuite, et successivement, le cha-  
 » peau, la tunique, la dalmatique, l'épée, les éperons et le  
 » manteau. Ainsi vêtu, il fut mené à l'autel, où l'évêque l'ad-  
 » jura solennellement de ne pas s'arroger la dignité royale,  
 » s'il n'avait la ferme résolution d'observer ses serments. Il  
 » renouvela ses promesses, prit la couronne sur l'autel, la  
 » donna au prélat, qui la plaça immédiatement sur sa tête. Ri-  
 » chard remonta sur son trône, et, après la célébration de la  
 » messe, fut reconduit avec pompe à ses appartements. Cette  
 » cérémonie, ajoute le docteur Lingard, est la plus ancienne  
 » dont on ait connaissance. » L'auteur veut sans doute parler  
 de l'Angleterre; car le couronnement et le sacre de Philippe-  
 Auguste lui sont antérieurs et eurent lieu, comme celui de  
 saint Louis, d'après le cérémonial dressé sous les yeux de  
 Louis-le-Jeune.

Richard avait été couronné à Limoges, comme duc d'Aqui-  
 taine; voici quelques détails de cette cérémonie, extraits de  
 chroniques manuscrites terminées vers l'an 1650.

(Nous en supprimons les oraisons.)

« Premièrement, le duc doit venir à l'église matrice du Limou-  
 » sin, dédiée à saint Étienne, premier martyr, église cathédrale  
 » de la province par certaine prérogative de dignité et excel-  
 » lence superéminente de notre saint Martial, apôtre de notre  
 » seigneur Jésus-Christ, lequel a gagné à Dieu le duc Étienne,  
 » sainte Valérie, sa prétendue épouse, etc.

» L'évêque et tout le clergé, en solennelle procession, reçoivent  
 » le prince qui doit y assister accompagné de multitude de ha-  
 » rons, et s'arrêter hors de l'église, et doit avoir en sa tête,  
 » une guirlande d'or, en manière de cercle, laquelle, lui arri-  
 » vant, sera ôtée de sa tête par l'évêque et sera vêtu d'un man-  
 » teau de soie, mis à travers d'une épaule à l'autre. Et après,

» le dit évêque lui met le cercle d'or sur la tête. Puis, il lui  
 » donne l'enseigne, et lui met au doigt l'anneau de sainte Va-  
 » lérie, qui est en la sacristie de l'église. Le prince commence  
 » alors à être revêtu de la dignité ducale.

» Ce fait, assistant l'évêque, le duc, en rentrant dans l'église  
 » en procession, tient de sa propre main l'enseigne et une lance  
 » jusqu'à l'autel. Là, il reçoit de l'évêque une épée engagée,  
 » promettant par serment de défendre l'église de Limoges.

» Alors, il promet fidélité, et le doyen lui chausse les épe-  
 » rons. On le conduit ensuite à la place du doyen, où, ayant  
 » devant lui son sénéchal ou tout autre personnage illustre à  
 » son choix, il doit entendre dévotement la messe célébrée par  
 » l'évêque. Durant icelle, il doit tenir l'épée élevée en haut,  
 » et l'étendard de l'autre côté.

» Après la messe, le duc offrira tous les ornements dont  
 » il avait été honoré.

» Ce bien dûment fait, le duc s'esjouissant en Dieu, par  
 » la grâce d'icelui, retourne en sa maison, rendant au jour de sa  
 » solennité un prix, pour un banquet dû aux chanoines de  
 » l'église de Limoges. »

En quittant Rheims, Louis IX voulut aller en pèlerinage à  
 Corbigny et à Saint-Marcoul, avant de toucher les écrouelles.  
 Saint Thomas d'Aquin, son ami, et Guillaume de Naugis, par-  
 lent l'un et l'autre du miracle. Ce dernier ajoute « que le pieux  
 » monarque voulut avoir une autre manière que ses prédéces-  
 » seurs, et fit le signe de la croix, avant de dire simplement  
 » comme eux : Le roi te touche, Dieu te guérisse ! » Ses  
 successeurs imitèrent cet usage et celui de communier aupara-  
 vant. Louis ordonna qu'on irait dîner à Saint-Thierry et coucher  
 à Saint-Marcoul-de-Corbeny. Les abbés de Hautevilliers et de  
 Saint-Bâle étaient obligés de satisfaire à cette dépense ; car,  
 parmi les droits de la couronne, se trouvait celui de « giste ou  
 » hébergements » en certaines villes et abbayes ; il donnait le pri-  
 vilège de visiter plusieurs fois par an une cité ou un monastère,  
 et de s'y faire nourrir avec sa suite.

Les cérémonies du sacre devinrent quelquefois très-onéreuses aux archevêques de Rheims. Guillaume (en 1179) fut même obligé d'emprunter des sommes considérables à des juifs et à des italiens. Aussi Louis VIII ordonna-t-il qu'à l'avenir, les bourgeois du ban et de la seigneurie de l'archevêché de Rheims contribueraient aux dépenses du sacre.

Un manuscrit de la bib. royale (fonds Saint-Germain, n° 2191), contenant l'histoire de saint Louis dialoguée en vers, par Pierre Gringore, détaille longuement les scènes qui précédèrent son sacre. En voici quelques extraits :

LE CHANCELIER.

- « L'archevesque de Rheims est mort !..
- > Nous prendrons Jacques de Soissons...
- > C'est ung évesque fort notable,
- > Et sa personne est acceptable. »

LE COMTE DE BLOIS.

- « Il ne nous fault pas si haster ! »

LE SIRE DE NESLE.

- « ..... le sacre
- > Est, je crois, la plus digne chose
- > Qu'il pust ceuillir dans son royaume. »

LE COMTE DE BLOIS à la reine.

- « Madame, trestous les seigneurs,
- > Quand il vous plaira, prest seront;
- > Pour vous et pour le roi feront
- > Ce que pourront, je le sçay bien. »

LE SIRE DE NESLE, A FLEUR DE LYS, 1<sup>or</sup> hérault.

- « Va.. adieu, fais bien besoigne
- > Et tu auras robe nouvelle. »

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

LA REINE BLANCHE à son fils.

- « Biau fils Loys, il nous fauldra  
 » Tirer devers Rheims, s'il vous plaist. »

LE CAPITAINE DES ARCHERS.

- « Noble dame, ne doubttez point ;  
 » J'ay mis archers de tous costés,  
 » Bein armez et bein apprestez, etc., etc. »

Philippe Mouskes, qui a décrit aussi le sacre de Louis IX, s'exprime ainsi :

- « Et la royne y amena  
 » Son fils qui dueil et joye a ;  
 » Et fu sur un char amenez  
 » Entour de li, barons assez.  
 » Mais à l'entrée de la cité,  
 » L'ont sur un grant dextrier monté ;  
 » Descendu, et il droict palais,  
 » Mais il n'y ot ne cant, ne lais. »

Dans un vitrail de l'église de Poissy, représentant le sacre de saint Louis, ce prince monté sur un cheval blanc, emblème de la souveraineté, est vêtu d'un manteau d'azur semé de fleurs de lys. Sa couronne, ornée de rubis, de saphirs, de perles et d'émeraudes, était conservée au trésor de Saint-Denis.

« En un rouleau de la chambre des comptes, dit Claude Mé-  
 » nard (Observ. sur l'Hist de Joinville), j'ai reconstré un estat  
 » par le menu, de la despense qui se fist au couronnement de  
 » saint Loys, et on y trouve : Pain, 896 ll. Pain-le-roy, pastés  
 » et les façons, 38 ll. Vin, 990 ll. Cuisine, 1356 ll., 4 d. Cire et  
 » fruit, 138 ll. La chambre du roi, 974 ll., 10 s. Despense pour  
 » la royne, 320 ll. Pour les despens et gaiges et livraisons de  
 » l'hostel-le-roy ; et pour le roy d'oultre-mer (Jean de Brienne)  
 » 400 ll. Somme toute, 4333 ll., 14 s., 5 d. parisis, » qu'on peut

évaluer à 75,000 l. d'aujourd'hui ; mais dans laquelle ne sont point compris les ornements, ni ce qui concernait la cérémonie. Le sacre de Louis VIII avait coûté 4,000 l. Celui de Philippe III s'éleva à 12,900 livres, celui de Philippe-le-Bel à 24,500 livres, enfin celui de Louis-le-Hutin à 20,800 livres.

Déjà, avant le XIII<sup>e</sup> siècle, les prélats, surtout les pairs ecclésiastiques, avaient des armoiries attachées à leur siège épiscopal, indépendamment de celles de leurs familles.

L'archevêque de Rheims portait : « semé de France, à la croix de gueules. »

L'évêque de Langres : « semé de France, au sautoir de gueules. »

Celui de Laon : « semé de France, à la crosse de gueules en pal. »

Celui de Noyon : « d'azur, semé de France, à 2 crosses d'argent posées en pal. »

Celui de Beauvais : « d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de 4 clefs de gueules. »

Celui de Châlons : « d'azur, à la croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys d'or. »

Plus anciennement, les archevêques se contentaient d'orner leurs blasons d'une simple croix, et les évêques, d'une crosse. On y ajouta successivement les mitres et les chapeaux verts, qui furent distingués par le nombre de rangs de houppes.

Les ducs et pairs laïques avaient pour armoiries :

Ceux de Normandie et de Guienne : « de gueules, à deux léopards d'or, armés d'azur » (en souvenir de la couronne d'Angleterre).

De Bourgogne : « bandé d'or et d'azur, à la bordure de gueules. »

De Flandre : « d'or, au lion de sable, armé de gueules. »

De Toulouse : « de gueules, à la croix clechée d'or. »

De Champagne : « d'azur, à la bande d'argent, costoyée de deux doubles cotices d'or, etc., etc. »

Quant à la fleur de lys, « sa blancheur, dit M. le vicomte de

» Châteaubriand, est l'expression parlante du nom de Gaulois, qui signifiait, chez les anciens, les hommes couleur de lait et de lys, les hommes blancs de l'occident. Le lys est antérieur, pour emblème de la France, à l'usurpation des Capétiens et même à celle des Francs. Il est impossible d'en trouver l'origine. »

— « Quant à celle de l'usage où ont été plusieurs rois de France de communier en choisissant et touchant du bout du doigt l'hostie sur la patène (où le célébrant leur présentait autant d'hosties qu'il y avait de rois de France depuis Clovis), on prétend qu'elle était due à l'avis d'empoisonnement donné à l'un des rois de la 3<sup>e</sup> race. »

John. Lingard, Hist. d'Angleterre, p. 11, 498. M. Capefigue, Hist. de Philippe-Auguste. Mesnard, Obs. sur Joinville, fol. 44. D'Aubery, Journal man. de saint Louis, p. 87. Philippe Mouskes, fol. 751, 752. Montfaucon, Monum. de la monarch., 41, 134.

Revue anglo-française, v<sup>e</sup> livre, n<sup>o</sup> du iv<sup>e</sup> vol., p. 192. Extrait d'un article de M. Ardant de Limoges.

*Page 83, ligne 29. « jusqu'à la cathédrale, »*

La basilique de Rheims, située sur le lieu du martyr de saint Nicaise, un de ses premiers évêques, est due à l'architecte rémois Raoul de Coucy, aidé aussi par Gaucher de Rheims, Jean-le-Loup, Bernard de Soissons, et Jean d'Orbais, « maîtres des ouvrages », dont les portraits sculptés se voyaient jadis aux cintres et aux quatre angles d'un labyrinthe tracé en marbre noir sur le pavé de la nef. Le roi Robert y avait été sacré en 926 ; mais l'édifice fut reconstruit en partie depuis cette époque. L'incendie de 1210 y avait détruit presque tous les riches ornements prodigués par l'archevêque Hincmar.

Page 81, ligne 32. « celles des princes du sang à la régence. »

L'auteur anonyme d'une histoire manuscrite en vers de saint Louis retrace à sa manière la rupture de la régente et des princes. Cet ouvrage n'ayant point été imprimé, nous continuerons à le faire connaître par quelques extraits.

LA ROYNE BLANCHE.

« Puisque la mort très-aspre et furibonde  
» A mys à mort le plus noble du monde,  
» (C'est mon mary, Loys, le roi de France,  
» Lequel m'aymoit d'une amour très-profonde),  
» Pitié me dict qu'en pleurs et larmes fonde...  
» Mais raison veult que prenne patience,  
» Ung fils... »

LE COMTE DE LA MARCHÉ (H. DE LUSIGNAN).

« Bien est à veoir qu'il a face bénigne,  
» Doulx, paisible, le teint humble et courtoys,  
» Crainte de Dieu en son cuer...  
» Aussi qu'il est de lignée noble et digne,  
» Issu de preux et très-prudents roys ! »

LA ROYNE.

« . . . . . Jhésus vueille !  
» Il me seroit bien terrible, impropère  
» D'ouïr de luy aucun mauvais rapport ! »

LE DUC DE BRETAGNE (PIERRE MAUGLERC).

« Noble dame ! prenez bon reconfort.,.  
» De luy n'aurez aucun reprosche ou blasme. »

www.libtool.com.cn

## LE COMTE DE LA MARCHÉ.

- « De vous prenons congié, très-noble dame ;
- » Car il nous fault, comme povez comprendre,
- » Aux affaires de ce royaulme entendre...
- » Car le roy est encore bien jeune d'asge. »

(Ici, la reine et les princes ont une discussion au sujet de l'autorité.)

## LE COMTE DE CHAMPAGNE.

- « Roy qui se gouverne par femme,
- » Jamais ne fera un beau fait ! »

LE DUC DE BRETAGNE *à la royne.*

- « Il est vérité, en effect,
- » Et le voulons tel maintenir.
- » Vous le faictes entretenir
- » A un tas de frères prescheurs,
- » Bigots... ses maitres et recteurs...
- » Cela certes, ne nous plaist guères. »

## LE COMTE DE LA MARCHÉ.

- « En voulez-vous ung moyne faire
- » Qui aille prescher en l'esglise ?
- » Quelque chose qu'on en devise,
- » Cela nous desplaist, somme toute. »

## LE COMTE DE CHAMPAGNE.

- « Ung prince doibt aymer la joucte,
- » Estre large... habandonné...
- » Pour ce cas est roy ordonné
- » Et en triomphal estat mis. »

www.libtool.com BLANCHE DE CASTILLE.

« Il faut craindre Dieu , mes amys ! »

LE DUC DE BRETAGNE.

« Vous ferez ce qu'il vous plaira...

» Mais certes , il nous desplayra ,

» Si le roy n'est plus triumpphant. »

BLANCHE.

« Messires , ce n'est qu'ung enfant ,

» Qui encores a besoing d'apprendre. »

LE COMTE DE LA MARCHÉ.

« Or , nostre cas , allons entendre...

» Dame , de vous , congié prenons... »

BLANCHE.

« Nobles princes... nobles barons.

» Dieu vous venille de mal garder ! etc., etc. »

Page 100 , ligne 6. « appelé jadis le Châtel-des-  
» Vents , »

( *Domus Ventorum* ). Ce château était entouré de fossés profonds et de six tours d'un aspect redoutable , qui ne forment plus de nos jours « qu'un grand squelette de pierres en ruines , » comme le vieil édifice social français , et , comme lui , il « offre quelque chose du fantastique des nuages. »

La Chapelle-le-Comte avait été fondée par dame Agnez de Vendôme.

Page 102, ligne 5. « P'entraîna sans s'arrêter à  
» Montlhéry, »

La tour de Montlhéry subsiste encore, quoique très-dégradée; elle fut, dit-on, bâtie par Gannes, sur l'emplacement où le roi Carloman fut tué dans une chasse au cerf. Quand Louis VI fit ruiner le château, il épargna la tour, et elle fut restaurée après la réunion de Montlhéry à la couronne. Ce manoir était flanqué de huit autres tours crénelées, de six pieds d'épaisseur. Montlhéry ou Mont-le-Lhéric signifie « montée » hérissée, rude, difficile ».

D'énormes crevasses apparaissent encore au milieu des décombes de ce célèbre donjon. En face de « la porte de la maîtresse » tour », et dans l'enceinte, se trouve l'entrée du souterrain dans lequel saint Louis fut obligé de se cacher; l'ouverture, quoique fermée, est facile à reconnaître. Le vent souffle continuellement entre ces vieux pans de murs prêts à se détacher, et que l'orfraie seule visite encore. Mais les voyageurs continuent à s'arrêter devant ces blocs écroulés, en répétant ces vers du Lutrin :

« Déjà de Montlhéry voit la fameuse tour,  
» Ses murs dont le sommet se dérobe à la vue,  
» Sur la cime d'un roc s'allongeant dans la nue. »

« Boileau l'appelle aussi l'ennuyeuse; il ne l'avait vue, dit » M. Léon Golzan, auteur d'un spirituel article de la Revue de » Paris, (n° 229, juin 1836), ni haute, ni vieille, ni respectable, » ni tachée de sang royal, ni superbe sous un beau ciel. »

En 1605, le sieur de Bellejambe demanda à être autorisé à démolir les derniers murs « encore démantelés du château de » Montlhéry pour en construire sa maison de Bellejambe; mais » on ne lui permit pas d'arracher des pierres de la tour.

» La famille de Noailles possède aujourd'hui ce que le temps,  
» les Bellejambe, et les guerres ont laissé de la forteresse. » :

Le Beauf, *Hist. de la ville de Paris et de ses environs*, x, 155, 157. Millin, *Antiq. nationales*, t. 1<sup>er</sup>. Chron. de Saint-Denis. Boileau, *Lutrin*, chant III. Belleforest, *Cosmographie*, II, 501.

*Page 104, ligne 27.* « et vint la rejoindre avec  
» Louis IX. »

Quelques auteurs ont placé plus tôt l'expédition contre le comte de Bretagne, et en assignent l'époque à l'an 1227.

Le journal d'Aubery affirme que le siège de Bélesme eut lieu en janvier 1228. Pendant l'année 1227 (qui commença le 11 avril), saint Louis se trouva à Paris et à Saint-Germain-en-Laye (mai et juin), puis à Paris (juillet), enfin, à Saint-Germain (octobre).

Les mêmes historiens prétendent encore que l'offre du mariage d'Yolande de Dreux, à Thibaut, eut lieu en 1227; ainsi que la guerre, suite de son refus; d'autres la reculent jusqu'en 1228, mais elle n'a dû éclater qu'en 1229 et en 1230, et nous n'avons pas hésité à partager l'opinion des auteurs qui reportent à l'année 1228 la première campagne du jeune roi.

Nous devons ajouter ici que Rymer, dont l'autorité est sans contredit d'un grand poids, place en 1229 la deuxième guerre en Bretagne, et fait débarquer Henri III à Saint-Malo, au printemps de la même année.

Mais en étudiant attentivement la chronologie de cette époque (chose assez difficile, dit un critique éclairé, M. le marquis de Fortia d'Urban), on se convaincra que cette guerre ne peut être placée dans le courant de l'année 1229, pendant laquelle la cour de France eut à s'occuper de la querelle des écoliers, et à fixer le sort du comte de Toulouse. Le rapprochement de ces faits historiques, dont la date ne saurait être douteuse, ne permet pas d'adopter l'opinion de Rymer sur l'année (à moins que Henri ne soit débarqué véritablement, une seconde fois, le 3 mai 1229, à Saint-Malo, à la suggestion de Pierre Mauclerc),

et que la guerre n'ait éclaté que l'année suivante, ce qui serait toutefois peu probable.

L'historien consciencieux ne peut que soumettre ses doutes aux lecteurs et leur montrer l'usage qu'il a cru devoir faire de divers documents, qui se contredisent et semblent même se détruire mutuellement.

Un cartulaire de Flandre (faisant partie des manuscrits de M. Geoffroy, à Lille) renferme une lettre de Thibaut, comte palatin de Champagne et de Brie, « déclarant que, pour terminer les différents survenus entre lui et Ferrand, comte de Flandre, au sujet du commandement de l'avant-garde et de l'arrière-garde, ils se sont accordés et ont décidé que le comte Ferrand aurait chacun de ces commandements en allant guerroyer en Bretagne, ainsi que Thibaut l'avait eu déjà dans la même armée française; et que, dans la suite, ils feraient alternativement partie de ces deux divisions. (La lettre est de la fin de 1230.) »

Ménage rapporte que les grandes murailles du château d'Angers furent construites par ordre de saint Louis. La troisième enceinte, commencée en 1228, fut achevée quatre années après.

*Page 116, ligne 29.* « Raymond VI, convaincu d'hérésie. »

L'église de Saint-Gilles, où ce prince fut fouetté par le légat du pape, existe encore en cette ville, non dans toute sa splendeur; mais ce qui en reste suffit pour exciter l'admiration des artistes. C'est un des plus beaux monuments gothiques de l'époque, dans le midi. Sa construction, d'après une inscription qu'on trouve à sa base, remonte à l'année 1116. La façade, dégradée en 1792, présente encore de magnifiques restes de sculpture, entre autres les frises latérales, les chapiteaux des colonnes en granit, etc., etc. Ces sculptures représentent la vie de Notre-Seigneur, depuis son entrée à Jérusalem jusqu'au jour de l'Ascension. La voûte actuelle a été refaite en 1655;

mais un morceau des bas côtés de la voûte primitive subsiste encore et couvre la sacristie moderne. Le vieux chœur a été en partie détruit dans les guerres des Albigeois, et a disparu durant la terreur : il était d'une hardiesse extraordinaire.

La crypte souterraine est parfaitement conservée. On y voit encore la tombe de Pierre de Castelnau ; mais elle a été dépouillée de ses sculptures et de ses inscriptions pendant les guerres religieuses où ce sépulcre fut violé et les ossements dispersés. M. le baron Taylor a donné la lithographie de la basilique de Saint-Gilles.

Notes manuscrites, communiquées par M. Dugas fils aîné, habitant de Saint-Gilles.

*Page 129, ligne 3.* « le quartier général fut transféré » à Clisson, »

Olivier de Clisson fit reconstruire ce manoir en 1223, après son retour de la croisade, où il avait habité Césarée et la tour des pèlerins ; aussi, voulut-il reproduire, dit-on, l'effet pittoresque de ces forteresses du moyen âge en Syrie, en bâtissant les fenêtres coupées en quatre parties ou croix, d'où vient le nom de croisées.

La porte d'entrée de Clisson annonce encore ce beau caractère d'architecture moresque, rapportée d'orient.

*Page 131, ligne 11.* « du connétable de Montmorency. »

Il est inutile de mentionner les titres innombrables de ce nom illustre à la reconnaissance du royaume. Nous nous bornerons à rappeler qu'une des branches de cette famille s'établit en Irlande, sous la désignation de « Morres ». En 1172, Hervé de Montmorency-Morres, connétable d'Irlande, avait pour devise : « *Si Deus nobiscum, quis contra nos?* »

Amaury de Montfort, fils aîné de Simon I<sup>er</sup>, surnommé le

Macchabée de son siècle, remplaça son beau-frère Mathieu II de Montmorency, comme connétable. Il accompagna le roi de Navarre en Palestine (1239) et mourut à Rome en revenant en France. On l'inhuma dans l'église de Saint-Pierre, où son épitaphe a été, dit-on, conservée.

Quel recueil national pourrait offrir à la fois plus d'intérêt et de documents historiques, que celui des inscriptions tumulaires, et la vue de tous les monuments élevés à toutes les époques à la gloire de ces nobles enfants de France, morts sur les champs de bataille, dans les fers, ou victimes de leur dévouement, même de leurs erreurs!... Depuis les croisades, surtout, jusqu'à nos jours, depuis Jérusalem, Ascalon, les pyramides, le Caire, Alger, jusqu'à Sainte-Hélène!...

Un des vitraux de l'église de N.-D. de Chartres représente Simon de Montfort, frère cadet d'Amaury, à cheval et tenant à la main une bannière « de gueules au lyon d'argent », blason de la famille.

Moréri, IV, fol. 45. Biog. univ., xxix, p. 515. Willemin, Monum. inédits de France, etc., etc.

*Page 151, ligne 22. « Bérengère de Navarre. »*

L'Épau (l'Espau, Pitié-Dieu), est à environ une lieue du Mans, dans la paroisse d'Yvre-l'Évêque. C'était un monastère de l'ordre de saint Bernard.

Le mausolée de la veuve de Richard-Cœur-de-Lion fut transféré de l'Épau dans la cathédrale de Saint-Julien, au Mans. On reconnaît encore dans sa statue ses admirables proportions, la légèreté de sa taille, un air de jeunesse, et ces beaux cheveux qui furent blonds. Bérengère, comme saint Louis, aimait à rendre la justice.

Précis hist. sur le Maine, 1829, 1830. Dict. top. et hist. de la Sarthe, 1831. Revue anglo-fr., n° livre, 352. Chron. des évêques du Mans.

*www.libtool.com.cn*  
*Page 132, ligne 29.* « le château et le donjon d'An-  
» gers. »

Pendant ces importants travaux, Paris, les villes voisines et les hameaux des environs se trouvèrent ravagés « d'une étrange » maladie, nommée feu sacré, à cause de la violence intérieure » du mal. » Il brûlait les entrailles, causait des douleurs affreuses, et aucun remède ne pouvait en arrêter les progrès.

Louis accourut dans sa capitale désolée, mais on l'obligea à se transporter à Compiègne avec toute la cour.

La foi des fidèles éclata dans la procession de la vierge de Nanterre, où l'on vit Blanche de Castille et ses enfants entre l'évêque de Paris et l'abbé de Sainte-Geneviève. L'épidémie meurtrière cessa alors, dit-on, comme par miracle. Aussi, voulant constater à la fois ce prodige et la reconnaissance publique, les magistrats de Paris d'accord avec la régente, firent élever l'église des Ardents.

*Page 140, ligne 3.* « empreintes de la même cou-  
» leur calomnieuse, »

— « Quant à ma Dame (ajoute le sirventois), elle aime tant, » vous dis-je, son petit enfançon, qu'elle ne veut pas qu'il se » travaille à dépenser l'avoir de sa maison. Mais elle en donne » et départ à foison, selon sa fantaisie, moult surtout en envoie » en Espagne, moult en met à renforcer Champagne. Ah! si » ma Dame fût née de Paris, elle serait vraiment reine de droit... » Et ce m'est avis, il lui faut un cœur bien fier pour faire honte » à un bien haut baron (Mauclerc), tandis qu'elle protège un » traître taché de félonie. — Dieu, sur ce point, la maintienne » et garde son fils de prendre femme, car par homme, elle ne » perdra jamais sa puissance! Prud'hommes et sages sont de » haut prix, et ils doivent avoir bon guerdon, ceux qui appri- » rent à ma Dame à éloigner les voisins. Grand renom certes

» leur en est-il dû ! Mais ma Dame gouvernerait plutôt le monde  
 » entier, qu'eux tous ensemble ne viendraient à bout de la di-  
 » riger. Que vont chercher ces fols ligués ensemble, au lieu de  
 » servir ma Dame ! »

*Page 148, ligne 17.* « était alors Henri de Dreux, dit  
 » de Braine, »

Ce prélat mourut le 6 juin 1240, au château de Courville, auprès de Rheims, après treize années d'épiscopat dans ce diocèse, qu'il désola par ses interdictions et ses anathèmes.

Pierre de Dreux, son oncle, petit-fils de Louis-le-Gros, avait été d'abord moine à Clairvaux, « et plus comte et homme de  
 » guerre que religieux évêque. » C'est de lui que Hélinand et Vincens de Beauvais disaient : « *fuit tam bellator quam clericus*  
 » *et vir in armis strenuus.* » Aussi, la réponse de Richard-Cœur-de-Lion au pape Célestin II n'a-t-elle rien d'in vraisemblable.

Ce prélat, qui demeura longtemps prisonnier à Chinon, dut contribuer puissamment à la construction de la maison épiscopale de Beauvais, « une des plus belles, des plus fortes et qui  
 » ressent le mieux son comte et son seigneur, car il y a sur  
 » l'entrée deux grosses tours et une grande porte coulisse,  
 » fermée comme si c'estoit l'entrée d'une bonne ville, close de  
 » toute part par de grosses et hautes murailles de pierre, et en-  
 » core une forteresse par dehors, avec une grosse tour environ-  
 » née de larges et profonds fossés pleins d'eaux vives. »

— Loisel, Mém. de la ville de Beauvais.

Le neveu de Pierre, Henri, succéda en 1227 à Guillaume de Joinville comme archevêque de Rheims ; plus jaloux de son autorité que le plus fier châtelain, il avait fait bâtir une citadelle à l'extrémité septentrionale de la ville et y tenait une garnison nombreuse de chevaliers, d'hommes d'armes et d'archers, qu'il passait en revue comme un capitaine expérimenté. Des

tours élevées défendaient cette forteresse du côté de la campagne, et d'autres, plus fortes, plus nombreuses, la couvraient du côté de Rheims. Les remparts terrassés offraient un triple rang d'engins et de machines de guerre. Ce château, appelé « Porte-Mars », aboutissait à un petit palais avec un jardin.

Vers la même époque, les prélats d'Allemagne déposèrent Chrestien, évêque de Mayence, « comme étant pacifique et peu » vaillant ». Il eut beau citer les paroles de l'Évangile : « Mets ton » épée dans le fourreau », on obtint du pape sa déposition.

Les évêques et les abbés tenaient alors surtout à leur droit de haute justice; l'abbé de Montmajour, près d'Arles, le possédait sur la ville de Pertuis, en Provence. « Aussi, fut-il mis à cet effet » une figure de froc ou cucule sur le château de cette cité, ce qui » dura jusqu'au règne de Robert, comte de Provence, qui acheta » Pertuis et l'unit à son domaine. »

Bouche, Hist. de Prov., fol. 247. Hist. de l'église gallicane, XI, 121.

Malgré la piété réelle, caractère distinctif du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle, l'observateur est frappé du singulier mélange de foi et d'irréligion, de vertu et de vices, de philosophie tolérante et de fanatisme offert surtout par les classes supérieures. Le clergé français, toujours le plus éclairé, le plus exemplaire de la chrétienté, montra quelquefois de semblables anomalies, et ne sut pas résister constamment à l'entraînement progressif des richesses, ou échapper à l'écueil de l'ambition.

Maitresse en partie du territoire féodal, la cléricature exerçait dans ses domaines inféodés une juridiction pareille à celle des châtelains en leurs fiefs; et souvent même, comme on l'a vu, leurs tribunaux empiétaient sur les droits des prévôts royaux. Cette puissance, d'abord insensible, parut dans le principe toute à l'avantage des vassaux, dont les habitations étaient groupées autour des abbayes richement dotées et assez pourvues d'hommes d'armes pour les protéger contre les entreprises des hauts barons. Une pareille usurpation de hiérarchie

graduella, nécessaire quelquefois, n'excita donc dans le principe ni surprise ni mécontentement.

Si les grands affectaient un haut dédain pour les sciences, les lettres, les arts, le clergé s'emparait de ce noble trésor. La solitude des cloîtres formait silencieusement les plus célèbres ministres, Suger, Guérin, d'autres encore.

« Mais quand le pannoncel du suzerain flotta sur les tours abbatiales; quand la houlette du pasteur fut remplacée par la lance d'acier, » des murmures éclatèrent, et la société religieuse, comme plus tard le système féodal, fut menacée d'une révolution. Les troubadours et les trouvères, confondant dans leurs satires les bons comme les mauvais, le simple tonsuré comme le chef de l'Église, en donnèrent le redoutable signal.

« Tous censuraient avec plus ou moins de hardiesse et de licence les ébats mondains des clercs, leur ambition, leur passion pour la chasse à chiens et à oiseaux, leur penchant à la bonne chère, leur humeur guerroyante, surtout la hauteur dédaigneuse des prélats envers leurs vassaux ou serfs. »

Une expérience souvent renouvelée a prouvé combien, à toutes les époques, l'opposition contre la puissance, même la plus douce, la plus légitime, trouve d'écho dans la multitude, surtout si elle s'empare de l'arme du ridicule pour fronder des abus apparents, ou les dépositaires du pouvoir. Les traits lancés contre l'autorité ecclésiastique obtinrent d'autant plus d'applaudissements au XIII<sup>e</sup> siècle, que la bourgeoisie, jalouse d'assurer ses privilèges de corporation, d'obtenir l'affranchissement des communes, de briser enfin le joug de toute vassalité, parut disposée à s'unir à la noblesse féodale pour envelopper la cléricature dans une même haine, excitée toutefois par des motifs bien différents.

L'immensité des fiefs envahis par l'Église, le luxe extraordinaire affiché par des clercs sortis de race servile, la morgue, la magnificence, l'ascendant des légats, indignaient et humiliaient les hauts barons, peu habitués à se contraindre. Les

fiers châtelains et les hommes de communes se disposèrent donc à se prêter un mutuel appui, en fortifiant le pouvoir royal, toutes les fois qu'il s'agirait d'opposer une digue aux empiétements du clergé.

*Page 169, ligne 28.* « laisse-moi agir comme le roi de » la febe, »

SAINT LOYS.

Mon amy, je suis par ma foy  
Ainsy comme un roy de la febe ;  
De qui la seigneurie est brefve....  
De son royaume un soir fait feste,  
Lendemain, il n'en est plus riens.

(*Poésies du XIII<sup>e</sup> siècle.*)

*Page 170, ligne 6.* « surtout celui de la chasse au » cerf et aux autres bêtes fauves, »

Jusqu'au règne de saint Louis, le droit de chasse appartenait exclusivement à la noblesse. Ce prince l'accorda à des bourgeois en quelques provinces, y mettant toutefois pour condition « que » le chasseur serait tenu de présenter au seigneur sur les terres » duquel il chasserait, un membre de la bête qu'il aurait tuée. »

Tout le monde alors ambitionnait ce privilège, regardé comme noble. Les Marseillais, dans leur traité avec Charles I<sup>er</sup> d'Anjou, se réservèrent le droit de chasse dans leurs fies, et « d'avoir » des aigles, ainsi que leurs ancêtres. »

Sous le règne de saint Louis, on vit des chevaliers, pour ajouter l'intérêt du courage à celui de cet exercice, chasser des lions et des léopards.

On attribue à saint Louis lui-même (et Charles IX partage cette opinion dans son traité de vénerie) la propagation des

chiens gris, originaires de Tartarie. « Saint Loys, qui entre » autres bonnes choses aymoist le plaisir de la chasse, ayant » appris pendant sa longue captivité que ces chiens estoient excellents pour le cerf, en amena en France à son retour. »

Legrand d'Aussi (Vie des Anciens Français) croit cette anecdote controuvée. Mais Charles IX ne l'eut pas rapportée, sans une tradition perpétuée parmi les officiers de la vénerie.

M. le comte de Choiseuil d'Aillecourt, dans son excellent Essai sur l'influence des croisades, dit : « Les anciens traités de » la chasse célèbrent une race de chiens gris, etc., race qui » subsista longtemps, et qui renforça considérablement les meutes » de nos rois, jusqu'alors composées de chiens noirs et blancs. » Cette nouvelle espèce était d'autant plus précieuse, qu'on ne » la vit jamais sujette à la rage. »

A la première croisade, la plupart des grands seigneurs amenèrent avec eux en Asie des chiens et des oiseaux dressés. Le même usage subsista dans les autres expéditions d'outre-mer, et depuis, l'on s'occupa constamment, de tout ce qui pouvait concerner l'art de la fauconnerie.

Un traité sur la nature des oiseaux et des chiens fut offert à Charles d'Anjou par Guillaume de Bottas, milanais. L'empereur Frédéric ne dédaigna pas de composer un traité sur la chasse au faucon. (*De arte venandi cum avibus.*) Cet ouvrage, qui peut être classé dans l'ornithologie, dit Lallemand, renferme des préceptes utiles et des preuves de l'érudition de son illustre auteur.

On sait que Gaston Phœbus, comte de Foix, s'est aussi occupé du même objet. Ce prince possédait quinze à seize cents chiens, de toutes les contrées de l'Europe.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, les chasseurs portaient presque tous au col un cor de chasse. L'art d'en jouer des fanfares fut très-estimé d'abord, puis négligé. Aussi, du Fouilloux (Traité de la Fauconnerie) gémissait de ce que « la plupart de ceux qui portent » la trompe de son temps, n'y entendent rien, et font plus de » tort aux chiens que de plaisir. »

« Que jamais il me soit permis de chasser, s'écriait le prince

» **troubadour Rambaud d'Orange**, que jamais je ne porte faucon sur le poing, si je manque à mes serments de fidélité ! »

Manuscrit de l'Art de la chasse aux oiseaux (Belgique, n° 213, bibl. de Bruxelles). Biogr. univ., xv, 351. M. le comte de Choiseuil d'Aillecourt, de l'institut, *Essai sur l'influence des crois.*, 191. Vie privée des Anciens Français, 1<sup>er</sup>, 598, 414, 11, p. 3.

Page 172, ligne 15. « à taille svelte, »

Louis, ainsi que nous l'avons dit plus haut, était représenté aux vitraux de l'église de Poissy et de la cathédrale de Chartres, à l'âge de 13 ans; monté sur un cheval blanc, un faucon sur le poing. Dans un autre vitrail de l'église de Chartres, on le voyait « armé en guerre, et sur un destrier également blanc, » tenant sa bannière et son écu, semé de fleurs de lys sans nombre. » La même église possédait un troisième portrait (sur vitrail) où le monarque offrait un reliquaire à la Vierge. Louis y est vêtu d'une tunique, couleur vert tendre, et son écu est à ses côtés. On le voyait encore au jubé des religieuses de Poissy, mais plus âgé, à genoux, les mains jointes, une robe rouge et le manteau d'azur. Un des portefeuilles de M. de Gagnières renferme un autre portrait du monarque au sortir de l'enfance. Il est blond, et d'une physionomie pleine de douceur et d'ingénuité. Son manteau est or, rouge et orange foncé, garni de fourrures; ses bas sont rouges; ses pantouffles noires.

Un grand nombre des anciens vitraux de la basilique de Saint-Denis reproduisaient pareillement le saint roi en diverses actions mémorables de sa vie. On le voyait en mer, captif, relevant les remparts des cités de l'orient, etc., etc. Dans quelques-uns, la reine Marguerite se trouve avec son époux. On lisait sur l'un de ces vitraux : « *Rex qui sedit in solio judicis, » dissipat omne malum intuitu suo.* »

Une statue d'or, érigée à saint Louis par ordre de Philippe-le-Bel, était conservée dans la Sainte-Chapelle. Cette statue où le monarque était représenté les yeux fermés, a servi de type

à celles qu'on exécuta pour l'église des carmes de la place Maubert. Le chœur renfermait des peintures ordonnées par Philippe-le-Long et par Jeanne, sa femme, fondateurs de cette maison, en 1317; et l'on y retrouvait saint Louis, et sa famille, en habits de cour. Une statue de ce monarque, très-estimée des connaisseurs, figura longtemps sur le portail des cordeliers de Paris. Elle provenait de l'ancien portail de l'hôtel des Quinze-Vingts, rue Saint-Honoré, fondé par saint Louis au retour de la croisade.

*Page 172, ligne 28.* « ainsi que les autres jeux de » hasard, »

Longtemps avant le XIII<sup>e</sup> siècle, s'était introduite en France la passion des jeux de dés et d'échecs, dont l'origine remonte, dit-on, à la guerre de Troie, et dont le nom actuel vient du mot turc ou arabe « *schah* », roi.

Cette passion devint si vive, qu'elle dégénéra en une sorte de frénésie, et que saint Louis crut devoir la réprimer. Il fit donc prohiber les fabriques de dés dans tout son royaume, en même temps qu'il défendait d'en « tenir école » et de s'y livrer.

Eudes de Sully, évêque de Paris, proscrivit les échecs, et personne ne pouvait en avoir dans sa maison.

Le jeu « de table » est également très-ancien. C'était une espèce de trictrac où l'on se servait de dés. Les « tables » avec lesquelles on jouait chez les princes et les grands seigneurs, offraient des compartiments de jaspe et de cristal.

Jean de Meung compare la guerre de Charles d'Anjou contre Conradin, au jeu d'échecs, et dit en parlant de ce prince et de Henri de Castille :

« D'estre prins ils n'avoient garde ,  
 » Puisque sans roy ils combattoient ,  
 » Eschecs et mat, point ne doubtoient. »

(*Roman de la Rose.*)

La Marre, *Traité de la Police*, 1<sup>er</sup>, fol. 479. E. Pasquier, *Recherches de la France*, 414. Legendre, *Mœurs et Coutumes*, 168.

*Page 173, ligne 7.* « la sainte montagne dominée  
» par l'abbaye de Saint-Michel. »

Le monastère gothique de Saint-Michel, élevé sur une masse de granit haute de quatre-vingts pieds, fut, dit-on, fondé en 708, et reconstruit vers 1022. Le trésor se trouvait dans la chapelle dite « du Sauveur », où l'on conservait le grand tableau de saint Michel, sa statue recouverte de feuilles d'or, etc., etc., et en face de l'autel, le vaste écusson renfermant les noms des braves qui, en 1423, repoussèrent les Anglais. C'était un pèlerinage très-suivi. On sait que Louis XI y institua, en 1469, l'ordre de Saint-Michel.

La statue dorée de l'archange fut pulvérisée en 1788 par un coup de tonnerre, et la prophétie de l'abbé Richard de Toustain annonçait, dit-on, que l'abbaye serait ruinée en même temps. (Le cri de guerre de la famille dont descendait Richard était : *Tous teints de sang !*)

*Page 174, ligne 16.* « malgré la réputation si connue  
» de sévérité du père Pacifique, »

Pierre Gringore, qui, comme nous l'avons déjà dit, a composé une histoire en vers de saint Louis, en forme de mystère représenté, dit-on, dans la grande salle du palais, devant un des successeurs de ce monarque, donne à Louis un frère précheur pour gouverneur. Ils ont ensemble ce dialogue :

LE FRÈRE.

- « Monseigneur, il faut regarder
- > A votre cas... et estimer...
- > Vous faire priser et aymer,

- > À vostre simple populaire,  
 > Afin que puissiez à Dieu plaire...  
 > Car ung roy fier et orgueilleux,  
 > Inconstant.....  
 > Ne peult régner longue saison. >

LOUIS.

- < Je veulx tout faire par raison,  
 > Moyennant la divine grâce! >

LA REINE BLANCHE (*qui les a entendus*).

- < Dieu vous tiègne en prospérité,  
 > Homme dévot!

(*à son fils.*)

- > Mon amy! mon cher filz Loys  
 > Plus aymer je ne te sçaurois,  
 > Que je fais.... mais mieulx ayerois-je  
 > Veoir venir la mort corporelle,  
 > Te occire et tenir en tutelle,  
 > Que tu eusses ton créateur  
 > Courroucié!....

- .....
- > Je ne sçauroye estre à mon aise,  
 > La journée que ne voy Loys!...  
 > Mon filz à le veoir m'esjoys  
 > Trop plus qu'on le pense.... il me semble,  
 > Quant nous sommes tous deulx ensemble,  
 > Que je suis en droict paradis!...  
 > Volontiers escoute les dis  
 > Des Jacobins, frères prescheurs,  
 > Qui lui monstrent les bonnes mœurs,  
 > Que jeunes roys doivent aveoir.... >

La reine et le gouverneur s'éloignent.... Louis demeure seul.

410 NOTES, GLOSSAIRE, DOCUMENTS HISTORIQUES,

Arrive un aveugle et son valet, demandant l'aumône. Le jeune monarque déclare vouloir les servir lui-même.

LE VALET.

- « ..... J'ay bonne espérance
- » De remplir aujourd'hui ma panse,
- » Que je fis oncques en ma vie! »

Puis, s'avance un lépreux ou ladre, s'annonçant de cette manière, et s'adressant au prince :

- « Je suis si pourry, chier seigneur,
- » Que des gens je n'ose approcher! »

Louis le rassure, et veut également lui servir à manger. En ce moment, le duc de Bretagne, les comtes de Champagne et de la Marche, qui tiennent conseil, voient la charité de Louis, et s'en scandalisent.

PIERRE MAUCLERG.

- « Le roy est avec ses coquins,
- » Et lui-mesme les sert à table!
- » Mieux ayme l'estat misérable,
- » Qu'il ne faict le seigneurial! »

LE COMTE DE LA MARCHE.

- « Il se monstre par trop bening! »

Ils continuent à les observer, et écoutent Louis qui dit au ladre :

- « Mon amy, deslibéré suis
- » Te baisier tout droict à la bouche. »

LE LADRE.

- « Je vous prie, sire, qu'on n'y touche....
- » Car ay l'haleine si puante,
- » Qu'il n'y a personne vivante
- » Qui n'en fust infect.... »

Louis l'embrasse, et aussitôt le ladre est guéri.

LE DUC DE BRETAGNE.

« Trop esbahyr je ne me puy  
» De ceci !.... »

LE COMTE DE CHAMPAGNE.

« ..... Voilà un grant cas !  
» Mais pourtant nous ne lerrons pas  
» A poursuivre nostre entreprise....  
» Dieu ne veult point qu'il seigneurie (soit roi),  
» Nous le voyons bien par ceci,  
» Et vueille ou non la royne Blanche, etc. »

FIN DES NOTES DU LIVRE PREMIER.

**LIVRE DEUXIÈME.**

1234 — 1243.

*Page 177, ligne 4.* « Sous le sceptre paternel de  
» Raymond Bérenger IV, »

Ce prince, né vers 1199 ou 1200, n'avait que cinq à six ans, lorsque sa mère Garsende de Sabran mourut. Il fut élevé en Espagne, avec son cousin Jaime ou Jacques I<sup>er</sup>, roi d'Arragon, par Raymond de Pennafort et Guillaume de Montredon, que quelques auteurs ont classé parmi les grands maîtres du Temple, mais qui ne parvinrent point à cette dignité. Garsende était fille de Guillaume de Sabran, neveu, par sa mère Alix, de Guillaume IV, comte de Forcalquier ; ce prince succéda à son oncle, et prit aussi le titre « de comte par la grâce de Dieu ». Il épousa Marguerite de Vienne dite « de Bourbon », fille de Guillaume de Vienne, sire de Salins, et de Marguerite de Bourbon.

Raymond Bérenger, après s'être rendu célèbre par ses exploits contre les Maures, arriva en Provence vers 1217, et y épousa, un ou deux ans après, en grande pompe, Béatrix, fille de Thomas, comte de Savoie, et de Marguerite de Faucigny, seconde femme de ce prince.

« Bérenger, dit M. le chevalier Durante, l'historien de la ville  
» de Nice, autant habile politique qu'heureux et brave guerrier,  
» se rendit digne de ses victoires par la sagesse de son adminis-  
» tration et l'encouragement donné au commerce et à l'industrie  
» de ses peuples. Au milieu des plaisirs d'une cour devenue l'a-  
» sile des mœurs, de l'urbanité, et le rendez-vous des plus  
» galants troubadours, il employa constamment ses soins à faire

» fructifier les ressources de son génie. Il fonda la ville de Barcelonette, pour honorer le berceau de ses ancêtres. »

Tous les historiens de Provence sont unanimes dans le jugement qu'ils ont porté de Raymond Bérenger, qui, selon eux, « fust prince libéral, vaillant, charitable, clément à pardonner, » magnifique envers les gens de lettres, qu'il exemptait des charges publiques. Sa gloire eût été pure, s'il n'eût pas trempé » ses mains dans le sang des Vaudois. Il s'adonna particulièrement à la poésie provençale, et y réussit si heureusement, » que la postérité en a recueilli plusieurs belles fleurs d'éloquence et de gentillesse. Il ne fut pas de comte qui portât » plus de faveurs aux poètes de son temps. Aussi plusieurs, » entre autres Naymeric de Péguilain, déplorèrent-ils sa perte » prématurée. Ce dernier composa une complainte historique » sur la mort de Bérenger.

Il reste des poésies de ce prince où il est question d'un chevalier nommé « *Chair-et-Ongles.* »

Le moine de Montmajour a surnommé Bérenger « *l'ingrat catalan* », à cause de la confiance passagère qu'il accorda aux calomniateurs du baron de Vence.

Philippe Mouskes, archevêque de Tournay, s'est trompé dans sa chronique en vers, lorsqu'il dit que la deuxième des filles de Bérenger épousa le roi de Castille, et que Raymond laissa un fils.

« Li rois de Castille n'avoist  
 » Point de femme... jonene estoist :  
 » L'autre fille al comte manda  
 » De Provence et on li donna,  
 » Moult volontiers, car ce fust droict ;  
 » Et la tierce manda li rois  
 » Henris d'Angleterre, moult saige  
 » Par qui li quens (le comte) eust trop bon loz !  
 » Ores merveille et grant honor,  
 » Qu'ung pauvre quens, en pou de jors,

- » De trois filles fist troys roynes !...
- » Par luy fist Dieu miracles fines
- » Quand moins de onze ans , à droict compte
- » Advint mort au pauvre comte...
- » Mais de lignaige estoist gentilz ,
- » Et si avoist un valent filz. »

Quelques historiens, induits peut-être en erreur par la relation du prélat, chroniqueur contemporain, ont donné à Raymond une cinquième fille, qu'on a prétendu avoir été mariée à Philippe, roi de Navarre, sans s'être assuré s'il existait à cette époque un roi de ce nom en ce royaume. Le seul fils qu'ent Bérenger mourut en très-bas âge.

Le comte de Provence fit son testament à Sisteron, le 22 juin 1238, et mourut le 19 août 1245, âgé de 45 à 47 ans, entre les bras de son ami, Jean de Montlaur, évêque de Maguelone, qui l'assista et procéda à sa pompe funèbre. Il avait choisi pour exécuteurs testamentaires Raymond Audebert, archevêque d'Aix, qui mourut en 1246, et les évêques de Riez et de Fréjus. Désirant conserver ses états intacts, il excluait de sa succession ses trois gendres, Louis IX, Henri III et Richard de Cornouailles, et laissait la Provence à Béatrix, sa quatrième fille.

Son tombeau en marbre, qu'on regardait comme un chef-d'œuvre, placé à Aix, dans l'église de Saint-Jean, a disparu pendant la révolution; il a été rétabli en 1827, sous l'administration du comte Christophe de Villeneuve-Bargemont, qui a laissé dans cette ville, comme à Marseille et dans le département des Bouches-du-Rhône, les souvenirs les plus précieux, les plus durables; il ne nous est pas permis d'ajouter, à cet éloge, l'expression de la vérité ressemblerait trop à un orgueil de famille.

Raymond sur son nouveau tombeau est représenté comme dans le monument primitif, revêtu d'une cotte de mailles, l'épée ceinte au côté. De la main droite, il tient la rose d'or

donnée par Innocent IV ; et de l'autre, un écu supporté sur son pied. Vis-à-vis, se trouvait le tombeau de Béatrix, reine de Naples, sa fille. Parmi les personnages représentés en relief assistant au convoi de Bérenger, on croit que l'évêque de Maelone est désigné.

On voyait autrefois, suspendu au fond de l'ancien monument, le véritable bouclier du comte de Provence, aux armes d'Arragon, et encore marqué de coups de lance, reçus dans les combats et dans les tournois. Ce noble écu a péri avec la rose d'or.

Vie des poètes provençaux, 103. Hist. litt. des troubadours, II, 212, 220. Abrégé de l'hist. de Provence, 145. Papon, Hist. gén. de Provence, 213, 417. Géogr. de Provence, I, 283. Gaufridi, Hist. de Provence, II, fol. 240, 253. Ruffi, Hist. des comtes de Provence, II. Arcs triomphaux de la ville d'Aix, 5<sup>e</sup> arc. Duchesne, Hist. des ducs de Bourgogne, 47. Guichenon, Hist. de Savoie, 1158. Dissertation sur l'origine des comtes de Forcalquier. Lenain de Tillemont, manuscrit, 1<sup>er</sup>, fol. 206. Mathieu Paris, 440. Raynald, apud. ann. 1237. L. Durante, Hist. de Nice. Hist. litt. de la France, XVIII, 357, 690. Nicolas du Tens, le Clergé de France, p. 9.

*Page 178, ligne 1.* « la fille de Thomas, comte de Savoie, »

Béatrix descendait de l'illustre maison dont l'origine remonte, selon diverses traditions, à Bozon, roi d'Arles, à Eudes, fils de Hugues-Capet, ou à Lothaire III, margrave de Saxe.

Bérolde, seigneur de Maurienne, arrière-petit-fils de Wittikind, duc de Saxe, est le premier connu. Son fils, Humbert dit aux Blanches-Mains, reçut en féodation de l'empereur Conrad une portion de la Savoie. Il mourut en 1048.

Thomas I<sup>er</sup>, son huitième descendant, fils de Humbert, dit le Saint, et de Germaine de Zeringhem, fut nommé vicaire de l'empire, rentra en possession de Turin, et en fit rebâtir le châ-

» On n'était affligé que de s'en séparer, et ce n'était qu'en se retrouvant auprès d'elle que la joie rentrait dans les cœurs!..  
 » Que ses consolations furent douces! l'accueil de sa bien-venue,  
 » généreux! ses discours remplis de finesse! ses réponses gracieuses! ses regards pleins de douceur et accompagnés de  
 » sourire!... Qu'on me dise par qui poésie fut-elle mieux goûtée,  
 » les bons mots, mieux entendus?... par qui? pourquoi? comment? pour moi, je l'ignore..!

» Noble, belle Dame! toute joie est ensevelie dans votre tombe! Celui qui vous connut, celui qui ne vous vit jamais, doivent être affligés;... mais moi! ah! la vue de toute autre personne ne m'est plus rien, tant mon âme est pénétrée de vous!

» Dame Béatrix! que Dieu si plein de miséricorde vous place en la compagnie de sa mère et de la sienne!»

On trouve dans un scel de Béatrix de Savoie les aigles, anciennes armoiries de la maison de Savoie.

Mém. sur la maison de Savoie, par le marquis Costa de Beauregard, Turin, 1816. Guichenon. Ang. della Chiesa, évêque de Saluces, *Historica corona reali de Savoya* (1635). *Viaggio in Savoya*, 1828. Frezet, *Hist. de la maison de Savoie*, Turin, 1825, tome 1<sup>er</sup>, 160. Arcs triomphaux, 24. Généal. et descentes des Forestiers, comtes de Flandre. Papon, *Hist. gén. de Provence*. Belleforest, *Cosmographie*, 1<sup>er</sup>, 400. Lenain de Tillemont, *manuscrit*, 1<sup>er</sup>, 210. *Hist. litt. de la France*, XVIII, 690.

*Page 179, ligne 13.* « qui, sous le nom de cour d'Amours, »

Il serait superflu d'entrer ici dans des détails sur ces célèbres assemblées, où, dit M. de Châteaubriand, « on raisonnait d'après toutes les règles du scottisme, et dont les chanoines étaient membres troubadours et ménestrels, vaguant de châteaux en

» châteaux, déchirant les hommes dans les satires, louant les  
» dames dans les ballades. »

La galanterie chevaleresque se trouvait néanmoins quelque-  
fois en défaut, surtout dans l'ouvrage curieux intitulé : « *Liber*  
» *Amoris* », publié du XII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. On y trouve (dans  
le chapitre de l'avarice des femmes) les propositions les plus mal  
sonnantes. On peut en juger par cet extrait : « Toutes les femmes  
» sont avares. Aussi, sont-elles disposées à commettre avec  
» audace les actions les plus injustes, les plus odieuses, pour  
» arriver à quelque profit. Bien mieux, jamais leur superflu  
» n'ira soulager un malheureux. Il serait plus facile de détacher  
» un morceau d'un diamant intact, qu'au génie de l'homme  
» d'arracher une pièce d'or à une femme contre sa volonté...  
» Toute femme légère ou frivole sait conserver ce qui lui appar-  
» tient, et sait s'approprier ce qui ne lui appartient pas. La  
» plus simple apporte plus de précaution dans la vente d'une  
» seule poule, que le juriste le plus scrupuleux dans l'aliéna-  
» tion du plus riche château. Ajoutons qu'il n'est aucune femme,  
» quel que soit son amour, qui n'emploie toutes les ressources  
» de son imagination pour ruiner celui qui s'attache à elle. Cette  
» règle n'a pas d'exception: Toute femme est également en-  
» vieuse; car chaque femme brûle de jalousie au sujet de la  
» beauté d'une femme, dùt ce vice la rendre elle-même moins  
» belle. »

Parmi les troubadours qui brillèrent à la cour de Raymond  
Bérenger et aux « cours d'amours », présidées par Béatrix de  
Savoie, on cite: Blacas, Sordel, Allamanon, Boniface de Cas-  
tellane; Ébles et Pierre (frères de Gui d'Uzès, qui, en 1230,  
reçurent de beaux présents de Raymond VI, comte d'Aubusson,  
amateur zélé de la poésie provençale), Perceval et Simon Doria  
(le premier, renommé par sa capacité et sa politesse, était aussi  
un grand philosophe, et eut beaucoup de part à la faveur de la  
reine Béatrix, épouse de Charles I<sup>er</sup> d'Anjou. Il mourut en 1270,  
à Naples, après avoir été podestat d'Arles et d'Avignon), Gui ou  
Guilhem, sire de Bargemont, qui fit des sirvétois pour « re-  
» prendre la folie du monde, et les faux clercs, etc., etc. »

Sordel est surtout connu par son chant sur la mort du vaillant Blacas, qui tenait cour plénière en son château ; « brave » et magnifique sire, aimant les dames, etc. » Ce chant, devenu célèbre, fut à son apparition, imité par les poètes contemporains, comme plus tard le roman de la Rose. Blanche de Castille, Jaime I<sup>er</sup>, roi d'Arragon, Ferdinand III, roi de Castille, Thibaut, comte de Champagne, le comte de Toulouse, Raymond Bérenger et presque tous leurs barons, furent plus ou moins attaqués sans ménagement par Sordel. Mais ils en riaient, et le troubadour n'en était pas moins recherché.

Bertrand d'Allamanon (d'autres disent Bremond de Ricas, ou Richard de Noves) disposa aussi du cœur de Blacas, et avec l'ironie de la satire : « il s'étonne que Sordel l'ait partagé entre » de si méchants convives. Quant à lui, il le partage entre » Béatrix de Savoie, mesdames de Béarn, de Rhodéz, de » Baux et de Lunel... Il faut aussi, dit-il, que Dieu prenne » soin de l'âme de Blacas ; car, pour son cœur, il est avec » celles qu'il a le plus aimées ! »

Dante, Purgatoire, chant v, sur Sordel, 35, ib., sur Arnaud Daniel, 169. Millot, Hist. des troubadours, II, 79. Vie des poètes provençaux, 155. Papon, Hist. de Provence, II, 397. Chronique de Provence, 216. Raynouard, Poésies orig. des troubadours, etc.

*Page 181, ligne 23.* « au grand sénéchal de Provence, Romée de Villeneuve. »

Être calomnié durant sa vie, et de nouveau encore, après cinq siècles, telle fut la destinée du baron de Vence ; et cependant tous les historiens de Provence, sans exception, ont prodigué leurs éloges à l'homme généreux dont le Dante chanta la gloire en vers touchants, tout en déplorant l'ingratitude de ses contemporains. La plupart des chroniqueurs du moyen âge en

font même un être presque surnaturel ; sa droiture brilla autant que son courage et son habileté ; son désintéressement parut surtout prodigieux.

De nos jours, ce ministre célèbre est accusé « de trahison » par un historien qui semble ignorer même le nom de sa famille, et avoir puisé cette odieuse épithète dans un roman soi-disant historique (la confrérie du Saint-Esprit, chronique marseillaise du XIII<sup>e</sup> siècle), où la vérité historique et le caractère connu de Raymond Bérenger, comme celui de son ministre, sont indignement travestis.

Nous ignorons jusqu'à quel point il est permis à un romancier de dénaturer l'histoire à son plaisir, et s'il est bien national, bien patriotique, surtout, de chercher à arracher à l'estime, à la reconnaissance d'une province, des hommes dont elle s'honora toujours. Mais si nous avons pu nous affliger de voir employer de la sorte un talent réel, nous regrettons bien davantage que l'historien de Philippe-Auguste, de l'Histoire administrative et constitutive de la France, etc., se soit exprimé ainsi, au sujet du mariage de Charles d'Anjou (tome II, 240).

« Béatrix avait été promise à Raymond VII, comte de Toulouse, d'une même race. Ce mariage eût réuni les grands fiefs de la Languedoc et de la Provence. Il aurait rendu son éclat à l'ancienne maison de Saint-Gilles, et préparé la formidable alliance des Provençaux contre la France. Ces projets échouèrent par la trahison d'un ministre du nom de Romée ou de Romieu qui exerçait alors toute puissance sur l'esprit de Béatrix. Appuyé d'un corps nombreux de lances françaises, Romieu fit consentir la princesse à s'unir à Charles, frère de saint Louis, qui vint aussitôt en Provence, et reçut les hommages, mais il ne les obtint que par force. Il dépouilla quelques châtelains de leurs terres ; il en fit condamner d'autres par sa cour. Toutes les nobles familles, les Bérenger, les Sabran, les Pontevés, les Forbin, déplorèrent la nomination d'un comte de race étrangère ; les villes et les communes

» résistèrent. Marseille se proclama encore une fois indépendante et république. »

Or, le nom de Romée de Villeneuve est répété chez tous les historiens provençaux, sans exception, qui lui assignent la plus large part dans la bienfaisante administration de Raymond Bérenger. Le trésor de ce prince était épuisé, Romée le rétablit; il répara même de ses propres deniers quelques abus de pouvoir, dont la mémoire de son maître fut accusée. Après la mort de ce prince, sa puissance et son désintéressement furent tels, qu'on a dit « qu'il pouvait faire épouser son fils aîné à » Béatrix, dont il était d'ailleurs l'allié. » Il s'y refusa, en s'empressant de donner sa main à un prince français. Sa régence devait durer jusqu'au jour où la Provence aurait un souverain et sa pupille fut mariée un an après la mort de Bérenger.

De plus il fut l'ami, l'allié des hauts barons provençaux cités par M. Capefigue comme ayant vu avec peine son élévation.

En second lieu, le comte de Toulouse et Raymond Bérenger n'étaient nullement de même race. L'un descendait de Frédélon, l'autre des comtes de Barcelone, rois d'Arragon, qui attribuaient leur origine à Wiffred-le-Chevelu. Raymond VII, n'ayant pas eu d'enfants de son troisième mariage avec Marguerite de la Marche, il est au moins douteux qu'il en laissât de Béatrix. Alors les deux comtés auraient été réunis à la couronne de France. On peut consulter le père Papon à ce sujet (Hist. gén. de Provence, II, 329).

La comtesse Béatrix de Savoie vivait encore en 1246; elle dut nécessairement être consultée par le grand sénéchal.

« L'histoire garde un profond silence sur les premières années » du règne de Charles d'Anjou, c'est une preuve qu'il n'y eut » point de guerre à cette époque, que la crainte retint les mécon- » tents, ou que la sage conduite des ministres les empêcha d'é- » clater. » Ce sont les paroles du père Papon, l'historien le plus estimé de la Provence, tome II, 331.

Enfin, il n'existait point en cette province, au XIII<sup>e</sup> siècle,

de famille du nom de Béranger ; celle de Forbin n'y a été connue qu'au XIV<sup>e</sup> ; les Sabran, qui avaient vu avec orgueil leur cousine Marguerite monter sur le trône de France, et qui durent être doublement satisfaits d'une seconde union avec le royaume des Iys, s'alliaient en même temps à la famille de Romée. Les sires de Pontevès (de la même maison que les d'Agoult), qui vécurent sous Charles d'Anjou, accompagnèrent ce prince à la conquête de Naples, et voulurent être inscrits au nombre des chevaliers admis au fameux duel qu'il devait avoir avec le roi d'Arragon, ce qui ne prouve guère « qu'ils aient déploré la domination du prince français. » L'un d'eux épousa même la fille de Guillaume de Cotignac, l'ami et le collègue de Romée, comme lui, un des tuteurs de l'héritière de Provence.

Quant à l'identité de nom (incontestable en Provence), Lenain de Tillemont, dans ses recherches manuscrites, dit positivement : « Raymond Béranger avait assurément un ministre appelé » Romée de Villeneuve, qu'il établit, en juin 1238, son exécuteur testamentaire. Il le commit en 1241 pour se trouver en » son nom au concile de Rome ; et Frédéric ayant pris sur mer » presque tous ceux qui allaient à Rome, Romée fut assez heureux, non-seulement pour se sauver, mais pour prendre lui-même un vaisseau de Frédéric chargé de richesses, et l'amener en Provence. Les évêques, en écrivant à ce sujet au pape, » le qualifient de noble Romée ; Villani ajoute : Plusieurs auteurs assurent que c'était un saint ; M. Durante, historien » de Nice, dit que ce ministre, gouverneur de cette cité dès » 1230, en fit pousser les travaux avec une telle célérité, que, » depuis cette époque, le château obtint le premier rang parmi » les forteresses du comte de Provence, etc. Homme de grand » sens et qui rendit de grands services, ajoute M. de la Chaise (Histoire de saint Louis, tome 1<sup>er</sup>, liv. III, p. 155). » Mais ce qu'on dit de son entrée à la cour de Provence en habit de pèlerin ; des trente comtes soulevés qu'il mit à la raison ; » de ses prophéties et de sa sortie inopinée, sans autre équipage » que son bourdon, après avoir rétabli les affaires de son maître,

» tout cela doit être mis au rang des contes faits à plaisir. »

Nous avons dû relever de graves erreurs, commises en peu de mots et involontairement, sans doute. Elles ont de l'importance quand elles blâment et viennent surtout d'un écrivain tel que M. Capefigue, et dont, nous l'avouons avec gratitude, les divers ouvrages nous ont été d'un fréquent secours.

En renvoyant aux histoires de Provence, à la Biographie universelle, etc., ceux de nos lecteurs qui seraient curieux de connaître avec plus de détail le célèbre ministre de Raymond Bérenger, nous nous bornerons à citer la traduction d'un passage du Dante, qu'on n'a pas plus accusé de flatterie pour les morts que pour les vivants. Ce poète est né peu après la mort de Romée, qu'il appelle « l'intègre et l'austère ».

» C'est dans cette étoile (la planète habitée par les esprits  
» sublimes qui ont recherché avidement le bonheur et la gloire)  
» que brille la lumière de Romée, qui entreprit une tâche si  
» belle et si mal récompensée!... Mais les habitants de la Pro-  
» vence, qui ont conjuré contre lui, se sont repentis de leurs  
» préventions. On n'est pas dans la bonne voie, quand on pense  
» que la belle conduite des autres nuit à nos intérêts. Raymond  
» Bérenger avait quatre filles; toutes quatre furent reines, et  
» une telle illustration fut due à Romée, qui n'était qu'un  
» humble pèlerin. De faux rapports engagèrent Bérenger à  
» demander les comptes de ce juste, qui les rendit en montrant  
» des gains réels pour son maître, et se retira, pauvre et chargé  
» d'années.... Dans ce monde *qui le loue tant, on le louerait plus  
» encore*, si l'on savait avec quelle résignation il mendia son  
» pain, morceau à morceau! » (Le Dante adopte la version  
italienne sur Romée.)

« Raymond Bérenger, dit M. de Sismondi (Hist. des Fran-  
» çais, tome II, p. 329), avait alors le bonheur d'avoir pour  
» conseiller et pour ami un gentilhomme provençal, Romée  
» de Villeneuve, dont la fortune rapide, le désintéressement et  
» les vertus, ont été célébrés par des écrivains qui ont donné à  
» l'histoire les couleurs du roman. »

Le *Guide des voyageurs à Nice* prétend « que le fameux Romée » de Villeneuve, mort vers 1250, fut enterré dans l'église de » Saint-Dominique, dont l'emplacement, ainsi que celui du » couvent, avait été donné en 1243 par Jourdain Recheri. »

Mais il paraît plus certain qu'il fut inhumé dans l'église des frères mineurs, détruite dans ces temps orageux que mentionne si souvent l'histoire de la ville de Nice. Il ne reste pas même de ruines du monument; cependant, sur l'emplacement présumé, s'élève *la croix de marbre*, qui donne son nom au nouveau quartier de la ville, et qui rappelle aussi l'entrevue de François I<sup>er</sup>, de Charles-Quint et de Paul III. Ainsi, par un singulier hasard, la sépulture du grand sénéchal de Provence se trouve-t-elle à peu près désignée par ce monument historique, restauré en 1800.

Benvenuto de Imosa, *Commentaires sur la Divina comedia*, Paradis, VI, 127. *Antiquités italiennes*, tome 1<sup>er</sup>, fol. 1258. Paradis, chant VIII, traduction de M. le chevalier Artaud, de l'institut. Le père J.-M. de Vernon, *vie de saint Louis*, 141. *Biogr. univ.*, XLIX, 27. Mathieu, *Hist. de saint Louis*. Lachaise, *Hist. de saint Louis*. M. Durante, *Hist. de Nicé*, 1<sup>er</sup>, 190. Lenain de Tillemont, *manuscrit*, 1<sup>er</sup>, 207.

*Page 182, ligne 14.* « Quelques négociations s'étaient » déjà entamées, »

Le manuscrit de la Sorbonne (n° 25, *Hist. de saint Louis*, en vers) rapporte ainsi l'avis du conseil, au sujet de ce mariage :

LE CHANCELIER (à la régente).

- « La fille au comte de Provence
- » Est une très-notable dame,
- » Sage, prudente et sans diffame,
- » Et bien noble, vous le sçavez ;
- » Ses parents sont haultement nés,

- www.libri.it
- » Si est mon advis, et me semble
  - » Que si vous les pouvez ensemble
  - » Joindre, ce seroit moult grant joie.
  - » Ils sont nos cousins et amis.... »

LA REINE BLANCHE.

- « ..... Aurois joie
- » Que Loys eust en mariage
- » Sa fille; car suis bien sûre
- » Que la fille est prudente et mûre....
- » Nous ne pourrions mieulx choisir. »

Louis envoie alors l'archevêque de Sens et monseigneur Jean de Nesle, son privé chancelier, au comte de Provence, qui, « noble et preux, estoist aux armes, simple, droicturier et » craignant Dieu. »

L'archevêque, le sire de Nesle et le sire de Chastillon, partent pour la Provence, précédés « par Fleur-de-Lys », héraut d'armes.

L'ARCHEVÊQUE (à la reine).

- « Je feray très-bien le message
- » A la dame qui tant est belle ! »

FLEUR-DE-LYS (au comte Raymond Bérenger).

- « Sire comte, le Roy des roys,
- » Vous gard de mal et de grévanche!...
- » De par le noble roy de France
- » Je vous salue à très-grant joie,
- » Et qu'il, devers vous vous envoie
- » L'ambassade que vous voyez. »

RAYMOND BÉRENGER.

- « Seigneurs, les bien venez soyez....
- » Seigneurs, le roy Loys et vous
- » Je mercie de tout mon cueur. »

{ « De ces nouvelles, dit la chronique, fu li comte moult  
 » liez et fist grant joye et grant feste aux messaiges et les ho-  
 » nora moult, et leur bailla sa fille,.... et les messaigiers, li-  
 » ment la reçurent. » )

LOYS ( *revoyant Fleur-de-Lys* ).

« Gentil hérault, pour les nouvelles  
 » Qu'as apporté....  
 » Je te donne dix francs de rente  
 » Sur l'hostel du Moulinez.  
 ( *à Marguerite* )  
 » Marguerite ! ma douce belle,  
 » Que pour ma mie ai esue,  
 » Vous soyez la très-bien venue ! »

MARGUERITE.

« Mon amy ! mon seigneur et frère  
 » Je mercie Dieu ! etc. »

La dot de Marguerite peut être évaluée de 400,000 à 500,000 francs.

Les auteurs ont varié sur la date précise de ce mariage. Quelques-uns la placent en juillet ; d'autres, au 25 août, même en novembre. Il en est qui l'ont avancée d'un an. D'autres enfin (Dom Vaissette, tome III) pensent que Marguerite fut mariée à Montpellier, en l'église de Notre-Dame, le 1<sup>er</sup> novembre 1234, en présence de Jaime I<sup>er</sup>, roi d'Arragon, et d'Yolande de Hongrie, son épouse ; et que Jean de Montlaur, évêque de Barcelone, leur donna la bénédiction nuptiale. Mais, outre que Jaime n'épousa lui-même Yolande qu'en 1235, ce ne serait point pour assister au mariage de saint Louis qu'il serait venu à Montpellier en novembre 1234. Il était alors plutôt disposé à guerroyer ce prince, afin de recouvrer le comté de Carcassonne, qu'il prétendait avoir injustement été envahi sur lui.

Archives d'Aix, tour du trésor, 2<sup>e</sup> liasse, 5<sup>e</sup> carré. Papon, Hist. génér. de Provence, II, p. 309, preuves LXX. Philippe Mouskes, 780, 782, etc., etc.

*Page 183, ligne 8. « et Gauthier Cornut, »*

Ce prélat était fils de Simon Cornut, sire de Villeneuve, près Montreuil, d'une des plus anciennes familles de la Brie. Il avait été d'abord aumônier et secrétaire des rois Philippe-Auguste et Louis VIII, aux funérailles desquels il assista. Malgré sa réputation d'un des plus grands personnages de son temps, on lui imputa d'avoir reçu de l'argent des juifs « pour empêcher saint » Louis de faire brûler le talmud, et pour l'engager à le leur » rendre, ce qui en effet eut lieu en 1240. Mais, ajoutent les » mêmes auteurs, le prélat, fut atteint au bois de Vincennes, » d'une maladie soudaine qui obligea le roi d'en sortir promptement. » Il paraît certain, du moins, que Gauthier mourut vers ce temps là (20 avril 1240 ou 1241). Ce prélat eut huit frères, dont l'un lui succéda dans le même siège. Deux de ses neveux devinrent également archevêques de Sens. Gaufridius à Colone (chroniqueur français dont l'ouvrage a été imprimé dans le Spicilege de Luc d'Achery), était aussi son neveu. La Bibl. hist. de France cite plusieurs écrits de Gauthier Cornut entre autres : « *Historia susceptionis coronæ spinæ.* »

Quoiqu'il paraisse avéré que l'archevêque de Sens a béni le mariage de saint Louis, il est des historiens qui décernent cet honneur à Anselme, évêque de Laon, comme une juste récompense de son opposition aux violences de Henri de Dreux, archevêque de Rheims. Le roi voulut, dit-on, qu'Anselme le mariât, et qu'il couronnât Marguerite.

Le relief de la chapelle Saint-Louis, à Sens, offrait un excellent bas-relief moderne, exécuté en 1760, représentant cette cérémonie ; mais il n'existe plus. On voyait dans la cathédrale, « qui était large, grande et belle », le lieu même où le mariage fut célébré ; on y montrait aussi une chaire où saint Bernard pré-

cha. On prétend que les cloches s'entendaient à huit lieues de distance.

La cathédrale actuelle est postérieure de 250 ans à cette époque ; mais la tradition porte que, de tout temps, on a consacré au souvenir du mariage du roi de France l'autel situé à gauche de la grande porte du chœur.

Voy. litt. de deux religieux bénédict., 1<sup>re</sup> partie, t. 1<sup>er</sup>. Beaugier, *Mém. sur la Champagne*, 1<sup>er</sup>, p. 358. Moréri, IV, fol. 148. Anselme, etc.

*Page 188, ligne 9.* » les royaux adolescents y passèrent, dit-on, la nuit entière à genoux. »

On a prétendu que Louis IX et Marguerite, en se mariant à Sens, se promirent mutuellement d'imiter le chaste exemple du jeune Tobie. Aussi, l'auteur du manuscrit de la Sorbonne, déjà cité, adoptant cette tradition, fait passer en prières, aux deux époux, les trois premières nuits de leurs noces. « La royne, » ajoutent d'autres chroniques, le répéta à gens de bien. »

L'agrafe du manteau de saint Louis était conservée au monastère de Poissy, d'où le père Ménestrier la fit graver. (Voyez la devise du roi justifiée.)

Mézeray (II, 289) dit « que le roi Jacques d'Arragon avait » donné à Marguerite, et après elle, à tel de ses enfants, à son » choix, tout le droit qu'il prétendait avoir sur le comté et le » marquisat de Provence, et quelques autres prétentions sur » les villes d'Arles, d'Avignon et de Marseille. En vertu de cette » cession et de son droit d'aïeule, Marguerite eut toujours » dessein sur la Provence, quoique son mari cherchât à l'en » détourner. Après la mort de Louis, elle présenta requête au » roi Philippe III, son fils, puis s'adressa à l'empereur Rodolphe de Hapsbourg ; mais, à la prière du pape, cette princesse donna son entier désistement. » Déjà, en 1241, elle avait déclaré ne point contester le testament de son époux. Ce titre existait au trésor des chartres. Le sceau offrait une reine

couronnée, tenant un sceptre à la main droite. On lisait autour : « *Margarita , Dei gratia , Francorum regina.* »

Cette grande princesse , dont les historiens s'accordent à faire l'éloge le plus complet , était d'une figure aussi noble que douce , spirituelle et régulière , à en juger par les portraits gravés d'après les statues ou autres monuments du temps. On en voit encore trois au cabinet des estampes de la bibliothèque royale , copiés ou gravés d'après les vitraux de l'église de Poissy , ou sur la tombe en cuivre de Marguerite.

Une autre gravure ou portrait de la compagne de saint Louis , a été copié d'après un tableau appartenant à M. de Fleury. Enfin , on en connaît un cinquième , donné par M. de Gaignières , et pris sur un armorial manuscrit , sur vélin , de 1400.

Dans chacun de ces portraits , l'auguste épouse du saint monarque a les traits prononcés , le nez droit , un peu long , les cheveux blonds , le teint très-blanc et l'ensemble de la physionomie plein de noblesse.

Dans un de ces portraits , où l'on voit cette princesse représentée debout et les mains croisées , elle est coiffée d'une espèce de turban ou bourrelet brun , rayé de bleu , surmonté d'une couronne de fleurs de lys , au bout desquelles est attachée une pierre précieuse. Un voile ou bandeau qui passe sous le menton , fixe le turban sur la tête. Un riche collier pend sur sa poitrine. La robe est rouge cramoisi , et le corset d'hermine , brodé d'or ; les manches sont olive et or , le manteau , d'azur fleurdelysé , bordé d'hermine , et la chaussure très-pointue et noire. Dans le Recueil des costumes complets des Français , Marguerite est représentée avec une coiffure assez bizarre ; sa couronne est fixée au sommet de la tête par un voile qui tourne sous le menton ; elle porte un grand manteau royal bleu , fleurdelysé d'or , bordé d'hermine ; par-dessous , est un vêtement violet clair , doublé en or , et dont les manches sont plus foncées ; sur la robe , dont le bas est brodé de perles et de pierreries , est le surcot en hermine.

On voyait à Poissy (en 1285) une autre figure de Marguerite

de Provence, au-dessus du jubé des religieuses de saint Louis ; elle était debout , les mains jointes, le manteau d'azur brodé d'or, et un voile sous la couronne.

Après la démolition de l'hôpital des Quinze-Vingts, les statues de saint Louis et de Marguerite, qui se trouvaient placées sur ce portail, furent déposées, en 1781, dans la salle des antiques du Louvre.

Cette reine si généreuse laissa en mourant tous ses meubles à l'Hôtel-Dieu de Paris, et son convoi fut suivi d'une innombrable foule de pauvres, qui perdaient en elle leur mère et leur soutien. Sa tombe, en cuivre, sur laquelle elle était représentée le sceptre à la main, fut placée au milieu du chœur de l'église de Saint-Denis, en face du grand autel. On y lisait cette inscription :

« Cy-gist la noble royne de France, Marguerite, qui fust  
 » fame à monseigneur saint Loys, jadis roy de France, et qui  
 » trespassa le mercredi devant la Noël, l'an de l'Incarnation,  
 » N.-S. 1295, — priez pour son âme ! »

On a prétendu que ce tombeau, n'ayant pas été trouvé en 1792, resta intact dans le sanctuaire. Mais il paraît trop certain qu'il n'a pas plus été épargné que les autres sépultures de nos rois, dont la violation impie inspira de si nobles stances à M. de Fontanes, le 24 avril 1817. On nous pardonnera sans doute d'en reproduire quelques-unes :

## II.

« Du sein des tombes outragées,  
 » Qu'on roule sans ordre et sans choix,  
 » Tout à coup sortent courroucées  
 » Les ombres de soixante rois !  
 » Le fier Pépin, à la lumière  
 » Reparaît chargé de poussière  
 » Avec le premier des Capets....  
 » Et craignant la guerre civile,  
 » Les Valois, de leur sombre asile,  
 » A regret ont quitté la paix ! »

- « Respecte au moins, peuple infidèle,
- » Tes plus intrépides soutiens....
- » Ce Louis, qui fut le modèle
- » Et des héros et des chrétiens !
- » Ses lois sont celles d'un grand homme ;
- » Pieux, il sut contenir Rome....
- » L'Anglais par lui fut abattu....
- » Memphis l'admira dans les chaînes ;
- » Et les ombrages de Vincennes
- » Parlent encor de sa vertu ! »

#### IV.

- » Hélas ! des sables de Carthage ,
- » Vainement ses restes sauvés ,
- » Dans un touchant pèlerinage ,
- » Jusqu'à ce jour sont arrivés.
- » Tout périt... Les mêmes ruines
- » Couvrent le héros de Bouvines
- » Qui des Germains était l'effroi....
- » Ta dépouille est aussi proscrite ,
- » Aimable et douce Marguerite ,
- » O sainte épouse du saint roi ! »

#### V.

- « Abandonnant des pompes vaines ,
- » Mais gardant l'anneau nuptial ,
- » Avec les rois , les chastes reines
- » Reposaient sur le lit fatal....
- » Auprès de leurs cendres aimées ,
- » Des quenouilles d'or enfermées
- » Rappelaient les mœurs des vieux jours....
- » O mœurs naïves ! jours prospères !

» Qu'ont vus les pères de nos pères ,  
 » Et qui nous ont fui pour toujours ! »

## VI.

« Le long de ces tombes royales  
 » Dix siècles placés à leurs rangs ,  
 » ~~Sous~~ bruit racontaient les annales  
 » De tant de siècles différents.  
 » Là, venait l'histoire attentive  
 » Consulter la pierre instructive ,  
 » Ou les vitraux mystérieux....  
 » Mais la France, en quelques journées ,  
 » A, de ses longues destinées ,  
 » Perdu les témoins glorieux ! »

## VII.

« Sur ces caveaux, dont les ténèbres  
 » Cachaient des destins si brillants ,  
 » De la mort les anges funèbres  
 » Veillaient en vain depuis mille ans.  
 » Le cercueil n'a plus de mystères ;  
 » L'abri des mânes solitaires  
 » De toute part est assiégé....  
 » Spectacle affreux ! les tombes s'ouvrent ,  
 » Et les os de rois se découvrent  
 » Aux regards du ciel outragé ! »

Legrand d'Aussi, de l'institut, Extrait des sépultures nationales des rois de France, suivi des Funérailles des rois, par M. de Roquefort. Godefroi de Beaulieu, p. cclvii. Vie de monseigneur saint Hiérosme, 541. Montfaucon, Antiquités françaises, II, fol. 161, pl. xxv. Moréri, VII, p. 230. Biogr. univ., xxvii, p. 48. Le père Ménéstrier, Tablettes de France, 1<sup>re</sup>, 184, 185. Dupleix, Hist. de France, II, 225. Monum. de la monarch. fr., II, 160.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Page 86, ligne 7. « il donna le nom « de cosse de » genêt, »

L'abbé Velly (Histoire de France, II, p. 334, 335) dit que c'est avec peu de fondement qu'on attribue cet ordre à saint Louis, ainsi que celui « du navire ou du drapeau croissant », qui, selon lui, n'ont pas existé ; et il relègue cette tradition au nombre des fables. Sauval (Antiquités de Paris, II, fol. 720) est de la même opinion. Toutefois, trop de détails ont été donnés à ce sujet par des historiens dignes de foi pour ne pas y puiser une sorte de conviction. Nous rapporterons d'ailleurs, entre autres preuves, l'extrait d'un compte du 19 septembre 1393, sur la dépense faite à l'occasion de ces colliers qu'on envoyait en Angleterre. (Cette pièce faisait partie d'un ancien registre de la chambre des comptes de Paris.)

« Item au dict Jehan, compère orphèvre, demourant à Paris, »  
 » pour quatre autres colliers d'or pareils à celui du roy, pour le »  
 » roy d'Angleterre (Henri V), c'est à sçavoir : iceluy collier fait »  
 » en la façon de deux gros tuyaulx ronds, et entre iceulx »  
 » tuyaulx, cosses de genest doubles entretenant par les queues ; »  
 » et autour d'iceluy par les cosses, fait neuf potences autour, »  
 » chascune de neuf grosses perles, et l'entredeulx d'icelles po- »  
 » tences autour dudict collier, à cinquante lettres d'or, pendant »  
 » à l'un d'iceulx tuyaulx, qui font par dix fois le mot du roy : »  
 » Jamès ! (jamais) et au-devant d'iceluy collier, a ung gros balay »  
 » quarré, environné de huit grosses perles pareilles aulx perles »  
 » du collier du roy, et au derrière, a deux cosses, en forme »  
 » de gousses de genest, ouvertes, esmaillées, l'une de blanc, »  
 » l'autre de vert, et a, dedans chascune d'icelles, trois grosses »  
 » perles, et les dicts tuyaulx poinçonnés de branches de fleurs »  
 » et cosses de genest. Et les trois autres colliers, ung pour »  
 » le duc de Lancaster, l'autre pour le duc de Glocester, l'autre »  
 » pour le duc d'Yorck, semblables à celui-cy, à quelques perles »  
 » moins fortes ; pour le tout, 830 livres, 5 sols, 4 deniers. »

Saint Louis portait ordinairement la cosse de genêt et l'ordre de l'étoile, qui existait encore en 1389. La cosse de genêt fut mise aussi sur les vêtements des sergents d'armes.

« Les cent gentilshommes de noble extraction, alors appelés » sergent-ly-rois, portoient chacun la longue cotte et hoc- » quetons blancs, et tombant au-dessous des genoux et sans » manches, diapré et semé à papillotes d'argent de relief ; » devant et derrière estoit en broderie l'arbrisseau de genest, » sur lequel une main, sortant du ciel, mestoist une couronne, » et pour l'asme de la dicte devise, en un rouleau à trois re- » plis : *Deus exaltat humiles* (Dieu élève les faibles). Les ser- » gents d'armes étaient armés de masses en cuivre.

Helyot, Histoire des ordres religieux, VIII, p. 276. Le père Ménestrier. La Croix, p. 81, pl. v, n° 5. E. d'Ambreville, Hist. des ordres de chevalerie, p. 91, 95. Costumes complets des Français.

Page 187, ligne 14. « une coupe d'or et deux cuil- » lers d'or fin, »

La couronne d'or de Marguerite coûta 58 liv. (986 fr.). On dressa des échafauds pour 27 liv. (459 fr.). Enfin, la dépense totale du mariage s'éleva à 2,526 liv. (40,942 fr.) ; 236 liv. furent données à l'évêque Guillaume de Valence et à sa suite ; 112 aux ménestrels. Le bouteiller eut la coupe d'or, qui avait coûté 62 liv. (1,054 fr.). On trouve dans le compte-registre de 1234, au mois de mai, beaucoup d'articles pour la chasse, la fauconnerie et pour les échecs.

Cette rareté de vaisselle d'or au XIII<sup>e</sup> siècle, du moins dans des cérémonies où l'on dut juger de la magnificence de nos rois, a droit de nous surprendre, si on la compare au luxe qui régna tout à coup en France dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle. Ce luxe se propagea chez les hauts barons ; car nous voyons (23 août 1379) Guillaume de Beaufort, vicomte de Turenne, donner à

son fils, en l'émançant (en outre des terres et mobiliers lui appartenant), une quantité de vaisselle qui paraît prodigieuse. L'inventaire fait en latin se trouve tout entier dans les preuves de l'Histoire générale de Provence du père Papon (III, 54). En voici quelques détails :

« Sept aiguières d'argent doré, et d'autres, émaillées et ornées  
 » de couvercles ; trois gobelets de vermeil avec des couvercles  
 » et des pieds émaillés et ciselés ; trois autres dorés, et de  
 » même, une aiguière en forme de rose, avec un bec en ver-  
 » meil émaillé ; une autre aiguière, où est la figure d'un cerf  
 » sur le couvercle ; une coupe dorée, de travail anglais, avec  
 » le pied ; douze tasses d'argent doré, deux autres id. ; six  
 » candelabres de cuivre doré, du travail de Saint-Marchial,  
 » avec les armes du seigneur ; une grande coupe en vermeil  
 » anglais ; trois autres petits gobelets dorés ; six aiguières en  
 » vermeil ; quatre cuvettes d'argent doré, émaillées et ciselées ;  
 » six tasses de vermeil, douze en argent ; boîte d'argent doré,  
 » avec un pied et une cuiller blanche pour les épices ; douze  
 » petits plats d'argent pour la cuisine ; cinquante-cinq écuelles  
 » d'argent ; vingt-deux tasses, argent ou vermeil ; quinze plats  
 » d'argent ; cassette antique où était un plat à barbe, doré ; un  
 » anneau épiscopal ; cinq anneaux ornés de balais, saphirs et  
 » grenats ; pomme de graine de muscade, entourée de cercles  
 » d'or, d'un saphir et de perles ; têtes en vermeil ; reliques en-  
 » richies de pierreries ; croix de vermeil ; candelabres ; encensoirs  
 » d'argent émaillés ; vingt-trois boutons d'argent doré pour les  
 » capuchons des dames ; huit ceintures de drap, où se trouvent  
 » quarante plaques d'argent émaillé ; quatre bracelets ouvragés,  
 » pour les cardinaux et autres grands seigneurs ; bâton pastoral,  
 » ou crosse en argent doré ; trente-huit couteaux d'argent ;  
 » douze vêtements galonnés et complets, en drap d'or, écar-  
 » late et étoffe de l'Inde ; burettes d'argent ; mitre ornée de  
 » pierres précieuses ; housses de dextrier ; boîtes à jeux d'échecs,  
 » bordées d'argent, avec les armes du roi de France et du comte,  
 » une partie est ornée de jaspe, et l'autre de cristal et de

» figures. Les échiquiers sont en cristal et en jaspé ; une rose  
» d'or ; reliquaires, etc. »

On trouva dans la tour du donjon 11,200 florins d'or, 1,322 florins d'or, de la reine, 1,040 oboles arragonaises d'or, 6,600 florins ; 36 plats d'argent, 74 autres ; gobelet de cristal avec son couvercle de même ; couteaux de vermeil ; couteau dont le manche figure un homme d'armes ; escarcelle d'argent ; coupes ; gobelet en forme de quatre tours, portant les armes de Navarre et de Flandre ; nombre infini d'aiguières, etc., etc.

Lenain de Tillemont, manuscrit, 1<sup>er</sup>, 553. Registre, n° 406, 407, p. 205, 205, 258. Papon, loc. cit..

*Page 191, ligne 29.* « quand de nouvelles intrigues  
» de Pierre Mauclerc, »

« A mercy ne daigna venir....  
» Bien cuyda Bretagne tenir  
» Contre le roy.... par son desroy  
» Comme cil qui avait cueur de roy. »

Nous devons signaler ici les variantes offertes par quelques historiens, sur cette troisième guerre, que les uns rapportent à l'année 1234, et que d'autres confondent avec celle de 1230. Elles offrent en effet plusieurs détails semblables. Nous avons cru devoir adopter la version qui nous a paru la plus probable, en avertissant toutefois que ce point historique n'est pas complètement éclairci.

Fauchet, liv. II, chap. XIII<sup>e</sup>, p. 561.

*Page 197, ligne 2.* « par suite des prétentions hautaines  
» de quelques prélats, »

Le cardinal Jacques de Vitry, auteur contemporain, a fait des mœurs du clergé à cette époque un tableau trop rembruni pour ne pas le croire exagéré.

L'évêque de Cahors, baron et comte, avait entre autres droits singuliers de la prélature féodale celui, quand il officiait solennellement, de faire mettre sur l'autel le casque, la cuirasse, les gantelets et toute l'armure militaire. Le vicomte de Cessac l'attendait à la porte de la ville, tête nue, sans manteau, la jambe droite nue et le pied nu dans une pantoufle. Puis il prenait ainsi la bride de la mule épiscopale et la conduisait au palais, où il servait le prélat à table.

En rapportant dans le cours de cet ouvrage plusieurs traits qui peignent l'état hostile de la bourgeoisie, de la noblesse et du clergé, à Dieu ne plaise que nous laissions entrevoir la pensée de déverser le blâme sur le saint ministère! Que conclure d'ailleurs de ces faits que l'historien consciencieux et impartial doit constater?... Qu'une religion émanée du ciel ne peut être ébranlée par la faiblesse des hommes, qui devraient sans doute s'élever au-dessus des imperfections de notre nature; mais qui furent hommes avant d'être ministres des autels.

*Page 205, ligne 17.* « fut déclaré solennellement » majeur, »

Louis, l'année même de sa majorité, eut le chagrin de voir une affreuse famine désoler la Normandie. Son active charité s'y déploya tout entière.

Le comte de Boulogne, Philippe de France, mourut dans le même temps.

*Page 214, ligne 5.* « pour lui adresser ses adieux, »

Dans le manuscrit de la bibliothèque royale (n° 2191, liv. II), Pierre Gringore, sans rapporter l'affront fait au roi de Navarre, met ces paroles dans la bouche de Thibaut, prosterné devant le roi de France.

« Devant la très-illustre face  
» Du triomphant prince royal,

« Je me viens purger de mon mal,  
 » Requérant pardon et mercy. »

LOUIS.

« Biau cousin, bien venez-ci...  
 » Joyeux suys de vostre venue. »

THIBAUT.

« Sire, j'ay ma faute cognue...  
 » ..... à vous me donne;  
 » Corps et biens vous habandonne,  
 » Pour vous servir et nuist et jour. »

LOUIS.

« En signe de paix et d'amour  
 » Je vous vueil baisier en la bouche. »

THIBAUT.

« Prince, éprouvé comme or en touche! »

LE COMTE DE LA MARCHÉ (*arrivant*).

« Ha! traistre comte Thibaut!...  
 » Comte de Champagne en effect  
 » Nous a trahis! »

Page 218, ligne 5. « au seul nom des assassins d'o-  
 » rient. »

« L'année d'après en suivant (1236, Histoire des croisades,  
 » in-8°, gothique), advinst, que le diable qui tousjours a en-  
 » vie sur les bons, et qui aperçust la sainte vie du roy Loys  
 » et sa prospérité, commença à penser soulement comment il  
 » le porroist gresver. Il enstra au cueur du vieil de la Mons-  
 » tagne, le roy des Harsacides, et lui fist penser à la mort du  
 » roy Loys. Cils roys des Harsacides pesme et desloyaux, ha-

» bitoist en la fin de la contrée d'Antioche et de Damas, ung  
 » chasteau bien garny, séanst sur monstaignes et sur fors ro-  
 » ches. Il estoist moult redoubtez des chrestiens, des sarrasins,  
 » des Turcs, partoust loing et prest, parce qu'il faisoist plu-  
 » sieurs roys et princes occire souvent par les Harsaciens, qu'il  
 » leur envoyoist comme messagers. Enfants avoist plusieurs en  
 » sa terre nez, qu'il faisoist nourrir et introduire dans son  
 » palais, et leur faisoist apprendre toutes sortes de manières de  
 » langaige, et à craindre et doubter leur seigneur terrien par-  
 » dessus toutes choses, et à osbéir à luy jusques à la mort, et  
 » ainsi povoient venir, ce leur disoist-il, à la joye du paradis. »  
 On appela aussi sa résidence Alamict.

*Page 222, ligne 21.* « de Saint-Vincent-de-M'ont-  
 » Ouy! »

Cet hermitage fut nommé dans la suite « Saint-Louis-en-  
 » Beau-Lieu. »

*Page 223, ligne 18.* « avec Mathilde ou Mahaut, fille  
 » aînée de Henri II, dit le Magnifique, duc de Brabant, »

- « Messire Robert frère al roy (*dit Philippe Mouskes*)
- » Prinist à donc fame et grand conroy.
- » La fille estoit al duc de Louvain
- » Et ot Artois et Saint-Omer.
- » Moult haultement et grant feste
- » A Compiègne... en la prairie
- » Moult et grant bacelerie. »

« On ne manquait jamais (*Histoire littéraire de France, xvi,*  
 » p. 19) de rédiger les relations des tournois, et il subsiste  
 » encore des procès-verbaux de ceux qui eurent lieu à Com-  
 » piègne en 1238, à Chevancy (1285), et auprès de Liège  
 » (1289). Ces actes sont en général accompagnés des armoiries

» des chevaliers. On a de plus, quelques-uns des registres  
 » particuliers où les hérauts d'armes étaient obligés d'inscrire  
 » les familles nobles de chaque province, et ces registres, qui  
 » contiennent aussi des armes blasonnées, sont au nombre des  
 » plus anciens monuments de la science héraldique. »

Tout porte à croire, quoiqu'on suppose le blason en usage dès 1072, que l'origine des noms et armoiries est due aux croisades, dont la première remonte à 1095. On ne voit point d'auteur qui parle de blason avant 1150. Il n'y avait pas avant ce temps de véritables armoiries, pas même celles de France. Louis-le-Jeune n'adopta les fleurs de lys qu'à la croisade de 1145. Le scel de Robert-le-Frison en avait aussi.

Les armoiries ne furent véritablement fixées et héréditaires dans les familles que sous le règne de saint Louis. On les adopta avec les devises, comme signes ; pour se faire reconnaître, soit dans les croisades sous les armes, soit dans les tournois.

Sous le rapport historique et sous celui des monuments du moyen âge, nous avons cru utile de reproduire souvent les blasons des personnages illustres que nous citons. « Ces hiéroglyphes de la féodalité », comme les appelle pittoresquement M. Victor Hugo, complètent le tableau du XIII<sup>e</sup> siècle, et jettent un jour nouveau sur ses débris épars.

On sait qu'il périt plus de vingt princes dans les divers tournois dont l'origine, selon les Allemands, remonte à Henri l'Oiseleur. Le sixième des fils de saint Louis, Robert, comte de Clermont, reçut un si furieux coup de lance à la tête, dans un de ces périlleux exercices (1279), qu'il en perdit l'esprit.

Legendre, 80, 84, 88. M. Capefigue, Hist. de Philippe-Auguste, 1<sup>er</sup>, 209. A. Duchesne, v, 557. Michaud, Hist. des croisades, iv, p. 216. Hallam, l'Europe au moyen âge, 511, etc., etc.

*Page 227, ligne 9. « invoquer l'amour de leurs dames, »*

D'autres chevaliers croisés alliaient souvent de même les idées religieuses et mondaines les plus opposées. Peyrols d'Au-

vergue, troubadour provençal, comme Blacas, prêt à partir pour la troisième croisade avec Philippe-Auguste, publiait un dialogue entre lui et l'amour, qui lui reprochait d'avoir renoncé à son culte et aux chansons :

« J'aime encore, disait Peyrols, mais sagement. Je suivrai » donc l'exemple de tant d'autres qui pleurent leurs maîtresses » en Syrie. »

« Est-ce vous, reprenait l'interlocuteur, qui chassez les » Turcs et les Arabes de la Tour de David?... Ne songez qu'à » aimer, à chanter... que voulez-vous aller faire à la croisade, » quand les rois n'y vont pas eux-mêmes? Voyez comme ils » s'occupent d'autres guerres, et comment les barons cherchent » aussi d'autres prétextes pour se dispenser de partir! »

Songeant à revenir par Marseille, le même poète ne demande à Dieu que « bon vent, bonne mer, bon navire, bon » pilote, et dit adieu pour jamais aux villes d'Acro, de Sour, » de Tripoli, aux sergents et aux hospitaliers. »

« Seigneur Dieu, ajoute-t-il, si vous m'en croyiez, vous » prendriez bien garde à qui vous donneriez les royaumes, les » châteaux et les tours! car plus les hommes sont puissants, » moins ils vous honorent! »

En même temps, d'autres nobles troubadours faisaient entendre des chants plus dignes de la chevalerie.

« Oui, s'écriait Pons de Capdeuil, celui qui revêt la croix » assure son bonheur. Le plus vaillant, le plus honoré ne sera » qu'un homme lâche et méprisé, s'il demeure en son manoir, » tandis que le plus vil deviendra libre et généreux, s'il » part; rien ne lui manquera. Le monde entier consacrera » sa gloire. Il n'est plus, le temps où les cheveux rasés; la » tonsure, la sévérité pénitente des ordres monastiques suf- » fisaient pour mériter le Ciel! Dieu garantit le salut à ceux » qui, armés en son saint nom, iront venger sur les Turcs les » opprobres qu'ils lui ont faits, opprobres pires que tous ceux » connus. » — « Vierge de douceur et de gloire, donnez-nous la » force et la puissance d'exterminer les Turcs félons et mé-

» créans! ~~Insensé~~ ~~Insensé~~! l'homme qui, par un vil attache-  
 » chement à ses richesses, négligera de prendre la croix, puisque  
 » par sa faute et sa lâcheté, il perd à la fois son honneur et son  
 » Dieu! — Oui, mourir pour le nom sacré de Jésus-Christ, est  
 » préférable à vivre en ces lieux sans gloire.... Qu'il ne se flatte  
 » pas de compter parmi les preux, tout baron qui n'arborera  
 » pas la croix! »

« Ah! disait encore Folquet de Romans, ceux qui auront  
 » succombé à la croisade pourront dire : Et nous, Seigneur,  
 » nous sommes morts pour toi! »

« On connaîtra bientôt, disait Naymeric de Peguilain, un des  
 » contemporains du roi de Navarre, que les preux ont la noble  
 » ambition de mériter à la fois la gloire du monde et la gloire  
 » du Ciel! Il est venu le temps où l'on verra quels sont les  
 » hommes qui obéissent aux lois de l'Éternel! Sachez qu'il  
 » n'appelle que les vaillants et les preux! Oui, ils seront sauvés  
 » avec saint André, ceux qui planteront sur le Thabor la croix  
 » victorieuse. Dieu veut que la gloire du combat ouvre les portes  
 » du Ciel. »

*Page 229, ligne 29. « Baudouin II de Courtenay, »*

« L'empereur Baudouins estoist jouenes et enfanstins : si des-  
 » pendist largement et ne prist pas garde à son affaire, et fu  
 » povres et endettés, et n'ot que donner as chevaliers ne à  
 » sergians, et s'en partirent de li.... Si ot conseil qu'il venrait  
 » en France à l'Apostole, qui estoist à Lyon, et à la royne qui  
 » estoist tante à sa mère.... et s'en vinst à Marseille et descendist  
 » à la Roche, et chemina tant qu'il vinst à Lyon où il trouva le  
 » pape et li monstra sa nécessité, — et l'Apostole en fu trop  
 » meus, et lui donna xxx ans la disme aux clerks.... et en vinst  
 » à la royne qui volentiers le vist... et le restint en grand pièche  
 » avec li et le trouva enfantin en ses paroles.... si li desplot  
 » moult, car à empire tenir, convient moult saige home et  
 » vigheureus. — Dame, dist l'emperes, il me convient de-

» niens... si me convient vendre le comté de Namur qui me  
 » vient de mon héritage. — En nom Dieu! fist la royne, je  
 » ne voel pas que le vendies. — Dame! et que ferai-je? — En  
 » ma foi, dist la royne, vous presterai xx mille livres  
 » (340,000 fr.), à reprendre sur les recettes du comté et ainsi  
 » sera sauvé à vous et à vos heoirs, et me jurerez sur les  
 » saints que dedans le mois vous serez à Constantinoble, et  
 » m'envoires l'empereise, car moult la désire veoir...

» A tant, furent appareillies chevauchures, bièles, et pièces,  
 » et errèrent tant par loz journées, qu'ils vinrent à Pontoise....  
 » Quant la royne li vist, si li fust très-grant joie, et demoura  
 » aussi tant comme elle vesqui. »

Chronique de Rains, ch. xix, 226.

Baudoin était fils de Pierre de Courtenay et d'Yolande de Brienne. Né en 1217, il mourut en 1245, peu après son retour du concile de Lyon.

On conservait au trésor des chartes, deux de ses lettres, suscrites avec du vermillon et scellées de cire jaune. On voyait sur le scel, un empereur assis sur son trône, tenant de la main droite une longue croix, et de la gauche, un globe croisé autour duquel était la légende. — La bulle d'or suspendue au parchemin était du poids de cinq écus d'or. La famille de Courtenay conservait religieusement la tente de Baudoin, et les sires de ce nom la faisaient toujours déployer pour achever leurs épousailles, ou pour se faire administrer l'extrême-onction. On y voyait leurs armes : « d'or à trois tourteaux de gueules. »

Histoire de Constantinople, III. Hist. de la maison de Courtenay, 80. Anselme, Hist. gén. et chr., 1<sup>er</sup>, fol. 478.

Page 231, ligne 2. « le plus précieux des trésors de Constantinople »

On ignore la valeur positive des *hiperpères*. On sait seu-

lement que les négociants d'Amafi devaient une rente annuelle de 3 *perpères*, à Constantinople.

« Quelques fragments de la vraie croix, découverte en 386 » sur le calvaire, par l'impératrice sainte Hélène, alors âgée de » quatre-vingt-quatre ans, se conservaient à Rome dans une » église que Constantin fonda tout exprès; mais un morceau » très-considérable fut transporté à Constantinople l'an 614. » Les Perses, tentés par le riche étui de la relique, s'en em- » parèrent. Héraclius, quinze ans après, la retira des mains » des ravisseurs, et depuis, il s'en est fait bien des partages: » Les Vénitiens en eurent la dernière pièce que Louis racheta » avec la couronne d'épines. C'était le plus grand morceau connu » alors, et le même, à ce qu'on prétend, qui avait été donné par » sainte Hélène à son fils, qui le faisait porter en ses expéditions » guerrières. »

Clément d'Alexandrie rapporte que la sainte couronne était « *ex rubro* » ou d'une espèce d'arbrisseau nommé *buisson*. D'autres disent « *ex rhamo* » arbuste appelé *nerprun* ou pommier sauvage. Divers auteurs ont prétendu encore qu'elle était d'épines blanches, de joncs marins, etc. etc.

On n'a pas été plus d'accord sur le bois de la vraie croix, qu'on disait composée de cèdre, de palmier, de cyprès, d'olivier, etc. etc.

Ce fut en mémoire de la députation d'André de Longjumeau, que les dominicains de Saint-Jacques de Paris venaient chaque mois officier à la Sainte-Chapelle, en place des chanoines; et ils y prêchaient le jour où l'on célébrait la fête de la Susception de la sainte couronne.

Les religieux de Saint-Denis, dit-on, avaient eu jusqu'alors la prétention de posséder cette relique. Ils se retranchèrent à dire qu'ils en avaient un fragment tiré d'Aix-la-Chapelle, où Charlemagne l'avait déposé, et qui leur fut donné ensuite par Charles-le-Chauve.

Parmi les objets précieux renfermés dans la Sainte-Chapelle de Paris, on voyait des reliques de saint Louis de Marseille,

évêque de Toulouse; des olifants d'ivoire; des manuscrits précieux, dont la reliure et les fermoirs étaient couverts de pierres; une croix émaillée, appelée *croix de Bourbon*, enrichie de perles et de pierres précieuses, et des statues en or de saint Louis et de Blanche de Castille; la *croix de Venise* (aussi nommée *ducale*); la fameuse agathe ou sardoine, représentant l'apothéose d'Auguste, camayu ou camée monté sur un socle; on présume qu'il fut engagé à saint Louis par Baudoin II; mais d'autres en attribuent l'acquisition à Charles V, en 1379. On le portait à la procession du sacre des rois, et on allait même jusqu'à le baiser religieusement; car on croyait qu'il représentait un objet de piété.

Le père Montfaucon a fait graver les reliques déposées par Louis IX dans la Sainte-Chapelle, et a donné copie de la lettre de l'empereur, « laquelle lettre, dit-il, est traduite du latin en langue française, signée de saint Louis, datée de Saint-Germain-en-Laye l'an 1247, publiée par Blaise, aumônier et chapelain de la Sainte-Chapelle, qui a cédé son privilège (1641) à Louise Gillo. » On n'était admis qu'avec un grand mystère à examiner le trésor de la Sainte-Chapelle, ainsi que le dit Peyresc dans sa correspondance.

Le cabinet des estampes du roi possédait aussi la gravure de la grande chasse qui renfermait : 1° la couronne d'épines; 2° le morceau de la vraie croix; 3° le fer de la lance; 4° le roseau; 5° l'éponge; 6° les menottes; 7° la croix du larron; 8° du sang de N.-S.; 9° des langes de son enfance; 10° du linge du lavement des pieds; 11° du lait de la Vierge; 12° de ses cheveux; 13° de son voile; 14° le haut du chef de saint Jean-Baptiste; 15° le suaire; 16° une sainte face; 17° la verge de Moïse; une nappe où l'on fit la cène; la robe de pourpre; la croix du triomphe, que portaient à la guerre les empereurs de Constantinople, etc. On plaça dans la Sainte-Chapelle, après la mort de saint Louis, un écrin d'argent doré où était renfermée sa tête.

Il était, comme on voit, avoir obtenu au-delà des probabilités, en admettant que ces précieux objets ne fussent pas

en partie apocryphes. Aussi, ces enrichissements successifs excitèrent à plusieurs reprises la jalousie du roi Henri III. Désirant posséder lui-même quelque monument sacré qui l'emportât sur le trésor de la France, il reçut des Templiers, à force de prières, « un vase qui, dit-on, renfermait du sang « de Jésus-Christ ».

Vallon de Sarton, noble croisé, avait donné à l'évêque d'Amiens, Richard de Gerberay (mort en 1210), le chef de saint Jean-Baptiste.

Ce fut sans doute à l'époque des croisades que de pieux moines trop crédules, ou des hommes qui spéculaient sur la bonne foi des pèlerins, inondèrent l'Europe de reliques dont l'origine est au moins douteuse. On parlait surtout alors « de la larme versée et recueillie sur le tombeau du Lazare ». Geoffroy II, dit Martel, fils du comte d'Anjou, Foulques Nerra l'avait apportée d'outre-mer, en 1040, « enclose en un petit » vase, autant merveilleux en artifice (pour n'avoir ni sou- » dure, ni ouverture aulcune, et pour estre blanc en dehors » comme cristal), que le précieux joyau qu'il contient, qui » sans cesse tremblotte dans son enclos, le rend recom- » mandable. »

On conservait à Aix-la-Chapelle la ceinture de Notre-Seigneur sur laquelle était le scel de Constantin. L'exposition des reliques en cette ville durait 15 jours, et y attirait un innombrable concours de pèlerins de toutes les contrées de l'Europe. La chronique rapporte qu'il s'y trouva en un seul jour (1496) jusqu'à 142,000 fidèles, et qu'à la fin du XY<sup>e</sup> siècle, les seules offrandes avaient produit 80,000 florins d'or, somme énorme pour ce temps.

On y conservait encore : la robe blanche de la sainte vierge, quand elle mit au monde notre seigneur Jésus-Christ ; cette robe est en coton, et longue de cinq pieds et demi, ce qui fait penser que Marie était de haute taille.

Les langes de Notre-Seigneur, d'un drap jaune. Le linge dont Notre-Seigneur fut ceint sur la croix ; il est en lin, et teint de

sang. Un morceau du roseau, du suaire et de la ceinture en cuir de Notre-Seigneur.

On voit aussi à Aix-la-Chapelle le cor de chasse de Charlemagne et sa chaise en marbre de Carrare, sur laquelle les empereurs Frédéric II, Rodolphe de Hapsbourg, etc., furent depuis couronnés.

Le trésor de cette ville, entre autres reliquaires du XIII<sup>e</sup> siècle, en possédait un en argent d'un travail admirable, représentant une église gothique de deux à trois pieds de haut sur deux à trois de long.

À l'exemple de saint Louis et même avant lui, une foule de princes firent élever dans leurs palais une Sainte-Chapelle, afin d'y renfermer leurs reliques et attester leur dévotion. Hugues III duc de Bourgogne, le même qui, parti avec Philippe-Auguste en 1190, se signala au siège d'Acre, en fit bâtir une très-belle à Dijon, pour accomplir un vœu formé pendant une effrayante tempête. Il en existait aussi à Troyes, etc.

Dom Plancher, *Hist. de Bourgogne*, 1<sup>er</sup>, fol. 553. Fleury, *Hist. eccl.*, xvii, 215, 215. Le père Montfaucon, 1<sup>er</sup>, 5. Félibien, *Hist. de Paris*, iii, 119, 122. Morand, *Hist. de la Sainte-Chapelle*, 15, 26, 27, 30. Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, xv, 405. Duchesne, *Antiq. de Vendôme*. Poncet de la Grève, *Tableau hist. des maisons royales de France*. Belleforest, *Cosmographie*, ii, 218. P. Chazelles, *Études sur l'hist. des arts*, ii, liv. iv, 564. Michaud, *Hist. des croisades*, iv, liv. iv, 564.

*Page 236, ligne 3.* « plus tard il fit de semblables dons à certaines villes. »

Dom Martène (*Voy. litt.* ii, 182) rapporte que saint Louis donna de ces épines aux jacobins ou dominicains de la ville de Liège, qui possédèrent aussi le manteau royal du saint monarque. Ils s'en servaient même comme d'une chape, le jour de sa fête et à la messe de minuit. On ignore ce qu'il est devenu.

Le jour de la Saint-Remy (octobre 1258), Louis écrivit au gardien et aux frères mineurs de Séz, dont l'église est dédiée à la sainte couronne, en leur envoyant une des épines. En 1259, il consentit à en donner une à Barthélemi de Bragance. En juin 1266, il octroya un pareil présent aux religieuses emurées de Vernon. On conservait à l'abbaye de Notre-Dame de Blois (ou Bourg-Moyen), une missive de Louis IX, écrite de Paris, 1269, pour instruire les chanoines d'un semblable don, en reconnaissance de la cession de quelques religieux pour établir l'hôpital de Vernon. Gillon, archevêque de Sens, accorda quarante jours d'indulgence aux fidèles qui viendraient visiter la sainte épine.

Une cérémonie annuelle consacre à Lille le souvenir du précieux octroi d'une épine.

Le peuple de cette ville, comme on l'a observé, a été de tout temps avide de divertissements. Un des plus remarquables, et qui attirait un concours immense d'étrangers, était « la feste de » de l'Épinette », dont le nom est venu sans doute de ce qu'on remet au vainqueur une petite branche d'épines enjolivée, ou peut-être de ce que « les rois de ce jeu allaient tous les ans aux » dominicains, honorer la sainte épine donnée par saint Louis » à ces religieux. Plusieurs auteurs prétendent qu'elle est due à » Jeanne de Constantinople ; mais la tradition en assigne l'origine au XIII<sup>e</sup> siècle, et à Louis IX, qui institua cette cérémonie au commencement de sa majorité en faveur de soixante- » dix bourgeois de Lille, qui se réunissaient pour se livrer à » divers exercices et pour rompre des lances. » Ces jeux duraient environ quinze jours, et commençaient ordinairement le 1<sup>er</sup> dimanche de carnaval, par un concert et un festin splendide donnés par le roi de l'Épinette, abdiquant alors sa dignité de l'année. C'était encore lui qui traitait le mardi suivant « les anciens » rois et les magistrats. Après le repas, on élisait un nouveau » souverain sur la grande place et au milieu d'une foule de spectateurs. On le nommait « Sire de Joye », et il conservait sa » puissance toute l'année. La première semaine de carême, à

» l'exception du mercredi des cendres, se passait dans les fêtes  
 » et les plaisirs, jusqu'au dimanche. Alors, les tournois commen-  
 » çaient sur la grande place, déparée à cet effet. Les chevaliers,  
 » montés sur des chevaux richement caparaçonnés, se dispu-  
 » taient le prix, et le mieux faisant obtenait un *éprivier d'or*  
 » (épervier). Le magistrat donnait ensuite un grand festin et un  
 » bal aux frais de la ville. »

En 1464, Louis XI assista à cette fête avec les principaux seigneurs de sa cour. Quoique au XV<sup>e</sup> siècle on eût déjà levé plusieurs impôts pour subvenir aux dépenses de ces divertissements, elles devinrent telles, que plusieurs de ces rois furent ruinés, et devinrent « *sires de détresse* » comme les *princes d'amour à Aix*. Il n'était cependant pas permis de refuser cette dignité. Philippe II, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, abolit pour toujours le jeu de l'épINETTE.

Adan, p. 525, Recherches sur quelques antiquités de la ville de Lille. Mém. de la société roy., 2<sup>e</sup> semestre 1827, et année 1828, p. 608.

*Page 237, ligne 5. « jadis Grégoire IX s'était déclaré, »*

La querelle entre Rome et l'empire remonte au pontificat d'Honorius III et d'Innocent III, à la garde duquel Frédéric fut laissé orphelin. Ce dernier pape était gracieux, bienveillant, d'une beauté physique peu commune, orateur, écrivain, poète ; et ses goûts influèrent sur ceux de son jeune pupille. Il mourut en 1215, après le concile de Latran.

Hildebrand, pape pendant la minorité de Frédéric, fut également un des plus grands pontifes qui aient ceint la tiare. Il était cardinal d'Ostie, quand il fut élu pape, le 19 mars 1227, et comme il avait une aigle dans ses armoiries, il est désigné comme « Oiseau d'Ostie », dans la prophétie attribuée à saint Malachie. Doué de l'extérieur le plus imposant, Grégoire IX était d'une érudition peu commune et d'une conduite exem-

plaire. L'ambition altéra malheureusement en lui les plus solides qualités.

Son couronnement fut d'une magnificence inouïe jusqu'à ce jour. Le pontife alla au palais de Latran, revêtu d'habits en étoffe d'or et couverts de pierreries. Il y revint, la couronne en tête, le jour de Pâques, après avoir célébré la messe. Le lendemain, ayant officié dans l'église de Saint-Pierre, il reparut, portant deux couronnes et monté sur un cheval superbe, dont la bride était tenue par le sénateur et le préfet de Rome à pied. Une foule immense le suivait, tenant des palmes, des fleurs à la main et chantant des cantiques au son des trompettes. Les grecs et les juifs faisaient retentir l'air de ses louanges. Le cortège des cardinaux et des juges, revêtus d'une robe pourpre d'or et de soie, s'avancait au travers des nuages des parfums les plus rares, et au milieu d'une double tenture de tapisseries précieuses, qui offraient les plus beaux ouvrages de l'Égypte, et les plus riches couleurs de l'Inde.

On fixe à l'époque des démêlés de Grégoire et de Frédéric (vers 1227) l'origine des célèbres factions connues sous le nom de « Guelfes et de Gibelins ». On explique ainsi l'étymologie de cette dernière désignation : un fief du château de Conrad-le-Salique, chef par les femmes de la dynastie impériale de Souabe, où il naquit en Franconie, appelé Ghebeling (Guibling, Guebelinga, Waiblonga ou Waibling), situé au diocèse d'Ausbourg, dans les montagnes de Herfeld, transmit à la famille de cet empereur, qui paraît en être sortie, la dénomination de Ghebelings ou Gibelins.

On prétend aussi (Annales du Hainaut, livre XLVI, p. 107) que le lieu où ces dénominations furent employées pour la première fois est la ville de Pistoie, où se trouvaient deux frères teutoniques, ennemis l'un de l'autre. Le nom de l'un était Gibel, et l'autre s'appelait Guelfe. Les Gibelins en chassèrent les Guelfes.

Mais il est plus vraisemblable, plus historique, de faire remonter cette origine à Welf, ou Guelph, duc de Bavière, qui,

assiégé par les impériaux, en 1140 ou 1141, dans son château de Weinsberg, donna, pour cri de guerre à ses gens : Hiewelf ou Welf. Son ennemi Frédéric de Souabe, frère de l'empereur, le découvrit, et donna aux siens celui de Hiegibelin ou Weiblingen, nom d'un village dans lequel il avait été élevé.

L'ancienne famille des Welf ou Guelfe (originaire d'Aldorf ou Altorf), possédait alors la Bavière, et ses chefs portèrent successivement le nom de Welf, Guelfe ou Guelphe. Ayant eu plusieurs démêlés avec les descendants de Conrad, l'épithète de Guelfe devint synonyme d'opposition à l'empire. Dans la suite, les empereurs de la maison Gheibeling ayant fait la guerre aux papes, les Guelfes prirent constamment la défense de ces derniers.

D'après une chronique bavaroise, citée par Marcovius (livre III, p. 141), ces noms commencèrent à être donnés aux partis après la bataille de Winsberg, entre Conrad III et Guelfe, le 21 décembre 1140. On les adopta pour cris de guerre.

Ginguené, Hist. litt. de l'Italie, IV, p. 539. Biog. univ., XVIII, 598. M. de Sismondi. Hist. des rép. ital. au moyen âge, II, 21. Hallam, l'Europe au moyen âge, III, 46, 47.

*Page 237, ligne 5. « l'ami de Frédéric II, »*

Frédéric II ou Frédéric-Roger, né à Sesi, dans la marche d'Ancône, le 26 octobre 1184 (ou selon d'autres historiens, en décembre 1194), était fils de Henri VI et de Constance de Naples, héritière de Guillaume II, roi de Sicile (morte en 1198). Son aïeul et parrain, Frédéric Barberousse, était appelé : « le franc et preux chevalier d'Hohenstauffen, » quand il résidait dans son château (Bürg) de la Vétérvie, avant d'avoir acquis le duché de Souabe. Parmi les plus belles contrées de l'Allemagne, Barberousse (1153 ou 1160) choisit celle de Gelnausen, pour y construire un palais, et la tradition, qui consacre

ce souvenir, est trop empreinte de l'esprit chevaleresque du moyen âge, pour ne pas être rappelée.

« Ce n'était point la beauté des environs de la King, petite rivière du pays de Fuld, qui engagea le jeune duc à s'y fixer, mais bien plutôt celle d'une jeune vierge dont il devint épris à l'âge de 23 ans. Fille de l'un de ses vassaux, elle s'appelait Gela, et partageait cet attachement pur et chaste. Mais ne se croyant pas digne de devenir son épouse, elle l'engagea à partir pour la Terre-Sainte. Prêts à se quitter : — Notre amour est éternel ! s'écria le chevalier de Hohenstauffen, en tendant la main à Gela. — Éternel ! répondit-elle, laissant tomber sa tête sur celle de son amant. »

Frédéric revint de Palestine couvert de gloire ; la mort de son père le laissait souverain du duché de Souabe. Il vole vers la demeure de Gela ; mais il n'y trouve que ce billet : — « Tu es duc, tu dois choisir une épouse. Une année de bonheur avec toi me laisse un souvenir qui fera le bonheur de ma vie entière... Notre amour est éternel ! »

Frédéric comprit que Gela avait pris le voile ; depuis, il porta toujours ce billet sur son cœur ; il choisit, quelques années après, une épouse qu'il était assuré de ne pouvoir aimer. Puis, il posa sur le lieu même du bosquet où il quitta Gela, la première pierre de la ville de Gelarhausen (Gelhausen), témoignage éternel de sa fidélité.

Le château était bâti en énormes pierres de taille, garnies de chaque côté de bords polis et à rainures. On voit encore, dans l'intérieur de la cour, la figure de Barberousse, en pierre rouge. On montre également en ce palais la salle de l'empire où Frédéric rendait la justice au milieu de ses féaux. Au-dessus de la porte, est un passage conduisant à la chapelle, et défendu par une très-forte tour. La salle impériale était en arceaux gothiques, et la porte, encore bien conservée, offre de charmantes colonnes d'architecture moresque.

C'est dans ce lieu (ou à Kaiserslauthen, bâti également

par l'empereur Barberousse) que Frédéric II, quoique élevé dans le royaume de Naples, réuni à l'empire par son père, établit souvent sa résidence. S'y trouvant en 1230, il fit jeter dans un étang, au bas du château, un brochet auquel on attacha un anneau d'or, avec cette inscription en grec : « Je suis le premier des poissons que mit en cet étang l'empereur Frédéric II, le 5 octobre 1230. » Il fut repêché en 1497, par l'électeur palatin, qui le fit servir sur sa table. Il pesait trois cent cinquante livres, et avait dix-neuf pieds de long.

Élu roi des Romains à l'âge de deux ans, Frédéric épousa en 1208 Constance, fille d'Alphonse III, roi d'Arragon; veuve d'Émeric, roi de Hongrie. Par le médiation du pape Honorius III, que sa présence à Naples inquiétait, il se remaria, en 1225, à Yolande, fille et héritière de Jean de Brienne, roi de Jérusalem; le pontife espérait que l'empereur, empressé d'aller se mettre en possession de son nouveau royaume, tiendrait en même temps sa parole de guerroyer les sarrasins; enfin, en 1235, Frédéric épousa en troisièmes noces, Isabelle d'Angleterre, sœur de Henri III. Ce prince mourut à Firenzuola ou Ferentino, petit bourg de la Capitanate, le 3 ou le 4 octobre 1250, âgé de 57 ans. Villani, guelfe ardent, le dépeint sous des couleurs moins avantageuses que le napolitain Jansilla, non moins zélé gibelin.

Malgré cette diversité d'opinions, on peut dire que, supérieur à son siècle, courageux, prudent, fier, généreux, instruit, ce prince, sans ses démêlés continuels avec la cour de Rome et les malheurs d'une vie agitée, eût rendu ses peuples heureux. Il dressa un plan de législation, fonda les écoles de Padoue, protégea celles de Boulogne, et maintint à Salerne le crédit de celle de médecine. Poète, naturaliste, astronome, il jeta les fondements de l'université de Vienne, et établit une espèce d'académie des belles lettres à Palerme. Il apporta de l'orient une grande quantité de manuscrits précieux, fit traduire en latin les œuvres d'Aristote, l'Almageste de Ptolémée, et les

principaux traités de Galien. Il fit ses délices de la poésie « romane ou vulgaire », au point de passer pour un des meilleurs poètes de son siècle. Il composa aussi un traité de la chasse au faucon. Le livre imaginaire « des trois imposeurs », attribué à plusieurs personnages, ne peut être de Frédéric. On prétend même qu'il n'a jamais paru.

Quand Pierre des Vignes fut accusé de trahison et d'empoisonnement, Frédéric s'écria avec l'accent de la plus poignante douleur : « Quel homme je vais punir ! »

On ne peut compter le nombre de villes, de forteresses, de châteaux et de maisons de plaisance, bâtis par lui en Calabre, dans la Pouille et en Sicile. Ses palais étaient remplis de statues et de colonnes de marbre, et des trophées glorieux les décoraient encore davantage. On y vit longtemps le célèbre caroccio (inventé vers 1018 par l'archevêque de Milan, Arebert ou Nerbert), pris sur l'armée milanaise, le 27 septembre 1237, et dont Frédéric fit don ensuite au peuple romain, qui le plaça au Capitole. C'était l'arche d'honneur italienne, au moyen âge.

« Le séjour de Frédéric en Italie accéléra les progrès des arts, dont les premières étincelles jaillirent à la suite des croisades, après un sommeil de dix siècles.

» Frédéric laissa partout sur son passage des monuments qui attestent sa générosité et son amour de la gloire. Le château de Gaëtte, le pont de Volturne, les tours du Mont-Cassin, les châteaux de Capoue et de Saint-Érasme, la restauration des villes de Flagella et d'Héraclée; la fondation des forts de Lilybée, de Nicosie et de Girgenti, tels sont les nobles travaux qu'il fit exécuter; à sa voix, des temples et des palais s'élevèrent de toute part. Enfin, sa domination en Italie jeta sur ce malheureux pays une auréole de gloire qui devait plus tard dissiper les ténèbres et la barbarie de l'Europe. L'empire aurait été heureux sous un si grand prince, si son caractère aigri de plus en plus par le malheur ne l'eût porté à des actes empreints de la plus horrible cruauté. Mélange bizarre d'élévation et de bassesse, de générosité et de barbarie, Frédéric

» résume à lui seul tous les vices et toutes les vertus de son  
» époque. C'est un type complet du moyen âge. »

Ce prince laissa un fils naturel appelé Entius (Enzeus, Henzius, Henzello, Hense, Henri ou Jean). Il était âgé de vingt-cinq ans, quand il fut pris, en mai 1249, dans un combat contre les Bolognais. « Sa taille surpassait celle de tous les prisonniers » au milieu desquels il marchait, et sur son noble visage, dont on admirait la mâle beauté, on lisait son courage et son malheur. Il était grand en effet ce malheur, car le sénat de Bologne porta une loi qui fut confirmée par le peuple, pour s'interdire à jamais de remettre en liberté le roi Henzius. » On tenta de le délivrer en l'emportant dans un tonneau ; mais une boucle de ses cheveux blonds le fit reconnaître. Il fut vingt-deux ans captif dans le palais du podestat, cependant avec toutes les douceurs de la vie. On prétend qu'une jeune fille vint le consoler dans sa prison, et qu'ils eurent un fils qui s'appela « Bentivoglio, je te veux du bien », tige de la famille de ce nom.

Ce fut pendant cette guerre entre Bologne et Modène, que les Bolognais, par les moyens d'une catapulte, jetèrent en signe de mépris, dans la cité rivale, un âne mort, auquel ils avaient attaché des fers d'argent. Furieux de cet outrage, les Modénais, sortant des remparts, enfoncèrent les rangs des assaillants et mirent en pièces la machine.

M. de Sismondi, *Hist. des républ. ital. au moyen âge*, II, 263, III, 103. *Biogr. univ.*, xv, 555. *Hist. des empereurs d'Allemagne. Itinéraire des bords du Rhin*. Hallam, l'Europe au moyen âge, II, 36, 117. *Hist. de l'art par les monuments*, 1<sup>er</sup>, fol. 84. Bodin, *Recherches hist. sur Saumur*, 1<sup>er</sup>, 418.

*Page 247, ligne 10.* « Les deux flottes se rencontrèrent le 3 mai 1241, »

On a beaucoup varié sur la date précise de cette expédition, placée en 1239, 1240 et 1241. Mais le pape Grégoire étant

mort cette dernière année, le combat naval ne peut s'être livré que les premiers jours de mai 1241.

Les archevêques de Bourges, de Tours, l'évêque de Chartres et quelques autres, n'ayant pas trouvé à Vienne en Dauphiné mise, s'en retournèrent en leurs diocèses.

Le chef de l'escadre de Hentzius était de la famille pisane des Sismondi. C'est à Amanieu, archevêque d'Auch, qu'on doit en partie l'institution de l'ordre militaire et religieux de Saint-Jacques.

*Page 254, ligne 8. « à l'abbaye de Robert d'Arbrissel, »*

Fontrevault, près de Saumur, était une abbaye de filles fondée en 1099, par le bienheureux Robert d'Arbrissel, qui y fut enseveli. En 1241, Mabile de la Ferté, sœur de Hugues, évêque de Chartres, en était grande prieure. Adèle de Bretagne en avait été abbesse en 1228. On y voyait les tombeaux de Henri II Plantagenet, mort à Chinon; d'Aliénor de Guienne, qui donna au monastère une magnifique croix ornée de pierreries, un grand voile d'or, et des vases précieux; de Richard, Cœur-de-Lion; d'Isabelle, comtesse de la Marche; de Jeanne d'Angleterre, comtesse de Toulouse; de Raymond VII, son fils, etc., etc. La tombe de Henri II a été détruite; mais la statue de ce prince existe encore. Le mausolée de Richard était orné de son écu avec trois lions ou léopards. C'est, dit-on, le premier monarque anglais qui ait adopté ce blason.

Le cœur de Jean-Sans-Terre était également déposé à Fontrevault, où Henri III fit transporter le corps de sa mère, afin de le placer lui-même « dans le cimetière des rois »; sa statue était peinte et dorée comme celle d'Aliénor de Guienne. Le cœur de Henri III reposa également en cette église. Henri-au-Court-Mantel, après avoir été dépouillé des entrailles et de la cervelle, fut salé et enveloppé dans une peau de bœuf, puis transporté à Rouen. Il ne reposait donc point à Fontrevault, comme l'ont rapporté quelques historiens. On voyait à Champigny

sur Vendée (dix lieues de Saumur), une Sainte-Chapelle où la vie de saint Louis se trouvait peinte sur les vitraux. On ignore si cette belle église fut bâtie en mémoire du passage de ce monarque. Le château, qui appartenait au cardinal de Richelieu, est devenu un des fiefs de la maison d'Orléans.

Robert-le-Fort, « l'Angevin ou le Machabée », marquis de France, chef de la race de saint Louis, bisaïeul de Hugues-Capet, naquit à Angers ou dans les environs. On sait qu'il était d'origine saxonne, et l'on prétend qu'il descendait du fils du comte d'Ardène. D'autres pensent qu'il remontait à des ducs de Bavière ou à des rois lombards. Après des exploits sans nombre, il tenait renfermé dans le château de Brisarthe, qui subsiste encore, le célèbre « Hastings (d'origine champenoise), » chef des Danois; le plus heureux et le plus féroce brigand de » son siècle. »

Robert désarmé se reposait des fatigues de la journée et de la chaleur, lorsqu'il fut percé d'un dard lancé de l'église. Son corps sanglant fut traîné dans la nef, et le barbare Hastings put contempler, dans son ennemi mort, « le héros dont les descen- » dants devaient posséder un jour presque toute l'Europe, celui » qui fut père de la plus nombreuse progéniture de rois et de » princes connus dans les annales du monde! »

De Brisarthe, on transporta Robert à Séronne (maintenant Châteauneuf). C'était le chef-lieu de son comté, et on l'inhuma dans l'église, qui porte encore le nom de Notre-Dame de Séronne.

L'église de Brisarthe, construite au commencement du IX<sup>e</sup> siècle ou à la fin du VIII<sup>e</sup>, offre encore trois petits vitraux à plein cintre, dans le côté droit de la nef. Il y avait cinq ouvertures, et c'est de l'une d'elles que Robert fut tué.

Bodin, Rech. hist. sur Saumur, 1<sup>er</sup>, 299, 525. *Idem*, Rech. hist. sur l'Anjou, ch. xxxv, 151, 284. D'Expilly, Dict. des Gaules, II, fol. 202.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Page 255, ligne 22. « s'y montrait avec la longue robe orientale, »

Gervais de Tilbury, maréchal d'Arles, dit que dans le midi (au XII<sup>e</sup> siècle), « au lieu d'amples toges, on portait des vêtements extrêmement serrés et à plis. Les hommes se rasaient » et se couvraient la tête avec des capuchons. » Le concile de Montpellier (1195), voulant réformer la somptuosité des vêtements, défendit aux hommes de porter des habits fendus par le bas, et aux femmes, des robes trainantes. Ce luxe fit de tels progrès, que Philippe-le-Bel (1297) rendit un arrêt intimant défense à tout bourgeois de porter « vair, gris ou hermine, ni » or, ni pierres précieuses, ni couronne d'or ou d'argent. » Les ducs, les comtes et les barons, ayant 6,000 liv. de rente (102,000 fr.), pouvaient avoir quatre robes par an, et leurs femmes autant. Sous le même règne, les souliers dits « à la » poulaine » se portaient encore avec une pointe longue d'un pied, terminée par des cornes, des griffes ou des figures d'ongles. Déjà en 1012, l'église s'était récriée contre cet usage qu'elle condamna au concile de Paris.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, on portait le seurcot (surcot ou surcotte), sorte de manteau ou de robe qui se plaçait sur d'autres vêtements. La cotte était la tunique ou robe de dessous.

On donnait quelquefois le nom de samyt à une toile très-fine ou en coton. Le ver ou vair voulait dire « varié en plusieurs » façons ».

Le fermail ou fermaillet était une espèce de médaille ou enseigne de riche métal ou ornée de pierreries s'attachant comme une agraffe sur l'épaule ou à la poitrine.

Pendant plus de mille ans, on ne se couvrit la tête que d'aumusses et de chaperons. Sous Charlemagne, on les fourra d'hermines, et même de vair. Les pelleteries jouèrent un grand rôle au XII<sup>e</sup> siècle; les Florentins étaient vêtus de peaux sans doublure pour habits, ayant des bonnets à leur tête et des

sabots à leurs pieds. Les plus grandes dames croyaient être parées avec une robe étroite d'un gros drap écarlate, retenue par une ceinture « de métal antique », avec un manteau de fourrure dont le capuchon leur couvrait la tête; tandis que les femmes du peuple portaient un habit de même forme; mais de gros vert de Cambrai. Les couvertures des lits étaient même faites avec des pelleteries de grand prix. Saint Louis, à la fin de son règne, ne se servit plus que de peaux de lapins au lieu de vair. On rapporte que ses officiers, ayant acheté un habit d'été pour la reine Marguerite, présentèrent le compte au monarque, mais il ne voulut rien payer pour la fourrure, attendu qu'elle avait été ôtée d'un autre habit. Il ajouta : « Ce que fais » peut consoler les povres, mais, bien plus, instruire les » riches. »

Un vitrail de l'église Notre-Dame de Chartres représentait Mahaut, comtesse de Boulogne, à genoux, les mains jointes, et vêtue d'une robe d'azur fleurdelysée. Jeanne, sa fille, porte une robe rose avec une ceinture d'or. Derrière, sont leurs armoiries « d'azur aux fleurs de lys et au lambel de gueules. »

« Il manquait, dit M. Hallam (l'Europe au moyen âge), quelque chose, pour distinguer la noblesse de sang, quand elle » n'avait pas le titre qui résultait de la possession d'un fief. Ce » but fut atteint par deux innovations du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle, » l'adoption des surnoms et l'usage de porter des armoiries. On » fait remonter la première de ces deux institutions au XI<sup>e</sup> » siècle, où les nobles commencèrent à ajouter à leurs noms et » à leurs titres ceux de leurs terres, et à transmettre à leur » postérité les surnoms distinctifs qu'ils avaient acquis d'une » manière quelconque. Quant aux armoiries, il n'est pas douteux qu'on peut leur trouver quelque ressemblance avec les » emblèmes qui ont été en usage de temps immémorial, tant » en guerre qu'en paix. Les boucliers des anciens guerriers, les » scels et les monnaies portaient des empreintes qui ressemblaient assez aux devises du blason moderne. Mais l'introduction des armoiries, comme distinction héréditaire, a été at-

tribunée quelquefois aux tournois, où les champions portaient pour se distinguer des devises de fantaisie ; quelquefois aux croisades, où cette multitude de soldats, différant de nation et de langage, avaient besoin de quelques signes visibles, pour reconnaître les bannières de leurs chefs respectifs. Le fait est que les emblèmes particuliers qui composaient la science héraldique, indiquent ces deux sources ; et qu'ils ont été empruntés en partie à chacune d'elles. Il est probable qu'avant le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, l'usage des armes héréditaires n'avait guère lieu dans les familles privées. Mais à dater de cette époque, il est devenu très-général, et quel que soit le prix que nous attachions à cette branche de l'histoire qui embrasse l'origine des familles illustres, cet usage a beaucoup contribué à y jeter du jour.

Geoffroy-le-Bel, comte d'Anjou, mort en 1150, avait sur son bouclier d'azur : « à quatre lions rampants d'or » Louis VIII parsema son scel et ses monnaies de fleurs de lys.

Les seigneurs portaient leurs tuniques de la même couleur que leur écu ; les comtes de Blois, « de sinople » ; Louis, comte de Sancerre et Étienne son frère, sire de Saint-Bricon, bouteiller de France en 1248 : « chargé de sinople ; semé de lozanges d'or. »

Hallam, l'Europe au moyen âge, 259. M. le marquis de Pastoret, Ordonnances des rois de France, 1<sup>er</sup>, 20. Mém. de l'acad. des inscrip., xiii, 625 ; xx, 579. Monum. de la mon. fr., 115. Villémin, Monum. inéd. Légendré, 16. De la Mare, Traité de police, 1, 418. M. de Sismondi, Hist. des rép. ital., iii, 169. Villani, Hist. flor., 202.

Page 257, ligne 20. « le festin eut lieu sous les halles, »

« Le roi, dit Joinville ; tint ceste feste ez halles de Saumur, qu'on disoist avoir esté faictes par le grant roi Henri d'Angleterre, pour ses grans festes tenir ; et les halles sont faie-

» tes à la guise des moines blancs (de Cîteaux), et crois que bien  
 » loin on ne pourrait en veoir d'aussi grants, car à la mu-  
 » raille du cloître, où mengeoist le roi (environné de chevaliers  
 » et de sergents, qui tenoient grant espace), mangeoient à une  
 » table dix évesques ou archevesques. Et ensuite y mangeoient  
 » encores à costé de ceste table la royne Blanche, au chef  
 » du cloître où le roy ne mangeoist pas.

» Au chef du cloître de l'autre part estoient les cuisiniers,  
 » les bouteillers, les panneteries et les despenses. Et de ce  
 » cloître, l'on servoist devant le roy et la royne, de la chair,  
 » du vin et du pain; en toutes les autres ailes et dans le préau  
 » du milieu, mangeoient tant de chevaliers, que s'en ignore  
 » le nombre. Chacun disoist qu'on avoist oncques vu tant de  
 » seurecots, et d'autres garniments de drap d'or à une feste  
 » comme celle-là. Grande cour et maison ouverte, ajoute le  
 » Journal d'Aubery, et vous certifie que ce fust la nonpareille.»  
 Joinville la place en 1242, Nangis en 1239.

On ignore l'époque à laquelle ces halles furent construites  
 et où se trouvait leur emplacement. Henri II habitait Saumur,  
 en 1161, quand ses ponts se bâtissaient. Ce monarque se plaisait  
 infiniment en son comté d'Anjou, et fit de notables embel-  
 lissements à Angers vers 1149. Il légua 100 marcs d'argent  
 (environ 70,000 liv.) pour marier « les pauvres demoiselles  
 » angevines. »

Joinville, fol. 21. Baluze, manuscrit, fol. 11. Bourdigné, Chron.  
 d'Anjou, fol. XLVI. Bodin, Recherches hist. sur Saumur, 1<sup>re</sup>, 299.

*Page 258, ligne 26. « s'assit le roi de Navarre. »*

Ayant trouvé la plupart des croisés prisonniers du sultan  
 d'Égypte, Malek-Adil, Thibaut n'avait pu pénétrer à Jérusa-  
 lem. Aussi cette expédition sans gloire devint sans résultats et  
 le départ du comte de Champagne n'excita aucun regret en  
 orient. Richard de Cornouailles fut plus heureux; car quand

il remplaça Thibaut à Ptolémaïs, la foule se rendit à sa rencontre en chantant : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. »

Le roi de Navarre avait ramené de Syrie à Provins plusieurs artistes et ouvriers. Il rapportait aussi une nouvelle espèce de roses.

*Page 261, ligne 6.* « l'image vivante de son infortunée »  
» mère, »

Sainte Élisabeth de Hongrie, née en 1207, était fille du roi André. Elle épousa, en 1221, le landgrave de Thuringe, Louis IV, dit le Pieux et le Saint.

La cour de Marbourg, où résidait ce couple si digne l'un de l'autre, offrait alors le spectacle touchant de toutes les vertus chrétiennes. Conrad de Marbourg, directeur de la princesse, était même obligé de modérer son zèle pour les austérités; le revenu de cette princesse devenait exclusivement le patrimoine des pauvres.

Louis IV mourut en 1227, lorsqu'il s'embarquait pour Otrante, afin d'accompagner l'empereur Frédéric dans la croisade annoncée; et ce malheur devint le prélude d'une foule de calamités pour sa noble veuve.

Les ossements du landgrave, qu'on rapporta à Marbourg, étaient blancs comme la neige; le cercueil était précédé d'une grande croix d'argent ornée de pierreries; la nuit on le déposait dans une église veillée par des religieux ou des personnes pieuses qui chantaient les vigiles des morts et d'autres oraisons. Si l'église était cathédrale ou conventuelle, on laissait les draperies de pourpre qui recouvraient le cercueil, afin que le produit fût appliqué à l'intention de l'âme du défunt.

Élisabeth fut accablée de chagrins par Henri Respon, son beau-frère, régent de ses états, qui la chassa de son château avec ses enfants. Son courage et sa résignation furent sublimes; servante des pauvres, elle soignait surtout avec dévouement les

lépreux, alors objet d'horreur pour tout le monde ; elle les couvrait, les couvrait de son mieux, et en les touchant baisait leurs ulcères dans un hôpital fondé par elle.

Élisabeth mourut peu d'années après son époux (1231) laissant un fils, Herman II, landgrave de Thuringe, qui mourut sans postérité (en 1241), et deux filles, dont l'aînée, Sophie, épousa en 1239 Henri II duc de Brabant. La seconde, Gertrude, marchant sur les traces de sa sainte mère, embrassa l'état monastique, devint abbesse d'Aldenberg, ordre des Prémontrés, et fut canonisée en 1297, par le pape Clément VI. Sainte Élisabeth l'avait été en 1235, par Grégoire IX. Le père Conrad de Marbourg a publié l'histoire de sa vie. M. le comte de Montalembert vient aussi de l'écrire avec un charme entraînant et qui sera partagé par tous ses lecteurs. Nous ne pouvons que renvoyer les nôtres à cette composition, qui place si haut l'auteur et le chrétien.

Voyez aussi la Biographie univ., xiii., p. 54.

*Page 261, ligne 26.* « une profusion incroyable de mets de toutes sortes. »

Les plaisirs de la table étaient alors, comme de nos jours, et plus encore, peut-être, une affaire d'ostentation dans la vie des palais, des châteaux, et dans les mœurs de la chevalerie. Mais on s'y montrait peu délicat, du moins d'après nos usages, sur la qualité des aliments. Aussi mangeait-on sans répugnance des hérons, des grues, des corneilles, des cormorans, des marsouins, de la baleine et des chiens de mer. Toutefois, on faisait un cas particulier des poissons, que les proverbes du XIII<sup>e</sup> siècle classent ainsi : — « Alose de Bordeaux, congres de la Rochelle, esturgeons de Blaye, harengs de Fécamp, sèches de Coutances, anguilles du Maine, barbeaux de Saint-Florentin, brochets de Châlons, lamproyes de Nantes, loches de Bar-

» sur-Seine, pimperneaux d'Eure, saumons de Loire, truites  
» d'Andelys, vaudaises d'Oise. »

On trouve dans un compte de la dépense de Phillippe-Auguste, conservé au trésor des chartes, la somme de 40 livres parisis (environ 600 fr.) pour le poisson d'Étampes à l'usage de ce monarque. Ceux des étangs et viviers de Vincennes et de Saint-Maur étaient également estimés.

Le même compte renferme encore les détails suivants :

Deux livres pour des potages à la purée, au lard, aux légumes et au gruau.

Trois livres pour des oiseaux rôtis à l'eau rose, avec un peu de vin et de sel.

Pour des échaudés, des gauffres, etc., achetés à des marchands établis aux portes des églises.

Deux livres pour des fruits secs, avelines et gingembre confits.

Trois livres pour un superbe paon, oiseau tout royal, etc.

Les anciens fabliaux mentionnent les oyers et les rôtisseurs. Les boudins furent défendus par les règlements d'Étienne Boileau, « comme périlleuse viande ». C'étaient les cabaretiers qui fournissaient les pâtisseries; et l'on voit que saint Louis, par ses statuts, leur permettait de travailler chaque jour de l'année, excepté le dimanche.

Joinville parle des « beignets de fromage cuits au soleil » que les sarrasins lui présentèrent quand il tomba prisonnier.

Les seigneurs des manoirs mangeaient dans leurs grandes salles gothiques, à la table haute, et où l'on faisait assaut de folles dépenses. On servait et l'on desservait au moyen de mots d'ordre. On ne connaissait point alors les tournebroches. Les petits enfants faisaient rôtir les viandes, « léchaient la broche » et la marmite, et devenaient ensuite, dit Aubery, de gros « coquins bien nourris, qui se battaient pour leurs maîtres ». Les serviteurs se tenaient dans la grande salle, respectueusement, et prêts à obéir au moindre mot.

C'étaient en ces mêmes salles gothiques qu'avaient lieu tous les jeux « de Noël », les chants, les danses, les intermèdes,

les mascarades, morcatets, mystères, etc. C'était ordinairement l'appartement le plus spacieux, et les murs se trouvaient recouverts de longues tapisseries, représentant des scènes de fabliaux, de chevalerie, de chasse, etc., on jonchait le parquet de nattes et de fleurs. Sur les dressoirs recouverts de drap d'or, brillaient, disposées en gradins, les aiguières, les coupes ciselées, etc.

Ce fut saint Louis qui affranchit les villes de la banalité des fours.

Quand un boulanger était reçu à maîtrise, il devait, d'après les statuts, accompagné des anciens maîtres et jurés de sa communauté, présenter au lieutenant du grand panetier un pot de terre neuf, rempli de noix et de « nieules », espèce d'oublies. Toute l'assemblée sortait pour aller casser le pot contre la muraille, et quand elle rentrait, elle payait un denier au lieutenant, lequel à son tour était tenu de fournir du vin, et l'on buvait largement ensemble.

Les vins les plus estimés alors en France (XIII<sup>e</sup> siècle), étaient ceux de Montmartre et d'Argenteuil. On usait aussi volontiers d'hippocras et de claret (voir le fabliau de la bataille des vins).

On n'a jamais été entièrement d'accord dans le moyen âge sur les éléments de l'abstinence. Au VIII<sup>e</sup> siècle, les religieux qui mangeaient des volailles, des perdrix, des légumes accommodés au gras et au lard les jours d'abstinence, se croyaient défendus l'usage des œufs, du beurre, du lait. Les religieux du XIV<sup>e</sup> siècle regardaient aussi comme gras ces derniers aliments.

A cette époque, on ne remarquait pas comme aujourd'hui la même diversité de noms de baptême ; car on avait vu en 1171, dans un festin donné en Normandie, cent vingt chevaliers du nom de Guillaume (sans doute à cause du conquérant) dîner ensemble dans la même salle.

Parmi les intermèdes, exécutés pendant « la nonpareille », on peut présumer qu'on entendit le jeu parti, où figurent Pierre Mauclerc et Bernard de la Ferté, disputant sur la préséance à accorder à « proësse ou à générosité ». Mauclerc défend proësse,

et s'en rapporte à Charles d'Anjou, que Bernard récuse, attendu, dit-il, que ce prince « a proësse dans le cuer ». Il désire donc que le comte de Gueldres, Othon IV, en renom de générosité, intervienne et décide le cas.

On exécutait aussi à la même époque un jeu parti, composé par le roi de Navarre lui-même, et où, disputant avec Raoul de Soissons, ce dernier donne à entendre que Thibaut était devenu d'un énorme embonpoint.

Mœurs françaises au XIII<sup>e</sup> siècle, II, 318. Vie privée des Anciens Français, I<sup>er</sup>, 81, 95, II, 36. Proverbes du XIII<sup>e</sup> siècle, manuscrit de la bibl. roy., in-fol., n<sup>o</sup> 1831. M. Capéfigue, Hist. de Philippe-Auguste.

*Page 262, ligne 22. « jongleur de Gascogne, »*

Un concile tenu à Montpellier à la fin du XII<sup>e</sup> siècle défendait « aux jongleurs et jongleuses d'entrer dans les maisons, » excepté le jour des noces, sans la permission du mari ; » de s'égratigner le visage avec les ongles ; de s'arracher les cheveux ; de se déchirer les habits, et de se renverser » par terre aux funérailles. »

A cette époque, on portait les morts (à Montpellier) sur leurs lits de parade, qui appartenaient ensuite au curé.

Les proverbes du XIII<sup>e</sup> siècle classent ainsi les professions et les qualités, les défauts et les productions des diverses villes ou provinces de France et des pays voisins : « chevaliers de » Champagne, écuyers de Bourgogne, sergents du Hainaut, » champions d'Eu, vilains de Beauvaisis, usuriers de Metz » et de Cahors, buveurs d'Auxonne, voleurs de Mâcon, » jureurs de Bayeux, pauvres orgueilleux de Tours, ribauds » de Troyes, ribaudes de Soissons, camus d'Orléans, chanteurs » de Sens, médecins de Salerne, pelletiers de Blois, sauteurs » du Poitou, archers d'Anjou, jongleurs de Gascogne, bobans » d'Hospitaliers, orgueil de Templiers, convoitise de moines

» blancs, ... dextriers de Castille, palefrois Danois, roussins de  
» Bretagne, mules d'Arragon, ânes de Navarre, chiens de Flan-  
» dre, ... hanaps de Pontarlier, coupes d'argent de Tours, épées  
» de Cologne, couteaux de Périgueux, haches de Danemark,  
» heaumes de Poitiers, cuir (corduan) de Provence, camelot  
» de Cambray, cendal de Luques, soie de Syrie, écarlate  
» de Gand, pers (bleu) de Provins, etc., etc. »

Dom Vaissette, Hist. du Languedoc, iv., fol. 553. Manuscrit  
de la bibl. roy., n° 1831 Etc., etc.

*Page 265, ligne 18.* « pour y installer lui-même  
» le comte son frère. »

Henri Plantagenet avait embelli et fortifié le château de  
Poitiers, où Guillaume IX avait établi une librairie et une  
école publiques; « il y employait la plus grande partie des  
» soirées d'hiver à lire et à étudier. »

L'ancien château de Clin et Boivre était dans une situation  
des plus pittoresques. Mais déjà, au XIII<sup>e</sup> siècle, ce noble reste  
des temps chevaleresques disparaissait. « La haute tour, dont  
» le vaste flanc recérait les gardes veillant à la défense du pont,  
» et jetait son ombre gigantesque sur le rocher à pic, où sur la  
» gorge solitaire, s'écroulait peu à peu. Les chants de guerre, au  
» lever du matin, les fanfares héroïques, le sirvente romane, le  
» virelai folâtre, n'en réveillaient plus les illustres hôtes. Les  
» pas légers de la fille des rois n'effleuraient plus la salle aux  
» poutres dorées; l'orfraie sinistre s'y retirait, et n'était plus  
» troublée que par le voyageur méditant les temps fugitifs et  
» parcourant en silence la galerie de Maubergeonne, vicomtesse  
» de Châtellerault, la bien-aimée d'un comte de Poitiers et  
» enlevée par lui. »

(Revue anglo-française.)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Page 275, ligne 14. « le mandement de la chevau-  
chée, »

Outre les nobles et la milice provinciale, les armées se composaient de trois sortes de soldats, à l'époque du moyen âge, où le système féodal paraissait dans toute sa splendeur :

1° Les sergents d'armes ; 2° les cottereaux mercenaires (du nom de cotterel, espèce de couteau) ; 3° enfin, les ribauds, troupe indisciplinée, formée de gens sans aveu, de tous les pays. Leur chef prenait le titre pompeux de roi.

« La semonce à l'ost », pour les communes et les roturiers, obligeait à quarante jours de service. Au-delà de ce terme, le monarque ou le prince devait payer les soldats. Les nobles et les vassaux devaient souvent soixante jours. Gaucher de Chastillon fit rendre une ordonnance pour porter à quatre mois le service obligé.

On comprend combien il devait régner peu d'ordre et de discipline parmi ces divers corps des armées, qui se séparaient souvent au bout de soixante et même de quarante jours. Chaque seigneur à la tête de ses vassaux voulait attaquer le premier, et s'en allait au combat « à la débandade ». Fatale impétuosité, qui valut les désastreuses journées de Poitiers, de Crécy, d'Azincourt.

« La monstre » était la vérification ou inspection du contingent de chaque banneret ; sorte de recensement fait avec le plus grand appareil, à l'issue de la messe célébrée sur un autel de gazon, en présence des maréchaux de France.

Le 22 et le 24 juin, avant la bataille de Bouvines, l'armée française se trouva forte de cinquante-neuf mille hommes, cinq mille bannerets ou chevaliers, quinze mille hommes de moyenne noblesse, vingt-huit mille communaux, et onze mille ribauds ou cottereaux. Ainsi la noblesse y composait à elle seule presque la moitié du contingent national.

On voit aussi que la cavalerie était beaucoup plus nom-

breuse. L'infanterie, alors méprisée, se trouvait employée à tenir les chevaux des bannerets ; puis, sous le règne de Philippe de Valois, à fournir des pionniers. Toutefois, on vit quelques chevaliers réunis en corps faire partie de l'infanterie aux croisades.

La plus haute dignité était celle de chevalier, qui devait être noble de père et de mère, de trois races. Eux seuls pouvaient être appelés *donn* ou *dom*, *sire*, *messire* et *monseigneur* ; et leurs femmes, « *madame* ». Les autres s'appelaient « *damoiselles* ». Le roi se faisait honneur d'être chevalier ; et eux seuls (même les fils, les frères ou les neveux des rois, s'ils n'étaient pas reçus dans cet ordre) mangeaient à sa table. Il était défendu à tout autre de porter des éperons dorés et à molettes aussi larges que la main.

A cette époque, les barons, les comtes, les bannerets et les vidames, conduisaient leurs hommes ou vassaux à la guerre, sous leurs enseignes armoriées de leurs armes et semées de leurs devises ou cris.

Le chevalier banneret devait être accompagné de quatre ou cinq hommes au moins, et avoir toujours de douze à quinze chevaux. Il devait aussi avoir cinquante lances, vingt-cinq pour combattre, vingt-cinq « pour lui et ses bannières garder. » Le cheval de parade était housé et caparaçonné de soie, aux armes et blasons des chevaliers, usage qui se prolongea jusqu'au-delà du XV<sup>e</sup> siècle. A la guerre, ce cheval était couvert de cuir bouilli ou de bandes de fer, telles qu'on les voyait sur les vitraux de l'abbaye de Saint-Denis, exécutés sous l'abbé Suger.

Les bannières furent d'abord carrées. Les barons y mirent ensuite une queue, pour se distinguer des simples bannerets. « Tout seigneur qui a vicomté, comté ou baronnie, porte en guerre ses armes en carré, ce que ne peut le seigneur chaste-lain, qui peut seulement porter un titre d'écusson. »

Les pennons triangulaires étaient portés par les simples chevaliers ; et les communes avaient des gonfanons et des bannières différentes. Le pennon était long et étroit, comme les flammes

des girouettes. Les drapeaux d'infanterie étaient en toile peinte ; les guidons de cavalerie, en soie ou en taffetas, plus ou moins brodés selon la qualification du banneret.

Les bacheliers ou bas chevaliers qui ne pouvaient entretenir cinquante hommes d'armes, servaient sous la bannière d'autrui, comme les écuyers et les damoiseaux, jeunes gentilshommes aspirant à la chevalerie. Un jour de bataille, le gentilhomme qui désirait être proclamé banneret, présentait son pennon roulé au roi ou au chef de l'armée, qui en faisait une bannière en en coupant la queue.

Les sergents d'armes, armés de massues d'airain, étaient des gentilshommes formant la garde personnelle du roi, qu'ils servaient à cheval. On les appelait ainsi, parce qu'ils avaient le droit d'armoiries, et que la cotte qu'ils portaient était un vêtement sur lequel se voyait brodé leur blason.

Les jeunes archers à cheval pouvaient aussi appartenir au corps de la noblesse ; mais lorsqu'ils avaient la force de se servir de la lance, ils devenaient hommes d'armes, tandis qu'il était interdit aux archers non nobles de quitter leur premier service. On les appelait « vieux archers ».

Les sergents (gens de guerre non nobles) combattaient à pied, armés de massues, de hallebardes et de piques. Les vilains ou paysans, nommés aussi « gens de corps et de poëste », avaient le droit de se servir de la lance et de l'épée en cas de guerre pour défendre leur seigneur.

Les armes défensives ont beaucoup varié dans le moyen âge ; il y en avait de différentes pour chaque rang. Ainsi, les rois portaient le heaume, ou casque doré ; les ducs et les comtes, argenté ; les gentilshommes d'ancienne race, d'acier poli ; les autres, en fer.

Pendant l'action, le chaperon enveloppait la tête du chevalier, qui le rejetait en arrière, après avoir ôté son heaume pour se rafraîchir sans se dépouiller de son harnois.

Le haubert (de hautebor, hautbaron, arme défensive qui a gouverné pendant des siècles l'Europe occidentale) appartenait exclu-

sivement aux chevaliers et à ceux qui avaient « *chef de Haubert* » ; et n'était revêtu qu'à vingt-un ans succédant au sayon ou jaques, c'est-à-dire, à la camisole de cuir des temps carlovingiens, il formait une sorte de tunique, faite d'un double réseau de mailles de fer flexibles, fendu à la hauteur de la ceinture et ouvert seulement sur la poitrine et suivant les mouvements du corps ; il couvrait quelquefois entièrement le chevalier, car il avait un capuchon, des manches, des gantelets, des chausses, des bas, des souliers, en route on le portait roulé en croupe derrière le cheval qui n'était point bardé alors. Comme cette armure dont le poids dépassait quarante livres échauffait beaucoup le chevalier, on la posait sur une peau de chamois, ou sur le gambison. Principale arme défensive pour résister à la lance, cette chemise de fer qui descendait jusqu'aux genoux, laissait quelquefois des marques sur le corps (qu'on appelait *camois*) mais qui disparaissaient par l'usage des bains. On se matelassait aussi en dessous ; les chevaliers mettaient sur le haubert, la cotte d'armes sans manches, en forme de chasuble, ou de dalmatique, sur laquelle étaient brodées leurs armoiries.

Le gambeson (gambison, gambson, camburon, hocqueton ou auqueton) n'était qu'une camisole ou espèce de pourpoint en toile, rembourré de crin ou de laine, ou de coton piqué, et recouvert de cuir. On le mettait sur la peau. La dague ou miséricorde, pour achever l'ennemi renversé, pendait à la ceinture des chevaliers.

L'écuier, qui ne pouvait porter la cotte de maille formée d'écaillés cousues sur une petite doublure de peau de daim, ne pouvait avoir de haubert, et moins encore le valet (varlet ou varleton), qui ne mangeait point à la table du chevalier ; mais les uns et les autres portaient le heaume (coiffe, casque, bonnet, bassinet, chapel ou chaperon de fer), l'écu, le cimenterre ; seulement le cimier du heaume était différent ; une grande variété régnait dans l'armure de tête. On voyait même des combattants portant des nasals ou plaques de fer, descendant sur le nez. Le gorgerin, le brassard, les chausses et les caleçons étaient interdits aux écuyers.

L'archer, au coup d'œil sûr, dont la flèche manquait rarement le but, était muni d'un casque léger, nommé « salade ou » chapel de fer ». Il était vêtu de la jaque, recouverte d'une brigandine ou corselet de fer, avec des gantelets ; il portait ses flèches suspendues par une courroie à sa ceinture.

L'arbalétrier, à l'arc d'acier solide à double corde, était coiffé comme l'archer ; et portait aussi la jaque en cuir de cerf doublé de trente toiles.

Le sergent de pied revêtait la jaque blanche, couverte d'une brigandine d'acier ; il portait les manches de dessous en couleur. Le fourreau de la dague était rouge. Les plastrons et les chapels de fer, les bassinets, les pots de fer, etc., étaient à l'usage des soldats. Les rondelles, les targes, les ailes, les cornes, les boucliers du Poitou, formaient les écus de l'infanterie.

L'arbalesterie, ou tout ce qui comprenait l'art de lancer des projectiles, marchait en belle ordonnance à la suite de l'armée.

Les mangonneaux jetaient des pierres et des carreaux (quarels) contre les tours, afin d'écartier tout ce qui se montrait aux créneaux et aux fenêtres. La barbacane ou échangette était une fortification avancée.

Hist. litt. de la France, xv, p. 17. Daniel, Hist. de la milice franç., 1<sup>re</sup>, p. 114, 294. Hallam, l'Europe au moyen âge, chap. II, du système féodal principalement en France, 1<sup>re</sup> partie, p. 16. M. Mazas, Hist. des capitaines français du moyen âge. Legendre, Mœurs et Coutumes, 56, 75. Millin, Antiq. nat., II. M. Allor, Études sur les casques du moyen âge, 1<sup>re</sup> partie. Mém. des Antiquités de France. M. le général Bardin, Armures du moyen âge.

*Page 276, ligne 27. « saisissant l'oriflamme, »*

On sait qu'avant l'oriflamme, et surtout sous la première et la deuxième race, durant environ six cents ans, la chape de saint Martin joua un grand rôle dans les armées royales de France ; les chroniques en font sans cesse mention. Cette chape

était un voile en taffetas (sur lequel on voyait la figure de saint Martin) qu'on avait laissé reposer un jour ou deux sur la tombe du saint. Gardée avec respect dans une tente particulière, on promenait solennellement cette bannière, avant le combat, autour du camp. Nos rois se croyaient certains de la victoire lorsqu'ils combattaient sous cette enseigne. Ducange pense que c'est de chape que vient le mot chapelle; on appelait ainsi les oratoires où elle fut enfermée.

Un autre étendard devint également célèbre au moyen âge, sous le nom de « pennon royal ou bannière royale ». Vers 1100 environ, à l'instar du célèbre *caroccio* milanais, on s'avisa de placer le pennon au haut d'un grand mât planté sur un charriot, qu'on faisait traîner par des bœufs. Un prêtre disait tous les matins la messe au pied de l'estrade, autour de laquelle dix chevaliers et dix trompettes sonnaient des fanfares et montaient la garde sans interruption. Cette embarrassante machine demeurait au centre de l'armée, dont elle suivait tant bien que mal tous les mouvements. L'usage ne s'en conserva pas au-delà de cent vingt à cent trente ans.

Sous Philippe-Auguste, existait aussi un étendard royal :

« De fin azur, royale enseigne,  
» A fleur de lys d'or aornée. »

« Il était en velours violet ou bleu céleste à deux endroits, » semé de fleurs de lys d'or, plus plein que vuide, de forme » quarrée, sans frange par le bas. »

Mais, au XII<sup>e</sup> siècle, l'oriflamme, qui remplaça définitivement le pennon royal, eut toujours le pas sur l'étendard.

On l'appela longtemps « l'enseigne de Clovis, du roi Dagobert, qui la fit faire, dit la chronique, et de Charlemagne », à qui elle fut apportée du ciel, selon d'autres traditions.

L'oriflamme était en sendal ou taffetas, or et feu, ou rouge, semé de flammes d'or, d'où son nom est tiré, et orné de deux queues bordées de franges vertes. On l'attachait au

bout d'une lance dorée sous laquelle pendaient divers fanons de soie.

- « Oriflamme est une bannière  
 » aucune fois plus forte que guimpe,  
 » De cendal roussoyant et simple,  
 » Sans pourtraicture d'aulture affaire.  
 » .....  
 » L'oriflamme est au vent mise  
 » Aval lequel va ondoyant,  
 » De cendal simple resvoyant. »

Louis-le-Gros l'avait fait porter en 1124 dans ses armées, et il paraît que nos rois ne l'adoptèrent qu'en succédant aux comtes du Vexin, sous Philippe I<sup>er</sup>. Jusque là, les comtes avoués héréditaires de Saint-Denis portaient sa bannière, qu'ils prenaient sur l'autel, pour la défense de l'abbaye. Plus tard, les rois la portèrent quelquefois eux-mêmes à l'entour du col, sans la lance, et sans la déployer.

L'oriflamme était donc dans l'origine la bannière de l'abbaye de Saint-Denis, et de là le cri : « Montjoie Saint-Denis ! ou » Notre-Dame Montjoye ! » proféré par celui qui la portait ou par le héraut placé le plus près de lui.

L'antique bannière ne se confiait jamais qu'au « chevalier » reconnu le plus preux, le plus prudent, le plus vaillant. » La dignité de « porte-oriflamme », qui était à vie, fut toujours très-considérée. Elle donnait le commandement de la troupe, composée de chevaliers et de gendarmes d'élite, à la tête desquels marchait la bannière : cet honneur se préférait aux plus hautes charges. En 1368, le sire Raoul d'Andanehan (ou d'Andréhen) rendit à Charles V sa commission de maréchal de France pour l'obtenir. Cependant ces deux charges ne semblent point avoir été incompatibles ; un vitrail de l'église de Notre-Dame de Chartres représentait Henri Clément, sire du Mez, maréchal de France, l'oriflamme à la main (peut-être aussi obtint-il cette première

dignité après l'autre); Henri Clément porte la cotte de mailles par-dessus la cotte hardie bleue. Une écharpe rouge en bandoulière attache sa ceinture or et rouge à laquelle est suspendue son épée. L'écu, « de gueules, à la croix patée d'argent », est blasonné sur sa cuirasse. Les mêmes vitraux, où l'on reconnaît aussi Amaury VI de Montfort tenant l'oriflamme, offrent également les figures armées de Simon de Montfort, comte de Leicester, de Pierre de Courtenay, de Bouchard de Montmorency, de Louis comte de Sancerre, de Robert III comte de Dreux dit Gâte-Blé, de Ferdinand III roi de Castille, mort en 1251, etc., etc., ce dernier monte un cheval isabelle-clair, et porte à la main une bannière « de gueules au château » d'or à trois tours ».

Les grands revers qui précédèrent le règne orageux de Charles VII et les succès miraculeux de la Pucelle d'Orléans, firent perdre crédit à l'oriflamme, qu'on avait encore portée en 1416. Elle ne reparut plus, car Charles ne pouvait aller la prendre à Saint-Denis, dont les Anglais s'étaient emparés. La célèbre bannière demeura donc au Moustier royal, ensevelie dans l'oubli et dans la poussière, quoique le père dom Doublet (Antiq. et recherch. sur Saint-Denis) assure l'avoir vue, « elle avait été » trouvée, dit-il, dans le tombeau des saints martyrs, après la » réduction de Paris sous Henri IV, et un ange la tenait à un » pilier de la nef de l'abbaye. — Elle existait encore dans le trésor (1596), mais à demi rongée des mites.

La maison de Harcourt avait un étendard particulier aussi appelé oriflamme.

Les républiques de Venise, de Florence, etc., adoptèrent pour enseigne un gonfanon, avec trois découpures par le bas. Le chef de leurs armées prenait le titre de « gonfalonier ».

Les Espagnols, dès 815, portaient saint Jacques sur leurs bannières. Venise fit plus tard peindre saint Marc sur la sienne; Gênes, saint Georges; Florence prit pour cri de guerre : « Mar-zecio! »

« La bannière des rois de France (dit l'auteur anonyme des

» croisées, in-8°, goth., 90), et les armes qui sont peintes de  
 » fleurs de lys par trois feuilles, furent merveilleusement trouvées.  
 » Car, puisque Notre-Seigneur veut spécialement sur tous  
 » autres royaumes le règne de France enluminer de foy, de  
 » sapience et de chevalerie, les rois de France accoustumèrent  
 » de porter en leurs armes, la fleur de lys, peinte par trois  
 » feuilles, comme s'ils deissent à tout le monde : « foy, sapience,  
 » chevalerie, sont par la permission de Dieu plus habondam-  
 » ment en nostre royaume que en tous autres. Les deux feuilles  
 » de la fleur de lys, qui sont seules, signifient *sens et chevalerie*,  
 » et gardent et défendent la tierce feuille, qui est au milieu, la  
 » plus haulte et plus longue, par laquelle foy est signifiée. Car  
 » foy est et doit estre gouvernée par *sapience* et défendue par  
 » *chevalerie*. Tant comme ces trois grâces de Dieu seront fer-  
 » mement et ordonnément toutes ensemble au royaume de  
 » France, il sera fort et ferme, et s'il advient qu'elles soient ostées  
 » et déscurées, le royaume cheoira à désolacion et à destriment. »

Legendre, p. 72, 73, 74. Félibien, Hist. de Saint-Denis, 334.  
 Mœurs franç. au XIII<sup>e</sup> siècle, 1<sup>er</sup>, 389. M. Bey, Hist. du dra-  
 peau, des insignes et des couleurs de la monarc. fr. (3 vol. in-8°).  
 Voir sur le caroccio des Italiens, Sigonius, de rep. ital., lib.  
 vii. Macri maggi Lambecchio, Muratori, etc., ont donné les  
 dessins des divers caroccio, ib. Vicende de Milan, 200. Anselme,  
 viii, fol. 107, 109. Daniel, Hist. de la milice française, 1<sup>er</sup>,  
 494, ii, 200, 316, 300. Gui-Coquille, Hist. du Nivernais,  
 193. Mém. de l'acad. des inscript., viii, 647. Glossaire de Du-  
 cange. Branche aux réaux lignages, etc., etc.

Page 277, ligne 12. « possédait en vertu de sa  
 » charge, »

Le logement du connétable se marquait au palais ou hôtel  
 du roi en quelque lieu que ce prince se trouvât. On était  
 obligé, quand il allait à « l'ost », de lui fournir des équipages ;

on lui payait les chevaux tués en campagne, et à la prise ou à la capitulation d'une forteresse, les destriers, harnais, vivres et autres valeurs lui appartenaient, sauf l'argent et les prisonniers. L'artillerie était dévolue au grand maître des arbalétriers.

En course « de chevauchée », avec ou sans le roi, le connétable pouvait prendre dix hérauts d'armes en chaque bannière ou compagnie, sauf « la bataille du roi », pour s'en former un corps particulier; et il avait toujours le deuxième cheval, quand on en amenait au roi.

Le maréchal et le grand maître des arbalétriers n'entreprenaient rien sans son consentement, et ses bannières marchaient immédiatement après celles du roi, dans les lieux conquis.

Le monarque présent à l'armée, les cris du roi et du connétable étaient seuls employés; ce dernier commandait même aux princes du sang. Enfin, d'après un arrêt de 1224, il siégeait avec les pairs du royaume, quand il s'agissait de juger l'un d'eux.

M. de la Fontenelle de Vaudoré, *Hist. d'Olivier de Clisson*, II, page 281.

*Page 278, ligne 2. « transformés en forteresses, »*

Rien n'était varié, pittoresque, grandiose, effrayant, curieux, poétique, riant, comme ces demeures féodales, portant toutes une physionomie tranchée, et qui, au XIII<sup>e</sup> siècle, apparurent sous un nouvel aspect, quand l'architecture arabe, cette précieuse importation des croisades, vint ajouter l'élégance orientale à la solidité saxonne. L'arcade ogivale s'y montra radieuse au milieu de ces murs de granit, « aiguisés comme des tran-  
» chants de hache, sabrant l'air à angles droits. »

On voyait ces manoirs seigneuriaux bâtis, tantôt dans des lieux ouverts, tantôt dans des gorges ténébreuses; plus souvent assis sur des rochers affreux, à pic, comme sur un piédestal,

sur des roches volcaniques entourées d'excavations, de précipices, mais pour la plupart imposants de majesté. La tour annonçait toujours de loin le château du sire; car, selon le proverbe du temps, pas de tour sans château ni seigneurie. La plupart avaient un nom particulier tiré de leur position ou de quelque souvenir. On donnait aux plus petites celui de tourelles ou tournelles. Celles qui étaient suspendues aux angles du donjon renfermaient la « guette », qui pouvait s'y croire comme dans un nid d'oiseau.

Symbole d'une pensée de conservation, de domination ou d'envahissement, le donjon féodal, « dont les ruines sont les seules » bornes milliaires de cette route perdue des événements, » reproduisait alors comme le secret de la société entière; car tout se rencontre dans sa merveilleuse histoire. Il a un cachet particulier comme tout ce qui émane du moyen âge, où tout fut instinct du besoin, de l'art, de la foi, ou de la poésie.

Chaque manoir avait aussi sa chronique, et les souvenirs de tout genre se pressaient en ces demeures féodales, où toutefois dominait la mémoire du preux, comme la maîtresse tour du donjon.

Maintenant, combien en existe-t-il encore debout, prolongeant l'ombre de leurs gigantesques murs sur les claires eaux des fleuves? et encore les tours sont en ruine, les murs sont crevassés, lézardés, ébréchés, et le lierre même ne trouve plus à s'y enlacer en festons et en arcades, ou à les couvrir de sa robe de verdure.

Et cependant l'aspect d'une vieille tour, « dit M. le comte Jules » de Rességuier, jette dans l'âme une impression indéfinissable : « triste et sombre au dehors, elle éveille pourtant les plus brillants souvenirs de gloire et de tendresse. Formidable, fantastique, poétique, historique, il y règne toujours quelque chose de mystérieux. »

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

Page 279, ligne 10. « l'investissement de Montreuil-  
» Bonnin, »

Richard-Cœur-de-Lion faisait battre monnaie dans cette ancienne résidence des comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine, considérablement agrandie. Philippe-Auguste ayant confisqué une partie du Poitou, donna Montreuil à Bouchard de Marli, de la famille des Montmorency.

Saint Louis, du consentement de Pierre de Marli, avait cédé Montreuil à Hugues de Lusignan. Après l'expédition de Saintonge, il en investit son frère Alphonse, qui continua à y faire frapper ses monnaies. M. le Blanc (Traité des monnaies, 171) parle d'une lettre de saint Louis à son frère, pour cesser cette fabrication à Montreuil-Bonnin, attendu que les pièces en étaient fausses de titre et de poids, et contrefaites sur celles du monarque.

A la mort d'Alphonse, le Poitou fit retour à la couronne, et nos rois firent de nouveau frapper monnaie à Montreuil. Charles VII « céda et délaissa le Chastel, terre et seigneurie et chas-  
» tellenie de Montreuil-Bonnin, au sieur Laurent Vernon,  
» gentilhomme écossais, moyennant la somme de 150,000 écus  
» d'or, qu'il avoist prestés au roy dans son besoing, et celui  
» du royaume. »

Revue anglo-française, II, p. 527. Bib. hist. des manuscrits du p. Labbe, II, 185. M<sup>t</sup>. de dom Fronteneau à la bibliothèque publique de Poitiers.

Page 279, ligne 22. « devant la forte tour de Béruges. »

« La tour de Béruges (en celtique, *Ber-us*, fort sur la montagne, sur un lieu élevé, près d'une rivière) était située dans une position avantageuse, entre la capitale du comté et la forteresse de Montreuil-Bonnin.

» Depuis sa prise par saint Louis, la tour de Béruges est  
 » demeurée monument de victoire et de clémence. Sur les  
 » crétes, s'élève l'édifice. C'est là, sur le sol qu'il recouvre,  
 » que la tradition a placé l'étendard du bon roi. Là, sur  
 » cette place sacrée, un sujet fidèle eut l'heureuse pensée  
 » de s'établir une demeure. Attachée comme le lierre, elle  
 » fut renversée comme lui, alors que l'arbre royal fut in-  
 » cliné. Autour de la ruine, tout est scène, page enchantée  
 » de l'histoire de ces temps. Ces sentiers ont vu la rencontre  
 » des combattants et leurs luttes corps à corps; ces ronces  
 » ont recouvert le sang des braves; au pied de ce tertre,  
 » le saint roi, les yeux levés vers le ciel, lui rendait hom-  
 » mage de sa victoire; c'est là, sous ces ombrages, qu'il  
 » faisait panser les blessés de son ennemi et les siens, et que  
 » lui-même serrait de ses mains royales les bandelettes et  
 » les ligatures de leurs plaies....

» Qu'elles sont belles, les solitudes honorées de la victoire et  
 » de l'humanité! qu'elle est belle, cette terre que pressèrent les  
 » pas d'un bon roi! On foule avec un sentiment religieux la  
 » place où se passèrent tant de scènes touchantes; on gravit  
 » avec élan au milieu de ces débris! »

L'usage était en Aquitaine au XI<sup>e</sup>, au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle  
 que les seigneurs, après avoir reçu de leurs vassaux les clefs  
 des forteresses, fissent monter un de leurs chevaliers au haut  
 des tours et donjons, lequel, après avoir fait sonner par trois  
 fois la trompette, criait à haute voix : — « Guienne! Guienne!  
 » Guienne! de la part de Monseigneur l'évêque de Limoges! » Cet  
 usage cessa après la campagne victorieuse de saint Louis.

Revue anglo-française.

*Page 280, ligne 27. « puis il investit Frontenay. »*

Frontenay ou Fontenay, l'Abattu ou le Rasé (pour le distin-  
 guer de Fontenay-le-Comte), place très-forte en 1241, était si-

tué à l'extrémité d'une pointe de la Saintonge qui s'avance entre le Poitou et l'Aunis, à trois lieues de Niort et à six de Saint-Jean-d'Angely. Nangis l'appelle « *Frontenium Castrum* ». Le château dominait entièrement la ville. Ce fief perdit son nom à l'époque où Louis XIV érigea ce chef-lieu d'une baronnie considérable en duché-pairie (20 novembre 1714) sous le titre de Rohan-Rohan, en faveur d'Hercules-Mériadec, second fils de François de Rohan, prince de Soubise, seigneur de Frontenay.

La Branche au réaux lignages parle ainsi de la blessure reçue par Alphonse de Poitiers à ce siège :

- « Messire Alphonse un jour ataignant
- » Qui armez hiert, de son atour,
- » D'ung quartel d'arbalestes à tour,
- » Li mettant el pied, fust et vire. »

Ce fut, dit-on, pendant ce siège prolongé que la comtesse-reine tenta de faire empoisonner saint Louis. Pierre Gringore reproduit ainsi à sa manière ce trait historique dans le manuscrit déjà cité :

#### LA COMTESSE DE LA MARGE.

- « Jamais n'aurai joye ni soulas
- » Si le roy n'est privé de vie !
- » Mon mari verray dominer,
- » Après sa mort, quoi qu'on babille...
- » Le roy ferai empoisonner.

(à son secrétaire)

- » Allez à la cour du roy
- » Et trouvez moyen d'approcher
- » De son poisson ou de sa cher,
- » Et mettre ce poison dessus. »

www.libtool.com.cn  
LE SECRÉTAIRE

« . . . . Jhésus ! Jhésus.  
» Que dictes-vous, très-noble dame ? »

LA COMTESSE.

« Au diable donne corps et âme ,  
» Si vous me faictes ce plaisir. »

Le secrétaire étant découvert, dénonce la comtesse. On appelle le bourreau pour le supplice :

LE BOURREAU.

« Mais . . . ferait-on point quelqu'ung pendre ?  
» Afin que j'en aie la despouille . . .  
» Que j'en décapite, ou en boulle  
» Pour monstrier ce que je scay faire ?  
» C'est moi . . . c'est moi qui fais merveilles . . .  
» Je bats des verges . . . coupe oreilles . . .  
» Je coupe teste, j'escartelle . . .  
» Et pour monter sur une eschelle,  
» Quand on veult que je pende ung homme,  
» Je crois qu'il n'y a, d'ici Rome,  
» Ung tel ouvrier comme je suis . . .

( au secrétaire )

» Or mon amy, ne vous desplaise,  
» Si je fais sur vous mon office . . . »

Le bourreau le pend, en l'exhortant à dire dévotement son  
*In manus.*

« Saint Louis, dit la chronique, rasa d'abord Frontenay, puis  
» prist Villers, dont il fist tous les murs par terre esprendre.  
» Breic ou Preic, Saint-Gelais et Mantac qui fust destruit de  
» fond en comble, de même que le château d'Anterne, dont

» les murs et les tourelles furent fraintes et mises à bas sans  
 » résistance, et Tonnay-Boutonne, Thore ou Thoron, dont  
 » les habitants esbahys et nus sont ensemble à mercy venus. »

Nous rectifions cet itinéraire et les noms propres d'après des documents plus positifs.

*Page 282, ligne 5.* « Henri écrivit encore de Saintes. »

Le séjour de Henri III à Saintes est constaté par plusieurs titres, actes, lettres, datés de cette ville et signés de lui. Ces pièces, conservées à la tour du Louvre, ont été indiquées dans les rôles gascons.

On trouve dans les actes de Rymer (1241) différentes pièces qui prouvent que le roi d'Angleterre était le premier infracteur de la trêve avec la France, quoiqu'il se plaignît beaucoup de Louis IX.

*Page 282, ligne 8.* « puis il revint à Pons. »

« Ce chasteau, dit le sieur de la Maison-Neuve, marque bien  
 » qu'il a esté le séjour de très-grande et illustre qualité. Au  
 » bas, passe la rivière de Suègne, qui, en se détournant en  
 » trois cours, fait un paysage très-agréable. Ville noble et con-  
 » sidérable! disait Mathieu Paris en 1242. »

Les chroniqueurs font descendre la famille de Pons d'*Ictius Pontus*, neveu du grand Pompée et fondateur de la ville. Geoffroy III, fils d'Hélie Rudel de Pons et d'Alix, héritière de la vicomté de Turenne, épousa Yoland de Lusignan, fille de Hugues-le-Brun (sœur de Hugues et de Gui et de Marie, femme du comte de Sancerre).

Une ordonnance de Philippe de Valois (21 janvier 1328) permit gage de bataille, « ou plaid à l'espée », contre Renaud de Pons et Bernard, comte de Comminge, pour raison du château et de la vicomté de Turenne. Le dernier l'emporta.

Mathieu Paris. Hist. de Saintonge, 159, 146.

*Page 287, ligne 19.* « Mervent et Vouvent, »

Mervent (Mérevent, Mairevent, Mouvent) et Vouvent (ou Vouvens) furent réunis et possédés par la famille de Chabot, d'où elle passa (vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle) dans celle de Lusignan, puis dans la maison de Parthenay-l'Archevêque. La baronnie de Mervent, jumelée avec celle de Vouvent, devint plus tard la propriété du célèbre Dunois et de ses descendants mâles. Elle fut ensuite réunie à la couronne.

C'est à Vouvent que, selon la tradition poitevine, naquit la Mère-Lusine (mère des Lusignan). On prétend aussi qu'elle s'appela d'abord Eustache, et était fille unique de Thibaut II de Chabot, quand elle épousa, vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, Hugues-le-Brun, comte de la Marche.

Revue anglo-française, 1<sup>er</sup>, 250.

*Page 292, ligne 11.* « Roger IV, comte de Foix, »  
» dont le château »

« Le château de Foix conserve encore la grande tour ronde »  
» de Phœbus de Foix, qui sert de prison départementale, et »  
» de deux tours carrées qui, réunies par quelques bâtiments de »  
» construction récente, servent aussi de prison et de caserne.

» En 1272, le comte de Foix défia Philippe-le-Hardi, et alla »  
» attendre le royal champion sur le haut rocher de Foix. Phi- »  
» lippe se rua sur cette forteresse, mais en vain. Furieux, il »  
» jura qu'il briserait du pied le rocher et ferait écrouler le châ- »  
» teau. D'énormes quartiers se détachaient déjà de la montagne, »  
» quand le comte épouvanté ouvrit ses portes et fit hommage »  
» lige en 1276.

» En 1138, le comte Raymond Roger présidait une confé-

» rence entre les Albigeois et les catholiques , dans une salle de son manoir de Foix. Sa sœur voulut parler en faveur des hérétiques. — Allez, madame, s'écria le farouche Étienne de Minia, filez votre quenouille.... il ne vous appartient pas de parler en disputes de religion. — Le comte ne dit mot, et la comtesse, baissant humblement les yeux, ne proféra plus une parole. »

*Page 292, ligne 31.* « Pierre de Savoie, oncle des reines de France et d'Angleterre. »

Henri III, ayant épousé Éléonore de Provence, nièce de ce prince, appela Pierre à Londres, lui donna le comté de Richmond avec d'autres fiefs, l'arma chevalier, et lui fit élever ensuite un palais sur les rives de la Tamise; qui porte encore le nom de « Savoye House » (hôtel de Savoie). Jusqu'au règne de Georges III, les reines veuves habitèrent cette antique demeure (dans les guerres entre l'Angleterre et l'empereur Napoléon, les prisonniers français y furent logés).

Pierre de Savoie, connu sous le nom de comte de Romond, voulant signaler « sa prouesse dans la patrie des valeureux », donna à Londres, avec l'agrément de Henri III, un grand tournoi dans lequel une troupe de chevaliers bretons devaient rompre une lance avec autant de chevaliers étrangers. Ces derniers, le comte de Romond à leur tête, eurent tout l'honneur du pas d'armes.

Charmé de plus en plus de la fidélité, du courage, de la prudence de Pierre de Savoie, Henri III ne prit plus aucune délibération importante sans son avis. Il désira même lui confier la garde des principales places de son royaume. Mais, en homme éclairé, le comte craignit qu'une charge aussi éminente ne réveillât la jalousie des barons anglais. Aussi, il remercia le monarque, et prit congé de lui. Déjà il était sur le navire qui devait le transporter de l'autre côté du détroit, lorsque le roi, à force de prières, le décida à accepter du moins « le gouvernement du château de Douvres. »

Pierre de Savoie demeura donc encore quelques années auprès de son neveu, tenant toujours un haut rang dans son conseil. En 1244, il fut envoyé aux prélats du royaume, pour demander un subside en argent. Il assista à Londres, à l'assemblée du parlement de 1253, et revint en Savoie.

Ce fut dans ce voyage qu'il prit pour devise : « l'anneau de » saint Maurice et la légende : « *Sacro pignore felix!* »

Henri III l'envoya en France en 1257, pour resserrer les nœuds de la paix entre les deux royaumes.

Six ans après (1263), Boniface de Savoie, son neveu, étant mort, Pierre se trouvant héritier du comté, repassa les Alpes, et rétablit l'autorité de sa maison dans le Piémont.

De là, il reparut en Angleterre, où Richard de Cornouailles, élu empereur et roi des Romains, lui donna l'investiture du pays de Vaud. Pierre se montra devant ce prince, revêtu d'or et de fer, et dit à Richard : « Avec l'or, je prétends vous rendre » hommage ; avec le fer, je me défendrai contre quiconque » tenterait d'usurper mes droits. »

L'empereur, son neveu, lui ayant également accordé l'investiture des duchés de Chablais et d'Aost, avec la dignité de vicaire de l'empire : « Sire comte, demanda le chancelier, qui » devait dresser l'acte, veuillez me montrer les titres qui vous » confèrent la souveraineté de ce pays.—Les voilà, » répondit-il fièrement, en montrant son épée. (Pierre avait probablement négligé d'apporter avec lui ses anciens diplômes.)

Revenu en Savoie, pour ne plus la quitter, ce prince défit en deux batailles le comte de Lauffembourg, et la ville de Berne se plaça sous sa protection.

Pierre de Savoie avait choisi pour sa demeure le château de Chillon (Chiursa), qui s'élève d'une manière si pittoresque du sein des eaux du Léman, et dont les beaux vers de lord Byron ont rajeuni la célébrité. Le comte de Savoie y termina ses jours en 1268, à l'âge de 80 ans, après un règne plein de gloire et de bonheur, qui lui valut le surnom de « petit Charlemagne ». Il fut enseveli dans l'abbaye de Haute-Combe (Alta-Comba).

www.litool.com.cn  
 Frezet, Hist. de la maison de Savoie. Guichenon. M. le marquis de Costa. Etc., etc.

*Page 294, ligne 21.* « de l'appui du sire de Rancon, »

Les Rancon étaient établis à Taillebourg dès le XI<sup>e</sup> siècle. Geoffroy II ou IV, dit le Jeune, dernier sire de Rancon, épousa, en 1256, Isabelle de Lusignan, fille de Hugues IX, et mourut sans enfants vers 1260, laissant quatre sœurs.

La première se maria à Hugues - l'Archevêque, sire de Parthenay (capitale du pays de Gastine ou de Forêts), et porta Taillebourg dans cette maison, branche cadette des Lusignan. Elle prit le surnom « d'Archevêque » (qui ne se donnait qu'aux mâles) à l'occasion de l'un de ses membres élevé à la dignité d'archevêque de Bordeaux.

La deuxième, à Guillaume de Sainte-Maure ; la troisième, à Amanieu d'Albret ; la quatrième, à Joscelin de Castillon.

Hugues-l'Archevêque et Guillaume de Sainte-Maure se disputant la succession de leur beau-frère, Alphonse, comte de Poitiers, interposa sa médiation entre eux, vers 1269. Hugues devint alors seigneur de Taillebourg. Depuis, cette châtellenie entra dans la maison de Plascavet, sous laquelle Taillebourg ayant été confisqué, passa dans les domaines de la couronne.

Charles VII en dota le sire de Coëtivi, amiral de France (22 mai 1444). Enfin, elle parvint à la famille de la Trémouille, par le mariage de Louise, fille unique de Charles de Coëtivi et de Jeanne d'Orléans, tante de François I<sup>er</sup>. « Taillebourg présente encore de l'intérêt à son extérieur. Ses hauts rochers, » les restes de son château, sa tour ruinée, mêlant sa vétusté » à des arbres pleins de vie, offrent un site digne des plus » savants pinceaux, rendu précieux surtout par de grands souvenirs.

» Tout auprès de cette ville et hors des murs qui sont encore » apparents, il existe des fossés ou douves creusés pour servir » de fortifications, et qu'on inondait à volonté par le moyen

» de la Charente ou de la Boutonne (Wultuna), qui se divise  
 » en trois branches, dont l'une coule entre la ville et les fau-  
 » bourgs, en formant une île au milieu. Sur les flancs de Tail-  
 » lebourg, et dans les lieux où l'on fouille, se trouvent des  
 » rangées de squelettes, annonçant une grande destruction  
 » d'hommes et un siège dont on ne connaît pas l'époque.

» On ne voit plus aujourd'hui que la base des six piliers du  
 » pont et du moulin. On les découvre à la marée basse. L'arc  
 » de triomphe fut détruit en même temps que le moulin, pen-  
 » dant la révolution. On n'aperçoit non plus que des ruines de  
 » l'ancien château, dont l'esplanade offrait un point de vue  
 » très-remarquable. Les points principaux étaient : Saintes et  
 » le pays au-delà, à quatre lieues ; puis Rochefort, par une  
 » échappée de cinq lieues de distance. »

Richard du Mont dit « que Richard-Cœur-de-Lion, irrité  
 » contre Geoffroy III de Rancon, sire de Taillebourg, prit la  
 » forteresse vers 1179, et la ruina. Mais elle fut rebâtie avec  
 » beaucoup plus de soin et de dépense, et rendue plus forte  
 » qu' auparavant. »

La terrasse seulement lui a survécu, en face du pont où l'on  
 avait élevé une chaussée de onze cents mètres, afin de faciliter  
 les communications entre les habitants des deux rives, pendant  
 les inondations de ces vastes prairies. Cette chaussée, ouvrage  
 intéressant, utile, plein de souvenirs, connue dès 1200, se  
 maintint durant plusieurs siècles ; mais on en a enlevé les  
 pierres de taille, les voûtes ont cédé, et elle a cessé d'exister.

Le séjour de Henri III en Saintonge est constaté par plu-  
 sieurs lettres datées de cette ville et signées par lui. Les pièces  
 conservées dans la tour de Londres ont été indiquées dans les  
 rôles gascons. Saintes, 15 juin 1242 ; id. 17, id. ; id. 27  
 id. ; id. 5 juillet id. ; Tonnay, 28 juin id. ; Taillebourg, 30  
 juin, id.

Hist. de Saintonge et de Poitou, 157. Notes manuscrites en-  
 voyées de Saintes. Revue anglo-française, t. 1<sup>er</sup>, p. 87. Article de

M. Moreau de Saintes, accompagné d'une lithographie du château de Taillebourg.

*Page 301, ligne 15.* « la route de Saintes, »

Saintes (ou Santoin) appelée par Strabon et Pompée *Meditonalum Santorum* a la prétention d'avoir fondé la ville de Milan.

Cette ville était autrefois ornée de magnifiques temples, d'amphithéâtres, d'aqueducs, etc., dont les ruines excitent encore l'attention des savants archéologues. Son pont, d'architecture ancienne, se trouvait placé sous un arc très-élevé, où se lisaient des inscriptions romaines. Sur ce pont, s'élevait « la tour de Mau-comble », également de construction romaine, bâtie, dit Duvity, « en pierres semblables à celles des arènes de Nîmes. »

Le château, appelé « Capitole », fut abattu vers 1329, par Charles, comte d'Alençon, frère de Philippe de Valois, après l'avoir enlevé aux Anglais. On voyait auprès un temple, que le sieur de Perore', gouverneur de Saintes pour Henri IV (1609), fit dresser en bastions. Il fit aussi ruiner une vieille tour à l'entrée de la citadelle

*Page 315, ligne 29.* « Raymond V, évêque de Toulouse, »

Ce prélat dont le nom véritable est Bertrand au lieu de Raymond VI comme on l'a mis par erreur, laissa en mourant sa chapelle blanche couverte de broderies et d'oiseaux au chapitre de la cathédrale; plus, mille calices pour les églises et monastères de son diocèse, et des sommes d'argent énormes pour ce temps.

Bertrand II, qui avait vécu si magnifiquement, fut tellement volé par ses valets après sa mort, qu'ils ne lui laissèrent pas même ses chausses et ses bas. Il ne se trouva pas chez lui de robe pour le vêtir. Son mausolée en cuivre était supporté par quatre lions.

Hist. de Saintonge et de Poitou, p. 106, 207. Revue anglo-française, etc.

*Page 318, ligne 1.* « malgré l'avis de ses prun d'hommes, »

Cl. Ménard (Observations sur Joinville, fol. 372) rapporte « que, dans quelques vieux cahiers écrits sous Charles VII, » « concernant la défense de notre droit contre l'Angleterre, il a » « trouvé, au sujet de ce traité et pour la paix de 1259 : « Traicte » « et livre ledict Loys au roy d'Angleterre, le payement de cinq » « cents chevaliers avec leur suite, pour ung an entier, que lui » « roi d'Angleterre devoist mener en la compagnie dudict Loys, » « à l'enconstre des mescréants et esnemys de la foy. Lequel » « payement fust estimé à 1,200,000 écus de monnoie qui cou- » « roist lors, et tant luy en fust-il payé : combien que de sa part » « n'accomplist pas ce qu'il avoist promis, ne alla ny envoya en » « aulcune manière. De laquelle paye les Périgourdins et leurs » « marchisans se trouvèrent si marris, qu'ils n'affectionnèrent » « oncques puis le roi (et remarque cet escrivain ces paroles) ; » « mesme aujourd'hui, à ceste cause, ez marches de Périgord, » « Quercy et aultres d'environ, jaçoist que saint Loys fust ca- » « nonisé par l'Église, néanmoins, ils ne le réputent pour saint » « et ne le festoyent comme on faict ez aultres lieux de France. »

Au retour de cette guerre, Louis IX passa, dit-on, à Carcassonne, et voulant conserver cette place, cédée par le comte Trencavel, il y institua une confrérie du Saint-Esprit, de deux cent vingt hommes, tous de la cité, appelés Mortepayes, aux gages d'un sol par jour. Leur capitaine avait le titre de « pré- » « vôt et de connétable ». Le premier fut Robert de Senon, en 1243.

FIN DES NOTES DU LIVRE DEUXIÈME ET DU TOME PREMIER.

***ERRATA.***

***Page 81, au titre, lisez : Opposition des princes.***

***Page 83, ligne 23, lisez : robes d'étoffes d'argent ;***

***Page 87, ligne 14, lisez : besan d'or d'usage.***

DES CHAPITRES DU TOME PREMIER.

INTRODUCTION ..... I  
Notes et pièces justificatives de l'introduction..... XXXII

LIVRE I<sup>er</sup>.

1200 — 1234.

	page.
I. Souvenirs de Philippe-Auguste.....	4
II. Souvenirs de Louis VIII.....	48
III. Régence de Blanche de Castille, Opposition des princes.	73
IV. Régence de Blanche de Castille, Sacre de Louis IX....	82
V. Régence de Blanche de Castille, Ligne des princes....	88
VI. Régence de Blanche de Castille, Rapprochement du comte de Champagne.....	96
VII. Régence de Blanche de Castille, Nouvelle ligue.....	400
VIII. Régence de Blanche de Castille, Première campagne de Louis IX.....	404
IX. Régence de Blanche de Castille, Les étudiants et l'uni- versité.....	407
X. Régence de Blanche de Castille, Le comte de Toulouse.	416
XI. Régence de Blanche de Castille, Guerre en Bretagne...	426
XII. Régence de Blanche de Castille, Ligue des princes contre Thibaut.....	433
XIII. Régence de Blanche de Castille, Démêlés du roi et des évêques.....	445
XIV. Régence de Blanche de Castille, Le saint clou.....	457
XV. Régence de Blanche de Castille, Éducation de Louis..	462

LIVRE II.

1234. — 1243.

XVI. Régence de Blanche de Castille, Cour de Raymond Bé- renger.....	477
XVII. Régence de Blanche de Castille, Mariage de Louis IX..	485

XVIII.	Régence de Blanche de Castille, Nouvelle guerre en Bretagne.....	191
XIX.	Régence de Blanche de Castille, Les barons de France et le pape.....	196
XX.	Majorité de Louis IX, Mariage du roi d'Angleterre....	203
XXI.	Rupture avec le comte de Champagne.....	209
XXII.	Affront du comte de Champagne.....	215
XXIII.	Le Vieux de la Montagne.....	218
XXIV.	Mariage du comte d'Artois.....	222
XXV.	Croisade du roi de Navarre.....	226
XXVI.	La Sainte Couronne.....	229
XXVII.	Démêlés de Frédéric II et de Grégoire IV.....	236
XXVIII.	La Nonpareille de Saumur.....	233
XXIX.	Hugues de Lusignan et la comtesse-reine.....	262
XXX.	Guerre contre Lusignan et Henri III.....	270
XXXI.	Journée de Taillebourg.....	294
XXXII.	Journée de Saintes.....	304
XXXIII.	Trêve et paix.....	305

NOTES, GLOSSAIRE, DOCUMENTS HISTORIQUES, PIÈCES  
JUSTIFICATIVES.

LIVRE I <sup>er</sup> .....	321
LIVRE II.....	412

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)